



**HAL**  
open science

# L'impact de la Fintech dans la restructuration du secteur bancaire au Liban

Nassam Abou Shakra

► **To cite this version:**

Nassam Abou Shakra. L'impact de la Fintech dans la restructuration du secteur bancaire au Liban. Economies et finances. Université de Picardie Jules Verne, 2019. Français. NNT : 2019AMIE0069 . tel-03691888

**HAL Id: tel-03691888**

**<https://theses.hal.science/tel-03691888v1>**

Submitted on 9 Jun 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## Université de Picardie Jules Verne

Centre de Recherche sur l'Industrie, les Institutions et les Systèmes  
Economiques, d'Amiens (CRIISEA), Université de Picardie Jules Verne

Thèse pour le Doctorat en Sciences Économiques

Présentée et soutenue publiquement le 02/07/2019

Par **Mme Nassam Abou Shakra**

# L'impact de la Fintech dans la restructuration du secteur bancaire au Liban

Sous la direction de **M. Tahi Sofiane**

Co-direction **Mme Vanessa Casadella**

### JURY

- Mme Esther Jeffers (*Université de Picardie Jules Verne*).
- M. Zinnedine Khelifaoui (*Université de Montpellier 3*), **Rapporteur**.
- Mme Wafa Khelif (*Toulouse Business School, Barcelone*), **Rapporteur**.
- M. Sofiane Tahi (*Université de Picardie Jules Verne*), **Directeur de thèse**.

## **Remerciements**

Je voudrais remercier de tout mon cœur, mes professeurs Sofiane Tahi et Vanessa Casadella, pour leur aide précieuse, ainsi que l'administration de l'Université Picardie - Jules Verne et CRIISEA sous la direction de M. Stéphane Longuet.

Je remercie mon mari dont l'aide continue et l'encouragement me poussent à travailler davantage.

Un grand merci à mes parents qui m'ont toujours soutenue dans la réalisation de ma thèse.

Je dédie mon travail à mes filles Karen et Sandra que j'ai parfois négligées au profit de la recherche.

## Résumé

Le secteur bancaire libanais est (re)devenu aujourd'hui au centre de la dynamique économique du pays. Cette attention est la première depuis plusieurs décennies, avant les conflits qui ont marqué le Liban. Parallèlement, les innovations technologiques et le développement des services financiers semblent façonner le secteur bancaire libanais. Entre contraintes et opportunités, un quasi modèle libanais se dessine. Il est marqué par le passé du pays mais aussi et surtout par ses spécificités économiques, sociales (sociétales) et politiques. C'est ainsi que les nouvelles technologies financières (Fintech) sont intervenues au Liban en repensant, voire en réinventant, son secteur financier pourtant complexe.

La FinTech se traduit par des innovations de services dans le secteur bancaire qui, suite à la mondialisation, visent à uniformiser les modalités de travail, à renforcer les relations internationales, ainsi qu'à faire du monde financier un réseau global en réduisant les distances et en accélérant les échanges.

Cependant, le développement effréné de ces innovations laisse beaucoup de questions en suspens et nous tenterons d'y apporter des réponses, notamment pour ce qui concerne le Liban. Au-delà des interrogations au sujet de l'intérêt que portent les entreprises libanaises à ces technologies financières, de nombreuses autres questions s'imposent : **Quel avenir pour ces innovations financières au Liban ? Quelles sont les limites –raisons- qui empêchent les banques libanaises d'augmenter la réception de l'innovation financière et son adoption au Liban ? Quelles sont les craintes des banques libanaises concernant la désintermédiation et l'évolution de la FinTech ? Quelle est l'influence du développement des modes de paiement sur l'économie ? Quelles sont les retombées de l'évolution de la FinTech au Liban et quelles sont les dimensions informelles au Liban qui retardent cette évolution ?...**

La thèse sera divisée en deux parties. La première partie présentera les bases théoriques de notre travail et sur lesquelles nous baserons notre deuxième partie qui sera consacrée aux spécificités financières libanaises et à la place de la FinTech au Liban.

Nous nous intéresserons à étudier les adaptations et les applications de la FinTech au Liban par rapport à la FinTech internationale. Nous verrons d'une part, si les banques répondent aux besoins de leur clientèle, et si l'intégration de la FinTech leur constitue une source de

retombées positives. D'autre part, nous analyserons l'attitude des directeurs des grandes entreprises libanaises face à la FinTech, étant donné que ces directeurs transmettent les services à leurs employés et clients, en la reliant à la politique et à l'économie cachée au Liban. Nous avons mené des questionnaires et des entretiens auprès des directeurs et des responsables des banques au Liban, pour mettre l'accent sur les bénéfices et les difficultés dans les banques ainsi que sur leur vision vis-à-vis du développement de la FinTech au Liban. Ensuite, nous présenterons la banque libanaise, pionnière dans l'innovation des services, qui s'intéresse à l'innovation et à la modernisation de son secteur : la Banque Audi. Enfin, nous désirons connaître les retombées de la FinTech sur le secteur de la finance et plus généralement sur l'économie libanaise. Notre analyse traitera des informations qualitatives et quantitatives, quant à l'analyse des obstacles et les clés du succès de la FinTech, ce qui aboutit à l'accroissement des retombées positives sur les banques.

## Table des matières

Remerciements .....	2
Résumé 3	
I- Introduction générale .....	10
<i>Intérêt et problématique</i> .....	14
<i>Cadre théorique</i> .....	16
Difficultés rencontrées .....	18
Première partie : Croissance économique et technologie .....	23
Chapitre 1 : Théorie schumpetérienne de l'innovation et de la croissance .....	28
Section 1 : La doctrine économique de Joseph A. SCHUMPETER .....	30
1.1. Théorie de l'innovation selon SCHUMPETER .....	31
1.2. Le processus de la destruction-créatrice .....	40
1.3. Les courants de base de l'innovation .....	47
Section 2 : La croissance par l'innovation financière : de l'intermédiation vers la désintermédiation.....	53
2.1. L'innovation financière.....	53
2.2 Internet et son évolution .....	70
2.3 La relation entre innovation et croissance .....	78
Conclusion du chapitre 1 .....	87
Chapitre 2 : <i>FinTech</i> : le nouveau levier de financement.....	89
Section 1 : Les services financiers .....	90
1.1. L'identification de l'innovation dans les services.....	90
1.2. La mondialisation des services.....	95
Section 2 : Le développement de la <i>FinTech</i> .....	105
2.1. Définitions de la FinTech .....	105
2.1.1. Les obstacles à la FinTech.....	117
2.2. Bitcoin.....	120
2.3. Le shadow banking .....	122
2.4. Dark pool .....	125

2.5. La croissance ou l'évolution de la FinTech.....	126
2.6. Les progiciels dans le secteur bancaire.....	134
2.7. Le financement des innovations financières et le financement participatif « Crowdfunding » .....	138
Section 3 : L'évolution des acteurs de l'innovation dans le monde.....	141
3.1. Les institutions qui encouragent l'innovation en général .....	141
Conclusion du chapitre 2 .....	161
Conclusion de la partie 1.....	162
Deuxième partie : Les clés du succès de la FinTech sous les spécificités du Liban.....	166
Chapitre 1 : Les spécificités du Liban.....	169
Section 1 : Les caractéristiques du Liban .....	170
1.1. Le Liban : situation géographique et politique.....	171
1.2. Le Liban : croissance et développement.....	175
Section 2 : Constitution sociale .....	183
2.1 La constitution sociale et la politique .....	185
Section 3 : Infrastructure numérique.....	187
3.1. Les obstacles.....	188
3.2. Les exigences.....	189
3.3 L'histoire de l'Internet au Liban : .....	192
3.4 Le Liban et l'Internet : état actuel .....	193
Section 4 : La culture financière.....	195
4.1. L'histoire de l'évolution des banques libanaises.....	195
4.2. L'écosystème bancaire d'aujourd'hui.....	197
4.3. Le Liban aujourd'hui .....	203
4.4. Les institutions au Liban.....	204
4.5. Le rôle des banques dans l'économie libanaise.....	205
Section 5 : La présence de banques étrangères.....	207
Section 6 : Les acteurs de l'innovation au Liban .....	211
6.1. Les recherches et les acteurs au Liban .....	211

6.2. Les modes de financement au Liban.....	216
Conclusion du chapitre 1 : .....	225
Chapitre 2 : Le développement des innovations financières par la FinTech au Liban ...	227
Section 1 : L'évolution du secteur bancaire libanais .....	228
1.1. Le développement des banques libanaises .....	232
1.2. Les banques d'Affaires ou Spécialisées au Liban.....	236
1.3. Les banques islamiques .....	238
Section 2 : Le rôle du secteur bancaire libanais dans l'économie libanaise.....	240
2.1. Le développement de l'activité bancaire au Liban .....	240
2.2. Les activités de la BDL pour réévaluer le secteur bancaire au Liban.....	251
2.3. Schumpeter et les banques libanaises .....	257
Section 3 : Les services bancaires au Liban .....	263
3.1. L'innovation des services dans le secteur bancaire au Liban :.....	263
3.2. Le rôle de la Banque Centrale dans l'évolution et l'innovation des services des banques libanaises.....	269
3.3. L'évolution de l'activité des services bancaires.....	271
3.4. Le respect et l'application de l'accord de Bâle et FATCA.....	282
3.5. Face à la cybercriminalité .....	283
Section 4 : Les services de la banque Audi .....	286
4.1. Histoire et développement de banque Audi.....	286
4.2. Les programmes d'innovation.....	290
Conclusion du chapitre 2 : .....	301
Chapitre 3 : Les dimensions informelles financières au Liban .....	303
3.1. Le Liban et le blanchiment d'argent .....	305
3.2. Les fonds déclarés au Liban .....	306
3.3. Les sommes offertes par les pays donateurs.....	307
3.4. Les fonds non déclarés qui entrent au Liban .....	311
3.5. La FinTech au Liban : Western Union, OMT, RegTech .....	311
3.6. Les solutions.....	317
3.7. La banque Intra.....	320
3.8. La banque Al-Madina .....	321



3.9. La Banque Libano-canadienne.....	321
Chapitre 4 : Les approches de la Banque du Liban aux niveaux politique, socioéconomique et stratégique.....	332
Section 1 : Approche politique.....	332
Section 2 : Approche socioéconomique.....	364
2.1. Le secteur bancaire et la dette publique.....	364
2.2. Inclusion financière.....	371
Section 3 : Approche stratégique.....	385
3.1. Taux de change.....	387
3.2. La fusion bancaire.....	388
3.2.1. Les raisons de la fusion.....	394
3.3. Architecture financière.....	398
3.4. Relation entre la FinTech, l'innovation et Shumpeter.....	401
3.5. Relation entre la FinTech et les dimensions informelles.....	404
3.5.1. Gaspillage.....	404
3.5.2. Cybercriminalité.....	405
3.5.3. Polarisation et nationalisation.....	410
Conclusion du chapitre 4.....	412
Chapitre 5 : Étude empirique.....	414
Section 1 : Questionnaires adressés aux directeurs et employés des banques libanaises.....	415
A- Problèmes et solutions pour rattraper le développement technologique ...	415
B- Les banques libanaises et leur potentiel.....	420
C- Avantages et inconvénients du progrès technologique.....	423
D- Application de la FinTech dans les banques libanaises.....	427
E- Sort du développement des services et de l'économie cachée au Liban ...	430
Section 2 : Entretiens avec les directeurs des grandes entreprises libanaises .....	431
A- État des lieux du développement technologique au Liban .....	437
B- Répercussions de la FinTech sur les affaires.....	444
C- FinTechs et spécificités du Liban.....	446

D- L'économie cachée au Liban.....	450
Conclusion du chapitre 5 : .....	453
Conclusion de la deuxième partie .....	454
Conclusion générale .....	458
Bibliographie .....	472
Sites .....	487
Annexes	491
Annexe 1 : La connexion internet au Liban.....	492
Annexe 2 : Bâle II .....	494
Annexe 3 : Principales législations financières et bancaires .....	498
Annexe 4 : Catégories des banques (2015).....	502
Annexe 5 : Principaux indicateurs – Fin 2014 .....	505
Annexe 6 : Banques islamiques.....	506
Annexe 7 : ABL.....	510
Annexe 8 : Banque Audi- Bilan 2014.....	513
Annexe 9: Banque Audi- Bilan 2015 .....	514
Annexe 10 : Questionnaire .....	516
Annexe 11 : Entretien avec les directeurs des grandes entreprises Libanaises. ....	521
Annexe 12 : Khi-deux.....	523
Index	525
Graphes .....	525
Figures.....	526
Encadrés .....	527
Tableaux.....	528

## I- Introduction générale

La FinTech ou la « technologie financière » est un secteur qui ajoute des innovations spécifiques au secteur financier. Cette technologie intéresse le public et les marchés. Ainsi, les pays investissent dans ce domaine et tendent à le développer davantage. Nous situons la Fintech sous l'innovation des services.

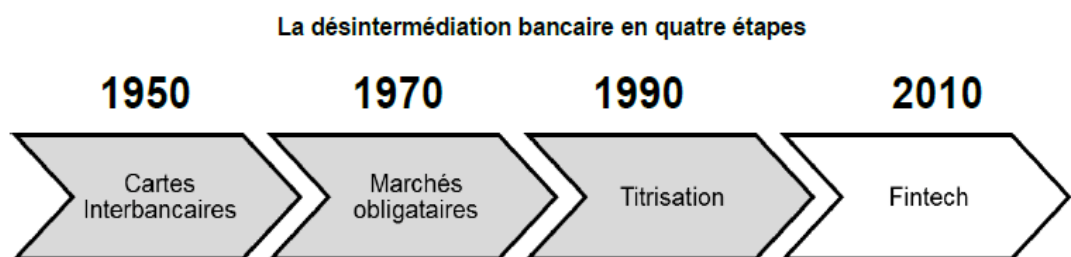
L'innovation des services est la base de la FinTech, en général elle est une innovation immatérielle qui entre dans la plupart des secteurs, des innovations et du mode de vie. L'innovation des services, comme son nom l'indique, est la manière d'assurer le confort et le repos aux individus. Un grand nombre de travaux et de recherches peuvent être traités et achevés à la maison, ce qui indique que nous vivons aujourd'hui dans un monde dominé par les services qui se propagent partout. Cette évolution n'est pas simple ; elle est possible grâce à la mondialisation surtout celle des services, basée sur l'innovation Internet qui a changé le monde entier vers un monde de services. Les commandes à domicile, la réservation, les services bancaires et la circulation des flux ne nous forcent pas à quitter la maison. Tout cela est possible grâce à Internet.

La technologie financière est décrite comme les produits et services qui en dépendent pour améliorer la qualité des services financiers traditionnels. Cette technologie est plus rapide, moins chère, plus simple et plus accessible, et dans la plupart des cas, ces services et produits sont développés par des entreprises émergentes. Les entreprises émergentes sont de nouvelles petites entreprises qui cherchent à se développer en établissant de nouveaux marchés ou en acquérant une part importante des marchés existants. En proposant des offres intéressantes. Les entreprises de technologie financière émergentes sont des entreprises petites et modernes qui promettent d'améliorer leurs services bancaires aux particuliers et aux entreprises. En coopération ou en débat avec les prestataires de services financiers existants. La première vague de technologie financière reposait sur des audits et des solutions de prêt, pads adoptés, financement de groupe, réseaux de prêt direct et solutions de repérage telles que

PayPal<sup>1</sup>, l'économie émergente de l'Internet: économie participative, réseaux sociaux et commerce électronique.

Ceci oblige les banques à changer leurs systèmes et à moderniser leurs travaux, à changer de stratégie et de politique. Puisque la FinTech s'est intégrée dans toutes les banques et permis la création des banques virtuelles. Nous voyons ce changement dans cette figure:

Figure 1: L'évolution de la désintermédiation au cours des années



Source : FinTech 2020 : reprendre l'initiative, Pierre-Alexis de Vauplane, Jean-Baptiste Bernard, Édouard Roblot, pp 7. [http://www.pmfinance.org/documents/RapportFintech2020-reprendre\\_linitiative-23OCT15.pdf](http://www.pmfinance.org/documents/RapportFintech2020-reprendre_linitiative-23OCT15.pdf)

Ce Schéma indique comment la banque a évolué au cours du temps, développé sa méthode de travail et facilité sa relation avec les autres banques. À travers le marché obligataire, la banque a diversifié les types de clients. En 1990, nous voyons que les banques s'intéressaient beaucoup à la titrisation qui constitue une technique financière visant à transformer les actifs illiquides en titres liquides (obligations ou autres)<sup>2</sup>, d'où la création d'un marché spécialisé dans l'achat ou la vente des actifs par différents investisseurs. Cette désintermédiation a alors évolué pour aboutir en 2010 à la technologie financière qui s'intéresse à la désintermédiation du métier bancaire.

Dans le cas du Liban, qui se démarque par ses propres spécificités (politique, sociale, culturelle...) nous trouvons que ce pays aspire continuellement à se développer, mais est

---

<sup>1</sup> Site web qui permet aux utilisateurs de transférer l'argent en ligne ou via courriel

<sup>2</sup> <http://www.banque-credit.org/pages/titrisation.html>

constamment ralenti par les crises internes et externes qu'il subit. Au Liban, la technologie financière est fréquemment adoptée par les institutions financières et particulièrement par le secteur bancaire. Cependant, nous ne trouvons pas actuellement des compagnies spécifiques à ce domaine (FinTech). Nous remarquons davantage que les institutions financières tendent toujours à moderniser leurs modes de travail et à rester à jour, en achetant les nouveaux programmes, applications et technologies financiers<sup>3</sup>.

Alors nous avons choisi d'aborder ce thème parce que le secteur bancaire libanais est pionnier dans le monde arabe. Nous nous attarderons sur l'innovation et la réception de l'innovation au Liban malgré les risques et les instabilités politiques et régionales et son économie parallèle qui influent directement sur le développement de l'économie dans ce pays, et la faiblesse des systèmes de sécurité qui pose beaucoup de risques sur ce secteur.

Pourtant, le secteur bancaire au Liban est le pilier de l'économie libanaise. Les banques libanaises sont la pierre angulaire du système économique libanais et fournissent des efforts continus pour surmonter les menaces externes ainsi que les problèmes régionaux et politiques. Ces crises s'intensifient aujourd'hui vu la crise syrienne et ses répercussions sur le Liban, y compris l'implication du Hezbollah dans la guerre en Syrie, les réfugiés syriens au Liban, ainsi que la non-élection d'un président de la République durant deux ans et demi et l'extension de la guerre vers l'intérieur libanais.

Malgré ces crises, le secteur financier libanais reste le plus solide et le plus stable de tous les secteurs. Il demeure le secteur qui dynamise et qui soutient le reste des secteurs par les politiques entreprises jusque-là (comme la politique de prêts par exemple).

Le secteur bancaire libanais fait figure de pionnier dans les services bancaires : ceci est dû à sa réglementation qui lui a permis de bien acquérir les nouveaux services des secteurs bancaires d'autres pays et de les adapter.

En outre, l'offre de services dépend de la capacité des banques à acheter, à adapter et à lancer leurs services. Mais elle se soumet également aux législations de la Banque Centrale qui

---

<sup>3</sup> Association des banques au Liban, quatrième partie, activité et performance du secteur bancaire libanais durant l'année 2011 pp 94

incitent à la modernisation dans les secteurs bancaires. Toutefois, la demande de services dépend du comportement des clients, de leur attitude, de la confiance qu'ils accordent aux banques, et finalement du prix des services par rapport à leur salaire et à leur pouvoir d'achat. Nous mentionnerons également les politiques entreprises par la banque du Liban, comme la circulation massive de la monnaie à travers des paquets de motivation ou des plans de relance économique et non pas par le biais de ce que l'on appelle « la monnaie hélicoptère » (Hélicoptère money, pompage des liquidités d'une façon non structurée).

En effet, nous sommes constamment témoins de nouvelles innovations dans les services bancaires qui répondent directement aux besoins et aux nécessités des clients. Le secteur bancaire a multiplié ses réussites, en dépit de la situation instable du pays. Ce secteur a pu réaliser des taux de liquidité, des réserves, des dépôts et des prêts élevés. Ceci est dû aux clients optimistes d'une part et aux politiques et stratégies de marketing des banques d'autre part. En outre, le secteur bancaire tend, comme d'autres pays, à exploiter la technologie et les sources de développement afin d'assurer un monde sans argent liquide. D'ailleurs, la suppression de l'argent liquide commence à être une alternative inévitable pour certains pays, puisqu'elle réduit les risques d'une part et est apte à suivre pas à pas le cours et le rythme de la mondialisation et de l'évolution d'autre part.

Plus généralement, notre problématique vise à déterminer "L'impact de la Fintech dans la restructuration du secteur bancaire au Liban" et l'éventualité de la réussite de la FinTech au Liban. Plusieurs questions se posent : Les grandes entreprises s'intéressent-elles à l'utilisation et au développement de la FinTech ? Les banques libanaises sont-elles à la hauteur ou accumulent-elles un retard palpable en matière de FinTech ? Est-ce que l'évolution de la FinTech dépend de la politique libanaise qui bénéficie de son évolution ou de son retard à cause de la dimension informelle libanaise ?

Pour cela, nous avons abordé la méthodologie suivante : deux enquêtes, La première est un questionnaire destiné aux directeurs et employés des banques libanaises. La deuxième est une série d'entretiens ouverts destinée aux directeurs des grandes entreprises libanaises.

À travers notre étude, nous tenterons de savoir comment les banques libanaises ont-elles recours à la FinTech ; si elles répondent aux besoins de leur clientèle, et si l'intégration de la FinTech leur constitue une source de retombées positives. D'autre part, nous verrons l'attitude des directeurs des grandes entreprises libanaises face à la FinTech, vu que ces directeurs transmettent les services à leurs employés et clients.

### *Intérêt et problématique*

Dans cette thèse, nous avons choisi d'aborder le thème de l'innovation étant donné son intégration dans tous les secteurs et son rôle dans leur modernisation. Les pays accordent à l'innovation une importance majeure. Ils visent à multiplier leurs recherches dans ce domaine afin de retenir une panoplie d'informations, de visions et de besoins. Nous braquons la lumière sur les innovations des services dans le secteur bancaire et la modernisation qui l'a affecté. Grâce aux nouveaux services qui facilitent la vie des clients, ce secteur se développe et s'active.

Cependant, le développement rapide de ces innovations incite à l'interrogation **sur la relation entre la FinTech et la croissance économique au Liban**. De là, découlent des interrogations sur l'avenir de la monnaie et l'évolution de la cryptomonnaie et sur le développement de la FinTech au Liban face aux obstacles continus. La question de responsabilité vient aussi se poser : A qui incombe la responsabilité avec l'évolution de la FinTech ? La FinTech serait-elle une source pour faciliter les transactions, les contrôler et les réguler ou bien pour augmenter les problèmes et les crises et échapper aux lois et réglementations ? En traitant la situation du Liban et plus précisément celle des banques libanaises au niveau de la réception et de l'adaptation des innovations quelques questions s'ajoutent à notre réflexion première. Nous nous interrogeons sur la place des banques libanaises dans le développement de la FinTech, l'aboutissement du développement des modes de paiement et l'avenir de la monnaie au Liban. Nous désirons aussi savoir si les grandes entreprises libanaises acceptent la FinTech et si la FinTech aide à augmenter ou à limiter les dimensions informelles au Liban (s'il y a au Liban du shadow Banking ou de l'économie grise ou cachée). Si la réponse était positive, nous désirons voir si l'évolution de la FinTech aide à renforcer le contrôle et la régulation, ou si elle engendre des retombées négatives sur l'économie libanaise à cause des différents supports cachés de l'économie et de la politique. Alors la question serait de savoir si le système financier libanais a intérêt à développer la FinTech ? La réponse que nous apportons à travers

notre travail nuance cet intérêt et met en avant les risques d'une telle option, au regard des spécificités libanaises.

Comme le secteur bancaire au Liban est très efficace, notre attention s'y est automatiquement portée d'autant plus que nous vivons dans l'ère du numérique, de la technologie et de l'Internet. Cette ère s'est imposée à tous les secteurs, mais prend surtout de l'envergure dans le secteur bancaire. Nous avons choisi de traiter ce sujet en raison de l'activité des banques et de leur importance surtout par le grand nombre d'innovation de services. Nous espérons dissiper les craintes à l'égard du développement vertigineux de ces innovations qui laissent entrevoir un avenir meilleur d'une part, mais inquiétant d'autre part suite à ces innovations. Nous aborderons aussi la place du Liban vis-à-vis de l'innovation des services et les difficultés que le secteur bancaire rencontre, vu le risque que peuvent engendrer ces innovations, surtout à cause de l'absence de réglementation et de contrôle sur Internet protégeant les banques.

D'ailleurs, les banques libanaises sont restées stables malgré toutes les difficultés et les crises affectant le secteur bancaire. En dépit de tous les obstacles, ce secteur est resté stable, affermissant la confiance et développant la croissance économique qui se manifestera par un accroissement des demandes de crédits et des flux monétaires. Nous voyons alors l'émergence de grandes banques qui renforcent leur compétitivité au niveau local et international. Cependant, la banque qui innove prend des risques liés à l'instabilité du pays, et celle qui n'innove pas risque d'être reléguée en dernière position, et de la sorte diminuer sa compétitivité.

Cette image du développement du secteur bancaire permettra d'accroître la diversité des actionnaires et d'élargir le réseau des concessionnaires au niveau de la planification, de la mise en œuvre et de l'application, ce qui conduit à renforcer les capacités de ces secteurs et sa compétitivité. Il est alors évident de considérer que les innovations présentent des avantages puisqu'elles aboutissent au développement. Il serait alors nécessaire d'adopter des innovations afin de rattraper les pays avancés comme les États-Unis et les pays de l'Europe. Toutefois, ces innovations ne proviennent pas toujours des pays du Nord ; d'ailleurs, nous ne pouvons pas négliger les pays innovateurs, mais qui sont en cours de développement bien que la majorité des pays du Nord soient innovateurs. Négliger ces développements conduirait alors à creuser l'écart entre le Liban et les pays qui innovent et qui emploient fréquemment les innovations.



Survient alors la question de la place du Liban face à ces innovations.

Nous nous trouvons alors face à diverses questions : Quel est le futur des innovations financières ? Et quelles sont les limites qui empêchent les banques libanaises d'augmenter la réception de l'innovation financière et son adoption au Liban ? Quelles sont les craintes des banques libanaises concernant l'évolution de la FinTech ?

Pour ABRAHAM<sup>4</sup>, la concurrence entre les grandes banques est un moteur de l'innovation. L'innovation a un impact positif sur les banques : un accroissement des ventes, une hausse des chiffres d'affaires, une amélioration du positionnement stratégique, de la profitabilité et de la croissance. Elle assure la satisfaction aux clients actuels et attire de nouveaux clients. Les innovations peuvent aussi être liées à une nouvelle façon de s'adresser aux clients ou à un nouveau service, cela passe par une diminution des coûts de transaction, du temps et des distances, une meilleure liquidité des marchés. La collecte et la diffusion des informations deviennent de plus en plus intenses, efficaces et rapides.

Commençons par l'innovation des ATM (Automated teller machine) (guichet automatique), pour arriver à la génération suivante des services bancaires par paiements et virements en ligne par les téléphones mobiles intelligents, afin de se connecter à la banque. Les services bancaires sont toujours faits pour épargner aux clients la peine de se déplacer vers les banques pour effectuer les transactions, et pour augmenter les retombées positives des banques.

### ***Cadre théorique***

Notre travail trouve sa base théorique dans les courants évolutionnistes et institutionnalistes et met l'accent sur l'importance et le rôle de ces deux courants dans l'innovation, selon les études de l'économiste Joseph SCHUMPETER. Notre travail se base sur le courant institutionnaliste parce que notre recherche évoque les banques libanaises et leurs innovations qui se basent sur la coordination entre les différentes institutions : startups, banques centres de recherches, universités et l'État. Ce courant met en relief l'évolution régulière qui commence dans les institutions grâce à leurs travaux et à leurs méthodes d'intégrer la création

---

<sup>4</sup> Jean Paul ABRAHAM. « Innovation financière et croissance économique ». *Revue d'économie financière*. n°2, 1987. P. 69.

et les recherches. Cela aboutit à un environnement qui s'intéresse à une évolution en groupe, non individuelle et bien orientée. De plus, cette méthode donne un travail plus précis et plus intéressant puisqu'elle traite l'importance et la nécessité de l'innovation et de l'évolution largement. Il en découle que nous nous appuyons dans cette recherche sur les idées et les pensées de Joseph SCHUMPETER, un économiste avant-gardiste dont les idées modernes sont applicables à l'époque actuelle, surtout au Liban.

La thèse sera divisée en deux parties : la première partie explique les bases théoriques de notre travail, alors que la deuxième partie étudie le Liban et la FinTech.

Nos questionnaires auprès des directeurs et des responsables des banques au Liban cherchent à pointer les bénéfices et les difficultés dans les banques ainsi que sur leurs visions quant au développement de la FinTech au Liban. De plus, nous aurons des entretiens avec les directeurs des grandes entreprises libanaises, puisque ces derniers jouent un rôle important dans la transmission de la FinTech vers les employées et les clients, afin de recueillir leur avis au sujet de la FinTech au Liban. Nous procéderons à présenter la banque pionnière dans l'innovation des services entre les banques libanaises qui s'intéressent à l'innovation et à la modernisation du secteur bancaire : la banque Audi.

La croissance et l'évolution dans le monde reposent sur des racines qui encouragent et stimulent les individus et les entreprises à présenter des idées créatives, qui à leur tour contribuent à l'évolution. Les courants évolutionnistes et institutionnalistes sont des courants visant un changement qui aboutit à une vie meilleure, mais ils diffèrent par leur façon d'appliquer l'innovation. Cependant, les deux courants partagent la même vision sur le rôle et l'importance de l'innovation dans la croissance.

SCHUMPETER est le premier économiste à parler des différentes formes de l'innovation : innovation des produits, innovation des procédés, innovation des débouchés, innovations des matières premières et innovation organisationnelle.

Après les théories de SCHUMPETER, nous nous trouvons face à une nouvelle problématique soulevée par Julien VERCUEIL « Institutionnalisme et évolutionnisme sont-ils

complémentaires ? »<sup>5</sup> En fait, l'institutionnalisme et l'évolutionnisme ont les mêmes buts, mais ils diffèrent par les processus d'application et le point de départ. Il s'agit de deux courants d'une importance majeure parce qu'ils s'intéressent aux différentes méthodes de l'innovation, ce qui aboutit de manière directe au progrès. Nous croyons qu'ils sont complémentaires parce que chacun s'applique dans un milieu ou dans un secteur et y réussit, et l'autre courant réussit dans d'autres secteurs et d'autres milieux.

Par ailleurs, la mondialisation rend la FinTech de plus en plus évoluée et connue grâce à la facilité de la communication entre les pays. La nécessité de cette communication était la raison de l'instauration de normes internationales organisant les relations. Cet intérêt pour l'innovation apparaît surtout par l'expansion des marchés. Les pays ne se suffisent plus de recherches locales et nationales, ils s'associent à des recherches internationales qui couvrent une plus grande partie de clients et de marchés, ce qui résulte d'une innovation qui satisfait un public plus large.

La R&D est désormais une nécessité dans les pays et dans les entreprises ; la plupart des pays dépensent beaucoup d'argent sur les recherches ; les entreprises intègrent les recherches dans leurs innovations ; la R&D aide à multiplier les innovations par son aide et ses conseils et les universités lui accordent une importance grandissante.

Par conséquent, l'impact de l'innovation sur le marché est très important, il augmente la concurrence qui, à son tour, influe sur la capacité d'innovation qui se manifeste davantage dans le monde entier, ce qui améliore la performance d'un produit antérieur.

## **Difficultés rencontrées**

La collecte de données pour les derniers chapitres n'a pas été facile. Les banques étant en concurrence permanente, retirer des informations ou obtenir les données statistiques relève du secret professionnel (les banques, sous prétexte du secret bancaire, cachent leurs chiffres d'affaires et gardent

---

<sup>5</sup>Julien VERCUEIL. « Institutionnalisme et économie des conventions : recherches sur le positionnement méthodologique des théories », *Économies et Sociétés*, Série P.E., n°26, 10/1997.

quelques données secrètes de peur de la concurrence). C'est la raison pour laquelle, nous avons tenté d'augmenter le nombre de banques étudiées dans le but d'aboutir à des résultats exacts. Au sujet des informations et des statistiques sur les spécificités du Liban, nous n'avons pas trouvé des statistiques récentes, voire rencontré des difficultés à avoir les données statistiques. Pour cela, nous avons mené divers entretiens avec des acteurs qui ont enrichi notre thèse, et grâce à qui nous avons pu recueillir quelques informations, mais non officielles ni documentées. Ce manque de documentation et surtout d'études académiques est surtout apparent quant aux dimensions informelles, aux trafics illicites au Liban et aux supports non déclarés de son économie. De surcroit, les tabous relatifs aux équilibres socio-politiques et sécuritaires rendent impossible l'accès aux données et aux statistiques concernant certains partis politiques ou certaines personnes affiliées à des groupes politiques considérés comme organisations terroristes ou finançant le terrorisme. D'ailleurs, il nous a été très difficile de mener une enquête quant à la dimension informelle et la collecte des informations et des statistiques se heurtait à la loi de l'omerta. L'accès aux données était quasi impossible. Certaines personnes ont refusé de répondre à nos questions concernant l'économie cachée par peur pour leur sécurité surtout que le sujet est délicat et concerne tous les politiciens et les partis politiques. En outre, les personnes qui nous ont livré des informations ont préféré rester anonymes et ne pas être enregistrées ou filmées afin de ne pas garder de trace de notre conversation. D'ailleurs, la recherche de ces informations constitue un risque en soi-même vu que la dimension informelle touche des chefs de partis politiques et des personnalités publiques qui désirent taire leurs sources illégales de financement ou le rôle qu'elles jouent auprès du secteur bancaire.

Afin de connaître les résultats des innovations dans les services dans les banques libanaises, nous mènerons des questionnaires et des entretiens auprès directeurs des grandes entreprises libanaises et des directeurs et des responsables des banques au Liban, dans la plupart des régions libanaises, dans les villages et dans les villes, en nous servant de deux études, Nous notons ici le faible nombre de recherches consacrées à ce sujet au Liban, d'où la difficulté de recueillir certaines informations.

Notre travail analysera des informations qualitatives et quantitatives, insistera sur le rôle de la FinTech dans la satisfaction des utilisateurs, en analysant les obstacles et les clés du succès de la FinTech, ce qui aboutit à l'accroissement des retombées positives dans les banques ; évaluera les problèmes et les succès des pays ; et traitera les cas des banques libanaises. Nous chercherons à mettre en relief la situation réelle des innovations surtout au Liban ainsi que leurs effets sur la population, surtout les innovations financières et leur impact sur les profits des banques et leur budget. De plus nous nous intéressons au rôle de ces évolutions financières quant à l'augmentation du contrôle, en analysant si ce contrôle génère de la croissance économique, sinon s'il le serait à cause des autres dimensions cachées au Liban. Enfin, nous aborderons les craintes relatives à l'emploi illicite de ces évolutions et l'impact de cette évolution dans l'évolution et la croissance économique libanaise pour éliminer ou réduire la corruption et le gaspillage.

Nous partons de l'analyse globale à l'analyse partielle. Pour ce faire, nous présentons d'abord présenter la théorie schumpetérienne de l'innovation et de la croissance où nous présentons la doctrine de Joseph Schumpeter et de la destruction créatrice. Ensuite, nous nous arrêtons sur l'innovation financière et le rôle de l'Internet qui nous semble lui-même une innovation et un inducteur d'innovations et d'innovation des services surtout dans le secteur bancaire. Ainsi, le client entretient avec la banque, grâce à Internet, une relation quotidienne basée sur la confiance et l'attente de toute nouveauté. Ensuite, nous définissons la FinTech et le rôle des services financière dans la croissance et l'évolution. Lors de l'analyse partielle, au Liban nous évoquerons le développement de l'innovation financière et des services bancaires au Liban en parlant du rôle du secteur bancaire libanais dans l'économie libanaise. Nous

traiterons des innovations au Liban dans le secteur bancaire dans la banque pionnière dans la FinTech au Liban : Banque Audi.

Cette recherche se compose de deux parties : la première « **Croissance économique et technologie** » et la deuxième « **Les clés du succès de la FinTech sous les spécificités du Liban** ».

La première partie comporte deux chapitres : le premier définit la théorie schumpetérienne de l'innovation et de la croissance ; le deuxième introduit la FinTech : le nouveau levier de financement.

La deuxième partie comporte cinq chapitres. Dans le premier chapitre, nous essaierons de cerner la situation du Liban face à cette vague d'innovations : « Les spécificités du Liban ». Dans le deuxième chapitre, nous parlerons du développement des innovations financières par la FinTech au Liban. Puis nous analyserons le cas de la banque libanaise Audi, son développement et ses services. Dans le troisième chapitre, nous évoquons les dimensions informelles financières au Liban en abordant l'entrée des fonds déclarés et non déclarés, la faillite des banques Intra, Banque al Madina et la Banque Libano- Canadienne. Dans le quatrième chapitre nous présentons les approches de la banque du Liban aux niveaux politiques, socioéconomiques et stratégiques et nous parlons de là l'inclusion financière, du gaspillage, de la cybercriminalité et de la relation entre la Fintech, l'innovation et Schumpeter. De même nous examinons la relation entre la Fintech et les dimensions informelles. Dans le cinquième chapitre, l'étude empirique, nous conduirons des études plus précises en traitant des chiffres qui prouvent le développement continu du secteur bancaire, nous mènerons des entretiens et des statistiques et nous analyserons les résultats des entretiens.

Les services bancaires conduisent-ils à l'augmentation des profits des banques si l'on prend en considération les coûts de la publicité et de la formation à ces nouvelles innovations ? Notons que ces banques sont en développement perpétuel et que les coûts susmentionnés accompagnent toute adoption d'une innovation, et ce malgré la situation actuelle du Liban. D'ailleurs, dans la plupart des cas, ces innovations doivent être réexaminées afin de les adapter à la réalité et aux exigences locales.

Notre recherche est destinée à plusieurs banques libanaises qui font partie des banques Alfa, et cela à cause de la concurrence continue entre ces banques suite au lancement de nouveaux services. Nous ajouterons aussi d'autres banques pour voir la différence et les difficultés qui les empêchent d'innover. Les banques qui figureront dans notre étude sont les suivantes : Banque Audi, Société Générale de banque au Liban- SGBL, Blom Bank, Bank of Beirut, Banque Byblos, Bank Med, Fransabank, Banque Libano-Française, Crédit Libanais, BBAC, IBL Bank, Fenicia Bank et First national Bank.

Ces 13 banques avec certaines succursales dans différentes régions libanaises constituent un échantillon d'analyse du rôle des banques libanaises et de leurs capacités à lancer de nouveaux services et à suivre le développement technologique mondial.

De même, nous avons préparé 30 entretiens ouverts (directs) destinés aux directeurs des grandes entreprises libanaises, dans différents secteurs et différentes régions pour pouvoir collecter le maximum d'information, afin d'évaluer la capacité du succès de la FinTech au Liban pour analyser l'intérêt de l'utilisation des services et les normes qui affectent cette utilisation.

## **Première partie : Croissance économique et technologie**

Seul le terme « innovation » est récent. Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, on assiste à la naissance de nouveaux produits qui ont changé la vie des hommes. Commençons par l'innovation de la pile par Volta en 1800, puis celle de la locomotive et de la voie ferrée par George Stephenson en 1814. En 1829, Fizeau mesure la vitesse de la lumière. L'année 1845 voit la naissance du télégraphe de Morse, en 1867 Nobel découvre la Dynamite, en 1876 Bell innove le téléphone, en 1879 paraît l'ampoule électrique d'Edison, et en 1890 Clément Ader innove l'avion.... Ces produits qui n'étaient à leurs débuts que de simples idées ont révolutionné le monde et changé l'histoire. Nous retrouvons alors les paroles de George HERBERT : « L'histoire de l'humanité est l'histoire des idées ».

Ainsi, à partir de 1850, les inventions se sont intensifiées et la fréquence des innovations a atteint sa valeur maximale après 1900. L'innovation se manifestait dans tous les secteurs : mécanisation, transport, électricité, chimie et physique... mais la plupart des innovations étaient des innovations technologiques. Si les échanges entre divers pays et peuples se multiplient même en temps de crise et de déstabilisation, l'expansion de ces transactions connaît son optimum après la chute du mur de Berlin en 1989. Cette évolution n'est pas tellement nouvelle, elle est le cumul historique de l'innovation humaine et du progrès technique.

Dans une étude de l'indice mondial 2013 de l'OMPI<sup>6</sup>, sur le classement des 10 nations les plus innovantes en 2013, nous trouvons que les deux pays les plus innovants dans le monde sont : la Suisse qui occupait la première position en 2012, et la Suède en 2<sup>e</sup> position, puis viennent la Singapour, la Finlande, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, le Danemark, le Hong Kong (la Chine), l'Irlande, et les États-Unis d'Amérique<sup>7</sup>. Entre les années 2012 et 2013, la Suisse et

---

<sup>6</sup> Organisation mondiale de la propriété intellectuelle

<sup>7</sup> OMPI (Organisation mondiale de la propriété intellectuelle) Genève, 1 juillet 2013, PR/2013/743.



la Suède restent en premières places, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, les États-Unis et le Hong Kong ont progressé alors que la Finlande, le Singapour, le Danemark et l'Irlande ont régressé. En 2015, la Suède reste en tête du classement.

L'innovation est la clé du progrès, elle n'est pas récente, mais elle est devenue de plus en plus formelle de nos jours. Elle est le résultat des études, recherches, idées et parfois des imaginations ou d'un certain déficit, elle est le symbole de l'évolution et le module qui mesure son niveau dans les différents pays.

L'évolution de l'innovation lui est intrinsèque ; c'est la manière d'accumuler les connaissances. Cette méthode peut être fermée (spécifique aux centres de recherches), collaborative (comme son nom l'indique, faite de collaborations avec différents partis), et ouverte (plus générale et donne l'opportunité à plusieurs individus de participer à l'innovation). Joseph SCHUMPETER est le premier économiste à donner plusieurs catégories de l'innovation : innovation des produits, innovation des procédés, innovation des débouchés, innovations des matières premières et innovation organisationnelle. Ses travaux qui accordent une grande importance à l'innovation, selon lui l'innovation est le moteur de la croissance.

La concurrence s'accroît et les innovations se multiplient. Elles récoltent, premièrement, le résultat du succès, deuxièmement, le début d'une nouvelle innovation, troisièmement les bénéfices aux utilisateurs et quatrièmement les profits et les retombées positives.

Ainsi, selon Joseph SCHUMPETER : « Le profit est le produit de la combinaison nouvelle »<sup>8</sup>. SCHUMPETER atteste que l'innovation brise la routine, il insiste sur sa présence pour assurer la continuité et la réussite du circuit économique. Sans innovation, pas d'entrepreneurs et pas de créations qui donnent à l'économie le changement et le renouvellement, sans lesquels elle serait stationnaire. Cela affirme que l'innovation est un facteur fondamental dans l'évolution économique.

Schumpeter attribue au capitalisme un rôle très important dans la liberté de création et étudie le rôle des entrepreneurs en le considérant comme la clé de la croissance. Il traite de la

---

<sup>8</sup> Joseph SCHUMPETER. *Théorie de l'évolution économique*, (livre électronique) 2002, p. 109.

création-destruction en comparant l'innovation et l'innovateur aux grappes et aux essais. Aussi parle-t-il de statique et de dynamique en affirmant l'importance de la dynamique, qui est la combinaison nouvelle et qui vit dans une économie capitaliste.

Pour le courant évolutionniste l'innovation commence par un individu innovateur (travail individuel) alors que pour le courant institutionnaliste l'évolution et l'innovation commencent par les institutions. Cependant, les deux courants partagent la même vision sur le rôle et l'importance de l'innovation dans la croissance.

La mondialisation perfectionne l'innovation et lui offre une plus large envergure grâce à la facilité de la communication entre les pays. La nécessité de cette communication était la raison de l'instauration de normes internationales (telles AFNOR, ISO ...) organisant les relations entre les pays et les producteurs. Cet intérêt pour l'innovation apparaît surtout par l'expansion des marchés.

Nous sommes alors aujourd'hui dans « l'époque l'Internet », parce que cette innovation a subi/créé plusieurs innovations qui envahissent notre monde et entrent dans notre quotidien.

Les innovations dans l'Internet ne cessent de progresser. Ces innovations engendrent des changements dans le mode de communication et de travail. L'Internet nous assure un monde plein de connaissances et d'informations qui ouvrent les individus à tout, et le coût de ces informations devient négligeable, ce qui élimine l'ambiguïté.

L'Internet est le réseau des réseaux, il a mérité ce nom parce qu'il couvre le globe terrestre et qu'il progresse d'une manière très rapide. Les innovations dans l'Internet nous surprennent et nous assurent de plus en plus une satisfaction qui ne sera jamais assouvie à cause du comportement des individus qui tendent vers l'utopie de la vie. Cette insatisfaction provoque une chaîne d'innovation qui a un point de départ, mais qui n'a pas de fin.

L'Internet et l'innovation sont en relation réciproque : le premier (Internet) est une innovation, et l'innovation entre dans l'Internet de manière continue. Ajoutons qu'Internet est au départ une innovation de services et qu'elle à la base de nombreuses innovations de services.

HOWELLS et TETHER classent les services en quatre groupes : « les services ayant trait principalement à des biens (comme le transport et la logistique), les services liés à

l'information (comme les centres d'appel), les services fondés sur le savoir, et les services ayant trait à la personne (comme les soins de santé). »<sup>9</sup>

On constate de la sorte que les recherches occupent une place importante dans les universités qui commencent à considérer l'innovation comme un facteur essentiel du progrès. Ainsi, les universités participent à des compétitions internationales. Cela permet aux étudiants de changer leurs visions et de s'ouvrir à un monde plus large dont les distances se rétrécissent.

Selon Richard NELSON : « la large conceptualisation de l'innovation que nous avons adoptée nous oblige à considérer d'autres acteurs que ceux relatifs à la recherche et au développement »<sup>10</sup>.

Ainsi, ce service rend possible la mondialisation financière qui pousse ce secteur à innover davantage et à créer des institutions et des communautés internationales qui engendrent du profit et établissent des normes internationales. Ces normes dessinent le processus de travail et déterminent les rôles et les responsabilités. La mondialisation financière assure de la sorte un environnement convenable aux innovations financières. L'innovation technologique est très connue tandis que le succès de cette innovation technologique masque l'innovation des services. De la sorte, l'évolution dans le secteur bancaire rend les banques de plus en plus fortes et leur permet d'acquérir plus de clients grâce à la FinTech.

La FinTech est un secteur récemment créé, il signifie la combinaison de la technologie, de l'innovation, et de l'évolution dans le secteur financier. Ce secteur englobe les startups qui cherchent à évoluer et à augmenter l'innovation et la technologie dans le secteur financier. La FinTech est très active aujourd'hui grâce à l'évolution de la mondialisation et de l'Internet qui ont permis aux services financiers de se développer davantage. Ajoutons que ces startups contribuent à l'évolution du secteur financier qui à son tour contribue à la croissance économique, grâce aux innovations financières qui activent le secteur financier et lui permettent une ouverture au monde pour recevoir et appliquer la plupart des innovations. Il est très important de mentionner le rôle important que joue le « Crowdfunding » ou financement

---

<sup>9</sup> OCDE. Manuel d'Oslo, principe directeurs pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation. 3e édition. 2005, p. 45.

<sup>10</sup> Richard NELSON, National Innovation Systems: a Comparative Analysis. 1993, Oxford University Press. Oxford. p.5

participatif, qui cumule les efforts de ceux qui veulent investir, ce qui contribue davantage à la croissance et au progrès économique.

Ainsi, l'évolution de la FinTech est très encouragée par les consommateurs pour la facilité de l'utilisation des innovations qu'elle offre et la réduction des coûts de ses services.

Cette partie sera constituée de deux chapitres.

Le premier chapitre : la théorie de la croissance schumpetérienne. Il comporte deux sections : la doctrine économique de Schumpeter et la croissance par l'innovation financière.

Le deuxième chapitre : FinTech, le nouveau levier de financement. Il comporte trois sections, les services financiers, le développement de la FinTech et l'évolution des acteurs de l'innovation dans le monde.

## **Chapitre 1 : Théorie schumpetérienne de l'innovation et de la croissance**

La mondialisation et l'évolution continue de la technologie ont changé le cours des événements et la manière de les traiter, et ont ainsi pu transformer le monde. Ces changements ont touché tous les secteurs et tous les pays, d'où des conséquences équivoques : des avantages pour certains pays et des inconvénients pour d'autres (que nous aborderons dans les parties qui suivent).

En ce qui est des avantages, la mondialisation a offert aux pays la chance de se développer et d'exploiter de nouvelles innovations. De plus, elle a contribué à l'ouverture des frontières dans le but d'échanger toute sorte d'informations, d'expériences et de bénéfices entre les pays. La technologie, quant à elle, a bouleversé les relations entre les pays, et les a améliorées. Ainsi, lorsqu'un développement technologique touche un pays, il en touchera automatiquement bien d'autres.

Ce chapitre est composé de deux sections : dans la première, nous traitons l'importance des travaux de Schumpeter. C'est l'auteur le plus célèbre de l'évolutionnisme, le pionnier de l'innovation, celui qui a accordé la responsabilité de l'évolution à l'innovation, en affirmant que le capitalisme est le système économique qui rend l'innovation abondante, en éclairant l'importance de l'innovation et son rôle dans la croissance. Nous évoquerons sa doctrine économique, sa théorie de l'évolution et son concept de destruction-créatrice, ainsi que son concept de la banque et des banquiers. De plus nous parlerons de l'innovation ouverte et son rôle dans l'évolution de la méthode de recherche et de l'innovation. Et nous détaillerons le processus de destruction-créatrice en le reliant au secteur bancaire et à l'évolution financière.

Nous expliquons aussi l'importance et le rôle de deux courants évolutionniste et institutionnaliste. Notre travail se base sur le courant institutionnaliste. Ce courant met en relief l'évolution régulière qui commence à partir des institutions avec leurs méthodes d'intégrer la création et les recherches, cela aboutit à un environnement qui s'intéresse à une évolution en groupe, non individuelle.

Dans la deuxième section, nous parlerons de la croissance par l'innovation financière comme introduction à la technologie financière (FinTech). En outre, nous nous intéressons à

l'innovation majeure de ce siècle, « Internet » qui couvre le monde entier par ses réseaux omniprésents, touchant à chaque secteur et à chaque travail et s'imposant comme le moyen le plus facile de communiquer avec autrui. Nous nous attarderons sur son rôle dans l'évolution de l'innovation financière qui rend le secteur financier universel en appliquant presque les mêmes lois et en utilisant les mêmes innovations les plus récentes comme base des nouvelles innovations dans le secteur bancaire. Ceci contribue à la croissance et à l'évolution du secteur financier et de l'économie.

Nous tenterons d'élucider la relation entre l'innovation et la croissance, en soulignant la théorie de la croissance endogène.

## Section 1 : La doctrine économique de Joseph A. SCHUMPETER

Joseph SCHUMPETER<sup>11</sup> est l'économiste célèbre pour ses travaux accordant une grande importance à l'innovation. Il est appelé le père de l'innovation. Pour lui, l'innovation est le moteur de la croissance. Ainsi Joseph SCHUMPETER, définit l'innovation en « la distinguant de l'invention. Si l'invention est la découverte de nouvelles connaissances scientifiques et techniques, l'innovation modifie la fonction de production en introduisant de nouveaux procédés techniques, de nouveaux produits, de nouvelles sources de matières premières, de nouveaux débouchés et de nouvelles formes d'organisation industrielle.<sup>12</sup> »<sup>13</sup>

Joseph SCHUMPETER, arrive à distinguer à ce titre 5 catégories d'innovations :

- innovation de produits (fabrication d'un bien nouveau) ;
- innovation de procédés (réalisation d'une nouvelle organisation) ;
- innovation de débouchés (ouverture d'un nouveau débouché) ;
- innovation de matières premières (source nouvelle de matière première) ;
- innovation organisationnelle (nouvelle organisation du travail).

Nous estimons que l'innovation des procédés est à la base de l'innovation technologique dans le secteur bancaire. Puisque L'innovation des procédés est l'innovation des méthodes ou des techniques de travail dans la production. Nous avons à ce titre l'exemple de la mécanisation qui facilite la méthode de production et épargne le temps. De plus, elle augmente la productivité et permet une réduction du nombre d'employés. C'est le cas des grandes usines qui se sont développées (mécanisation) et fabriquent des produits finaux seulement en introduisant les matières premières ou des manières d'agir. Et aujourd'hui c'est le cas des banques qui

---

<sup>11</sup> Joseph Alois SCHUMPETER, né en 1883 et mort en 1950. Il est un économiste autrichien hétérodoxe, qui a développé plusieurs théories. SCHUMPETER est considéré comme l'économiste de l'effervescence, celui qui a encouragé le capitalisme. Il a affirmé que ce dernier est fondamental dans le progrès et l'évolution. Il a précisé l'importance de l'innovation et son rôle dans la croissance économique, social et culturel, et encore du rôle de l'entrepreneur qu'il considère comme la clé de la croissance. Il a comparé l'innovation et l'innovateur aux grappes et aux essais, et a relaté la création-destruction. SCHUMPETER est le premier économiste à adopter la théorie de la croissance sur la longue période.

<sup>12</sup> Nous développerons ceci ultérieurement.

<sup>13</sup> <https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-00573686/document>

s'intéressent beaucoup à entrer ce genre de l'innovation, comme le mobile Banking et les nouvelles méthodes de paiement.

### 1.1. Théorie de l'innovation selon SCHUMPETER

Joseph SCHUMPETER attribue au capitalisme un rôle très important dans la création et l'innovation. Il affirme que le capitalisme donne la liberté de penser et de créer, et pour lui, l'innovation stimule la croissance et l'évolution surtout dans les entreprises qui travaillent dur pour rester vivantes sur le marché, d'où le concept de « destruction-créatrice ». De plus, il parle de statique et de dynamique. Le statique est un état de routine, c'est l'ensemble des opérations qui se déroulent dans les voies accoutumées<sup>14</sup>, elle est le comité vivant sous un régime d'économie fermée et non capitaliste<sup>15</sup>, tandis que la dynamique est à son avis la combinaison nouvelle des facteurs de la production qui à son tour aide à l'évolution. Elle est vivante dans une économie capitaliste qui aide à sortir du schéma abstrait du circuit.

Ainsi, l'approche de Schumpeter ne serait pas assimilée à une approche essentiellement évolutionniste, mais plutôt à une variante originale de la tradition institutionnaliste<sup>16</sup>

SCHUMPETER a défini l'entreprise comme « une institution c'est-à-dire un ensemble stable et organisé d'éléments et de relations, formé en vue d'accomplir l'œuvre de production »<sup>17</sup>. Il a parlé de la théorie de l'entreprise et de l'entrepreneur en accordant un rôle très important à l'entrepreneur qui est le pivot et qui dirige et crée les goûts et le besoin du consommateur<sup>18</sup> SCHUMPETER a attribué au capitalisme un rôle très important dans la liberté de création et il a étudié le rôle des entrepreneurs en le considérant comme la clé de la croissance. Il a parlé de la destruction-créatrice en comparant l'innovation et l'innovateur aux grappes et aux essaims. Aussi il a parlé de statique et de dynamique en affirmant l'importance de la dynamique, qui est la combinaison nouvelle et qui vit dans une économie capitaliste.

---

<sup>14</sup> Joseph SCHUMPETER. *Théorie ... op. cit.* p.133.

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 167

<sup>16</sup> Richard ARENA et Nathalie LAZARIC « La théorie évolutionniste du changement économique de Nelson et Winter, une analyse économique rétrospective ». *Revue économique*. vol.54, n.2. mars 2003. p 336.

<sup>17</sup> Laurie BOUSSAGUET, Sophie JAQUOT, Pauline RAVINET. *Dictionnaire des politiques publiques*, 3e édition actualisée et augmentée, [livre électronique] Paris : Presses de Sciences, 2010.disponible sous le lien [www.cairn.info/dictionnaire-des-politiques-publiques--9782724611755.htm](http://www.cairn.info/dictionnaire-des-politiques-publiques--9782724611755.htm). p.74.

<sup>18</sup> Joseph SCHUMPETER. *Théorie...op. cit.*, p. 73.



### **1.1.1. SCHUMPETER et l'innovation :**

SCHUMPETER (1942) accorde une grande importance à l'innovation qui est un agent principal de progrès et de croissance. L'innovation engendre le renouvellement et brise la routine dans les cycles économiques. SCHUMPETER a distingué cinq types de l'innovation déjà cités antérieurement. Il refuse de séparer l'initiative capitaliste et le progrès technique en tant que causes de l'innovation et du développement de la production. Il s'agit pour lui là essentiellement d'une seule et même entité, ou encore, si l'on préfère, le premier a été la force propulsive du second.<sup>19</sup>

### **1.1.2. SCHUMPETER et le capitalisme :**

Le capitalisme signifie que chaque personne a le droit d'investir et de faire son propre travail et d'en profiter. Selon SCHUMPETER (1942) « le capitalisme, constitue de par sa nature, un type ou une méthode de transformation économique et non seulement il n'est jamais stationnaire, mais il ne pourrait jamais le devenir »<sup>20</sup>. Ce système économique encourage l'innovation qui crée des monopoles et concurrence les autres. L'entrepreneur dans le capitalisme peut investir dans le domaine qu'il veut, en construisant une entreprise par ses propres capitaux, pour traduire ses idées ou ses visions pour le futur. Schumpeter a encouragé le capitalisme qui donne lieu, à son avis, à une politique d'expansion. SCHUMPETER affirme que le rôle du capitalisme dans l'évolution est possible grâce à la liberté qu'il accorde : l'on peut faire et de dire ce qu'on pense et prendre une part du marché, ou exercer un monopole. Cela pousse les autres à développer ces innovations ou à lancer de nouvelles innovations qui concurrencent la précédente. Il explique que les guerres, les révolutions et la population constituent des conditions de changement et non des causes premières<sup>21</sup>. SCHUMPETER écrit que la fin de capitalisme est l'effondrement.

---

<sup>20</sup> Joseph SCHUMPETER. *Capitalisme, Socialisme et Démocratie*, p 93 [livre électronique] disponible sous le lien [www.capitalisme\\_socialisme1.pdf](http://www.capitalisme_socialisme1.pdf)

<sup>19</sup> Idem

### 1.1.3. SCHUMPETER et l'entrepreneuriat :

SCHUMPETER a assigné un rôle important à l'entrepreneur innovateur, qui innove et rompt la routine. Il en donne 4 formes : le fabricant- commerçant, le capitaine d'industrie, le directeur et le fondateur. Selon SCHUMPETER<sup>22</sup> : « Nous avons vu que le rôle de l'entrepreneur consiste à réformer ou à révolutionner la routine de production en exploitant une invention ou, plus généralement, une possibilité technique inédite. » L'entrepreneur innovateur est la personne qui travaille avec l'incertitude et le risque l'échec ; il fait un changement et crée de nouvelles idées qui changent les modes de vie et parfois provoquent un changement radical. Ces entreprises établissent le monopole de leur innovation jusqu'à ce qu'une autre innovation domine et détienne un monopole temporaire. Selon ROSENBERG : « la décision d'innover se prend souvent dans un climat de grande incertitude »<sup>23</sup>

### 1.1.4. SCHUMPETER et la destruction-créatrice :

Cette partie porte sur les idées de Schumpeter sur les innovations et la destruction créatrice. En effet, Schumpeter a dépassé son époque, puisque nous témoignons aujourd'hui de l'émergence de startups et d'institutions qui concluent des partenariats avec les banques, ce qui rend la destruction de leurs services une création d'un autre. Ceci est devenu primordial au bon fonctionnement du capitalisme qui domine le monde<sup>24</sup>.

Selon Odile LAKOMSKI LAGUERRE : « Ses idées redeviennent à la mode, comme en témoignent la profusion d'articles qui lui ont été consacrés et les nombreuses références dont peuvent faire l'objet et concepts, désormais célèbres, d'innovation, d'entrepreneur ou même encore de "destruction créatrice". »<sup>25</sup>

Le capitalisme schumpétérien est défini avant tout par l'existence d'un système bancaire de crédit qui assure le financement de l'innovation. Dans son livre *Capitalisme, socialisme et démocratie*, publié la première fois en 1942, Schumpeter dépasse largement les questions purement économiques pour réfléchir sur les aspects institutionnels, sociologiques et politiques

---

<sup>22</sup> *Ibid.* p. 144.

<sup>23</sup> Manuel d'Oslo, *op. cit.*, p. 39.

<sup>24</sup> Marine RABREAU. « Shadow banking : tout comprendre sur la finance de l'ombre » *Le figaro*. le 25/08/2015

<sup>25</sup> Odile LAKOMSKI-LAGUERRE, « Introduction à Schumpeter », *L'Économie politique* 2006/1 (no 29), p. 82-98. DOI 10.3917/leco.029.0082

du capitalisme et mettre en évidence l'influence de ces facteurs sur le fonctionnement de l'économie à long terme. Il s'agit donc, pour Schumpeter, de construire une nouvelle théorie économique, dynamique, qui serait capable d'expliquer aussi bien les mouvements cycliques et les transformations du capitalisme que ses périodes plus calmes de tendance vers l'équilibre.<sup>26</sup>

Selon Odile LAKOMSKI-LAGUERRE, l'économie devrait nécessairement contenir une force susceptible de rompre avec les équilibres établis, d'imposer des transformations radicales et durables et de créer des surplus de valeur<sup>27</sup>.

Dans son livre *Théorie de la monnaie et de la banque*, SCHUMPETER développe une conception originale de la monnaie, plutôt novatrice pour l'époque, qui repose sur un concept essentiel : la comptabilité sociale. À travers cette institution centrale, deux notions constitutives de la monnaie sont introduites : l'unité de compte et la créance. Tous les agents économiques se trouvent ainsi reliés dans le cadre d'un réseau de paiements. C'est là que réside, selon Schumpeter, le caractère de la monnaie comme institution sociale. Au centre de cette comptabilité se tient le système bancaire, dont la fonction essentielle est de mettre à la disposition des individus des créances généralement acceptées dans le commerce des marchandises. Par conséquent, le capitalisme n'est pas réductible au marché et la définition de Schumpeter inclut également l'existence d'institutions monétaires chargées d'organiser les paiements. Cette organisation est nécessairement centralisée : à un premier niveau, les banques commerciales centralisent, par la tenue des comptes courants, les créances et les dettes des unités économiques individuelles, tandis que la banque centrale représente la clé de voûte de ce système, en centralisant les comptes des banques de second rang<sup>28</sup>.

Selon SCHUMPETER les innovations surviennent par « grappes » ou « essaims ». Les grappes pour les innovations et l'essaim pour les innovateurs. Pour lui, chaque innovation ouvre la porte à plusieurs autres innovations qui se relient à la précédente et éclairent le chemin de l'innovateur dans ses innovations. SCHUMPETER a relié l'innovation et le progrès à la « destruction-créatrice ». Il a développé ses premières théories de la croissance à long terme.

---

<sup>26</sup>Idem

<sup>27</sup> Idem

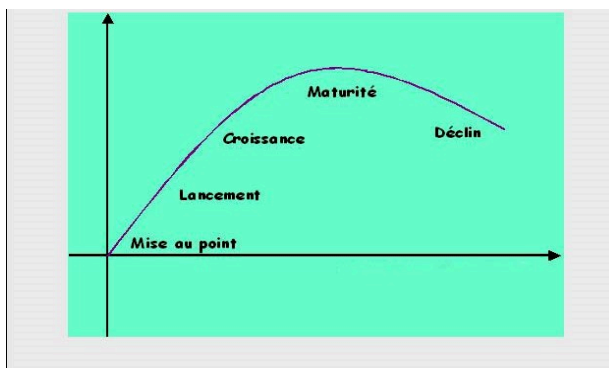
<sup>28</sup> Idem

La « destruction-créatrice » explique le cycle économique qui est le cycle de vie d'un produit innové :

- L'innovation commence par le lancement et connaît un grand succès, une progression, une croissance et une expansion dans le marché.
- Ensuite cette innovation réalise des profits (maturité), puis devient faible à cause de nouvelles innovations.
- La dépression arrive alors et le déclin prend place et l'innovation disparaît peu à peu.
- Puis une autre innovation se crée et remplace l'innovation précédente.

Nous détaillerons par la suite ce processus en le reliant au secteur bancaire. Ce cycle apparaît dans le graphe ci-dessous :

**Graphe 1: Cycle de vie d'un produit**



Source : portail du marketing stratégique. Le cycle de vie d'un produit. Marketing-strategique.com consulté en février 2016

SCHUMPETER a expliqué la destruction-créatrice en donnant des exemples de l'évolution : « ... de l'agriculture jusqu'à l'agriculture mécanisée. Et du four à charbon de bois jusqu'à nos hauts fourneaux contemporains... et l'histoire des transports depuis la diligence jusqu'à l'avion.... Si l'on me passe cette expression biologique qui révolutionne incessamment de l'intérieur la structure économique en détruisant continuellement ses éléments vieux et en créant continuellement des éléments neufs. »<sup>29</sup> Joseph SCHUMPETER a expliqué la croissance économique par les cycles de longue durée dans son livre : *Capitalisme, Socialisme et*

---

<sup>29</sup> Joseph SCHUMPETER. *Capitalisme*, op. cit., pp 77-93

*Démocratie* en la nommant vague à longue durée. En outre, il détaille l'explication des cycles et même les cycles de Kondratieff dans *Business Cycles*.<sup>30</sup>

**Tableau 1: Les cycles longs chez N. D. KONDRATIEFF<sup>31</sup>**

• 1 <sup>er</sup> cycle long :	— Expansion longue : 1789-90 – 1810-17	— Dépression longue : 1810-17 – 1844-51
• 2 <sup>e</sup> cycle long :	— Expansion longue : 1844-51 – 1870-75	— Dépression longue : 1870-75 – 1890-96
• 3 <sup>e</sup> cycle long :	— Expansion longue : 1890-96 – 1914-20	— Dépression longue : 1914-20 – ?

KONDRATIEV	Prospérité	Récession	Dépression	Reprise
Révolution industrielle (1787-1842)	(1787-1800)	(1801-1813)	(1814-1827)	(1828-1842)
Bourgeois (1843-1897)	(1843-1857)	(1858-1869)	(1870-1884-5)	(1870-1897)
Néomercantiliste (1898- ?)	(1898-1911)	(1912-1924-5)	(1926-1939)	?

Source : XIV<sup>e</sup> Colloque de l'Association Charles Gide pour l'étude de la pensée économique (Nice, 7-9 juin 2012) Jean-Pierre POTIER (TRIANGLE – Université Lumière-Lyon 2).

Joseph SCHUMPETER adopte le cycle de KONDRATIEV qui est un cycle économique long de 40 à 60 ans, qu'il met en évidence en 1926. Kondratiev a affirmé ce cycle par l'étude de différentes révolutions passées, comme la Révolution industrielle de 1787 à 1842, ainsi que d'autres cycles longs. SCHUMPETER approuve ce cycle parce qu'il est démontré que les innovations se diffusent en grappe. La théorie de « destruction créatrice » explique que

<sup>30</sup>Joseph SCHUMPETER, *Business cycle*, 1939 [livre électronique] disponible sous le lien : [http://classiques.uqac.ca/classiques/Schumpeter\\_joseph/business\\_cycles/schumpeter\\_business\\_cycles.pdf](http://classiques.uqac.ca/classiques/Schumpeter_joseph/business_cycles/schumpeter_business_cycles.pdf)

<sup>31</sup> Joseph SCHUMPETER, *Capitalisme...*, op. cit., p77.

les innovations qui viennent détruisent les innovations précédentes, qui se détruisent encore avec la création d'autres innovations.

Pour SCHUMPETER, « la pratique capitaliste convertit l'unité de monnaie en un instrument de calcul rationnel des coûts et des profits<sup>32</sup>», de plus, « le capitalisme est viable et même bienfaisant. »<sup>33</sup> Bien que SCHUMPETER soit partisan du capitalisme, il s'interroge si le capitalisme peut survivre. Et la réponse était directe : NON<sup>34</sup>. Pour lui, cette réponse ouvre plusieurs portes de questions basées sur le futur.<sup>35</sup> Pour SCHUMPETER, le secteur bancaire contribue à l'évolution et à l'innovation.

### **1.1.5. Le concept des banques et des banquiers selon Schumpeter**

Cette partie porte sur les idées de Schumpeter sur les innovations et la destruction créatrice.

La théorie initiale du développement, SCHUMPETER atteste que le banquier est un protagoniste important, mais qu'il n'innove pas : il n'est pas l'entrepreneur dynamique qui imagine et met en œuvre de nouvelles combinaisons. Son rôle se limite à financer et à procurer des ressources à l'entrepreneur en les soustrayant à d'autres agents économiques. Il doit donc prendre des risques. »<sup>36</sup> Cependant, Jean-Paul ABRAHAM<sup>37</sup>, voit que Schumpeter ne se demande pas comment le banquier essaie de trouver des combinaisons nouvelles pour réduire les coûts ou diminuer, partager ou transférer les risques, ce qui constitue la quintessence d'un grand nombre d'innovations financières récentes.<sup>38</sup> Pour SCHUMPETER, le secteur bancaire contribue à l'évolution et à l'innovation. Dans *Théorie de l'évolution économique*, il accorde un rôle majeur au crédit expliquant qu'il peut sortir du circuit selon 2 fonctions : la combinaison nouvelle (entreprise), et la création de pouvoir d'achat (banque). Il ajoute que la monnaie, le crédit et la banque occupent une place centrale dans la théorie économique<sup>39</sup>. De surcroît, le

---

<sup>32</sup> Joseph SCHUMPETER. *Capitalisme...*, op.cit. p.135

<sup>33</sup> Joseph SCHUMPETER. *Théorie ...*, op. cit., 159.

<sup>34</sup> Joseph SCHUMPETER. *Capitalisme...*, op.cit. p.71

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 174

<sup>36</sup> Jean Paul ABRAHAM. « Innovation financière et croissance économique ». *Revue d'économie financière*. n°2, 1987. P. 69.

<sup>37</sup> Professeur d'économie financière, faculté universitaire Notre-Dame de la paix de Mamur.

<sup>38</sup> *Idem*

<sup>39</sup> Joseph SCHUMPETER. *Théorie...op. cit.*, p. 94.

crédit aide l'entrepreneur à évoluer par ses innovations parce qu'il n'a pas les moyens nécessaires, et sans le crédit il ne peut créer idées et innovations nouvelles. Quant à la théorie du profit et de l'intérêt, il estime que le profit est le produit de la combinaison nouvelle et une partie de la théorie de l'évolution<sup>40</sup>. Selon Schumpeter l'intérêt ne peut découler que du profit<sup>41</sup> : pendant l'état de dépression la combinaison nouvelle s'épuise et l'intérêt diminue ainsi que le profit. Cela indique l'importance du capital qui ouvre les portes à un état dynamique, et l'économie capitaliste qui encourage et aide à l'évolution. Au sujet de l'offre et de la demande dans la banque, SCHUMPETER affirme que l'offre est limitée pour des raisons qui tiennent au mécanisme de la banque et du crédit, et que la demande provient du nombre illimité des combinaisons nouvelles réalisables a un moment donné<sup>42</sup>.

### **Schumpeter 1 et Schumpeter 2**

ABRAHAM (1987) s'est basé dans cette étude<sup>43</sup> sur les travaux de FREEMAN, CLARK et SOETE (1982) qui ont établi une comparaison, dans cette étude de l'endogénéité, entre SCHUMPETER 1 et SCHUMPETER 2 « SCHUMPETER 1 de la théorie du développement (1934) et SCHUMPETER 2 de capitalisme socialisme et démocratie (1943). Leur analyse est présentée dans cette figure.

---

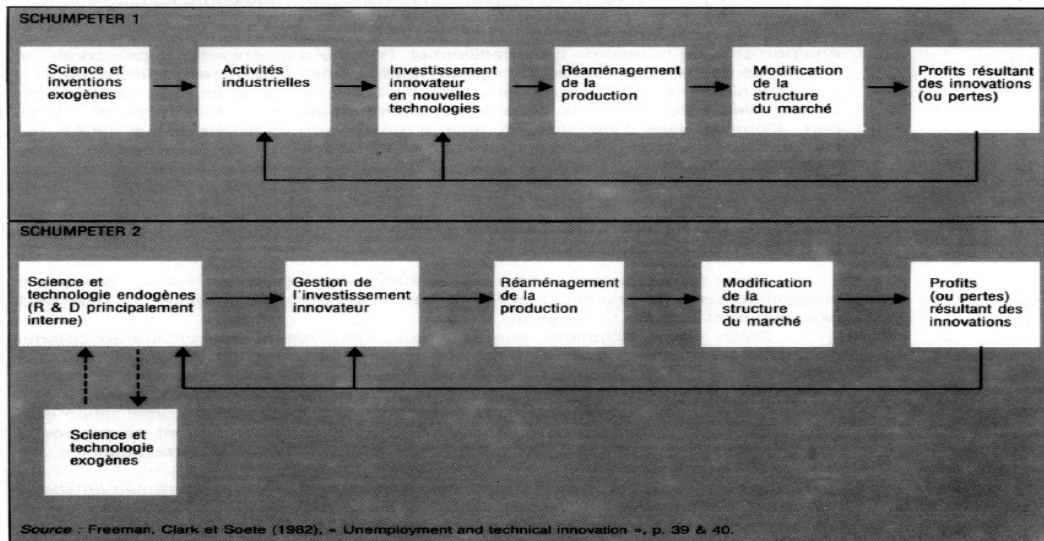
<sup>40</sup> *Ibid.* p 109

<sup>41</sup> *Ibid.* p 140

<sup>42</sup> *Ibid.* p. 148

<sup>43</sup> Jean Paul ABRAHAM. *op. cit.*, .74

Figure 2: Présentation schématique du processus d'innovation



Source : Jean Paul ABRAHAM. « Innovation financière et croissance économique ». *Revue d'économie financière*. N°2, 1987. P.75

Cette figure nous montre que l'innovation financière n'est pas récente et que l'échange entre la science et la technologie endogène et la science et la technologie exogène est très important. Dans le croquis de SCHUMPETER 1, la nature exogène seule entre dans l'innovation et évolue dans un processus normal qui commence par l'activité de l'industrie et l'investissement de l'innovateur pour arriver au résultat, mais nous voyons que le retour de profit ou de perte des innovations revient à l'activité industrielle et à l'investissement innovateur en nouvelle technologie.

Par contre, dans le croquis de SCHUMPETER 2, la progression de la science et technologie endogène et la R&D échangent des informations avec la science et la technologie exogènes et passent par la gestion de l'investissement innovateur puis le réaménagement de la production puis la modification de la structure du marché et finit par les profits ou les pertes (résultats des innovations). Ces résultats retournent non seulement vers la gestion de l'investissement de l'innovateur, mais encore vers la science et technologie endogènes. Cette étape, très importante, réalise la gestion pour les innovateurs et leurs investissements et s'avère bénéfique à la R&D qui se développe selon le résultat. C'est ainsi que le capitalisme permet de



créer l'initiative endogène en plus de l'interaction avec les sciences exogènes, d'où l'importance de son rôle.

Faiz et Camal GALLOUJ traitent de l'innovation de la gestion, qui entre dans la gestion financière, juridique et dans les compagnies d'assurance (comme une innovation de la méthode d'analyse des risques, des innovations de gestion des ressources humaines)<sup>44</sup>..., en passant par le réaménagement de la production et la modification de la structure du marché pour arriver au profit ou à la perte de l'innovation. Le retour du profit ou de la perte revient à la R&D et à la gestion de l'investissement de l'innovateur qui enrichit les informations. En somme, l'effet de R&D dans l'innovation en général et dans l'innovation financière en particulier n'est pas nouveau, il a débuté en 1960.

## 1.2. Le processus de la destruction-créatrice

La notion **destruction-créatrice**, comme nous l'avons déjà expliqué, est l'idée de SCHUMPETER. La destruction-créatrice est la destruction des innovations existantes par le biais de la création de nouvelles innovations. Joseph Schumpeter explique le progrès qu'implique la destruction des valeurs capitalisées dans les zones où pénètre la concurrence du nouveau produit ou de la nouvelle méthode de production<sup>45</sup>. Ainsi, il n'existe pas de concurrence parfaite, et la concurrence dépasse celle de la concurrence des prix.

La destruction-créatrice croit dans des sociétés qui suivent les règlements capitalistes et qui adoptent des mentalités capitalistes, puisque le capitalisme encourage l'évolution et l'innovation et dynamise la société ; ce qui à son tour incite à l'innovation et à l'évolution qui sont à la base de la croissance économique. De même, le capitalisme favorise l'augmentation du nombre d'entreprises, de la production, des projets, des recherches et la baisse du chômage,

---

<sup>44</sup> Camal GALLOUJ et Faiz GALLOUJ. *Op. cit.* p. 78.

ce qui se reflète encore sur l'offre et la demande ainsi que l'évolution des systèmes éducatifs. Ainsi, nous estimons que le circuit économique se dynamise.

La destruction-créatrice implique l'effondrement, la faillite et la perte de certaines entreprises qui restent sans évolution. Cela incite alors à augmenter les recherches et à renouveler les innovations existantes, contribuant considérablement à la croissance économique. Pour MICHAU, « l'économie doit s'appuyer sur les processus de destruction-créatrice pour favoriser l'innovation. Cela implique des marchés de biens et services compétitifs, flexibles et ouverts à l'entrée de nouveaux concurrents. »<sup>46</sup>

L'innovation n'a pas de limites : de nouvelles innovations apparaissent régulièrement. Il s'agit pour la plupart d'innovations incrémentales<sup>47</sup> ou d'innovations de rupture<sup>48</sup> permettant alors la croissance économique. Cette destruction-créatrice est un moteur essentiel de la croissance, « en conduisant à l'obsolescence des technologies existantes », l'innovation entraîne « un renouvellement structurel de l'économie »<sup>49</sup>. Comme les innovations existantes sont perpétuellement menacées par les nouvelles innovations, les entreprises tendent à augmenter leurs recherches pour évoluer leurs innovations, engendrant alors une évolution continue et une croissance, et éliminant ou diminuant le monopole sur le marché, et obligeant les entreprises à être à jour et à renouveler leurs innovations.

Nous estimons que le cycle de l'innovation doit être séparé par le cycle de l'innovation incrémentale et un cycle de l'innovation radicale ; en effet, avec le même produit nous avons deux cycles. Le cycle dans l'innovation incrémentale est très court actuellement et se raccourcit davantage avec la célérité de l'innovation, et suit de manière simple le cycle de vie d'un produit et la destruction-création. Lorsque nous parlons de l'innovation de rupture nous estimons que ce cycle est un cycle moyen, surtout actuellement vu le grand nombre de centres de recherche

---

<sup>46</sup>Jean-Baptiste MICHAU. « La destruction créatrice ». *Éclairage économique*. [En ligne] disponible sous le lien <http://www.eclairco.org/DestructionCreatrice>

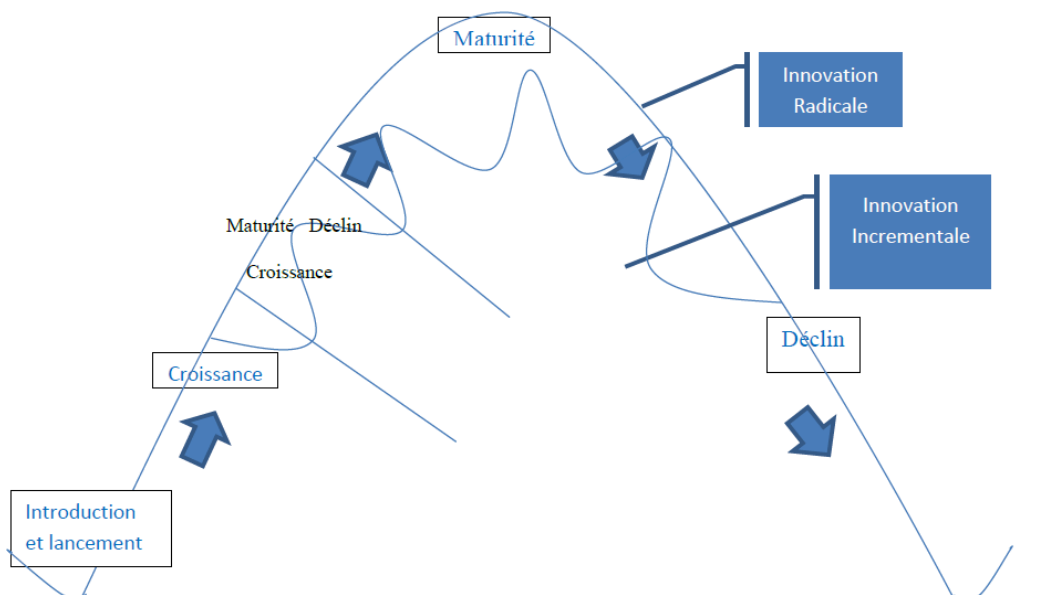
<sup>47</sup> Appelée aussi innovation cumulative. C'est l'amélioration d'une innovation qui existe déjà. Selon l'OCDE : « les innovations progressives alimentent de manière continue le processus de changement. ». C'est quand on ajoute quelque chose à un produit pour augmenter la concurrence et satisfaire les clients.

<sup>48</sup> Appelée aussi innovation transformatrice, de radicale. C'est la nouveauté et le changement, c'est l'innovation qui est différente des autres, l'innovation unique, qui provoque selon l'OCDE : « les grandes mutations du monde. ». Elle crée un impact très important sur les clients.

<sup>49</sup> Jean-Baptiste MICHAU. *Op. cit.*

concurrents, alors qu'avant il s'agissait de cycle long. Cela s'applique encore à l'innovation des services, mais nous notons quelques exceptions comme l'innovation des voitures qui subit jusqu'aujourd'hui seulement des innovations incrémentales. En somme, le cycle d'un produit dépend du produit lui-même.

**Graphe 2: Cycle de vie d'un produit ou service entre innovation radicale et incrémentale**



Source : Graphe réalisé par l'auteur

Dans le graphe précédent, nous présentons le cycle de vie d'un nouveau produit récemment innové : le cycle commence par le lancement et l'introduction du produit puis la croissance. Durant sa croissance, ce produit connaît un autre cycle de vie : ce cycle relève de l'innovation incrémentale de ce produit ou service (cycle court). Après la croissance, nous le produit atteint la maturité et l'innovation incrémentale reste présente dans cette phase, et occupe des durées différentes. Puis vient le déclin ; la récession prend place dans ce cycle et nous voyons que la courbe devient décroissante, ce qui annonce la fin d'un produit qui sera suivi ou remplacé par un autre produit. Ainsi, un autre cycle commence (destruction-création).

### 1.2.1. La destruction-créatrice et le secteur bancaire

La notion destruction-créatrice est bien appliquée dans le secteur bancaire avec la chaîne des innovations qui croit rapidement. L'innovation dans les banques ne se limite pas aux recherches locales, mais s'ouvre en partenariat et contrats avec des *startups* qui s'intéressent à l'innovation technologique dans le secteur financier (*FinTech* : *Technologie financière*). Après la crise financière de 2008, les changements dans le secteur bancaire s'intensifient, et se reflètent surtout par les règlements stricts et obligatoires qui rejoignent les normes internationales, et incitent les banques à la modernisation continue dans leurs *back-offices*, *middle office* et *front office*. Dans la relation entre la Banque et la *FinTech*, la théorie de « destruction-créatrice » est souvent évoquée.<sup>50</sup> En effet, le processus de SCHUMPETER est un processus « d'innovation-rivalité dans un environnement en évolution discontinue. »<sup>51</sup>

#### Encadré 1 : La relation banques - FinTech

Les bénéfices de la coopération sont encore accrus par les menaces que les grands acteurs technologiques font peser sur les banques comme le met en évidence une étude Efma-Info Sys Finacle [Innovation in Retail Banking, novembre 2015] menée dans plus de 70 pays auprès de 140 banques de détail fin 2015. En effet face à l'avance prise par les GAFAs dans les différents métiers de la banque et de la finance les banques de détail interrogées sont **84 % à avoir augmenté leurs dépenses en matière d'innovation** et **69 % d'entre elles reconnaissent que les startups pourraient leur permettre de développer de nouveaux services.**

**40 %** des banques interrogées se disent ainsi prêtes à **travailler en collaboration avec les FinTech**<sup>52</sup> même si elles restent encore peu nombreuses à mener déjà de véritables actions en ce sens par exemple en travaillant avec un incubateur ou un accélérateur (20 %).

Source : Régis BOUYALA. « La coopération entre banques et FinTech : un pari pascalien ». *Revue Banque* n°791. [En ligne] disponible sous le lien <http://www.revue-banque.fr/risques-reglementations/article/cooperation-entre-banques-fintech-un-pari-pascalie>

<sup>50</sup> Régis BOUYALA. « La coopération entre banques et FinTech : un pari pascalien ». *Revue Banque* n°791. [En ligne] disponible sous le lien <http://www.revue-banque.fr/risques-reglementations/article/cooperation-entre-banques-fintech-un-pari-pascalie>

<sup>51</sup> Faruk ÜLGEN. « Les innovations financières s'inscrivent-elles dans un processus schumpétérien de destruction créatrice ? », *Revue Interventions économiques* [En ligne], 46 | 2012, mis en ligne le 01 novembre 2012 Disponible sous le lien : <http://interventionseconomiques.revues.org/1532>

<sup>52</sup> La technologie financière : les start-ups qui s'intéressent à l'évolution du secteur financier que nous expliquerons en détail dans le deuxième chapitre

Nous voyons que le nombre des incubateurs se multiplie. Les partenariats entre les banques et les startups entraînent un nombre croissant d'innovations financières : comme chaque agent a son propre domaine de compétences où il réussit, mais manque d'autres qu'il retrouve chez son partenaire, ces partenariats sont rentables pour les deux et incitent les banques à rester à jour, créant de la sorte un climat de concurrence continue qui encourage la production créative.

Les innovations et la technologie financières sont désormais la base de la progression et croissance économique. « L'analyse schumpetérienne de l'économie capitaliste est alors menée en termes d'une économie monétaire dans laquelle le système bancaire et financier, les *quartiers généraux* du système capitaliste, déterminent la trajectoire d'évolution économique. »<sup>53</sup>

### Encadré 2: la destruction-créatrice dans le secteur bancaire

Pour l'instant, les entreprises de FinTech ne portent pas encore ombrage aux activités bancaires du fait que la plupart du temps, ces entreprises viennent se « brancher » sur les banques. Mais cette première vague d'entreprises sera suivie par une nouvelle vague encore plus en rupture avec le modèle antérieur. On verra alors se créer des banques FinTech proposant, à partir de zéro, les fonctions suivantes : une application (*API-application programming interface*) pour se connecter à des tiers, un processus d'identification de la clientèle (*KYC-know your client*), une licence bancaire de base, pour être indépendant des banques traditionnelles et détenir la capacité de recevoir des fonds du public sans restrictions et une clientèle propre. Les produits par la banque FinTech seront limités à quelques activités de base : des comptes bancaires (multidevises), des cartes de crédit et de débit (multidevises), et un Wallet (multidevises). Tous les autres services (investissements, commerciaux et courtage, gestion de patrimoine, prêts, crédits, et prêts hypothécaires, assurances et paiements) seront fournis par des tiers *via* une API, y compris les banques de la vieille école, les autres institutions financières et les sociétés de FinTech.

Source : Cairn info. Revue d'économie financière. Les nouveaux acteurs de la finance, Hubert DE VAUPLANE, 2015/2 n.118

---

<sup>53</sup> Faruk ÜLGEN, *op. cit.*

« Les innovations bancaires et financières jouent un rôle crucial sur la stabilité macroéconomique »<sup>54</sup>. L'évolution dans le secteur financier et particulièrement dans le secteur bancaire touche alors le fonctionnement et l'organisation de ce secteur : avec l'entrée de la technologie et du digital ce secteur subit des « re-régulation »<sup>55</sup>. Les nouveaux acteurs du digital (dans tous les secteurs) sont organisés horizontalement, « non en fonction du produit ou du service, mais du client »<sup>56</sup>, répondant ainsi à ses besoins. L'entreprise étudie alors les évolutions de la société et offre des produits ou des services répondant à cette étude.

En somme, nous concluons que la destruction-créatrice se trouve récemment appliquée au cœur du secteur bancaire : l'organisation des banques change ainsi que les modes de paiement (ATM<sup>57</sup>, cartes bancaires...). Suite aux multiples destructions-créatrices, même ces derniers seront déstructurés dans un futur proche par la création de nouvelles modalités de relation banque-client plus digitalisée et plus facile via Internet et des plateformes.

### 1.2.2. Innovation ouverte

L'innovation est la clé du progrès, elle n'est pas récente, mais elle est devenue de plus en plus formelle de nos jours. Elle est le résultat des études, recherches, idées et parfois des imaginations ou d'un certain besoin ou manque ; elle est le symbole de l'évolution et l'élément qui mesure son niveau dans les différents pays. En particulier, plusieurs exemples de l'innovation dans les secteurs bancaires se présentent, dans le monde entier, et à grande vitesse. La concurrence entre les secteurs bancaires augmente pour créer un nouveau service, important aux clients et leur assurant la satisfaction. Il faut surtout que cette innovation aille de pair avec le progrès technique et la mondialisation qui envahit notre vie. Nous observons que les stratégies d'innovation dans les banques augmentent, de 37 % en 2010 à 60% en 2013<sup>58</sup>, ce qui indique l'intérêt des études et des centres de recherches pour activer et accélérer l'innovation dans le secteur bancaire. De surcroît, aujourd'hui l'innovation ouverte qui travaille de manière

---

<sup>54</sup> Faruk ÜLGEN. *op. cit.*

<sup>55</sup> Hubert DE VAUPLANE. « Les nouveaux acteurs de la finance ». *Cairn info*. 2015/2 (n° 118).

<sup>56</sup> Idem.

<sup>57</sup> Automated Teller Machine, guichet automatique bancaire

<sup>58</sup> La 5<sup>e</sup> étude innovation in Retail Banking réalisée par l'Efma et Infosys. L'atelier BNP Paribas l'actualité de l'innovation bancaire vue par l'atelier, le 27/11/2012.

à englober toute l'information interne et externe, élargit d'une manière nouvelle l'espace de la démocratie quotidienne, selon THIERRY et KAPLAN (2009)<sup>59</sup>.

En outre, ALDHURY<sup>60</sup> explique que plusieurs entreprises célèbres comme (Peugeot, BMW, Lego et Procter & Gamble) ont encouragé l'innovation ouverte puisque cette dernière a offert beaucoup de solutions à l'entreprise, en recueillant les avis et les idées des internautes, des clients et en collaborant avec les R&D. Éric SEULLIET voit qu' « un des meilleurs moyens pour fabriquer le futur est de créer de la relance, de l'empathie avec le consommateur, d'entrer en résonance avec son imaginaire, ses désirs, ses rêves. »<sup>61</sup> Le secteur bancaire est touché par la mondialisation puisque l'entrée des nouvelles technologies l'a ravivé. Nous trouvons que ce secteur s'active à grande vitesse dans l'innovation surtout celles des services. Les innovations des services améliorent les relations entre les banques et leurs clients en créant des services qui répondent aux besoins des clients et leur assurent une satisfaction par la facilité de l'utilisation et de l'adaptation de ces services. Ce développement n'assure pas seulement la satisfaction des clients, mais aussi les retombées positives aux banques, qui s'accroissent grâce à leur nouvelle politique permettant aux clients de communiquer facilement et rapidement avec elles. Nous voyons que les banques sont toujours prêtes à faire le meilleur pour couvrir les besoins de clients : depuis que les banques ont augmenté le nombre de leurs succursales pour être présentes non seulement dans les villes, mais aussi dans tous les villages, les quartiers et les centres commerciaux. Ainsi les banques viennent chez les clients et non l'inverse : les succursales, puis les [ATM] et aujourd'hui sur les téléphones portables. Cette croissance ne s'arrête pas là, de nouveaux services sont toujours en cours de développement.

Ainsi, l'organisation interne des banques évolue : après les opérations matérielles, l'entrée de l'ordinateur dans les banques les rend automatisées. De surcroît, les banques partagent l'opération avec leurs clients en leur permettant de faire de petites opérations seuls, grâce aux ATM et/ou aux téléphones portables, sans visiter la banque.

---

<sup>59</sup> Thierry MARCOU et Daniel KAPLAN, « *La ville 2.0, plateforme d'innovation ouverte* », [en ligne] disponible sous le lien

<http://fing.org/?La-Ville-2-0-plateforme-d#ancre4>

<sup>60</sup> Julien ALDHURY. *Innovation ouverte, définition, pratiques et perspectives* Paris : CCI. Juillet 2013.

<sup>61</sup> Eric SEULLIET, Pierre MUSSO, Laurent PONTTHOU. *Fabriquer le futur 2, l'imaginaire au service de l'innovation*. Paris : Pearson éducation. février 2007.

Ainsi, la destruction-créatrice entre dans la manière de l'innovation dont elle transforme l'innovation par les centres spéciaux jusqu'à l'innovation ouverte qui contribue de plus en plus dans l'évolution et la croissance.

### **1.3. Les courants de base de l'innovation**

Dans ce qui suit, nous présenterons les courants de base de l'innovation : évolutionnisme et institutionnalisme. Nous inscrivons cette étude sous le courant institutionnaliste que nous développerons par la suite.

#### **1.3.1. Le courant évolutionniste**

L'évolutionnisme : L'évolution est le changement ou la transformation. Ce courant encourage l'innovation, le développement et le progrès technologique. Il est fondé par Richard R. NELSON et Sidney G. WINTER, dès leur ouvrage en 1982, *An Evolutionary Theory of Economic Change*.

On pense que les œuvres respectives de SCHUMPETER et de SIMON constituent les fondements originaux sur lesquels NELSON et WINTER bâtissent leur tentative.<sup>62</sup>

Le courant évolutionniste est le courant qui stimule l'innovation, il regroupe les économistes qui travaillent d'une manière évolutionniste loin de la routine et qui encouragent la liberté et le progrès.

Le courant évolutionniste, regroupe les économistes et les écoles dans le but d'intégrer l'évolution par n'importe quel moyen dans leurs travaux qui aboutissent à la croissance et au développement. L'évolution commence d'une manière individuelle, et récemment par les centres de recherche et l'étude de marché. Elle touche par sa nouveauté et son innovation les entreprises en générant le progrès à l'économie et à l'humanité.

---

<sup>62</sup> Richard ARENA et Nathalie LAZARIC. *Op. cit.*, p 331.



Cette évolution stimule les entreprises à doubler leur travail pour faire face à la concurrence et pour rester vivantes. Cette évolution diffère d'une entreprise à l'autre, ce qui crée une diversité dans les entreprises pour satisfaire leurs clients.

L'évolution donne l'espoir de profiter du marché et d'en prendre une grande partie. Les clients attendent tout ce qui est nouveau pour l'utiliser. Ainsi, l'évolution donne un avantage de concurrencer les autres.

Aujourd'hui le terme « évolution » est utilisé dans tous les secteurs et partout dans le monde. Des centres de recherches sont fondés dans le but d'innover. Des liens entre les pays sont établis pour recueillir les avis de plusieurs personnes de différentes cultures pour donner le meilleur résultat.

L'évolution peut être initiée par des personnes, des centres de recherches ou des institutions.

L'évolution est l'amélioration ou la transformation, ce qui explique sa relation avec la nouveauté et l'adaptation, c'est parce que la transformation et l'amélioration font un grand changement dans le monde selon le mode de vie, le progrès technique et autre...

L'évolution est basée sur un long chemin d'étude et d'apprentissage, au niveau de plusieurs secteurs pour aboutir à une adaptation de cette évolution, « *path dependancy* » ou « dépendance au chemin emprunté ». Il s'agit de « souligner le poids des choix effectués dans le passé et celui des institutions politiques sur les décisions présentes »<sup>63</sup>. Cela certifie que les nouvelles innovations sont basées sur les anciennes innovations et décisions.

Plusieurs écoles sont évolutionnistes comme l'école autrichienne et l'institutionnalisme.

---

<sup>63</sup>Laurie BOUSSAGUET, Sophie JAQUOT, Pauline RAVINET. *Op. cit.*

### Encadré 3 : L'école autrichienne

L'école autrichienne est fondée par Carl Merger, elle est nommée encore : école de Vienne, école subjectiviste, école de l'utilité marginale, école psychologique, et même tout simplement école théorique. Les « Autrichiens » retiennent une définition particulière de l'individu, issue de ce qu'on appelle le subjectivisme : elle insiste sur le caractère singulier des individus. Ensuite, ils mettent en évidence une qualité particulière de certains individus, la qualité entrepreneuriale. Celle-ci ne se limite pas à combiner des facteurs de production, mais joue un rôle moteur dans l'évolution économique.

Source : *Encyclopedia Universalis*

#### 1.3.2. Le courant institutionnaliste

Nous plaçons notre présente recherche sous le cadre du courant institutionnaliste parce que nous étudions la collaboration entre différentes institutions (banques, startups, gouvernement...) afin d'intégrer la FinTech dans le secteur financier (cf. chapitre 2 section 3) L'institutionnalisme est une théorie économique qui souligne le rôle des institutions dans le fonctionnement de l'économie. Alors cette école analyse les comportements et le travail des institutions pour arriver à changer les théories économiques. Le fondateur de l'institutionnalisme est Thorstein VEBLEN (1857-1929), économiste et sociologue américain. Les courants postkeynésiens et évolutionnistes sont reliés à l'institutionnalisme.

VEBLEN a publié en 1898 un article généralement considéré comme le moment fondateur de l'institutionnalisme *American -Why is economics not evolutionary science.*<sup>64</sup>

VEBLEN a accordé un rôle très important aux institutions, dans le développement économique, la croissance et la transformation dans l'économie. L'entrée de la technologie et de l'innovation dans les institutions aboutit à la croissance, à l'évolution et au changement. Chaque institution doit être innovante et créative pour qu'elle puisse rester vivante.

---

<sup>64</sup> Cyril HEDOIN. Institutionnalisme en économie [en ligne] *DicoPo*, lundi 28 mars 2011.

La pensée institutionnaliste en économie vient en parallèle aux courants marginaliste et néoclassique. C'est en Allemagne et aux États-Unis avec respectivement l'école historique allemande et l'institutionnalisme américain que l'institutionnalisme se développe à partir d'une critique de l'économie marginaliste.<sup>65</sup>

Douglass NORTH<sup>66</sup> est un économiste américain qui s'intéresse dans ses travaux aux institutions et à leur rôle dans la croissance. Les institutions, selon NORTH, diminuent l'incertitude grâce à l'étude des risques dans tous les secteurs économique, social et politique. Chaque travail dépend de la collaboration de plusieurs acteurs, ce qui indique que l'institutionnalisme n'est pas simple, il a besoin d'interaction et d'analyse à grande échelle. Ses études ne concernent pas seulement les anticipations, mais elles analysent les expériences et les échecs du passé puisque le monde se transforme de l'échange personnel à l'échange impersonnel.

Selon NORTH « les institutions sont des systèmes d'incitation..., les institutions sont composées de règles officielles (constitutions, lois, règles et réglementations qui sont mises en places par le gouvernement), de contraintes informelles (normes de comportement, conventions, codes de conduite, qui sont tout aussi importants, mais beaucoup plus difficiles à modéliser et à analyser) et enfin de la mise en application (la manière d'appliquer aussi bien les règles officielles que les normes informelles de comportement) »<sup>67</sup>

Les évolutions dans les marchés économiques ne dépendent plus aujourd'hui des normes et des accords au niveau national, spécifiques à chaque pays, mais se retrouvent à l'échelle internationale. Ces accords ne se sont pas uniquement d'ordre économique, mais aussi politique, et social ; vivant dans un monde dynamique, on analyse les compétences, les consciences, la culture et l'adaptation au changement. « L'innovation, dans sa délimitation nationale et ses spécificités systémiques, ne saurait exister sans composantes appropriées.<sup>68</sup>». Afin d'expliquer ces spécificités, CASADELLA déclare : « Les évolutions historiques, les

---

<sup>65</sup>Idem.

<sup>66</sup> Douglass North a reçu le prix Nobel d'économie en 1993.

<sup>67</sup> Douglass NORTH. « Les fondements de la nouvelle économie institutionnelle ». [en ligne] disponible sous le lien [http://www.developmentinstitute.org/wp-content/uploads/2015/05/north\\_script\\_fr.pdf](http://www.developmentinstitute.org/wp-content/uploads/2015/05/north_script_fr.pdf)

<sup>68</sup> Vanessa CASADELLA. Thèse de Doctorat de sciences économiques. De l'applicabilité du système national d'innovation dans les pays moins avancés : une présentation du système national de construction de compétences au cas du Sénégal. Université de Perpignan Via Domitia, 2006. p. 48.

modèles culturels, les structures socioéconomiques, les styles politiques, les lois, traditions et modèles de gouvernance sont autant de spécificités et de diverses représentations nationales.<sup>69</sup>»

Les institutions sont réparties dans le monde entier. Elles sont de petites, moyennes ou grandes entreprises. Ces institutions peuvent être des institutions non lucratives ou lucratives, commerciales, financières, sociales..., mais ont toutes besoin d'entrepreneurs.

Comme ces institutions sont nombreuses, il faut qu'elles soient différentes. La création et l'innovation dans les institutions donnent une nouveauté à l'institution ce qui la rend plus forte et attire plus de clients. Selon Richard NELSON : « l'innovation comprend les processus au sein desquels les firmes maîtrisent et améliorent les processus relatifs au design ou à la conception des produits lesquels sont nouveaux pour eux, qu'ils soient ou non pour le monde ou pour la nation. »<sup>70</sup>

Les innovations institutionnelles sont nombreuses, et se répartissent sur les 5 types de l'innovation de SCHUMPETER déjà mentionnés. Alors l'institutionnalisme est un courant qui considère que les institutions sont à la base de l'évolution et de l'innovation. Les institutions proposent des créations et tissent des liens avec d'autres institutions nationales ou internationales, pour voir la diversité, la nécessité et les besoins des clients et pour observer les processus de l'évolution dans les institutions dans le monde entier. Cela les rend plus innovantes et leur permet de prendre une grande partie du marché. Les grandes institutions multinationales possèdent des centres des recherches qui leur mènent des études et leur donnent de nouvelles idées. Cette croissance dans les institutions produit un changement vers le progrès.

Selon VEBLEN « chaque situation nouvelle est une variation de ce qui s'est passé avant elle et admet comme facteur causal toutes les conséquences de ce qui s'est passé avant »<sup>71</sup>.

Ainsi à notre avis, le courant évolutionniste et le courant institutionnaliste ont le même but : engendrer un changement positif dans la société et dans l'économie.

---

<sup>69</sup> Ibid., p.51

<sup>70</sup> Richard NELSON. National innovation systems: a retrospective, a study, industrial and corporate change. 1992, p. 365.

<sup>71</sup> Oliver BRETTE. « L'accumulation des connaissances technologiques dans la pensée de Thorstein Veblen : ressources pour l'analyse évolutionniste contemporaine ». *Économie appliquée*, vol. 56, n°4.

Julien VERCUEIL pose la problématique suivante : « Institutionnalisme et évolutionnisme sont-ils complémentaires ? »<sup>72</sup>. Il explique alors que la théorie évolutionniste s'intéresserait surtout aux comportements individuels et à la microéconomie alors que les études institutionnalistes privilégieraient les phénomènes macroéconomiques.<sup>73</sup> Ainsi, la microéconomie s'intéresse aux comportements des unités ou des agents économiques individuels (les consommateurs, les travailleurs, les investisseurs)<sup>74</sup> et la macroéconomie étudie l'économie à l'échelle plus vaste à travers les relations entre les grands agrégats économiques. « L'objet central de la théorie évolutionniste serait l'étude des facteurs et des modalités de la transformation économique, tandis que la notion d'institution soulignerait au contraire les facteurs de permanence : dans l'analyse du changement l'évolutionnisme s'intéresserait d'abord aux petites et aux grandes ruptures, l'institutionnalisme aux continuités. »<sup>75</sup> Après avoir défini le courant évolutionniste et le courant institutionnaliste, et analysé leurs relations et leur complémentarité, nous optons pour la théorie institutionnaliste puisque l'innovation des services dans le secteur bancaire est une évolution qui a lieu dans une institution et influence tout le secteur bancaire et par la suite l'économie du pays.

---

<sup>72</sup> Julien VERCUEIL. « Institutionnalisme et économie des conventions : recherches sur le positionnement méthodologique des théories », *Économies et Sociétés*, Série P.E., n°26, 10/1997.

<sup>73</sup> Idem

<sup>74</sup> Robert PINDYCK et Daniel RUBINFLED. *Microéconomie*. Londres : Pearson. 7<sup>e</sup> édition. P. 3.

<sup>75</sup> Idem

## Section 2 : La croissance par l'innovation financière : de l'intermédiation vers la désintermédiation

### 2.1. L'innovation financière

La mondialisation s'intègre dans tous les secteurs, culturel, sociologique, écologique... selon différents aspects dont l'Internet, qui a évolué de plus en plus ces secteurs. Récemment la mondialisation financière et la mondialisation économique suscitent beaucoup d'intérêt. La mondialisation économique et financière joue un rôle majeur dans la croissance des pays. La mondialisation dans ces secteurs les rend plus libres et sans frontières ce qui facilite les flux de circulation et les transferts de monnaie.

L'innovation financière croît et se développe d'une manière rapide et surprenante. Ce développement et ces innovations sont réalisables grâce à la mondialisation financière qui assure la liberté de faire des transactions d'un pays à un autre, non seulement dans le même pays. Ces transactions se font et s'envoient au même moment et ne prennent que quelques fractions de la seconde. La mondialisation élimine toutes les barrières qui limitent la liberté de faire des opérations financières.

Plusieurs accords et institutions internationales encouragent ces opérations financières, comme le FMI<sup>76</sup> et la Banque Mondiale<sup>77</sup>...

---

<sup>76</sup> Selon le site internet du fonds monétaire international : FMI est créé le juillet 1944, le siège est Washington, il possède 188 états membres

<sup>77</sup> La banque mondiale est créé en 1945, contient 185 pays membres elle est compose de BIRD (banque internationale pour la reconstruction et le développement) et de IDA (association internationale pour le développement), le siège est à Washington.

#### Encadré 4: La banque mondiale (BM)

Parmi les rôles de la banque mondiale :

- Source d'appui financier et technique pour les pays en développement de monde entier
- Lutter contre la pauvreté
- Appuyer le développement
- Donner des conseils aux pays membres.

Source : D'après le site officiel de la Banque Mondiale -[www.banquemondiale.org](http://www.banquemondiale.org), consulté en novembre 2015

La mondialisation financière peut être résumée en « 3d » : qui signifie les évolutions qu'a subies le marché : Décloisonnement - Déréglementation- Désintermédiation, idée introduite par Henri BOURGUINAT et employée dans les années 80 et 90<sup>78</sup>.

« Les trois D »<sup>79</sup> nous indiquent comment les pays s'ouvrent les uns sur les autres et détruisent les barrières qui les séparent, formant une sorte de grand pays qui a les mêmes buts, les mêmes normes et les mêmes craintes. De nos jours cette évolution se poursuit pour développer les services. David AUDRAN, le fondateur du blog *Culture banque* pense que l'on peut alors ajouter un 4<sup>e</sup> d, celui de la « dématérialisation<sup>80</sup> » grâce au développement rapide des technologies de l'information dans l'année 90. »<sup>81</sup>

CHABERT explique que le secteur bancaire a beaucoup évolué ces dernières années et il relie la macroscopie à la banque vu la globalisation financière et la déréglementation, et à une approche microscopique qui revient à son rôle de « mobiliser les inputs pour produire des outputs. Pour Dominique CHABERT : « La banque est au carrefour de la macroéconomie et microéconomie »<sup>82</sup>, l'expression des « 3D » marque symboliquement, et sans doute de manière réductrice, la manière dont les systèmes bancaires et financiers ont été libéralisés

---

<sup>78</sup>David AUDRAN. « Culture banque ». [En ligne] disponible sous le lien [www.culturebanque.com/desintermediation-decloisonnement-dereglementation-banque/](http://www.culturebanque.com/desintermediation-decloisonnement-dereglementation-banque/)

<sup>79</sup> Décloisonnement, Déréglementation, Désintermédiation

<sup>80</sup>Renvoie à la technologie de l'information

<sup>81</sup> David AUDRAN, *op.cit.*

<sup>82</sup> Dominique CHABERT. « Manuel d'économie bancaire appliquée, au Cœur des entreprises bancaires ». *Revue Banque Edition*, 2007.p. 16.

depuis la fin des années soixante-dix afin d'installer les conditions de l'émergence progressive d'une véritable industrie bancaire.<sup>83</sup>

Cette mondialisation financière accroît l'innovation financière en général et l'innovation des services en particulier. Cela pousse le monde entier à multiplier ses recherches afin d'atteindre le niveau des autres pays concurrents. C'est pourquoi l'innovation dans les services occupe désormais le premier rang vu les innovations qui relient le monde entier par des services assurant facilement la satisfaction des clients.

Comme SCHUMPETER a donné les cinq formes d'innovations, Jean-Paul ABRAHAM a fait pareil avec l'innovation financière<sup>84</sup>:

#### **Encadré 5: Les formes de l'innovation financière**

- La création de nouveaux produits financiers
- La production et
- la distribution de monnaie par de nouvelles méthodes basées sur la technologie de l'informatique et de la télécommunication
- La création de nouveaux marchés tels que les euromarchés
- Le développement de nouvelles formes d'organisation du secteur financier.

Grâce à la mondialisation et surtout à la mondialisation financière, l'innovation financière est désormais une innovation complète qui peut faire et innover de nouveaux produits spécifiques dans le secteur financier. Cette innovation est similaire à l'innovation de nouveaux produits de SCHUMPETER.

Vient ensuite l'évolution de la méthode de paiement et la facilité de l'utilisation de la monnaie par une carte bancaire ou par l'empreinte digitale. Cette innovation par ses nouvelles

---

<sup>83</sup> *Ibid.*, p. 26.

<sup>84</sup> Jean Paul ABRAHAM. *op. cit.* p.70.



matières premières et par ses nouvelles manières de production est basée sur l'innovation des procédés et l'innovation de matière première de SCHUMPETER

La quatrième innovation est l'innovation de nouveaux débouchés qui ouvrent la porte aux marchés financiers étrangers.

Et la cinquième, celle de la nouvelle organisation, est automatiquement changée vu l'intégration de l'innovation financière, cela aboutit à une nouvelle organisation dans les secteurs financiers.

À notre avis, l'innovation financière est à la base de l'évolution des services dans le secteur bancaire ce qui élève le niveau de ce secteur et le rend plus actif et effectif.

La mondialisation financière pousse ce secteur à innover davantage et à créer des institutions et des communautés internationales qui engendrent des profits et établissent des normes. Ces normes élaborent le processus de travail et déterminent les rôles et les responsabilités. La mondialisation financière assure un environnement convenable aux innovations financières, ce qui accroît l'innovation financière en général et l'innovation des services en particulier. De surcroît, la mondialisation financière pousse les pays en cours de développement à multiplier leurs recherches afin d'atteindre le niveau des pays développés. L'innovation dans les services occupe désormais le premier rang vu les innovations qui relient le monde entier par des services assurant facilement la satisfaction des clients, d'une part, et les bénéfices et profits aux banques. L'Institut international de développement durable « IISD » (International Institute for Sustainable Development) a nommé la mondialisation des services « la deuxième vague de la mondialisation, qui selon lui « offre des débouchés sans précédent aux économies naissantes et en développement. »<sup>85</sup>

De nos jours, le monde progresse à un rythme vertigineux et le changement affecte tous les domaines, surtout le secteur économique. Cette évolution bouleverse l'ordre établi et change la forme du travail et des relations. Ainsi, la machine tend à remplacer l'homme en accomplissant diverses tâches, tout en économisant le temps, réduisant les distances et offrant

---

<sup>85</sup> [www.iisd.org](http://www.iisd.org) « Mondialisation des services-Quoi de neuf? »

une panoplie de services, au point que l'homme peut désormais presque tout faire grâce à son téléphone portable.

### ***2.1.1. L'influence de l'innovation financière au secteur bancaire***

#### **Objectifs de la banque**

Une banque constitue une entreprise privée qui offre des biens et des services et qui est déterminée à atteindre des résultats et objectifs financiers annuels<sup>86</sup>. La banque est la place où se rencontrent l'offre des monnaies avec la demande<sup>87</sup>. Elle produit, selon Dominique CHABERT un « moyen de paiement [par monétisation de créance] et le distribue par les instruments de paiement scripturaux qu'elle met à la disposition de ses clients et qu'elle leur facture à l'acte ou de manière forfaitaire. »<sup>88</sup>

En outre, elle est une institution spécialisée dans le commerce de l'argent et joue le rôle d'un intermédiaire financier entre ceux qui déposent leur argent et ceux qui demandent des prêts ou crédits. Pour profiter, la banque lance plusieurs offres de crédits. Elle bénéficie des versements des taux d'intérêt par les débiteurs et en offre un intérêt à ceux qui y déposent des sommes d'argent. Elle puise ses revenus de trois sources : les crédits et l'épargne, qui constituaient son unique source de revenus il y a une trentaine d'années ; la facturation des services et des dysfonctionnements bancaires ; et les services annexes divers à l'instar des assurances<sup>89</sup>. Le graphe<sup>90</sup> ci-dessous nous permet de concrétiser ce que nous venons de dire :

---

<sup>86</sup> <https://www.bordeaux.business/les-banques-sont-elles-toujours-au-service-des-entrepreneurs/>

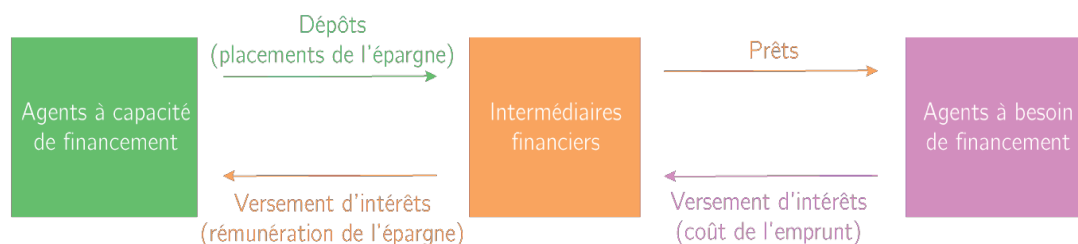
<sup>87</sup> Wael AL DBAISSI. *Le travail bancaire au Liban du point de vue juridique*. Association des banques arabes, 2015, p. 20. (traduit de l'arabe العمل المصرفي في لبنان من الوجهة القانونية. الدكتور وائل الدبيسي. إدارة البحوث-اتحاد المصارف العربية ٢٠١٥)

<sup>88</sup> Dominique CHABERT. Op. cit. p.56.

<sup>89</sup> <https://www.bordeaux.business/les-banques-sont-elles-toujours-au-service-des-entrepreneurs/>

<sup>90</sup> <https://www.kartable.fr/ressources/ses/cours/la-monnaie-et-le-financement-de-l-economie/10256>

**Figure 3 : La Banque**



Source : <https://www.kartable.fr/ressources/ses/cours/la-monnaie-et-le-financement-de-l-economie/10256>

D'après Dr Makram BOU NASSAR<sup>91</sup>, la banque est une institution financière, ayant comme objectif principal le but lucratif pour augmenter ses profits à travers sa fonction principale de recevoir des dépôts et d'octroyer des crédits.

Cependant, il ajoute que le rôle de la banque ne se limite pas à la notion de profit, puisqu'elle joue un rôle significatif dans le développement aux niveaux économique et social. En effet, le secteur bancaire contribue de plusieurs façons au développement. Prenons comme exemples les prêts productifs accordés aux petites et moyennes entreprises, ceux pour l'éducation ou l'achat des maisons, ceux consacrés aux secteurs agricoles et industriels, et aujourd'hui ceux accordés au développement de la technologie et l'amélioration de l'économie de la connaissance.

De surcroît, la banque assure aux clients des facilitations pour utiliser la monnaie, qui changent chaque fois, se développent selon le développement technologique et le dépassent parfois. Quant au client, il bénéficie des conseils et de la sécurité de la banque, de sa protection du consommateur et des manières de paiement dans le commerce extérieur. Selon Schumpeter, les banques sont ces capitalistes particuliers qui sont en charge de ce risque, d'où leur pouvoir

---

<sup>91</sup> Makram Bou Nassar : Responsable des systèmes de paiements à la Banque du Liban (après une interview avec lui à la BDL à Beyrouth, le vendredi 3 novembre 2017).

énorme sur le sort de l'évolution <sup>92</sup>. Elles offrent aussi à leurs clients la possibilité d'acheter et de vendre des produits financiers.

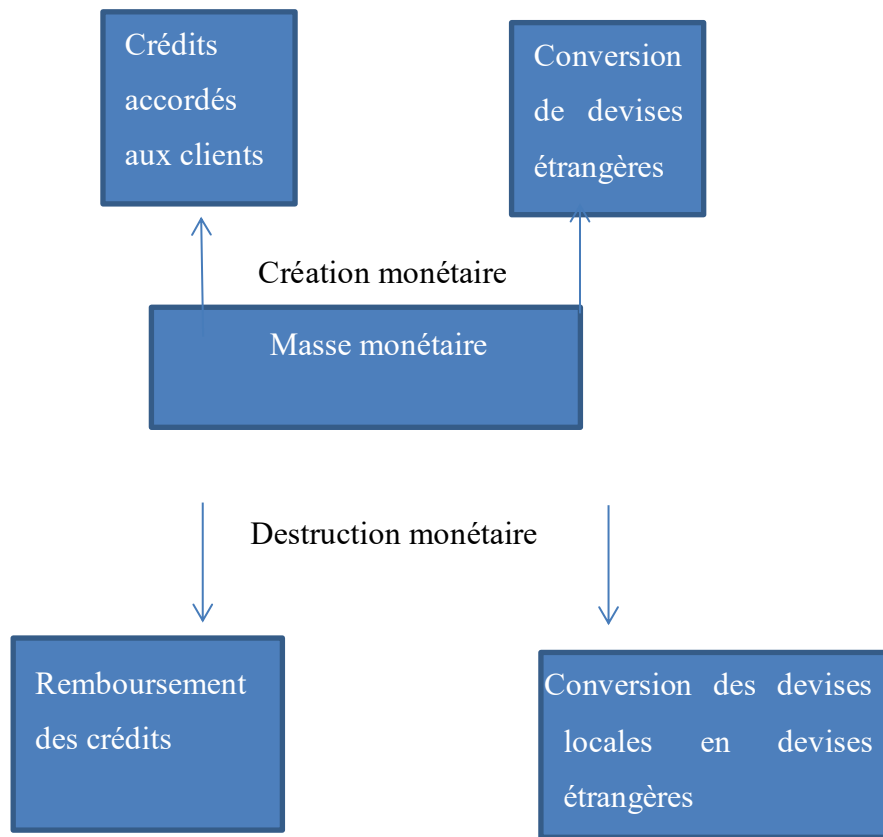
Ainsi, à notre avis, le rôle traditionnel de la banque a évolué, en parallèle avec le développement des besoins, qui imposent aux banques d'assurer de nouveaux produits et services, ce qui se reflète positivement sur les banques et clients à la fois.

Schumpeter considère que les banques et crédits tiennent un rôle important : le crédit crée un pouvoir d'achat, ce qui contribue à dynamiser le circuit économique et créer de nouvelles combinaisons. Cette création du pouvoir d'achat, des innovations et des profits crée à son tour la monnaie.

---

<sup>92</sup> Le crédit et le capitalisme, Odile Lakomoski-Laguerre <https://www.cairn.info/revue-cahiers-d-economie-politique-2006-2-page-241.htm>

Figure 4 : Création monétaire



Source: <https://www.kartable.fr/ressources/ses/cours/la-monnaie-et-le-financement-de-l-economie/10256>

La monnaie créée est détruite instantanément et se transforme à l’instant de la formation des revenus en une épargne qui sera prêtée à son tour. Selon SCHUMPETER, à chaque opération de paiement, il y a une création-destruction de la monnaie, car il suffit qu’elle disparaisse pour que le produit apparaisse.

« L’image de la monnaie durable face aux biens toujours renouvelés n’est pas bonne dans le monde moderne. La monnaie participe à la production nette, non simplement pour

‘enregistrer’ les apports réels et leurs partitions ; elle est elle-même sans cesse détruite et émise.  
»<sup>93</sup>

### **L’intermédiation bancaire**

L’intermédiation bancaire rapproche les clients de l’opération financière, plus strictement de l’opération bancaire. En effet, la banque établit un contact direct avec ses clients à travers les services, les sécurités, les taux d’intérêt et les crédits, ce qui contribue directement à la croissance économique en activant le circuit économique.

Cette intermédiation augmente le nombre de banques et de clients et assure davantage des profits pour la banque, le client et la croissance, en offrant des services, des produits et des programmes qui facilitent et protègent le client. Cependant, quelques clients n’ont pas confiance à la banque et pensent que ce secteur prend toujours des commissions et rend les opérations ambiguës. Il faut noter que la relation entre la banque et les clients est devenue essentielle pour quelques clients et quotidienne pour d’autres parfois.

Selon Bordeaux Business, l’enjeu des banques réside dans leurs capacités à établir le contact physique à travers les agences de proximités et une digitalisation en lien avec cette proximité, tout en visant à enrichir et améliorer l’expérience des clients<sup>94</sup>.

Alors l’évolution de l’intermédiaire a gardé les mêmes objectifs, mais développé les manières pour les atteindre.

### **La désintermédiation**

Le rôle de la banque comme intermédiaire financier s’est complètement orienté vers la désintermédiation. Il a changé vers le décloisonnement et la déréglementation, et les produits des banques sont devenus dématérialisés.

---

<sup>93</sup> IMENE BELOUFA : Docteur en Sciences Economiques Université de Bourgogne. La Monnaie et le Crédit dans l’œuvre de Schumpeter, une relecture circuitiste, pp. 11. <https://afse2015.sciencesconf.org/58961/document>

<sup>94</sup> <https://www.bordeaux.business/les-banques-sont-elles-toujours-au-service-des-entrepreneurs/>

Nous pouvons dire que la définition de la banque a changé de même, puisqu'elle a préservé son profil et ses objectifs, mais développé sa méthode de travail.

Ainsi avons-nous remarqué que la banque et la banque centrale vérifient tous les comptes et les profils de leurs clients pour octroyer des crédits ou donner des conseils. Aujourd'hui et après la désintermédiation, est-ce que le client tombe dans le piège à fin ?

Nous sommes orientés vers la désintermédiation, qui brise le lien entre la banque et le client. Elle rend la relation des clients avec la banque de plus en plus avec la machine. Les employés n'ont plus un contact direct et quotidien avec les clients, sauf pour les conseils, qui sont même donnés sur l'écran (vidéoconférence). La désintermédiation bancaire est alors due à l'évolution technologique, qui a développé l'utilisation de l'ordinateur et des téléphones mobiles par des applications qui jouent le rôle de l'employé et rendent les opérations plus claires, plus simples et convenables pour les clients et leur temps limité, c'est-à-dire qu'ils ne dépendent plus de l'horaire du travail des banques. Ces désintermédiations facilitent la relation entre le client et les banques et offrent plusieurs services qui facilitent la vie, comme nous l'avons déjà mentionné. La relation client-banque est devenue très importante, et à travers la désintermédiation, est devenue très simple.

Outre les modes alternatifs de financement, les dernières années ont témoigné de la naissance de sociétés innovantes dans le secteur financier, dont l'objectif principal est représenté par le développement des services bancaires traditionnels grâce à la technologie. Ceci offre une réponse adaptée aux entrepreneurs dans la gestion de leurs finances, d'où les lacunes des banques traditionnelles. Avec ce développement, les procédures d'octroi de financement sont devenues plus rapides, et les sites web et applications modernes jouissent de plusieurs fonctionnalités. En outre, il existe une transparence sur les coûts et une réduction drastique des budgets de fonctionnement des comptes bancaires<sup>95</sup>.

Alors le développement et la modernisation des systèmes et des méthodes de travail des banques ont diminué et changé l'intermédiation bancaire vers des systèmes plus modernes et compatibles avec le développement technologique dans le monde. Ce dernier est dû à plusieurs

---

<sup>95</sup> <https://www.bordeaux.business/les-banques-sont-elles-toujours-au-service-des-entrepreneurs/>

développements dans les pays qui résultent des accords mondiaux, qui éliminent les barrières financières et qui rendent les marchés financiers ouverts, d'où la simplicité des opérations et la fin des procédures routinières qui ralentissent les opérations nationales et internationales. Simultanément, ces opérations dépendent des règles devenues unifiées, pour aboutir à un monde financier désintermédié, dépourvu de cloisons et dérèglementé, d'où l'ouverture des pays les uns aux autres et la facilité de la circulation de la monnaie, voire même la technologie financière

Après la désintermédiation des « produits » financiers dans les années 80, la désintermédiation atteint maintenant les « métiers » des banques et entre dans une période d'hypercroissance<sup>96</sup>.

À notre avis, l'objectif principal des banques est de maximiser leurs retombées positives et ce, en augmentant le nombre de clients, en leur procurant une grande satisfaction et en gagnant leur confiance. Le nombre des banques étant élevé, la concurrence se joue alors sur le taux d'intérêt, les services et les produits que chaque banque a à offrir.

Le secteur bancaire gagne de l'importance grâce à la technologie qui permet d'offrir de nouveaux services et de faciliter la vie des clients. Économistes-phares de l'innovation financière, Silber et Kane parlent de son développement.

---

<sup>96</sup> FinTech 2020 : reprendre l'initiative, Pierre-Alexis de Vauplane, Jean-Baptiste Bernard, Edouard Roblot, pp 7. <http://www.pmefinance.org/documents/RapportFintech2020-reprendrel'initiative-23OCT15.pdf>



## Encadré 6 : Silber et Kane

Selon Silber : « Nous pensons souvent aux changements technologiques, tels le télégraphe ou la photocopieuse comme les événements nouveaux. Cela est sans doute vrai dans certains cas, mais la plupart des preuves suggèrent que l'activité innovante répond aux forces économiques. Dans le secteur financier, une simple observation fait remonter la plupart des nouveaux produits financiers à des incitations économiques, mais il manque des preuves empiriques antérieures sur le sujet. L'argument est que la plupart des innovations financières essaient de contourner les contraintes réglementaires. Il y a peu de doute que la réglementation joue un rôle important, mais ce point de vue est trop restreint pour expliquer l'ensemble du processus. »<sup>97</sup>

Selon Kane : « Tant que l'économie de la portée et des subventions d'assurance-dépôts reste importante, presque « tout le monde » devrait avoir envie d'empiéter sur le terrain de l'autre. La redéfinition de la Réserve fédérale (Fed) de son domaine réglementaire réduit temporairement la flexibilité de la ligne de produits non bancaires des entreprises de services financiers par rapport aux banques. Augmentant les coûts interétatiques et ceux de l'entrée non bancaire dans les marchés bancaires et forçant la main du Congrès et des arbitres judiciaires, la Fed a transformé une réglementation routinière de la guerre des prix en lutte constitutionnelle sur les limites du pouvoir de la Fed en tant que régulateur financier et stabilisateur de dernier recours. »<sup>98</sup>

Pour Kane : « Bien que le terme soit presque universellement appliqué à des événements dans le secteur des services financiers, la « déréglementation » est devenue un slogan trompeur aux tendances du marché où les limites héritées marquant les modèles de la concurrence s'effacent graduellement. La ligne de signature de Jimmy Durante, « Tout le monde veut entrer dans l'acte », décrit parfaitement le paysage de la concurrence financière contemporaine. Avec ou sans la bénédiction explicite, des régulateurs financiers spécialisés, les institutions de dépôts, des sociétés de courtage et compagnies d'assurance sont

---

<sup>97</sup> William SILBER. « The process of financial innovation ». *The American Economic Review*. 1983 Vol.73 n. 2 American Economic Association. P.89.

<sup>98</sup> Edward KANE. « Technological and regulatory forces in the developing fusion of financial-services competition ». Cambridge : National bureau of economic reseach., 1984. p. 20.

fiévreusement en expansion dans le domaine traditionnel l'une de l'autre. Donner aux clients la possibilité d'effectuer des transactions dans ces différents secteurs d'activité financière dans une seule déclaration restructure le flux du travail dans le secteur. »<sup>99</sup>

Il est important de noter que les banques se basent aussi sur l'innovation de service non technique pour augmenter leurs profits : elles s'appuient principalement sur le Marketing, les nouveaux débouchés, les nouveaux procédés, les nouvelles organisations et la formation continue.

Les banques fournissent divers produits tels que les prêts et visent à attirer les clients par des stratégies de distribution telles que le Marketing, le CRM (Customer Relationship Management)<sup>100</sup> et l'EDW (Enterprise Data Warehouse)<sup>101</sup>. Les canaux de distribution (comme l'ATM, les branches, les banques en ligne...) sont aussi nécessaires pour permettre à la banque d'interagir avec ses clients et aux clients d'avoir un accès facile aux services et d'être satisfaits.

La figure ci-dessous explique le paragraphe susmentionné.

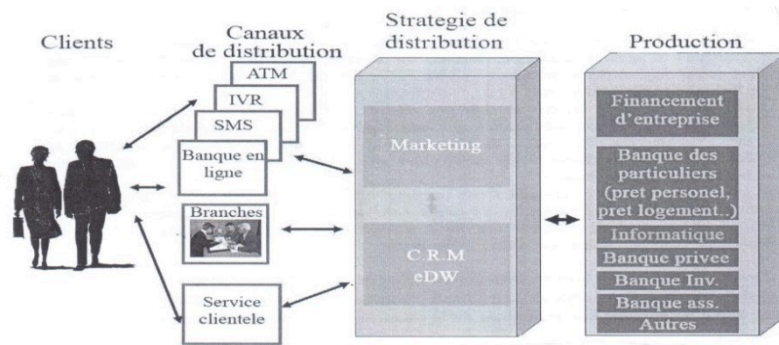
#### **Figure 5: De la production aux clients**

---

<sup>99</sup> Ibid., p.1.

<sup>100</sup> Gestion de la relation client pour améliorer la relation avec les clients.

<sup>101</sup> Entrepôt des données de l'entreprise qui facilite la prise de décisions.



Source : L'impact des nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC) sur le marketing bancaire, Elias AZZAM, enseignant à l'université Saint-Joseph à la faculté de gestion, p.7.

Commençons par définir brièvement le rôle des banques traditionnelles et leurs différents services qui ont modifié le rôle initial des banques et ont permis l'extension des services.

Le rôle des banques traditionnelles est <sup>102</sup> :

- d'accorder des crédits
- de gérer des dépôts à vue, des comptes d'épargne
- d'émettre de la monnaie commerciale qui circule et sert de moyen de paiement

Récemment, outre les fonctions précédentes, la banque agit en tant que prestataire de services d'investissement et de services connexes et propose, de même, des produits d'assurances [bancassurance].

Le travail dans le secteur bancaire était donc limité à des opérations de compte courant et d'épargne, aux commerçants et aux propriétaires d'entreprises. De nos jours, la clientèle des banques n'est pas limitée puisque la diversité des services dans le secteur bancaire ne se limite pas à des opérations particulières.

---

<sup>102</sup> Dominique CHABERT. *op.cit.*, p. 100.

Une relation forte et de longue durée est créée entre la banque et les clients à travers la domiciliation des salaires, les différents genres de crédits destinés aux études, aux mariages, à des fins personnelles ou autre, et les différents types d'épargne destinés aux petits enfants grâce aux programmes d'accumulation des montants mensuels pour l'université dans le futur.

Selon Dominique CHABERT (2007) « la banque propose une gamme de services de paiement (mise à disposition d'instruments de paiement et gestion des comptes à vue), de titres (courtage, tenue de comptes-titre), de change (services de change). Elle se livre également dans le domaine du conseil, dans l'ingénierie financière, et dans la distribution de produits non bancaires. Toutes ces activités génèrent des commissions et ne sont donc pas fondées sur la notion de marge (rôle traditionnel). »<sup>103</sup> Il attribue à la banque le principe du « one stop shopping » qui permet aux clients de payer les factures (comme les factures d'électricité et de téléphone) par une simple visite de la banque.

#### Encadré 7: les réseaux bancaires en 2020

Les réseaux bancaires 2020 feront ainsi la part belle aux meilleurs clients qui se verront réserver des agences dédiées, au sein desquelles des espaces de services et de conseils leur seront accessibles (approche des cafés ING Direct ou de Barclays en France), plus proches des *lounges* de compagnies aériennes que des bureaux de conseillers protégés du *sas* d'entrée par un vaste comptoir. La masse de clients sera, quant à elle, renvoyée sur des plateformes téléphoniques, les agences s'apparentant alors pour ces consommateurs des masses à de simples espaces d'accueil dotés de capacités de visioconférence et de téléprésence (concept de type « *hub & spoke* »).

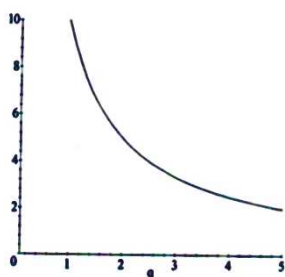
Source : Cairn info. Revue d'économie financière. Les nouveaux acteurs de la finance, Hubert de Vauplane, 2015/2 n.118

---

<sup>103</sup> Dominique CHABERT. *pp.cit*, p. 114

Ceci nous renvoie à la définition suivante de CHABERT (2007) qui mise sur des économies d'envergure de consommation : « L'agence bancaire est aujourd'hui une boutique de distribution de prêts, de produits financiers, d'assurance, d'épargne, de moyen de paiement. En poussant la porte d'une agence, un client peut avoir accès à une gamme étendue de service de financement, de placement, de protection contre les aléas (assurance-vie, mais aussi assurance dommages). Au lieu de visiter plusieurs experts (banquier, assureur, notaire éventuellement), il peut accéder facilement à divers services en se déplaçant une seule fois. »<sup>104</sup>

### Graphe 3: Courbe de coût moyen



Source : *Introduction à la Microéconomie*, Murat Yildizoglu, Université Paul Cezanne, Creative Commons, Édition libre, Marseille, 2009.p 76.

Ce graphe indique que l'augmentation de la production implique la diminution du prix unitaire.

Ceci est clairement expliqué par CHABERT (2007) qui voit que « la courbe de coût moyen de production serait orientée à la baisse : plus la taille augmente, plus la production et la prestation de services bancaire et financier peuvent se faire à un bas coût »<sup>105</sup>.

La diminution des coûts revient à l'accroissement des activités de marketing pour les services bancaires et les gammes de services.

---

<sup>104</sup> Dominique CHABERT. *op. cit.*, p.186

<sup>105</sup> Dominique CHABERT. *op. cit.*, p.195

Figure 6: Les stratégies entre le back-office et les produits offerts



Source: Avaloq, BPO- making the right move, le 27/11/2015, <https://www.avaloq.com/bpo/bpo/>

Outre la maîtrise des frais et des risques, les banques espèrent toujours améliorer leur rentabilité en réalisant des économies d'échelle ou des économies de gamme qui correspondent à une baisse du coût unitaire imputable à l'extension de la gamme des services fournis par la banque, les mêmes éléments (personnel, systèmes d'information, de traitement) pouvant être utilisés pour des services différents comme les banques et les assurances.<sup>106</sup>

L'utilisation des services est fortement encouragée par les banques qui annulent les commissions sur les opérations faites par ATM pour retirer ou déposer de l'argent. Par contre, la commission est incontournable si ces opérations se déroulent aux comptoirs. Les innovations dans le secteur bancaire se font dans les banques Alfa<sup>107</sup>. Nous parlerons de ces banques dans ce qui suit et en citerons quelques-unes.

<sup>106</sup> Lattifé GHALAYINI. *Monnaies et Banques*. Beyrouth : *Dar al Manhal al Lubnani* .2006. p.235

<sup>107</sup> Les banques Libanaises qui ont plus de deux milliards de dollars de dépôt.

De la sorte, le rôle des banques ne se limite pas au dépôt et au retrait d'argent, mais s'étend pour inclure la vente en détail, qui est à la base des profits bancaires.

Un certain directeur d'une banque libanaise<sup>108</sup> a mentionné que la fidélisation de la clientèle est très importante, en signalant : « un client équipé est un client fidèle ». Selon lui, « la transformation de l'expérience client dans le monde financier est une nécessité tirée tant par des demandes des clients-consommateurs que par les ruptures technologiques »<sup>109</sup> et « les banques demeureront des acteurs incontournables dans l'écosystème des paiements dans la mesure où tout individu nécessite un compte bancaire. Par contre, le rôle de la banque dans cette nouvelle chaîne de valeur va évoluer avec le besoin de savoir s'adapter, être créatif et innovant »<sup>110</sup>.

- Nous définirons par la suite Internet et présenterons son développement en parlant des différents services de l'Internet et de leur évolution puisque l'Internet est la base de l'innovation financière.

## 2.2 Internet et son évolution

L'innovation majeure de cette fin de siècle semblerait être « Internet » qui a changé le nom de cette ère en « ère numérique ». Il est devenu vital pour l'interface socioéconomique en créant maintes opportunités. L'Internet est une innovation récente qui couvre le monde entier, et qui domine la vie des individus. Il est l'une des innovations les plus connues et les plus utilisées par les êtres humains. Selon Luc de BRABANDERE (2002), « INTERNET est la nouvelle Utopie »<sup>111</sup>. Cette innovation est l'idée de Leonard KLEINROCK en 1961 qui s'est traduite en plusieurs services qui rendent le monde plus développé et plus confortable.

---

<sup>108</sup> Qui désire rester anonyme.

<sup>109</sup> COLLECTIF. *Innovation bancaire 2015*. Professional Hand book. Point banque. p. 21.

<sup>110</sup> Ibid, p.27.

<sup>111</sup> <sup>111</sup> Luc de BRABANDERE. *Le management des idées de la créativité à l'innovation*. Paris: Dunod, 2002, p. 31.

L'Internet se présente comme une utilité dans la vie quotidienne. Cette innovation se développe et nous accompagne partout : non seulement à la maison ou au bureau, mais surtout sur les téléphones mobiles, devenus intelligents grâce à Internet qui a élargi leur emploi bien au-delà des appels ou des messages.

De plus, le téléphone mobile peut contenir toutes les applications de l'Internet, et ses nouvelles innovations. Ainsi, ces petites machines nous donnent rapidement et facilement des informations précises qui répondent à tous nos besoins.

Ces services sont en développement perpétuel : chaque jour une nouvelle innovation change la routine de vie et augmente la communication et les relations entre les individus comme WhatsApp, Tango... Tous ces services, leur développement et leur renouvellement sont possibles grâce à l'innovation « Internet ».

Luc de BRABANDERE (2002) souligne qu'Internet est « un phénomène dont l'explosion suscite à la fois enthousiasme et inquiétude, dont le développement fulgurant étonne et soulève des questions, c'est bien Internet : qu'il s'agisse de ses possibilités, de ses enjeux ou de ses dangers, de ses effets, de son développement ou de son contrôle. Interrogeons des métaphores originales, elles peuvent nous donner plus d'idées que nous le pensons. »<sup>112</sup>

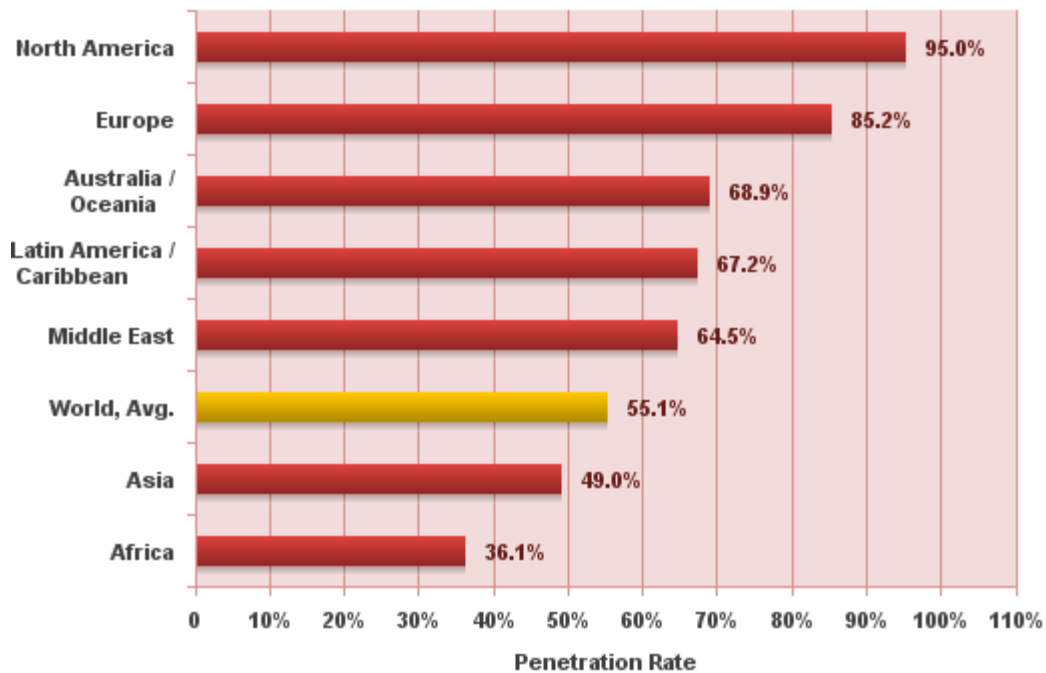
Dans le graphe suivant, nous montrons l'acceptation de l'Internet et la fréquence de sa pénétration dans diverses régions

---

<sup>112</sup> *Ibid.*, p. 226.



Graph 4 : Taux de pénétration d'Internet dans le monde



Source <https://jeoffrey-gonzales.com/chiffres-internet-2018/>

Ce graphique montre que l'Amérique du Nord a un taux très élevé (95 %) comparé à l'Afrique (36.1 %), et nous voyons que l'Europe (85.2%), ces taux sont supérieurs à la moyenne mondiale (55.1 %) et les pays de l'Asie (49%) et de l'Afrique (36.1%) sont en dessous de la moyenne mondiale.

Tableau 2 : Taux de pénétration d'Internet dans le monde en 2018

<b>Amérique du nord</b>	<b>95%</b>
<b>Europe de l'ouest</b>	<b>94%</b>
<b>Asie du Sud</b>	<b>42%</b>
<b>Afrique centrale</b>	<b>12%</b>

Source Auteure + <https://fr.statista.com/statistiques/570641/taux-de-penetration-dinternet-dans-le-monde--par-region/>

D'après ce tableau, nous remarquons que la pénétration de l'internet en Amérique du Nord et en Europe est élevée alors qu'elle reste relativement faible en Afrique centrale et en Asie du Sud.

### 2.2.1 L'histoire de l'Internet

Pour Ronda HAUBEN<sup>113</sup>, les origines exactes du terme « Internet » restent à déterminer. ; « Le 1<sup>er</sup> janvier 1983 le nom de l'Internet, a commencé à être en circulation, pour désigner l'ensemble d'ARPANET, et il est devenu officiel »<sup>114</sup> . En 1990 il a subi un essor extraordinaire, suite à la mise en service des premiers serveurs www, et l'année 1995 est appelée l'année de « décollage » d'Internet<sup>115</sup>.

ARPANET : est un « Internet Protocol » fondé en 1971. ARPA (Advanced Research Project Agency Network). C'est un réseau qui sert au transfert de (paquets) et des données c'est-à-dire chaque message envoyé se divise en plusieurs paquets.

#### Encadré 8: Internet naissance et développement entre 1969 -2003

1969 : l'Arpanet
1971 : le courrier électronique
1973 : TCP/IP
1983: LE DNS <sup>116</sup>
1989: Le World Wide Web
1993 : Mosaic
1995-2003 : la guerre des navigateurs

Source : <http://www.tuteurs.ens.fr/internet/histoire.html>

#### Encadré 9: Les abréviations du réseau Internet

---

<sup>113</sup> Auteur et chercheur

<sup>114</sup>Ronda HAUBEN. « Circle ID internet infrastructure « A Closer Look At The Controversy Over The Internet's Birthday! you Dicide », 15 janvier 2013, disponible sous le lien : [http://www.circleid.com/posts/a\\_closer\\_look\\_at\\_the\\_controversy\\_over\\_the\\_internets\\_birthday\\_you\\_decide](http://www.circleid.com/posts/a_closer_look_at_the_controversy_over_the_internets_birthday_you_decide)

<sup>115</sup> Gerard- Micheal COCHARD. *Management et productivité des TIC technologies et Internet*, Université Picardie Jules Verne, module DO2, version modifiée le 29 octobre 2007

<sup>116</sup> Domain Name System, système des noms de domaine

TCP/IP : TCP « transmission control Protocol » IP « Internet Protocol » : c'est un ensemble de protocoles fondé par (Robert Khan et Vinton Cerf), en mars 1974. Ces protocoles sont responsables des transferts des données sur Internet.

Http : (hyper text transfer protocol) : c'est un protocole inventé en 1990 par Tim-Berner Lee. Il désigne la communication entre le client et le serveur. Il est très connu et utilisé dans le transfert des données particulièrement celles écrites en langage HTML.

www : (web) : on a besoin de mettre « www » avant le nom du site qu'on veut visiter. « Www » ou « W3 » est créé par Tim Berners-Lee en 1990. Il est capable de relier les web entre eux. « www » est toujours accompagné de « http ».

### **2.2.2 Évolution d'Internet :**

« Internet » se définit comme un réseau international de communication entre utilisateurs d'ordinateurs. L'Internet est récemment nommé « le réseau des réseaux », parce qu'il relie dans le monde entier un grand nombre d'ordinateurs. Il est alors l'interconnexion des réseaux informatiques. Selon Manuel CASTELLS (1999) : « Internet est le produit d'une combinaison unique de stratégie militaire, de coopération scientifique et d'innovation contestataire »<sup>117</sup>. Il est capable de relier des ordinateurs d'un pays à un autre, et de transmettre les données pendant une fraction de seconde. De plus, il fournit des informations simples, utiles et précises à la fois, de plus qu'il offre de nombreux services aux professionnels comme aux autres : passer des commandes, acheter et vendre en ligne, consulter des librairies en ligne, et communiquer avec Skype, Facebook, email... Les recherches deviennent faciles (Google...). Il rend le monde « uniforme » parce que monde se transforme en village global,

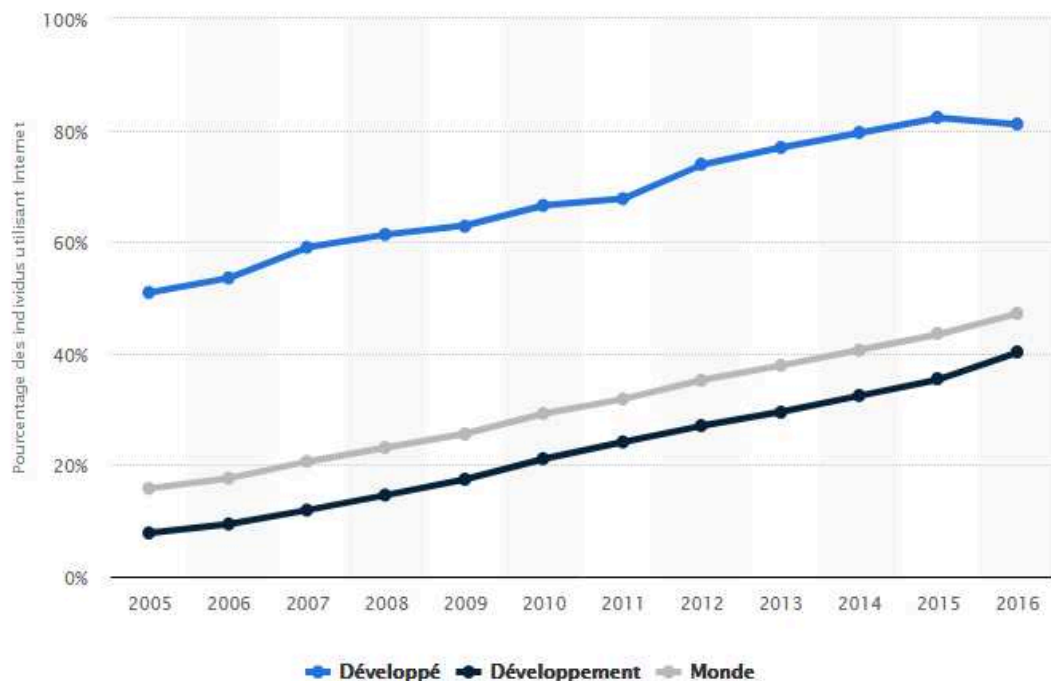
---

<sup>117</sup> Manuel CASTELLS, *La Société en réseau*, Paris : Fayard, 31 aout 1999.

toutes les distances se réduisent. Tout le monde peut utiliser les mêmes services en utilisant le même moyen, sur le même moteur de recherche, en même temps.

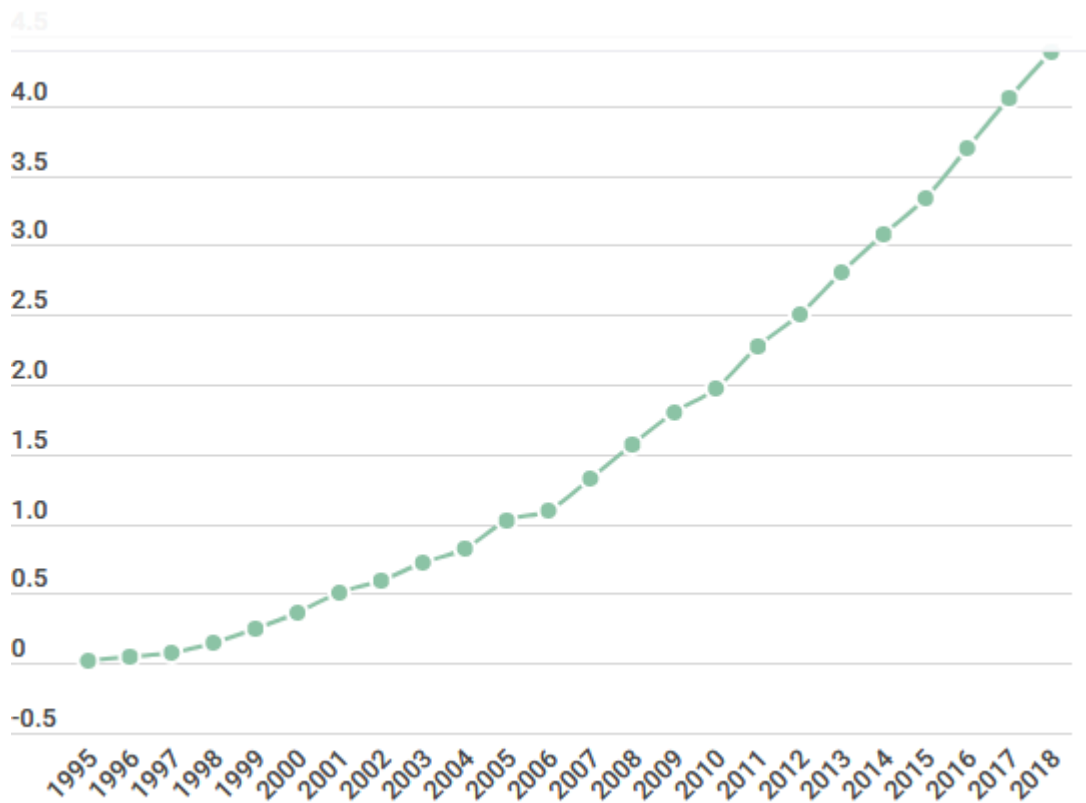
Ce graphique montre que le nombre des utilisateurs de l'Internet a augmenté dans le monde entier et que le nombre des utilisateurs dans les pays développés a triplé entre 2005 et 2016. Le nombre des utilisateurs de l'Internet dans les pays en développement a augmenté de 30 % en 2016, mais cette augmentation est aussi importante des pays développés (25 %). Ainsi, l'Internet est partout, et ses utilisateurs sont en augmentation rapide.

**Graphique 5 : Pourcentage de la population mondiale ayant accès à Internet de 2005 à 2016, selon la maturité de développement des pays**



Source <https://fr.statista.com/statistiques/570641/taux-de-penetration-dinternet-dans-le-monde--par-region/>

Graph 6: Nombre d'internautes dans le monde (en milliards)



Source : <https://infogram.com/b7d53967-6911-4078-ace6-463291ef31e8>

Le nombre d'internautes dans le monde en 2018 est 4.39 milliards tandis qu'il était en 1995 0,02 milliard

### 2.2.3 Les services d'Internet :

L'Internet est un réseau mondial qui développe notre vie quotidienne. Cette innovation facilite la communication entre les hommes, réduit les distances, et tout devient moins cher et plus rapide.

Il est une véritable source de données et d'informations permettant un partage sans limites ni frontières. De plus, il permet d'accéder à plusieurs informations dans différents domaines, qui peuvent intéresser les investisseurs et les commerçants. Tout cela est possible grâce à « Internet ». Il participe à toutes les innovations, comme l'innovation des téléphones mobiles devenus tactiles avec plusieurs applications connectées à l'Internet, utilisables partout

et à tout moment, et dans l'innovation des réfrigérateurs qui annonce le déficit ou le manque de certains produits : l'Internet des objets (IOT : *Internet of Things*).

Grâce à l'Internet, le monde est devenu numérique. Selon la réunion ministérielle de l'OCDE, il donne la « capacité à créer, calculer, communiquer, coordonner et innover. L'Internet est devenu comme un vecteur clé de l'activité économique et sociale »<sup>118</sup>.

À la portée de tous, l'Internet peut être également utilisé pour briser l'isolement des personnes. Selon Boris BEAUDE : « Il fournit des clés qui agissent individuellement et collectivement pour prendre les bons choix et évite le mur vers lequel nous risquons d'aller à grands pas »<sup>119</sup>.

L'Internet est une innovation qui est toujours en renouvellement et qui permet d'autres innovations.

### *Les réseaux Intranet et extranet*

Intranet : Intranet est comme l'Internet, mais il s'agit d'un réseau local pour les entreprises, et non public comme l'Internet. Il est réservé aux employés d'une seule entreprise : il relie les ordinateurs et met tous les travaux de l'entreprise dans un cadre de travail commun. Cela assure la facilité de transfert des données spéciales de l'entreprise à tous ses employés et permet le travail en groupe (*groupware*). En outre, il permet de faire circuler des informations et des documents à grande vitesse et en toute sécurité. L'intranet devient comme un panneau d'affichage qui contient les informations propres à l'entreprise et tous les projets actuels et futurs ; il aide pour les employés à trouver des informations et à rester à jour.

Chaque employé est obligé d'entre son nom et son mot de passe pour accéder à l'intranet de l'entreprise, il peut aussi vérifier son salaire et le compte de ses heures de travail, les jours fériés...

---

<sup>118</sup> Réunion ministérielle de l'OCDE, « Le futur de l'économie internet ». Seoul, Corée du Sud, les 7 et 18 juin 2008.

<sup>119</sup> Boris BEAUDE. Internet : changer l'espace, changer la société: des logiques contemporaines de synchronisation. Paris: Fyp éditions, 2012.

Extranet : est d'une part comme l'Internet, mais il n'est pas public et d'autre part comme l'intranet, mais plus étendu à l'extérieur de l'entreprise. Alors l'extranet est le réseau interne étendu.

L'entreprise peut choisir qui sont les utilisateurs de l'extranet de l'entreprise ces utilisateurs peuvent être les clients, les filiales, les commerciaux, les partenaires et les personnes relatives à l'entreprise, mais situées à l'extérieur.

L'extranet assure la sécurité et le maintien des informations et des documents confidentiels à l'intérieur de l'entreprise. Il assure la facilité de circulation de ces documents sans crainte d'exposition, de perte ou de manipulation.

### 2.3 La relation entre innovation et croissance

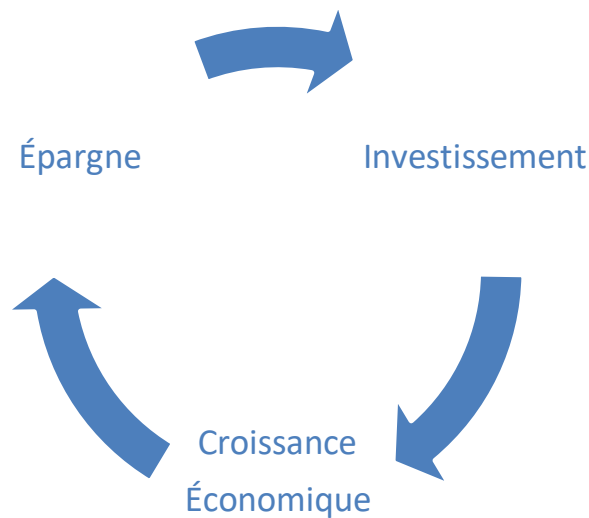
La croissance et le progrès sont les résultats de l'innovation. Plusieurs économistes se sont intéressés à la relation croissance- innovation. Nous citons :

Économiste	Évolution	Relation croissance-innovation
Adam Smith	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ses travaux portent sur la « division de travail » et la « main invisible »</li> <li>• Il affirme que la source de la richesse des nations est le travail.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il a souligné l'importance de la science et de la technique pour le développement économique<sup>120</sup>.</li> <li>• Il accorde une grande importance au développement, à la <b>croissance</b> et au progrès économique</li> </ul>
Roy Harrod et Evsey Domar	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ils ont créé le modèle de Harrod-Domar sur la croissance qui traite de l'importance de l'équilibre entre l'offre et la demande (flux d'épargne = flux d'investissement).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ils accordent une importance majeure à l'épargne qui aboutit à l'investissement et cela conduit à la croissance économique qui donne lieu, de nouveau, à l'épargne (cycle)</li> </ul>

<sup>120</sup> Juan-Luis KLEIN et Denis HARRISSON. *L'Innovation Sociale : Émergence et Effets Sur la Transformation des Sociétés*. Presses de l'université de Québec : 2007, page 44.

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Domar met l'accent sur l'investissement qui a, selon lui, un double effet, sur l'épargne et sur la demande.</li> <li>• Pour Roy Harrod, <b>la croissance</b> est instable et il la compare au « fil de rasoir ».</li> </ul>
Robert Merton Solow	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il propose un modèle néoclassique de croissance<sup>121</sup>.</li> <li>• Il est le fondateur de la théorie de la croissance exogène.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il affirme que la croissance économique est due au progrès technique<sup>122</sup></li> <li>• Il relie la croissance à l'augmentation du capital et du travail.</li> </ul>

**Graphe 7: Le modèle de croissance de Harrod et Domar**



Source : Graphe réalisé par l'auteur

<sup>121</sup> *Ibid.*, p. 67.

<sup>122</sup> Robert M SOLOW. « A Contribution to the Theory of Economic Growth », *The Quarterly Journal of Economics*, Vol. 70, No. 1 (Feb., 1956), 65-94, Éditeur The MIT Press, p. 91 (traduit de l'anglais)



### 2.3.1 Entre la théorie traditionnelle et la nouvelle théorie

Selon GUELLEC, dans son ouvrage *Les nouvelles théories de la croissance*, « La théorie traditionnelle de la croissance ne prenait pas en compte le coût du progrès technique. Elle considérait l'accumulation du capital immatériel comme exogène et en ignorait les motivations économiques. L'originalité des nouvelles théories est de considérer que le choix d'accumuler du capital immatériel est endogène. »<sup>123</sup>. Nous développerons ceci dans la partie suivante.

La question de l'innovation y est traitée de façon intensive par la théorie de la croissance endogène<sup>124</sup>, où l'on trouve le développement théorique sur la connaissance technologique. Ainsi, la croissance est rendue possible par l'innovation, qui a souvent des effets directs non seulement sur les agents qui les réalisent, mais aussi sur leur environnement, c'est-à-dire sur les autres agents.<sup>125</sup>

GUELLEC ajoute que la croissance réelle se trouve modelée par de nombreux facteurs extraéconomiques (politiques, culturelles, institutionnels)<sup>126</sup>

#### Encadré 10: Évolution du concept de croissance

Les nouvelles théories apportent une réponse mitigée aux débats séculaires sur la croissance. Selon les classiques du début du XIXe siècle, la croissance économique qu'ils commencent à observer ne peut être durable. Plus d'un siècle plus tard, selon Harrod et Domar profondément marqués par la crise des années trente, elle ne peut être stable : un sentier de croissance d'équilibre peut exister. Mais dès lors qu'on s'en est éloigné, on ne

---

<sup>123</sup> Dominique GUELLEC et Pierre RALLE, *Les nouvelles théories de la croissance*, 2003, p. 6. [En ligne disponible sous le lien <http://www.cairn.info/les-nouvelles-theories-de-la-croissance--9782707140920-page-3.htm#pa33> ]

<sup>124</sup> Nous donnerons plus d'informations sur la croissance endogène dans la partie suivante.

<sup>125</sup> Dominique GUELLEC et Pierre RALLE, *op. cit.* p 7.

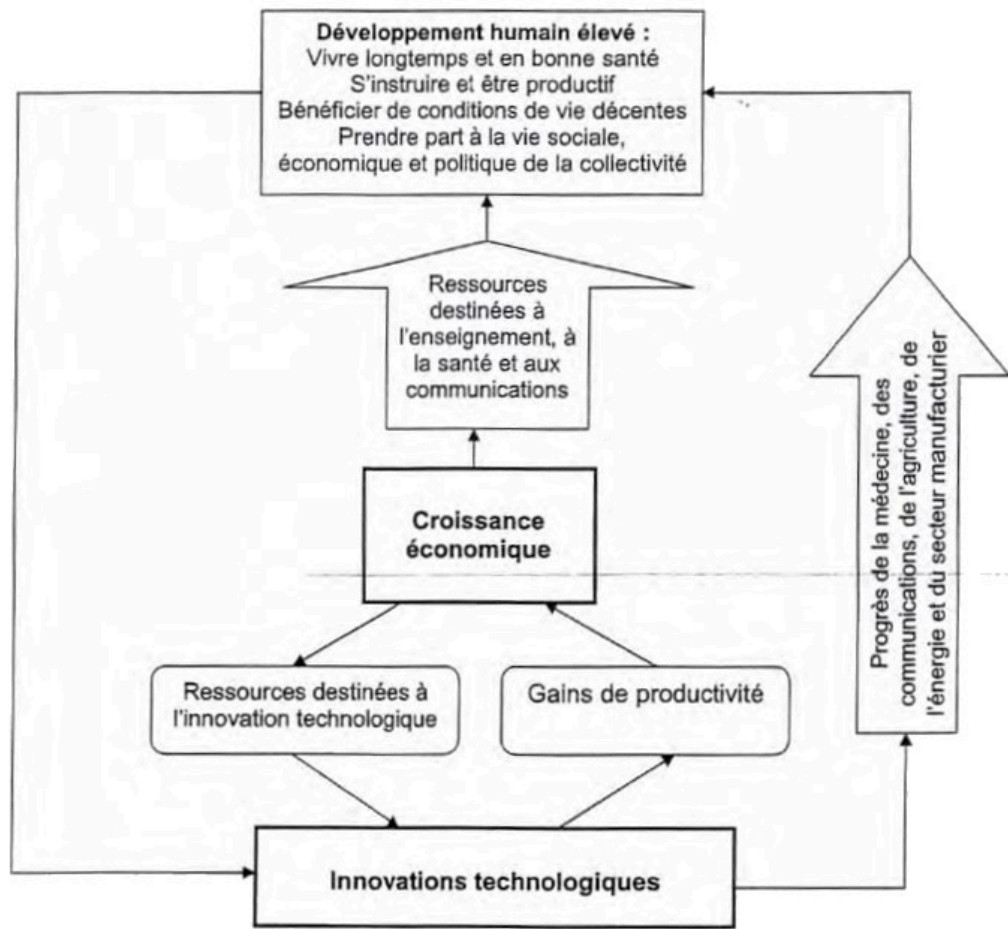
<sup>126</sup> *Ibid.* p. 9.

peut y retourner spontanément. Solow au milieu des années cinquante, alors que la croissance est forte assez régulière et présente dans tous les pays développés, considère qu'une croissance durable, stable et optimale peut se réaliser spontanément par le libre jeu de marché. À la fin des années quatre-vingt, après plus de dix ans de croissance modérée, les nouvelles théories apportent une vision bien moins harmonieuse de la croissance économique : durable, sans doute, stable, en partie, spontanément optimale, sûrement pas. À chaque époque sa représentation.

Source : *Fluctuation et croissance*, recueil de textes établi par Albert DAGHER, 2010-2011 dans le cadre du cours Fluctuation et croissance, pour une licence en sciences économiques. Département des sciences économiques, Faculté de sciences économiques et de gestion d'entreprise, section 2, Université libanaise, p. 116.

Nous trouvons que la croissance et l'accélération de l'évolution gardent le monde toujours prêt à recevoir toute forme de changement qui bouleverse chaque fois la manière de vivre et de penser. La vie est devenue plus confortable ; le travail pénible diminue et le confort de l'être humain s'assure. Cette vie assurée grâce à l'innovation est à la base de la croissance économique, ce qui conduit à dépasser la croissance économique pour arriver au progrès de la médecine, de la communication... Cela se traduit dans la figure suivante.

**Figure 7: Les relations réciproques entre l'innovation technologique, la croissance économique et le développement humain élevé**



Source : PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain*, 2001. Consulté en mars 2016

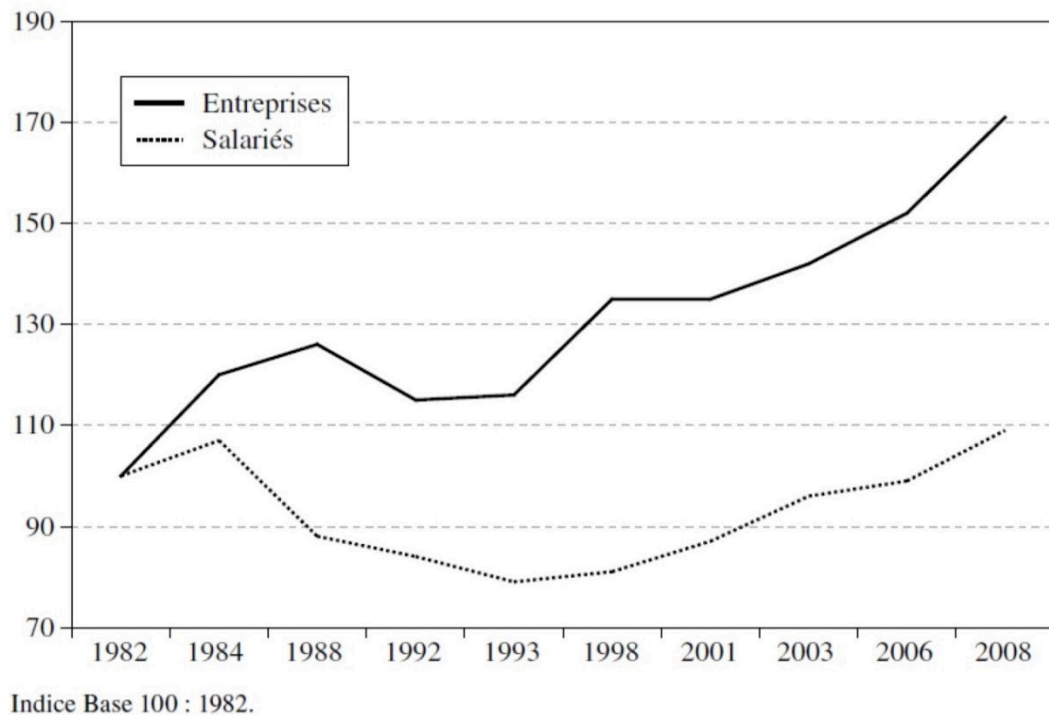
Le nouveau mode de vie provoque un grand changement qui affecte tous les secteurs ainsi que l'être humain. À son tour, l'homme est à la base des innovations. Ainsi, l'innovation technologique donne la richesse suite à l'augmentation de la productivité, ce qui contribue à la croissance économique. En même temps cette dernière assure des ressources qui aident à l'innovation technologique.

Cela nous indique que la croissance économique est la cause de l'innovation par le développement humain d'une part et les ressources assurées grâce à la croissance d'autre part.

Ainsi les innovations dans le monde augmentent, et la mondialisation joue un rôle très important dans la commercialisation des nouvelles innovations de produits et de services. Ces innovations automatisent le monde et ouvrent la porte aux clients d'y contribuer et de les

utiliser. Ainsi, d'après le graphe ci-dessous nous notons l'effet et l'influence de l'innovation sur le nombre des salariés et le nombre des entreprises.

**Graphe 8: Évolution du nombre d'entreprises et du nombre de salariés (1982-2008)**



Source : complément F, les Scop, un modèle d'innovation sociale séduisant et imparfait, Marc MOUSLI, chercheur associé au LIPSOR (laboratoire d'innovation, de prospective stratégique et d'organisation), CNAM page 202

Le nombre des entreprises augmente en raison de de la mondialisation, mais le nombre de salariés diminue vu l'informatisation. Ainsi, le graphe ci-dessus montre que le nombre des entreprises a doublé entre 1982 et 2008, alors que le nombre de salariés diminue en comparaison avec le nombre des entreprises. Ceci est dû au développement technologique et aux services qui automatisent toutes les opérations et les missions d'une part et à la mondialisation économique qui favorise l'ouverture des marchés et aide à la création d'entreprises multinationales. Cette automatisation nous pousse alors à nous interroger si l'innovation affecte négativement les salariés.

### 2.3.2 La théorie de la croissance endogène

L'économiste ABRAHAM parle de progrès technique exogène et endogène<sup>127</sup>, il explique l'importance de la nature endogène dans l'innovation financière par le besoin de ce secteur de recherches et de collaborations puisque cette innovation est très large et ramifiée.

#### Encadré 11: Croissance endogène et croissance exogène

**Croissance endogène :** le stimulus et les données qui poussent le progrès économique sont à l'intérieur : les agents qui agissent sur la croissance sont faits par les efforts des personnes. Prenons comme exemple le progrès technique, l'innovation, le capital humain, le développement, le savoir-faire, la compétence, l'effort de recherche<sup>128</sup>...

**Croissance exogène :** La croissance exogène affirme que la croissance est due à des agents extérieurs.

Selon ABRAHAM « le développement de nombreux produits financiers orientés vers la clientèle s'est opéré de façon complètement empirique à l'intérieur du secteur financier, toutes ces informations vont dans une seule et même direction : une très forte tendance à l'endogénéisation de l'innovation financière ».<sup>129</sup>

#### Croissance endogène

La croissance endogène est l'inverse de la croissance exogène. Pour DAGHER, l'accumulation de capital physique est la seule source de croissance dans la théorie néoclassique. Les autres sources sont admises par les théoriciens, mais ne sont pas explicitement intégrées dans les modèles. Ils considèrent que la variable exogène appelée « progrès technique » capte tous ces effets. « À l'inverse, les modèles de croissance endogène sont caractérisés par une grande diversité des sources retenues : l'investissement en

---

<sup>127</sup> Jean Paul ABRAHAM. « Innovation financière et croissance économique ». *Revue d'économie financière*. n.2 1987. p.74

<sup>128</sup> Philippe DARREAU. *Croissance et politique économique*. Bruxelles : De Boeck, 2003.

<sup>129</sup> Jean Paul ABRAHAM. *op. cit.*, p.75

capital physique, en capital public, en capital humain, apprentissage par la pratique, division de travail, recherche et innovation technologique. »<sup>130</sup>

Chacun de ces économistes a affirmé que la source de la croissance est endogène :

### Encadré 12: Croissance endogène : Römer, Lucas et Barro

Paul Michael RÖMER né 1955 est un économiste américain qui a développé la théorie de la croissance endogène en 1986. Il a accordé une importance au capital physique, à la connaissance, à l'information, et à l'innovation.

Robert Emerson LUCAS né en 1937 est un économiste américain. Il est le fondateur de la nouvelle économie classique. Il a développé la théorie de l'argent, la théorie du capital humain, la théorie de l'investissement... et il a précisé le rôle du capital humain dans la croissance endogène, car l'état de l'individu diffère selon l'éducation, la formation, la santé sur la capacité et l'efficacité du travail qui aboutit à la croissance.

Robert Joseph BARRO né en 1944 est un macro-économiste américain. Il est un membre fondateur de la nouvelle macroéconomie classique. Il accorde le rôle à l'état dans la croissance. Dans son livre *Les facteurs de la croissance économique*, il affirme que la subvention de l'État par l'éducation, le financement, la construction et les carénages, assure le progrès.

De plus, cette innovation a besoin de R&D pour connaître les divers avis et les divers besoins dans l'innovation.M

---

<sup>130</sup> Albert DAGHER. *Fluctuation et croissance*. (Recueil de textes). Beyrouth : Université libanaise. Département des sciences économiques. Faculté de sciences économique et de gestion d'entreprise, section 2. p. 116. 2010-2011

Ainsi apparaissent l'évolution et la différenciation du concept de la croissance économique et son importance dans l'innovation, de même que la théorie de la croissance endogène et son rôle dans l'innovation et le développement.

### *2.3.3 L'efficacité de l'innovation*

Chaque innovation se développe et s'améliore pour s'introduire dans chaque maison et en assurer le confort. Les hommes commencent à découvrir les autres milieux et les autres sociétés, puis ils œuvrent pour arriver aux autres continents, connaître de nouvelles innovations et vendre leurs innovations. Ces échanges dans les pays stimulent en particulier les hommes qui ont l'esprit d'innover, et les pays à encourager leurs innovations. Les nouvelles innovations étasuniennes nous parviennent par un seul clic : pas de limites ni de frontières qui nous empêchent de rêver, d'innover ou d'utiliser les innovations de l'autre.

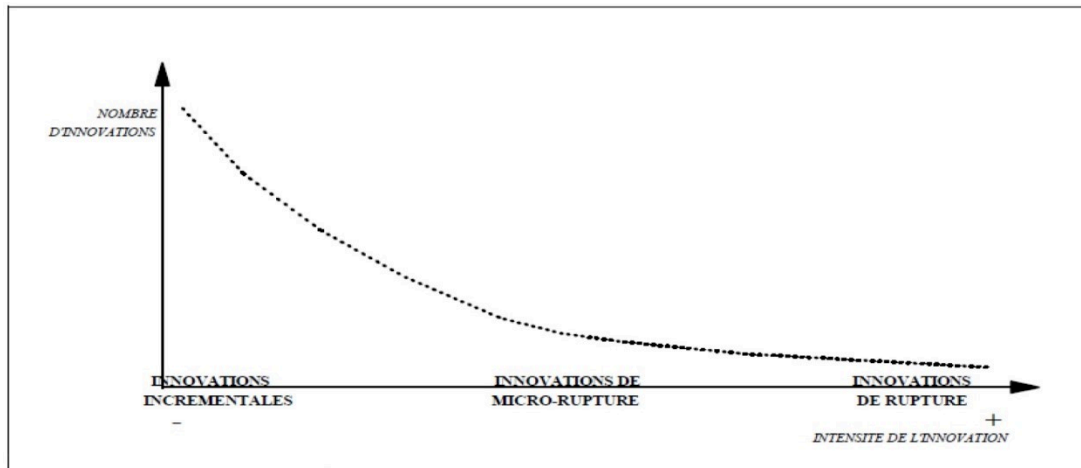
La mondialisation s'introduit dans chaque maison, et chaque individu utilise des produits mondiaux et peut contribuer à l'innovation. Chaque maison comprend plusieurs produits fabriqués dans différents pays, ce qui nous affirme que les distances se rapprochent et que la mondialisation rend le monde uniforme. La mondialisation implique la communication entre les pays dans tous les secteurs. Cette communication suppose l'uniformité et la consommation des produits fabriqués dans d'autres pays comme les aliments et les médicaments qui circulent dans le monde entier et dont le développement est vertigineux.

Ces innovations progressent à grande vitesse. L'efficacité et l'intensité de l'innovation s'élèvent : une simple comparaison entre le nombre des innovations incrémentales et des innovations radicales montre (dans le graphe) que l'amélioration des produits ou des services occupe une place plus grande, ce qui indique qu'une innovation incrémentale ne s'arrête pas, mais se développe avec l'évolution et le changement.

Cependant, le nombre d'innovations radicales est inférieur au nombre d'innovations incrémentales, puisque l'innovation radicale est la rupture ou le bouleversement. Le graphe affirme que les innovations de rupture ne sont pas nombreuses, mais elles sont très intenses. Selon le manuel d'Oslo (2005) « les innovations radicales sont les mutations du monde tandis que les innovations incrémentales progressives alimentent de manière continue le processus de changement », elles sont nombreuses, mais peu intenses. Prenons comme exemple l'innovation

de la télévision. C'est une innovation de rupture tandis que l'innovation des télévisions LCD est une innovation incrémentale. Nous retrouvons le même processus dans les innovations de service.

**Graph 9: L'intensité de l'innovation**



Source : Étalonner l'innovation métrique d'une innovation annoncée, par Thomas DURAND et Silvia GUERRA-VIEIRA, école centrale paris.

Ainsi peut-on dire qu'Internet, vu son importance et son évolution, a frayé le chemin de l'innovation financière qui se base sur Internet et sur la mondialisation. En outre, nous rappelons l'efficacité des innovations, dont l'innovation incrémentale qui joue un rôle essentiel dans l'amélioration de la qualité de vie.

## **Conclusion du chapitre 1**

Nous avons inscrit notre étude sous le signe de l'institutionnalisme et la croissance endogène vu la relation entre les différentes institutions dans l'intégration de la FinTech. Les innovations se multiplient vu les exigences de la vie qui créent une concurrence entre les individus. Cela les pousse à produire des créations et des innovations importantes en assurant une augmentation de nombre des innovations sur plusieurs secteurs d'une part, et des revenus et des gains d'autre part. Le profit est assuré, depuis le passé, en engendrant des créations puis en vendant ces produits ce qui assure des avantages et des intérêts matériels et moraux. Les idées et l'imagination prennent une place privilégiée dans l'efficacité et la diversité de



l'innovation sur plusieurs secteurs et dans le monde entier. Cela est possible grâce à la mondialisation qui rend le monde un village global en diminuant le temps et en réduisant les distances, facilitant de la sorte, l'intégration de l'innovation.

De nos jours, les innovations gagnent du terrain, elles sont le pivot ou le centre d'intérêt de la plupart des pays. Chaque pensée évolue : les anciens économistes sont la base de ce qu'on a aujourd'hui, ils commencent leurs études et appliquent leur vision, puis d'autres économistes viennent continuer ou développer cette vision, alors les pensées changent d'une époque à l'autre, pour le meilleur ou pour le pire. Selon William JAMES : « les relations qui lient les expériences doivent être elles-mêmes des relations expériences, et il faut tenir toute relation expérience pour réelle, comme n'importe quelle autre chose du système. »<sup>131</sup>

Nous concluons que SCHUMPETER accorde à l'innovation un rôle majeur dans la croissance ainsi qu'il explique le rôle du capitalisme dans l'évolution de l'innovation en encourageant les entrepreneurs et en créant une concurrence qui joue un rôle capital dans l'évolution.

Ajoutons que l'innovation financière est l'innovation qui repose sur la mondialisation et l'Internet comme elle relie les réglementations, les lois, et les systèmes des travaux entre les pays éliminant les frontières. Comme cette évolution dans le système financier touche le secteur bancaire, les innovations financières deviennent la base des innovations bancaires.

L'innovation d'Internet est paradoxale. Il est vrai qu'elle assure des innovations qui facilitent la vie et relient le monde tout entier, entre dans tous les secteurs, surtout dans le secteur bancaire qui est automatisé et repose sur des services dépendant de l'Internet, d'une part et, mais présente les risques de la mauvaise utilisation (piratage, arnaques ...), d'autre part.

---

<sup>131</sup> James WILLIAM. *Essays in radical empiricism*, Harvard : Harvard college, p42. cité et traduit par Gérard DELEDALLE. *Le point philosophique*, 3<sup>e</sup> édition. Bruxelles : De Boeck Université, 1998.

## Chapitre 2 : *FinTech* : le nouveau levier de financement

Dans ce chapitre, nous parlons des innovations des services, puis des innovations de services dans le secteur bancaire pour aborder par la suite, la technologie financière c'est-à-dire les innovations des services dans le secteur financier dû à la *FinTech*, puisque la technologie financière relie l'évolution de la technologie et les services financiers pour aboutir à des solutions très simples afin de réaliser les travaux. Ce chapitre se divisera en trois sections. La première section traite les services financiers. Nous nous arrêterons sur les modes de l'innovation selon BARRAS et GALLOUJ. Par son nom, l'innovation dans les services paraît récente et nouvelle, mais pour l'histoire de l'innovation nous constatons que l'innovation de service est très ancienne. Depuis longtemps, elle se cachait sous le nom « innovation technologique », puisque cette dernière a connu une célébrité, vu qu'elle renferme parfois les deux innovations : ensemble de services et technologique. Cependant, grâce à l'innovation Internet, nous remarquons désormais que l'innovation de service se trouve seule, séparée de l'innovation technologique ; c'est l'innovation la plus utilisée.

L'intégration de l'Internet et des services dans le secteur bancaire est visible. Cela assure le confort du client et attire un plus grand nombre. Cette innovation de service pousse les banques à augmenter leur recherche et leurs innovations pour concurrencer les autres banques. Par exemple, l'innovation des services diminue la foule des clients.

La deuxième section parlera de la *FinTech*. Nous la définirons en expliquant son rôle dans l'évolution du secteur financier, en mettant la lumière sur les progiciels qui développent davantage le secteur bancaire et en évoquant le rôle du financement participatif (*Crowdfunding*) et son rôle dans l'encouragement des investissements et dans la croissance économique.

Dans la troisième section, nous présenterons les acteurs de l'innovation et de R&D, pour leur importance dans le développement et progrès des sociétés et des nations ; de plus, ils sont la base de création de la *FinTech* puisque cette dernière est que le fruit du travail des acteurs et de R & D dans des domaines et des secteurs plus étroits. Le *Crowdfunding* s'installe comme une forme de *FinTech* qui change la forme de la banque traditionnelle vers la plateforme.

Pour ABRAHAM, la concurrence entre les grandes banques est un moteur de l'innovation. Le R&D est désormais une nécessité dans les pays et dans les entreprises ; la plupart des pays dépensent des sommes considérables sur les recherches, les entreprises intègrent les recherches dans leurs innovations, et la R&D aide à multiplier les innovations par son aide et ses conseils.

Les pays ne se limitent plus aux recherches locales et nationales, ils s'associent aux recherches internationales qui couvrent une plus grande partie de clients et de marchés, ce qui résulte d'une innovation qui satisfait un grand public.

## **Section 1 : Les services financiers**

### **1.1. L'identification de l'innovation dans les services**

« On entend par innovation des services toute conception ou offre de services nouvelle ou sensiblement améliorée, qu'elle soit lancée par une société de services ou une entreprise manufacturée. Cette notion englobe également l'innovation dans le processus de prestation, l'infrastructure des services, de traitement de la clientèle, les modèles d'activité, la commercialisation (vente, marketing, fourniture), la productivité des services et toute forme d'innovation hybride bénéficiant simultanément et différemment à plusieurs groupes d'utilisateurs.»<sup>132</sup>

Ainsi, nous trouvons que l'innovation dans les services influe sur les hommes. C'est l'innovation immatérielle qui contribue à l'évolution et au développement des pays. Comme il s'agit d'une innovation qui provoque des changements dans le mode de vie et dans les processus de travail, elle bouleverse la manière de penser des individus, et parfois les dirige vers des utilisations qui leur assurent beaucoup de bénéfices.

Selon le Manuel d'Oslo, l'activité de l'innovation dans les services est généralement un processus continu, consistant en une série de changements apportés progressivement aux produits et aux procédés. <sup>133</sup>

---

<sup>132</sup> Commission Européenne. *Le guide de l'innovation dans les services*. Union européenne. 2013, p.12

<sup>133</sup> OCDE, Manuel d'Oslo, *op. cit.* p. 45

Ainsi l'innovation dans les services est une innovation invisible, elle assure les services et facilite la vie des individus. Ces innovations s'imposent dans tous les secteurs ce qui affirme l'importance de ce genre d'innovation.

L'innovation dans les services, comme toutes les innovations, a besoin d'aide en recherches et en financement. Nous retrouvons quelques exemples d'innovation dans les services.

### **Encadré 13 : Exemples d'innovations dans les services**

- Services Internet tels que banque, ou systèmes de paiement de factures.
- Nouvelles formes de garantie. Par exemple, extension de garantie visant des biens nouveaux ou usagés, ou groupement de garanties avec d'autres services tels que carte de crédit, compte bancaire ou carte de fidélité.
- Nouveaux types de prêts, par exemple, prêts à taux variable avec un taux plafond fixe.
- Introduction de cartes à puce et de cartes plastifiées à usages multiples.
- Nouvelles agences bancaires en libre-service.

Source : Manuel d'Oslo, principes directeurs pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation, 3e édition, édition OCDE, Commission européenne, 2005, pp 170-171.

Le tableau 3 nous montre les politiques qui assurent l'aide à différents domaines comme l'activité, les entreprises, les secteurs et les marchés.

L'innovation des services est réalisable grâce aux politiques d'assimilation, aux politiques ciblées, aux infrastructures matérielles et immatérielles et aux politiques horizontales, selon les incubations, le soutien, le financement, les recherches, l'encouragement et l'entrepreneuriat...

Nous retrouvons alors diverses politiques dont le but est d'aider au développement de l'innovation surtout l'innovation dans les services.

**Tableau 3: Les politiques qui encouragent l'innovation dans les services**

	Activités	Entreprises	Secteurs (environnement économique)	Marchés
Politiques d'assimilation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Indices d'innovation</li> <li>- Soutien aux activités de R&amp;D technologique dans le secteur public</li> <li>- Encouragement du transfert de connaissances</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Incubation d'entreprises, soutien à la croissance et internationalisation</li> <li>- Soutien en matière de propriété intellectuelle et gestion de l'innovation</li> <li>- Accès au financement et réceptivité à l'investissement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Indices d'innovation sectorielle</li> <li>- Prospective en matière d'innovation technologique et d'innovation dans les services</li> <li>- Cartographie et analyse des clusters</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse prospective des marchés et veille dédiée aux industries naissantes</li> <li>- Autorégulation de l'industrie, normes d'interopérabilité et certification</li> <li>- Cadre juridique et réglementaire dans le domaine des services (commerce électronique)</li> </ul>
Politiques ciblées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Programmes spéciaux de R&amp;D technologique</li> <li>- Promotion des TIC (e-business)</li> <li>- Promotion de nouveaux modèles d'activité dans les services et de nouveaux concepts de services dans l'industrie manufacturière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Régimes spéciaux d'aide à l'innovation entrepreneuriale et industrielle en faveur des sociétés de services</li> <li>- Dispositifs spéciaux de financement des risques pour les services</li> <li>- Système de chèques pour stimuler la capacité d'innovation dans les services</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Initiatives sectorielles en matière de politique industrielle et de clusters dans les services (implication des utilisateurs, coopération, liens transsectoriels, nouvelles formes de clustering)</li> <li>- Partenariats public-privé servant de démonstrateurs de l'innovation dans les services et l'organisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Initiatives de marché pilote dans le domaine des nouveaux services</li> <li>- Système de chèques destiné à stimuler les effets de contagion</li> <li>- Actions de sensibilisation</li> <li>- Déréglementation / libéralisation de certains services</li> </ul>
Infrastructures matérielles et immatérielles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organismes de recherche dans le domaine des services</li> <li>- Organismes spécialisés dans la formation en matière de services</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Parcs et centres d'incubation d'entreprises</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Projets d'infrastructures stratégiques (accès au haut débit, plateformes logistiques et centres de services, espaces de travail collaboratif)</li> <li>- Living labs (laboratoires vivants), centres de design</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Autorités de supervision</li> </ul>
Politiques horizontales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Incitations fiscales</li> <li>- Aides publiques</li> <li>- Éducation et formation</li> <li>- Marchés publics</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Politiques entrepreneuriales en faveur des start-up</li> <li>- Programmes de mobilité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Politiques en matière de DPI</li> <li>- Normalisation sectorielle, par ex. dans le domaine des TIC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Marché intérieur pour les services (par ex. directive «services»)</li> <li>- Politique de la concurrence, y compris contrôles des fusions</li> </ul>

Source : Le guide de l'innovation dans les services, Commission européenne, Union européenne 2013 p.15

## L'histoire de l'innovation dans les services

L'innovation des services évolue, elle commence dès les premiers déciles. Ce tableau montre que dans le premier décile il s'agit de l'innovation des transports, de l'électricité, de la fourniture du gaz, de la fourniture de l'eau... et dans le deuxième décile, de services évolués, les services de transport comme le transport maritime et aérien. L'évolution de l'éducation et du transport prennent place dans le troisième décile.

On trouve dans ce tableau repris par Faiz et Camal GALLOUJ<sup>134</sup> (1996) que le développement des institutions financières et les services dans les entreprises ont évolué depuis le quatrième décile. Le développement du commerce et du transport urbain prennent place dans le cinquième, sixième et septième décile.

**Tableau 4: Les activités de services en 1973**

**Activités de services classées  
par intensité capitalistique décroissante (en 1973)**

Déciles	Stock de capital par heure de travail
Premier décile (le plus intensif en capital)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Transport par pipe-line</li> <li>- Transport ferroviaire</li> <li>- Radio et télévision</li> <li>- Fourniture d'électricité</li> <li>- Fourniture de gaz</li> <li>- Fourniture d'eau et assainissement</li> <li>- Immobilier</li> <li>- Publicité</li> </ul>
Deuxième décile	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Transport maritime</li> <li>- Transport aérien</li> <li>- Services aux consommateurs (miscellaneous)</li> <li>- Réparation automobile</li> <li>- Services de loisirs</li> </ul>
Troisième décile	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Transport routier</li> <li>- Services de transport (miscellaneous)</li> <li>- Services professionnels</li> <li>- Santé, éducation et services non marchands</li> </ul>
Quatrième décile	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Institutions financières</li> <li>- Services aux entreprises (miscellaneous)</li> </ul>
Cinquième décile	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Transport urbain</li> </ul>
Sixième décile	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Commerce de gros</li> </ul>
Septième décile (le moins intensif en capital)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Commerce de détail</li> </ul>

Source : Kutscher et Mark, 1983.

Source : l'innovation dans les services Faiz GALLOUJ et Camal GALLOUJ, *Économica*, 1996, p 11

### 1.1.1. La technologie de l'information

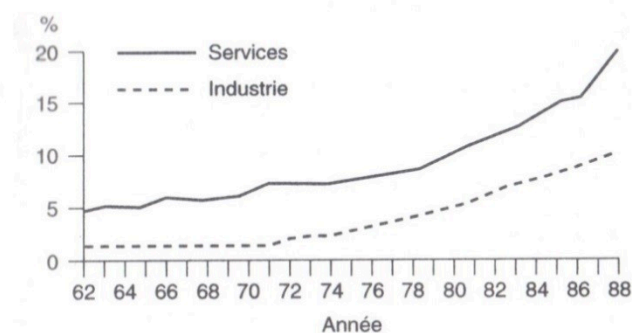
Camal et Faiz GALLOUJ montrent selon le graphe de ROACH que la technologie de l'information occupe une grande importance dans les services et dans l'innovation depuis 1962 avec une augmentation de 5 % à plus de 20 % en 1988. Par contre, dans l'industrie ce taux évolue, de 1% en 1962 à 10 % en 1988, mais reste inférieur à celui des services.<sup>135</sup> Alors la technologie de l'information se développe plus rapidement dans les services que dans l'industrie.

<sup>134</sup> Camal GALLOUJ et Faiz GALLOUJ. Op. cit, p 11

<sup>135</sup> *Ibid.*, p. 15

## Graph 10 : Évolution de la part des technologies de l'information dans le stock total de capital dans l'industrie et dans les services

L'évolution de la part des technologies de l'information dans le stock total de capital dans l'industrie et dans les services



Source : Roach, 1989.

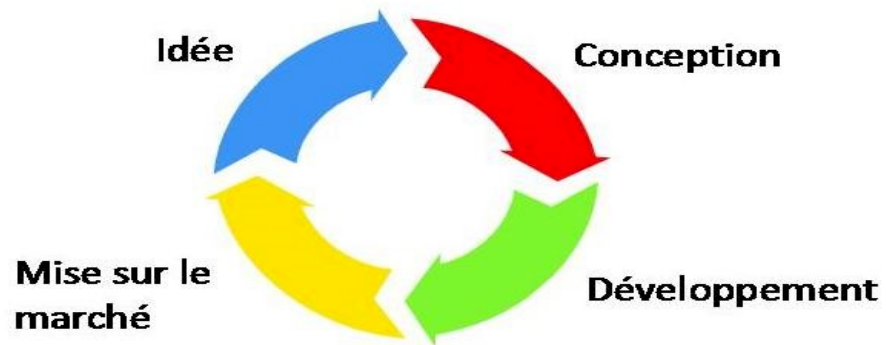
Source : L'innovation dans les services Faiz GALLOUJ et Camal GALLOUJ, *Économica*, p 5

La technologie de l'information a bien évolué et trouve un support et un financement dans tous les pays les secteurs. Nous notons que le Liban a bien investi dans le développement de cette technologie de l'information grâce aux aides fournies par la BDL (Banque du Liban) pour développer davantage la technologie de l'information.

### 1.1.2. Création et application dans l'innovation des services.

L'innovation des services, comme l'innovation technologique, commence par une idée qui est parfois floue. Cette idée évolue pour devenir une conception. Cette dernière a besoin de beaucoup de recherches et d'aides financières pour se développer. De plus, il est nécessaire de mener des études sur l'importance de ce service et le rôle qu'il jouera dans la satisfaction des clients avant sa mise sur le marché. Le marché à son tour recueille plusieurs idées qui seront à la base de la création de nouvelles innovations selon différents avis et expériences, qui permettront de construire à nouveau, une bonne idée qui passera par la conception et le développement avant d'être mise sur le marché. (Figure suivante)

**Figure 8: De l'idée vers la mise sur le marché dans l'innovation des services**



Source : République Française, ministère de l'Économie de l'industrie et du numérique

## **1.2. La mondialisation des services**

L'innovation dans les services entre en grande partie dans la mondialisation économique, par l'implantation de nouvelles entreprises dans le monde et parfois des chaînes d'entreprises dans le monde entier. Ces entreprises multinationales augmentent la croissance économique d'un pays et impliquent des utilisations quotidiennes des services, ce qui nous indique que la mondialisation économique rend l'économie d'un pays reliée à l'économie d'un autre pays. Les opérations économiques faites sur le marché mondial ne sont pas limitées à un seul pays ; cela augmente à son tour la concurrence qui devient mondiale. La mondialisation change alors la vie et développe tous les secteurs. Nous nous intéressons surtout à son impact sur les secteurs économique et financier.

Les secteurs économique et financier sont devenus indépendants grâce à l'informatique et Internet. Ils cherchent à profiter de chaque nouvelle innovation surtout celle des services, qui gagne de l'importance et du terrain. Nous pensons alors à l'expression de Marie-Christine



MONNOYER et Patrick TERNAUX « mondialisation des services »<sup>136</sup>. Elle indique le rôle des services et leur relation avec la mondialisation qui transforme le monde et le développe ; de plus, cette expression accorde un rôle important à la mondialisation dans le développement des services et leur diffusion. Alors les services entrent dans tous les secteurs et chaque entreprise, dans n'importe quel domaine a besoin des services pour effectuer ses travaux.

Alors la mondialisation des services est la mondialisation la plus récente qui occupe le monde, assure et facilite les recherches pour obtenir des innovations importantes. Ces innovations offrent des avantages et des bénéfices aux travaux nationaux et internationaux surtout dans l'éradication de l'ambiguïté et de tout ce qui est inconnu.

Nous voyons ainsi comment la mondialisation réduit les distances et économise le temps. Elle favorise les recherches internationales qui répondent aux besoins de chacun, partout dans le monde, ce qui aboutit à la réussite des innovations parce qu'elles répondent au besoin de la plupart des individus, tout en leur assurant la satisfaction - jamais saturée. Cela conduit alors au développement et à la croissance de chaque innovation.

En somme, nous avons essayé de comprendre cette innovation abstraite en analysant ses différents aspects ainsi que son intégration dans des différents secteurs, dont le secteur bancaire. Ainsi, cette innovation des services dans le secteur bancaire a développé et conditionné ce secteur.

GALLOUJ explique l'innovation dans les services après une méconnaissance de ce terme. Il braque la lumière sur la nécessité de ce type d'innovation dans tous les secteurs et dans l'économie. L'innovation majeure, selon GALLOUJ (2012), est l'innovation technologique : « ce champ nouveau est caractérisé par son effort pour s'émanciper des conceptions industrialistes et technologistes, combler l'écart d'innovation dans les économies post-industrielles et rendre visible l'innovation invisible (l'innovation non technologique sous toutes ses formes : organisation, processus, produit concept, innovation sociale, etc.) »<sup>137</sup>. Pour

---

<sup>136</sup> Marie-Christine MONNOYER et Patrick TERNAUX. *Mondialisation des services, innovation et dynamique territoriale*. Paris : Harmattan, 2007

<sup>137</sup> Faridah DEJLLAL et Faiz GALLOUJ. « L'innovation dans les services publics », *Revue française d'économie* 2/2012 (Volume XXVII), p. 97-142. URL: [www.cairn.info/revue-francaise-d-economie-2012-2-page-97.htm](http://www.cairn.info/revue-francaise-d-economie-2012-2-page-97.htm).

faire expliquer le phénomène, GALLOUJ a dit que l'acte ou le processus sont comme des produits du service.

GALLOUJ (1996) a accordé, dans la construction de la théorie de l'innovation dans les services dans la lignée schumpetérienne<sup>138</sup>, un rôle majeur au modèle du cycle inversé de BARRAS. Pour GALLOUJ et DEJLLAL (2012), il s'agit d'un « modèle simple et suggestif qui constitue, non pas une théorie de l'innovation dans les services, mais une théorie de la diffusion de l'innovation technologique d'origine industrielle dans les services »<sup>139</sup>.

### 1.2.1. *L'innovation des services dans la lignée schumpetérienne selon BARRAS*

#### **Encadré 14: Le modèle de cycle inversé de BARRAS**

« Le modèle de cycle inversé de BARRAS est sans doute la première réflexion économique qui vise explicitement à construire une théorie de l'innovation dans les services dans la lignée schumpetérienne »<sup>140</sup>.

BARRAS déclare que de nouvelles activités et de nouvelles organisations apparaissent afin de fournir cette gamme croissante de nouveaux services. Cette déclaration reflète en partie la thèse schumpetérienne du processus de destruction-créatrice, appliquée aux activités de services<sup>141</sup>.

Le modèle de BARRAS est un modèle qui parle des services, des résultats et du changement, après l'intégration de services avec les nouvelles technologiques. Ce modèle

---

<sup>138</sup> Camal GALLOUJ et Faiz GALLOUJ. *L'innovation dans les services*. Paris : Économica, 1996. p.26

<sup>139</sup> Faridah DEJLLAL et Faiz GALLOUJ, *op. cit.*,

<sup>140</sup> Camal GALLOUJ et Faiz GALLOUJ. *op. cit.*, p.26

<sup>141</sup> Camal GALLOUJ, Faiz GALLOUJ, L'innovation dans les services et le modèle du 'cycle du produit inversé', HAL archives-ouvertes.fr, p. 38. Consulté le 6 février 2015. p.8. Disponible sous le lien <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01114040>

confirme l'importance et l'efficacité de l'innovation dans les services. L'innovation pour BARRAS se fait dans les cadres et les possibilités technologiques.

Pour BARRAS, l'élément fondateur de cette théorie est « l'adaptation d'un bien d'équipement informatique par une activité de service »<sup>142</sup>

Il énumère trois sortes d'innovations dans l'innovation des services<sup>143</sup> :

— innovation de processus incrémentale et amélioration de l'efficacité de service ce qui aboutit à la diminution de coût. «il s'agit des technologies informatiques et télécommunications...elle est caractérisée par un progrès technique qui épargne du travail et augmente la quantité de capital utilisée»<sup>144</sup>.

— innovation de processus radicale et amélioration de la qualité de service comme l'installation des guichets automatiques dans les banques, «il s'agit dans un marché bancaire et financier saturé, non seulement de diminuer le coût, mais aussi d'augmenter la qualité de service, en facilitant le retrait d'argent. »<sup>145</sup>

— Innovation de produit, c'est l'innovation d'un nouveau service qui «correspond à la production de services nouveaux et non plus seulement à l'amélioration de l'efficacité ou de la qualité des anciens...Cette innovation s'accompagne d'un changement radical, il s'agit d'ouvrir de nouveau marché, en portant (l'effort [la force] concurrentiel) sur la différenciation des (produits).»<sup>146</sup>.

Le tableau suivant, nous explique en détail, les trois sortes de l'innovation dans l'innovation des services.

---

<sup>142</sup> *Ibid.*, p.27

<sup>143</sup> *Ibid.*, pp. 27-29.

<sup>144</sup> *Idem*

<sup>145</sup> *Ibid* p.7

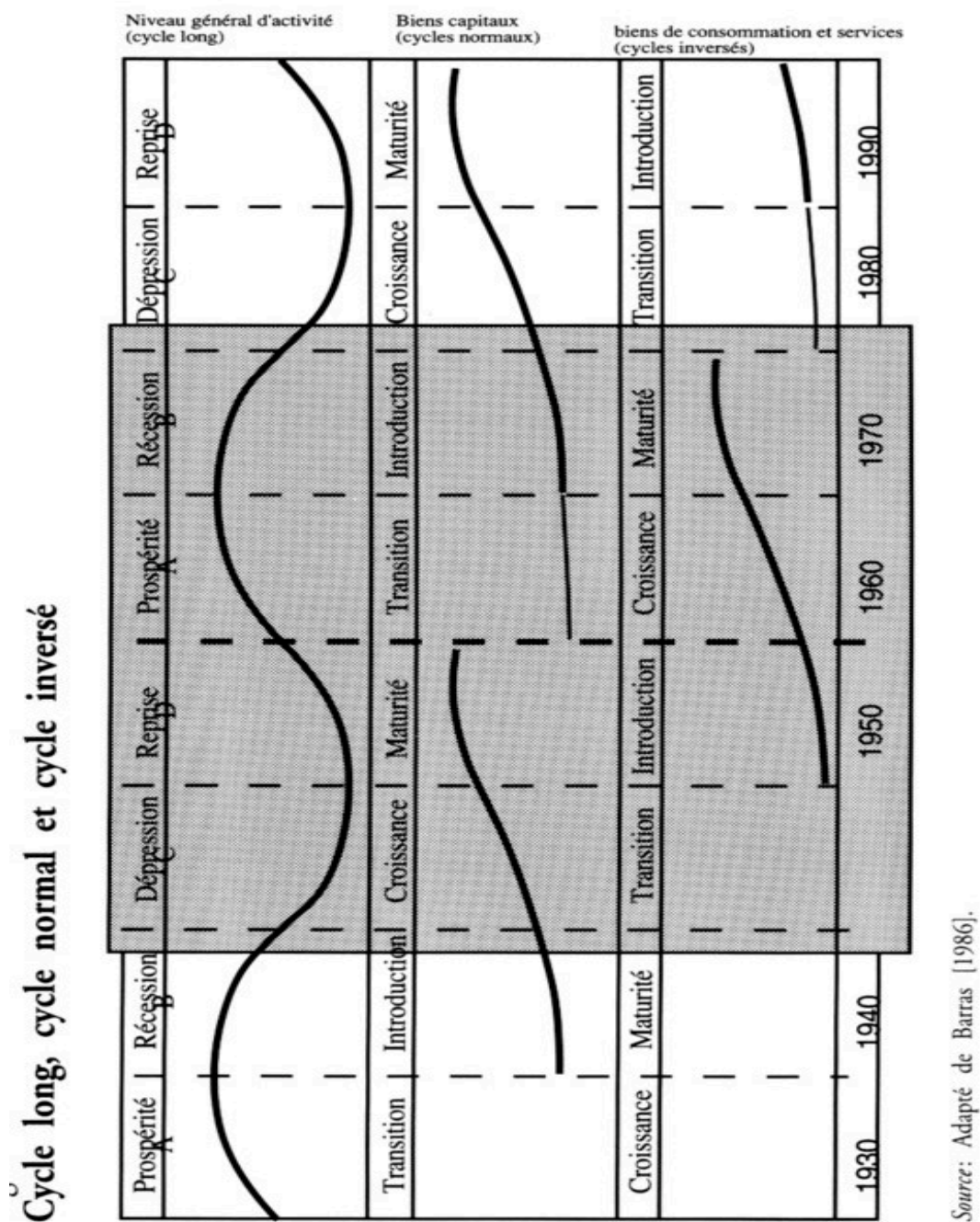
<sup>146</sup> *Ibid* p.8

**Tableau 5 : Les principales caractéristiques du cycle inversé**

Etapes du cycle	Forme d'innovation dominante	Effort concurrentiel	Technologies permissives	Exemples	Impacts du progrès technique sur les facteurs de production
1ère étape	Innovation de process incrémentale	Amélioration de l'efficacité du service rendu (baisse des coûts)	Informatique centrale	Enregistrement informatisé des polices d'assurance, informatisation des registres du personnel et des salaires	Progrès technique qui épargne du travail et augmente la quantité de capital utilisée
2ème étape	Innovation de process radicale	Amélioration de la qualité du service rendu	Mini et micro informatique	Gestion informatisée des listes d'attente d'attribution de logement, enregistrement "en direct" des polices d'assurance, guichets automatiques de banque	Progrès technique neutre vis-à-vis du travail et favorisant l'augmentation de la quantité et surtout de la qualité et de la variété du capital
3ème étape	Innovation de produit	Nouveaux services (nouvelles fonctionnalités)	Réseaux informatiques	Banque à domicile	Progrès technique épargnant du capital tout en augmentant sa qualité

Source : L'innovation dans les services et le modèle du cycle du produit inversé, HAL archives-ouvertes.fr, p. 38. Consulté le 6 février 2015.

Figure 9: Comparaison entre le cycle long, le cycle normal et le cycle inversé



Source : Cycle économique et innovation de service à la lumière de la pensée schumpeterienne.p.188.  
 Disponible sous le lien [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfeco\\_0769-0479\\_1994\\_num\\_9\\_4\\_969?Prescripts\\_Search\\_tabs1=standard&#](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfeco_0769-0479_1994_num_9_4_969?Prescripts_Search_tabs1=standard&#)

Cette figure nous indique la différence entre les trois cycles : long, normal et inversé. Dans le cycle long, comme expliqué dans le graphe, le produit passe par quatre phases : prospérité, récession, dépression, et reprise puis les phases se répètent de manière périodique, ce qui rend le cycle long.

Pour le cycle normal, concernant les biens capitaux, nous trouvons que le cycle passe par les phases : transition, introduction, croissance et maturité ; cependant, il ne se poursuit pas, il se rompt et un autre cycle commence.

Pour le cycle inversé relatif aux biens de consommation et aux services, nous trouvons que le cycle est similaire en partie aux cycles normaux, mais diffère par l'époque de début de chaque phase. Ainsi :

- La phase 'C' est la dépression dans le cycle long, la croissance dans le cycle normal, et la transition dans le cycle inversé ;
- La phase 'D' est la reprise dans le cycle long, la maturité dans le cycle normal, et l'introduction dans le cycle inversé ;
- La phase 'A' est la prospérité dans le cycle long, la transition dans le cycle normal et la croissance dans le cycle inversé où cette phase voit l'amélioration du produit ;
- La phase 'B' est la récession dans le cycle long, l'introduction dans le cycle normal et la maturité dans le cycle inversé ;
- Et après nous trouvons de nouveau que le cycle se répète après l'innovation des nouveaux produits.

Ainsi, selon BARRAS les cycles des services ont commencé en 1950 et se sont développés pour arriver à maturité. Par la suite, ce service est rompu et disparaît, une autre innovation de services commence de nouveau. Or, les services dans notre monde ne connaissent pas une rupture directe pour commencer une autre innovation. Nous remarquons une récession puis dépression dans ce service simultanément à l'introduction d'un autre service. Alors selon BARRAS il n'y a pas de récession ou de dépression, mais directement une rupture.

### 1.2.2. L'innovation ad hoc

GALLOUJ a ajouté aux modes de l'innovation des services, l'innovation *ad hoc*. C'est la construction (sociale) interactive d'une solution au problème particulier d'un client donné<sup>147</sup>. Il distingue alors 5 sortes d'innovation : radicale, d'amélioration, incrémentale, *ad hoc* et l'innovation de recombinaison<sup>148</sup>.

- L'innovation radicale est la nouveauté qui se fait par la création d'un service
- L'innovation d'amélioration est la nouveauté, sans changer la structure d'un service
- L'innovation incrémentale est la nouveauté par substitution ou adjonction dans le service
- L'innovation de recombinaison consiste à faire une recombinaison entre les caractéristiques des deux anciens services.
- Et l'innovation *ad hoc* favorise et stimule le sens de responsabilité chez les clients de participer à prendre des décisions pour sauver l'environnement.

### 1.2.3. Comparaison entre l'innovation dans les services et l'innovation technologique

Dans la comparaison entre l'innovation dans les services avec l'innovation technologique, et dans la place de l'innovation dans le service GALLOUJ<sup>149</sup> établit trois constats :

- La première est l'assimilation : ici pas de place l'innovation des services, l'innovation technologique seule est prise en considération d'où la méconnaissance de l'importance de l'innovation de service dans le marché et dans le développement durable. Elle

---

<sup>147</sup> *Ibid.*, p. 47

<sup>148</sup> Faridah Dejllal et Faiz Gallouj, *op. cit.*, p 76.

<sup>149</sup> *Ibid.*, pp. 59-68

consiste alors à réduire l'innovation dans les services et à l'adoption de système technique.

- Le deuxième est la différenciation : chaque innovation a sa propre place, l'innovation de service diffère de l'innovation technologique. On accorde un poids et une personnalité indépendante à l'innovation dans les services. Alors la différenciation propose de rendre compte de la spécificité de l'innovation dans les services.
- La troisième est l'intégration : l'innovation dans les services peut faire avec l'innovation technologique une sorte de production qui devient plus importante. C'est quand on attache aux produits des services qui améliorent leur place dans le marché. Alors l'intégration élabore des modèles communs pour l'innovation dans les services et l'innovation industrielle

GALLOUJ F. et GALLOUJ C. ont détaillé les relations réciproques entre l'innovation des services et l'innovation technologique <sup>150</sup>:

— des relations d'identité : les services ont besoin de la technologie pour l'usage de ce service même comme le téléphone ;

— des relations de détermination : l'innovation technologique détermine l'apparition des nouvelles fonctions des services comme l'apparition des services financiers ;

— des relations de diffusion : les innovations technologiques apparaissent grâce aux services, comme les conseils telle la vidéoconférence pour livrer des conseils ;

— des relations de production : les entreprises de services produisent elles-mêmes des innovations technologiques, c'est dû parfois aux distributeurs qui demandent à produire. Le service revient donc à la distribution des cartes.

---

<sup>150</sup> Camal GALLOUJ et Faiz GALLOUJ, *op. cit.*, p. 18



GALLOUJ montre l'importance du développement durable et sa relation à l'innovation des services. Nous notons ici les innovations non techniques qui occupent une part importante dans l'innovation des services.

En somme, Schumpeter avec sa vision du rôle du capitalisme et de l'entrepreneur dans l'innovation puis la destruction-créatrice et le cycle long se place comme père de l'innovation. Gallouj introduit l'innovation *ad hoc* et souligne son rôle dans l'innovation des services dans les banques, et BARRAS introduit sa vision de l'innovation des services et son cycle inversé.

## Section 2 : Le développement de la *FinTech*

### 2.1. Définitions de la *FinTech*

L'expression *FinTech* combine les termes « finance » et « technologie » : elle indique « une startup innovante qui utilise la technologie pour repenser les services financiers et bancaires. »<sup>151</sup>

Julien MALDONATO définit la *FinTech* comme : « les startups qui misent sur les technologies numériques pour dynamiser l'univers de la finance. »<sup>152</sup> Les startups de la *FinTech* introduisent des innovations de rupture qui mettent à l'épreuve et remodelent le secteur des services financiers : au niveau de la Cryptomonnaie, des systèmes de paiement mobile, du financement participatif et de l'économie du partage.<sup>153</sup>

La *FinTech* est également un secteur créateur d'emplois dans les TPE/PME<sup>154</sup>

Le terme *FinTech* découle d'une combinaison de mots dans la finance et la technologie anglaises<sup>155</sup>. Le terme, en soi, résume bien l'idée de *FinTechs*, puisque ce sont toutes les entreprises qui offrent des services financiers qui diffèrent par les facilités offertes par la technologie et, en effet, par Internet.

Dans son article publié en 2015 sur l'évolution des *FinTechs*, ARNER ET AL font valoir que l'origine de ce mot *FinTech* remonte au début des années 1990 et renvoyé au Consortium des services financiers de la technologie, un projet initié par Citigroup pour faciliter les efforts de coopération technologique. Dans un article publié dans *American Banker* par

---

<sup>151</sup> [http://www.planet-fintech.com/Les-FinTech-definition-evolutions-ambitions\\_a210.html](http://www.planet-fintech.com/Les-FinTech-definition-evolutions-ambitions_a210.html)

<sup>152</sup> Julien MALDONATO. « *FinTech* : l'innovation financière au service de qui ? ». *Problèmes économiques*. Hors-Série n° 10, septembre 2016. p. 80.

<sup>153</sup> Idem

<sup>154</sup> <https://www.extonconsulting.com/blog/2018/07/02/lattractivite-de-france-developpement-secteur-fintech/>

<sup>155</sup> <https://tinyurl.com/y5xjegyz>

KUTLER sur la Citigroup, avec le titre de « vendredi Flashback: Coin Citi » le terme FinTech, en août 1993, contenait la première apparition supposée du mot FinTech, selon Hochstein.<sup>156</sup>

Le secteur des FinTechs vise à révolutionner le secteur financier. Il offre un service amélioré à travers une disponibilité accrue, une utilisation plus simple, une expérience de qualité et des tarifs attractifs<sup>157</sup>. Cette définition nous semble la plus pertinente.

Selon le responsable de l'unité de l'Audit et des investigations à la Banque du Liban<sup>158</sup>, la FinTech est tout service financier qui facilite les transferts bancaires. En outre, elle a pour objectif d'offrir des services différents et moins chers que ceux offerts par la banque<sup>159</sup>.

La présence de la FinTech dans un pays reflète-t-elle son développement ? La FinTech prend-elle le rôle des banques ou contribue-t-elle à l'évolution du secteur bancaire ? La régulation stricte retarde-t-elle le développement et l'évolution de la FinTech ?

À notre avis, la FinTech constitue une innovation dans le secteur financier. Cependant, comme ce secteur est très sensible à tout type de changement économique et de sécurité, quelques pays empêchent et avertissent de l'utilisation de certaines innovations financières, ce qui augmente les règles et les législations par les acteurs financiers en obligeant les institutions de les appliquer. Ces obstacles dans l'utilisation et l'application de la FinTech retardent alors le développement financier de ce pays et créent un grand écart entre les pays selon la FinTech d'une part. D'autre part, ces acteurs choisissent les innovations qu'ils considèrent qu'elles contribuent au développement de leurs systèmes financiers sans prendre un risque. « Ces sociétés peuvent soit transformer les banques, soit les remplacer »<sup>160</sup>.

Ainsi, La FinTech est très importante quand elle s'applique d'une manière très régulière et contrôlée. En effet, elle a bien aidé la banque à élargir ses travaux et simplifier ses opérations routinières. Ceci augmente ses retombées positives, mais la FinTech sans la banque est

---

<sup>156</sup>[https://www.researchgate.net/publication/327473988\\_Les\\_institutions\\_financieres\\_et\\_leur\\_relation\\_avec\\_les\\_fintechs\\_au\\_Bresil](https://www.researchgate.net/publication/327473988_Les_institutions_financieres_et_leur_relation_avec_les_fintechs_au_Bresil)

<sup>157</sup> <https://www.bordeaux.business/les-banques-sont-elles-toujours-au-service-des-entrepreneurs/>

<sup>158</sup> Audit and investigation unit (spécial investigation commission, fighting money laundering) au banque du Liban, après une interview avec lui vendredi 3 novembre 2017 qui ne veut pas dire son nom.

<sup>159</sup> FinTech 2020 : reprendre l'initiative, Pierre-Alexis de Vauplane, Jean-Baptiste Bernard, Edouard Roblot, pp 5 <http://www.pmefinance.org/documents/RapportFintech2020-reprendrel'initiative-23OCT15.pdf>

<sup>160</sup> FinTech 2020 : reprendre l'initiative, Pierre-Alexis de Vauplane, Jean-Baptiste Bernard, Edouard Roblot, pp 5 <http://www.pmefinance.org/documents/RapportFintech2020-reprendrel'initiative-23OCT15.pdf>

présentée par des institutions financières qui respectent les réglementations du pays et gardent l'identité du client et des questions qui le protègent.

Selon le FEM<sup>161</sup> et Oliver WYMAN, il existe six avantages et risques dans la FinTech que nous synthétisons dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 6 : Avantages et risques dans la FinTech**

<b>Avantages</b>	<b>Risques</b>
Un accès accru aux services financiers via des appareils comme les Smartphones	Les prêts alternatifs
Des coûts plus bas	L'électronisation du marché
Une meilleure gestion des risques	La sécurité des données
Une diversification des risques	Les fautes
Une collaboration renforcée	L'efficacité des paiements
Une concurrence plus vive	L'arbitrage réglementaire

Dans ce tableau, nous remarquons que les retombées positives de la FinTech sont nombreuses, si elles résultent d'une bonne gestion qui contrôle la manière de son utilisation. Nous remarquons aussi plusieurs institutions qui s'intéressent à contrôler les marchés financiers et la circulation des produits financiers avec la FinTech comme FCA (Financial Conduct Authority)<sup>162</sup>, FINMA (Financial Market Supervisory Authority)<sup>163</sup>, FATF (Financial Action

<sup>161</sup> Forum Économique Mondial

<sup>162</sup> The Financial Conduct Authority is the conduct regulator for 56,000 financial services firms and financial markets in the UK and the prudential regulator for over 18,000 of those firms... We are responsible for regulating a sector which plays a critical role in the lives of everyone in the UK and without which the modern economy could not function... Our strategic objective... protect consumers –protect financial markets –promote competition <https://www.fca.org.uk/about/the-fca>

<sup>163</sup> La FINMA est l'autorité de surveillance du marché financier suisse. Son activité se fonde sur le droit de la surveillance des marchés financiers. En tant qu'autorité indépendante, la FINMA, dont le siège est à Berne, est dotée de prérogatives de puissance publique à l'égard des banques, des entreprises d'assurances, des bourses, des négociants en valeurs mobilières, des placements collectifs de capitaux, leurs gestionnaires et directions de fonds, ainsi que des distributeurs et des intermédiaires d'assurance. La FINMA s'engage pour la protection des créanciers, des investisseurs et des assurés ainsi que pour la protection du bon fonctionnement des marchés

Task Force) ou GAFI (Le Groupe d'Action Financière)<sup>164</sup>. Il faut signaler que le Liban est un membre de cette dernière (Groupe d'Action Financière du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord – GAFIMOAN ou MENA FATF)<sup>165</sup>.

Ainsi s'intéressent plusieurs institutions nationales et internationales à la RegTech, qui met des régulations sur l'évolution de la technologie et de la FinTech. La RegTech sert alors à organiser et réguler la FinTech pour bénéficier de tous ses avantages et diminuer la marge des retombées négatives et les problèmes qui résultent de son utilisation.

La facilité de son utilisation et les coûts réduits augmentent le nombre de clients et leur satisfaction. Par suite, ces clients deviennent, selon Hubert DE VAUPLANE, « consommateurs des services financiers ». De plus, la FinTech augmente et élargit les dimensions de coopération et la concurrence entre ses institutions et les Startups, qui tendent toujours à innover de nouveaux services financiers.

Quant à Dr BOU NASSAR, il pense que la FinTech contribue à l'inclusion financière. Ceci veut dire l'augmentation du nombre de clients de la banque qui dépend des cultures financière et bancaire. Il ajoute que la facilité de l'accès à la banque qu'offre la FinTech contribue à l'augmentation de l'inclusion financière et de la culture<sup>166</sup> concernant les différents types de services financiers ou bancaires nouvellement innovés, outre la connaissance des

---

financiers...La FINMA a pour mandat légal de protéger les clients sur les marchés financiers – créanciers, investisseurs et assurés – et le bon fonctionnement de ces marchés. Elle le remplit grâce aux outils que sont l'autorisation, la surveillance et, au besoin, l'application du droit de la surveillance. <https://www.finma.ch/fr/finma/tout-sur-la-finma/>

<sup>164</sup> Le Groupe d'action financière (GAFI) est un organisme intergouvernemental créé en 1989 par les Ministres de ses états membres. Les objectifs du GAFI sont l'élaboration des normes et la promotion de l'efficace application de mesures législatives, réglementaires et opérationnelles en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et les autres menaces liées pour l'intégrité du système financier international. Le Groupe d'action financière est donc un organisme d'élaboration des politiques qui s'efforce de susciter la volonté politique nécessaire pour effectuer les réformes législatives et réglementaires dans ces domaines...e GAFI surveille les progrès réalisés par ses membres dans la mise en œuvre des mesures requises, examine les techniques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme ainsi que les mesures permettant de lutter contre ces phénomènes, et encourage l'adoption et la mise en œuvre des mesures adéquates au niveau mondial. En collaboration avec d'autres acteurs internationaux, le GAFI identifie également au niveau des pays les vulnérabilités afin de protéger le secteur financier international contre son utilisation à des fins illicites. <http://www.fatf-gafi.org/fr/aproposdugafi/>

<sup>165</sup> <http://www.fatf-gafi.org/fr/pays/#MENAFATF>

<sup>166</sup> LYONS, A. C., KASS-HANNA, J., (2018, avril), Inclusion financière et groupes économiquement vulnérables dans la région MENA, Communication présentée au colloque « Regards croisés sur le nouvel environnement économique », Creil, France.

services récents lancés par les banques. Une étude visant à explorer les déterminants de l'inclusion financière au niveau du Liban et d'une douzaine de pays de la région MENA trouve que la culture financière constitue une caractéristique clé, significativement associée à des comportements inclusifs d'épargne et d'emprunt. L'étude montre que la relation entre la culture financière –mesurée par la proportion des adultes ayant des connaissances financières de base (S&P Global Financial Literacy Survey)–, et l'inclusion financière –mesurée par des indicateurs comme la détention d'un compte en banque ainsi que d'autres comportements d'épargne et d'emprunt (Global Findex)– n'est pas la même pour tous les groupes traditionnellement exclus des services financiers (femmes, jeunes à moins de 24 ans, pauvres, éducation primaire). D'où l'étude souligne l'importance de l'éducation financière comme levier de promotion de l'inclusion financière et insiste sur la nécessité de concevoir des programmes d'éducation financière adaptés aux besoins spécifiques de chacun de ces groupes vulnérables.

Cependant, les retombées négatives de la FinTech sont très critiques, à l'instar des prêts alternatifs. Nous remarquons un bon nombre d'institutions financières en ligne qui n'ont pas rattrapé les banques assurant différents prêts à différents termes et montants. Ajoutons les prêts d'une personne accordés à une autre en ligne, sans savoir la vraie identité des personnes, ce qui crée un grand risque pour le créateur. Le risque dans l'électronisation du marché augmente dans ce cas, puisque l'échange de la monnaie dans le commerce n'est pas timide, et le commerce via des plateformes augmente le risque davantage, comme il augmente les transactions et les opérations illicites « Dark Pool ». Avec l'augmentation de l'utilisation de la technologie, la sécurité des données risque toujours d'être instable, à cause des pirates qui menacent cette sécurité. En outre, ces technologies financières faciliteraient parfois le financement des activités illicites. De même, les plateformes électroniques de trading, à l'instar de FOREX Trading (trading algorithmique), offrent le transfert de la monnaie comme les bureaux de change, qui risquent de perdre un bon nombre d'investisseurs.

Parmi les répercussions négatives aussi se trouvent l'efficacité du paiement et l'innovation de nouveaux produits financiers, dont le Bitcoin (un système de paiement électronique de pair à pair selon Odile LAKOMSKI-LAGUERRE et Ludovic DESMET) et

Blockchain. Le Bitcoin est une cryptomonnaie et le Blockchain est un protocole sur lequel repose le fonctionnement de cette cryptomonnaie qui menace les utilisateurs de changements inattendus des taux de change, ce qui provoque la perte des investisseurs, comme ces derniers n'ont ni de contrôle ni de réserve légale qui protège la stabilité de la monnaie. De plus, l'augmentation de l'utilisation de la technologie engendre l'instabilité de la politique monétaire, puisque le Bitcoin ne prend pas en considération la politique de chaque pays, ce qui perturbe la stabilité selon Odile LAKOMSKI-LAGUERRE et Ludovic DESMEDT, qui disent : « En tant qu'institution sociale, la monnaie est plus qu'une technologie, car elle participe à la construction d'un espace marchand s'articulant avec un ordre socioéconomique. »<sup>167</sup> Ajoutons l'arbitrage réglementaire qui s'applique dans tous les pays de la même manière, sans prendre en considération la politique et l'économie de ce pays. Certains pays utilisent ces innovations et les reconnaissent, alors que d'autres préviennent et empêchent l'utilisation de ces innovations, parce que ces dernières ouvrent la porte pour un bon nombre d'entreprises afin d'échapper aux restrictions financières strictes du pays et avoir plus de pouvoir.

L'image séduisante de ces startups qui affrontent les acteurs traditionnels au bénéfice des consommateurs masque d'importants enjeux pour les sociétés et les nations européennes : des enjeux économique, fiscal et social.

Les pays qui ne permettent pas l'utilisation de Bitcoin commencent à lancer leur propre monnaie numérique, comme Venezuela, sous le contrôle et l'émission de sa banque centrale. Quant au Liban, on étudie aujourd'hui le lancement de la monnaie numérique, puisque le gouverneur de la Banque du Liban considère que le Bitcoin est une marchandise, non pas une monnaie.

En conséquence, cette modernisation et ce développement technologiques contribuent à augmenter les profits des banques et des clients. La technologie financière assure la facilité du travail, les commissions et les profits pour les banques, puisque ces dernières fortifient leurs services pour élargir leurs travaux.

---

<sup>167</sup> Odile LAKOMSKI-LAGUERRE et Ludovic DESMEDT. « Alternative monétaire Bitcoin : une perspective institutionnelle ». <https://regulation.revues.org/11489>.

Cependant, nous trouvons que ce transfert de l'intermédiation bancaire traditionnelle vers la désintermédiation a encore de mauvaises conséquences, qui perturbent le système financier parfois et augmentent le nombre d'institutions qui jouent le rôle des banques illicitement. Ces dernières assurent des services similaires à ceux des banques, mais ne s'intéressent pas aux règles strictes ni aux garanties. Elles ne sont pas supervisées, ce qui augmente le risque et rend le marché financier et les clients toujours menacés. Cette désintermédiation augmente aussi les fraudes et le blanchiment d'argent, et perturbe la confidentialité. Alors, dans cette évolution de la finance, plusieurs technologies et services ne sont soumis ni à des réglementations ni à une supervision. L'évolution de la FinTech va au-delà des services simples qui facilitent la vie. Il convient alors de poser la question suivante : la FinTech menace-t-elle la stabilité économique et financière ?

La FinTech dans le cadre des institutions bancaires et sous la régulation et le contrôle des banques centrales assure le développement et la croissance économique. En revanche, en dehors de la régulation, elle constitue le développement qui assure, par exemple, le transfert illicite de l'argent (non contrôlé par les banques), ce qui menace la vie et expose l'économie à des risques inattendus et des perturbations économiques. Parmi les innovations de la FinTech qui facilite la relation entre la banque et les clients tout en restant sous le contrôle de la banque centrale l'exemple du paiement par téléphone mobile et la banque en ligne. Ces services sont en évolution continue avec l'évolution de la technologie mondiale, ce qui aide la banque à aborder toute sorte d'innovations financières et économiques et la rend ouverte aux banques mondiales par les transactions et les opérations, d'où son opportunité pour élargir ses travaux. À travers la banque en ligne, les clients peuvent faire leurs transactions en ligne, toujours sous la supervision des banques. La digitalisation et cette évolution qui apparaît avec l'évolution technique risquent d'être piratées. Ajoutons que l'évolution de la FinTech risque de dévoiler divers dossiers et opérations pouvant affecter l'économie des pays qui dépendent de l'économie cachée.

L'évolution de la FinTech va au-delà des banques, à travers des institutions financières qui exercent les mêmes travaux que la banque et qui assurent différents services faciles à utiliser et à obtenir sous aucune condition. Ceci rapproche les clients de ces institutions et augmente leurs travaux, mais il existe un risque aussi, puisqu'elles n'ont pas un département de gestion



des risques et dégagent leur responsabilité. La question suivante se pose ici : qui est responsable des opérations effectuées par les institutions informelles ? À qui la perte incombe-t-elle ?

Certaines banques se montrent réticentes dans le financement de certaines activités, alors que d'autres présentent un risque élevé, ce qui les incite à imposer des garanties plus significatives que leurs homologues. Cependant, les banques qui décident de pénétrer certains marchés offrent des opportunités avec des conditions simples temporaires et financent de prime abord certaines activités qui ne coïncident pas avec leurs objectifs.

La FinTech s'applique dans chaque pays, mais prend en considération le système et la discipline de chacun. Même si quelques services financiers ne sont pas compatibles avec les systèmes du pays, ils peuvent se loger dans des institutions non bancaires.

La FinTech, par ses régulations ambiguës, implique alors de songer à des régulations qui protègent les clients. L'évolution continue de la FinTech et de son utilisation a créé un grand risque qui menace la stabilité économique et augmente le nombre de fraudes et de travaux informels et illicites. Les nouveaux acteurs de la FinTech sont désormais un risque qui menace l'économie<sup>168</sup>.

En termes de financement, les produits qu'offrent les FinTech et les acteurs traditionnels sont semblables (en ce qui concerne les prêts avec taux d'intérêt amortissable). Cependant, la manière d'attribution des fonds diffère. Pour les acteurs traditionnels, les dépôts financent les prêts et la banque garde le risque de crédit sur son bilan, mais les plateformes de prêt joignent entre les investisseurs prenant le risque et les sociétés, d'une façon anonyme<sup>169</sup>.

La concurrence entre les banques et les autres institutions financières sur les services financiers augmente davantage aujourd'hui. Nous remarquons que cette concurrence tend toujours à augmenter les profits tout en assurant la satisfaction et la facilité de l'accomplissement des travaux. Les banques concluent un bon nombre de partenariats avec des startups et des FinTech et augmentent en même temps la régulation (RegTech) pour protéger

---

<sup>168</sup> <http://www.journaldunet.com/economie/finance/1177962-forum-economique-mondial-les-6-plus-grands-risques-de-la-fintech/>

<sup>169</sup> FinTech 2020 : reprendre l'initiative, Pierre-Alexis de Vauplane, Jean-Baptiste Bernard, Edouard Roblot, pp 18. <http://www.pmefinance.org/documents/RapportFintech2020-reprendrel'initiative-23OCT15.pdf>

leurs clients. Il est vrai que ces institutions imitent les banques, mais, selon le responsable de l'unité de l'Audit et des investigations à la Banque du Liban voulant rester anonyme et Nathalie HAMAMJI<sup>170</sup>, elles ne nuisent pas à la banque. En effet, elles se chargent du rôle qui fatigue la banque sans assurer un revenu important et qui exige une bonne sécurité (comme dans l'utilisation de l'argent liquide pour de grands montants).

Nous citons plusieurs produits et institutions qui résultent de la désintermédiation et l'évolution financière. Ceux-là incluent la *Bitcoin*, le *Crowdfunding*, le *shadow banking* et le *Dark Pool*. La FinTech est alors une épée à double tranchant. Les différents types de la FinTech ont plusieurs retombées négatives. Le gouverneur de la Banque du Liban nous a affirmé dans une entrevue personnelle le 29 novembre 2017 à l'Hôtel Phoenicia que l'évolution financière est à la fois positive et négative.

Ainsi, la *FinTech* s'intègre dans le domaine de la finance, de l'assurance et des banques. Elle s'intéresse à l'évolution et au développement du secteur financier, qui semblerait compliqué à traiter, mais la *FinTech* œuvre pour changer cette vision et y intégrer la technologie.

La première phase de développement de produits bancaires innovants (dite *FinTech 1.0*) s'est réduite à des offres simples, comme les *Wallets* ou le *Crowdfunding*, avec relativement un impact direct minime sur les banques.

Les conditions d'un impact important seraient réunies – « notamment grâce à l'émergence de l'*open data*, l'usage croissant d'APIs<sup>171</sup> et du *Cloud computing*, ainsi que le renforcement de la pression sur la réduction des coûts dans la banque – pour amorcer le virage débouchant sur la *FinTech 2.0*, c'est-à-dire des offres entrant plus profondément dans le cœur des processus de *middle* et de *back-offices* bancaires. »<sup>172</sup>

La FinTech comporte encore la digitalisation qui entre dans les services financiers.

---

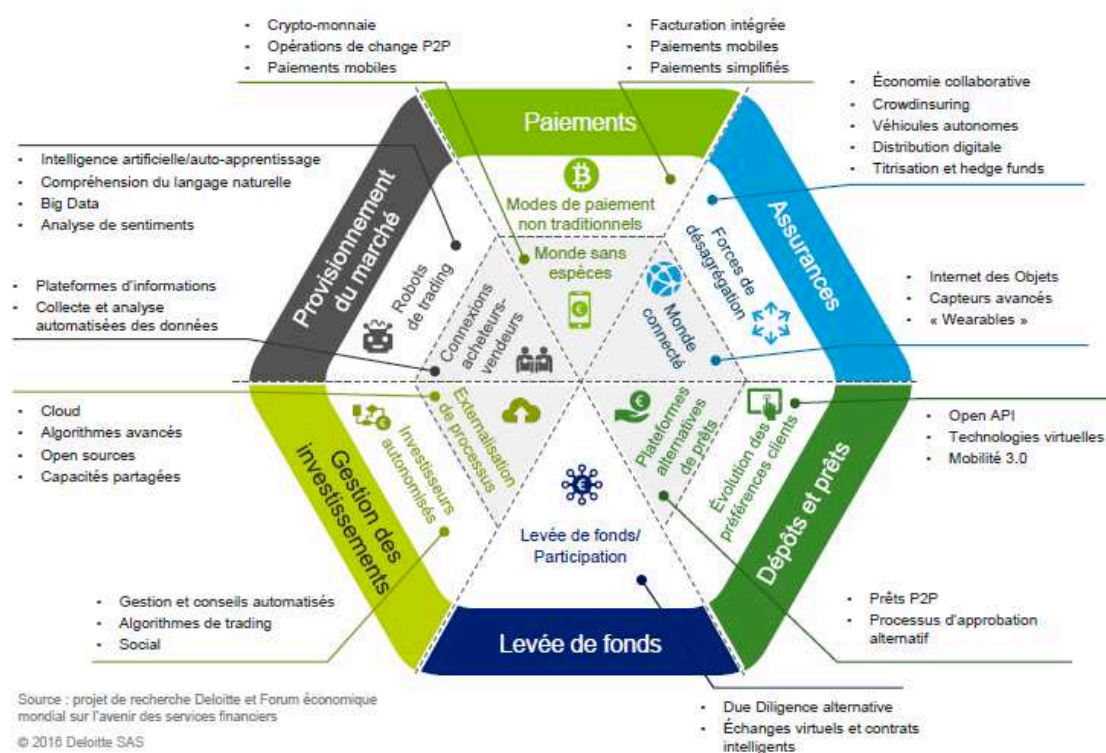
<sup>170</sup> Deputy Head of Branch Network Management Département, Bank Audi

<sup>171</sup> Les interfaces de programmation d'applications

<sup>172</sup> Régis BOUYALA. « La coopération entre banques et FinTech : un pari pascalien ». *Revue-banque*. Numéro double 791-792 : Rétrospective 2015 - Prospective 2016. [En ligne] disponible sous le lien <http://www.revue-banque.fr/risques-reglementations/article/cooperation-entre-banques-fintech-un-pari-pascalie>

Figure 10: 11 innovations majeures dans les services financiers

## 11 innovations majeures dans les services financiers



Source : DELOITTE, La *FinTech* à la française, une filière d'excellence à développer ensemble ! France *FinTech*, 24 mars 2016.

Cette figure ne présente que les innovations financières qui ont largement contrôlé le paiement, l'assurance, les dépôts et les prêts, la collecte de fonds, la gestion des investissements

et le provisionnement du marché, etc., qui ont créé 11 innovations majeures dans les services financiers : mode de paiement non traditionnel, monde sans espèce, forces de désagrégation, monde connecté, plateformes alternatives de prêts, évolution des préférences clients, collecte de fonds/participation, externalisation de processus, investisseurs automatisés, robots de trading, connexions acheteurs-vendeurs. Ces innovations ont créé à leur tour de nouvelles innovations qui tendent vers la facilité d'utilisation au moindre coût qui est désormais un levier du progrès et de la croissance économique.

Ainsi, avec le progrès technique que connaît le secteur financier, les innovations financières se multiplient et leur usage se répand davantage.

Ces innovations accordent un rôle majeur à la machine, qui interagit avec les clients par l'entrée de la technologie arrivant jusqu'à l'Internet des objets (IOT) qui libèrent le client des contraintes horaires ou géographiques. Si le rôle de la banque est « de servir d'intermédiaire entre le marché et les épargnants/investisseurs, l'Internet est une machine à *désintermedier* les intermédiaires traditionnels »<sup>173</sup>

De la sorte, le client interagit avec la machine ou le téléphone qui présentent diverses fonctions, allant du paiement, au virement au *mobile Banking* : ces innovations paraissent comme le premier maillon d'une chaîne infinie d'innovation, transformant ainsi les banques en entités virtuelles, ainsi que les transactions et les investissements.

Ainsi, la monnaie circule dans un monde virtuel ; en effet, nous trouvons que l'apport de la monnaie est devenu très facile voire bénéficiant pour des clients qui cherchent à investir. De plus, cette évolution dans le rôle que joue la banque implique un fort succès dans la gestion patrimoniale qui se reflète sur l'économie et la dynamise par l'encouragement des investissements selon la gestion prudente, qui sert à la bonne allocation des ressources et des investissements. Subséquemment, le secteur financier donne le feu vert aux *startups* de lancer des partenariats et les encourage à faire évoluer ce secteur.

---

<sup>173</sup> Hubert De VAUPLANE. « Les nouveaux acteurs de la finance ». *Cairn.info, revue d'économie financière*. 2015/2 n.118

L'omniprésence des nouvelles technologies revêt une grande importance pour différents partis : pour les chercheurs qui voient que la technologie est la langue de futur ; pour les entreprises qui se trouvent devant une impasse, celle d'utiliser la technologie ou de régresser, et pour le client qui aborde timidement la technologie au début, mais en est passionné et y trouve le moyen d'effectuer ses travaux rapidement sans se déplacer. Le client se place alors au centre de jeu, alors les relations peuvent être (B2B)<sup>174</sup>, et grâce à cette évolution technique être (B2C)<sup>175</sup> et évoluer pour devenir (C2C)<sup>176</sup>. Ainsi, les banques passeraient « d'une approche-produit à une approche-client ».<sup>177</sup>

« Les facteurs qui aident au développement et à la croissance de la *FinTech* sont la révolution digitale, l'économie collaborative, défiance des citoyens vis-à-vis des secteurs financiers et bancaires »<sup>178</sup>

---

<sup>174</sup> Business to business

<sup>175</sup> Business to Customer

<sup>176</sup> Customer to Customer

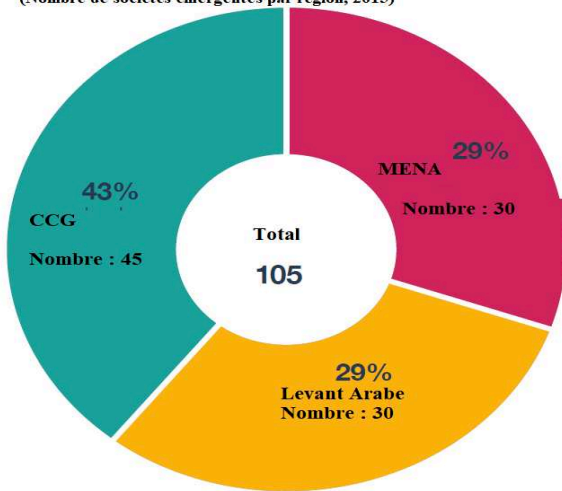
<sup>177</sup> Nicolas CHATILLON, directeur de la coordination Banque commerciale et Assurance au sein du groupe BPCE (Banque Populaire Caisse d'Épargne), au cours du colloque de CCM Benchmark, cité par par Christine LEJOUX « La concurrence des « FinTech » rappelle aux banques qu'elles ont des clients »

*La tribune*. [En ligne] disponible sous le lien <http://www.latribune.fr/entreprises-finance/banques-finance/banque/la-concurrence-des-fintech-rappelle-aux-banques-qu-elles-ont-des-clients-557380.html>.

<sup>178</sup> Laurent BERNEDE « Les atouts des FINTECHS » [vidéo en ligne] disponible sous le lien <https://www.youtube.com/watch?v=PXvn5suinAo>

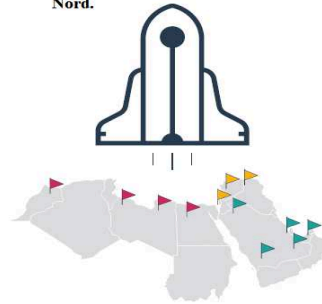
Quatre des douze pays accueillent 7396 entreprises émergentes du secteur des technologies financières au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Ces quatre pays sont des centres potentiels de technologie financière au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. L'accent mis sur ces quatre centres reflète le fait que ces zones possèdent les environnements d'incubateur les plus avancés pour les startups, qui se sont considérablement développés grâce au soutien du gouvernement, à la participation du secteur privé et à un niveau de bonne culture et de stabilité politique.

Répartition géographique des sociétés de technologie financière émergentes (Nombre de sociétés émergentes par région, 2015)



**Les entreprises émergentes en technologie financière sont partout.**

À la fin de 2015, le monde arabe comptait 105 entreprises émergentes dans le domaine de la technologie financière (voir la méthodologie pour la définition de base). Ces entreprises émergentes couvrent 12 pays et sont également présentes dans les pays du CCG, du Levant et d'Afrique du Nord.



\*CCG : Conseil de Coopération du Golfe

Source : Source: Centre de recherche Wamda, 2016

### 2.1.1. Les obstacles à la FinTech

Les banques manquent peut-être d'innovation, mais les jeunes entreprises manquent de confiance. La bonne nouvelle pour les banques est que les nouvelles menaces émanant de nouvelles entreprises de technologie financière ont moins l'impression que les menaces émanant de banques qui ont réussi à utiliser une stratégie innovante. Trois banques sur quatre utilisent Internet pour acheter des biens et des services, faisant davantage appel aux services de paiement électronique qu'aux services à la demande. Cela démontre l'adoption plus rapide du commerce électronique et des paiements électroniques par les utilisateurs, par rapport

aux services à la demande. Dans le même temps, il souligne le fait que peu de gens font confiance au paiement en ligne, même si le commerce en ligne est fortement dépendant.

Les obstacles à la FinTech :

- Les banques manquent peut-être d'innovation, mais les jeunes entreprises manquent de confiance
- Les clients des banques manquent de connaissances suffisantes sur les startups en technologie financière et un manque de compréhension des services partiellement disponibles
- Les préoccupations de sécurité sont la principale raison pour laquelle les clients préfèrent payer à la livraison
- La peur des fraudeurs incite les clients insatisfaits des banques à rester fidèles à leurs banques

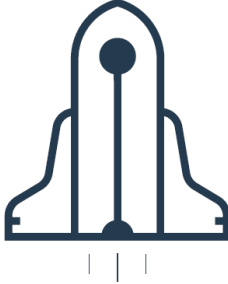
L'enquête menée par Wamda sur les entrepreneurs en technologie du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord montre que l'acquisition de clients et l'expansion sur d'autres marchés constituent un défi majeur. L'acquisition de clients peut être difficile, mais très réussie - un sondage effectué auprès de clients de banques du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord a montré que les clients étaient intéressés par les nouveaux services de technologie financière.

La technologie financière ne rétablit pas les banques. Ces dernières deviennent des institutions plus démocratiques grâce à la technologie... Ce qui rend la technologie financière attrayante, c'est l'influence positive indirecte des individus dans les pays en développement et leur capacité à maintenir la sécurité de l'argent et à dépenser les revenus nécessaires en cas de besoin et à obtenir les meilleures offres.

## Encadré 14 : FinTech - Startups et environnement

### Quatre aspects affectent le potentiel des startups en technologie financière

Le nombre de jeunes pousses lancées dans le domaine de la technologie financière et le nombre de jeunes pousses ayant réussi à atteindre une croissance significative sont fortement influencés par quatre aspects qui constituent l'ensemble de l'incubateur de la technologie financière.



Source: Laboratoire de recherche Wamda, 2016

L'environnement d'incubateur de la technologie financière (aspects clés affectant les entreprises de technologie financière émergentes)



#### Capital humain

- Main d'oeuvre qualifiée
- Culture entrepreneuriale
- Expert en services financiers
- Stimuler les affaires dans les entreprises émergentes



#### Politiques et lois

- Incitations pour les entrepreneurs
- Incitations pour les investisseurs
- Installations, subventions et programmes
- Nouveaux règlements et lois sur la technologie financière



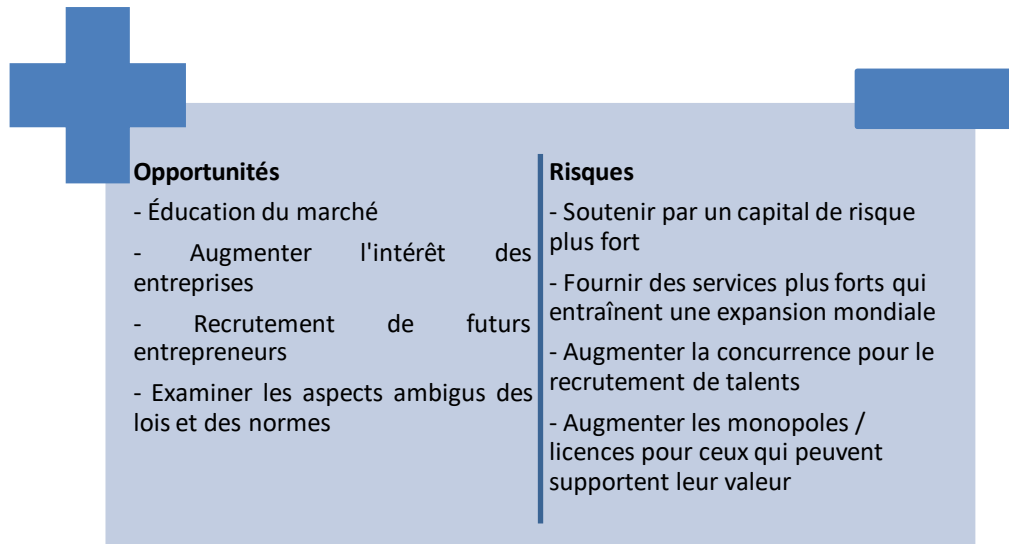
#### Marché et demande

- Taille du marché et croissance
- Concurrence et climat des affaires
- Le besoin de solutions innovantes



#### Soutien et investissement

- Accélérateurs commerciaux
- Investisseurs individuels et sociétés d'investissement à risque
- Fonds de risque des grandes entreprises
- Initiatives de coopération des banques



Source : <https://www.wamda.com/research/fintech-mena-unbundling-financial-services-industry#>

En somme, la FinTech est un secteur qui entre en partenariat avec les institutions financières et l'évolution dans ce secteur s'explique selon le courant institutionnaliste ; comme l'évolution grâce à la FinTech s'applique grâce à la théorie de croissance endogène et touche les institutions qui évoluent progressivement.



## 2.2. Bitcoin

Selon Odile LAKOMSKI-LAGUERRE et Ludovic DESMEDT, le Bitcoin a vu le jour directement après la crise financière de 2008, dont l'ampleur a poussé les clients à ne plus faire confiance à l'industrie bancaire. À l'instar de toute innovation radicale, le côté disruptif de la technologie qui englobe la cryptomonnaie, soutenu par les nouvelles logiques économiques qui résultent de l'expansion d'Internet, constitue une menace potentielle pour l'ordre monétaire existant. Le système Bitcoin est clairement une alternative au capitalisme contemporain, dont la dynamique est régie par une collusion entre les banques et les gouvernements. Il fait partie aussi d'un mouvement de contestation des pouvoirs politiques et bancaires, jugés incapables d'assurer une monnaie de qualité. Les cryptomonnaies seraient alors un moyen qui 'démocratise la monnaie' et qui permet de la restituer. Il convient alors de comprendre les valeurs et l'idéologie derrière le Bitcoin<sup>179</sup>. Quant aux risques potentiels de la transaction, ils sont les suivants :

1. Les plateformes ou réseaux qui offrent l'émission et la circulation de ces pièces ne sont soumis à aucune législation ou réglementation. En cas de perte, aucun cadre juridique ne protège ni ne récupère l'argent dépensé pour acheter ces pièces.
2. L'argent n'est pas garanti par la banque centrale ni n'émane d'elle et est donc considéré vulnérable à une forte et rapide volatilité des prix qui peuvent être aussi inférieurs que zéro.
3. Les opérations par l'argent virtuel facilitent le recours à des activités criminelles, comme le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.
4. En cas d'erreurs, il est impossible de modifier les opérations ou les transferts effectués.

L'utilisation de la monnaie virtuelle ainsi que son prix ont augmenté durant ces dernières années dans le monde pour atteindre 12 millions de Bitcoin, une valeur qui représente au prix actuel environ 12 milliards de dollars et qui devrait atteindre les 25 millions d'unités en 2025. Le prix de 1 bitcoin est monté de 12 à 15 mille dollars entre novembre et décembre 2017<sup>180</sup>.

---

<sup>179</sup>Odile LAKOMSKI-LAGUERRE et Ludovic DESMEDT. Op. cit

<sup>180</sup> <https://courscryptomonnaies.com/bitcoin>

L'Allemagne a officiellement reconnu la monnaie Bitcoin, alors que les États-Unis préviennent son utilisation. De leurs côtés, la Chine et la Russie craignent son utilisation, de peur que ce soit un moyen de contrebande d'argent à l'étranger.

Le refus du Bitcoin est une étape réaliste pour réduire les dangers qui menacent la législation et la réglementation des lois.

Quant à la Banque du Liban, elle prévient l'achat, la possession ou l'utilisation de la monnaie électronique en vertu de la décision de base n° 7548 du 30/3/2000 relative aux opérations bancaires et financières par des moyens électroniques, en particulier dans l'article 3 qui interdit l'émission de la monnaie électronique et de l'utiliser quel que soit la façon.

En conséquence, pour éviter les risques et les pertes énormes qui pourraient résulter de l'utilisation de l'argent virtuel, la Banque centrale du Liban prévient toute personne de l'achat, de la possession et de l'utilisation de cet argent, parce qu'elles considèrent que les institutions financières informelles menacent la stabilité financière au Liban.

Selon Odile LAKOMSKI-LAGUERRE et Ludovic DESMEDT, il s'agit de découvrir si l'évolution du Bitcoin relie convenablement les trois niveaux de confiance : la confiance méthodique<sup>181</sup>, la confiance hiérarchique (relative aux règles institutionnelles) et la confiance éthique (qui met en jeu les valeurs de la société). Il est naturel qu'il y ait des tensions entre ceux qui soutiennent le Bitcoin parce qu'il est une nouvelle monnaie conforme aux valeurs de la communauté Internet, ceux qui ont peur de l'absence d'une protection par le gouvernement et ceux qui le considèrent une source de profits<sup>182</sup>. La confiance se base sur le nombre de participants et celui des possibilités de vérifications des échanges<sup>183</sup>.

Il convient ici de mentionner la destruction-créatrice, parce que nous remarquons qu'elle déclenche la création du Bitcoin. L'évolution actuelle des économies en est peut-être la cause principale. La résurgence des crises à partir des années 1970, la redécouverte théorique des cycles, l'avènement d'une nouvelle révolution technologique annoncée avec l'abondance des innovations dans le domaine de la communication et de l'information sont des événements qui

---

<sup>181</sup> Odile LAKOMSKI-LAGUERRE et Ludovic DESMEDT. Op. cit.

<sup>182</sup> Idem.

<sup>183</sup> Pierre-Alexis DE VAUPLANE, Jean-Baptiste BERNARD, Edouard ROBLOT . op.cit

entraînent la redécouverte de la théorie de Schumpeter. Le contexte idéologique n'y est pas tout à fait inouï<sup>184</sup>.

Quant au Crowdfunding, ce type de financement de nouvelles innovations est important s'il reste contrôlé dans le cadre réglé par les banques centrales, mais il est parfois très loin du contrôle et de leur but principal, ce qui affecte négativement les financeurs qui n'ont pas atteint le but de leurs financements et sert parfois le financement des comités illicites, à l'instar des groupes terroristes. Par conséquent, cette idée de financement participative est essentielle, parce qu'elle pourrait assurer le montant et réussir, mais ce n'est pas toujours le cas.

Dr BOU NASSAR considère que suivre la technologie est très important et nécessaire, mais doit obéir à toutes les régulations qui vont avec l'évolution de la FinTech et de la RegTech ainsi qu'à toutes les lois et circulaires de la banque centrale, parce que les fautes dans ces domaines engendrent de grands problèmes et risques au niveau national et parfois international.

### 2.3. Le shadow banking

Le shadow banking représente les institutions financières qui jouent le même rôle que les banques, mais n'obéissent pas à la régulation des banques centrales. Ceci rend le secteur bancaire très risqué, puisque le client assume la responsabilité de la perte. Nous entendons de shadow banking dans plusieurs pays, mais pas dans d'autres à cause des strictes régulations qui ne permettent pas l'existence de ce type d'institutions. Les États-Unis ont vraiment perdu à cause des institutions qui n'ont aucune garantie, ce qui a créé une énorme crise financière. La crise des subprimes a dévoilé l'existence d'un système de financement parallèle au système bancaire traditionnel, que l'on a dénommé le système de shadow banking. Il est considéré comme un système d'intermédiation financière qui joint des entités extérieures au secteur bancaire traditionnel, mais qui remplit une partie de ses fonctions<sup>185</sup>. Ce système est devenu essentiel au processus du système capitaliste qui domine le monde<sup>186</sup>.

---

<sup>184</sup> Odile LAKOMSKI-LAGUERRE. « Introduction à Schumpeter » . op. cit.

<sup>185</sup> Esther JEFFERS et Dominique PLIHON « Le shadow banking system et la crise financière ». *Cahiers français*. numéro 375. Juillet- aout 2013. p. 50

<sup>186</sup> Marine RABREAU. Op. cit

Dans les années 1980, à l'époque de la libéralisation totale des marchés financiers - considérés comme « autorégulant »<sup>187</sup> - a débuté le shadow banking et s'est développé avec le développement de la technologie.

Le système bancaire à l'ombre effectue le même travail que celui de la banque. Mais selon Ester JEFFERS et Dominique PLIHON, le shadow banking, contrairement au système bancaire traditionnel, est composé de tous les acteurs impliqués dans des opérations de crédit à fort effet de levier, qui n'ont pas un accès direct à une assurance de dépôts ni au refinancement des banques centrales. Ces acteurs financiers ne sont pas soumis à la supervision du Comité de Bâle<sup>188</sup>. Ces institutions financières n'ont également aucune garantie supervision ou contrôle de la part de la banque centrale, ce qui augmente le risque de déclenchement d'une crise financière. Elles s'intéressent à accorder des crédits plus qu'à recevoir des dépôts.

Les acteurs du shadow banking sont les banques d'affaires, les hedge funds, les fonds de titrisation, les fonds monétaires, les fonds de pension, mutuels, d'assurance-vie, les fonds négociés en Bourse, mais aussi les entreprises de capital-investissement, les sociétés de garantie de crédit, les trusts de gestion d'actifs (les immobiliers par exemple), les sociétés d'affacturage (crédit inter-entreprises), etc. Le shadow banking pourrait englober les établissements de crédit-conso (de consommation) ou de crédit-auto, de microcrédit, les sites de Crowdfunding (financements participatifs) et les plateformes de monnaies virtuelles (Bitcoins par exemple)<sup>189</sup>.

L'opacité de ces institutions augmente l'incertitude et les opérations informelles et illicites. En outre, les risques de la couverture de ces institutions par les banques touchent les systèmes financier et économique du pays. Cependant, selon Oliver BABEAU, le coût de l'intermédiation serait inférieur aux frais de sécurité<sup>190</sup>, d'où son intérêt.

Nous pouvons dire que le shadow banking est une facette de la désintermédiation, puisqu'il est dans quelques cas permis par certaines banques et certains pays. Il est plus ou moins important, parce qu'il dynamise le circuit économique et le protège contre la chute.

---

<sup>187</sup> Idem

<sup>188</sup> Esther JEFFERS et Dominique PLIHON. Op. cit.

<sup>189</sup> Marine RABREAU. Op. cit

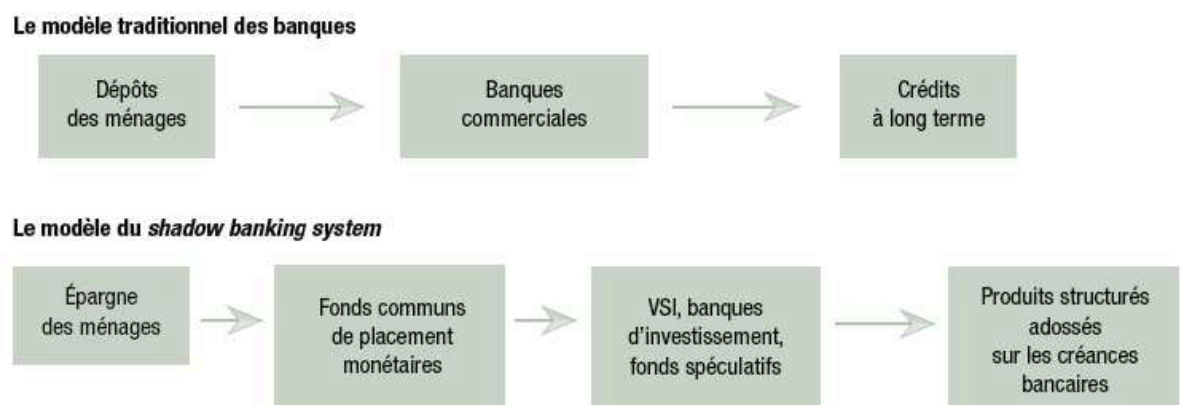
<sup>190</sup> [https://www.lesechos.fr/14/01/2013/LesEchos/21353-044-ECH\\_le---shadow-banking---ne-saurait-etre-l-avenir-de-la-finance.htm](https://www.lesechos.fr/14/01/2013/LesEchos/21353-044-ECH_le---shadow-banking---ne-saurait-etre-l-avenir-de-la-finance.htm)

L'évolution du shadow banking est apparue après l'ouverture des marchés les uns aux autres, l'encouragement et la facilité des transactions et des commerces entre les pays. Elle est devenue plus risquée et spécialisée. Pour cela, il est évident que la FinTech est une arme à double tranchant : elle facilite le contrôle des opérations financières entre les pays ainsi que le travail, ce qui assure la croissance économique. Mais en même temps, elle est un moyen qui permet ou facilite les travaux illicites et illégaux sous la couverture de l'évolution financière, ce qui augmente les risques et provoque le naufrage des pays dans des crises financières, qui ne se limitent pas à certains pays, mais qui touchent plusieurs.

L'évolution financière inclut dès le passé différents travaux, à l'instar du shadow banking et du Dark pool, ainsi que différentes innovations, comme le Bitcoin et les plateformes de Crowdfunding, ce qui indique qu'elle implique toujours de nouvelles innovations qui aident l'économie, mais qui la menacent parfois.

Cette évolution comporte la digitalisation qui est une partie de la FinTech et qui convient à l'évolution technologique et digitale.

**Figure 11: Les deux modèles d'intermédiation financière**



Source : Le *Shadow banking system* et la crise financière Esther Jeffers et Dominique Plihon - Cahiers français n° 375.

Dans la figure ci-dessus, nous remarquons que le rôle essentiel de la banque diffère de ce celui du shadow banking en quelque sorte. La fonction essentielle de la banque traditionnelle est de prendre des dépôts par les banques commerciales, puis accorder des crédits. Mais dans le shadow banking, les banques d'investissement et les fonds spéculatifs jouent ce rôle par

l'accumulation des fonds qui proviennent de l'épargne des ménages, puis les transforment en produits structurés. Le système bancaire traditionnel et le shadow banking représentent deux facettes d'intermédiation différentes. La première correspond à un circuit court dans lequel les banques reçoivent des dépôts qu'elles transforment et utilisent pour les crédits à long terme qu'elles contrôlent et dont elles assument les risques. Le shadow banking correspond à un circuit long et implique une chaîne d'intermédiaires non bancaires qui fonctionne en parallèle avec les banques traditionnelles, remplacées par de simples courtiers qui n'accomplissent plus leur fonction de financement et de gestion des risques<sup>191</sup>.

La crise financière n'a pas réduit l'ampleur du shadow banking international. Après avoir fortement augmenté au début des années 2000, passant de 26 trillions de dollars en 2002 à 62 trillions en 2007, il a subi une légère diminution en 2008 ; mais il représente 67 trillions de dollars en 2011, soit plus qu'à la veille de la crise<sup>192</sup>. Cela menace-t-il d'une nouvelle crise ?

La puissante finance parallèle est devenue essentielle au bon fonctionnement actuel de l'économie mondiale<sup>193</sup>. Nous assistons aussi à l'apparition des dark pool que nous développerons ci-dessous.

#### 2.4. Dark pool

On appelle « dark pools » les plateformes privées de transaction qui agissent en dehors des régulations de la bourse. Selon la fédération financière « CFA Institute », ils représentent actuellement plus d'un dixième de l'ensemble des transactions sur les actions. Il s'agit de négociations privées et non réglementées, mais non illégales.

Selon une enquête de l'Autorité Réglementaire Américaine des Marchés Financiers (FINRA) de 2014, le Crédit Suisse forme le plus gros dark pool au monde par le nombre de transactions. D'autres banques comme UBS, Goldman Sachs ou la Deutsche Bank y sont présentes dans les activités des dark pools. Les investisseurs institutionnels veulent exécuter de

---

<sup>191</sup> Esther JEFFERS et Dominique PLIHON. op. cit. pp 52-53

<sup>192</sup> Idem

<sup>193</sup> Marine RABREAU. Op. cit.

grandes transactions sans bouleverser le marché alors la plateforme fait correspondre les ordres acheteurs et vendeurs qui lui sont transmis, qui restent invisibles pour les autres participants<sup>194</sup>.

## 2.5. La croissance ou l'évolution de la FinTech

Seule la notion de la *FinTech* paraît nouvelle depuis quatre années, mais ces startups et ces entreprises ont largement travaillé dans le domaine de l'innovation et de l'évolution du secteur financier, par exemple l'ATM, qui est une sorte d'innovation dans le secteur bancaire.

Mais les recherches désormais plus ciblées dans des domaines et des secteurs à part, ont bouleversé les secteurs : par exemple, le secteur financier, avec l'évolution de la *FinTech* devient un secteur très innovant et plus utilisé par sa clientèle puisque la *FinTech* vise la simplicité et facilite les transactions

La figure ci-dessous explique les raisons qui attirent un nombre croissant de clients à utiliser la *FinTech*.

**Figure 12: Principales raisons pour laquelle les consommateurs adoptent des solutions de *FinTech***

---

<sup>194</sup> <https://www.monfinancier.com/archives/questions-argent/actualite-et-marches/dark-pool-et-shadow-banking-67659.html>



Source : Paristech review, infographie : le paysage mondial de la *FinTech* 2016, 9 JUIN 2016, <http://www.paristechreview.com/2016/06/09/infographie-fintech-monde-2016/>

Cette figure montre que 43.4% des particuliers favorisent la *FinTech* comme il y est facile de créer des comptes, ce qui épargne aux clients le temps et la présentation de nombreux documents... 15.4% adoptent la *FinTech* puisqu'elle présente des taux attirants et sans commissions. 12.4% l'adoptent parce qu'elle leur permet d'effectuer plusieurs opérations et d'accéder à maints services et produits. 11.2% et 10.3% affirment que la *FinTech* leur assure une meilleure expérience en ligne et une meilleure qualité de service. 5.5% et pour 1.8% la *FinTech* assure l'innovation de nouveaux produits et inspire plus de confiance que les institutions traditionnelles.

**Tableau 7 : La culture (littératie)financière MENA / Liban**

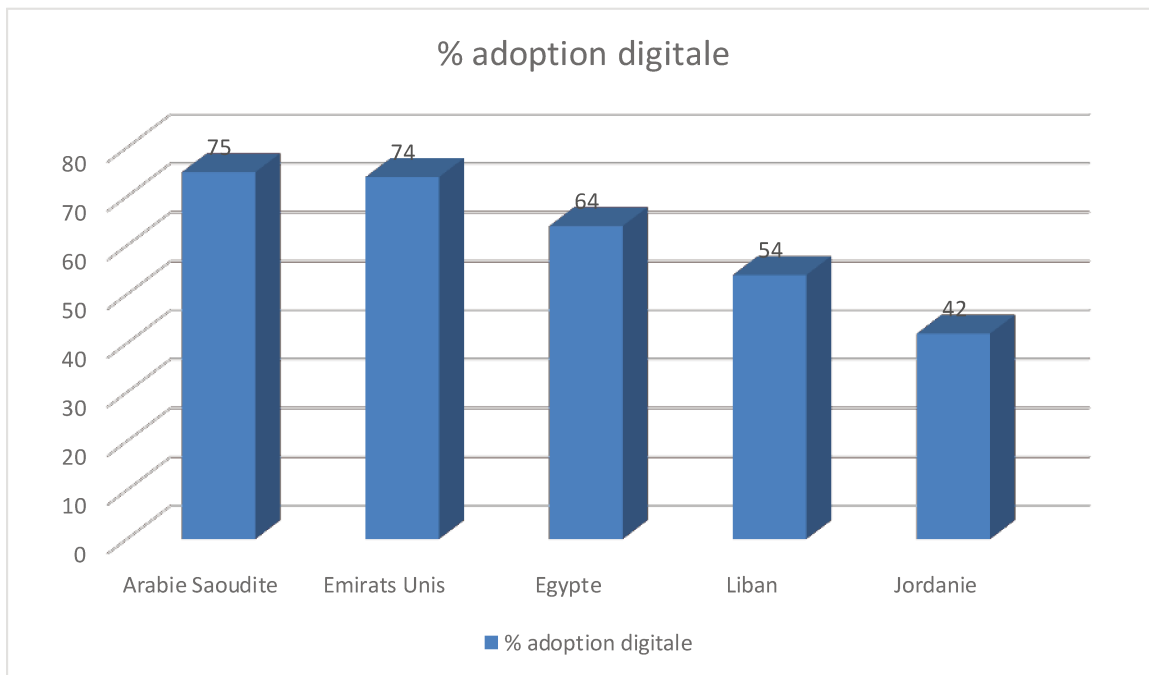
	Région MENA	Liban
<b>% ayant un compte bancaire formel</b>	46.8	47.2



<b>% adulte à culture financière</b>	35.3	44
--------------------------------------	------	----

Source : L'auteur d'après les chiffres de la Banque Mondiale

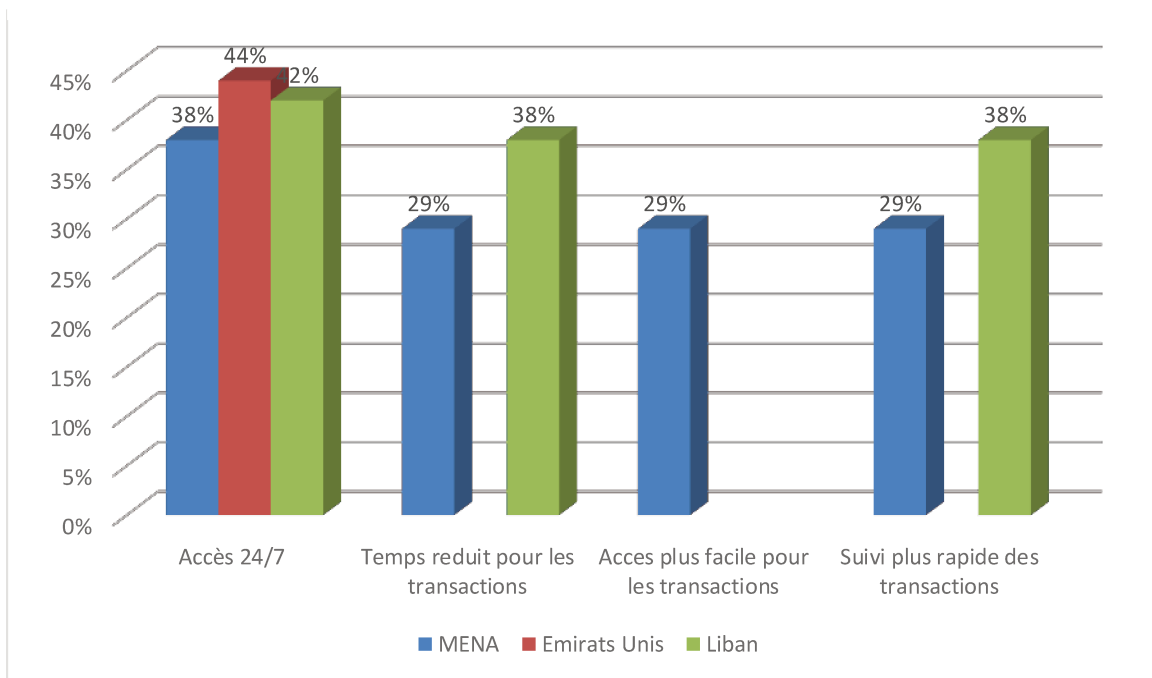
**Graphe 11: Adoption digitale - Printemps 2017**



Source: L'auteur d'après *The Fintech & Banking Issue*. ARABNET. The Quarterly. Issue no 12. Spring 2017

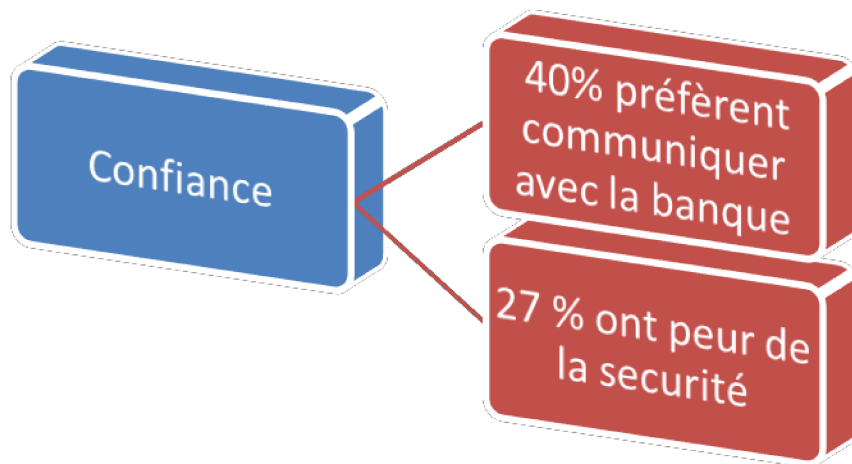
Ainsi, l'utilisation de la *FinTech* n'exige pas des clients de payer des sommes exorbitantes pour acheter des appareils et s'inscrire à de nouveaux réseaux ; cela se réalise uniquement par des applications mobiles, un avantage qui encourage les clients à utiliser les services financiers et facilite leurs transactions.

**Graphe 12 : Raisons pour adopter la FinTech**



Source: L'auteur d'après *The Fintech & Banking Issue*. ARABNET. The Quarterly. Issue no 12. Spring 2017 et Digital Banking Adoption in MENA 2016.

**Graphe 13 : Raisons pour la non-adoption du mobile/online banking**



Source: L'auteur d'après *The Fintech & Banking Issue*. ARABNET. The Quarterly. Issue no 12. Spring 2017

Comme la *FinTech* ne couvre pas un seul pays, ses normes et ses applications s'adaptent au niveau international avec les différents pays.

En 2015, le monde comptait plus de 1362 compagnies de *FinTech* dans 54 pays<sup>195</sup>

Selon le site Internet de BNP Paribas, « Aujourd'hui les États-Unis représentent 57% du marché mondial des *FinTech*, l'Asie 31% et l'Europe 10% »<sup>196</sup>.

L'industrie financière a récemment évolué considérablement et cette accélération incombe une grande responsabilité aux banques de suivre cette évolution, ainsi la *FinTech* introduit la technologie dans ce secteur, et l'innove par ses produits et ses services d'une part. D'autre part, la technologie et l'Internet sont aujourd'hui le pivot et la cible de chaque entité, voire les banques. La *FinTech* permet une utilisation plus accessible, plus rapide, dématérialisée, digitalisée, plus simple, transparente et moins coûteuse.

À l'ère numérique, les clients accèdent facilement aux informations du secteur financier et en particulier du secteur bancaire, gratuitement. Les services simples permettent aux clients d'effectuer leurs transactions rapidement (via une application), ce qui multiplie le nombre de clients et par la suite augmente les profits de ce secteur. D'une autre part « les agrégateurs de comptes bancaires, les robots-conseillers, les cagnottes en ligne, les solutions d'encaissement mobile et autres *FinTech* sont focalisées sur l'expérience-utilisateur, rappelant ainsi aux banques que ces dernières doivent servir des clients, au même titre que des chaînes hôtelières ou des enseignes de distribution »<sup>197</sup>.

Les activités bancaires sont plus touchées que d'autres activités financières par la *FinTech* grâce au « recours au digital et la facilité avec laquelle il est désormais possible d'acheter des produits bancaires comme des prêts ou des dépôts via Internet »<sup>198</sup>.

---

<sup>195</sup> Choman ABDO. « Infographie: le paysage mondial de la FinTech en 2016 ». *Paristech review*. 9 juin 2016. [En ligne] disponible sous le lien <http://www.paristechreview.com/2016/06/09/infographie-fintech-monde-2016/>

<sup>196</sup> BNP Paribas. « Les FinTech en chiffres » [en ligne] disponible sous le lien <https://group.bnpparibas/tempsforts/fintech/pitch>

<sup>197</sup> Christine LEJOUX « La concurrence des « FinTech » rappelle aux banques qu'elles ont des clients » *La tribune*. [En ligne] disponible sous le lien <http://www.latribune.fr/entreprises-finance/banques-finance/banque/la-apelle-concurrence-des-fintech-rappelle-aux-banques-qu-elles-ont-des-clients-557380.html>

<sup>198</sup> Hubert DE VAUPLANE « Les nouveaux acteurs de la finance », *Cairn.info, revue d'économie financière*. n.118, 2015/2

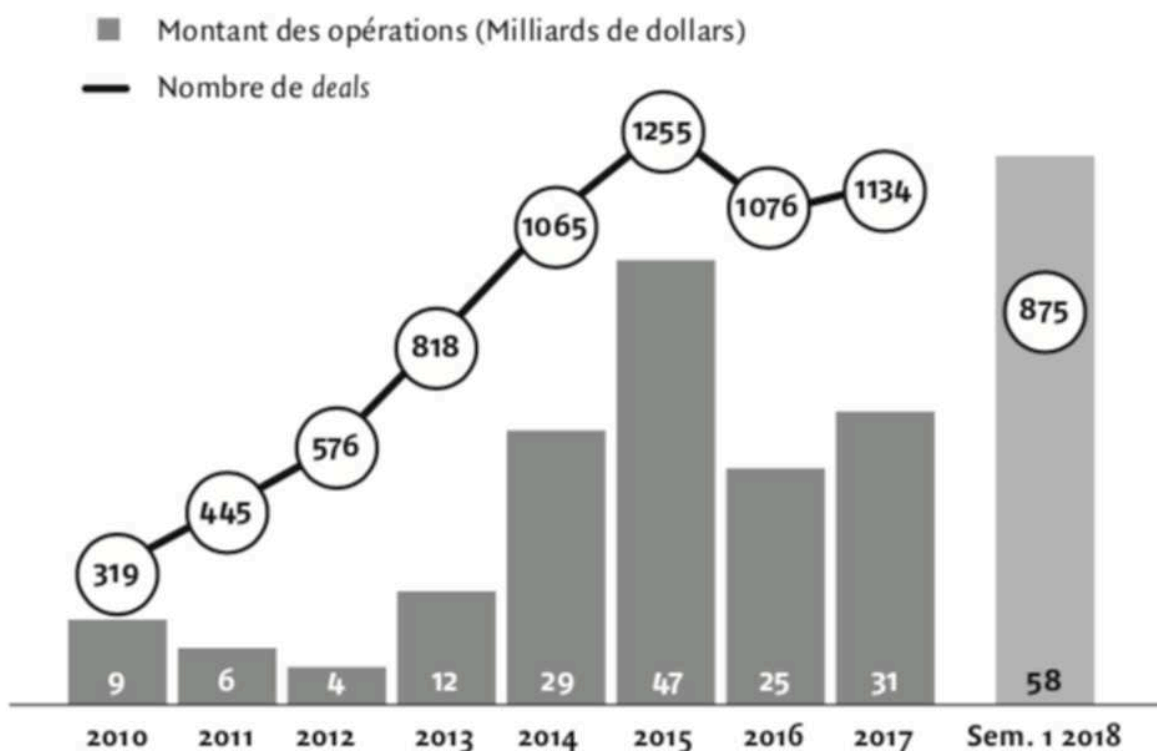
Ceci encourage les banques à intégrer la *FinTech* et y investir ses réserves afin d'intégrer la technologie et d'adopter de nouveaux services comme nous le verrons dans le tableau suivant.

**Tableau 8 : Investissements FinTech globaux (en milliards de dollars)**

	2018
Etats-Unis	14.2Mds
Europe	26Mds
Asie	16.2Mds

Source : KPMG le financement des Fintech dans le monde-S1-2018/ 27 septembre 2018

**Graph 14: Investissements mondiaux dans les Fintech**



Source : <http://www.revue-banque.fr/banque-investissement-marches-gestion-actifs/article/les-fintechs-ont-gagne-confiance-des-investisse>

Nous voyons dans ce graphe que le taux de l'investissement dans le monde est en évolution continue ce qui affirme la confiance élevée en la FinTech

Selon les études d'Accenture « Les États-Unis, marché dominant de la *FinTech*, ont connu une croissance modérée (+44%, soit une augmentation de 4,5 milliards de dollars en financements supplémentaires). En revanche, l'Asie et l'Europe ont bénéficié d'une croissance beaucoup plus rapide : en Chine (+445% à près de 2 milliards de dollars), ainsi qu'en Inde (1,65 milliard), en Allemagne (770 millions) et en Irlande (631 millions) »<sup>199</sup>.

Bien que La FinTech ne soit pas simple, "Les FinTech ne feront pas mieux que les autres startups. Sur 100 nouvelles entreprises de FinTech, 70 feront faillite, il y en aura peut-être cinq qui réussiront, et une seule deviendra vraiment un succès"<sup>200</sup>.

La *FinTech* présente une nouvelle motivation aux banques d'entre en concurrence, non seulement au niveau du taux d'intérêt et de la géolocalisation, mais au niveau des services, de la qualité, de la réduction des coûts, de la sécurité, de la confiance, des genres des prêts... Ainsi apparaît la problématique du destin des banques qui n'innovent pas.

En outre, selon l'*Écho* les États-Unis occupent la première place mondiale en termes d'importance du secteur de la *FinTech* avec 71 000 travailleurs, et Londres occupe la deuxième avec une estimation de 61000 travailleurs.<sup>201</sup>

Ce tableau nous montre le top 10 des FinTech en 2016 : la Chine domine avec 5 *FinTechs* de 10, et les États-Unis ont 3 *FinTechs*. Bien que les États-Unis occupent la 1<sup>re</sup> place en termes d'investissements, la Chine est première au niveau des *startups*.

#### **Encadré 15 : Le Top 10 des FinTech -classement 2016**

- |                                                                                                                                  |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Ant Financial (anciennement Alipay) – Chine</li><li>• Qudian (Qufenqi) – Chine</li></ul> |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

<sup>199</sup> « Les investissements dans les FinTech continuent d'augmenter en 2016, surtout en Europe et en Asie, selon une nouvelle étude Accenture ». [En ligne] disponible sous le lien <https://www.accenture.com/fr-fr/company-news-release-fintech-investments>

<sup>200</sup> « Qu'est-ce que la "FinTech", et quelle est son importance ? ». L'Écho. [En ligne] disponible sous le lien [http://www.lecho.be/dossier/fintech/Qu\\_est\\_ce\\_que\\_la\\_fintech\\_et\\_quelle\\_est\\_son\\_importance.9755656-8381.art?ckc=1](http://www.lecho.be/dossier/fintech/Qu_est_ce_que_la_fintech_et_quelle_est_son_importance.9755656-8381.art?ckc=1)

<sup>201</sup> Idem

- Oscar - États-Unis
- Lufax – Chine
- ZhongAn – Chine
- Atom Bank - Royaume-Uni
- Kreditech – Allemagne
- Avant - États-Unis
- Sofi - États-Unis
- JD Finance –Chine »

Source : <https://home.kpmg.com/fr/fr/home/media/press-releases/2016/10/fintech-100-nouveau-classement-2016.html>

Nous nous interrogeons alors sur l’attitude des banques concernant l’évolution et la propagation de la *FinTech*. Les banques financent, aident et encouragent les entreprises *FinTech*. À leur tour ces dernières se développent en multipliant leurs produits et services. Les FinTechs jouent alors une partie du rôle des banques. De la sorte, les FinTechs n’ont pas seulement modifié le fonctionnement des banques, mais tendent à leur accorder des rôles totalement différents de leur rôle traditionnel, en les poussant vers les conseils et la supervision par exemple. Alors la transformation du secteur bancaire évolue progressivement et le travail dans la banque s’oriente vers une plateforme des conseils puisque la plupart des transactions se feront à la responsabilité des clients. Ainsi, le conseiller bancaire du futur « ne devra pas seulement être fin psychologique, mais également très mobile géographiquement, dans cette même logique de service. »<sup>202</sup>

Une nouvelle problématique se pose alors. Il s’agit de voir si la *FinTech* qui encourage la fusion-acquisition (ce qui réduit le nombre des banques) crée un monopole, ou si la concurrence entre ces banques les incite à s’activer pour développer davantage ce secteur. Subséquemment, les banques trouvent un défi dans la *FinTech* parce qu’elles se voient obligées de conclure des partenariats et d’encourager ces startups afin de rester vivantes et de concurrencer les autres banques. Comme le monde entier s’oriente vers l’utilisation de l’Internet et de la technologie, elles sont forcées de suivre ce chemin malgré le travail, les frais, l’adaptation et la formation qu’elles doivent assurer d’une manière permanente.

---

<sup>202</sup> Christine LEJOUX. *Op. Cit.* p 11

Dans ce qui suit, nous verrons que les recherches pour développer le secteur bancaire ne sont pas récentes et que depuis longtemps les banques font des contrats avec des entreprises spécialisées pour leurs recherches en étudiant les besoins des clients, et en intégrant la technologie dans leur travail.

## 2.6. Les progiciels dans le secteur bancaire

Plusieurs entreprises lancent différents progiciels et la compétition est grande à ce niveau. Plusieurs recherches sont consacrées pour faire augmenter et évoluer la technologie et les innovations dans les banques.

Selon Tecla SOLARI, directrice générale pour l'Europe de l'Ouest et du Sud d'Avaloq<sup>203</sup>, plusieurs milliards de dollars en R&D sont investis dans ce secteur de FrontOffice depuis des années, afin d'aider les banques à proposer à leurs clients plus de continus en ligne, de faciliter la communication sur les différents canaux et d'intégrer l'agence traditionnelle à cette nouvelle problématique.<sup>204</sup>

Figure 13: Le processus d'innovation chez « Avaloq »



Source : <https://www.avaloq.com/how-we-innovate/>

<sup>203</sup> Avaloq est un fournisseur de services financier axée sur la technologie de gestion de patrimoine universel et les banques de détail, s'intéresse aux solutions des logiciels bancaires

<sup>204</sup> Innovation bancaire 2015, Professional Hand book, point banque. pp. 33.

L'évolution du monde d'aujourd'hui ainsi que la conception de progiciels permettent d'anticiper le futur et de changer la vie. Plusieurs directeurs de différentes entreprises s'expriment sur ce sujet :

Selon Gérard NEBOUY, directeur exécutif de l'association Visa Europe France, « Visa Europe France pense que les modalités de paiement vont changer en raison des évolutions sociologiques fortes»<sup>205</sup>.

Sur l'évolution du mode de paiement, Marc-Henri DESPORTES, directeur général adjoint de la société Worldline<sup>206</sup> signale : « La cryptomonnaie est également l'un de nos sujets de réflexion, nous effectuons également des travaux sur la biométrie qui représente un changement un peu lourd pour les banques et donc pas évident à pousser, la biométrie vocale suscite l'attention des banques, à juste titre de notre point de vue »<sup>207</sup>.

Henri ASSAF, directeur général et cofondateur de SAB<sup>208</sup> déclare : « nous sommes ouverts à la concurrence qui est toujours une stimulation profitable pour tout le marché. »<sup>209</sup> Il ajoute que le chiffre d'affaires de SAB est toujours en croissance, ce qui indique qu'un grand nombre de banques est toujours prêt à recevoir toute sorte d'innovation.

Nous définirons, ci-dessous, le concept et le travail de deux entreprises SAB et SOPRA.

#### Encadré 16: L'entreprise SAB

« Depuis 1989, le Groupe SAB conçoit, développe, installe, intègre et maintient ses solutions dans le monde entier. »<sup>210</sup>

Son ultime objectif est d'**accompagner ses clients jusqu'au bout de leurs ambitions sans contrainte informatique, dans un cadre de coût maîtrisé et ajusté à leur modèle économique.**

---

<sup>205</sup> Ibid. p. 43.

<sup>206</sup> Une société d'e-paiement services

<sup>207</sup> Innovation bancaire 2015, Professional Hand book, point banque. Interview par Andrea Toucinho. pp.41.

<sup>208</sup> SAB est une entreprise qui s'intéresse à lancer des progiciels pour les banques.

<sup>209</sup> Innovation bancaire 2015, Professional Hand book, point banque. pp. 35.

<sup>210</sup> <https://www.sab2i.com/fr/societe/histoire>



« L’outil informatique ne doit plus être un frein au développement commercial, mais un appui aux décideurs, aux équipes marketing et commerciales. »<sup>211</sup>

### Encadré 17: Société Sopra Banking software

« La gamme éprouvée de solutions Sopra Banking Suite couvre tout le spectre de l’activité bancaire... Les solutions développées répondent aux principaux enjeux des banques : la performance de l’activité, l’optimisation de la relation client et l’accélération de croissance.

Son savoir-faire sans égal lui permet de répondre aux besoins d’innovation et de développement de banques et institutions financières de toute taille et activité. »<sup>212</sup>

« Avec ses 2500 experts et l’un des portefeuilles de solutions et de services les plus complets du marché, Sopra Banking Software est de longue date le partenaire de confiance de plus de 600 banques dans 70 pays »<sup>213</sup>

Les progiciels bancaires fournis par les sociétés spécialisées telles que « Sopra Banking Software » (dont nous présenterons les activités dans la figure 14), « SAB » , « Avaloq », « Temenos » et « SAP »<sup>214</sup> rendent les recherches plus effectives et tendent à créer des changements et faire des progrès.

Le travail de ces grandes institutions se fait par des contrats signés avec les institutions financières qui adoptent ce progiciel. Par exemple, en 2013, les contrats de Sopra en Europe sont au nombre de 65, parmi eux 31 en France. Les contrats de SAB en Europe sont au nombre de 24, parmi eux 20 en France.

---

<sup>211</sup> <https://www.sab2i.com/fr/societe/mission>

<sup>212</sup> Le site de Sopra Banking Software, [HTTP://WWW.SOPRABANKING.COM/FR/SERVICES](http://WWW.SOPRABANKING.COM/FR/SERVICES)

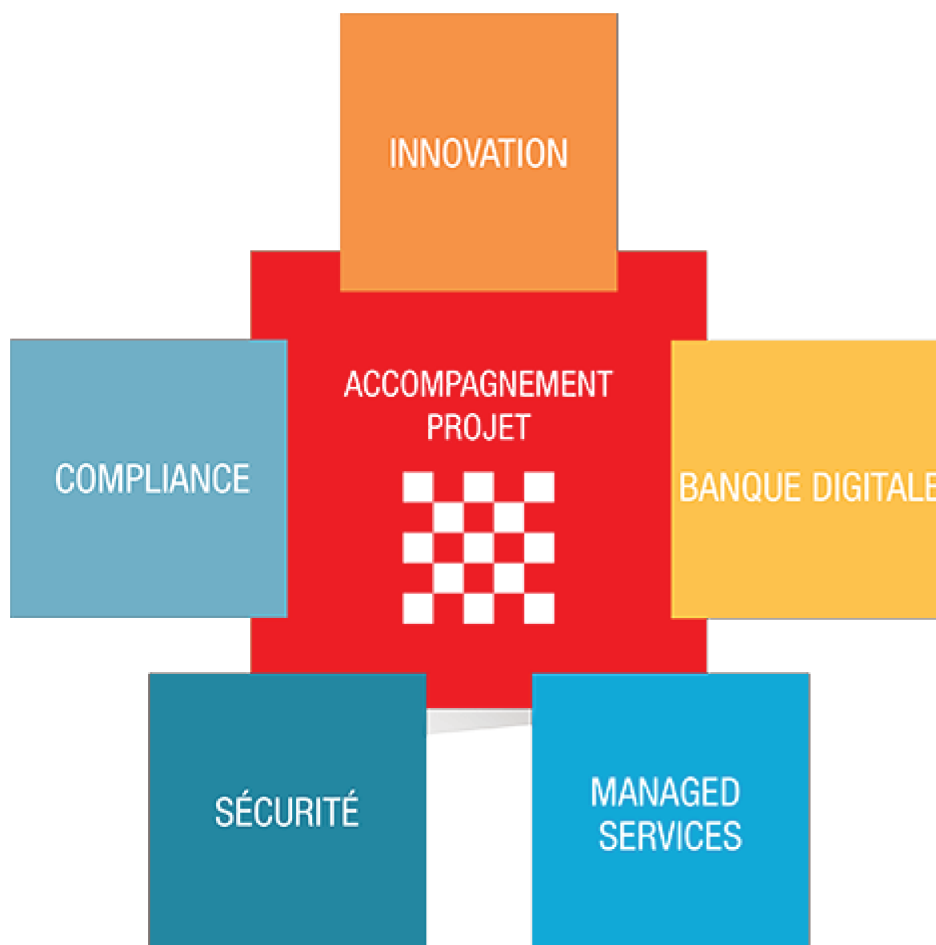
<sup>213</sup> Le site internet de Sopra Banking software, [HTTP://WWW.SOPRABANKING.COM/FR/SERVICES](http://WWW.SOPRABANKING.COM/FR/SERVICES)

<sup>214</sup> Compagnie mondiale qui s’intéresse aux applications d’entreprise en termes de logiciels et revenus de services relatifs aux logiciels

Ces sociétés disposent de bases installées de progiciels bancaires en Europe et partout dans le monde. Selon Ross WAINWRIGHT, patron mondial de la division responsable des marchés financiers, les technologies disruptives apportées répondent aux nouveaux besoins du marché bancaire<sup>215</sup>.

Selon l'analyste Jost HOPPERMAN, ces progiciels sont en concurrence. Il déclare que SAP travaille avec les plus grandes banques mondiales, souvent impliquée dans les projets les plus importants en termes de complexité et donc de revenu<sup>216</sup>.

**Figure 14: Activité de SOPRA**



Source : site de Sopra Banking software, <http://www.soprabanking.com/fr/services>

---

<sup>215</sup> Innovation bancaire 2015, Professional Hand book, point banque. Par, Jo Cohen. pp. 15.

<sup>216</sup> Idem

Cette figure explique le rôle qu'assurent les entreprises de progiciels. Ces entreprises offrent des services d'accompagnement des projets pour aider le secteur bancaire, des services qui portent sur l'innovation, la sécurité, la compliance et la banque digitale. Alors, tous ces services sont assurés à la banque pour lui permettre d'innover, de concurrencer et participent à la diffusion du développement dans le secteur financier et bancaire. Le secteur bancaire libanais collabore extensivement avec des experts et des institutions pour développer le secteur ; ainsi, Banque Audi recourt aux services de Brett KING<sup>217</sup> et Capital Banking Solutions.

### **2.7. Le financement des innovations financières et le financement participatif « Crowdfunding »**

Chaque projet a besoin de financement, mais le taux de financement diffère relativement à l'innovation.

Les aides financières contribuent d'une manière directe et claire à l'évolution, et cela paraît clairement dans l'implication de chaque pays et de ses dépenses qui créent de nouvelles innovations.

Le financement stimule les personnes et les entreprises à réaliser leurs idées et à avoir confiance que leurs compétences sont importantes et aident à l'évolution.

On remarque que les pays utilisent les innovations créées dans les pays innovants, mais ne contribuent pas d'une manière directe et efficace dans l'innovation et ses recherches. Cela n'implique pas que ces pays ne présentent pas des individus bien qualifiés, avec des idées pouvant bouleverser le monde, mais cela montre que ces individus ont peur de dire ce qu'ils pensent et qu'ils croient que leurs projets ne pourraient jamais se réaliser puisqu'ils n'ont pas les capacités financières à le faire. Ces personnes quittent parfois leur pays et immigrent vers des pays riches où leurs plans trouveraient écho et pourraient se réaliser.

Afin de lutter contre cette fuite du capital humain, certains organismes pourvoient l'aide financière. Différents projets ont besoin de grand financement, d'où la nécessité des incubateurs

---

<sup>217</sup> Auteur de Augmented: Life in the Smart Lane

créés assurant l'aide financière. Plusieurs incubateurs dans le monde financent et aident les innovations. Il existe dans chaque pays des aides financières basées sur des aides personnelles ou des institutions qui s'intéressent à l'évolution.

Ces incubateurs commencent d'une manière nationale puis se développent pour devenir des incubateurs internationaux qui relient les idées à travers le monde et assurent l'aide à ceux qui en ont besoin grâce à la mondialisation financière et l'entrée d'Internet dans ce secteur.

Le *Crowdfunding* est une innovation financière (crowd signifie « la foule », *funding* signifie « financement »). Ainsi, le financement participatif par la foule signifie que chaque individu peut être impliqué à financer un tel projet via des plateformes en ligne qui permettent d'informer tous les acteurs. Diverses plateformes existent pour financer des projets différents : il s'agit d'une sorte de cagnottes en ligne. Ainsi, les plateformes de services bancaires « tendent à standardiser les interfaces de programmation d'applications (API en anglais) à l'échelle des institutions financières, permettant aux développeurs de concevoir et d'intégrer facilement dans les offres de base des fournisseurs des fonctions améliorées pour les clients. »<sup>218</sup> Il se crée ainsi un marché virtuel sur des sites où les entreprises entrent en communication avec des investisseurs potentiels pour les attirer.

Le *Crowdfunding* est ainsi un moyen d'assembler des sommes de diverses sources pour assurer les fonds nécessaires aux projets. Le financement participatif se fait par trois méthodes : **les dons, les prêts et les investissements**, par exemple : Ulule, prêt d'Union et Happy capital. La plupart de financement se fait par les prêts et puis par les dons et l'investissement occupe une faible fraction dans le financement participatif.

Cette modalité de financement encourage les clients à changer leur manière de conclure les affaires, ils deviennent de la sorte des acteurs qui contribuent au financement des projets ou à la collecte des fonds de financement.

À notre avis, le financement participatif change l'offre et la demande dans la banque. Le processus traditionnel a accordé le rôle primordial aux banques, qui tendent à réduire les distances entre les demandeurs (ceux qui veulent avoir des prêts) et les offreurs (ceux qui

---

<sup>218</sup>Julien MALDONATO. *op. cit.* p 81.

déposent leur argent dans les banques, dépôts). Cependant, le financement participatif révolutionne cette méthode traditionnelle par la transparence qu'il offre en cédant la responsabilité aux clients et aux entreprises de participer.

Récemment le Crowdfunding a augmenté le nombre des projets. Des baromètres sont créés pour faciliter le choix des projets. Il existe à présent au moins « 1250 plateformes de financement dans le monde »<sup>219</sup>. Ce mode de financement est très répandu aux États-Unis en comparaison avec les autres pays. La part des projets collaboratifs progresse de façon encore plus spectaculaire en Amérique du Nord, passant de 40 à 60 % du total des investissements »<sup>220</sup>.

---

<sup>219</sup> Fonds des médias du Canada. « Financement participatif au Canada ». [En ligne] disponible sous le lien [http://crowdfunding.cmf-fmc.ca/fr/facts\\_and\\_stats/market-overview](http://crowdfunding.cmf-fmc.ca/fr/facts_and_stats/market-overview)

<sup>220</sup> « Les investissements dans les FinTech continuent d'augmenter en 2016, surtout en Europe et en Asie, selon une nouvelle étude Accenture ». [En ligne] disponible sous le lien <https://www.accenture.com/fr-fr/company-news-release-fintech-investments>

## Section 3 : L'évolution des acteurs de l'innovation dans le monde

### 3.1. Les institutions qui encouragent l'innovation en général

La collaboration entre les acteurs de l'innovation peut contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques d'innovation. Cette collaboration repose sur les conseils, les bénéfices et les objectifs collectifs qui satisfont tous les membres, créant ainsi un échange de savoirs, de savoir-faire et d'aides financières, aboutissant à l'évolution technologique et à la croissance économique.

Les politiques et les stratégies d'innovation jouent un rôle majeur dans l'évolution technologique ; en effet, leurs contributions permettent de générer des profits collectifs. Le changement perpétuel du mode de développement ainsi que l'instauration de nouvelles normes mondiales visant à respecter le développement durable poussent ces politiques et stratégies à se perfectionner continûment.

Alors les acteurs de l'innovation peuvent activer et optimiser les politiques d'innovation ainsi que leurs applications par des séminaires, des réunions périodiques, des travaux en groupe, des ateliers de travail, des agences et laboratoires collaboratifs. Ainsi, ils évaluent le succès ou les points perfectibles dans chaque pays. De plus, il faudrait joindre entre la R&D et l'investissement ainsi que développer le « Crowdfunding » et préciser le rôle des FinTechs.

En outre, la mondialisation facilite la communication entre les acteurs de l'innovation et les pays, ce qui stimule l'échange des informations et l'élaboration de politiques d'innovation convenables à tous les acteurs, favorisant ainsi l'innovation ouverte.

La télécommunication s'instaure dans l'innovation comme un acteur facilitant l'évolution de ces innovations. Elle se trouve récemment adoptée par les banques façon à accélérer les transactions et à faciliter la relation client-banque. Les banques dépendent désormais largement du secteur technologique qui, grâce à Internet, s'avère une méthode innovante et active pour la relation entre les banques et leur clientèle. Les transactions s'effectuent via ordinateur ou téléphone, facilité par l'avènement du *Cloud* et du paiement par le téléphone mobile en plus de la banque en ligne. Le téléphone qui était un simple moyen de communication se dote aujourd'hui d'un rôle différent, celui du paiement et du mobile Banking. Ainsi, pour le développement du secteur bancaire dépend de l'évolution de l'infrastructure et

des services de l'énergie et de l'Internet qui influe directement et positivement sur l'évolution de ce secteur. L'évolution des opérateurs de l'Internet GAFÀ (GOOGLE, AMAZON, FACEBOOK, APPLE) qui ont utilisé la télécommunication a permis le développement de cette utilisation pour le paiement tels Google Wallet, Apple Pay). Ceci incite les banques à augmenter leurs recherches et leurs partenariats avec des startups et des acteurs qui assurent leur survie. Puisque pour le GAFÀ, les secteurs de la banque, des télécoms et de l'assurance semblent être leurs prochaines cibles dans le contexte de digitalisation accrue de la relation client.<sup>221</sup>

George AOUN, vice-recteur à la recherche à l'Université Saint-Joseph voit que la créativité et les résultats innovants de la recherche constituent des sources incontournables pour favoriser l'innovation.<sup>222</sup>.. Pour lui, l'absence de structures d'accueil et d'appui pour les chercheurs et les entrepreneurs souhaitant exploiter les concepts développés et les résultats obtenus au Moyen- Orient, favorise l'immobilisme, décourage la créativité, empêche cette région de participer au développement du savoir et incite les ressources humaines les plus brillantes à s'expatrier à la recherche d'un environnement favorable à l'innovation.

De surcroît, pour Joseph MEZHER, coordinateur de la chaire d'innovation de l'Université Saint Joseph, les trois pôles de l'innovation : savoir, recherche et entreprise, sont déterminants pour toute innovation. Par « savoir », il désigne « les enseignements dispensés à l'université » ; par « recherche », « le travail de recherche mené par les enseignants-chercheurs dans leur laboratoire et plus précisément la recherche appliquée » et par « entreprise », « les différentes entités commerciales susceptibles d'être intéressées par les résultats de chercheurs. L'Entreprise peut être une startup exploitant les résultats »

### ***3.1.1. Les acteurs de l'innovation***

L'Internet paraît comme l'acteur de base qui s'intègre à toutes les innovations et contribue à leur évolution. Ainsi, le développement de l'Internet en améliorant les 4G et les

---

<sup>221</sup> Nicolas BLANDEL « Banque, assurance, télécoms : seront-ils les prochaines cibles des GAFÀ ? ». *Journal du net*. 1/4/2015 [en ligne] disponible sous le lien <http://www.jourmaldunet.com/economie/expert/60475/banque--assurance--telecoms---seront-ils-les-prochaines-cibles-des-gafa.shtml>

<sup>222</sup> Georges AOUN. « Valorisation de l'innovation à travers la modification des processus et la création d'entreprises ». 2011. [en ligne] disponible sous le lien <http://www.agora.usj.edu.lb/wp-content/uploads/2009/12/Valorisationdelinnovation.pdf>. P.1

fibres optiques assure l'augmentation de l'innovation et son évolution. De surcroît, l'Internet s'intègre dans les innovations financières et particulièrement dans les banques en contribuant à assurer aux *FinTech* la base pour leurs innovations financières.

En plus de la *FinTech* qui est l'acteur de l'innovation financière susmentionné, nous présenterons les acteurs de l'innovation en général dans le monde. Les acteurs de l'innovation sont les pôles qui soutiennent l'innovation et accordent une priorité à sa progression. Ils varient entre centres de recherches et d'ingénierie, organisations professionnelles, universités, entreprises, ONG, et associations, et se répartissent sur l'ensemble du globe.

Selon Richard NELSON, « la large conceptualisation de l'innovation que nous avons adoptée nous oblige à considérer d'autres acteurs que ceux relatifs à la recherche et au développement »<sup>223</sup>. Ainsi, le travail et la progression d'un seul acteur, quoiqu'importants, ne donnent pas, à eux seuls, du poids au niveau mondial ; la collaboration entre ces acteurs devient alors une nécessité et s'étend au niveau international. Les pays ne se suffisent pas des recherches locales et nationales, ils s'associent à des recherches internationales qui couvrent une plus grande partie de clients et de marchés, ce qui résulte d'une innovation qui satisfait un public plus large.

Dans le tableau suivant, nous présentons quelques acteurs mondiaux de l'innovation.

**Tableau 9: Quelques acteurs de l'innovation mondiale**

FINNOV	<p>« Le réseau francophone de l'innovation est un réseau favorisant la coopération au service de l'innovation, ce réseau place les acteurs de l'innovation au cœur de communauté de travail, il est un réseau ouvert à l'ensemble des acteurs de l'innovation. Ses objectifs sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- valoriser les initiatives en faveur de l'innovation ;</li> <li>- développer le réseautage et les échanges entre acteurs ;</li> </ul>
--------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

---

<sup>223</sup> Richard NELSON. *National Innovation Systems: a Comparative Analysis*. Oxford, Oxford University Press. 1993. P.5



	<p>– favoriser le renforcement et le soutien à la diffusion de l'innovation ». <sup>224</sup> Ce réseau désire fournir un outil incontournable pour l'orientation des politiques publiques et privées en faveur de l'innovation au sein des pays francophones, dont le Liban est un pays membre.</p>
CES <sup>225</sup>	<p>Le sommet euroméditerranéen des conseils économiques et sociaux (CES) se déroule chaque fois dans un pays, il regroupe L'Égypte, la Turquie, la Jordanie, la Palestine, l'Italie, l'Algérie, l'Espagne, la Tunisie... Il élabore des programmes de travail sur l'innovation, la créativité et l'entrepreneuriat dans la région euroméditerranéenne.</p>
Euro med and technology program	<p>« Son objectif est d'implanter les bonnes pratiques d'innovation dans les pays participants et d'établir et de consolider les relations avec les organismes européens publics et privés par le biais de la mise en place de réseaux actifs » <sup>226</sup></p>
MesIS	<p>L'observatoire méditerranéen pour l'innovation « a mené le suivi des indicateurs technologiques pour l'innovation dans ces pays afin d'évaluer les progrès et de faire une analyse comparée permettant d'identifier les systèmes nationaux les moins performants dans le domaine de l'innovation et les besoins inhérents à chaque cas malgré le peu de données statistiques disponibles sur l'innovation.</p>
SRI	<p>« La démarche d'élaboration de la stratégie régionale de l'innovation (SRI) a été engagée au courant du premier trimestre 2009 en île de France, et a démarré par une phase d'étude et de traitement d'éléments de diagnostic et s'est poursuivie par la réalisation de nombreux ateliers de travail avec les principaux acteurs au niveau régional concernés par la politique de l'innovation, ainsi que par la réalisation d'une phase de concentration. Le tout est piloté par un comité stratégique mis en place à cet effet. » <sup>227</sup></p>
la CA <sup>228</sup> de plaine commune	<p>« À travers les projets pilotés ou soutenus par son service de l'enseignement supérieur et de la recherche, la CA de plaine commune accompagne les acteurs de l'innovation nombreux sur son territoire (laboratoires de recherche et universités, grandes</p>

<sup>224</sup> ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE. (2014), « Le réseau francophone d'innovation », [brochure en ligne] disponible sous le lien <http://www.francophonie.org/IMG/pdf/finnov-internet.pdf>

<sup>225</sup> CONSEJO ECONOMICO Y SOCIAL « Promotion de l'entrepreneuriat de l'innovation et de la créativité dans la région euroméditerranéenne, Espagne : 01/2011. p. 37. [Rapport en ligne] disponible sous le lien [http://www.ces.es/documentos/10180/99106/DOC012011\\_FR.pdf](http://www.ces.es/documentos/10180/99106/DOC012011_FR.pdf)

<sup>226</sup> Idem

<sup>227</sup> CONSEJO ECONOMICO Y SOCIAL. *Op. Cit*, p. 37

<sup>228</sup> Communauté d'agglomération

	<p>entreprises...), en facilitant leur mise en réseau à travers des initiatives comme les rencontres ‘savantes banlieues’ à Paris XIII, les ‘petits déjeuners de la technologie’ ou les ‘forums post bac’ à Paris XIII également »<sup>229</sup> .</p> <p>Ces rencontres réunissent universitaires, personnels des laboratoires, entreprises... et constituent en elles-mêmes des innovations en termes de méthode et de coopération entre les acteurs.</p>
--	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Différents pays du bassin méditerranéen, économies MED, sont engagés dans « des politiques proactives de soutien à leurs petites entreprises et d’amélioration du climat des affaires ». Auparavant, on mettait l’accent sur le soutien aux entreprises et secteurs stratégiques ; désormais, on table « à la fois sur les politiques horizontales visant à améliorer l’environnement des affaires, ainsi que sur les politiques ciblées de soutien aux PME menées par les autorités gouvernementales centrales »<sup>230</sup>.

Nous voulons maintenant mettre l’accent sur SNI et son rôle dans l’innovation : « La théorie des systèmes nationaux d’innovation (SNI) conceptualise les acteurs, les activités et les résultats en lien avec la recherche et l’innovation».<sup>231</sup>

Cette figure ci-dessous résume le rôle de SNI.

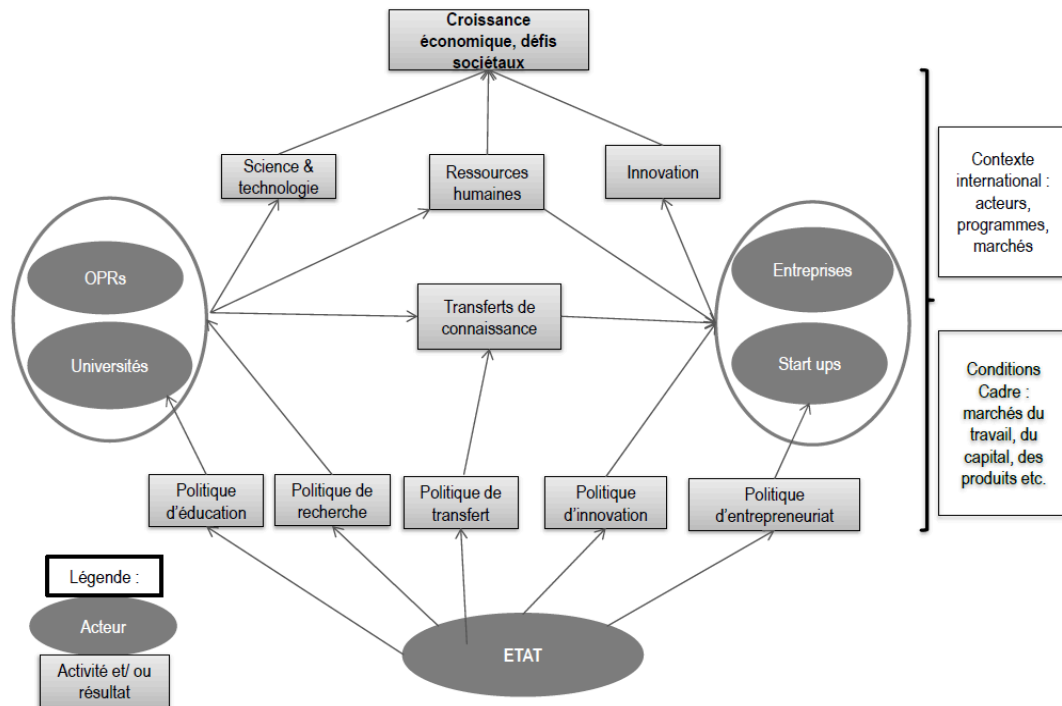
---

<sup>229</sup>RÉSEAU IN EUROPE. « La prise en compte de la politique de l’innovation dans les zones urbaines en difficulté » 2010. p. 22. [Étude en ligne] disponible sous le lien [http://www.europeidf.fr/fileadmin/documents\\_ineurope/Etude\\_innovation\\_310510/Rapport\\_etude\\_innovation\\_-\\_310510\\_NB.pdf](http://www.europeidf.fr/fileadmin/documents_ineurope/Etude_innovation_310510/Rapport_etude_innovation_-_310510_NB.pdf)

<sup>230</sup> IX Réunion Ministérielle de l’Union pour la Méditerranée sur la Coopération industrielle Euro-Méditerranéenne. « Mise en œuvre du Small Business Act pour l’Europe dans le bassin méditerranéen au Moyen-Orient et en Afrique du Nord 2014 », Programme MENA-OCDE pour l’investissement : 19 février 2014. p.5

<sup>231</sup> OCDE. L’innovation au-delà de la R&D- l’innovation Aujourd’hui, mesurer l’innovation : un nouveau regard .2010 . p...17

Figure 15: Le fonctionnement d'un système national d'innovation



Source : examens de l'OCDE des politiques d'innovation, France, OCDE 2014 p. 18.

Les différents acteurs, activités et résultats entretiennent des relations multiples et complexes. Étudier un SNI consiste à analyser ces différents acteurs, leurs capacités, leurs incitations à réaliser certaines activités, les relations qui les lient et les mesures institutionnelles et politiques qui déterminent ces comportements, ces liens et ces résultats. La relation entre les acteurs d'un SNI contribue à l'innovation ouverte désormais structurée à l'échelle mondiale. Pour l'OCDE, il paraît alors nécessaire que les politiques mettent l'accent sur « la coordination entre les acteurs, que les forces du marché ne permettent pas toujours et l'ouverture du pays aux savoirs internationaux. »<sup>232</sup>

<sup>232</sup> OCDE. *op. cit.* p.193

### **3.1.2. « Recherche & Développement (R&D) »**

Selon GALLOUJ, pendant longtemps, la recherche-développement a constitué le principal instrument d'évaluation de la capacité d'innovation technologique d'une activité industrielle ou d'un pays.<sup>233</sup>

La R&D est la notion destinée à l'ensemble de l'entreprise qui a pour but d'innover et d'évoluer. Le travail de R&D commence par l'accumulation des informations, des expériences et des connaissances.

La R&D stimule les entreprises à innover par son aide et ses conseils, et encourage les personnes et les entreprises à contribuer à l'évolution et au développement.

Elle n'est pas récente, elle existe depuis 1920, ce qui prouve son importance et son rôle dans le travail déjà réalisé. La R&D est généralisée à l'aide de l'OCDE.

#### **3.1.2.1. Le rôle de R&D dans l'innovation**

En nous attardant sur le rôle de R&D dans l'innovation, nous voulons mettre la lumière sur le rôle incessant des recherches dans l'évolution continue des pays et dans le développement de l'innovation.

La R&D ne se limite pas à un secteur précis et ne contribue pas seulement à offrir des connaissances à des entreprises limitées, mais c'est la voie qui donne des conseils et éclaire les chemins dans tous les secteurs qui paraissent inconnus ou difficiles à dépasser.

Le développement ne peut pas se réaliser de manière correcte et garantie, il a besoin de la recherche. Comme la mondialisation est très ponctuelle et diversifiée en même temps, la recherche est devenue nécessaire pour suivre le développement et le poursuivre.

Les recherches se sont diversifiées grâce à l'augmentation du nombre des recherches dans tous les pays. Cela enrichit les informations et les connaissances et surtout les relations

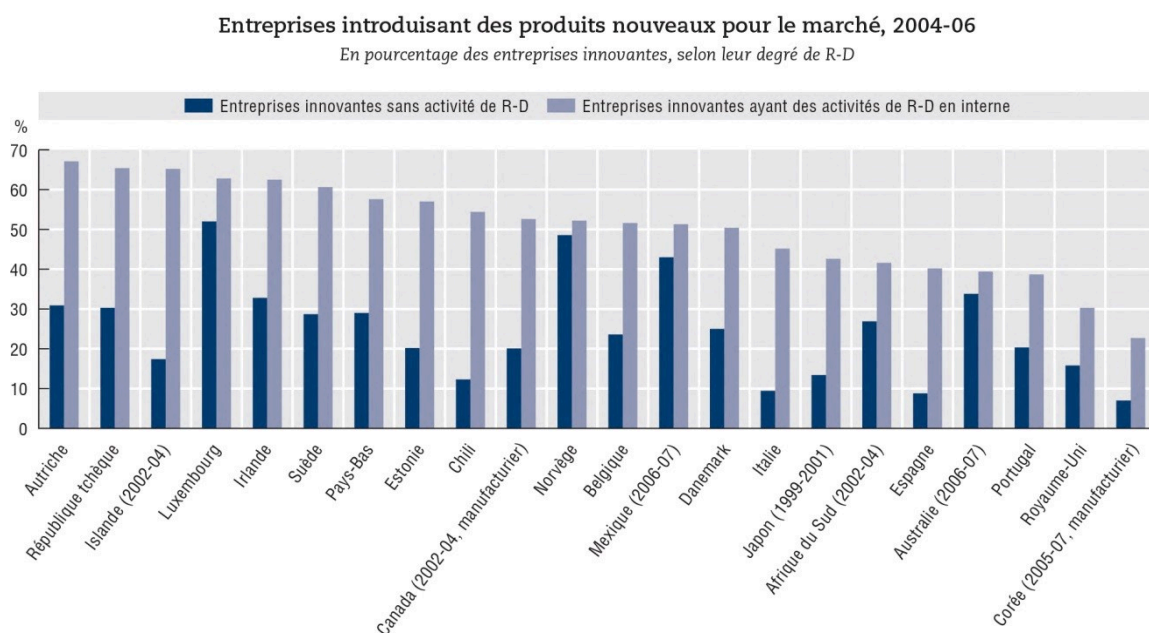
---

<sup>233</sup> Camal GALLOUJ et Faiz GALLOUJ. *op. cit.*, p.p 56

entre les pays qui se servent parfois de l'échange des connaissances pour réaliser le développement.

Le R&D contribue clairement et effectivement à l'innovation. Son importance est tangible dès 2004 dans le graphe ci-dessous.

**Graphe 11 : Comparaison entre les entreprises innovantes selon leur degré de R&D**



Source : OCDE, projet sur les microdonnées provenant des enquêtes d'innovation à partir des données du CIS-2006, juin 2009 et autres sources internationales. - OCDE. « L'innovation au-delà de la R&D- l'innovation Aujourd'hui, mesurer l'innovation : un nouveau regard ».2010 p. 23

Ce graphe établit une comparaison au sein des mêmes pays entre les entreprises innovantes qui innovent selon l'activité de R&D et les entreprises qui innovent sans l'activité de R&D en introduisant de nouveaux produits sur le marché. Cela montre le degré d'importance de R&D dans chaque pays.

Nous constatons que ce degré varie d'un pays à l'autre. Les entreprises qui innovent avec l'activité de R&D comme l'Autriche, la République tchèque et l'Islande affichent un pourcentage très élevé, plus que 65 %.

Tandis que dans certains pays comme le Norvège, le Mexique et l'Australie, le pourcentage est presque similaire entre l'entreprise qui innove avec l'activité de R&D et sans l'activité de R&D. À la Norvège, le pourcentage des entreprises qui innovent avec l'activité de R&D 51 % est très proche de celui des entreprises qui innovent sans l'activité de R&D 49 %.

L'Islande affiche une grande différence entre les entreprises : celles qui innovent avec l'activité de R&D sont à 65 % et les entreprises qui innovent sans l'activité de R&D sont à 18 %.

Ce graphe montre que la plupart des pays innovent même avec un pourcentage limité de recherches et que la R&D joue un rôle essentiel dans l'innovation et la croissance. : La R&D aide les entreprises à mener des études et à bien choisir les meilleures innovations en plus d'orienter les succès et l'augmentation du nombre d'innovations.

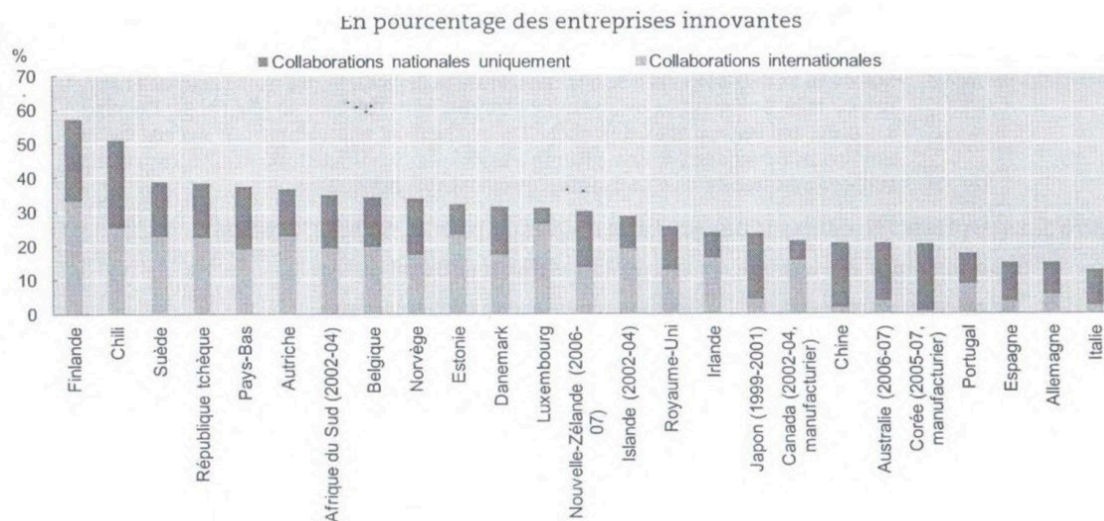
Par contre, l'innovation dans les entreprises qui innovent sans l'activité de R&D est limitée, ce qui prouve l'importance de R&D. Cette disparité entre les entreprises d'un même pays (c'est-à-dire même situation politique, économique...), affirme l'importance de la R&D.

Le graphe suivant indique en pourcentage les entreprises innovantes qui poursuivent des collaborations nationales uniquement et celles qui poursuivent des collaborations internationales sur l'innovation en 2004-2006<sup>234</sup>.

---

<sup>234</sup> Rapport aux ministères sur la stratégie de l'OCDE pour l'innovation, mai 2010, p. 8

**Graphe 12 : Comparaison entre les entreprises selon leurs collaborations nationales et internationales**



Source : OCDE (2010) Mesurer l'innovation : un nouveau regard. Données basées sur le projet de l'OCDE utilisant la micro donnée provenant des enquêtes sur l'innovation.

Ce graphe montre que la plupart des pays essaient sérieusement d'augmenter le nombre d'études et d'innovations par les collaborations nationales et internationales et que les R&D sont très actives dans ces pays après 2000,

On voit que la Finlande, le Chili, l'Autriche, le Luxembourg et l'Estonie, font beaucoup de collaborations nationales en comparaison avec l'Italie, la Chine, la Corée ou le Japon. À leur tour ces pays poursuivent des collaborations internationales plus que les collaborations nationales.

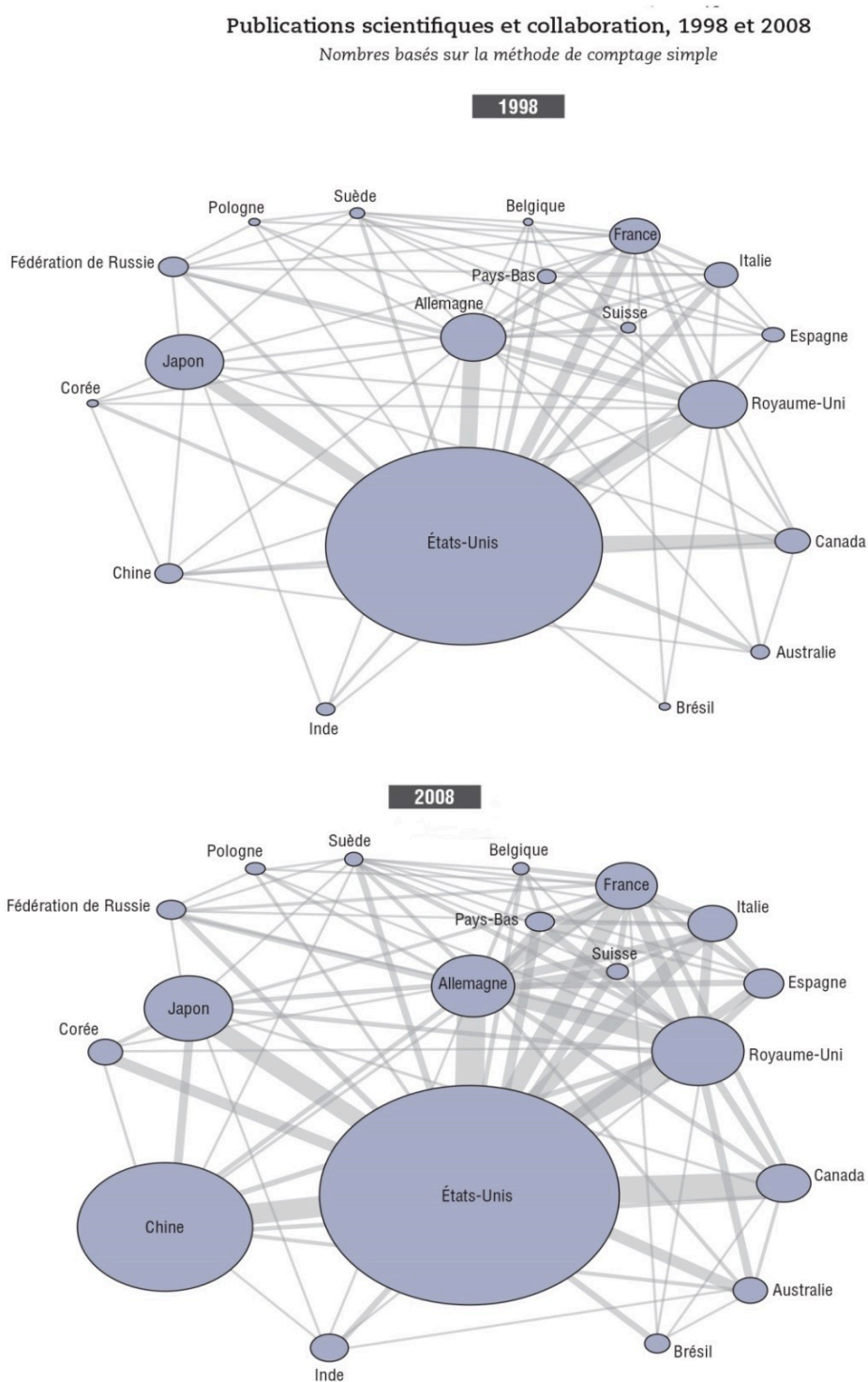
Certains pays poursuivent les collaborations nationales et internationales au même niveau comme : le Danemark, la Norvège et le Royaume-Uni.

La Finlande occupe la 1<sup>re</sup> place en pourcentage des entreprises innovantes avec 58 % dans les collaborations nationales et internationales (34 %). En Chine, la collaboration nationale est de 20 %, mais la collaboration internationale est presque négligeable (2%).

On constate l'importance de ces collaborations dans l'innovation et dans la croissance des entreprises d'une manière particulière et du pays d'une manière générale. Avec la mondialisation et l'Internet, les pays ne peuvent pas se limiter aux recherches nationales. Les dépenses de R&D augmentent, le nombre des pays qui contribuent à la recherche et au développement s'intensifie, comme le montrent le graphe et la figure suivants.



Figure 16: Les nouveaux acteurs de la recherche

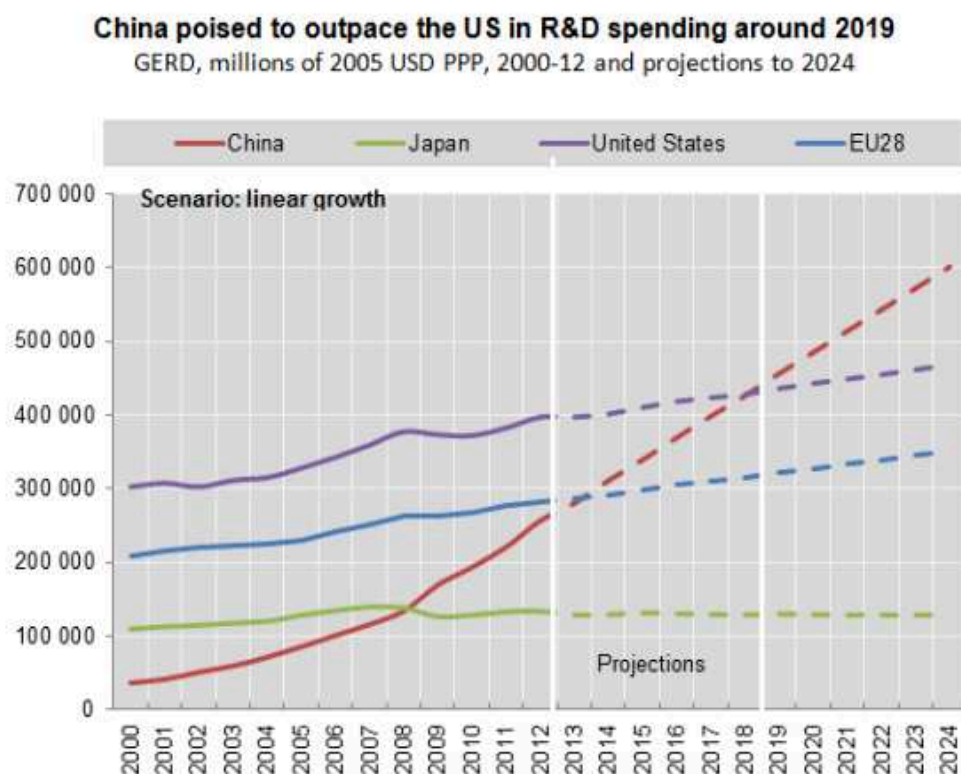


Source : Calculs de l'OCDE, fondés sur Scopus Custom Data, Elsevier, décembre 2009. Voir notes de fin de chapitre.

Source : [www.ocde.org](http://www.ocde.org) stratégie de l'OCDE pour l'innovation, l'innovation aujourd'hui les nouveaux acteurs de la recherche, p. 30.

Cette figure indique qu'en 1998, les États-Unis étaient pionniers de la recherche et collaboraient avec d'autres pays comme le Japon, l'Allemagne... En 2008, la Chine paraît à côté des États-Unis, ce qui indique l'augmentation des recherches en Chine et l'intensification de la collaboration.

**Graphe 13 : Les efforts de la Chine, du Japon, des États-Unis et de l'EU28 pour augmenter leurs R&D**



Source: [www.oecd.org](http://www.oecd.org) OCDE, better policies for better lives -pris par: OECD science, technology and industry outlook 2014-OECD 2014

Ce graphe montre les efforts que fournissent les pays pour augmenter leurs R&D. Une comparaison entre la Chine, le Japon, les États-Unis et l'EU28 nous montre que les États-Unis sont très actifs dans R&D tandis que la Chine paraît en retard entre 2000 et 2008.

L'Union Européenne et le Japon gardent presque le même niveau, avec une légère augmentation.

Avant 2008, les États-Unis occupaient la première place, l'UE la deuxième, le Japon la troisième, et la Chine venait en dernier.

Après 2008, la Chine connaît une croissance ascendante, qui dépasse le Japon puis en 2013, dépasse l'Union Européenne. Cette augmentation rapide et active dans les recherches et le développement en Chine, affirme l'importance de R&D et son rôle dans les innovations et la production qui devient progressivement une démarche pour tous les pays.

Ce graphe nous montre que la Chine a augmenté ses dépenses en R&D et a le but de dépasser celles des États-Unis en 2019, et de poursuivre la croissance.

Alors de nos jours, les États-Unis maintiennent la première place dans la croissance des R&D, et la Chine cherche à les dépasser.

**Tableau 10: Dépense de recherche et développement 2006-2016**

	Intensité de R&D (dépense R&D en% du PIB)		Dépense R&D (en millions d'euros)	
	2006	2016	2006	2016
<b>États-Unis</b>	2.55	2.79	281402	453261
<b>UE</b>	1.76	2.03	216330	302220
<b>CHINE</b>	1.37	2.07	30002	203202
<b>JAPAN</b>	3.28	3.29	118295	129819

Source AUTEUR (d'après les chiffres <https://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/8493780/9-01122017-AP-FR.pdf/252f805d-bb70-45f1-a78b-111fb3b9447d>)

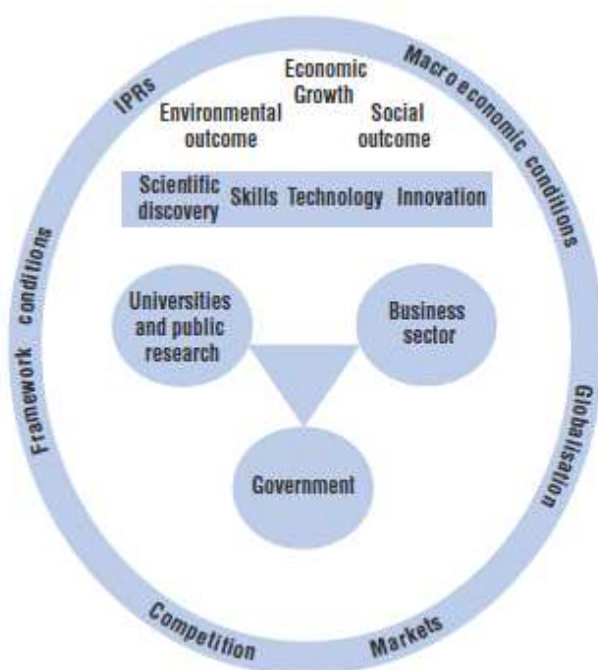
Alors nous voyons que jusqu'à 2016 la dépense des États-Unis (453261 millions euros) reste la plus élevée, suivie par l'UE et la Chine et à la fin, le Japon (129819 millions euros)

### 3.1.2.2. L'importance des recherches dans l'innovation

Les recherches enrichissent la connaissance et facilitent l'innovation. Plusieurs conditions peuvent contribuer aux innovations, plusieurs secteurs s'y intéressent.

Cette image nous résume comment l'innovation est soumise à plusieurs conditions et facteurs tels la macroéconomie, la conjoncture actuelle, le travail agricole, la compétition, la protection de la propriété intellectuelle.

**Figure 17: Les facteurs qui conditionnent l'innovation**



Source: OECD science, technology and industry outlook 2014-OECD 2014 p 22, macroeconomic, farm work and global conditions for innovation

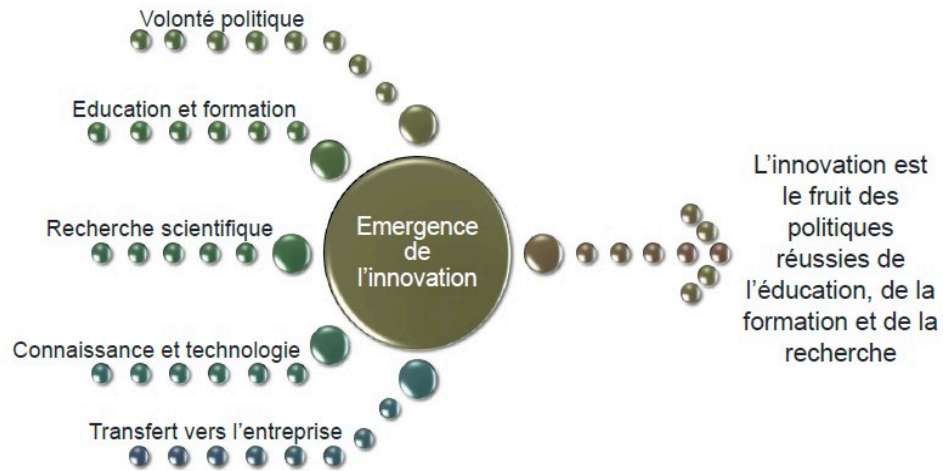
Ces conditions ont des effets majeurs sur l'innovation et sur les innovations futures. Elles poussent l'innovation à se développer et à multiplier les recherches, ce qui assure la croissance d'une manière générale et parfois involontaire.

La technologie, la compétence, les recherches scientifiques et les innovations sont aussi les bases de la croissance qui multiplient les recherches et assurent la croissance économique.

D'autres facteurs comme le secteur de business, le gouvernement et les recherches publiques et universitaires accordent une priorité à l'innovation et aux recherches. Chaque organisation mène des recherches et participe à la croissance en augmentant et en développant ses recherches. Les recherches et les innovations ne génèrent pas seulement des bénéfices aux secteurs économiques, mais assurent encore de bons résultats et des bénéfices environnementaux et sociaux.

En somme, l'innovation a beaucoup d'avantages sur plusieurs secteurs : l'économie avec l'innovation technologique et des services, la sociologie avec l'innovation des services et l'environnement avec le respect du développement durable. Chaque facteur de la société peut aider à augmenter les innovations, en commençant par l'encouragement des innovations dans les universités et en assurant des subventions par des institutions privées et par l'État qui possède ses propres capacités. En outre, les institutions financières s'intéressent beaucoup à mener des recherches et à augmenter leurs innovations pour concurrencer les autres institutions.

**Figure 18: Environnement propice à l'émergence de l'innovation**



Source : Valorisation de la recherche à travers l'innovation, L'environnement propice à l'émergence de l'innovation, Université Saint-Joseph, Beyrouth, février 2012.

Cette image nous indique l'importance de l'éducation et de la formation dans l'innovation ainsi que la volonté politique. La plupart des entreprises et des universités s'allient et créent des centres de recherche privés dans les entreprises et dans les universités, organisent des concours pour attirer d'autres compétences cachées, ce qui encourage les compétences à innover. Les entreprises s'intéressent beaucoup aujourd'hui à inciter leurs employés à innover et à trouver de nouvelles idées. Pour ce faire, on leur donne des cours ciblés. De plus, la formation ne se limite pas à l'entreprise, elle doit commencer à l'université, dans les cours et les projets d'innovation, qui sont à l'origine de la croissance. Cette croissance commence par les étudiants capables de reconnaître leur rôle et leur importance dans leur pays et dans le monde entier grâce à leur imagination et à leurs visions pour un monde évolué.

Les universités aujourd'hui s'intéressent beaucoup à créer des centres de recherche propres à la formation supérieure et encouragent l'étudiant à innover et à mener des recherches, mais elles souffrent parfois du manque de financement pour la réussite de leurs recherches. Ainsi nous notons que différentes universités assurent à leurs élèves des aides multiples, commençant par le financement, et les concours avec les autres universités. Cela pousse les étudiants à savoir qu'ils peuvent réussir et créer

des produits et des services importants et qu'ils seront reconnus dans d'autres pays. Les universités contribuent encore par l'enseignement : en apprenant aux étudiants à mener des recherches, elles changent leur manière de penser par des séances spécifiques sur l'innovation et son importance. Certaines organisations assurent une aide financière aux universités puisque les recherches ont besoin d'argent pour donner de bons résultats. Ainsi, les universités peuvent créer plusieurs centres de recherches bien équipés, répartis sur plusieurs domaines, avec un personnel spécialisé dans la recherche et l'innovation et concurrencer les autres institutions. Aujourd'hui les universités ont deux objectifs : l'enseignement et la recherche. La recherche entre encore dans l'enseignement. Plusieurs incubateurs aident ces universités comme BERYTECH (que nous évoquerons dans la partie 2).

Les centres de recherche ont besoin d'instruments évolués pour accélérer le rythme de recherches puisque les innovations et le développement progressent rapidement, et que le retard de ces recherches n'aboutit qu'à l'échec. Pour cela nous présentons quelques points importants à l'évolution de l'innovation et dont l'application contribue à la croissance des entreprises et du pays. Chaque point met la lumière sur des moyens de contribuer à la croissance de l'innovation. Ajoutons que les innovations des services manquent parfois de recherches sur le niveau national et international, de support financier, et de collaboration.

### ***3.1.2.3. Pistes pour développer la capacité d'innovation***

Afin de développer la capacité d'innovation, plusieurs pistes se présentent. D'abord, il est nécessaire d'assurer le support financier aux innovations et d'encourager la collaboration entre les acteurs de l'innovation, de promouvoir une forme de collaboration collective entre les acteurs, les institutions et les pays et de favoriser l'innovation ouverte. Ensuite, il est important de mettre en relief l'importance des politiques et des stratégies d'innovation dans l'évolution technologique ainsi que valoriser l'élaboration continue et l'amélioration des politiques d'innovation grâce au

changement continu du mode de développement. Enfin, il faudrait insister sur l'importance de l'état et des universités dans l'innovation, le rôle des politiques d'éducation et de formation dans l'évolution et l'innovation, l'activation du rôle des laboratoires, agences, ministères et ateliers de travail et la relation entre les systèmes de recherche et d'innovation, et l'évaluation institutionnelle.

Pour stimuler la capacité d'innovation, il faut développer les dépenses et former des chercheurs :

- développer les dépenses R&D, pour passer de l'invention théorique à ses applications pratiques ;
- protéger la propriété intellectuelle par les brevets ;
- établir un climat favorable à l'innovation

#### **Encadré 18 : Définition de l'incubateur**

La définition de l'incubateur selon le Ministère de l'Éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche est : « un lieu d'accueil et d'accompagnement de porteurs de projet de création d'entreprises innovantes, qui en mettant à leur disposition les compétences et les outils indispensables au succès et à la croissance d'une entreprise va leur permettre de concrétiser leur idée ou leur projet en une entreprise structurée et viable »<sup>235</sup>

Grâce à la mondialisation et à l'évolution technologique, plusieurs incubateurs dans le monde entrent continuellement en relation et créent des associations et des centres qui les relient pour préciser leur travail selon les régions ou les pays. On appelle ces centres « BIC » (business innovation center), ils organisent des séminaires et des conférences communes entre eux et assurent l'aide et le soutien. L'appellation de ce centre se diffère selon les régions qui les accueillent.

---

<sup>235</sup> Ministère de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche. *Les incubateurs d'entreprises innovantes liés à la recherche publique*. Publié le 20-06-2014 (France)



BERYTECH<sup>236</sup> est un exemple d'incubateur au Liban. Il est relativement récent, créé en 2008. Il participe avec plusieurs pays du monde aux laboratoires vivants pour assurer le soutien et le financement des projets. Mais son rôle ne s'arrête pas là, Berytech propose des formations et d'offre des conseils.

L'évolution des recherches et la rapidité du transfert des connaissances sont à la base de nouvelles innovations et ces évolutions sont réalisées et se sont développées grâce à la mondialisation.

En résumé, le rôle de R&D et son évolution poussent les pays à multiplier leurs recherches qui sont à la base de l'innovation et de l'évolution.

---

<sup>236</sup> Site internet de BERYTECH Nurturing innovation.

## Conclusion du chapitre 2

Ce chapitre est la pierre angulaire de notre recherche, puisqu'il traite l'importance de l'innovation des services et de la FinTech en grande ligne et son intégration dans le secteur bancaire d'une part, et l'importance des acteurs et des R&D et leur rôle dans la progression et la croissance d'autre part ainsi que dans l'incitation à l'innovation.

L'innovation des services en général est une innovation immatérielle qui entre dans la plupart des secteurs, des innovations et du mode vie, en particulier, la FinTech s'intéresse aux innovations des services financiers, ce qui assure le confort et le repos aux individus, attire un nombre croissant de clients, et de la sorte accroît le profit de l'entreprise financière. Un grand nombre de travaux et de recherches peuvent être traités et achevés à la maison, ce qui nous affirme que nous vivons aujourd'hui dans un monde dominé par les services qui se propagent partout.

Cette évolution n'est pas simple ; elle est possible grâce à la mondialisation surtout celle des services, basée sur l'innovation Internet qui a changé le monde entier vers un monde de services. De plus, Internet contribue à la croissance par l'augmentation des investissements, par l'innovation de plateformes qui innovent pour faciliter le financement des projets (*Crowdfunding*).

Ainsi, les pays s'entraident et associent leurs recherches pour accroître les services qui se multiplient progressivement. Ils consacrent des fonds pour créer de nouvelles innovations.

## Conclusion de la partie 1

Nous pouvons conclure que les économistes ont alterné depuis longtemps avant les courants classiques comme IBN KHALDOUN (1332-1406) nommé le père de l'économie. Selon Ibrahim OWEISS, IBN KHALDOUN serait le précurseur de l'économie moderne. Alors ces courants qui ont fondé des écoles spécifiques, maintiennent un impact important depuis le passé jusqu'à nos jours. Ils forment les bases de l'économie et nous offrent différentes visions de ces grandes économies et les critiquent.

La croissance et le progrès dans nos jours sont fréquents. La croissance, à notre avis, est un état qui couvre le monde entier et qui n'est pas récent. Nous reprenons les paroles de SCHUMPETER autour de l'innovation parce qu'elle devient très importante, reflète l'image du pays, et assure le bénéfice aux autres pays. La plupart de ces derniers dépendent beaucoup d'argent pour augmenter le nombre des innovations et pour financer des recherches afin de créer de nouvelles innovations. Nous rappelons l'importance de l'innovation des services, qui est, à notre avis, une innovation simple par son utilisation, moins chère que les innovations technologiques, et couvre pour cela un grand nombre d'utilisateurs. Ces innovations se simplifient progressivement et peuvent simplement se suffire du téléchargement des applications mobiles. Comme ces innovations sont en évolution continue, la notion de destruction-créatrice occupe une place importante vu la fréquence des recherches et des innovations. Nous trouvons récemment beaucoup d'innovations des services qui détruisent les services anciens et prennent leur place puisque les nouveaux services sont moins chers, plus faciles à changer et à utiliser. L'innovation dans les services entre dans tous les secteurs et dans les innovations technologiques encore.

L'innovation ne vient pas seule, elle est le résultat de plusieurs acteurs : commençons par le rôle de l'état qui aide les innovateurs et qui finance les innovations, en plus de son rôle dans le renouvellement des programmes éducatifs qui aident les élèves à créer, et dans le renouvellement des infrastructures, qui est un droit des citoyens pour pourvoir à leurs besoins, dont un nouveau : Internet.

Le 2e agent est l'innovateur-même qui est le créateur, il n'est pas donné à chacun d'innover. Cette capacité a besoin d'esprit, de la personnalité de l'individu et de plusieurs facteurs comme l'environnement propice, le financement, l'éducation, la formation, qui en sont les catalyseurs.

On peut dire que la valeur ajoutée de l'entrepreneuriat joue aujourd'hui sur plusieurs niveaux : l'éducation, la formation et la recherche.

L'éducation aide au développement de l'esprit dans l'entreprise et à l'amélioration des performances des entrepreneurs. La formation maîtrise les principes de fonctionnement des industries de réseaux et de l'économie numérique, la méthodologie de conception créative et les nouveaux modèles stratégiques de compétition par l'innovation. LA recherche procure le meilleur motif pour l'innovation et le développement. La commission pour la technologie et l'innovation CTI encourage les futurs entrepreneurs et les recherches appliquées et développements (R&D).

À ce titre nous pouvons distinguer 4 genres d'entrepreneurs<sup>237</sup> :

- L'entrepreneur cognitif : qui est un expert, il peut être un détecteur ou un chercheur ;
- L'entrepreneur social : il résout les problèmes sociaux ;
- L'entrepreneur écologique : son rôle est la prévention de l'environnement et le développement durable ;
- L'entrepreneur entrepreneurial : qui a un but de créer un entrepreneur.

Ainsi, les innovations financières occupent désormais un rang avancé par les recherches et les études et le nombre des utilisateurs. La *FinTech* devient une nécessité pour les institutions financières, puisqu'elle assure leurs capacités à survivre, à concurrencer et à suivre le progrès.

Le secteur financier est devenu grâce à l'innovation financière (comme l'*API*, *Open Data*, *Cloud Computing*) un secteur universel reliant tous les pays. Les multinationales

---

<sup>237</sup> DJELLAL et GALLOUJ, *op. cit.* p 79-83.

s'activent avec les entreprises et les individus, par le *Crowdfunding*, pour participer aux projets qu'ils jugent importants. Ces innovations financières uniformisent le monde financier et le relient, facilitant par la suite la réalisation des transactions et des tâches. Mais ces innovations requièrent une vigilance de la part des individus afin de bien choisir leur stratégie, et de changer le fonctionnement des banques : de la banque traditionnelle vers la banque virtuelle, des branches très limitées au conseil.

L'innovation et son utilisation dans le secteur bancaire visent à offrir une satisfaction maximale aux clients. Commençons par l'innovation des ATM (guichet automatique bancaire), pour arriver aux paiements et virements en ligne par les téléphones mobiles. Les services bancaires sont toujours faits pour gagner du temps au lieu d'aller aux banques effectuer les transactions.

L'innovation présente plusieurs avantages à l'entreprise, au marché et parfois un double bénéfice pour les clients qui attendent chaque fois les nouvelles innovations.

L'innovation entraîne un impact positif sur l'entreprise : un accroissement des ventes, une hausse des chiffres d'affaires, une amélioration du positionnement stratégique, de la profitabilité et de la croissance. Elle assure la satisfaction aux clients actuels et attire de nouveaux clients. Les innovations peuvent aussi être liées à une nouvelle façon de s'adresser aux clients ou à un nouveau service, cela passe par une diminution des coûts de transaction, du temps et des distances, une meilleure liquidité des marchés. La collecte et la diffusion des informations deviennent de plus en plus intenses, efficaces et rapides.

D'autre part l'impact de l'innovation sur le marché est très important, il augmente la concurrence qui, à son tour, influe sur la capacité d'innovation qui se manifeste davantage dans le monde entier, ce qui améliore la performance d'un produit antérieur.

Le changement du mode de vie se poursuit et les pays lui accordent une priorité. Les nations visent à augmenter leurs recherches dans ce domaine afin de retenir une panoplie d'informations, de visions et de besoins. Les recherches dans R&D (Recherche et Développement) se poursuivent d'une manière très active et continue pour devenir des recherches ouvertes grâce à Internet qui ouvre la porte à tous les utilisateurs de donner leurs

avis et de partager tout ce qu'ils ont. De plus, cela donne un travail plus précis et plus intéressant puisqu'il traite l'importance et la nécessité de l'innovation et de l'évolution largement.

« Les institutions réduisent l'incertitude », <sup>238</sup> selon Douglass NORTH, elles « sont le résultat d'un effort intentionnel des hommes pour maîtriser leur environnement, pour le rendre davantage prévisible » <sup>239</sup>, et elles sont « indispensables à la productivité et à la croissance » <sup>240</sup>. Nous avons ainsi relié le courant institutionnaliste à la FinTech vu qu'il assure le développement et l'évolution dans les institutions FinTech et dans les institutions financières. Nous trouvons avec l'évolution de la FinTech une diminution du nombre de banques ce qui nous affirme que la FinTech encourage la fusion des banques afin de rattraper les grandes institutions

Cette partie de notre projet représente la base de la deuxième partie qui analyse l'état du secteur bancaire au Liban après la réception et l'application de l'innovation des services. Pour conclure, le secteur bancaire s'active et évolue grâce aux nouveaux services qui facilitent la vie des clients. De plus, l'intégration d'Internet et de la technologie dans les banques permettent de garder ce secteur à jour.

---

<sup>238</sup> Douglas NORTH. « Institutions, régulation et développement : hétérodoxie néo-institutionnelle versus néolibéralisme ? ». *Revue de la régulation, capitalisme institutions pouvoirs, maison de sciences de l'homme-Paris nord* : 2010.

<sup>239</sup> Idem.

<sup>240</sup> CIPE, Centre for international private enterprise development Institute. Les fondements de la nouvelle économie institutionnelle. [www.developmentinstitute.org](http://www.developmentinstitute.org)

## **Deuxième partie : Les clés du succès de la FinTech sous les spécificités du Liban**

La partie II est au cœur de notre recherche : le Liban, sa spécificité, et les clés du succès de la FinTech au Liban, en parlant de la capacité du pays à résister, de ses efforts et de son expérience au niveau de l'innovation des services dans le secteur bancaire. Nous nous intéresserons au cas d'une banque libanaise pionnière en matière d'innovation. Nous présenterons d'abord le Liban, ses caractéristiques puis l'innovation dans ce pays, son tissu social, son infrastructure numérique surtout l'innovation Internet, sa culture financière, la présence des banques étrangères et les acteurs de l'innovation. Par la suite, nous aborderons le secteur bancaire libanais en analysant son évolution, son classement et son fonctionnement. Puis nous passerons à l'étude du terrain en analysant les services de la banque libanaise AUDI, leur évolution ainsi que l'innovation dans les services dans cette banque. Enfin, nous analyserons deux entretiens : le premier, un questionnaire destiné aux directeurs et employés des banques libanaises et le second, un entretien ouvert direct destiné aux directeurs des grandes entreprises libanaises. Par l'analyse de ces entretiens nous tenterons de souligner l'évolution de la FinTech au Liban son importance et son rôle dans les autres secteurs, les causes nécessaires à son évolution, et le rôle de la situation libanaise dans son évolution ou son retard, surtout que

« Le pays des Cèdres »<sup>241</sup> est membre de plusieurs institutions arabes et mondiales qui le relient au monde, comme le FMI<sup>242</sup>, la banque mondiale [BIRD<sup>243</sup>, IDA<sup>244</sup>]....

Dans cette partie, nous analyserons les différentes formes de l'innovation des services, nous expliciterons l'évolution du mode de paiement, et nous mettrons la lumière sur la modernisation du secteur bancaire qui s'affirme avec les innovations des services. Nous tenterons de montrer le rôle important que jouent les banques dans la croissance économique. De surcroît, nous mettrons l'accent sur les curricula et l'éducation, piliers de l'innovation et sur la formation des étudiants et des employés à la technologie pour qu'ils puissent innover dans le futur. Aussi parlerons-nous des acteurs de l'innovation et leur rôle au Liban surtout de la Banque du Liban et de la Commission de contrôle des Banques et l'Association des Banques du Liban, dont la coopération étroite contribue au progrès du secteur bancaire libanais depuis plus d'une décennie par le biais de la réglementation appropriée et de la supervision.

De même, nous établirons la différence entre les innovations non technologiques et les innovations des services techniques : les innovations des services non techniques se cachent derrière l'innovation des services techniques, mais ont un rôle important et influent les innovations. Nous pouvons dire que l'innovation des services non techniques est la base de chaque innovation technique comme l'innovation organisationnelle, l'innovation des procédés, le marketing, la formation, l'éducation. Ces innovations des services non techniques ont une influence directe sur les innovations techniques.

De surcroît, il est nécessaire de rappeler que l'innovation et l'accélération de l'évolution changent le monde entier et le transforment en village planétaire digital. Ainsi, le lancement de nouveaux produits n'est pas très simple, car un nouveau produit sur deux rencontre un échec sur le marché, les entreprises font du produit et du marché une étude selon les dimensions stratégiques et tactiques d'une part, du marketing et de la concurrence d'une autre part. L'inégalité entre les banques libanaises concernant l'adaptation de nouveaux services et de

---

<sup>241</sup> Le Liban

<sup>242</sup> Fonds Monétaire International, le Liban en est devenu membre le 14 avril 1947.

<sup>243</sup> Banque Internationale pour la Reconstitution et le Développement, le Liban en est devenu membre le 14 avril 1947.

<sup>244</sup> Association Internationale pour le Développement, le Liban en est devenu membre le 19 octobre 1962



nouvelles technologies apparaît ainsi : cela revient aux stratégies que les banques décident d'adopter ou pas et ces stratégies reposent généralement sur les médias.

Les profits de la plupart des banques ont diminué en 2015 comparés aux années précédentes. Cela revient à la situation d'insécurité qui exige aux banques d'augmenter leurs réserves pour faire face aux différents risques.

Il serait aussi intéressant d'aborder le sujet de la cybercriminalité et des différents moyens de se protéger contre ce délit et en réduire son impact, ainsi que les procédures essentielles et obligatoires que devraient suivre les banques libanaises pour ne pas en être victimes.

Ensuite, nous présenterons les services bancaires répandus dans les banques libanaises et l'e-Banking dont les services ont bouleversé le mode de travail des banques en augmentant leurs profits et en assurant la satisfaction et la fidélisation progressive des clients. Ces derniers selon Dominique Chabert se regroupent en deux masses de clientèle<sup>245</sup>

- Clientèle *retail* ou banque de détail. Industrialisation des produits et des procès : traitement de masse
- Clientèle *corporate* ou banque de gros : traitement par exception.

Nous soulignerons l'importance des piliers du secteur bancaire comme la Banque du Liban et son gouverneur Riad SALAMÉ qui a joué un rôle essentiel dans la stabilité du secteur bancaire libanais en 2008 et pendant les périodes d'instabilité. Ajoutons le rôle de la commission de contrôle des banques au Liban et de l'Association des banques libanaises dans la stabilité de ce secteur.

En somme nous présenterons un large éventail de sujets, débutant par la situation économique et sécuritaire au Liban, son évolution et sa réception d'innovations et terminant avec son secteur bancaire ainsi que ses services bancaires.

---

<sup>245</sup> Dominique CHABERT. *Op. cit.*

## Chapitre 1 : Les spécificités du Liban

Dans ce chapitre nous parlerons des spécificités du Liban, nous voulons mettre la lumière sur les différents supports de l'innovation et leur évolution, en débutant par les institutions qui créent un environnement propice à l'innovation et celles qui représentent un support financier pour innover, et les banques par les prêts bonifiés, moteur dans la croissance économique libanaise.

D'abord nous exposerons les caractéristiques du Liban : de sa croissance et de son développement, en indiquant son statut et sa situation économique et sécuritaire. L'intégration de l'innovation, malgré les lourdes dettes. Nous aborderons la constitution sociale libanaise ainsi que l'infrastructure numérique en évoquant ses obstacles et ses exigences. Nous évoquerons le développement de l'infrastructure pour réduire la fracture numérique et pour améliorer la qualité de la connexion, facteur essentiel aux transactions. Par la suite, nous parlerons de la culture financière et de la présence des banques étrangères, en évoquant le rôle des banques libanaises en 1970, et le rôle de ces banques aujourd'hui dans l'économie libanaise. À la fin de ce chapitre, nous parlerons des acteurs de l'innovation au Liban. Nous verrons la relation innovation - Internet puis le rôle des acteurs de l'innovation dans le soutien des innovations et leur évolution. Nous aborderons, par la suite, la contribution des universités et des institutions libanaises au développement de l'innovation : Berytech qui assure le financement des innovations et offre son expertise, certains accords des prêts qui soutiennent et participent à l'évolution et à la croissance comme Kafalat et les microcrédits assurés par les institutions de microfinance au Liban et contribuant indirectement à la croissance économique. Finalement, nous évoquerons la présence timide du *Crowdfunding* au Liban.

## Section 1 : Les caractéristiques du Liban

Le Liban est un pays dont la superficie ne couvre que 10 452 kilomètres carrés. Au carrefour de l'Orient et de l'Occident, ce pays, touristique par excellence, au climat modéré est doué d'une géographie distinctive.

Selon la Constitution libanaise : « Le régime économique est libéral et garantit l'initiative individuelle et la propriété privée »<sup>246</sup>. Le Liban se caractérise alors par son système libéral (sous des spécificités particulières) assurant la liberté d'expression et les libertés civiles, le dotant de flexibilité et le rendant prédisposé à de recevoir toute évolution ou tout changement. Il respecte l'initiative individuelle et la concurrence et il encourage les investissements, les projets de production et le développement. Et même il adapte facilement toute sorte de changement qui voit qu'elle rend de bénéfice à ce pays et qui le rend parmi les pays qui tend à être productive, créative et parmi les pays en voie de développement et simultanément, le Liban a plusieurs spécificités qui empêchent son développement en plus de sa situation de sécurité et politique qui l'empêche.

Le secteur tertiaire est la base de l'économie libanaise : le tourisme, les services, l'entrepreneuriat, la finance et le commerce. Le tourisme au Liban était l'un des importants rendements, mais la sécurité instable affaiblit considérablement ce secteur et l'empêche de se développer. De même, le secteur des services est toujours en réception de toute sorte de développement et de nouvelles innovations. Le secteur financier libanais se caractérise par la liberté de son marché et la libre circulation des devises. Le secteur bancaire libanais se caractérise par son secret bancaire ce qui a contribué dans les années de soixante-dix à attirer les capitaux de différents pays ; maintenant ainsi le secteur bancaire et même l'ensemble du pays, l'empêchant de s'effondrer malgré les mauvaises situations de sécurité et de guerre. À présent, le secteur bancaire continue dans cette même stratégie tout en progressant et adoptant

---

<sup>246</sup> Constitution libanaise, disponible sous le lien <http://www.cc.gov.lb/sites/default/files/La%20Constitution%20Libanaise.pdf>

quelques législations internationales et en encourageant les entreprises à augmenter leur investissement, par des prêts bonifiés.

De plus, le Liban se caractérise par son secteur éducatif qui vise à éduquer tous les citoyens, et cela par la quasi-gratuité de l'éducation dans les écoles publiques et les tarifs réduits à l'université publique. Les nombres des écoles et même des universités au Liban est très grand en comparaison avec le nombre de ses citoyens.

Le Liban se caractérise par ses ressources humaines qui tendent toujours vers le développement en quittant leurs pays à cause de la situation qui les empêchent de se développer, en voyageant à l'étranger et y réussissant et par la suite, ils participent au développement de leur pays en transmettant le progrès, l'argent, et l'investissement. Ajoutons que le versement de l'argent de l'étranger était et reste un agent très important qui maintient le Liban pendant les périodes de récession, dont il participe encore à augmenter les investissements et contribue à la croissance de ce pays.

L'Autorité pour les investissements et le développement au Liban (IDAL) précise qu'il existe environ 800 petites et moyennes entreprises sur le marché employant 5000 personnes dans le développement de contenus, les applications pour Smartphones, les jeux en ligne ou sur téléphone, le développement web, les e-services et l'externalisation de logiciels. L'informatique représenterait 60% du marché des TIC, suivi par les services technologiques (30%) et les logiciels (10%)<sup>247</sup>.

### **1.1. Le Liban : situation géographique et politique**

« Le Liban est un des pays du Levant. Il est bordé par la Syrie au nord et à l'est, par la mer Méditerranée à l'ouest et par les territoires Palestiniens occupés au sud. Il est un pays constitué de nombreuses confessions et régi par un régime parlementaire démocratique. Il se distingue par sa richesse en cultures différentes et par la diversité de ses civilisations. Son peuple est réparti entre chrétiens, musulmans et individus appartenant à d'autres confessions (druzes, juifs...). Ce peuple a émigré et s'est dans les quatre coins du monde. Le nombre

---

<sup>247</sup>ENQUETE : Ces nouveaux secteurs qui émergent au Liban, Nada Ghosn  
Le 11 novembre 2015, <http://fr.annahar.com/article/283004-enquete--ces-nouveaux-secteurs-qui-emergent-au-liban>

d'émigrants libanais est actuellement presque le double du nombre de Libanais résidant au Liban.

Le Liban a fait face à une multitude de civilisations qui sont passées par son sol ou qui ont occupé ses territoires, et ce, pour son emplacement géographique médian entre le nord, le sud, l'est et l'ouest. Ce caractère médian de son emplacement géographique constitue la raison de sa diversité et de son caractère unique. Cependant, il constitue, en même temps, la cause des guerres et des conflits dont le Liban a été témoin ou victime à travers les époques ; d'où le déclenchement des guerres civiles libanaises et le conflit du Liban avec Israël »<sup>248</sup>.

Le Liban se caractérise par sa diversité sociale et politique. Son système libéral favorise l'initiative individuelle ce qui augmente la concurrence, conduisant à une multiplication des investissements et une augmentation de la production et par la suite fournissant un développement économique. En outre, l'économie du Liban repose sur la liberté de l'investissement étranger, sur le libre-échange et sur l'économie de la boutique hors-taxes.

Le secteur bancaire libanais est le secteur principal de l'économie libanaise, qui a, malgré les conflits et les turbulences, pu résister, voire bénéficier de la situation instable grâce au secret bancaire et à la liberté de son marché. Ainsi, en dépit des guerres, il attire les capitaux étrangers.

Le Liban occupe alors une place importante au niveau de la politique, de l'économie et de la sécurité. Il se distingue par les trois facteurs principaux suivants :

- 1- Sa place stratégique (au cœur d'une région toujours liée à des conflits). Son emplacement géographique lui confère une particularité, d'où le rôle efficace qu'il joue au niveau du transit aérien et maritime. Ceci a favorisé la relation entre le Liban et le reste des pays, dont les pays du Golfe arabe, la Syrie, la Jordanie, etc. Ces pays constituent un marché important de ses exportations, à l'instar de l'Arabie saoudite, du Koweït, de la Syrie et de la Libye.

---

<sup>248</sup> Sabri Ahmad CHEBLI. Principes et applications de la gouvernance au Danemark et au Liban. Beyrouth : Dar Al-Manhal. 2014.

« Beyrouth a joué le rôle du centre régional médian entre les économies occidentales développées et l'entourage arabe. »<sup>249</sup> Il faut également noter que, pour le Liban, le passage du pétrole provenant des pays pétroliers vers les pays importateurs à travers son territoire constitue un bénéfice et favorise davantage son importance. C'est pour ces raisons que Beyrouth était un récipient où se versaient les excédents financiers et où se rencontraient les capitaux des pays voulant exécuter un trafic gris de fonds et qui ont bénéficié de cette liberté.

- 2- Sa nécessité par rapport aux pays de la région et constitue donc une plateforme de communication pour son entourage. Il représente une base de « communication » pour tous les pays du monde concernés par le Liban, au niveau de la politique, de la sécurité et de l'économie. Quant à son importance politique, il existe un besoin urgent de protéger sa diversité. C'est pour cette raison-ci que toutes les parties ont besoin du Liban (personne n'a intérêt à son déclin). Lorsque le Liban se rapproche de l'abîme, tous les pays interviennent pour le soutenir au niveau financier, au niveau politique ou au niveau de la sécurité, et cela dépend de l'intérêt de chaque partie.

En effet, nous avons témoigné de cette réalité pendant la guerre dans les années soixante-dix, lorsqu'existaient des limites du progrès et des limites du déclin. Ceci prouve que la situation est complètement contrôlée et que les pays contrôlent la situation à travers un mouvement de va-et-vient pour aboutir à leurs objectifs.

Il faut noter ici que la résistance du Liban a constitué un miracle au cours des guerres, des problèmes et des crises auxquels il a fait face. Cependant, il est important de mentionner que le donateur principal du Liban, pendant la période de guerre, était les fonds reçus de l'étranger en tant qu'aides financières pour soutenir la révolution palestinienne, ainsi que les aides officiellement non déclarées que le Liban a reçues pour soutenir les partis libanais. Ces aides s'élevaient à des centaines de milliers de dollars américains à l'époque de la guerre civile. En dépit du fait que le Liban constitue une plateforme pour contrôler les situations économiques et celles de sécurité dans la région, lui aussi a bénéficié, après ces guerres dans les années soixante-dix, des aides et des allocations internationales pour le reconstruire grâce à des sommes foncières, outre

---

<sup>249</sup> George CORM. « Economie libanaise : critères de la crise, critères de la solution ». *Défense Nationale Libanaise*. N°47. 2004.

celles reçues par les autres pays. Ceci prouve que le Liban est une nécessité. Nous parlons ici d'une époque de reconstruction, ou l'époque de réconciliations déclenchée par l'Accord du Taëf<sup>250</sup>. Durant cette époque, le Liban a été reconstruit pendant le mandat de l'ancien Premier ministre Rafik Al-Hariri, dont l'assassinat a mis fin à cette reconstruction. Il faut noter que cette époque n'a été exempte ni de guerres, ni de conflits, ni d'aides (Paris 1 et de Paris 2).

- 3- Son système : Le Liban existe grâce à la multitude des confessions, à la diversité politique et à la liberté dont son peuple jouit (absence de supervision financière – secret bancaire). Il joue le rôle de facilitateur de toutes les relations au niveau international, dont les facilitations financières, et Beyrouth était devenu la ville des excédents financiers où se rencontraient les capitaux des pays voulant exécuter une contrebande de fonds. Le Liban est alors devenu un grand bloc monétaire, ce qui a directement contribué à offrir des facilitations afin que ce bloc investisse dans la liberté au Liban. Nombreux sont les pays qui ont bénéficié de cette liberté, et pour cela, nous nous permettons de dire encore une fois que la plupart des pays avaient un intérêt au Liban, qui est devenu alors une nécessité.

Il faut également mentionner que « les coups militaires qui se sont passés dans les pays avoisinants, la transformation de leurs économies en économies socialistes closes, la fuite des capitaux arabes vers le Liban et celle des entrepreneurs, qui ont trouvé au Liban une ambiance de liberté économique, ainsi que les réfugiés palestiniens qui sont devenus une main d'œuvre recrutée à bas prix, ont augmenté la rentabilité des entreprises. »<sup>251</sup>

Cependant, il est important de noter que, malgré la perte d'une bonne partie de ses ressources fiscales pendant la guerre, le Liban en est sorti avec un taux acceptable de dette intérieure (il équivalait à 7,1 milliards de dollars à la fin de l'année 1990) et a conservé l'importante réserve d'or dans la banque centrale (9 millions d'onces). En outre, le citoyen n'a pas perdu la confiance envers le système financier et

---

<sup>250</sup> Le " Document d'entente nationale ", ratifié, en novembre 1989, dans la ville saoudienne de Taëf par les députés libanais, sous l'égide d'un comité tripartite arabe réunissant l'Algérie, le Maroc et l'Arabie Saoudite avec le soutien américain et mettant fin à la guerre libanaise.

<sup>251</sup> George CORM, *op. cit.*

bancaire<sup>252</sup>. « La politique adoptée par la Banque du Liban, qui se manifeste par l'intervention permanente au lieu de laisser le taux de change flottant et libre, reflète le mouvement interne et externe du marché des capitaux, comme c'était le cas avant et pendant la guerre. »<sup>253</sup>

## 1.2. Le Liban : croissance et développement

Le Liban a connu une guerre civile de longue durée (1975-1990) qui a affaibli l'économie et ralenti la croissance. Son système libéral lui permet d'intégrer toute nouveauté et de surmonter les crises, mais le coût des guerres et de la reconstruction a accru l'endettement du pays.

De surcroît, la situation fragile du Liban engendre un mode de vie instable ce qui pousse les jeunes à émigrer et les investisseurs à réduire leurs investissements. La fuite des capitaux et l'échec des maints projets s'avèrent alors une conséquence immédiate de cette instabilité. En contrepartie, si le pays est stable, les touristes et les investissements affluent et les Libanais accourent à reconstruire leur pays.

En 2006 le Liban connaît une nouvelle guerre qui le ruine encore une fois et les difficultés se poursuivent à chaque crise et à chaque problème dans les pays voisins ; en effet le Liban est affecté positivement ou négativement par l'état des pays limitrophes (la situation en Syrie, en Palestine ou en Israël)

Le graphe ci-dessous illustre cette corrélation : la croissance économique au Liban après 2006 a augmenté après les aides survenues au Liban puis elle décroît après la crise syrienne en 2012.

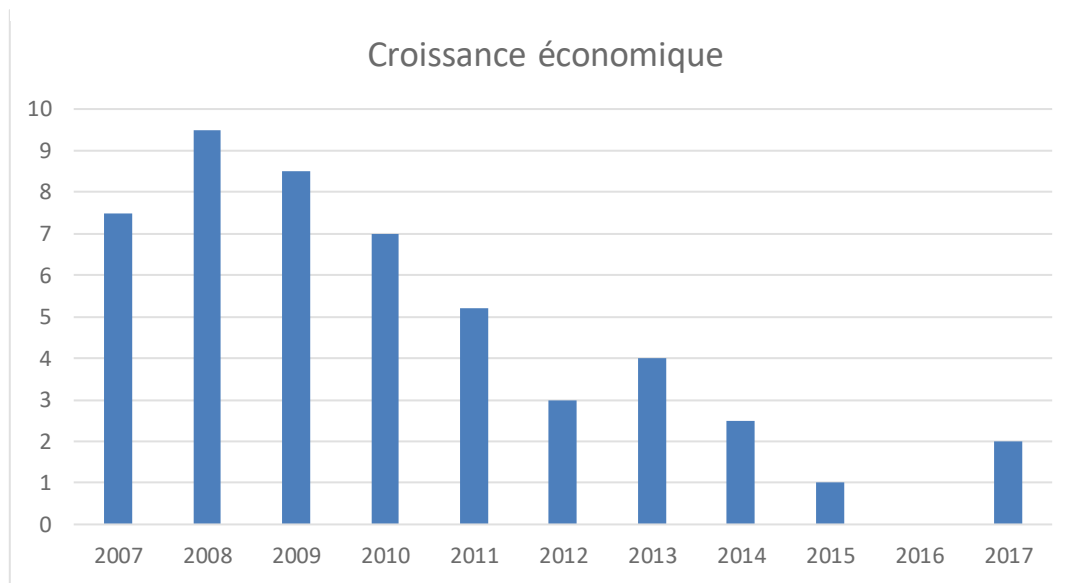
---

<sup>252</sup> George CORM, *op. cit.*

<sup>253</sup> Idem.



Graph 15: La croissance économique au Liban [2007-2017]



Source : L'Association des banques libanaises [en ligne] disponible sous le lien <http://www.abl.org.lb/Library/Files/Files/Faits%20et%20Chiffres.pdf>

Ce graph nous confirme qu'après la guerre 2006, la croissance économique s'élève de 7.5% en 2007 à 9.3 en 2008 puis ce chiffre diminue dans les années 2009-2010 à cause de la situation sécuritaire instable, puis il régresse en 2011 et 2012 pour atteindre 3.0 %, et ce à cause de l'influence de la crise en Syrie. Cependant, on note un accroissement entre 2012 et 2013.

En 2014 la croissance était 2.5% et il a diminué pour devenir 1% en 2015, bien que le gouverneur de la banque du Liban Riad SALAMÉ avait prévu que la croissance sera en 2016, 0%<sup>254</sup>, et 2 % en 2017<sup>255</sup>.

En somme, après chaque crise, la situation du Liban s'améliore à peine pour se voir effondrée suite à une nouvelle crise (les attentats à la voiture piégée, les bombardements...). Comme l'économie libanaise est une économie de services, de transit et de banques, la moindre instabilité l'ébranle, faisant sauter par la suite le tourisme et la situation économique en général.

---

<sup>254</sup> Site de l'ABL

<sup>255</sup> Idem

### 1.2.1. L'innovation et l'intégration de l'innovation au Liban

Afin de bien aborder l'innovation au Liban et sa réception, nous commençons par les chiffres qui affirment l'importance de l'innovation au Liban. Les Libanais sont aventuriers par nature : ils aiment innover et prendre des risques. Presque 70% d'entre eux se sentent capables de créer leur business, selon le GEM<sup>256</sup>. « Ce taux est significativement plus élevé que les moyennes régionales et même mondiales », ajoute Steve HILL (2016). Sur 60 économies, le Liban s'est classé 7<sup>e</sup> à la fois en termes de proportion de personnes qui se sentent capables de créer une entreprise, mais aussi pour ceux qui disent compter le faire dans les six mois à venir (44% des Libanais pensent lancer leur business dans les six mois). »<sup>257</sup>

Selon le classement de l'indice de synthèse de l'innovation, le Liban était classé 49<sup>e</sup> sur les 125 pays et 5<sup>e</sup> position parmi les pays arabes en 2011, mais, en 2018 il était classé 90<sup>e</sup> parmi les 126 pays et 13<sup>e</sup> parmi les pays arabes.

**Tableau 11 : Indice mondial de l'innovation 2011**

Indice mondial de l'innovation 2011			
	Score	Arab Rank	Global Rank
Qatar	47.74	1	26
UAE	41.99	2	34
Jordan	38.43	3	41
Bahreïn	37.80	4	46
Liban	37.11	5	49
Koweït	36.64	6	52
Arabie Saoudite	64.44	7	54
Oman	35.51	8	57
Tunisie	33.89	9	66
Égypte	29.21	10	87
Maroc	28.73	11	94
Syrie	24.82	12	115
Yémen	20.72	13	123
Soudan	20.36	14	124

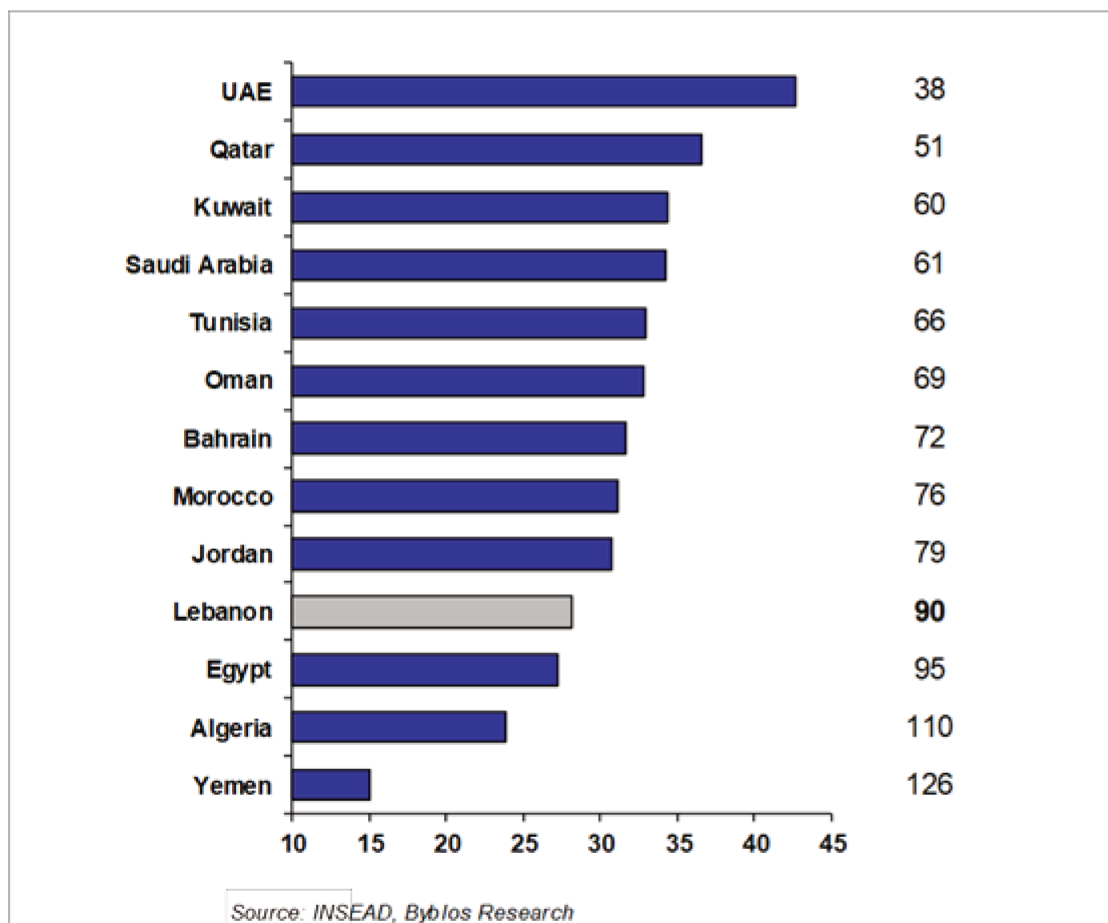
<sup>256</sup> Global entrepreneurship monitor

<sup>257</sup> La Tech, le mensuel magazine, 7 octobre 2016, <http://www.pressreader.com/lebanon/le-mensuel-magazine/20161007/281586650102180>

Algérie	19.79	15	125
---------	-------	----	-----

Source : INSEAD- Byblos Bank research

**Graphe 16 : Indice mondial de l'innovation pour les pays arabes en 2018 - Scores et classements**



Source; Economic research Byblos bank, 14 juillet 2018 - <https://www.byblosbank.com/common/economic-research-new/lebanon-this-week/lebanon-this-week-544>

L'Indice mondial de l'innovation 2018 a classé le Liban à la 90<sup>e</sup> place sur 126 pays et à la 10<sup>e</sup> place sur 13 pays arabes. En 2017, le Liban se classait à la 81<sup>e</sup> place parmi 127 pays dans le monde et à la neuvième place dans le monde arabe.

Ces tableaux montrent que le Liban, malgré le rang inférieur qu'il occupe dans le classement international, occupe un rang important parmi les pays arabes. Entre 2011, son classement a changé : sa position qui reste presque la même au niveau des pays arabes, passe de 49 à 75 au niveau international.

Bien que le Liban soit un pays du tiers monde une grande majorité de ses habitants considère les nouvelles innovations une nécessité. Ils s'intéressent beaucoup aux nouvelles technologies et aux innovations et les attendent impatiemment. Régulièrement à jour, les Libanais encouragent le développement et le progrès malgré les mauvaises conditions de sécurité et les problèmes économiques. Ils essaient d'innover, mais souffrent toujours du manque de financement. Aujourd'hui, diverses institutions encouragent les innovations et le développement du pays. Ce qui nous amène à nous interroger **de quoi dépend l'innovation. Serait-ce du financement, du comportement de l'innovateur ou bien d'influences externes ?**

Dans les tableaux 12 et 13 ci-dessous, nous comparons les effectifs des innovations au Liban entre 2005 et 2011. Le tableau 12 recense l'innovation au Liban en 2005 : nous comptons 246 innovations. En 2011, d'après le tableau 13, nous dénombrons 282 innovations, une augmentation par rapport à l'an 2005. Ainsi, malgré les difficultés financières et l'instabilité, le Liban est un pays qui innove.

**Tableau 12 : Somme des innovations au Liban - 2005**

Mois	Javier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Quantité	17	10	22	19	21	22	15	22	13	30	27	28	246
Pourcentage	6,91	4,07	8,94	7,72	8,54	8,94	6,10	8,94	5,28	12,20	10,98	11,38	100

Source : Ministère libanais de l'Économie et du Commerce — protection de la propriété intellectuelle

**Tableau 13 : Somme des innovations au Liban -2011**

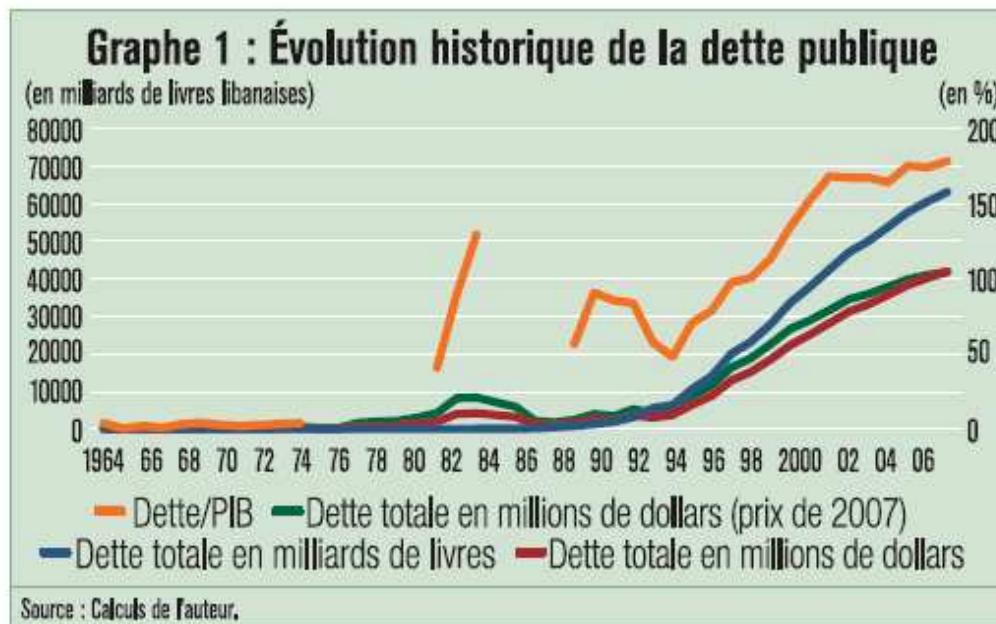
Mois	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Quantité	14	18	28	23	13	23	28	23	16	23	40	33	282
Pourcentage	4,96	6,38	9,93	8,16	4,61	8,16	9,93	8,16	5,67	8,16	14,18	11,7	100

Source : Ministère libanais de l'Économie et du Commerce — protection de la propriété intellectuelle

### **1.2.2. Les dettes au Liban**

Dans ce cadre-là, nous voulons souligner la situation du pays : les dettes aggravent la situation économique du Liban.

Graph 15 : Évolution historique de la dette publique au Liban (1964 - 2006)



Source : économie lexicque, la dette publique [2], par Charbel NAHAS, la variable au Liban, octobre 2008.

Ce graphique montre les dettes au Liban de 1964 à 2006 : entre 1964 et 1975, la dette était presque inexistante, mais après 1975 et l'éclatement de la guerre, la dette connaît une augmentation continue.

Après la fin de la guerre civile en 1991, la dette formait environ 50 % du PIB, mais les coûts de la reconstruction des infrastructures et de la réconciliation augmentent la dette pour les années à venir.

Selon l'économiste et l'ex-ministre Charbel NAHAS (2008)<sup>258</sup>, le Liban n'a pas connu de dette pendant la période de l'Indépendance à part certains prêts destinés à des financements de projets. Les excédents budgétaires permirent de former le stock d'or de la banque centrale. Ce n'est qu'après la guerre civile de 1975-1990 que l'état est redevenu débiteur, ayant perdu ses revenus au profit des milices. Exprimée en dollar constant aux prix de 2007, la dette

<sup>258</sup> Charbel NAHAS. « Économielexique, la dette publique [2], la variable au Liban ». Octobre 2008.p.30.

publique totale d'avant-guerre ne dépassait pas l'équivalent de 400 millions de dollars d'aujourd'hui d'assillant entre 1 et 3 % du PIB.

### Encadré 15 : Évolution de la dette

L'accélération est venue en 1977, la dette est progressivement passée à l'équivalent de 4,2 milliards de dollars d'aujourd'hui en 1981 [ce qui représente 41 % du PIB] puis à l'équivalent de huit milliards en 1982 - 1983, années excessivement troublées par l'invasion israélienne puis par la guerre de la montagne et/ou le PIB a prolongé portant un peu artificiellement le ratio dette/PIB à 90 % et 130 %.... Toujours est-il qu'en 1990 après l'accord de Taëf et l'entrée des troupes syriennes à Baabda, le cours du dollar s'est stabilisé autour de 850 livres libanaises et la dette publique n'atteignait plus que 2,2 milliards de dollars aux taux de change de 2007, ce qui représentait près de 85 % d'un PIB que les troubles de l'époque avaient comprimé à l'extrême.... ».

Source : Économielexique, la dette publique [2], par l'économiste Charbel Nahas, la variable au Liban, octobre 2008, pp 30.

Afin de permettre au Liban de se redresser après la guerre, des prêts bonifiés de financement lui furent accordés par la Banque Européenne d'Investissement (BEI), la Banque Mondiale (BM), le Fonds d'Abu Dhabi pour le Développement (FAD), l'Agence Française de développement (AFD), le Fonds Arabe pour le développement économique et social (FADES)... Après la reconstruction, le cumul de la dette s'est avéré critique alors différents programmes furent présentés aux conférences de Paris II et Paris III pour « contenir le déficit budgétaire et la dette publique et maintenir la stabilité financière »..<sup>259</sup>. En 2012, la dette publique en pourcentage de PIB était 131 %, 133 % en 2013<sup>260</sup>, 134.3 % en 2014 et 148.7 % en 2015.<sup>261</sup>

---

<sup>259</sup> <http://www.abl.org.lb/Library/Files/Files/Faits%20et%20Chiffres.pdf> ANONYME. « L'économie libanaise et le système bancaire libanais, Faits et Chiffres ». [en ligne] disponible sous le lien <http://www.abl.org.lb/Library/Files/Files/Faits%20et%20Chiffres.pdf>

<sup>260</sup> <http://www.coface.fr/Etudes-economiques-et-risque-pays/Liban>

<sup>261</sup> ABL. Rapport Mensuel. 8/2016. P.11

Même si le secteur bancaire est un secteur très solide au Liban, les lourdes dettes l'ont affaibli, ne l'empêchant pas toutefois de jouer un rôle capital. Selon Le Moniteur du Commerce International (MOCI) « Le secteur bancaire est le pilier de l'économie libanaise, il a enregistré des profits record ces dernières années. L'activité bancaire soutenue et lucrative ne constitue cependant pas un véritable soutien à l'activité privée puisque la majorité des liquidités bancaires sont destinées au financement de la dette publique »<sup>262</sup>.

Malgré les dettes lourdes et la mauvaise situation au Liban, ce pays a pu occuper, grâce à son secteur bancaire, un rang avancé aux niveaux arabe et international.

## Section 2 : Constitution sociale

Quant à la population du Liban, une étude menée par l'Organisation des Nations Unies (ONU) estime que la population du Liban augmentera en 2015 pour atteindre 5 900 000, à cause de l'augmentation du nombre de réfugiés syriens, sachant que le nombre de réfugiés syriens et palestiniens est de 1 800 000<sup>263</sup> et représente 25 % de la population. Les Palestiniens sont au nombre de 500 000. Il faut noter ici que les infrastructures au Liban peuvent supporter 3 000 000 de personnes au maximum, puisqu'elles sont anciennes et faibles et ont besoin de développement et de renouvellement. Ceci prouve que la situation démographique se trouve devant une impasse, vu les besoins économiques et les capacités du pays.

La nouvelle économie (économie du savoir) a besoin d'activation, puisqu'elle est l'initiation à la croissance, au travail et à la quatrième révolution industrielle. Cette population est aussi la cause de l'aggravation du taux de chômage qui a considérablement augmenté ainsi que celle de l'aggravation du taux de pauvreté qui est devenu de 27 %<sup>264</sup>.

---

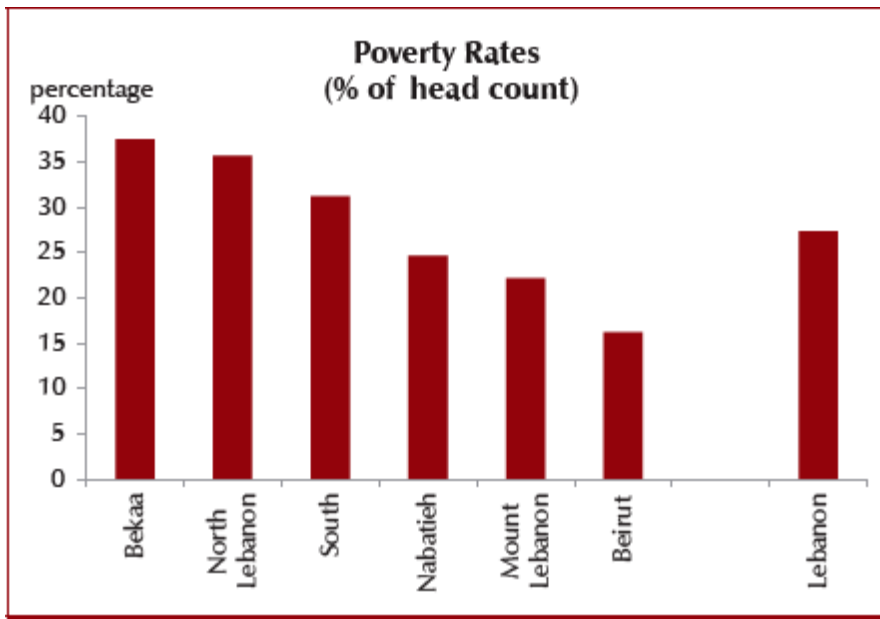
<sup>262</sup> Le MOCI, moniteur du commerce international depuis 1883, [www.lemoci.com/pays/liban/](http://www.lemoci.com/pays/liban/)

<sup>263</sup> <http://ikdg.org/at/node/12774>

<sup>264</sup> <https://www.lebarmy.gov.lb/ar/content/%D8%A7%D9%84%D9%85%D8%A4%D8%B3%D8%B3%D8%A7%D8%AA-%D8%A7%D9%84%D8%B5%D8%BA%D9%8A%D8%B1%D8%A9-%D9%88%D8%A7%D9%84%D9%85%D8%AA%D9%88%D8%B3%D8%B7%D8%A9-%D8%A3%D9%81%D9%83%D8%A7%D8%B1-%D9%84%D9%84%D9%86%D9%87%D9%88%D8%B6>



Graph 16 : Taux de pauvreté dans les régions libanaises en 2016 (% des effectifs)



Source : <http://www.worldbank.org/en/country/lebanon/publication/lebanon-economic-monitor-spring-2016> pp.14

Pour cette raison, il est devenu important d'étudier comment améliorer les situations économique et sociale dans les circonstances dont le Liban souffre. Il faut signaler ici que le Liban possède les constituants du succès grâce à ses ressources humaines et à sa capacité à attirer des projets d'investissement ainsi qu'aux politiques bancaires d'ingénierie qui attirent les devises étrangères, considérées comme soutien à la résistance de l'économie du Liban, surtout que le Liban compte sur le secteur de services qui constitue 73 %<sup>265</sup>. Il faut également noter que la qualité des infrastructures (2013-2014) est de 2,3 (alors que la moyenne est de 4,3) et que le Liban occupe la position 142 parmi 148<sup>266</sup>.

Le monde arabe n'a pas assez d'indicateurs de bonne gouvernance qui lui permettent de s'améliorer et de se développer. Pour cela, il faut noter que le Liban souffre de l'évasion fiscale, d'où l'importance d'établir une nouvelle politique afin de réduire les dépenses inutiles

---

<sup>265</sup> <http://books.openedition.org/ifpo/6574>

<sup>266</sup> République Libanaise. UNDP .La stratégie libanaise des Petites et Moyennes Entreprises .2014. p.51.

et d'activer la dépense sur l'investissement, surtout qu'il existe un grand écart entre les dépenses actuelles et la production.

Quant à l'éducation au Liban, le nombre d'élèves durant l'année scolaire 2012-2013 a atteint 975 695 élèves dans tous les secteurs d'éducation au Liban. 88,2 % de ces élèves sont des Libanais. L'éducation privée non gratuite constitue 52,9 %, et le pourcentage des élèves est de 24 % dans les banlieues de Beyrouth<sup>267</sup>. De plus, le nombre d'écoles publiques a atteint 1 275 écoles en 2013. Celui d'écoles privées en a atteint 1 502, et celui d'écoles privées gratuites en a atteint 12<sup>268</sup>. En ce qui concerne l'enseignement supérieur en 2014, il constituait 48 %<sup>269</sup>.

## 2.1 La constitution sociale et la politique

Le Liban comprend plus de 17 confessions. La confession chiite constitue un tiers de la population. Il est important de lier ceci au cadre bancaire, surtout après les sanctions dont le secteur bancaire a souffert. Vous trouverez dans ce qui suit des passages non officiels sur l'importance des dépôts des chiites.

- « Le spécialiste en sciences économiques Ghazi WAZNI déclare que les dépôts des chiites dans les banques libanaises représentent le tiers du total des dépôts, ce qui équivaut à 52 milliards de dollars américains distribués sur toutes les banques. En outre, le spécialiste en sciences économiques Élie YACHOUI parle d'une vraie menace qui saperait la situation financière au Liban si les déposants chiites décident de retirer leurs dépôts des banques libanaises et de les déposer à l'étranger après les sanctions. Il ajoute dans une conversation avec *Al-Nachra* : « S'ils veulent retirer leurs dépôts d'une banque libanaise pour les déposer dans une autre, ceci ne constituera aucun problème que pour la banque d'où ils ont retiré ces dépôts. Cependant, s'ils retirent leurs dépôts et ouvrent des comptes à l'extérieur du Liban en utilisant ceux-là, ceci constituera une crise économique, parce que le déficit budgétaire augmentera, et un effondrement financier

---

<sup>267</sup> République Libanaise – Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur – Centre de Recherche et de Développement Pédagogique, [www.crdp.orh/files/التلاميذ.pdf](http://www.crdp.orh/files/التلاميذ.pdf)

<sup>268</sup> Le Liban vers un État développé (نهوض لبنان نحو دولة الإنماء) – p.370.

<sup>269</sup> IDAL, [investinlebanon.gov.lb/fr/Lebanon\\_at\\_lebanoninfigure](http://investinlebanon.gov.lb/fr/Lebanon_at_lebanoninfigure), Le Liban en coup d'oeil – Le Liban en chiffre

aura lieu indubitablement »<sup>270</sup>.

- Quant au Hezbollah, il constitue un projet iranien au Liban. Le projet iranien est un projet persan, non chiite. Il existe une haine ancienne entre les Arabes et les Iraniens.
- Aujourd'hui, les Persans déclarent que le projet iranien est un « empire dont la capitale est Bagdad »<sup>271</sup> et qui contient quatre capitales (Sanaa, Damas, Bagdad et Beyrouth)<sup>272</sup>.
- Iran considère les chiites comme le carburant de l'empire persan. Les sommes offertes par Iran au Hezbollah s'élèvent à 600 mille dollars américains (comme fonds monétaires).
- « En l'absence d'attestation issue par le Hezbollah ou par le régime iranien qui confirme les sommes d'argent envoyées par Téhéran au Hezbollah, cette question demeure un des secrets du cercle étroit dirigé par le Hezbollah. Cependant, on pense que son budget annuel fixe est de 200 millions de dollars américains. Des sources bien informées ont assuré que « ce chiffre était avant l'année 2005, mais a doublement augmenté après l'assassinat de l'ancien Premier Ministre libanais Rafik Al-Hariri et après la guerre israélienne contre le Liban en 2006 et a atteint 850 millions de dollars américains. »<sup>273</sup> Après son intervention dans la guerre en Syrie, la politique du Hezbollah est devenue comme ce qui suit : si nous ne pouvons pas dominer le Liban à travers la force iranienne, nous pouvons le dominer à travers les opérations de prise de décisions (la décision nationale libanaise est entre ses mains). Il accepte d'être dans une République libanaise gouvernée par un chef d'État chrétien et par un commandant en chef chrétien, à condition que ces derniers gardent le Hezbollah comme guide, chargé de prendre les décisions et les orientations. Ceci s'accomplit à travers des règlements.

Il faut signaler ici que, selon la Banque du Liban (BDL), le nombre de comptes dans les banques libanaises est d'environ 4 800 000. Pour le gouverneur SALAMÉ :

---

<sup>270</sup><https://www.onlylebanon.net/articles/2016/05/20/%D8%AD%D8%B3%D8%A7%D8%A8%D8%A7%D8%A-%D8%A7%D9%84%D8%B4%D9%8A%D8%B9%D8%A9-%D9%81%D9%8A-%D8%A7%D9%84%D9%85%D8%B5%D8%A7%D8%B1%D9%81-%D8%AA%D9%82%D8%A7%D8%B1%D8%A8-52-%D9%85%D9%84%D9%8A%D8%A7%D8%B1/>

<sup>271</sup> Saleh HAMID, « Iran : Nous sommes devenus un empire dont la capitale est Bagdad ». *Al-Arabyia Net*. 8 mars 2015. [en ligne] disponible sous le lien [www.alarabyia.net](http://www.alarabyia.net)

<sup>272</sup> Ibrahim CHARKIEH. « Iran et ses quatre capitales : la domination est le début du déclin ». *Al-Hayat*. le 3 octobre 2014.

<sup>273</sup> « Le budget secret du Hezbollah est d'environ un milliard de dollars et son système bancaire est caché ». *Al-Chark El-Awsa..* N° 13728. le 29 juin 2016.

“Les propos supposant que l’échange d’informations annule le secret bancaire ne reflètent pas la vérité, puisque les comptes concernés ne dépasseraient pas les 3 000 à 4 000 comptes parmi des millions de comptes.”<sup>274</sup>

### Section 3 : Infrastructure numérique

Le développement dans les pays assure une bonne réception des innovations et des services. L’accès aux technologies numériques se transforme en droit mondial ; la réception et l’utilisation de ces technologies rapportent des bénéfices aux citoyens et au pays tout entier, puisqu’elles assurent de nouvelles opportunités.

Au Liban la fracture numérique est élevée, et cela revient à plusieurs raisons. Nous signalons les infrastructures fragiles qui empêchent quelques régions éloignées de bénéficier du développement de l’infrastructure qui à son tour les éloigne du développement numérique. La réparation de l’infrastructure au Liban est très chère et impose à l’État des dettes et des frais supplémentaires qu’il ne peut pas supporter.

Nous ne pouvons parler d’infrastructures au Liban sans évoquer l’électricité et l’eau. En effet, le citoyen a besoin de payer deux fois les charges pour bénéficier de ses moindres droits pour survivre. Comme l’eau et l’électricité n’ont pas suffisante pour toutes les régions libanaises, le rationnement a lieu ce qui pousse le citoyen libanais à recourir aux services privés d’eau et de courant, doublant ainsi ses factures. Ajoutons à cela les coûts élevés des services de télécommunication qui surmènent davantage le citoyen.

Le citoyen libanais fait face à une inégalité sociale, d’ailleurs, la classe moyenne est en cours de disparition, ce qui accroît la fracture numérique puisque le coût de l’utilisation de la technologie numérique est très élevé. Le prix de l’achat de l’ordinateur et du téléphone portable est un obstacle à quelques Libanais pour suivre le développement. Bien que le niveau éducatif au Liban soit élevé, quelques régions libanaises souffrent d’analphabétisme, et même si les habitants sont éduqués ils manquent le savoir-faire technique. Ce problème s’accroît par le faible nombre de sites en langue arabe sur l’Internet ce qui entrave la recherche et l’utilisation

---

<sup>274</sup> « Conversation des finances (حديث المالية) » – *Rapport interne du Ministère des Finances*. numéro publié le 20 août 2016. p.3.

de l'Internet pour de nombreuses personnes. De plus, le chômage présente encore une barrière à l'utilisation de l'Internet. De surcroît, le Liban connaît une large fuite du capital humain, sa diaspora se répartit sur le monde entier, et ses jeunes, désireux de développer leurs compétences, cherchent à suivre des études à l'étranger.

### 3.1. Les obstacles

Actuellement, le principal obstacle à l'accès des citoyens à Internet est l'analphabétisme technologique, ce qui limite le développement. La politique globale au Liban tend à améliorer ses systèmes tout en intégrant la technologie et l'Internet dans les travaux et les transactions, mais les possibilités financières et les dettes que cette amélioration engage entravent ce développement. Cela se répercute alors sur la couverture de ces services, et leur qualité.

Les obstacles à la qualité de la connexion Internet se multiplient. D'abord, le nombre des réfugiés syriens a augmenté ce qui présente une pression sur l'infrastructure. Ensuite, l'infrastructure fragile, ancienne et classique a besoin d'être renouvelée. En outre, la vente de l'Internet illégal affaiblit la qualité de l'Internet et le ralentit, en plus du prix élevé de l'abonnement et de l'utilisation d'Internet.

En 2015, le ministère de télécommunication a exigé la diminution des frais d'installation et des coûts d'utilisation de l'Internet. Ainsi, le nombre d'utilisateurs et d'abonnés a augmenté à 1244384<sup>275</sup>, mais a engendré des problèmes vu la fragilité de l'infrastructure qui est incapable de servir ce nombre élevé d'utilisateurs. En dépit d'avoir des capacités internationales suffisantes pour obtenir un Internet rapide et efficace du Liban, cette vitesse est encore difficile à réaliser. En mai 2015, le Liban a été classé 174<sup>e</sup> parmi 200 les pays qui ne remplissent pas les conditions mondiales au niveau de la vitesse d'Internet, avec une moyenne la vitesse d'Internet à Beyrouth 3,86 Mb/s, par rapport à la moyenne mondiale de 23,38 Mb/s<sup>276</sup>.

À tous ces problèmes s'ajoutent le seuil de pauvreté, la situation de sécurité et la situation politique qui limitent parfois le développement et l'utilisation de la technologie. En

---

<sup>275</sup> الجمهورية اللبنانية وزارة الاتصالات تحدي الحداثة 2015, MOT, Rapport 2014-2015

<sup>276</sup> MAHARAT ET LE BUREAU RÉGIONAL DE L'UNESCO. Rapport sur la liberté de l'internet au Liban. Beyrouth : 2015. P. 16 [en ligne] disponible sous le lien <http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002448/244808a.pdf>

outre, le Liban souffre de l'endettement, qui se pose parfois comme un obstacle au développement, puisque ces dettes empêchent le Liban de se développer et d'appliquer toute sorte d'innovations et de projets. De plus, le piratage en ligne fait peur à la population vu l'absence des lois qui protègent concrètement les utilisateurs, puisque le nombre de cyber crimes a atteint 84 cas en 2015, malgré les démarches pour la lutte contre la cybercriminalité et 134 cas en 2016.

### 3.2. Les exigences

Selon Boutros HARB, l'ex-ministre des Télécommunications, le service réel pour le citoyen est d'assurer la connexion des services dont a besoin avec efficacité, le plus rapidement possible aux frais les moins élevés, jusqu'à sa demeure.<sup>277</sup>.

Le Liban connaît une croissance et une évolution dans les secteurs qui s'intéressent à la télécommunication, aux TIC, et à l'innovation. « Pour accompagner ce développement de l'économie du savoir, l'étude recommande la mise en place d'infrastructures propres aux nouvelles technologies, une fiscalité compétitive ainsi qu'un système de réglementation. »<sup>278</sup>

Les initiatives pour diminuer la fracture numérique entre le Liban et les pays développés et même entre les régions libanaises se multiplient par le lancement des projets (comme le plan : le *Liban 2020 digital télécom vision* et le projet : *Liban télécom* et la politique du ministère de télécommunication)<sup>279</sup>. Il s'agit de l'amélioration de l'infrastructure, l'activation des administrations publiques, la réduction des tarifs de la Technologie de l'information, qui tendent à encourager l'utilisation de la technologie et d'assurer des infrastructures modernes capables de satisfaire la population en assurant à tous les citoyens la capacité de l'utiliser et de communiquer (par la Transition des réseaux de cuivre en réseaux locaux de fibres optiques FTTX comme FTTH<sup>280</sup>, FTTO<sup>281</sup>,...).et l'application de la connexion 4G et puis 5G.

---

<sup>277</sup> الجمهورية اللبنانية وزارة الاتصالات تحدي الحداثة 2014-2015, MOT, Rapport 2014-2015 pp. 28

<sup>278</sup> La Tech, le mensuel magazine, 7 octobre 2016, <http://www.pressreader.com/lebanon/le-mensuel-magazine/20161007/281586650102180>

<sup>279</sup> الجمهورية اللبنانية وزارة الاتصالات تحدي الحداثة 2014-2015, MOT, Rapport 2014-2015

<sup>280</sup> FIBER TO THE HOME

<sup>281</sup> FIBER TO THE OFFICE

Par la coopération nationale, arabe et internationale, le Liban double ses efforts pour améliorer son infrastructure numérique selon des projets et des programmes communs qui visent à traiter les problèmes. Ajoutons l'importance du développement des curricula pour sensibiliser les jeunes à culture technique, et créative ainsi que la présence des centres de formation.

La proportion de la couverture du réseau fixe activé avec VDSL<sup>282</sup> et DSL atteint 93,5%<sup>283</sup> en 2016, ce qui indique que les efforts portent leurs fruits. De plus, le taux de l'utilisation des téléphones portables intelligents est devenu 87%<sup>284</sup> en 2015, ce qui souligne que ce développement entraîne une augmentation de l'utilisation de l'Internet. De même, dans la classification du développement des technologies de l'information et de communication dans la région le Liban occupait le 77<sup>e</sup> rang mondial en 2010 et est devenu 56<sup>e</sup> en 2015 mondiale et 7<sup>e</sup> dans le classement régional.<sup>285</sup>

De surcroît, entre 2013 et 2015, « le Liban s'est hissé à la seconde place des pays de la région en termes de nombre et de valeur des investissements dans le secteur des TIC, derrière les Émirats arabes unis ».<sup>286</sup>

Nous rappelons qu'il est nécessaire d'appliquer la loi de la télécommunication 431/2002 qui vise à privatiser le secteur de télécommunication, et la mise en place d'une autorité de régulation des télécommunications pour surveiller les travaux de ce secteur et l'organiser, et la mise en place de l'entreprise de communication libanaise : Liban Télécom comme le troisième opérateur du secteur cellulaire. »<sup>287</sup>

Selon Boutros HARB l'ex-ministre de la Télécommunication, un travail énorme a été effectué au sein du ministère : des mesures intensives et audacieuses, des ateliers, et des décrets réduisant les abonnements téléphoniques de 85% ou les annulant complètement au niveau du téléphone fixe et du téléphone cellulaire. De plus, les décrets réduisent les prix de l'Internet et

---

<sup>282</sup> Very High Speed Digital Subscriber Line

<sup>283</sup> الجمهورية اللبنانية وزارة الاتصالات تحدي الحداثة, MOT, Rapport 2014-2015

<sup>284</sup> Idem.

<sup>285</sup> Idem.

<sup>286</sup> La Tech, le mensuel magazine, 7 octobre 2016, <http://www.pressreader.com/lebanon/le-mensuel-magazine/20161007/281586650102180>

<sup>287</sup> MAHARAT ET LE BUREAU RÉGIONAL DE L'UNESCO. *Op.cit.* p.12

le transfert d'informations jusqu'à 75% sur le téléphone fixe et la communication cellulaire et internationale.

Le ministère a travaillé pour réactiver le rôle d'Ogero<sup>288</sup> dans le câble marin du consortium IMEWE, et les échanges nécessaires à Ogero pour augmenter la part du Liban dans le développement et l'expansion de ce secteur. Ainsi, il y eut le lancement des ateliers techniques pour la fourniture de la fibre optique à un plus grand nombre d'utilisateurs, voire dans les zones rurales par la création de plus de 40 nouveaux centres. Cette collaboration continue entre tous les partenaires du secteur privé et public a permis d'augmenter le nombre d'abonnés au téléphone fixe dans les bâtiments et les nouveaux appartements autour de 120 000 abonnés en 2015 pour atteindre un nombre total d'environ un million d'abonnés, permettant alors l'augmentation des abonnés à la connexion DSL via la téléphonie fixe.

Ceci a permis la levée des capacités internationales totales mises efficacement au profit des services Internet au Liban de 27 Gb/s en 2013 à 125 Gb/s en 2015. Il a permis d'élever la demande des services Internet de 70% en 2013 à 86% actuellement, passant de la dixième position entre les pays arabes en 2013, à la quatrième en 2015, après les Émirats arabes unis, Bahreïn et le Qatar. Ainsi, le nombre d'entreprises du secteur privé dans la distribution et la vente de services Internet (DSL) au Liban a augmenté de 22 en 2013 à 61 sociétés agréées en 2015, créant des opportunités d'emploi pour les jeunes libanais et l'expansion du tissu économique privé dans ce domaine. Le ministère emploie les investissements financiers nécessaires à l'achat des dernières technologies et d'équipements modernes et de pointe dans le monde XDSL et a introduit 36 centres de DSL haut débit, répartis dans la capitale Beyrouth et toutes les villes libanaises, ce qui a permis d'augmenter la vitesse des services Internet, qui peuvent se situer entre 30 et 50 Mb/s.

L'ex-ministre a lancé une stratégie nationale complète, pour développer la réalité des communications actuelles au Liban, surtout la prestation de services au citoyen libanais. Il s'agit de l'introduction des technologies de fibre optique dans les réseaux locaux et les

---

<sup>288</sup> Ogero : OGERO (Organisme de Gestion et d'Exploitation de l'ex-Radio Orient) a été fondé par l'Etat libanais en 1972 pour poursuivre le travail de l'ancienne société française Radio Orient. Depuis lors, le travail d'OGERO a évolué pour devenir l'opérateur principal du réseau fixe de télécommunications au Liban au profit du Ministère libanais des Télécommunications. (traduit du site officiel <https://www.ogero.gov.lb/Published/EN/profile.html>)



terminaux des zones principalement non atteintes par les réseaux locaux à savoir *Green Fields* ou « espaces verts ». De plus, on retrouve le développement du réseau téléphonique par l'adoption de la quatrième génération et ses dérivés (4G, 4G +, 4G ++ ) sur tout le territoire libanais ; sans pour autant négliger les préparatifs nécessaires à la cinquième génération (5G) : ce qui sera une révolution dans le monde des communications au Liban, et équipera le Liban à entrer dans le monde de la modernité et du développement.<sup>289</sup>

### 3.3 L'histoire de l'Internet au Liban :

L'Internet au Liban a commencé par une équipe de « PC support unit » à l'Université Américaine de Beyrouth (AUB) en 1991<sup>290</sup>. Il s'agissait d'une recherche pour connecter l'université au réseau mondial. La connexion Internet est devenue disponible pour tous les Libanais en 1993. Ces études permettent le développement de projets divers et la création du réseau national des universités et de recherche, Lebanese academic & research network (LARN) en 1994. Le domaine « .lb » des sites libanais voit le jour en 2008. « LARN » se développe et devient « .edu.lb »<sup>291</sup> (pour les institutions académiques)<sup>292</sup>. Le pourcentage d'internautes commence très faible, mais croît rapidement : il passe de 52% en 2011 à 61.3 % en 2012. L'on compte 764 384 nouveaux utilisateurs en 2014-2015 pour seulement 77 671 en 2012-2013<sup>293</sup>.

Dans cette section nous avons vu que le Liban, en dépit de sa situation instable et endettée accueille favorablement les nouvelles innovations et l'Internet et affiche un engouement envers ces deux domaines.

---

<sup>289</sup> MINISTERE DE TELECOMMUNICATION, <http://www.mpt.gov.lb/index.php/ar/2013-02-17-13-15-34/mpt-news-ar/50-latest/373-2015-07-01-15-17-30>

<sup>290</sup> CENTRE D'ÉTUDES POUR LE MONDE ARABE UNITÉ INTERDISCIPLINAIRE DE RECHERCHE WEB. « L'histoire du web au Liban, Unité interdisciplinaire de recherche Web ». Beyrouth. Faculté des lettres et des sciences université Saint-Joseph de Beyrouth. 23 mars 2012.

<sup>291</sup> Idem

<sup>292</sup> Dans l'annexe nous détaillerons l'histoire de la connexion internet au Liban.

<sup>293</sup> L'UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (UIT). « Statistiques sur le secteur (TIC) dans le monde pour 2012 ». [en ligne] disponible sous le lien [http://www.itu.int/net/pressoffice/press\\_releases/2014/68-fr.aspx#.VmcHdOIZ0tE](http://www.itu.int/net/pressoffice/press_releases/2014/68-fr.aspx#.VmcHdOIZ0tE)

L'État libanais suit l'évolution même si les coûts sont chers. Il adopte alors de nouveaux projets dont les bénéfices s'étendent sur différents facteurs. En février 2015, le ministre des Télécommunications, Boutros Harb et le représentant de la Banque mondiale au Liban, Ferid Belhaj signent un accord de prêt de 6,4 millions de dollars dans le cadre d'un projet de développement de l'écosystème de l'Internet, pour soutenir l'industrie des applications mobiles. Ce prêt s'inscrit dans un projet global de 12,8 millions de dollars. Ainsi, cet accord revêt une importance majeure puisqu'il assure le développement et la coopération entre différents secteurs facilitant diverses activités et favorisant la croissance.

Selon le responsable du projet pour la Banque Mondiale, Victor MULAS, les 12,8 millions de dollars des projets seront répartis sur :

- 3,4 millions de dollars développement d'activités de soutien et de formation de vivre entrepreneurial du secteur de l'Internet mobile.
- Création de plateformes communes entre les industries et les universités pour améliorer les synergies entre elles.
- Renforcement de l'industrie de l'Internet mobile à travers la création d'un pôle pour l'innovation mobile (sous forme d'ONG multipartite chargée de mettre en place des mécanismes de coordination et de soutien pour tous les acteurs du secteur).<sup>294</sup>

### **3.4 Le Liban et l'Internet : état actuel**

L'Internet au Liban devient essentiel au mode de vie libanais. L'utilisation de l'Internet s'étend sur les entreprises, les banques, les hôtels, les écoles, les universités, les maisons, et surtout sur les téléphones mobiles. Selon des statistiques mondiales,<sup>295</sup> le nombre des utilisateurs d'Internet pour 1000 habitants en 2008 était 545.

Les institutions et les entreprises utilisent l'Internet pour faire des commandes et pour se promouvoir. Grâce à Internet, elles deviennent populaires. Au niveau gouvernemental, le

---

<sup>294</sup> Idem.

<sup>295</sup> [www.statistiques-mondiales.com/liban.htm](http://www.statistiques-mondiales.com/liban.htm)

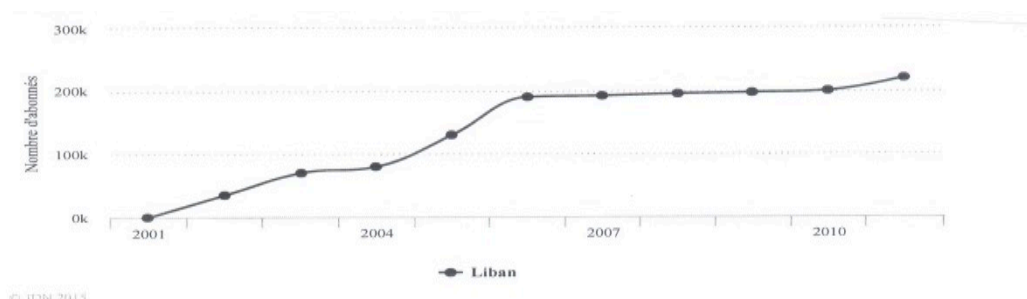
GovNet<sup>296</sup> relie 30 ministères<sup>297</sup> et récemment la plateforme électronique de la bourse de Beyrouth.

Les écoles et les universités sont aussi reliées à l'Internet pour donner des informations sur les filiales et les domaines. Nous citons le projet *e-school* qui relie 24 écoles publiques de six *muhafazats*. Les étudiants utilisent cette connexion pour faire des recherches, connaître les dates des examens, les délais et les frais d'inscription. Ils peuvent aussi consulter leurs résultats en ligne ou choisir l'horaire qui leur convienne le mieux.

Grâce à « Internet », les médias prolifèrent : de nouveaux médias voient le jour et les périodiques en papier offrent tous à leurs lecteurs une version numérique. Les banques au Liban utilisent l'Internet en intégrant de nouveaux services qui ont besoin d'une connexion à l'Internet.

Selon la Banque Mondiale le Liban a connu en 2011 : 2 214 890 internautes, 26<sup>e</sup> sur 48 en Asie et 81<sup>e</sup> sur 195 dans le monde dont 220 000 abonnés à l'Internet haut débit, 21<sup>e</sup> position sur 48 en Asie et 76<sup>e</sup> sur 195 dans le monde

**Graphe 17: Évolution du nombre d'abonnés à l'Internet haut débit**



Source JDN, <http://www.journaldunet.com/web-tech/chiffres-internet/liban/pays-lbn> vue le 27/10/2015.

Internet s'introduit désormais dans tous les foyers : les Libanais l'utilisent pour communiquer par Skype, Facebook, consulter leur courrier électronique, visiter des sites, rechercher des informations, jouer et partager le résultat des jeux avec leurs camarades

<sup>296</sup> Firme spécialisée de télécommunication

<sup>297</sup> Yves GONZALEZ-QUIJANO et Mohammad TAHA. *Internet et l'offre d'information au Liban*. IFPO. 2001.

L'Internet sur les téléphones mobiles est très utilisé par les Libanais de tout âge. L'utilisation de l'Internet active la communication, réduit les distances, empêche l'isolement et encourage les relations grâce aux réseaux sociaux et aux applications des téléphones mobiles. Dans le secteur bancaire, Internet s'avère une nécessité : les clients y recourent pour communiquer avec leurs banques et accomplir leurs transactions en ligne. Le pourcentage d'accès à Internet s'élève à 94% en 2015.<sup>298</sup>

En 2011, d'après les statistiques de la Banque Mondiale, le Liban avait 3 350 000 abonnés sur les téléphones mobiles, la 35<sup>e</sup> position en Asie et 118<sup>e</sup> dans le monde, « le nombre de téléphones mobiles pour 1000 habitants était en (2012) 930 »<sup>299</sup>.

Ainsi, l'utilisation de l'Internet au Liban est très répandue même si son utilisation est très coûteuse et la connexion est très lente.

## **Section 4 : La culture financière**

### **4.1. L'histoire de l'évolution des banques libanaises**

L'article 121 du code monétaire définit la banque comme « l'entreprise dont l'objet essentiel est d'employer, pour son propre compte en opération de crédit, les fonds qu'elle reçoit du public ». Selon cet article, « trois éléments caractérisent la banque : c'est une entreprise, qui reçoit des fonds du public, qu'elle emploie essentiellement en opération de crédit. »<sup>300</sup> Les opérations bancaires voient le jour avant la Première Guerre mondiale. Elles se sont développées avec le temps, dans un cadre limité avec un nombre réduit de banques étrangères, dont la plus importante, la Banque ottomane qui finançait le commerce externe, et un petit groupe de banques nationales et les maisons d'escompte situées à Beyrouth qui opéraient dans le secteur local. Au cours de la période d'affectation à Beyrouth, s'est fondé un certain nombre de banques étrangères, nationales ainsi que la Banque du Liban et la Syrie, puis en 1963, la fondation de la Banque du Liban, et le secteur bancaire commence à se développer jour après

---

<sup>298</sup> MOT. Op. cit.

<sup>299</sup> STATISTIQUES MONDIALES. « République libanaise statistiques ». Mercredi 26 novembre 2014

<sup>300</sup> Fady NAMMOUR. op.cit. p. 5

jour pour devenir désormais un secteur très fort rarement ébranlé par la situation de sécurité fort instable durant les dernières années.

Le Liban connut plusieurs crises, ce qui se reflète directement sur l'économie. Ces crises sont parfois internes et d'autres externes. Nous citons la faillite de banque « Intra » en 1966 qui était une grande banque libanaise, et la dépréciation de la monnaie nationale en 1982.

Le Liban vécut une guerre civile de longue durée (1975-1990) qui a affaibli sa situation et ralenti la croissance. Le travail du secteur bancaire y était très limité. Après 1990 le secteur bancaire se relève et son travail s'élargit grâce à la confiance qui acquiert avec le développement de l'économie au Liban, la stabilité et la sécurité ; ainsi, le taux d'inflation chute entre 1990 et 1997. Après l'assassinat du Premier ministre Rafic Hariri en 2005, et la guerre en juillet 2006, les perturbations reviennent. Surviennent aussi une série d'attentats et des crises externes qui affectent le pays sans pour autant déstabiliser le secteur bancaire qui reste solide.

**Encadré 14: Point de vue de l'ex-Premier Ministre et ex- Trésorier Fouad SINIORA sur la résistance du secteur bancaire pendant les années soixante-dix.**

Les guerres et les incidents de sécurité, dont le Liban a témoigné en 1975, « n'ont pas empêché le sentiment d'espoir représenté par l'initiative courageuse de certaines banques libanaises. Elles décident alors de suivre leurs clients à l'extérieur du Liban et d'essayer de bénéficier de la prospérité financière qui a dominé dans la région et de l'importante augmentation du prix du pétrole à la fin de l'année 1973, qui a engendré une grande somme d'excédents financiers partiellement transférés aux institutions bancaires libanaises se situant à l'extérieur du Liban.

Ces initiatives courageuses prises par les bancaires Libanais, à l'exception des banques qui leur sont affiliées à l'extérieur du Liban, ont engendré l'amélioration des situations bancaires au Liban et la respiration du système bancaire libanais à l'extérieur du Liban pendant la période où la situation de sécurité était menacée, pendant la guerre des années soixante et les guerres qui y ont succédé. Telle était la situation du système bancaire libanais avec la fin de l'année 1976. Cette situation a incité les pays à intervenir pour offrir un nouveau soutien au secteur bancaire qui lui permet de faire face aux défis résultant de la guerre, qui ont nui aux actifs du système bancaire et à ses éléments humains. Un bon nombre de ses derniers ont été obligés d'émigrer pour travailler soit dans des institutions

bancaires libanaises situées à l'extérieur du Liban soit dans des institutions bancaires arabes ou étrangères fondées spécialement pour servir leurs clients dans le monde arabe. Pour cela, l'État libanais, au début de l'année 1977, s'est précipité pour trouver un traitement sévère, afin de soutenir le système bancaire libanais et de favoriser la confiance envers lui, ainsi que pour prendre plusieurs mesures. Nous citons la promulgation du décret-loi numéro 77/10, la création de la libre région bancaire entre les banques, et le permis d'établir de nouvelles banques pour favoriser la compétition et attirer les investissements libanais et arabes dans le secteur bancaire, surtout après avoir levé l'interdiction d'établir de nouvelles banques depuis 1967 jusqu'au milieu de l'année 1977. »<sup>301</sup>

#### 4.2. L'écosystème bancaire d'aujourd'hui

Dans l'écosystème bancaire, la stratégie s'oriente vers la fidélisation qui tourne autour d'une optimisation de la valorisation des clients, dans un environnement changeant et concurrencé. Ainsi se multiplient les conseils personnalisés, les produits sur mesure et la créativité qui sont les clés de la réussite du processus de fidélisation.

Le secteur bancaire au Liban a prouvé sa capacité à la résistance et au succès au cours de mauvaises circonstances qui ne favorisent pas la croissance. Alors, « les principaux points forts du secteur bancaire au Liban résident dans l'importance de ce secteur par rapport à l'économie nationale. Au cours des circonstances fluctuantes dont le Liban a témoigné durant les deux dernières décennies, les banques libanaises ont montré une flexibilité financière et une stabilité de croissance. Parmi les principaux facteurs qui ont favorisé cette croissance serait le fait que le secteur bancaire au Liban est l'un des plus importants dans le monde par rapport à la grandeur de son économie. »<sup>302</sup>

Les banques à l'étranger ont témoigné d'un recul, alors que les banques au Liban sont restées distantes de certaines de ces conséquences, puisqu'elles respectent les circulaires issues

---

<sup>301</sup> Fouad SINIORA. « La purification et la réforme de la situation bancaire ». Site officiel, le jeudi 19 septembre 1991

<sup>302</sup> Le Liban vers un État développé (نهوض لبنان نحو دولة الإنماء) – p.280.

par la Banque du Liban (BDL) qui stipulent de ne pas investir une somme qui dépasse les 50 % de leurs capitaux à l'étranger et dans des pays dont le classement est égal au degré d'investissement ou le dépasse. »<sup>303</sup>

Le secrétaire général de l'Association des Banques du Liban (ABL) Dr Makram SADER (2015) affirme que parmi les principales raisons de la résistance du secteur bancaire au Liban sont :

- 1) Le fait qu' « un atelier de réforme visant le secteur bancaire après la longue guerre civile libanaise a été lancé depuis les années 1992 – 1993 et que l'un de ses titres fut : la construction d'une industrie bancaire basée sur les règles de la saine industrie bancaire.
- 2) La capacité des banques libanaises à gérer le dollar, ce qui les protège de la crise. »

Nous remarquons aujourd'hui que le taux de croissance des actifs a augmenté de 5,9 % en 2015<sup>304</sup>, et de 7,6 % en 2017.

De plus, les prêts ont augmenté. La croissance des prêts en livres libanaises a augmenté de 11,9 % en 2014, 9,7 % en 2015 et de 5,5 % en 2016 et en 2017<sup>305</sup>. Il faut signaler que l'activité des prêts au Liban constitue « le pétrole du Liban ». Les dépôts et les prêts sont majoritairement en devise étrangère.

« En ce qui concerne les crédits offerts au secteur privé par rapport à la production intérieure brute (PIB), ils ont atteint 102 % en 2014. Le taux de crédits offerts au secteur privé par rapport au PIB a augmenté, parce que le secteur bancaire constitue le premier refuge par rapport aux institutions et individus afin d'obtenir un financement quelconque, et ce, pour deux raisons :

La première est le fait que le Liban a besoin d'un marché d'actions et de titres, qui serait l'alternative pour que les entreprises soient financées. La deuxième est le fait que les sociétés et entreprises libanaises se distinguent par leur nature individuelle et

---

<sup>303</sup> Association des Banques du Liban – Rapport annuel de l'année 2015 – p.59.

<sup>304</sup> *Ibid.* p.100.

<sup>305</sup> Association des Banques du Liban – Rapport annuel de l'année 2017

familiale, ce qui cause leur souffrance de la faiblesse du capital, d'où leur incapacité partielle à financer. »

Parmi les caractéristiques du secteur bancaire au Liban est le fait qu'il a occupé la deuxième place dans le monde arabe et la 18<sup>e</sup> place dans le monde, puisqu'il possède des réserves en or qui ont atteint, fin juin 2016, les 286,8 tonnes (c'est-à-dire environ 10 116 572 onces d'or, ce qui équivaut à 13,7 milliards de dollars américains).<sup>306</sup>

Ces réserves en or constituent environ 24 % du taux en or par rapport aux réserves brutes de la Banque du Liban<sup>307</sup>. En ce qui concerne l'activité du secteur bancaire à la bourse de Beyrouth, nous remarquons qu'il joue un rôle important dans l'activité de la bourse. En effet, « en juin 2016, le secteur bancaire possédait environ 82,2 % de la valeur totale des actions échangées à la bourse de Beyrouth, alors que la compagnie Solidere en possédait 17,4 % et le secteur industriel en possédait 0,4 %. »<sup>308</sup>

« En janvier 2017, le secteur bancaire possédait 37,7 % des actions, alors que Solidere en possédait 61,5 % et le secteur industriel en possédait 0,8 %. »<sup>309</sup>

La politique de BDL visant à stimuler le secteur privé s'est appuyée ces dernières années sur plusieurs piliers différents<sup>310</sup> :

1- Le plan de relance de la liquidité à faible coût pour les banques, lancé par la BDL qui comprenait la plupart des secteurs économiques, en particulier le secteur du logement. La BDL a également spécifié la structure de bénéfice de ce mécanisme aux activités économiques, en plus d'un plafond de taux de prêt de 5%. La réponse des banques fut si favorable que la BDL a placé au début de 2014 un montant additionnel de USD 800 millions à prêter par ce mécanisme pour d'autres incitations économiques et a répété l'initiative encore une fois en allouant une somme de 1,0 milliard de dollars en 2015 et planifiant de fournir une somme de plus d'USD 1,0 milliard en 2016.

---

<sup>306</sup> Association des Banques du Liban – Rapport annuel de l'année 2015 – p.284.

<sup>307</sup> Association des Banques du Liban (ABL) - Bulletin mensuel – numéro du 8/2016 – p.8.

<sup>308</sup> *Ibid.* p.29.

<sup>309</sup> L'avis sommaire économique mensuel – janvier 2017- Association des Banques du Liban

<sup>310</sup> ABL- Rapport annuel de l'année 2015.



2- Le deuxième programme d'incitation est représenté par la circulaire intermédiaire 331/2013 concernant l'économie de la connaissance, car ce secteur représente un moteur de croissance future. Cette circulaire permet aux banques et aux institutions financières de contribuer dans les limites de 3% du capital de la banque pour financer les projets de démarrage, les incubateurs d'entreprises et les accélérateurs dont l'activité est centrée sur l'économie de la connaissance. Le BDL offre à ces projets une garantie de 75% qui empêche les banques de risquer leur propre capital. Les banques ont investi jusqu'à présent autour de 243 millions de dollars dans les entreprises en démarrage et les fonds.

3- Le troisième pilier consiste à étendre l'échéance des prêts subventionnés aux secteurs productifs, y compris le tourisme, de 7 à 10 ans, sur la base de la circulaire 335/2013.

#### **Encadré 15: BDL Accelerate**

La Banque du Liban, pour célébrer le premier anniversaire de son fonds de démarrage de la circulaire 331 et sa circulaire de modification 367, accueille la 1ère conférence internationale de démarrage du Liban - Banque du Liban Accelerate 2014.

La Banque du Liban Accelerate 2014 rassemble plus de 500 acteurs du monde entier, des investisseurs et de l'économie de la connaissance du monde entier pour jeter les bases de l'établissement du Liban comme un centre de démarrage international de premier plan aux côtés de Londres, Berlin, Singapour, Toronto, Santiago et Moscou. Les tendances, les idées, les opportunités et les défis y sont discutés et présentés dans des groupes ciblés, des conférences et des chats.

Source : D'après le site de l'ABL

En signalant et en étudiant l'activité du secteur bancaire au Liban, il faut noter la répartition des banques opérant au Liban : « l'on peut classer les banques opérant au Liban sous 49 catégories : 31 catégories de banques libanaises à participation majoritaire libanaise, 18 catégories de banques arabes ou étrangères et les banques libanaises à participation majoritaire arabe ou étrangère.

Il existe au Liban 12 bureaux de représentation des banques étrangères. En outre, les banques opérant au Liban entretiennent des relations de correspondance avec 183 banques dans

82 villes dans le monde. Ces relations facilitent les opérations financières avec le reste des pays et vice versa. »<sup>311</sup>

Quant au nombre d'employés dans le secteur bancaire, il faut prendre en compte le grand nombre de banques et la grandeur du pays. Il existe 69 banques (en 2015), outre leurs filiales dont le nombre touche les 1 060. Ceci nous montre le grand besoin de mains-d'œuvre. En effet, « à la fin de l'année 2015, le nombre d'employés dans les banques opérant au Liban a atteint 24 638 individus, répartis sur différentes banques opérantes : 20 478 individus travaillant dans les banques commerciales libanaises qui sont au nombre de 32, c'est-à-dire 83,1 % du total des employés ; 2 661 individus travaillant dans les banques à participation majoritaire arabe qui sont au nombre de 9 ; 424 employés dans les filiales des banques arabes qui sont au nombre de 8 ; 310 employés dans les filiales des banques non arabes qui sont au nombre de 4 ; et 765 employés dans les banques d'affaires qui sont au nombre de 16 et qui sont toutes des sociétés anonymes libanaises. »<sup>312</sup>. En 2017, il existe 65 banques avec 26005 employés.<sup>313</sup>

#### **Encadré 16 : Les ressources humaines dans le secteur bancaire libanais**

- Une part, titulaires de diplômes universitaires, et une importante représentation des femmes libanaises dans des postes ordinaires et élevées.
- Ressources humaines expérimentées, bien formées et hautement qualifiées
- Formation continue sur les plans domestique et externe et l'exposition à des développements récents dans l'industrie bancaire mondiale.

Source : Association des banques au Liban [Principales caractéristiques]

<http://www.abl.org.lb/fr/subPage.aspx?pageid=680> Dernière mise à jour le 29 août 2015

---

<sup>311</sup> Association des Banques du Liban (ABL) – Rapport annuel de l'année 2015 – p.94.

<sup>312</sup> Association des Banques du Liban (ABL) – Rapport annuel de l'année 2015 – p.72.

<sup>313</sup> ABL Association des Banques du Liban (ABL) – Rapport annuel de l'année 2017

Cette évolution dans le secteur bancaire soulève le problème du nombre d'employés qui diminue : **La FinTech influe-t-elle sur le nombre d'employés ?** Nous voyons que « le recrutement est en baisse de 756 en 2012 à 499 en 2013 »<sup>314</sup>.

Les situations financière et économique au Liban sont toujours sur le bord de l'abîme, d'où l'importance du rôle du secteur bancaire au Liban et de celui du gouverneur de la Banque du Liban Riad SALAMÉ dans ses tentatives permanentes à surmonter les crises, à travers des politiques qui font bouger l'économie et qui favorisent son activité. Selon l'opinion du spécialiste en sciences économiques Toufic GASPARD (2016), « la situation financière au Liban est en mauvaise condition. Il parle également de symptômes financiers inquiétants. En effet, la balance des paiements enregistre un déficit continu pour la sixième fois pendant six ans. Ceci constitue une situation inédite pour le Liban, puisqu'aucun déficit n'est demeuré plus de deux années consécutives. »<sup>315</sup>

En outre, la situation de la croissance et celle de la dette publique ne sont pas tranquilisantes. Le ralentissement des flux monétaires provenant des émigrants a abouti à l'aggravation de la situation. Le pourcentage de la dette publique a atteint 148,7 % de la production intérieure brute (PIB).<sup>316</sup> Il faut signaler ici les sources de financement de la dette publique. Les sources de financement de la dette publique en livres libanaises en juillet 2016 sont les banques au Liban (avec un pourcentage de 38,6 %), la Banque du Liban (avec un pourcentage de 44,9 %) et le secteur non bancaire (avec un pourcentage de 16,5 %). »<sup>317</sup>

Il faut également attirer l'attention sur les propos du gouverneur de la Banque du Liban Riad SALAMÉ : « Nous sommes en train de réaliser des profits, dont une partie entre dans nos fonds personnels chaque année. Notre travail consiste à prendre de hautes provisions et à distribuer l'autre partie des profits à l'État. En principe, l'État reçoit 60 millions de dollars annuellement, c'est-à-dire 80 % de nos profits. »<sup>318</sup>

---

<sup>314</sup> Fadoie Mardam-Bey MANSOUR. *L'employabilité dans le secteur bancaire libanais*. Beyrouth : Mai 2014. USJ – ABL

<sup>315</sup> Toufic Gaspard, le 20 septembre 2016

<sup>316</sup> Association des Banques du Liban – Avis sommaire mensuel – numéro du 8/2016 – p.11.

<sup>317</sup> Association des Banques du Liban – Avis sommaire mensuel – numéro du 8/2016 – p.31.

<sup>318</sup> [Http://www.bdl.gov.lb/news/more/8/37/251](http://www.bdl.gov.lb/news/more/8/37/251)

### 4.3. Le Liban aujourd'hui

La structure de l'économie libanaise se caractérise par « la faiblesse des secteurs primaire et secondaire qui ne constituaient que 27% de la production intérieure brute (PIB) en 2002, alors que le secteur des services en constituait 73%. Les conséquences de la politique adoptée pendant la période après la guerre se distinguent par le développement inégal des différents secteurs. Alors que les secteurs de l'industrie, de l'agriculture et de la construction ont témoigné d'une stagnation, le secteur des services a enregistré une augmentation. »<sup>319</sup>

Les circonstances susmentionnées ont engendré la croissance du secteur des services au détriment des autres secteurs. L'économie du Liban se base sur les fonds et sur le tourisme, d'où le besoin de développer l'infrastructure de ces secteurs, parce que sa négligence constitue un danger pour le secteur des services, pilier de l'économie libanaise.

Il faut noter qu'on empruntait des crédits pour améliorer cette infrastructure, ce qui épuisait le Liban et l'empêchait de se développer davantage. En outre, les guerres se déclenchaient de nouveau et sapaient l'infrastructure. Ces crises et guerres ont alors nui au tourisme, ce qui a épuisé le Liban davantage. De plus, les touristes venant du Golfe arabe étaient en tête de liste des touristes au Liban. Cependant, actuellement, à cause de la situation politique et de celle de la sécurité, le nombre de touristes a remarquablement diminué.

Depuis l'année 2005, le Liban vit le conflit du nouveau Moyen-Orient et les guerres frontalières, d'où le changement de l'économie libanaise. Il vit grâce au soutien du secteur bancaire et au transfert des capitaux par les Syriens vers le Liban. En effet, la classe pauvre syrienne offre une main d'œuvre à bas prix, et la classe riche syrienne ravive l'économie à travers l'achat d'appartements meublés. Ceci s'applique également aux Irakiens.

---

<sup>319</sup> ATLAS DU LIBAN. « Économie ». IFPO. 2012.

#### 4.4. Les institutions au Liban

En ce qui concerne les entreprises libanaises, les statistiques de l'année 1996 montrent que le Liban possède 198 436 entreprises. Selon ces statistiques, les entreprises qui ont moins de 5 employés constituent environ 88,1 %, celles qui ont entre 5 et neuf employés constituent 5,2 % et celles qui ont plus de 10 employés constituent 6,7 %<sup>320</sup>.

Alors, après deux décennies, il est devenu nécessaire de préciser certaines méthodes de classification afin de normaliser les termes. Ceci est dû à la mondialisation économique, puisqu'il existe aujourd'hui des normes unifiées qu'il faut adopter pour faciliter l'opération d'ouverture sur le monde et celle de communication. Le Président de l'Union des Chambres de Commerce et d'Industrie de Beyrouth et du Mont-Liban Mohamed CHOUCAIR considère que la nouvelle stratégie des petites et moyennes entreprises (PME) au Liban se base sur un nouveau classement :

- « La microentreprise : elle comprend moins de 10 employés, et son chiffre d'affaires ne dépasse pas les 500 millions de livres libanaises. Elle constitue 55 % du marché libanais.
- La petite entreprise : elle comprend 10 à 49 employés, et son chiffre d'affaires ne dépasse pas les 5 milliards de livres libanaises. Elle constitue 34 % du marché libanais.
- La moyenne entreprise : elle comprend 50 à 99 employés, et son chiffre d'affaires ne dépasse pas les 25 milliards de livres libanaises. Elle constitue 4 et 6 % du marché libanais. »<sup>321</sup>

Il s'est avéré qu'il existe environ « 7 400 sociétés anonymes, 48 000 sociétés à responsabilité limitée et 20 000 sociétés en nom collectif, 12 000 sociétés en commandite et 96 000 entreprises individuelles. »<sup>322</sup>

---

<sup>320</sup> Information illisible

<sup>321</sup> <http://nna-leb.gov.lb/ar/show-news/255012/>

<sup>322</sup> Sabri Ahmad CHEBLI. Principes et applications de la gouvernance au Danemark et au Liban. Beyrouth : Dar Al-Manhal, 2014 – p.117.

## 4.5. Le rôle des banques dans l'économie libanaise

La banque joue un rôle essentiel dans l'économie en présence d'offres et de demandeurs de capitaux qui la rendent le moteur de l'économie. D'ailleurs, la croissance économique et le développement des entreprises ne peuvent s'effectuer sans l'aide des banques.

Riad SALAMÉ, gouverneur de la BDL, a affirmé en décembre 2015 que les prêts bonifiés sont utiles à l'économie et aident les Libanais socialement. En effet, il existe plus de 100000 prêts au logement, 50000 prêts pour l'éducation universitaire, mis à part les autres mesures d'incitation pour les prêts à la consommation liés à l'environnement et à l'énergie alternative. SALAMÉ a aussi ajouté que ces prêts ont contribué à la recomposition de la classe moyenne au Liban, qui est une base importante pour la stabilité sociale dans notre pays. L'Association des Banques libanaises (ABL) considère qu'il est absolument certain que le secteur bancaire est le principal financeur de l'économie libanaise. Les banques libanaises placent certains de leurs comptes dans des banques spécifiques à l'étranger pour faciliter le financement du commerce extérieur du Liban ainsi que les paiements.

### 4.3.1. Les agrégats monétaires

Les résultats de l'indice Banque Byblos/Université Américaine de Beyrouth qui repose sur la confiance des consommateurs au Liban pour la seconde moitié de 2015 ont enregistré une baisse de 6,7 % au quatrième trimestre de l'année 2015. Le sondage a révélé que 78,2% des citoyens interrogés ont déclaré que s'ils devaient comparer leur situation financière il y a six mois à leur situation financière actuelle, cette dernière a certainement empiré.<sup>323</sup>

L'encadré et le tableau ci-dessous mettent en lumière l'agrégat monétaire en général, puis l'évolution de l'agrégat au Liban :

#### Encadré 17: Les agrégats monétaires

Les actifs liquides détenus par les agents non financiers sont regroupés en 4 agrégats monétaires emboîtés de moins en moins liquides.

---

<sup>323</sup><https://www.byblosbank.com/library/assets/Gallery/Newsroom/Events/CCI/Press%20Release%20CCI%20French%20161111.pdf>

M1 : La monnaie en circulation + les dépôts à vue en monnaie nationale

M2 :M1 + les dépôts à terme en monnaie nationale + le compte d'épargne

M3 :M2 + les dépôts en devise

M4 :M3 + les bons de trésor public détenus par les agents non financiers y compris les intérêts

Source : Lattifé Ghalayini, *Monnaies et Banques*, dar al manhal al Lubnani, 2006, pp:23

**Tableau 14 : Situation monétaire en 2015 -2017 -2018**

**1. Situation monétaire** (fin de période, en milliards de livres libanaises)

	Déc 2015	Janv 2017	Oct 2017	Nov 2017	Déc 2017	Janv 2018
Circulation Fiduciaire	4 592,3	4 220,1	4 568,8	4 485,4	4 889,0	4 569,3
Dépôts à vue en L.L.	5 566,7	5 600,6	5 680,8	5 725,7	5 765,6	5 729,6
<b>M1</b>	<b>10 159,1</b>	<b>9 820,7</b>	<b>10 249,7</b>	<b>10 211,1</b>	<b>10 654,6</b>	<b>10 298,9</b>
Autres Dépôts en L.L.	72 268,9	72 339,6	72 774,3	68 125,6	68 458,4	69 464,6
<b>M2</b>	<b>82 428,0</b>	<b>82 160,3</b>	<b>83 024,0</b>	<b>78 336,7</b>	<b>79 112,9</b>	<b>79 763,5</b>
Dépôts en devises	117 498,9	117 886,7	125 755,0	127 896,0	129 223,3	128 742,3
Obligations et autres instruments financiers	265,5	263,2	279,5	286,8	276,5	287,3
<b>M3</b>	<b>200 192,4</b>	<b>200 310,3</b>	<b>209 058,4</b>	<b>206 519,5</b>	<b>208 612,8</b>	<b>208 793,1</b>
<b>M4*</b>	<b>210 989,4</b>	<b>210 900,3</b>	<b>220 105,4</b>	<b>217 619,5</b>	<b>219 353,8</b>	<b>219 662,1</b>
Créances nettes sur le secteur extérieur	49 712,1	50 696,8	50 488,8	47 966,8	49 166,0	50 084,2
Créances nettes sur le secteur public	76 777,6	76 647,7	76 694,5	77 470,7	78 246,5	78 304,6
Différences de change	-7 707,3	-8 389,0	-9 364,1	-9 671,5	-9 725,7	-10 383,1
Créances sur le secteur privé	80 188,2	79 907,4	84 389,3	83 973,0	85 189,4	84 623,3
Autres postes nets	1 221,7	1 447,5	6 849,8	6 780,6	5 736,6	6 164,1
<b>TOTAL</b>	<b>200 192,4</b>	<b>200 310,3</b>	<b>209 058,4</b>	<b>206 519,5</b>	<b>208 612,8</b>	<b>208 793,1</b>

\* M4 = M3 + Bons du Trésor détenus par le secteur non-bancaire; M3 et M4 comprennent les Obligations à partir du mois de juillet 1996.

Source <http://www.bdl.gov.lb/downloads/index/9/147/Monthly-Bulletins.html>

Nous voyons que les masses monétaires M1, M2, M3, M4 ont bien évolué durant les années 2015-2017-2018. Dans ce tableau, nous trouvons que M3 est passé de 200192.4 milliards de livres libanaises en décembre 2015 à 208793.1 en janvier 2018,

## Section 5 : La présence de banques étrangères

Les banques étrangères au Liban possédaient 75 % des banques jusqu'à 1975<sup>324</sup>. Cependant, nous trouvons aujourd'hui que ce pourcentage a remarquablement diminué pour atteindre 11 banques étrangères, dont 7 Arabes. En outre, le nombre de banques étrangères aujourd'hui va diminuer davantage, parce que celles-ci sont en train de quitter le Liban et de vendre leurs agences au Liban. En 2014, les deux banques étrangères Standard Chartered, qui est devenue Cedrus Bank (banque libanaise), et Al-Ahli International Bank, qui a été achetée par Fransabank (banque libanaise), ont été vendues. Actuellement, la BLOM Bank (banque libanaise) a acheté la HSBC.

Nous notons que la banque iranienne « SADERAT IRAN » a été barrée de la liste des banques opérant au Liban, et ce pour des raisons politiques.<sup>325</sup> « Les cinq premières associations bancaires (2014) possèdent un actif global de 55.6%, des dépôts de 56.5 % et des crédits de 55.5 %<sup>326</sup>.

Tableau 15: Concentration de l'activité bancaire- Fin 2016 (en %)

	Actifs	Dépôts	Crédits
Premiers cinq groupes	55.6	56.5	55.5
Premiers dix groupes	81.8	82.2	81.4
Premiers vingt groupes	94.3	95.2	93.8
Premiers trente groupes	98.9	99.1	98.9
Toutes les banques	100.00	100.00	100.00

Source : ABL Rapport annuel 2017 pp.138

La clôture de ces banques au Liban est due principalement à la situation de sécurité, à la situation politique, ainsi qu'à la compétitivité entre les banques libanaises et les banques étrangères, et ce, parce que certaines banques libanaises dominent le marché libanais, ainsi que

<sup>324</sup> Roger NASNAS. نهوض لبنان نحو دولة الإنماء. Beyrouth : Dar Annahar . 2016. p. 150.

<sup>325</sup> Association des Banques du Liban - <http://www.abl.org.lb/allmembers.aspx?pageid=15>

<sup>326</sup> Association des Banques du Liban – Rapport annuel de l'année 2017 – p.138.



les nombreuses réglementations et les législations qui freinent le développement de ces banques et les dépenses élevées qui font désormais les banques étrangères un investissement non rentable.

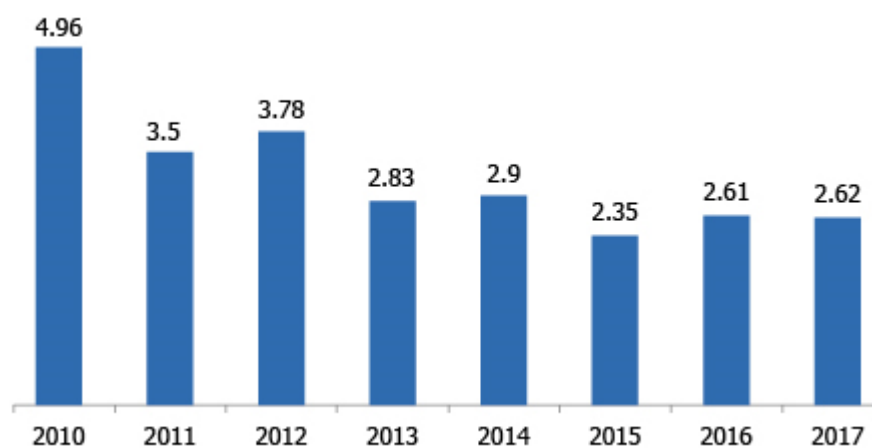
La troisième cause est l'incapacité de ces banques de jouer leur rôle aujourd'hui en tant que point de départ financier et issue pour les autres pays, et ce, à cause de la situation économique qui a abouti à la diminution des profits au Liban.

La quatrième cause est le fait que ces banques n'ont essayé ni de développer leur activité ni leur compétitivité, ce qui a également abouti à la diminution de leurs profits.

Si nous examinons la situation des entreprises étrangères au Liban, nous remarquons que, malgré les mauvaises situations, un bon nombre d'entreprises étrangères ont investi au Liban.

Cependant, le taux d'investissement a diminué pour atteindre 2,62 milliards de dollars américains en 2017 (alors qu'il était de 2.9 milliards de dollars américains en 2014).

**Graphe 17 : Flux de FDI (Foreign Direct Investment) au Liban (milliards de dollars (2010-2017))**

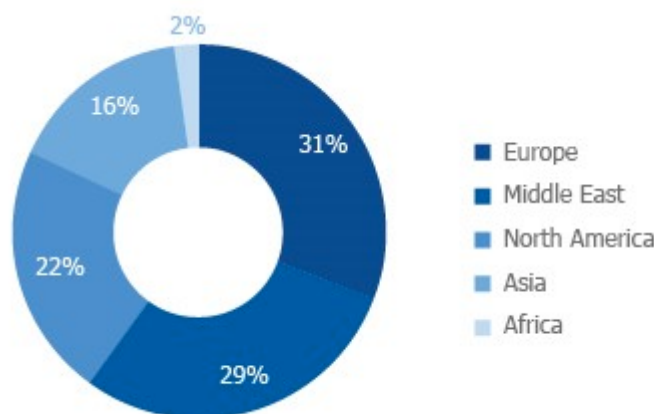


Source : [https://investinlebanon.gov.lb/en/lebanon\\_at\\_a\\_glance/foreign\\_direct\\_investments/fdi\\_data](https://investinlebanon.gov.lb/en/lebanon_at_a_glance/foreign_direct_investments/fdi_data)

En 2015, 44 entreprises étrangères ont été enregistrées au Liban<sup>327</sup> : le nombre d'entreprises étrangères au Liban a diminué en 1990 et de nouveaux aspects d'investissement étranger sont apparus et sont liés à des activités de gestion de franchise et aux permis d'investissements<sup>328</sup>

En 2015, malgré l'instabilité régionale, environ 44 investissements étrangers et partenariats ont été annoncés, une hausse légèrement supérieure à 2014. Les entreprises européennes sont les principaux investisseurs au Liban (plus de de 48 % des entreprises étrangères en 2015) : la France (9%), le Royaume-Uni (9 %) et l'Italie (4,5 %) viennent en tête. Le pourcentage des sociétés étrangères arabes investissant au Liban a augmenté en 2015 pour atteindre 32 %, les Émirats en tête de liste (22,7 %) suivi de la Jordanie (4,5 %) .

**Graphe 18: Répartition des compagnies étrangères au Liban selon leur pays d'origine (%|2017)**



Source :

[https://investinlebanon.gov.lb/en/lebanon\\_at\\_a\\_glance/foreign\\_direct\\_investments/foreign\\_investment\\_structure](https://investinlebanon.gov.lb/en/lebanon_at_a_glance/foreign_direct_investments/foreign_investment_structure)

Et ce graphe nous indique qu' en 2017 l'Europe a investi 31% , le Moyen Orient 29% l'Amérique du Nord 22% ces taux ont diminué en comparaison avec 2015

<sup>327</sup> [www.economy.gov.lb/public](http://www.economy.gov.lb/public)

<sup>328</sup> Le Liban vers un Etat développé ( نهوض لبنان نحو دولة الإنماء ) - Maison d'édition Dar Annahar - 2016

Tableau 16: Répartition des compagnies étrangères au Liban selon leur secteur d'activité (%|2017)

<b>Les secteurs investis</b>	<b>2017, en %</b>
<b>Services</b>	44,0
<b>Commerce de gros et de détail</b>	16,0
<b>Technologies de l'information et de la communication</b>	12,0
<b>Immobilier</b>	12,0
<b>Médias</b>	7,0
<b>Agriculture</b>	5,0

Source : <http://www.expert-comptable-international.info/fr/fiches-pays/liban/investir>

Ce graphe indique que la représentation des compagnies étrangères au Liban est très efficace. Le secteur des services couvre une partie très importante en 2017 et nous notons que ces compagnies sont le moins actives dans l'agriculture.

En 2016, les transferts monétaires des émigrants étaient de 7.6 milliards de dollars américains. En outre, ces transferts ont faiblement diminué de 3,3 % en 2015, l'on estime qu'ils représentaient un taux de 14 % de la production intérieure brute (PIB) en 2015. Ce taux représente 7,2 milliards de dollars américains<sup>329</sup>, alors qu'il était de 7,4 milliards de dollars américains en 2014. Ajoutons à cela que la diminution du prix du pétrole a abouti à la diminution des flux de capitaux.

---

<sup>329</sup> ABL – Rapport annuel – p.41

## Section 6 : Les acteurs de l'innovation au Liban

### 6.1. Les recherches et les acteurs au Liban

Le début du XXI<sup>e</sup> siècle voit le développement rapide de la recherche scientifique au Liban. De nouvelles équipes et de nouveaux laboratoires voient le jour, les universités s'organisent. En outre, les initiatives se multiplient : les agences internationales financent des projets de recherche, au Liban et dans la région et le Conseil national de la Recherche Scientifique élabore une politique nationale pour la science et la technologie (STIP) et met en œuvre une politique de financement basée sur des appels à projets ouverts à tous les chercheurs libanais. Cette « petite communauté scientifique, diversifiée et dispersée, est intégrée dans 41 université et institutions d'enseignement supérieur [...] et 6 centres de recherche plutôt petits »<sup>330</sup>. La plupart des recherches se trouvent alors centrées dans trois universités : l'Université Américaine de Beyrouth (AUB), l'Université Saint-Joseph (USJ) et l'Université libanaise (UL), parfois en collaboration avec l'un des centres de recherche spécialisés du Conseil National de la recherche Scientifique (CNR) et/ou de l'Institut libanais des Recherches Agricoles (LARI).

En 2002, L'Accord d'Association signé avec l'UE et le plan d'action de la politique européenne de voisinage (PEV) forment le cadre principal de la relation actuelle entre l'UE et le Liban. Ce partenariat est « fondé sur des valeurs et des intérêts partagés et comprend un dialogue politique, sécuritaire, économique et social régulier, de nombreux contrats interpersonnels et une aide au développement et humanitaire conséquente. »<sup>331</sup>

En outre, l'ONUDI (Organisation des Nations Unies pour le développement industriel) agit au Liban pour « mobiliser le savoir, la compétence, l'information et la technologie pour promouvoir un emploi productif, une économie concurrentielle et la

---

<sup>330</sup> ARVANITIS, R, et HANAFI, S. « Dynamiques nationales et internationales de la recherche scientifique au Liban et comparaison régionale, septembre 2010 -décembre 2012 », Égypte, IRD. [rapport en ligne] disponible sous le lien <http://egypte.ird.fr/les-activites/projets-de-recherche-au-liban/dynamiques-nationales-et-internationales-de-la-recherche-scientifique-au-liban-et-comparaisons-regionales>

<sup>331</sup> Délégation De .L'union Européenne En République Libanaise, 2015

préservation de l'environnement. De plus l'Organisation a pour but l'amélioration de la coopération au niveau international, régional, national et sectoriel » (ONUDI). Ainsi, les acteurs de l'innovation trouvent un cadre pour collaborer au niveau national et international.

Dans le secteur public, le Conseil national de la recherche scientifique (CNRS) créé en 1966 au Liban montre au gouvernement et aux sociétés « les impacts du progrès rapide dans l'application de la science et de la technologie, soit directement à travers ses centres de recherches ou soit indirectement, en collaboration avec d'autres institutions académiques et scientifiques »<sup>332</sup>. La collaboration s'effectue entre des experts internationaux et les parties prenantes libanaises, en coopération avec le CNRS, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et l'Organisation Arabe pour l'Éducation, la Culture et les Sciences (ALECSO), la commission économique et sociale pour l'Asie Occidentale (CESAO), comme nous l'avons mentionné auparavant. La nouvelle politique des sciences, de la technologie et de l'innovation (STIP) est formulée pour une durée de cinq ans. Les recommandations formulées sur la politique STIP ont pour objectif de « mettre en valeur et diversifier la contribution des sciences, des technologies et de l'innovation aux activités économiques, en gérant la création d'emplois hautement qualifiés et en optimisant les opportunités d'investissement.

Les objectifs du plan STIP consistent à :

- Renforcer et centraliser les progrès des sciences, de la technologie et de l'innovation au Liban
- Consolider les institutions d'innovation scientifique et technique en vue de les encourager à créer des emplois de qualité supérieure
- Renforcer les partenariats entre les universités

---

<sup>332</sup> Mouin HAMZE. « Plan de la politique des sciences, de la technologie et de l'innovation [STIP] au Liban », Rome. 2009. [en ligne] disponible sous le lien <http://www.cnrs.edu.lb/UNESCO%20-%20STIP%20-%20FR.pdf>

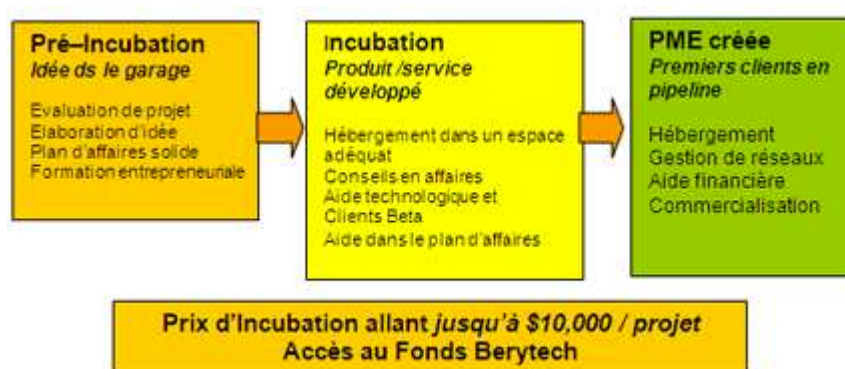
- Consolider la place du Liban dans les réseaux d'innovation technologique et scientifique internationaux »<sup>333</sup>

Nous développerons par la suite l'incubateur Berytech et son rôle comme acteur d'innovation.

### 6.1.1 L'incubateur BERYTECH

BERYTECH<sup>334</sup> est membre du réseau européen de laboratoire vivant depuis 2012, réunissant plus de 340 laboratoires vivants, de partout dans le monde. Créé dès le début du XXIe siècle à l'université Saint- Joseph son objectif est d'être le premier pôle technologique au Liban. En assurant une incubation virtuelle à un nombre d'organismes à travers la mise en réseau, le soutien et la formation. Berytech se penche sur des questions dans les domaines du développement des ressources humaines et du renforcement des capacités, l'accès aux informations et à la technologie. De plus, il s'intéresse aussi à l'échange de la technologie, à la disponibilité du financement et à l'accès au marché aussi bien au niveau local qu'au niveau mondial.

Figure 16: L'incubateur BERYTECH



Source : BERYTECH nurturing innovation

Cette figure nous explique le rôle de BERYTECH commence par assurer l'aide à une idée ou un projet en les concrétisant. Cette incubation ne s'arrête pas, mais assure

<sup>333</sup> HAMZE. *Op. cit.* p. 25

<sup>334</sup> Site internet du BERYTECH. [www.beryttech.org](http://www.beryttech.org)

l'aide technologique et le conseil aux services et aux produits. Berytech accompagne ses innovateurs même quand ils créent une entreprise, petite ou moyenne et assure l'aide financière et la commercialisation...

### *6.1.2. Le rôle des universités libanaises dans les recherches et les innovations*

Dans le cadre du projet européen **Tempus**<sup>335</sup>, une chaire d'innovation fut créée à l'Université Saint-Joseph, rattachée institutionnellement au conseil de recherche de l'université. Son objectif est de « favoriser le transfert des innovations des institutions d'enseignement supérieur vers les entreprises » et de « gérer l'innovation et transformer les idées en produits et services »<sup>336</sup>.

La mission de la chaire est « de créer une synergie entre les entreprises libanaises et l'université » dans le but d'améliorer la productivité de l'entreprise. En parallèle, « l'application de cette recherche en entreprise permettra d'encourager la recherche productive, d'améliorer les cursus de formation et permettra surtout à l'université d'assumer pleinement sa responsabilité sociétale.

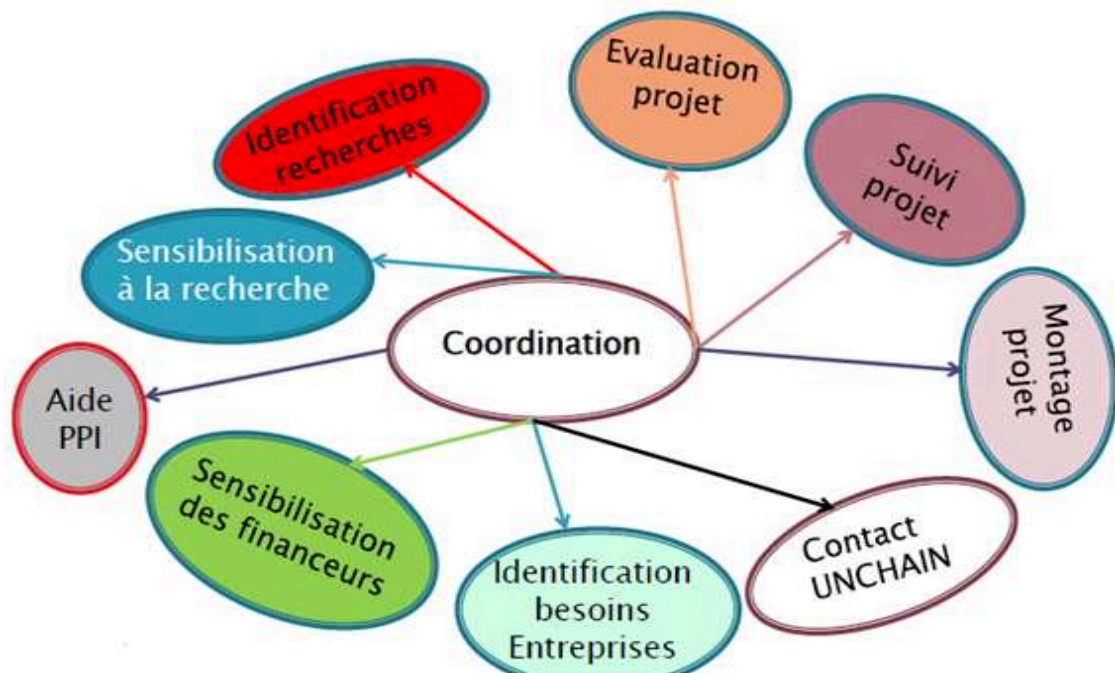
La figure suivante résume la large coordination qui se fait par la chaire d'innovation.

---

<sup>335</sup> Tempus est un programme européen de coopération qui soutient la modernisation des systèmes d'enseignement supérieur des pays partenaires des Balkans occidentaux, de l'Europe orientale, de l'Asie centrale et de la Méditerranée

<sup>336</sup> GEMAYEL. USJ info, le bulletin de l'université Saint-Joseph. Numéro 34- février 2011.

Figure 17: Les fonctions de Chaire d'innovation de l'USJ



Source : Chaire d'innovation, Université Saint-Joseph 20/02/2012.

La chaire d'innovation de l'USJ œuvre sur différents axes parmi lesquels :

-Sonder les entreprises libanaises en organisant une session de brainstorming avec les décideurs des grandes entreprises et les associations des différents corps constitués dans le marché libanais

-Organiser des séminaires de formation aux enseignants/chercheurs de l'université et détecter les recherches les plus prometteuses et en même temps très près d'un résultat concluant pouvant être exploité commercialement.

Nous constatons que la recherche occupe une place importante dans les universités qui commencent à considérer l'innovation un facteur essentiel du progrès.

Mais au Liban, l'environnement propice à la R&D sur le campus universitaire reste faible, « ce qui réduit la relation entre les universités et les entreprises »<sup>337</sup>. Pour Georges AOUN, dans le monde arabe, un divorce est conclu « entre la recherche universitaire,

---

<sup>337</sup> AOUN. *Op. cit.* p.6



l'enseignement et le marché, la recherche universitaire mandatée par les entreprises demeure ponctuelle et faiblement financée»<sup>338</sup>

## 6.2. Les modes de financement au Liban

### 6.2.1. Les différents prêts assurés

Les différentes institutions libanaises tendent à multiplier les innovations au Liban et à favoriser la croissance et l'évolution du pays. Ces institutions assurent une aide à ceux qui ont de nouvelles idées et contribuent à travers l'éducation à changer le mode de pensée, d'apprentissage et de travail, qui constitue une innovation des services non techniques.

Les institutions au Liban s'engagent par des aides financières, par des concours et par des collaborations entre les entreprises et les universités pour encourager à parler de ce qu'on pense. Ces institutions se répartissent selon le secteur : on trouve des institutions qui s'intéressent à l'innovation dans le secteur financier, d'autres dans le secteur social.

Parmi ces institutions au Liban, nous citons<sup>339</sup> :

- Kafalat
- ESFD (Economic & Social Found for development)
- BDL Incentives Loans
- We Initiative
- BLC Bank
- Neopreneur,
- IECD (Institut européen de coopération et de développement)
- LBN (Lebanon business network)
- E-Club
- CFE (Caisse des Français à l'étranger)
- Berytech
- Altcity

---

<sup>338</sup> AOUN. *Op. cit.* p.6.

<sup>339</sup> MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DU COMMERCE. *SME guidebook, WHAT'S IN LEBANON FOR SMES.* Beyrouth: 2014.

- CIT (center of innovation and technology)
- Agence de Développement Rural
- Association d'Entraide professionnelle
- La Fondation Hariri pour le développement humain durable
- Al Tamkeen
- Capital Finance Company
- Makhzoumi Foundation

Nous trouvons aujourd'hui que la plupart des banques et des institutions financières et non financières tendent à accorder des prêts aux innovations, cette mesure facilite la création et contribue au développement du travail, à la lutte contre la pauvreté et par la suite au développement. Alors, les universités intègrent l'innovation dans leurs curricula (AUB, USJ, ...) et tissent des liens avec les entreprises pour favoriser les R&D. Le Liban importe toute sorte d'innovations et il est capable de solliciter des prêts et des aides pour suivre l'accélération de l'évolution.

Nous citons quelque exemple des prêts assurés comme : KAFALAT, les microcrédits et les institutions de microfinance, l'établissement public de logement.

#### **6.2.1.1. KAFALAT**

Dans le thème du financement et des prêts, nous mettrons la lumière sur le prêt bonifié KAFALAT qui devint de plus en plus croissant et contribue à l'évolution et la croissance économique avec un faible taux d'intérêt.

KAFALAT : « c'est une société anonyme détenue par l'Institut National de garantie des dépôts bancaires pour 75% et une cinquantaine de banques libanaises pour 25 %. KAFALAT SAL, figure sur la liste officielle des institutions financières agréées par la Banque Centrale où elle est enregistrée sous le numéro 27. »<sup>340</sup>

---

<sup>340</sup> Joséphine KASSA HANNA. *op. cit.* p 190.

### Encadré 18 : KAFALAT

Description	Kafalat est une institution de garantie de crédit qui aide les PME en offrant des garanties de prêt basé sur des plans d'affaires et des études de faisabilité, à condition que ces études montrent la viabilité de l'activité proposée. Les prêts garantis par Kafalat bénéficient de subventions de taux d'intérêt.
Produits et services	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Kafalat Basic allant jusqu'à 300 millions de livres libanaises</li> <li>• Kafalat Plus allant jusqu'à 600 millions de livres libanaises</li> <li>• Kafalat Innovative allant jusqu'à 300 millions de livres libanaises</li> <li>• Kafalat Startups and Innovation allant jusqu'à millions de livres libanaises</li> <li>• Kafalat Trees allant jusqu'à 480 millions de livres libanaises</li> <li>• Kafalat Small Farmers allant jusqu'à 65 millions de livres libanaises</li> <li>• Kafalat Energy allant de 600 millions de livres libanaises à 1 320 millions de livres libanaises</li> </ul>
Groupe cible	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entrepreneurs</li> <li>• Startups innovantes</li> <li>• PME à responsabilité limitée</li> </ul>
Montant du prêt	Jusqu'à 600 millions de livres libanaises ou son équivalent en USD selon sur le programme choisi
Durée du prêt	Jusqu'à 7 ans, y compris un délai de grâce qui peut atteindre 12 mois
Taux d'intérêt	0,5 % offre spéciale pour une période limitée

Source : SME guidebook : Ministère de l'Économie et du Commerce.

**Tableau 17: Prêt Kafalat**

	2018	2011	2010	2011/2010 % Δ	2009	2010/2009 % Δ	2008	2009/2008 % Δ	2007	2008/2007 % Δ
Prêts Kafalat en millions de dollars	9,1328.007	165.0	169.4	-2.6%	139.6	21.1%	126.2	10.6%	92.9	35.8%
Nombre de prêts Kafalat	732	1,272	1,404	-9.4%	1050	33.7%	908	15.6%	782	16.1%

Source : [http://kafalat.com.lb/fr/statistiques?field\\_category\\_tid\\_1=192](http://kafalat.com.lb/fr/statistiques?field_category_tid_1=192)

En 2011, les prêts ont augmenté, en 2014 les prêts ont baissé de 7,3 % par rapport à 2013. En 2015, il y a eu 476 prêts, et 536 en 2016. Et en 2018 le nombre des prêts est de 732 au montant de 91328007 millions dollars<sup>341</sup>

### **6.2.1.2. Les microcrédits**

Les microcrédits sont des prêts destinés à ceux qui ne puissent pas obtenir des prêts de manière traditionnelle, mais avec un taux d'intérêt très élevé.

#### **Encadré 19 : Le microcrédit**

Joséphine KASS HANNA, désigne le microcrédit comme une innovation de la seconde moitié de XX<sup>e</sup> siècle : « Les populations à faibles revenus, dont les pauvres, laissées pour compte par le système bancaire pour des raisons de risque et d'insolvabilité, sont capables de rembourser des petits crédits – microcrédits - accordés à des taux d'intérêt proches de ceux de marché »<sup>342</sup>. Selon un article dans MicroWorld.org, le microcrédit est défini : « des organisations dédiées à l'offre presque exclusive de services financiers de

<sup>341</sup> [http://kafalat.com.lb/fr/statistiques?field\\_category\\_tid\\_1=192](http://kafalat.com.lb/fr/statistiques?field_category_tid_1=192)

<sup>342</sup> Joséphine KASSA HANNA. Thèse de doctorat. La microfinance entre utilité sociale et pérennité financière-les fondements d'un secteur de microfinance solide et responsable-le modèle libanais, Université DE PERPIGAN VIA DOMITIA-UPJV. septembre 2014. p.25.

proximité, afin de promouvoir l'activité économique des populations à faibles revenus, qui n'ont généralement pas ou difficilement accès au secteur bancaire formel. »<sup>343</sup> HANNA ajoute que l'innovation majeure de la microfinance est le microcrédit. Il s'est avéré que les gens les moins favorisés sont « capables de contacter des prêts et de les rembourser, mais aussi de faire preuve de taux de remboursement excellents, parfois mieux que ceux réalisés par le secteur bancaire classique. »<sup>344</sup>

### **6.2.1.3. Les institutions de microfinance au Liban**

Les institutions de microfinance ont déjà été abordées antérieurement, mais nous nous arrêterons, dans cette partie, sur les prêts qu'accordent ces institutions.

Les institutions de microfinance au Liban proposent des crédits à ceux qui en ont besoin, mais ne peuvent pas les obtenir auprès des banques<sup>345</sup>. Ces institutions sont des institutions non gouvernementales et non reliées à la Banque du Liban. Un faible nombre de ces institutions est surveillé par la BDL ; et fréquemment les banques font des fusions avec ces institutions ou les rachètent par exemple la banque libanaise Fransabank qui a fait un accord avec l'institution VITAS.

Nous comptons plus de 18 institutions de microfinance au Liban parmi les principales institutions en 2018<sup>346</sup> :

- IBDA'A-Microfinance
- AL Quard Al-Hassan[AQAH]
- Al Tamkeen
- Al Majmoua [AM]

---

<sup>343</sup> Marika MATHIEU. « Qu'est-ce qu'une IMF ». *Micro World.org*. 02-09-2010. [en ligne] disponible sous le lien <http://www.microworld.org/fr/news-from-the-field/article/definition-imf-institution-microfinance>

<sup>344</sup> Joséphine KASSA HANNA. *op.cit.* p.45.

<sup>345</sup> Joséphine KASSA HANNA. *op. cit.*, p. 210

<sup>346</sup> Banking control commission of lebanon [www.bccl.gov.lb](http://www.bccl.gov.lb)

- Emkan
- Vitas Lebanon s.a.l.
- Institut libanais de Développement Économique et social [ILDES]
- Coopérative Libanaise pour le Développement [CLD]
- Entrepreneurial Development Fondation [EDF]

Selon Portail Microfinance CGAP (*Consultative Group to Assist the Poor*) : « Vitas, Emkan et al Majmoua, présentent un portefeuille combiné de près d'USD 75 millions servant 65 000 clients fin 2013 »<sup>347</sup>.

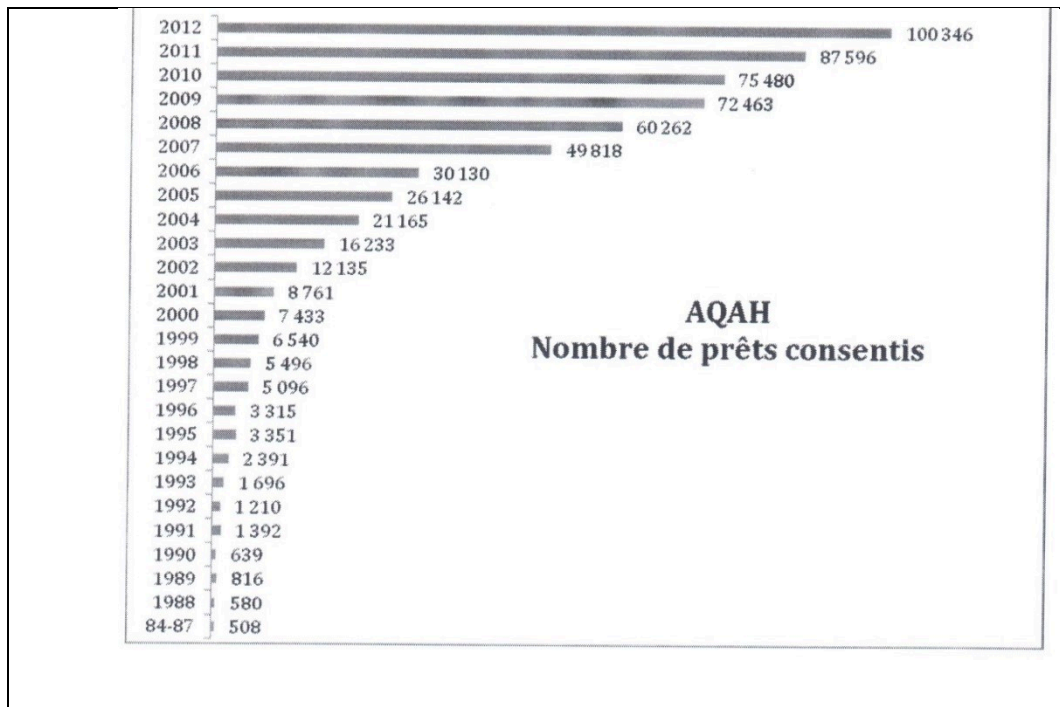
Comme les banques exigent des conditions spécifiques très strictes, et beaucoup de formalités, les institutions précitées assurent l'aide sociale et financière par des microcrédits. Parmi ces institutions certaines n'exigent pas d'intérêts et d'autres, pas d'hypothèques, et d'autres requièrent un taux d'intérêt très élevé. De la sorte, ces microcrédits contribuent à la croissance économique avec ces crédits qui raniment le marché libanais et ouvrent la voie à l'investissement. Nous en citons quelques-unes :

- IBDA'A-Microfinance s.a.l : C'est une institution non gouvernementale, mais est supervisée par la BDL, alors cette institution accorde des crédits à ceux qui ne peuvent pas en obtenir auprès des banques commerciales ou d'affaires, comme les étrangers : les Syriens, les palestiniens ... Cette institution offre des crédits et prend des intérêts sans garantie ni hypothèque.
- Al Quard Al-Hasan est une institution non gouvernementale, organisme de bienfaisance, à but non lucratif. Son activité se réalise par dons, et ces dons seront octroyés à des personnes qui en ont besoin sans taux d'intérêt, seulement par la mise des dépôts d'or, et le crédit sera de 70 % de valeur totale de l'or.

---

<sup>347</sup> Portail Microfinance CGAP <https://www.microfinancegateway.org/fr/pays/liban>

**Graphe 20 : Évolution du nombre des prêts AQAH**



Source : La microfinance entre utilité sociale et pérennité financière-les fondements d'un secteur de microfinance solide et responsable-le modèle libanais, Joséphine KASSA HANNA, Thèse doctorat, université DE PERPIGAN VIA DOMITIA-UPJV, septembre 2014, pp 219.

Nous trouvons dans ce graphe que les prêts de AQAH augmentent exponentiellement : dans les années 1984-1987, n'étaient que 508 tandis qu'ils s'élèvent, en 2012, à 100 346, ce qui indique une grande demande dans les dernières années pour ce type des prêts. En 2014 le nombre des prêts est de 123.696 (276.532.702millions dollars). Le nombre totale des prêts des 1983 jusqu'à 2014 a dépassé 800 000 prêts de montant de plus 1 milliards et 400millions dollars.<sup>348</sup>

#### **6.2.1.4. Établissement public du logement**

C'est un établissement public qui applique un protocole signé avec l'association des banques au Liban. Son rôle est d'accorder des crédits pour le logement. « Créé en vertu de la loi n.539 du 24 juillet 1996 »<sup>349</sup>, l'établissement public du logement encourage l'épargne et

<sup>348</sup> <http://www.qardhasan.org/statistics.html>

<sup>349</sup> Joséphine KASSA HANNA. *op. cit.*,p. 30

accorde des crédits au logement. Il a une personnalité juridique, et est indépendant au niveau financier et administratif. Soumis à la tutelle du ministère du Logement et des coopératives, il siège à Beyrouth.

#### *6.2.1.5 Crowdfunding (financement participatif) au Liban*

Quelques startups ou jeunes pousses ont utilisé des sites internationaux de financement participatif. En dépit du fait qu'elle ait été établie au Liban, la plateforme de crowd-investing (investissement participatif) Eureeca n'a investi dans aucune startup locale. Zoomaal est une plateforme libanaise de financement participatif lancée par Wamda, MEVP<sup>350</sup>, HIVOS<sup>351</sup>, Cairo Angels et Sawari Ventures<sup>352</sup> (les donateurs ne reçoivent pas de capitaux).

Établie en 2013, Zoomal est une plateforme importante de financement participatif dans le monde arabe. Elle a pour mission de faire revivre la créativité arabe à travers le soutien de la créativité et de l'innovation dans le monde arabe, et ce par le financement participatif. Elle est uniquement établie au Liban pour le moment.<sup>353</sup>

Eureeca est la première plateforme de financement participatif en capital. Elle permet aux membres de son réseau d'investisseurs, qui vont d'investisseurs temporaires et investisseurs providentiels jusqu'à des entreprises institutionnelles, d'acheter des actions dans des entreprises orientées vers la croissance, tout en offrant aux entreprises opérationnelles un accès crucial au capital.

Eureeca est une plateforme réglementée deux fois. Elle a reçu une licence de l'autorité de la conduite financière au Royaume-Uni et une autre de la commission des titres en Malaisie en 2015. De ses bureaux à Dubaï, à Londres et à Kuala Lumpur, Eureeca offre des opportunités d'investissement potentiel à haut rendement, provenant du Moyen-Orient, de l'Europe et de

---

<sup>350</sup> Middle East Venture Partners

<sup>351</sup> Humanistisch Instituut voor Ontwikkelingssamenwerking, Institut humaniste pour la coopération avec les pays en développement

<sup>352</sup> Lebanon economic monitor – a geo economy of risks and reward Global practice for macroeconomics & fiscal management, GMFDR MIDDLE EAST AND NORTH AFRICA REGION – THE WORLD BANK, printemps 2016, pp. 51-52

<sup>353</sup> Information obtenue en contactant les responsables



l'Asie du Sud-Est, à son réseau de forts investisseurs qui sont au nombre de 10 000. Les entreprises qui collectent des fonds peuvent assurer l'expansion dans de nouveaux marchés<sup>354</sup>.

---

<sup>354</sup> <http://eureeca.com/Statoc/AboutUs.aspx?lang=en>

## Conclusion du chapitre 1 :

En somme, le Liban se caractérise par sa diversité sociale et politique et la liberté dont son peuple jouit ainsi que son système libéral qui respecte l'initiative individuelle et la concurrence et encourage les investissements, les projets de production et le développement.

Le Liban par ses particularités occupe la place stratégique qui attire les capitaux et fait de lui le centre nécessaire pour les autres pays. Le Liban tente de progresser en multipliant son intérêt et sa réception des nouvelles innovations. L'utilisation active d'Internet dans tous les secteurs et la fréquence des abonnements à la connexion haut débit par les Libanais nous indique que le Liban est ouvert à toute forme de modernisation et de développement. Il faudrait alors encourager l'innovation par ses acteurs et ses incubateurs d'une part et par les microcrédits et les prêts bonifiés ainsi que moderniser l'infrastructure. À notre avis, les caractéristiques uniques du Liban pourraient alors jouer un rôle essentiel dans son développement d'une part et celui de la FinTech d'autre part. Ainsi, le Liban n'est pas parmi les pays les plus innovateurs, mais il s'active dans la création d'associations, d'entreprises, de centres de recherche, et même dans les universités où l'on voit l'importance grandissante accordée à l'innovation et à la création.

En outre, le Liban, en dépit de son mauvais statut et de son taux de croissance décroissant, reste un pays dont le potentiel et les caractéristiques assurent la résistance et l'innovation. Il est ainsi un et bon receveur et utilisateur de toute sorte de l'innovation. Nous rappelons le rôle essentiel du secteur bancaire libanais qui s'est prouvé un secteur rigide, capable de maintenir sa force en dépit des situations instables, prouvant alors être la colonne vertébrale de l'économie libanaise.

Par ailleurs, nous notons la coopération entre les banques libanaises et étrangères, à travers des séminaires, qui rapprochent les points de vue, aident à l'évolution et offrent des solutions à certains problèmes. Par exemple, l'association bancaire internationale EFMA<sup>355</sup> réunit, en juillet 2015, plus d'une centaine de professionnels de la banque de détail à l'hôtel

---

<sup>355</sup> European Financial Management Association (EFMA)

Radisson de Beyrouth. Cela permet, lors de ce sommet international, aux acteurs du secteur de partager leurs points de vue et de discuter des évolutions futures.

Après avoir présenté rapidement les différents prêts accordés pour promouvoir l'innovation, nous passons dans ce qui suit à la présentation des banques libanaises et de leur évolution.

## **Chapitre 2 : Le développement des innovations financières par la FinTech au Liban**

Ce chapitre est le noyau de notre thèse, il met la lumière sur le secteur bancaire libanais, en partant de la description globale à la description détaillée. Dans ce chapitre nous voudrions relier l'évolution de la FinTech aux caractéristiques libanaises. Nous mettrons l'accent sur l'évolution, le statut des banques libanaises et leur support ; et d'autre part sur les services bancaires au Liban. Nous développerons alors la relation entre la technologie financière et l'évolution des banques libanaises et nous aborderons la dimension informelle financière au Liban.

Nous présenterons d'abord le secteur bancaire et son activité, en évoquant ses législations, son développement, ainsi que les banques commerciales, les banques d'affaires et les banques islamiques actives au Liban. Ce chapitre expose et analyse l'évolution des banques libanaises tout en nous référant à des chiffres pour appuyer notre étude. Ce chapitre détaillera la relation directe entre l'évolution des banques et le développement de l'économie libanaise. Il traitera donc toutes les facettes du secteur bancaire libanais, en particulier le nombre de guichets automatiques, des types de cartes bancaires et de leurs utilisations, des POS<sup>356</sup>, ainsi que l'importance de l'innovation des services dans le secteur bancaire libanais qui est la pierre angulaire de l'évolution et de la croissance économique.

En somme, nous présenterons dans ce chapitre l'historique du secteur bancaire, son évolution et ses services, en mettant la lumière sur les services de la banque libanaise Audi comme pionnière dans les innovations des services.

---

<sup>356</sup> Point of Sale, point de vente

## Section 1 : L'évolution du secteur bancaire libanais

La monnaie s'inscrit dans notre projet en deux parties, en premier c'est le secteur bancaire qui se base sur la monnaie dont elle est le pivot, en second c'est l'innovation et le développement de la monnaie et de son utilisation.

La monnaie peut être l'indicateur économique et financier du pays. Elle doit être toujours stable : on adoptait auparavant l'étalon-or, mais de nos jours, il s'agit du cours forcé. La stabilité de la monnaie inspire la confiance et la sécurité de son utilisation, et la stabilise en temps de crise.

Le commerce de l'argent au Liban débute du temps des Phéniciens, un peuple commerçant. Cette activité restera non réglementaire jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle. À cette époque, le Liban était sous mandat français. Les Français, dans le but d'organiser le commerce de l'argent, et en l'absence d'une banque centrale pour émettre et sauvegarder la monnaie, donnèrent à la banque de Syrie et du Liban, société commerciale française, « en vertu de la convention du 24 janvier 1924, le privilège de l'émission de la monnaie libanaise pour une première période de quinze ans. Cette convention fut renouvelée par la loi du 7 juin 1937 pour une nouvelle période de vingt-cinq ans à dater du 1<sup>er</sup> avril 1939. »<sup>357</sup>

La monnaie connut récemment différentes innovations : de la monnaie scripturale (chèques, cartes bancaires, virements...) pour arriver à la monnaie électronique. Cette monnaie scripturale subit différentes modifications dans le but d'éliminer l'utilisation de la monnaie en papier. Ce concept a commencé par l'utilisation des chèques, ce qui épargne à l'homme de porter un volume important de billets, puis les cartes électroniques qui permettent d'effectuer tous les achats au quotidien, puis les cartes électroniques sans contact qui développent de plus en plus la sécurité et la facilité de l'utilisation de la monnaie. Les modalités diffèrent, mais le but reste le même : satisfaction du client, facilité et sécurité, et profit aux banques. Nous

---

<sup>357</sup> Fady NAMMOUR. « Droit Bancaire ». Beyrouth : 2012. Compte d'auteur. p. 4.

sommes à l'ère de la monnaie virtuelle. **Quel serait le mode de paiement futur ?** Cette innovation soulève le problème de l'impression de la monnaie papier et de son utilité.

Les services innovés pour le paiement comme l'achat en ligne par la carte électronique ainsi que le paiement par les téléphones mobiles tendent à se développer. Ainsi, nous retrouvons des achats par empreinte digitale et nous nous orientons vers des achats par la reconnaissance de l'iris et sous-cutanée par des puces.

Dans ce qui suit, nous mettrons en lumière l'évolution des moyens de paiement au Liban. Lattifé GHALAYINI a défini la monnaie électronique, qui est un nouvel instrument de circulation de la monnaie scripturale, « comme l'ensemble des techniques informatiques, magnétiques, électroniques et télématiques permettant l'échange de fonds sans support papier et impliquant une relation tripartite entre les banques, les commerces et les consommateurs. »

358

D'ailleurs, selon KASSA HANNA <sup>359</sup>, le secteur bancaire libanais a pu surmonter les défis sans subir un effondrement surtout grâce aux capitaux en provenance des émigrés libanais qui ont joué un rôle déterminant dans la relance du secteur.

Pour l'ABL<sup>360</sup> « Les banques au Liban ont une forte capacité à résister aux crises et à les surmonter »<sup>361</sup>. Grâce aux efforts du gouverneur de la banque du Liban Riad SALAMÉ, les banques au Liban restent stables même en période de crise : la masse monétaire est stable et les liquidités sont suffisantes. La confiance du monde dans la politique monétaire et bancaire de la banque centrale lui génère des gains. Ainsi, le Liban n'a pas été affecté par la crise de 2008 grâce à cette politique financière.

---

<sup>358</sup> Latifa GHALAYINI. *Op. cit.* p.17

<sup>359</sup> Joséphine KASSA HANNA. La microfinance entre utilité sociale et pérennité financière-les fondements d'un secteur de microfinance solide et responsable-le modèle libanais, Joséphine KASSA HANNA, Thèse doctorat, université DE PERPIGAN VIA DOMITIA-UPJV, septembre 2014., p.188.

<sup>360</sup> Association des banques au Liban

<sup>361</sup>ABL. « Principales caractéristiques du secteur bancaire libanais ». [en ligne] disponible sous le lien :<http://www.abl.org.lb/fr/subPage.aspx?pageid=680> consulté le 29 août 2015.

Cette réussite dans ce secteur n'est pas sans risque, mais elle est suivie par des programmes de stimulations économiques, des prêts et des services pour garder de ce secteur vivant ainsi que par l'ingénierie financière.

La BDL<sup>362</sup> élabore de législations lui permettant d'assurer le bon fonctionnement de l'économie. Nous en citons quelques-unes.

#### **Encadré 20: Ratio de liquidité pour les banques libanaises**

Les banques sont astreintes à une réserve obligatoire déposée auprès de la BDL équivalente à 25 % de leurs engagements à vue en LL et 15 % de leurs engagements à terme en LL.

Les banques sont tenues de garder au minimum 10 % de leurs engagements en devises étrangères comme disponibilités nettes, et 15 % de ces engagements comme dépôts à la Banque centrale.

Les banques sont tenues de garder 40 % au moins de leurs fonds propres de base libellés en livres libanaises sous forme d'avoir liquides.

Sources : Association des banques au Liban [Principales caractéristiques]  
<http://www.abl.org.lb/fr/subPage.aspx?pageid=680>.

Certaines législations sont soumises aux normes précisées par Bâle 2 pour le contrôle et l'audit qui exige des banques de construire des unités d'audit et de surveillance, et un comité du risque qui correspond aux normes de Bâle. (Cf. annexe2)

#### **Encadré 21 : Réserves légales et réserves pour risques bancaires indéterminés**

Les banques doivent constituer annuellement 0,2 % au minimum et 0,3 % au maximum du total de leurs avoirs au bilan et de leurs comptes hors - bilan pondérés des risques (risques de crédits, de change et opérationnels), en tant que réserve pour Risques bancaires indéterminés.

---

<sup>362</sup> Banque du Liban

Les réserves pour risques bancaires indéterminés font partie des fonds propres de base et sont assujetties à l'impôt sur les bénéfices.

Les banques doivent conserver annuellement 10 % de leurs bénéfices en tant que réserve légale.

Sources : Association des banques au Liban [Principales caractéristiques]  
<http://www.abl.org.lb/fr/subPage.aspx?pageid=680>

### **Encadré 22 : Capital minimum au siège central**

Les nouvelles banques au Liban ont besoin de mettre un capital minimum de 10 milliards de L.L. pour le siège central et 500 millions additionnels pour chaque branche par rapport aux banques commerciales 30 milliard de L.L pour les banques spécialisées 150 milliards de L.L. pour les banques islamiques.

Source : <http://www.abl.org.lb/fr/subPage.aspx?pageid=680> Dernière mise à jour le 06 mars 2019

Avant les réglementations récentes, le secteur bancaire libanais était un secteur libéral, il n'y avait aucune régulation sur le mouvement des capitaux et sur les marchés des devises, pas de contrôle sur les transactions. La banque centrale a imposé en 1998 aux banques l'application des règles prudentielles, avant cette date il n'y avait que la loi de 1956 instituée contre le blanchiment d'argent, et une autre loi, le secret bancaire qui protège l'investisseur et l'épargnant. Cette dernière loi a attiré les « déposants » de tout le monde, et a augmenté le nombre des clients :

### **Encadré 23: Loi sur le secret bancaire, promulguée le 3 septembre 1956**

Les directeurs et les employés des établissements bancaires sont tenus au secret absolu en faveur des clients de la banque et ne peuvent divulguer à quiconque, qu'il soit individu privé ou autorité publique administrative, militaire ou judiciaire, les noms des clients, leurs avoirs et les faits les concernant. Les banques sont autorisées à ouvrir pour leurs clients des comptes de dépôt numérotés.

Source : Site Internet de l'ABL. <http://www.abl.org.lb/fr/subpage.aspx?pageid=682>



Mais cette loi a changé un peu après la loi « FATCA ».<sup>363</sup> (L'application de la loi américaine pour lutter contre l'évasion fiscale)

Le Liban a œuvré en 2011 pour s'adapter aux nouveaux développements internationaux, comme les grands centres financiers internationaux sur trois niveaux : « la lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme, et l'évasion fiscale. »<sup>364</sup>

Dont les banques libanaises sont encore obligées de suivre les normes de (GAFI)<sup>365</sup> concernant la lutte contre le blanchiment d'argent

Les banques au Liban sont des banques commerciales privées, de petite, moyenne et grande taille, des banques d'investissement et de crédits à moyen et long termes (d'affaire, spécialisée), des banques islamiques, des banques libanaises, étrangères et mixtes.

Les banques commerciales sont du plus grand effectif au Liban (dans l'annexe 4, la liste des noms des banques commerciales au Liban)

Dans ce qui suit, nous présenterons le développement des activités des banques au Liban

### **1.1. Le développement des banques libanaises**

Le secteur bancaire au Liban est très actif et développé, le nombre de ses banques est très important par rapport à l'économie nationale.

Le nombre des banques en 1977 était 74 pour augmenter en 1983 à 92 banques. En 2003, suite aux fusions, cet effectif se réduit à 61 <sup>366</sup>( dont 52 banques commerciales et 9 banques spécialisées dans les crédits à moyen et long terme) puis augmente en 2005 pour atteindre 63 banques dont les avoirs « totalisent trois fois le produit intérieur brut »<sup>367</sup>. Le nombre des agences bancaires était de 809 réparties dans les régions libanaises : Beyrouth et

---

<sup>363</sup> Foreign Account Tax Compliance Act, (acte de conformité fiscal des comptes à l'étranger)

<sup>364</sup>ABL. *Activité et performance du secteur bancaire Libanais durant l'année 2010, 4eme partie* [en ligne] disponible sous le lien <http://www.abl.org.lb/Library/Files/Files/pat%204%20ft%202010.pdf>

<sup>365</sup> Groupe d'action financier

<sup>366</sup> Selon l'étude « Les Ressources Humaines des Banques au Liban en l'an 2000 ».

<sup>367</sup> Le secteur bancaire libanais, un modèle atypique d'adaptation dans un environnement turbulent. Actes du symposium organisés sous le patronage du groupe Banque Mondiale (12/18/2007) .Université Saint-Esprit de Kaslik-Faculté de Festion et des Sciences Commerciales.

ses banlieues (447 agences), Mont-Liban (144 agences), Békaa (55 agences), Liban-Nord (80 agences) et Liban-Sud (83 agences).

En 2010 les banques étaient au nombre de 67, le nombre de branches 912 avec 9 branches des banques à l'étranger et 10 banques étrangères au Liban, 54 banques commerciales. (Dans l'annexe, principaux indicateurs fin 2014). Nous constatons que le nombre de banques libanaises est 32.

**Tableau 18 : Répartition géographique des agences de banques en activité au Liban**

	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Number of operating banks</b>	<b>73</b>	<b>71</b>	<b>69</b>	<b>67</b>	<b>65</b>
Commercial	56	55	53	50	49
Investment	17	16	16	17	16
<b>Number of Commercial banks branches</b>	<b>985</b>	<b>1,020</b>	<b>1,039</b>	<b>1,056</b>	<b>1,065</b>
Beirut & Suburbs	529	548	558	567	565
Mount Lebanon	187	194	199	203	207
North Lebanon	97	101	102	103	108
South Lebanon	106	109	112	115	116
Bekaa	66	68	68	68	69

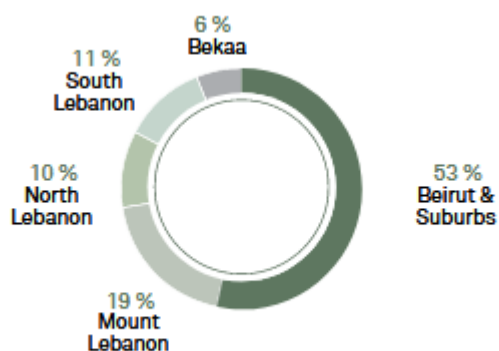
Source: Banque du Liban

Source                                          annuel                                          report                                          abl

<http://www.abl.org.lb/Library/Files/Files/REP%202017%20PART5%20Eng%20.pdf> pp 144

Le nombre des banques est devenu en 65 banques (en 2017) dont 49 banques commerciales et 16 banques d'affaire, et le nombre des branches des banques commerciales est devenu 1065 branches (en 2017) au augmentation très importante en comparaison avec 985 (en 2013) et 1020 ( en 2014), 1039 (en 2015) et 1056 (en 2016). Et nous voyons encore que le nombres des banques diminue dès 2013 avec 73 banques pour devenir 65 en 2017.

Tableau 19: Répartition géographique d'agences de banques commerciales en 2011



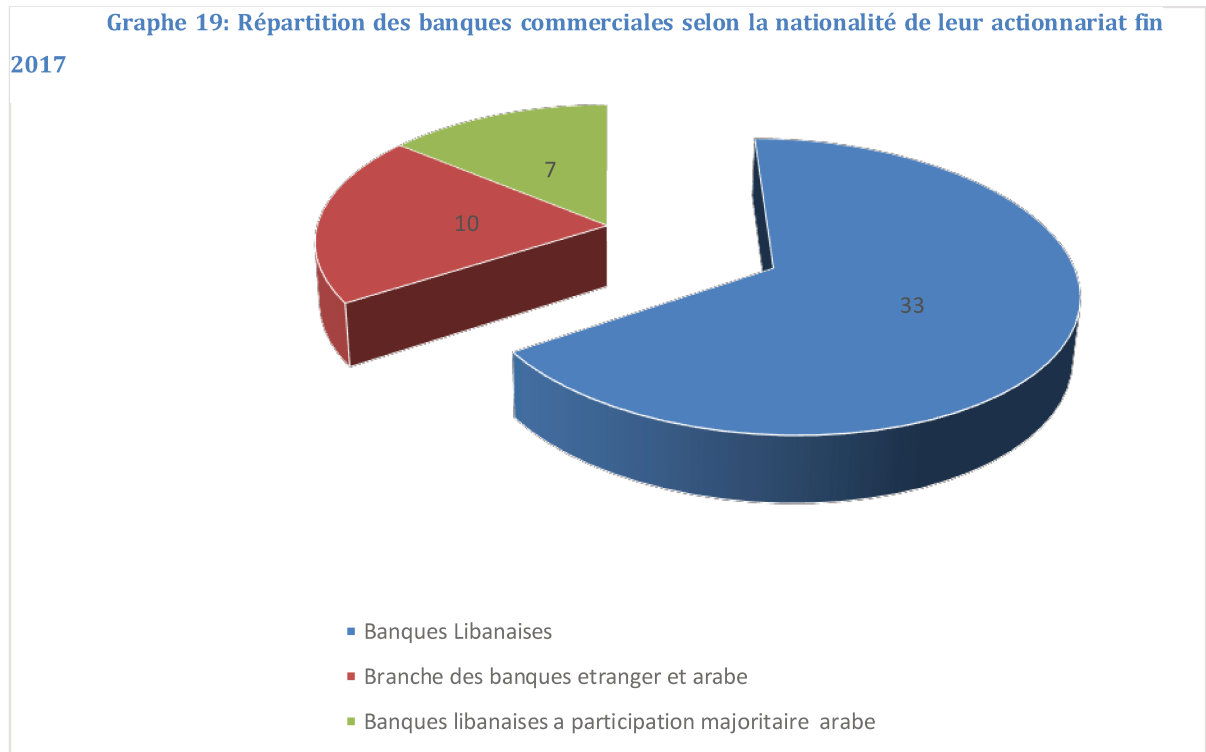
Source ABL annual report p144

<http://www.abl.org.lb/Library/Files/Files/REP%202017%20PART5%20Eng%20.pdf>

Et en 2010, près de 10 banques étrangères<sup>368</sup> sont actives au Liban notamment Banque Audi (Suisse), Commerzbank, Crédit Suisse, Dresdner Bank, HSBC, Intesa S.P.A, The Bank Of New York, JP Morgan Chase, Arab Banking Corporation.

---

<sup>368</sup> ATLAS DES INVESTISSEMENTS ET PARTENARIATS EN MÉDITERRANÉE. Finance et banque .mai 2010



Source : Auteur et <http://www.abl.org.lb/fr/Banksclassification.aspx?pageID=678&type=Commercial>

Les filiales des banques françaises, BNPI (BNP Paribas), Banque Libano-française et Fransabank (Calyon), SGBL (Société Générale), jouent un rôle capital dans la vie des affaires. Par ailleurs, les banques libanaises accentuent leur stratégie d'expansion régionale avec l'ouverture d'établissements en Syrie, en Jordanie, au Soudan, en Algérie et pour la BLOM, en Égypte avec l'acquisition en cours de la MISR Romanian Bank.

Alors l'expansion des banques libanaises est dans les pays arabes voisins, la région de Golfe, l'Europe, l'Afrique et les États-Unis, une somme de 25 pays.

Nous pouvons voir ainsi le développement de nombre de banques et de filiales dans les tableaux suivants. Nous nous interrogeons alors **si la FinTech dans les banques influe sur le nombre des banques et des filiales ou bien sur le nombre de filiales seulement ?**

Il est important de rappeler que les Premiers cinq groupes détiennent plus que la moitié du marché et que les Premiers dix groupes en détiennent presque 80%.

Nous remarquons alors que le nombre des banques au Liban se diminue ainsi que le nombre des filiales augmentent même si la FinTech dans les banques dispense le client de visiter la banque. Cependant, cette augmentation n'est pas très grande : 948 filiales en 2010, 1065 filiales en 2017 donc 117 filiales en 7 ans. À notre avis la FinTech encourage les banques à se fusionner, mais nous voyons le nombre des banques diminuer. Ce qui montre que les banques libanaises tendent à suivre les banques mondiales par les lois, les stratégies et les instruments mondiaux. Mais l'augmentation de nombre des filiales nous indique que les clients préfèrent les méthodes traditionnelles pour cela les banques assurent et adoptent des services qui leur conviennent.

Selon AL DBAISSI, au Liban le secteur bancaire est constitué par un nombre de banques qui diffèrent selon la spécialité et le rôle qu'elles jouent dans la communauté. De la multitude des formes et des genres résulte de la spécialité exacte et le désir de construire des corps de financement indépendants qui répondent à la demande des clientèles et de la communauté.<sup>369</sup> Nous commençons alors par les banques d'affaires et les banques Islamiques en activité au Liban.

## **1.2. Les banques d'Affaires ou Spécialisées au Liban**

Elles sont aussi appelées *banques d'investissement* et *banques de crédit à moyen et long terme*. Nous rappelons qu'en 2017, elles sont 16 actives au Liban.

Les banques d'affaires sont des banques qui ont un rôle spécifique, chacune selon son travail et son activité : donner des crédits et des conseils (c'est une banque qui propose à ses clients d'investir dans leur entreprise à travers un financement à long terme : le capital y est apporté sous la forme d'achat d'actions plutôt que de prêts.) ou financer les entreprises de moyenne et grande taille.

Les 16 banques d'affaires au Liban sont :

- Audi Investment Bank S.A.L.
- Banque de l'Habitat S.A.L

---

<sup>369</sup> Wael AL DBAISSI. *Le travail bancaire au Liban du point de vue juridique*. Op. cit p. 20

- Finance Bank S.A.L
- MED Investment Bank S.A.L
- BLOM Invest Bank S.A.L
- Crédit Libanais Investment Bank S.A.L
- Arab Investment Bank S.A.L
- Fransa Invest Bank S.A.L
- Byblos Invest Bank S.A.L
- FFA Private Bank S.A.L
- Bank Of Beirut Invest S.A.L
- CSC Bank S.A.L
- IBL Investment Bank S.A.L
- Cedrus Invest Bank S.A.L
- BLC Invest S.A.L
- LiBANK S.A.L (Levant Investment Bank)

Le rôle de ces banques est de donner des conseils, de mener des accords, et de financer les individus ou les entreprises. Nous nous attardons sur la banque de l'habitat.

- La banque de l'habitat :

La banque d'habitat est une banque d'affaires, dont le but est « de financer les projets d'habitation »<sup>370</sup>. Elle contribue alors à réaliser la politique étatique de l'habitat. La banque peut : recevoir des dépôts en toutes devises, quels que soient leurs termes, accorder des prêts ou des crédits aux individus dans le but exclusif d'acheter, de construire, de rénover, de compléter, d'agrandir ou d'améliorer leur propre habitation.

---

<sup>370</sup> Fady NAMMOUR. *op.cit.* p. 11.

### 1.3. Les banques islamiques

La promulgation en 2004 de la loi sur la création des banques islamiques et l'émission par la Banque du Liban de nombreuses circulaires relatives à ces banques les conditions de leur établissement ouvrent le marché libanais à la finance islamique.<sup>371</sup> (cf. annexe)

#### Encadré 24: Les banques islamiques

La banque islamique s'entend des opérations bancaires en accord avec le droit musulman (la Charia), lequel interdit l'intérêt ou (Ribâ). D'une manière générale, la banque islamique est synonyme de banque sans intérêt. Les prêts sont un pilier de la banque conventionnelle, les banques empruntant aux déposants et prêtant à ceux qui ont besoin de financements. Les banques conventionnelles gagnent donc de l'argent sur la différence entre le taux d'intérêt moins élevé versé sur les dépôts et le taux d'intérêt plus élevé pratiqué pour les clients. À l'inverse, les banques islamiques n'ont pas le droit de verser ou de percevoir un intérêt. Les banques compatibles avec la Charia n'accordent pas de prêts et ont recours à d'autres opérations – vente, crédit-bail/location - vente, et instruments basés sur le principe du partenariat – pour gagner de l'argent.

Source : le système bancaire islamique, guide à l'intention des petites et moyennes entreprises, centre du commerce international, des exportations pour un développement durable, Genève 2009.pp.5 [http://www.intracen.org/uploadedFiles/intracenorg/Content/Exporters/Exporting\\_Better/Obtaining\\_export\\_credentials/IsLAMic\\_Banking\\_French.pdf](http://www.intracen.org/uploadedFiles/intracenorg/Content/Exporters/Exporting_Better/Obtaining_export_credentials/IsLAMic_Banking_French.pdf)

Premièrement nous voulons résumer les activités des banques islamiques dans le monde, son histoire et son évolution : « Ce n'est cependant qu'en 1975 qu'a vu le jour la première banque commerciale islamique, à savoir la Dubai Islamic Bank. Les années 80 ont été le théâtre d'une prolifération des banques islamiques à travers le monde. On comptait en 2008 plus de 300 institutions financières islamiques réparties dans plus de 50 pays »<sup>372</sup>

---

<sup>371</sup>Ibid.

<sup>372</sup> CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL DES EXPORTATIONS POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE. *Le système bancaire islamique, guide à l'intention des petites et moyennes entreprises*. Centre du commerce international des exportations pour un développement durable. Genève : 2009. p.5 [en ligne] disponible sous [http://www.intracen.org/uploadedFiles/intracenorg/Content/Exporters/Exporting\\_Better/Obtaining\\_export\\_credentials/IsLAMic\\_Banking\\_French.pdf](http://www.intracen.org/uploadedFiles/intracenorg/Content/Exporters/Exporting_Better/Obtaining_export_credentials/IsLAMic_Banking_French.pdf)

Les banques islamiques se répartissent dans tous les continents. Nous en citons les plus importantes :

- en France : Chaabi Bank, Swiss Life, Easi 570, NoorAssur, CIFIE...
- en Allemagne : Allemagne Takaful, FWU AG, MunichRe...
- au Canada: Al-Ansar Housing cooperative Housing corporation Ltd, Al-Nur (Ontario), Housing cooperative corp. Ltd, Islamic Credit Union of Canada...
- aux États- Unis d'Amérique : Bank of Whittier,N.A., (Californie), Crescent Bancshares (Chicago), University Islamic Financial Corp. [Michigan]...
- au Luxembourg :Atlantic Lux, Solidarity Takafol S.A.

Ainsi devient-il nécessaire de penser comment les banques islamiques créent de services et produits bancaires.

L'innovation des services dans ces banques prend place, mais elle est timide : les e-Banks comme *e-Baraka*<sup>373</sup> de la banque Al-Baraka au Liban, et les ATM, et les nouveaux produits bancaires comme *IJARA*, *MOURABAHA*, *MOUCHARAKA*.

#### **Encadré 25: Quelques produits bancaires islamiques**

**IJARA** : tout contrat selon lequel un établissement de crédit met, à titre locatif, un bien meuble ou immeuble à la disposition d'un client.

**MORABAHA** : Tout contrat par lequel un établissement de crédit acquiert, à la demande d'un client, un bien meuble ou immeuble en vue de le lui revendre moyennant une marge bénéficiaire convenue d'avance.

**MOUCHARAKA** : Tout contrat ayant pour objet la prise de participation, par un établissement de crédit, dans le capital d'une société existante ou en création, en vue de réaliser un profit.

---

<sup>372</sup> Site La Finance Islamique <http://lafinanceislamique.com/liste-banques-islamiques-france-monde/>

<sup>373</sup> Site de la banque Al Baraka <http://www.al-baraka.com/arabic/e-baraka.php>



Source : mémoire, **Les nouveaux produits bancaires islamiques au Maroc**, LAKHAL NABIL, Université Hassan II de Casablanca — Licence 2008, <http://www.memoireonline.com/08/09/2594/Les-nouveaux-produits-bancaires-islamiques-au-Maroc.html>

Les banques islamiques au Liban sont :

- Lebanese Islamic Bank S.A.L.
- Albaraka Banking Group S.A.L.
- Arab Finance House S.A.L.
- Blom Devloppement Bank S.A.L.
- Bank of Baghdad Private S.A.Co.

Bien qu'un amendement de la loi puisse aider les banques islamiques à développer leurs activités, il leur serait difficile de concurrencer les banques conventionnelles, bien implantées sur le marché libanais. Cependant, les banques islamiques ont leurs clients spécifiques qui refusent de recourir aux services des banques non islamiques, et la clientèle de ces banques ne se limite pas aux musulmans. (Cf. dans l'annexe, conditions d'établissement des banques Islamiques au Liban).

Dans ce qui suit, nous évoquerons le rôle du secteur bancaire libanais dans l'économie libanaise.

## **Section 2 : Le rôle du secteur bancaire libanais dans l'économie libanaise**

### **2.1. Le développement de l'activité bancaire au Liban**

Les banques tendent à offrir une vaste gamme de services, sans pour autant tirer profit de tous les services, et ont pour seul but de favoriser la fidélisation des clients, les satisfaire et gagner leur confiance ce qui engendre des retombées positives. Les banques dressent des stratégies variées ayant comme premier objectif de bien gérer le portefeuille de crédit.

Deux facteurs interviennent avant le lancement de services :

- 1) Les lois de la banque du Liban (le code de la monnaie et du crédit)
- 2) Le revenu par habitant qui influe directement sur le choix ou non d'un service.

Le secteur bancaire a acquis une expérience remarquable suite à la bonne maîtrise des risques et à la gestion des crises, ce qui lui a valu la confiance de la communauté financière mondiale. La flexibilité a été testée et a été un fort indicateur de solidité financière. La rigidité de ce secteur a permis à l'économie libanaise de survivre malgré la succession de crises et la situation locale et régionale.

L'instabilité politique et sécuritaire n'a pas influé sur la stabilité monétaire, sauvegardant ainsi le pouvoir d'achat des citoyens et conservant un certain équilibre social. La Banque centrale est également considérée comme l'un des piliers de la stabilité au Liban. Elle a su protéger les banques libanaises et les institutions financières en leur interdisant d'investir dans les instruments d'obligations mondiales. Lors de la crise financière mondiale en 2008, les banques internationales se sont effondrées, mais le Liban n'a pas été touché.

Selon la BDL, en raison du grand potentiel du secteur bancaire dont l'actif dépasse trois fois le PIB et de la base solide de dépôts, ce secteur a pu faire preuve de résultats satisfaisants. Malgré la baisse de croissance des flux financiers au Liban, ce secteur n'a jamais baissé les bras.

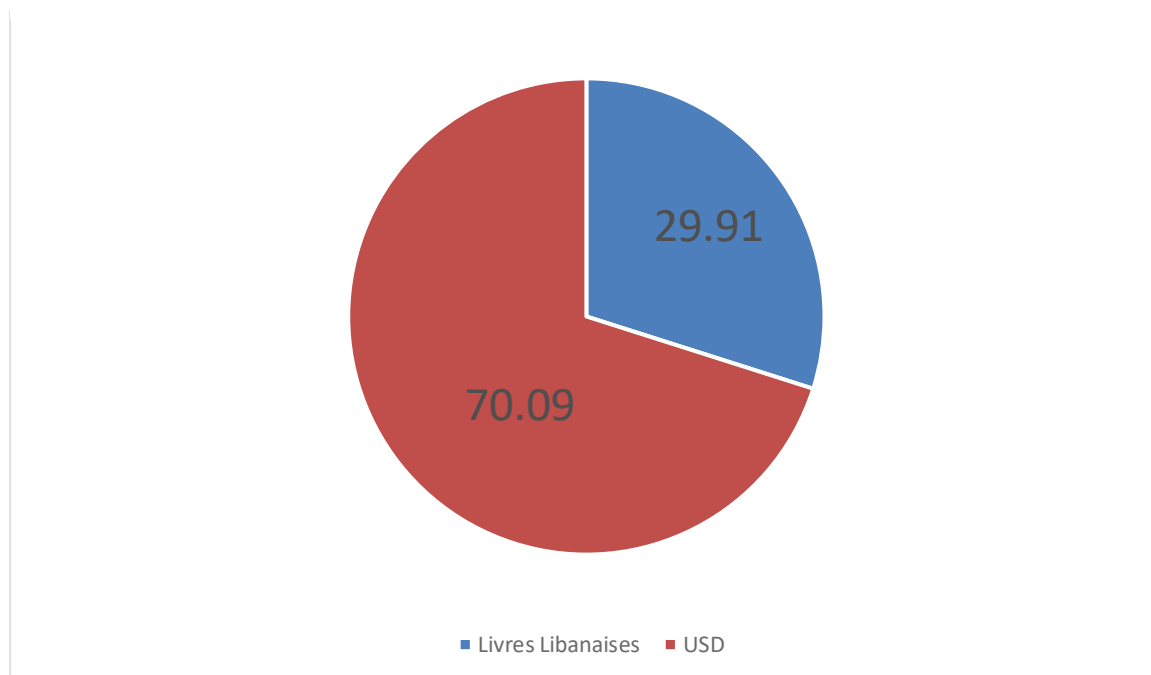
Le secteur bancaire libanais a bien évolué comme le prouve clairement le taux d'actif et de dépôt ; la plupart des indicateurs du secteur réel se sont contractés ou ont enregistré une légère croissance, sachant que les années précédentes ont été les plus difficile économiquement parlant depuis plus d'une décennie.

Ainsi, une comparaison entre les dépôts en livre libanaise et ceux en dollars s'impose.

Les dépôts en livres libanaises dans les banques commerciales sont presque stables de 2008 à 2016 et représentent 35,33% du total des dépôts. Selon la Banque du Liban, le taux de

dollarisation de dépôts bancaires a légèrement chuté, enregistrant 65,25% vers la fin du mois de mars 2015 contre 65,45 % vers la fin de mars 2014.,<sup>374</sup>et il est devenu en 2019 70.09%.

Graphe 20 : Les dépôts dans les banques libanaises en LL et en dollars



Source : BDL, janvier 2019

Ce graphe indique que les Libanais mettent leurs dépôts en dollars, sachant que l'intérêt sur les dépôts en livres libanaises varie entre 3% et 7% tandis que l'intérêt sur les dépôts en dollars varie entre 1% et 4.5%.

Ceci montre que les Libanais craignent de mettre leurs dépôts en livres libanaises malgré le faible taux d'intérêt sur les dépôts en dollars. L'instabilité de la situation en est la cause principale.

---

<sup>374</sup> BANQUE DU LIBAN. *Bulletin mensuel*. numéro 250. mars 2015

De leurs côtés, certains directeurs de branches bancaires ont déclaré que le rôle des banques était très limité au début, mais désormais, le champ d'action des banques s'élargit de plus en plus. Bon nombre de ces directeurs ont aussi affirmé qu'ils suivent l'évolution dans leurs systèmes et même dans leurs services comme dans l'Online Banking et le e-cash... même si les banques mondiales les devancent. Ceci revient souvent au fait de devoir bien examiner les projets et d'étudier leurs risques, leurs avantages et leurs inconvénients.

À présent, le rôle des banques ne se limite donc pas à « l'intermédiation financière qui consiste en la collecte de fonds (à court, moyen, long terme) et l'octroi de financement : par crédit (créances non négociables) et par acquisition de titres (créances négociables) »<sup>375</sup>.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, le rôle des banques devient de plus en plus hétérogène et diversifié. Les banques libanaises offrent désormais une variété de services pour financer les achats de biens de consommation, les outils durables, les factures, les salaires et le financement des voyages.

Raed Sharaf Al Deen, vice-président de la banque centrale du Liban, mentionne que le taux de convergence de la croissance en 2016 est presque nul (vu l'insécurité politique, économique...). Cependant, il souligne que la banque centrale a récemment pris la décision de lancer une nouvelle série de mesures incitatives de milliards de dollars pour l'an 2016. De plus, la banque centrale a mis à la disposition du secteur de l'« économie de la connaissance » environ 400 millions de dollars afin de soutenir les efforts d'innovation et de créativité en particulier chez les jeunes, sachant que plusieurs millions de dollars ont été embauchés dans ce secteur jusqu'à présent.

D'après l'ABL, les banques libanaises comptent sur leurs dépôts et non sur les marchés financiers comme principales sources de fonds, car les dépôts demeurent la ressource principale du secteur et le moteur principal de l'activité des banques commerciales opérant au Liban, reflétant la confiance et la fidélité des Libanais.<sup>376</sup>

---

<sup>375</sup> Lattifé GHALAYINI . *op. cit.*, p.195.

<sup>376</sup> ABL. « Activité et performance ... *op.cit.*

Tableau 20 : Ressources du secteur bancaire (en milliards de L.L et en pourcentage)

	2015		2016		2017	
	Valeur	Part (%)	Valeur	Part (%)	Valeur	Part (%)
Dépôts du secteur privé résident	18049	64.4	193765	62.9	201263	60.7
Dépôts du secteur public	5074	1.8	5956	1.9	6484	2.0
Dépôts du secteur privé non résident	48026	17.1	51196	16.6	52998	16.0
Engagements envers le secteur financier résident	9864	3.5	9467	3.1	11278	3.4
Fonds privés	25131	9.0	27497	8.9	28831	8.7
Autres passifs	11795	4.2	20118	6.5	30579	9.2
<b>Total</b>	<b>280379</b>	<b>100.0</b>	<b>307999</b>	<b>100.0</b>	<b>331433</b>	<b>100.0</b>

Source : BDL

Le total des ressources a bien augmenté de 2015 à 2017, passant de 280379 à 331433, reflétant ainsi la confiance qu'ont transmise les banques libanaises à leurs clients. Notons aussi que les dépôts du secteur privé résident ont augmenté de 180489 en 2015 pour atteindre 201273 en 2017. Mais la part en pourcentage a diminué de 64,4% à 60.7%. Les dépôts ont augmenté aussi bien dans le secteur public passant de 1.8 % en 2015 à 2 % en 2017, que dans le secteur privé non résident le taux diminue de 17,1 % à 16 %. De même, les fonds propres ont connu une baisse de 9 % à 8,7 % durant ces 3 années.<sup>377</sup>

Dans des statistiques<sup>378</sup>, les dépôts enregistrent une hausse de 0,6 % en février 2014 après une baisse de 0,99 % en janvier 2014 et le volume des dépôts s'élève en février 2014 à 204 581 milliards de livres puis diminue en 2015. Le taux de croissance des actifs a augmenté de 5,6 %, ce qui équivaut à 180,1 milliards de dollars américains à la fin de juin 2015, et en 2017 ont augmenté de 7,6 %.<sup>379</sup>

Concernant la réduction des flux d'entrées de fonds, les dépôts bancaires ont enregistré une croissance modeste de 7,2 milliards de dollars en 2015, comparée à une croissance de 8,2

<sup>377</sup> ABL, Activité et performance du secteur bancaire Libanais durant l'année 2017, 4e partie, <http://www.abl.org.lb/Library/Files/Files/REP%202017%20PART5%20Eng%20.pdf> pp 104

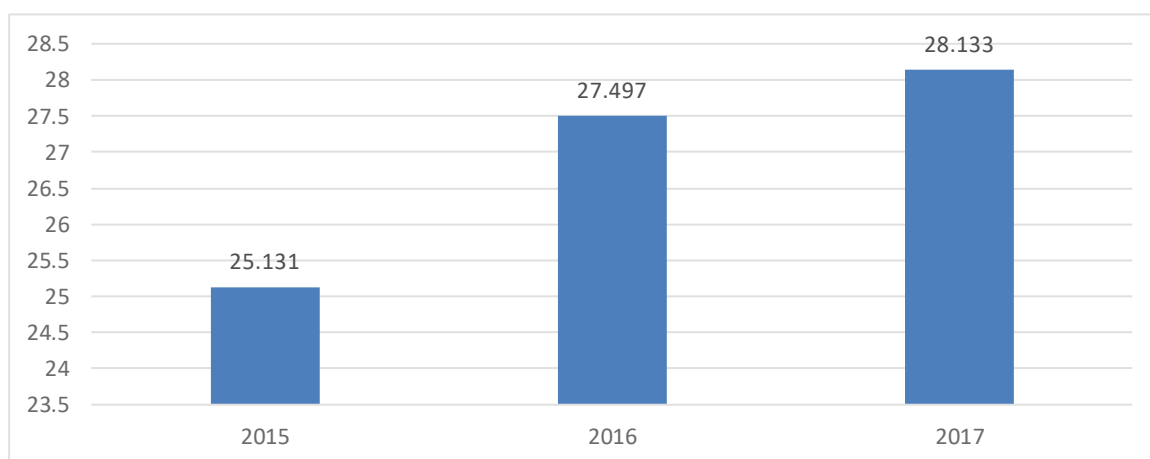
<sup>378</sup> BANQUE DU LIBAN. Bulletin mensuel. Département des statistiques et de recherche économique. Février 2014, numéro 237.

<sup>379</sup> <http://www.abl.org.lb/Library/Files/Files/REP%202017%20PART5%20Eng%20.pdf> pp 102

milliards de dollars l'année précédente, une valeur considérée assez suffisante pour pouvoir répondre aux besoins d'emprunt de l'économie nationale, publics et privés.

Le taux d'augmentation des dépôts dans les banques libanaises entre 1992 et 2015 étant de 2566%<sup>380</sup>, représente un taux très important dans la croissance et développement du secteur bancaire. Et les dépôts sont devenu en 2017 201.363 milliards L.L. et les dépôts du secteur public sont devenus 6.484 milliards L.L. avec une augmentation très importante....

**Graphes 21: les fonds propres dans les banques commerciales au Liban (milliards de L.L.)**



Source : ABL rapport annuel 4<sup>e</sup> partie p.108  
<http://www.abl.org.lb/Library/Files/Files/Rep%202017%20PART4%20AR%20.pdf>

Il est important de mentionner que les fonds propres dans les banques témoignent de la solidité d'une banque et décident de la confiance du client. Ces fonds dans les banques commerciales au Liban ont connu une croissance continue durant les années 2012, 2013 jusqu'en 2017, ce qui indique que les banques libanaises sont dignes de confiance.

En 2012 les fonds propres atteignaient 19058 milliards de livres libanaises, un nombre qui n'a cessé de croître pour atteindre 23719 milliards en 2014.

Les fonds propres ont donc connu une forte croissance, allant de 11977 milliards de livres libanaises en 2009 à 23719 milliards de livres libanaises en 2014. Il est devenu 25131

---

<sup>380</sup> « Al Iktissad al Jadeed », *op. cit.*

milliards de livres libanaises en 2015 et il sont devenus en 2016 27.497 et en 2017 28.133 et en 2019 33403 milliards livre libanaises

D'une autre part, les banques libanaises ont amélioré la capitalisation et ont diminué leur risque ; leur solvabilité s'est élevée pour atteindre en 2017 « 15.8% »<sup>381</sup>, un pourcentage qui dépasse le ratio minimum précisé par la BDL et qui est de 12%. À cet égard, SALAMÉ déclare que le taux de solvabilité des banques libanaises et donc les fonds propres doivent être supérieurs à 12% comme le précise Bâle 3 qui est apparue suite à la crise financière mondiale.

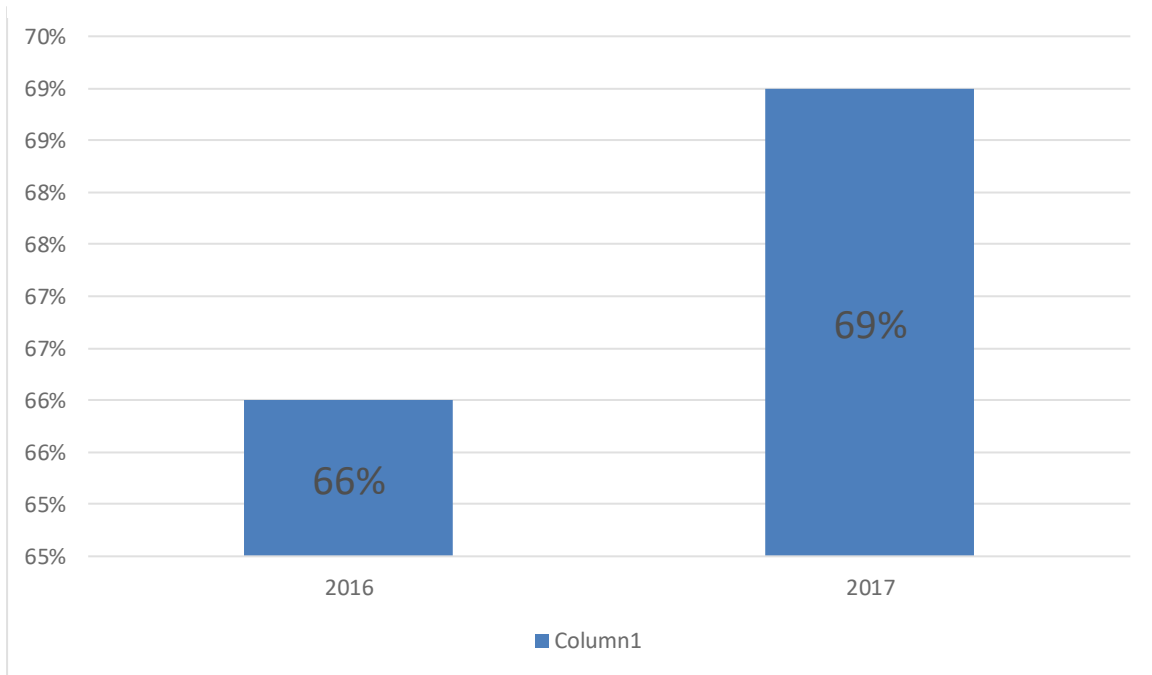
SALAMÉ affirme aussi que la monnaie est stable et que la gestion efficace de la liquidité a assuré les ressources de l'économie, surtout grâce aux efforts fournis pour promouvoir les prêts. Ceci a aussi entraîné la stabilité des prix. La baisse des prix du pétrole a été bénéfique au Liban et le pouvoir d'achat des citoyens a augmenté.

Quant au taux de liquidité dans les banques libanaises, il est toujours en croissance malgré la situation économique et sécuritaire du pays.

---

<sup>381</sup> Annual report association des banques libanaies pp 121 <http://www.abl.org.lb/ar/subPage.aspx?pageid=10975>

Graph 22 : Le taux de liquidité dans les banques libanaises



Source : BDL

Le ratio de la liquidité globale en livre et en devises étrangères, les réserves et le portefeuille de bons du Trésor à échéance inférieure à un an en L.L et devises étrangères et les avoirs extérieurs, à l'exclusion des créances sur le secteur privé non résident, ont augmenté pour atteindre environ 69% du total des dépôts et autres passifs à la fin de 2017, contre environ 66% à la fin de 2016. Ce ratio est le plus élevé de la région par rapport au ratio moyen des réserves et des avoirs extérieurs sur le total des avoirs du secteur bancaire arabe, qui avoisine les 30%. Par ailleurs, le ratio de liquidité primaire en devises ou de dépôts auprès de BDL et de banques à l'étranger a atteint environ 60% du total des dépôts et autres engagements en devises, sachant qu'un niveau aussi élevé est jugé nécessaire pour la bonne gestion des dépôts en traités avec des pays étrangers. une économie dollarisée et en l'absence de prêteur en dernier ressort dans les traités étrangers.<sup>382</sup>

Donc, le secteur bancaire au Liban est stable et en développement et croissance continus. Les profits sont aussi en croissance comme l'indiquent les chiffres suivants : le taux de croissance des profits nets des banques libanaises entre 1992 et 2015 est de 2000% ; les

---

<sup>382</sup> <http://www.abl.org.lb/Library/Files/Files/Rep%202017%20PART4%20AR%20.pdf> pp 125



profits nets en 2018 2.050 millions dollars dont les profits des 1993 a 2018 est de 22 milliards et 140 millions dollars.<sup>383</sup>

Au Liban, un grand nombre de banques est présent et la concurrence entre les banques libanaises s'établit selon plusieurs facteurs : les profits, les dépôts, les prêts, les capitaux propres, les taux de solvabilité, les taux de liquidité... Il existe une classification officielle des banques selon les dépôts et les banques libanaises se divisent en 3 catégories : Alpha, Beta et Gamma.

- La catégorie Alpha : plus de deux milliards de dollars de dépôt.
- La catégorie Beta : entre 1 milliard et deux milliards de dollars de dépôt.
- La catégorie Gamma : moins d'un milliard de dollars de dépôt.

Le tableau qui suit expose la liste de banques Alfa et le niveau de concurrence. Le classement se fait selon plusieurs agrégats : les actifs, les dépôts, les prêts, les capitaux propres et les profits.

Les banques Alpha au Liban en 2017 sont :

Banque Audi	Société Générale de Banque au Liban SGBL
Banque Byblos	Bank Med
BLOM Bank	Bank of Beirut
Crédit libanais	BBAC
Fransabank	Banque Libano-Française
IBL Bank	Credit Bank
Lebanon and Gulf Bank	First National Bank
Saradar Bank	

---

<sup>383</sup> <https://bit.ly/2VLtab1>

Tableau 21: Les banques Alfa, leurs actifs, dépôts, prêts, capitaux propres et profits

ALPHA BANKS RANKING BY MAJOR AGGREGATES AS AT DECEMBER 2017										
(In US\$ million)	Total assets		Customers' deposits		Loans and advances		Shareholders' equity		Net profits	
	Value	Rank	Value	Rank	Value	Rank	Value	Rank	Value	Rank
Bank Audi sal	43,752	1	33,451	1	16,325	1	4,188	1	559	1
BLOM Bank sal	32,543	2	26,642	2	7,538	2	3,006	2	485	2
Byblos Bank sal	22,662	3	18,002	3	5,449	5	1,879	5	170	6
Fransabank sal	22,074	4	16,596	4	6,517	3	2,153	4	179	5
SGBL sal	21,556	5	16,487	5	4,946	6	1,844	6	221	3
Bank of Beirut sal	18,368	6	13,339	6	5,689	4	2,353	3	204	4
Bankmed sal	16,655	7	13,041	7	4,460	7	1,599	7	121	8
Banque Libano-Française sal	13,649	8	10,941	8	4,349	8	1,264	8	121	7
Crédit Libanais sal	11,562	9	9,301	9	3,457	9	844	9	81	10
IBL Bank sal	7,216	10	5,755	11	953	14	571	11	102	9
BBAC sal	6,935	11	5,984	10	1,761	11	612	10	48	11
First National Bank sal	4,890	12	3,941	12	1,085	13	442	12	36	13
Lebanon and Gulf Bank sal	4,698	13	3,897	13	1,357	12	384	14	40	12
Creditbank sal	3,862	14	3,165	14	1,843	10	401	13	24	14
Saradar Bank sal	2,561	15	2,047	15	775	15	246	15	10	15

Source bank audi Lebanon weekly monitor 18-25 mars 2018 <http://www.bankaudi.com/GroupWebsite/openAudiFile1.aspx?id=3735> pp 2

Ce tableau nous montre que les chiffres pour chaque agrégat diffèrent d'une banque à l'autre. Audi occupe la première place selon les avoirs, les dépôts les prêts les capitaux propre et les profits, Blom Bank occupe la deuxième place, Banque Byblos occupe la troisième place selon les avoirs et les dépôts, mais la cinquième place selon les prêts et capitaux propres et la sixième place selon les profits, SGBL occupe la troisième place selon les profits

Le tableau suivant dresse les indicateurs relatifs de rentabilité qui mesurent la productivité dans l'utilisation du capital et des actions pour générer des revenus, tels que le rendement des fonds propres moyens (actions ordinaires) (ROACE) et le retour sur l'actif moyen (ROAA).

Tableau 22 : Indicateurs importants de quelques banques libanaises

	Net Profit(\$ mn)	ROAcE (%)	ROAA(%)	Cost-to-Income (%)
BLOM BANK	510.42	16.49	1.47	35.30
Audi Bank	500.55	14.00	1.10	48.05
Bank of Beirut	210.19	13.08	1.13	43.37
Byblos Bank	164.52	8.76	0.70	51.20

Source : <https://www.blombank.com/english/news-and-publications/news/financial-results-four-largest-lebanese-banks-2018>

Ce tableau montre le positionnement de ces trois banques en fonction des profits, des ROACE (return on average capital employed), ROAA (return on average assets) et ratio du coût au revenu.

En 2018, les profits nets, les ROACE et ROAA placent BLOM Bank en première position. Pour cela, le cost-to-income est le plus inférieur (36.3 %). Le ratio du coût au revenu la place en première position. La Banque Byblos occupe la quatrième place en matière de ROACE, ROAA et de profit, et la première place en matière de ratio du coût au revenu. Quant à la Bank of Beirut, elle est placée deuxième selon le ratio du coût au revenu.

Le tableau ci-dessous indique la fréquence des services financiers au Liban.

Tableau 23: Indicateurs d'accès aux services financiers

Indicateurs d'accès aux services financiers (données de 2011)	Liban	Région MENA	Pays à revenu intermédiaire -
Dépositaires auprès des banques commerciales (par 1.000 adultes)	948,97	472	— *
Emprunteurs auprès des banques commerciales (par 1.000 adultes)	335,24	76	209
Agences bancaires commerciales (pour 100.000 adultes)	31,52	17,2	15

<b>Guichets automatiques bancaires (GAB) (pour 100.000 adultes)</b>	41,71	21,93	42,35
---------------------------------------------------------------------	-------	-------	-------

Source : Banque Mondiale – Indicateurs du développement dans le monde (<http://wdi.worldbank.org/table/5.5>)

Selon cette comparaison nous pouvons clairement dire qu'en 2011, le Liban reçoit et emploie avantageusement les innovations par rapport aux pays de la région MENA et des pays à revenu intermédiaire. Ces statistiques indiquent que le Liban (948,97) dépasse, à 200 %, la région MENA (472) par le nombre de dépositaires auprès des banques commerciales par 1 000 adultes. Au niveau des emprunteurs par les banques commerciales le Liban (335,24) dépasse aussi la région MENA (76) et les pays à revenus intermédiaires (209). De plus, le nombre d'agences bancaires commerciales au Liban (31,52) est supérieur au double en comparaison avec les pays à revenu intermédiaire (15). Concernant les guichets automatiques bancaires, le nombre d'ATM au Liban par 100 000 habitants (41,71), est légèrement inférieur à celui des pays à revenu intermédiaire (42,35), et le double de celui de la région MENA (21,93) environ.

En outre, une récente statistique effectuée par la BDL indique qu'il y a aujourd'hui presque 4800,000 comptes de déposants au Liban.

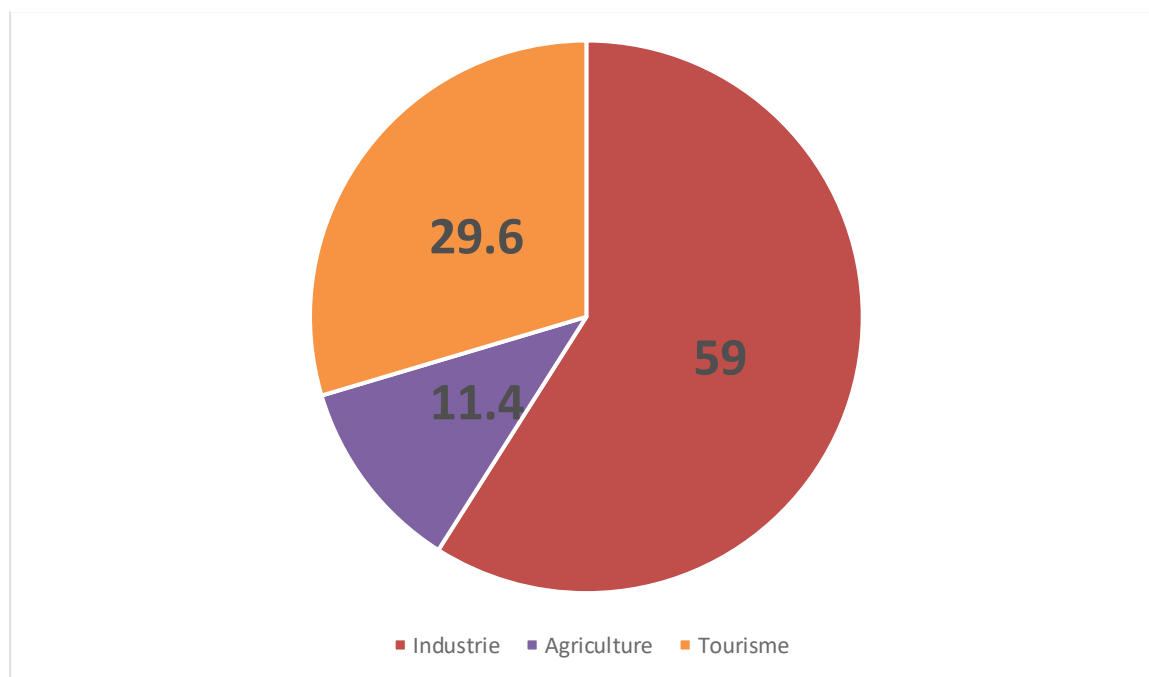
Cette vague d'innovation et de l'intérêt de la FinTech dans le secteur bancaire se retrouve dans la plupart des banques libanaises qui offrent les mêmes services. La compétitivité entre les banques repose sur la modalité de présentation du produit et service au client et sur les canaux de distribution. Ainsi, la banque Audi encourage ses employés à briser la routine et à se déplacer directement vers les clients.

## **2.2. Les activités de la BDL pour réévaluer le secteur bancaire au Liban**

La baisse du tourisme et l'interdiction de voyage au Liban formulée par les pays du Conseil de coopération du Golfe sont un impact direct de la crise syrienne qui se répercute sur la balance des paiements devenue négative. Pour contrer cette tendance, la banque centrale, selon gouverneur Riad SALAMÉ a décidé d'augmenter la demande interne. Elle conçoit un plan pour provoquer et encourager cette demande en mettant un milliard et demi de dollars pour maintenir la croissance, surtout avec la stagnation dans le secteur de l'immobilier et du

bâtiment. La Banque centrale demande alors aux banques privées de faire preuve d'une *souplesse responsable* dans l'octroi des crédits. À cet égard, le projet Kafalat, vise à pousser les banques à accorder les crédits à des projets particuliers. Le secteur financier et les banques n'ont toutefois pas souffert de la crise et les dépôts dans les banques ont augmenté et les banques libanaises disposent d'une grande liquidité.

**Graphe 23: Répartition des prêts bonifiés sur les secteurs économiques fin septembre 2017 (%)**



Source : Association des banques au Liban, quatrième partie, activité et performance du secteur bancaire libanais durant l'année 2017 pp 114

En 2011, le pourcentage des prêts bonifiés dans l'industrie 59,9 %, est élevé alors qu'il reste négligeable dans les technologies spécialisées et artisanat 0,3 %, dans le tourisme 30,2 % et faible 9,5 % dans l'agriculture<sup>384</sup>. Et ce graphe indique que les prêts bonifiés en 2017 sont élevés dans l'industrie (59%) et le tourisme (29.6%) et restent très faibles en agriculture (11.4%). Mais le secteur de la technologie de l'information a commencé à se développer ces dernières années grâce au soutien qu'on lui accorde. Ainsi, le secteur industriel libanais

---

<sup>384</sup> Association des banques au Liban, quatrième partie, activité et performance du secteur bancaire libanais durant l'année 2011 pp 94.

commence à se développer grâce aux aides, ce qui favorisera un développement de l'économie libanaise.

La Banque du Liban a annoncé que le volume des crédits accordés aux particuliers a connu une hausse de 12,1 % entre 2013 et 2014 pour représenter 34,78 % du PIB en 2015 et en 2017, il est devenu 103 % du PIB.

Dans les encadrés qui suivent, nous mentionnons les législations et les mesures adoptées par la BDL dans le but de stimuler l'évolution et le développement dans le secteur bancaire.

#### **Encadré 26: Certains aspects techniques de l'activité bancaire concernant le système de paiement.**

Il convient de noter que la BDL avait promis par rapport à la modernisation des systèmes de paiements effectués localement et avec l'étranger, qu'un changement de qualité allait avoir lieu dans ce domaine à partir de l'année 2010. La BDL a élaboré un projet d'amélioration des systèmes de paiements au Liban sur deux volets, le système de régularisation générale en direct (Real time Gross Settlement RTGSI et le système de compensation électronique (Automated Clearing House ACH). L'Association a alors formé un groupe de travail pour étudier avec la BDL les détails de ce projet sous ces aspects bancaires et techniques. Alors que la commission juridique auprès de l'Association s'est chargée d'étudier l'aspect légal, notamment les projets de loi suivants :

- Projet de loi relatif aux opérations de REPO<sup>385</sup> des titres et produits financiers.
- Projet de loi relatif aux opérations de prêt des titres et produits financiers (Security lending).
- Projet de loi relatif au caractère définitif de la compensation et de la régularisation dans les systèmes de paiement et les systèmes de régularisation des valeurs mobilières.

---

<sup>385</sup> Sale and Repurchase agreement ou pension livrée

Plusieurs amendements ont été alors introduits à ces projets de lois par la susdite commission juridique en collaboration avec la Direction des affaires juridiques à la Banque du Liban.

En ce qui concerne les aspects techniques d'application de ce nouveau système, **une série d'annonces portant les numéros 866, 868, 871 et 874** ont été envoyées aux banques en 2011 par la BDL. et qui portent sur la désignation d'un coordinateur et d'un groupe de travail pour poursuivre ce projet avec la BDL. et la désignation d'un responsable familiarisé avec les systèmes internes et les procédures opérationnelles pratiques qui serait capable de préparer le test interne d'exécution qui doit inclure toutes les procédures qui seraient affectées par ces projets dont l'application effective devrait avoir lieu en mai 2012.

Source : Association des banques au Liban, Deuxième Partie, Activités de l'Association des Banques du Liban pp 51.

### *2.2.1. Le rôle de la Commission de contrôle des banques au Liban*

« La Commission de contrôle des banques est créée en 1967. C'est l'autorité de supervision : elle supervise les activités des banques et s'assure de l'application des lois et des règles en vigueur. »<sup>386</sup> Vu les complications politiques, administratives et techniques, son rôle est encore limité et les guerres qu'a connues le Liban ont empêché l'extension de ses pouvoirs. Ainsi, le secret bancaire empêche la commission de surveiller les transactions suspectes, détenues par les banques libanaises opérant à l'étranger, loin du contrôle de la Banque du Liban et des lois et règlement en vigueur, et loin des règles bancaires.

La Commission de Contrôle des Banques a besoin de solutions radicales pour la sauver de la bureaucratie juridique et réglementaire. Il est alors nécessaire de modifier radicalement les dispositions de la loi n ° 28/67 et notamment ses articles 8, 9 et 10 et d'accorder plus de pouvoirs à cette commission. Il faut modifier de la loi portant la création de l'institution nationale de garantie des dépôts de 5 millions de livres libanaises jusqu'à 10 millions de livres

---

<sup>386</sup> ABL. <http://www.abl.org.lb/fr/subPage.aspx?pageid=680>

libanaises, et la création d'une précurrence générale bancaire pour juger les responsables de l'échec d'un certain nombre de banques libanaises et pour les contourner à chaque violation.

La crise de la *Lebanese Canadian Bank* en 2011 est la crise la plus grave à laquelle est confronté le secteur bancaire libanais depuis 1966 malgré la crise d'Intra Bank, qui a contribué à l'évolution politique, économique, sociale, locale, régionale et internationale. Ces évolutions ont aidé après 1967 à la restauration de la confiance dans le système bancaire du Liban ; le Liban devient alors un centre financier majeur, dans le Moyen-Orient et dans le monde, absorbant le pétrodollar. Cependant, l'avènement de la guerre en 1975 cause le recul de la situation financière, l'aggravation du déficit du budget public et de la situation économique poussant des cadres importants à s'expatrier. D'ailleurs, ces cadres compétents ont été remplacés par des cadres aventureux et joueurs, qui ont affaibli diverses banques et ébranlé la confiance des clients.

Les mesures :

- Fermer les banques en difficulté et gérer leurs dettes.
- Renforcer le ratio des liquidités dans le système bancaire.
- Créer d'un système bancaire solide capable de confronter les défis.
- Réduire le nombre de banques à environ 25 banques par la fusion volontaire ou forcée, ou bien par l'autoliquidation volontaire ou forcée.
- Activer le rôle de la gestion bancaire et le développer.
- Activer le rôle du Comité de surveillance sur les banques, et le développer en lois et règlements, avec une morale personnelle et l'indépendance financière et administrative.



### 2.2.2. L'association des banques

L'Association des Banques du Liban (ABL), créée en 1959, est une association professionnelle. Elle désire promouvoir d'une manière effective « les intérêts et l'image publics du secteur bancaire au Liban »<sup>387</sup>. Elle a contribué aux débats sur « les politiques publiques et les législations, en particulier ceux liés au secteur financier. Elle coordonne entre les banques sur « les questions communes concernant les normes, les procédures et la technologie, etc. »<sup>388</sup>.

L'ABL aide les banques ainsi que leurs employés dans les négociations et la signature d'une convention collective du travail et dans la résolution de tout problème qui pourrait émerger de leur exécution. Un Secrétariat général et des Commissions consultatives mettent en œuvre le plan d'action. Les services de soutien assurés aux membres de l'ABL ont évolué au fil des ans, pour inclure d'autres éléments :

- « Défense et représentation dans les forums de politique publique ;
- Dissémination de l'information à toutes les entités concernées des secteurs publics et privés, sur les plans locaux et externes.
- Recherches et statistiques sur des questions financières et économiques.
- Formation et développement du capital humain dans le secteur bancaire. »<sup>389</sup>

#### Encadré 27 : Membres de l'ABL

Chaque banque dont le nom figure sur la liste des banques créées par la banque du Liban a le droit d'adhérer à l'association comme un membre actif à sa demande. En outre, les bureaux représentatifs des banques étrangères peuvent y adhérer, comme des membres associés, sur un pied d'égalité avec les banques membres en droits et obligations. Toutefois,

---

<sup>387</sup> [www.abl.org.lb](http://www.abl.org.lb)

<sup>388</sup> Idem

<sup>389</sup> Site de l'ABL <http://www.abl.org.lb/fr/subPage.aspx?pageid=614>

ils n'ont pas le droit de voter ou de se porter candidats ni de devenir membres du conseil d'administration.

Source : Site Internet de l'ABL, [www.abl.org.lb](http://www.abl.org.lb)

### **Encadré 28 : Engagement de l'ABL sur la scène libanaise<sup>390</sup>**

L'ABL a réitéré en 2011 son engagement sur le plan national général, en renforçant sa présence et sa position en tant que l'une des principales instances économiques sur la scène libanaise. Pour cela, elle a notamment eu recours aux moyens suivants :

- 1- Fournir aux médias de façon régulière et intensive les publications de l'ABL (données, bulletins mensuels, brochures, manuels, dossiers, études, etc.) afin de les adopter en tant que source sérieuse et importante d'informations concernant les différents aspects de l'activité économique au Liban en général, et de l'activité bancaire en particulier.
- 2- Publier des communiqués de presse sur des questions nationales, économiques professionnelles intéressant la commission bancaire.
- 3- Coopérer avec les différentes instances économiques libanaises afin d'élaborer des documents communs ou des conceptions communes représentant le point de vue de ces instances à propos de projets sur mesure proposés par les autorités officielles notamment concernant le projet du budget pour l'année 2011 et les pourparlers concernant la détermination du salaire minimum et le taux cherté de vie.

Source : Association des banques au Liban, Deuxième Partie, Activités de l'Association des Banques du Liban pp 55.

### **2.3. Schumpeter et les banques libanaises**

Schumpeter pose les fondements microéconomiques d'une théorie de la banque, du marché du crédit et souligne l'importance de l'information et du contrôle de la clientèle d'emprunteurs dans le métier bancaire, ainsi que le lien existant entre l'activité de financement

---

<sup>390</sup> On trouve la suite de cet encadré dans l'annexe

des innovations et le risque de défaut lié à ce type d'investissements<sup>391</sup>. Assurer des crédits ne suffit pas pour augmenter les innovations et encourager l'investissement dans les domaines technologiques par exemple, parce que nous remarquons souvent que ces projets échouent. Le rôle de la banque est alors très important, non seulement pour accorder des crédits, mais pour supporter les risques avec l'investisseur. Selon Odile LAKOMSKI-LAGUERRE : « C'est la banque qui, en contrepartie des intérêts prélevés sur les profits de l'entrepreneur, supporte le risque financier de l'innovation et apparaît comme le véritable capitaliste »<sup>392</sup>. Quant au Liban, nous remarquons une orientation vers la dynamisation de la roue économique et l'augmentation des investissements par l'encouragement de la Banque du Liban qui prend part dans les investissements dans ce qu'on appelle l'économie numérique et celle de la connaissance et les entreprises technologiques. Ceci distribue les risques dans les cas de perte et assure des garanties. La banque pourrait alors être définie comme « la structure institutionnelle qui socialise le risque de l'innovation »<sup>393</sup>, qui ne rend pas les sujets financiers un obstacle au développement. Selon Odile, Schumpeter offre une vision moderne du système bancaire et affirme que l'activité des banques prend nécessairement place dans une organisation hiérarchisée, impliquant une banque centrale dotée d'une responsabilité collective et agissant comme prêteur en dernier ressort<sup>394</sup>. De plus, le gouverneur de la Banque du Liban a déclaré dans un séminaire sur la cybercriminalité que la Banque du Liban lancera dans les mois prochains une monnaie numérique qu'elle contrôle.

Schumpeter souligne alors le rôle de la banque centrale dans l'uniformité de la source de décision, le contrôle des banques, la méthode de travail ainsi que l'application de ses décisions, à travers l'encouragement de telle stratégie ou l'interdiction de l'utilisation de telle autre : « Critiquant la foi naïve de certains courants libéraux qui prônent la libre concurrence bancaire et réfutent la nécessité d'une centralisation monétaire, il montre que celle-ci est l'aboutissement logique de la comptabilité sociale. La banque centrale se voit ainsi confier une

---

<sup>391</sup> Odile LAKOMSKI-LAGUERRE. « Introduction à Schumpeter ». *L'Économie politique*. 2006/1 (n° 29). p. 82-98. DOI : 10.3917/leco.029.0082. URL : <https://www.cairn.info/revue-l-economie-politique-2006-1-page-82.htm>

<sup>392</sup> Idem, p.88.

<sup>393</sup> Odile LAKOMSKI-LAGUERRE. « Le crédit et le capitalisme : la contribution de J. A. Schumpeter à la théorie monétaire ». *Cahiers d'économie Politique / Papers in Political Economy*. 2006/2 (n° 51). pp. 241-264. p. 258. DOI : 10.3917/cep.051.0241. URL : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-d-economie-politique-2006-2-page-241.htm>

<sup>394</sup> Odile LAKOMSKI-LAGUERRE. « Introduction à Schumpeter ». op. cit. p.89

mission de service public : en tant que gardienne de la monnaie et du crédit »<sup>395</sup>. Au Liban existe alors un système bancaire très solide et une application très stricte de toutes les lois et les réglementations de la banque centrale, comme la circulaire 331 qui oblige les banques d'accorder des crédits pour financer les incubateurs, outre les circulaires qui interdisent aux banques d'utiliser la Bitcoin et la décision de base n° 7548 du 30/3/2000 relative aux opérations bancaires et financières par des moyens électroniques, en particulier dans l'article 3. Il convient aussi de mettre l'accent sur la modernité des idées de Schumpeter dans le secteur bancaire et son évolution. Nous pensons que cette vision a prévu le futur et est traduite aujourd'hui avec le développement financier, comme la Cryptomonnaie et le Bitcoin, ainsi que le développement des institutions financières qui sont devenues nombreuses et non contrôlées. « La finance capitaliste, si elle n'est pas contenue, peut se révéler aussi purement destructrice : pour Schumpeter, les désordres financiers, les faillites et les banqueroutes qui découlent d'une accumulation de créances douteuses et de positions spéculatives sont considérés comme des éléments parasites et indésirables, qui peuvent être évités au moyen de politiques appropriées. »<sup>396</sup> Dans cette partie, Schumpeter évoque la destruction. Prenons comme exemple la crise financière 2008, qui a constitué un des risques de l'évolution financière incontrôlée et non soumise à une base de garantie, comme la banque centrale.

Ainsi pouvons-nous relier entre les concepts de Schumpeter sur la destruction créatrice et l'effondrement de shadow banking pendant la crise financière. Cette dernière qui s'est déclenchée pendant l'été 2007 aux États-Unis montre que le système du shadow banking est « le maillon faible du système financier international ». Les causes de la crise des subprimes sont connues. Le déclenchement de cette crise s'attache au changement de cap de la politique monétaire américaine destinée à lutter contre la bulle immobilière<sup>397</sup>, ce qui nous montre que Schumpeter avait raison de dire que l'évolution de l'innovation se développe jusqu'à ce qu'elle se détruise pour qu'une autre innovation voie le jour. De même l'on peut relier l'effondrement du capitalisme aux événements de la crise de 2008. L'évolution continue de l'innovation financière incontrôlée et son développement illimité ont attisé le feu de la crise. Pour cela,

---

<sup>395</sup> Idem

<sup>396</sup> Idem

<sup>397</sup> Esther Jeffers et Dominique PLIHON. op. cit.

Schumpeter a dit que la fin de capitalisme serait l'effondrement. Mais puisque le capitalisme domine toujours, une autre innovation verra le jour.

Selon Schumpeter, le développement économique n'est possible que s'il est soumis au contrôle des institutions monétaires solides et stables. Il vaut mieux que le capitalisme soit dominé par un système bancaire solide qu'une finance illimitée pour porter la croissance<sup>398</sup>. Ces propos ont été traduits par les banques libanaises. Dr Makram BOU NASSAR<sup>399</sup> insiste sur l'importance de suivre le développement et les évolutions financière et bancaire et considère que nous ne sommes pas assez en retard par rapport à d'autres pays, dû aux larges contrôles et études de chaque innovation, avant de permettre aux banques et clients de l'utiliser. De cette façon, son usage demeure interdit jusqu'à l'affirmation de la sécurité de cette innovation. Ceci rend le secteur bancaire libanais un peu en retard, mais très sécurisé et solide.

Dans ce contexte, Dr Makram BOU NASSAR et le responsable de l'unité de l'Audit et des investigations<sup>400</sup> ont dit qu'il est important de connaître ses clients (KYC) dans les opérations bancaires, ce qui facilite le contrôle et les applications des lois, comme la lutte contre le blanchiment d'argent et celle contre le terrorisme. En outre, il est interdit d'ouvrir des comptes sans s'informer sur les clients ou de transférer l'argent sans savoir les raisons et les identités des personnes qui reçoivent l'argent. Ceci est lié à la vision de Schumpeter qui considère que « l'activité de crédit suppose, de la part de la banque, non seulement d'être capable d'évaluer le projet, mais également de "connaître son client, ses affaires, et même ses habitudes privées, et d'obtenir « en parlant de choses et d'autres avec lui », une image claire de sa situation<sup>401</sup>.

Nous pouvons alors comparer entre l'architecture de Schumpeter et l'architecture financière du gouverneur de la Banque du Liban. « L'architecture schumpétérienne se construit peu à peu :

---

<sup>398</sup> Odile LAKOMSKI-LAGUERRE. « Introduction à Schumpeter ».op. cit.

<sup>399</sup> Makram Bou Nassar: Responsable des systèmes de paiements au banque du Liban (après une interview avec lui à la BDL, le 3 novembre 2017)

<sup>400</sup> Audit and investigation unit (special investigation commission, fighting money laundering) à la Banque du Liban, après une entrevue avec lui vendredi 3 novembre 2017. Il désire garder l'anonymat.

<sup>401</sup> Odile LAKOMSKI-LAGUERRE. « Le crédit et le capitalisme : la contribution de J. A. Schumpeter à la théorie monétaire ». *Cahiers d'économie Politique / Papers in Political Economy*. 2006/2 (n° 51). p. 241-264. DOI : 10.3917/cep.051.0241. URL : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-d-economie-politique-2006-2-page-241.htm>

c'est l'interaction entre les institutions monétaires (système bancaire de crédit) et le comportement spécifique des entrepreneurs (innovations) qui explique le processus dynamique du développement capitaliste »<sup>402</sup>, ce qui s'applique quand le gouverneur de la Banque du Liban lance une architecture financière qui tend à encourager les investissements en assurant des crédits, ce qui active l'économie, développe les secteurs financier et technique et contribue à la création de la monnaie. En effet, les deux s'intéressent à la croissance qui résulte de la modernisation (les architectures financière et bancaire.). En outre, la création de la monnaie résulte de ces architectures financières.

À notre avis, ceci veut dire que le Liban applique en quelque sorte la vision de Joseph Schumpeter, puisqu'il est un pays ouvert et que, comme nous l'avons déjà dit, *se caractérise par son système libéral ce qui assure une liberté d'expression et une liberté civile et le rend flexible avec tout genre d'évolution et de développement. Il respecte l'initiative individuelle et la concurrence et encourage les investissements, les projets de production et le développement.*

Selon Dr HAZIM AL BOUNNI, le Liban moderne a connu plusieurs concepts économiques qui s'axent sur deux orientations principales : l'une vers la philosophie économique libérale (refus de l'intervention de l'État dans l'activité économique) et l'autre vers la philosophie économique néolibérale qui dit « laissez-les travailler, laissez-les passer »<sup>403</sup>.

La rigidité et le développement continu du système bancaire se basent sur la modernité de la pensée de Schumpeter et sa vision future. Il souhaite montrer que « la force motrice du capitalisme repose sur une mentalité d'une autre nature : l'endettement et la prise de risque. Elle renvoie à une dynamique très précise : les anticipations de profits futurs »<sup>404</sup>. Il considère que la prise de risque est l'un des facteurs de l'augmentation des profits, de la croissance et de l'évolution, mais aussi de la destruction, puisque le destin de celle-ci est toujours l'échec et l'effondrement. Il convient aussi de mentionner ce que Schumpeter a déjà dit de l'effondrement du système capitaliste et de son destin et le relier à la crise de 2008. L'on peut dire alors que Schumpeter a prévu la croissance financière qui va prendre place dans les pays et les problèmes

---

<sup>402</sup>Idem

<sup>403</sup> Dr Hazim AL-BOUNNI(Professeur en économie à l'Université Libanaise). « Le Liban entre hier et aujourd'hui: une vision économique d'une crise qui s'aggrave ». *Revue de la Defense Nationale*. n° 32. Avril 2000.

<sup>404</sup> Odile LAKOMSKI-LAGUERRE. « Le crédit et le capitalisme ... op. cit

qui suivent l'évolution. Pour cela, il a souligné plusieurs fois le rôle de la banque centrale et l'importance d'obéir à ses régulations.

## Section 3 : Les services bancaires au Liban

### 3.1. L'innovation des services dans le secteur bancaire au Liban :

Les banques libanaises cherchent à attirer le maximum de jeunes clients, elles procèdent alors à optimiser l'utilisation de nouvelles technologies pour les fidéliser à la banque. Ainsi, le but ultime de l'application des innovations est d'attirer les clients pour augmenter les retombées positives.

Selon STAMOULIS : « Les banques ont commencé à investir dans le marché du commerce sur Internet, par la découverte de domaines dans lesquels ils ont un rôle à jouer et où ils peuvent tirer des profits avant les autres ».<sup>405</sup> De l'innovation des guichets automatiques (ATM) et le paiement et le virement en ligne par les téléphones mobiles, les services bancaires assurent les transactions dans le confort de son propre foyer ou dans la paume de sa main. « L'Internet vient apporter pour la banque un fabuleux canal global de distribution qui permet une relation client très personnalisée. »<sup>406</sup>

Selon banque Audi, Les transactions liquides représentent un total de 85 % des achats en 2013. En effet, les banques encouragent leurs clients à utiliser les cartes bancaires par des services et des offres. « Cedar Mile » offre « des miles gratuits » avec l'utilisation des cartes bancaires dans les achats, grâce à un accord entre la banque et la compagnie aérienne libanaise MEA<sup>407</sup>. On voit encore l'utilisation de paiement *contactless* qui est le paiement sans contact (Tap 2 Pay), et le paiement par la montre, innovation était lancé par banque Audi en 2015. Il s'avère alors nécessaire pour les banques d'adopter les canaux de distribution numériques. L'avenir du transfert d'argent ou des achats paraît orienté vers le paiement mobile. artition

En somme, les innovations dans les banques sont nombreuses et la banque qui multiplie ses technologies et services perfectionne sa compétitivité. Le mode de paiement le plus récent est celui du paiement par téléphone mobile. Le gouverneur de la Banque de France, François

---

<sup>405</sup> S. STAMOULIS. How Banks Fit in an Internet Commerce Business Activities Model., University of Athens, Greece [en ligne] disponible sous le lien <http://www.arraydev.com/commerce/JIBC/0001-03.htm>

<sup>406</sup> Elissar TOUFAILY. Adaptation de la banque électronique et son impact sur la performance organisationnelle : cas du marché du Liban, , [mémoire] Université Québec à Montréal. Juin 2004. p 16.

<sup>407</sup> MEA : Middle East Airlines



Villeroy de GALHAU a déclaré que le paiement par téléphone mobile est une révolution des modes de paiement, très innovante, pleine d'incertitude, et qui va très vite. <sup>408</sup> .

En outre, « Paylib », lancé en septembre 2013, est un mode de paiement en ligne sans besoin de fournir les informations de la carte bancaire, une méthode sécurisée, utilisée par BNP Paribas, la Banque Postale et la Société Générale, sur l'ordinateur, les tablettes ou les Smartphones<sup>409</sup>. Les Smartphones se transforment en porte-monnaie électronique qui assurent le paiement, la réservation des billets de train, etc. Il suffit alors d'emporter son Smartphone pour accomplir la plupart de ses tâches. Certaines banques libanaises ont commencé à utiliser ce service comme la SGBL et la banque Audi que nous évoquerons ultérieurement.

Par ailleurs, les banques deviennent virtuelles, les opérations bancaires s'effectuent de la maison via Internet, ordinateur, téléphone mobile, lunettes virtuelles Google, montre Apple.... Vu la vitesse de ces services, l'utilisation de l'argent liquide diminue et il est remplacé par la monnaie virtuelle.

L'innovation des services paraît alors comme la sixième forme d'innovation qui s'ajoute aux cinq formes indiquées par SCHUMPETER.

Afin de répondre aux besoins de leurs clients, les entreprises doivent innover afin d'augmenter leur productivité et leur compétitivité tout en améliorant la qualité des services offerts, en développant les compétences de leurs collaborateurs, et en optimisant leurs coûts.

C'est ainsi que les entreprises industrielles se tournent aujourd'hui davantage vers l'innovation par les services comme « source de richesse et de croissance »<sup>410</sup>

---

<sup>408</sup> Christine LEJOUX « Les banques rivalisent d'innovations pour s'imposer dans le paiement mobile » [en ligne] disponible sous le lien [www.latribune.fr/entreprises-finance/20131120trib000796827/les-banques-rivalisent-d-innovations-pour-s-imposer-dans-le-paiement-mobile.html](http://www.latribune.fr/entreprises-finance/20131120trib000796827/les-banques-rivalisent-d-innovations-pour-s-imposer-dans-le-paiement-mobile.html)

<sup>409</sup> Le site de BNP Paris Bas, la solution de paiement en ligne. <https://mabanque.bnpparibas/fr/notre-offre/comptes-cartes-et-services/cartes-et-moyens-de-paiement/paylib>

<sup>410</sup> République Française, ministère de l'économie de l'industrie et du numérique

Si ABRAHAM voit qu'à l'intérieur du secteur financier, la concurrence entre quelques grandes banques est un moteur de l'innovation<sup>411</sup>, LEMAITRE<sup>412</sup> trouve que la banque à distance augmente la concurrence entre les banques.

Cette concurrence est relative au volume des banques et leur classement joue un rôle dans l'organisation du travail au sein de banque. Selon DINIZ<sup>413</sup>, les grandes banques sont mieux structurées de manière à fournir des informations à des fins de relations publiques. Communiqués de presse, bulletins d'information, des nouvelles sur le site de la banque et des lettres de bienvenue relèvent de ce groupe d'informations.

Survient alors la performance organisationnelle. En effet, les banques libanaises ont adopté l'innovation organisationnelle par l'intégration de progiciels ce qui a optimisé le travail dans la banque et l'a accéléré, ainsi que par l'adoption de nouveaux services et innovations qui optimisent la relation banque-client. La banque à distance ou E-Banking est une pratique d'affaires innovantes basée sur des technologies de l'information et de communications, qui répond aux besoins des consommateurs en matière de disponibilité afin de réaliser des échanges à tout moment. Ainsi, le client ne devrait pas se déplacer pour effectuer ses transactions : « l'opération étant déclenchée par le donneur d'ordres (qui n'est nul autre que le client) vers un exécutant (le serveur de la banque). Le client exécute ses propres opérations sans devoir avoir recours à un tiers »<sup>414</sup>

---

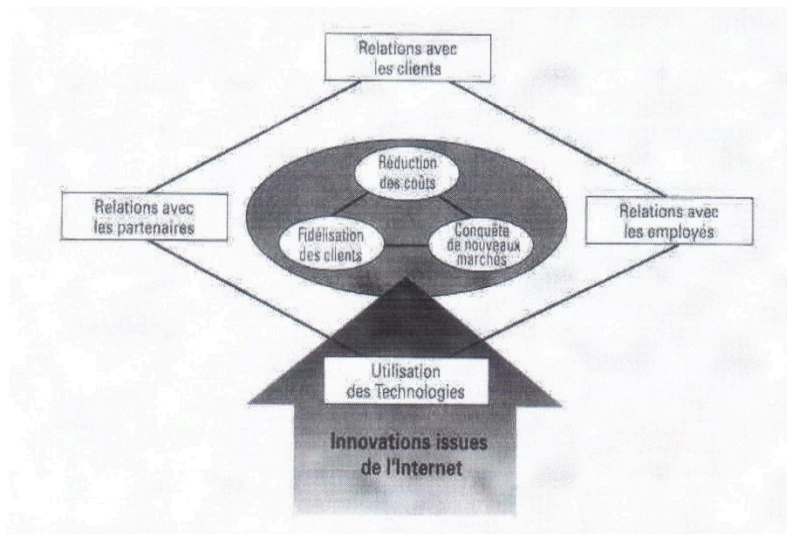
<sup>411</sup> Jean Paul ABRAHAM. *op. cit.*, p.90

<sup>412</sup> Pierre LEMAITRE. « Les enjeux de la banque à distance ». *Revue-Banque*.n.587, le 1/12/1997

<sup>413</sup> Eduardo DINIZ. « Web banking in USA » *RAE*, V.38, N. 4. 1998. P. 59.

<sup>414</sup> Oussama CHENCHEH. Les déterminants de l'adoption de l'E-Banking par les institutions financières et clientèle organisationnelle, et son impact sur l'approche relationnelle : cas de l'internet-Banking en Tunisie, (mémoire), Université du Québec à Montréal. Juillet 2011. P. 35.

**Figure 18: Résultats et bénéfices de l'innovation issue de l'Internet**



Source : « Bilan de la campagne promotionnelle, E-Business ». Marc GROSS, Europe info centre.

Nous trouvons dans cette figure que les innovations issues de l'Internet offrent de nombreux bénéfices aux clients et assurent encore l'augmentation des profits pour les banques (conquête de nouveaux marchés, fidélisation des clients et réduction des coûts). Cela s'effectue par le seul biais de la technologie qui facilite la relation client-banque. Tout dépend alors de l'innovativité (la rapidité avec laquelle un individu peut adopter une innovation comparativement aux membres du système social auquel il appartient) de la banque ou du client. Ainsi, les innovations se multiplient et se diversifient. Destinées d'abord au confort des clients, elles ont élargi la notion de l'économie pour arriver à l'économie sociale et l'économie solidaire qui ne s'occupe pas uniquement des chiffres, mais des personnes et de leurs comportements. Cette innovation, quoique non tangible, est tellement récente qu'elle s'étend à tous les secteurs : économique, financier, publicitaire. L'innovation de service « INTERNET » est à la base de la plupart des innovations de service, elle couvre le monde et assure le confort des utilisateurs par sa vitesse et sa facilité d'utilisation.

Grâce aux réseaux, les institutions bancaires numérisent les relations avec les clients. Chaque période lance un nouveau service comme ATM, les virements et les paiements en lignes, les supermarchés virtuels qui assurent la livraison à domicile en quelques heures. Les promotions sont envoyées par mail ou par SMS. Les achats en ligne se multiplient : eBay amazon.com, aliexpress.com...

Les changements économiques ainsi que la mondialisation, l'Internet et la technologie accélèrent l'adaptation des innovations, le client pourra alors : avoir un accès permanent à son compte pour en voir le bilan, et les détails liés aux chèques, aux cartes, etc., transférer des fonds entre les comptes, payer des factures en ligne, comparer les services bancaires, télécharger les rapports et les informations relatives à la banque....

#### Encadré 16: Smart office ou e-branche

Le **Smart Office** comporte, notamment, un dispositif de partage de documents (pour mettre au point un contrat à distance), un scanner pour numériser (et contrôler) les justificatifs (pièces d'identité et autres) fournis par le client, une tablette permettant de capturer sa signature et une imprimante pour lui remettre, si nécessaire, une copie de sa convention.

Source : U-Genius, L'innovation dans les services financiers, par Patrice Bernard, samedi 30 juin 2012  
[http://cestpasmonidee.blogspot.com/2012\\_06\\_01\\_archive.html](http://cestpasmonidee.blogspot.com/2012_06_01_archive.html)

La banque libanaise Audi est la première banque du pays à installer des e-branches (NOVO) et des guichets interactifs, *Interactive Teller Machine* (ITM). Les objectifs de ce comptoir bancaire électronique ainsi que les salles de consultation électronique seraient de permettre aux clients d'accéder à un éventail de services plus larges, à tout moment, malgré la fermeture des agences traditionnelles, désengorger les agences les plus actives, créer une présence dans les régions rurales.

La Bank Audi prévoit l'installation d'une dizaine d'ITM ainsi que l'ouverture d'une autre agence NOVO en zone rurale. En plus de réduire le temps et coût aux clients, l'ouverture d'une agence électronique est beaucoup moins coûteuse que l'ouverture d'une agence traditionnelle. L'investissement total consacré à l'ouverture de l'agence électronique de Bab Idriss n'a pas été communiqué, mais cette dernière compte deux GAB<sup>415</sup> « intelligents » d'un coût unitaire de 50 000 dollars, deux guichets interactifs d'environ 70 000 dollars, une salle de consultation et une station d'information coûtant chacune entre 20 000 et 25 000 dollars, et une machine de vente de cartes de débit prépayées. Même en ajoutant les autres coûts infrastructurels et immobiliers, les coûts de fonctionnement et d'amortissement de ce type de

---

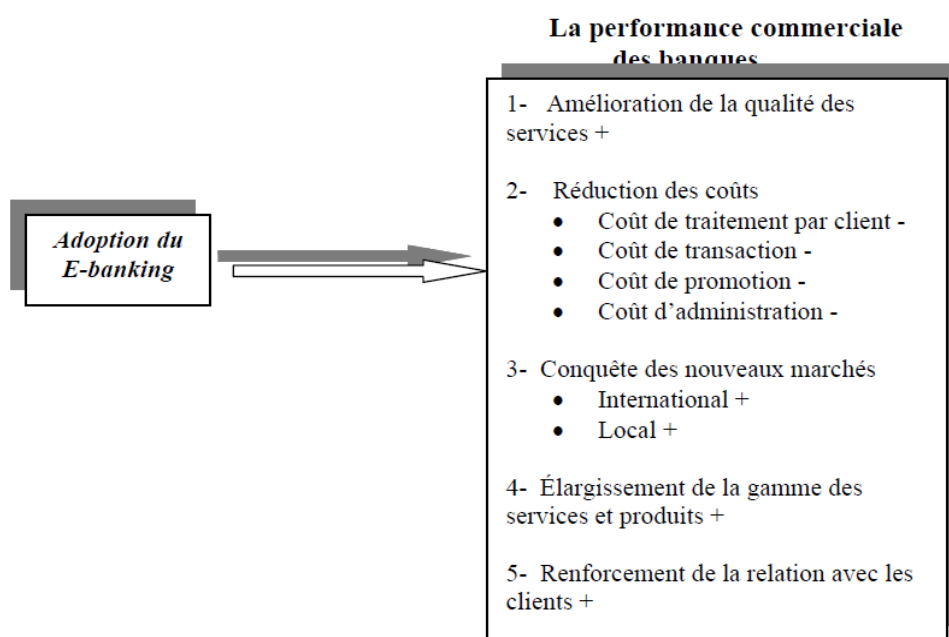
<sup>415</sup> GAB : Guichet automatique Bancaire

dispositif devraient s'avérer bien moins élevés que ceux d'une agence traditionnelle. Pour l'ouverture d'une agence traditionnelle, il faut compter au minimum 500 millions de L.L. de frais fixes sans l'achat du terrain, le loyer et la rémunération des salariés.

De son côté, la banque Byblos (banque libanaise) a ouvert la première e-branche au Liban en 2011. Cette agence est gratuitement accessible et permet les dépôts d'espèces et de chèques en livres libanaises et en dollars. Elle permet aussi les retraits d'espèces en livres libanaises, en dollars et en euro. Les distributeurs de l'e-branche acceptent les cartes de crédit, de débit ou les cartes à débit différé Visa. Selon George FARES <sup>416</sup>, la Banque Byblos est une banque avant-gardiste qui se veut toujours à la pointe de l'innovation.

La figure suivante résume les avantages de l'adoption de l'E-Banking sur la performance commerciale des banques.

**Figure 19: Le cadre conceptuel de l'adoption de E-banking sur la performance commerciale**



Source : l'impact de l'adoption d'E-Banking sur la performance commerciale des banques, cas du marché libanais. Naoufal Daghfous, université du Québec à Montréal, 2006, pp 139

<sup>416</sup> Directeur des cartes à la banque Byblos

Malgré la grande évolution dans le secteur bancaire et l'émergence de l'ère numérique, certains pensent que la banque survivra toujours grâce au conseiller qui restera au cœur de la relation client.

Dans certains pays, l'espace bancaire se métamorphose : aux États-Unis, la taille est réduite d'un tiers par rapport aux agences traditionnelles ; en Allemagne les grands espaces développent des *concepts Store* ; en France, Le Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes devient le premier magasin bancaire avec une superficie de 1200 m<sup>2</sup>. La Banque américaine Umpqua Bank donne des sessions de yoga, invite des troupes de théâtre et offre des spectacles gratuits aux enfants...

Cette nouvelle innovation s'avère problématique au Liban l'article 152 alinéa 1 c. monn. prévoit : « Il est interdit aux banques de pratiquer un commerce, une industrie ou une activité quelconque étrangers à la profession bancaire »<sup>417</sup> ce qui affirme que la conception de la banque est reformulé.

En 2013, Fransabank lance l'application *Simba* qui permet à ses clients d'effectuer des transferts d'argent avec d'autres clients de la même banque ou de régler certaines factures.

En 2014, BLC Bank a lancé l'application *HEY*. La directrice marketing de l'établissement, Maya Margie explique que les utilisateurs de Hey peuvent déjà transférer de l'argent à des tiers dont les comptes sont domiciliés à la BLC Bank grâce à une fonctionnalité qui permet de créer un compte temporaire directement lié à l'application. En somme, Internet se trouve à la base de toutes ces nouvelles innovations.

### **3.2. Le rôle de la Banque Centrale dans l'évolution et l'innovation des services des banques libanaises.**

Suite à la crise de la banque Intra en 1966, et à la faillite de nombreuses banques, le Gouvernement pris certaines mesures. Il décida alors la création de la Commission de contrôle des banques, et de la Société nationale d'assurance-dépôts, l'affectation de la Banque de Crédit

---

<sup>417</sup> Fady NAMMOUR. *op. cit.* p.38.

industriel, agricole et immobilier d'administrer l'argent des banques soumises à une mainmise, afin de protéger le système bancaire, de régler ses paramètres, et de maintenir l'intégrité du secteur bancaire - pierre angulaire du système économique libanais.

Avec le début de la crise au Liban en 1975, le Conseil des ministres vote une loi, le 12/11/1975, qui prévoit la protection des banques des crises éventuelles. Selon les lois et les règlements en vigueur, et en particulier les dispositions des articles 70 et 102 du Code de la Monnaie et du Crédit, rattaché par le Conseil des Ministres au décret législatif n ° 10/70, le Cabinet a mis en œuvre la résolution, et a demandé à l'Autorité monétaire d'aider les banques en difficulté afin de préserver l'intégrité du système bancaire au Liban ; à condition que l'État garantisse les avances exceptionnelles présentées par la Banque du Liban à chaque banque en difficulté, à partir du 15/2/1977 (cf. annexe).

Le secteur bancaire libanais est désormais un secteur très actif surtout dans l'utilisation de l'Internet La Banque du Liban intervient alors en émettant deux circulaires, « la première (n°1809) concerne le développement ou la modernisation obligatoire de l'infrastructure NTIC (nouvelle technologie de l'information et de la communication) dans les banques libanaises, la seconde (n°1810) concerne les transactions bancaires électroniques, les banques qui ne moderniseront pas leurs infrastructures avant le 30 mars 2002 seront sanctionnées par la BDL »<sup>418</sup>. Il s'agit ainsi d'une politique de modernisation de la part de la BDL afin de maintenir la compétitivité et le développement du secteur bancaire libanais. Le 30 juin 2015, une nouvelle circulaire de la Banque Centrale autorise tout type de transactions à travers une application pour téléphone mobile et tablette et l'utilisation de SWIFT devrait permettre aux banques de proposer des services de transaction mobiles avec l'étranger.

Il faudrait signaler que le succès du secteur bancaire en général et de l'intégration des innovations dans les banques n'était pas facile à cause de la situation libanaise et régionale instable qui risque à tout moment d'éclater et de saboter tout le progrès réalisé. Les dépôts en livre libanaise et en devises étrangères sont probablement l'indicateur le plus pertinent des répercussions de la situation sur l'économie.

---

<sup>418</sup> Yves Gonzalez-QUIJANO et Mohammad TAHA. *op.cit.*

Suite à cette progression dans les méthodes de paiement, le paiement pourrait se réaliser par l’empreinte de l’iris, méthode développée en Finlande dans l’entreprise « *Uniquu* ». Ainsi, l’achat en ligne peut aller plus loin : la reconnaissance faciale pourrait à elle seule charger toutes les données bancaires.

De plus les gouvernements libanais successifs ont mis ces objectifs en priorité et ont mandaté la Banque du Liban, à fortifier les banques contre les intrusions et les chocs internes et externes, conformément aux dispositions de la loi. Et ils ont permis à la Banque centrale de superviser les dépôts et le crédit dans chaque banque insolvable, et à corriger son processus et ses réhabilitations.

À notre avis, il n’est pas permis de rassurer les agresseurs par la présence d’un Sauveur nommé la Banque du Liban, ou par l’immunité du secret bancaire, et par la protection d’intérêts politiques et économiques libres, ainsi que la protection juridique. Et il n’est plus permis d’intervenir dans les affaires du système bancaire, au cours du renflouement ou de la défaillance, ni de politiser le système bancaire, ni de le conduire dans les dédales de la crise libanaise.

L’innovation des services dans les banques est-elle à la base de certains facteurs internes et externes ou de ses profits et de sa position ? Les facteurs externes comme la situation politique ou économique favorisent-ils à l’innovation dans les services dans le secteur bancaire libanais ?

### **3.3. L’évolution de l’activité des services bancaires**

Récemment, les défis économiques et sécuritaires ont poussé pas mal de banques à suivre la politique expansionniste. Ainsi, 18 banques libanaises se répandent dans 32<sup>419</sup> pays à travers le monde. De plus, 14 banques libanaises adoptent le nouveau produit «Simo »<sup>420</sup> lancé le 11 février 2016 comme étant un service pionnier et moderne dans le domaine des paiements électroniques par téléphone cellulaire CMO<sup>421</sup>. L’application CMO (CSC<sup>422</sup> Mobile) permet

---

<sup>419</sup> Site de l’ABL

<sup>420</sup> Single Input Multiple Output= entrée unique sorties multiples

<sup>421</sup> Chief Marketing Officer

<sup>422</sup> Common Short Code



aussi au client de retirer de l'argent à un guichet automatique bancaire (GAB) sans utiliser sa carte, et d'effectuer un transfert rapide d'argent vers le mobile d'un autre utilisateur. Pour la première fois, les fonds sont directement transférés sur le compte du receveur, même si ce dernier est domicilié dans un autre établissement bancaire que celui de son correspondant.

La mission de Pinpay est de développer et de monétiser un écosystème avancé de paiement et de présentation de factures électroniques qui offre des fonctionnalités de classe mondiale et une sécurité de haut niveau pouvant être utilisé de manière transparente sur plusieurs canaux de paiement.<sup>423</sup>

Cependant, certains facteurs entravent l'utilisation de certains services à temps. Le retard et le problème dans l'utilisation et l'adaptation des services reviennent au retard dans l'infrastructure, la télécommunication et l'Internet.

### Encadré 30: L'économie numérique

L'économie numérique rassemble les secteurs des **technologies de l'information et de la communication** (TIC). Les technologies de l'économie numérique sont en changement continu. Elles créent aux entreprises des opportunités de développement à la fois par la création de nouveaux produits répondant aux attentes du public et par de nouveaux modes d'organisation interne augmentant la productivité et permettant une relation plus directe avec le marché.

Nous pouvons dire que la mondialisation financière et la nouvelle technologie de l'information et de la communication NTIC ont fait de l'économie une économie moderne ou une économie numérique, et ces changements touchent réellement l'économie. D'après SALAMÉ, l'économie numérique est le secteur avenir du Liban.

Le Liban enregistre un retard dans le développement des TIC. Selon le rapport de l'Institut européen d'administration des affaires (INSEAD) publié en 2015<sup>424</sup>, le Liban perd des

---

<sup>423</sup> <https://www.pin-pay.com/about/>

<sup>424</sup> Bulletin économique, first half 2015, Fransabank

points en termes de développement des TIC (technologie de l'information et des communications) en comparaison avec les résultats de 2014. Sur l'échelle mondiale, il est classé 99<sup>e</sup> sur 143 pays avec un score de 3.5 points et sur les pays arabes, il occupe la 10<sup>e</sup> place. Ce classement se base sur l'indice de préparation au réseau qui correspond à la capacité de chaque pays à tirer profit de l'utilisation de cette technologie. Pour cela, quatre sous-indices entrent en jeu : l'environnement qui reçoit les TIC, la facilité d'accès offerte à la société, l'usage qu'en font les principaux utilisateurs et l'impact que les TIC génèrent sur l'économie et la société.

La technologie dans l'économie a été depuis longtemps introduite par Frederick HAYEK dans son œuvre intitulée *l'économie et la connaissance*.

Selon Mohamad CHERCHEM : «L'EFC<sup>425</sup> est un système économique, créatif de valeur, sensible aux interactions entre ces piliers tels que les TIC, ressources humaines, innovations et services et une culture qui favorise cette interaction.»<sup>426</sup>

Il faut admettre que le secteur bancaire au Liban demeure toujours le principal secteur qui finance l'économie au Liban et le secteur public. Dans le tableau ci-dessous, nous voyons la distribution des guichets automatiques sur le territoire libanais, leur grand nombre indique la réussite du secteur bancaire.

**Tableau 24: La répartition du nombre de guichets automatiques dans les différentes zones libanaises**

	<b>Beyrouth et sa banlieue</b>	<b>Mont-Liban</b>	<b>Liban Nord</b>	<b>Liban Sud</b>	<b>Nabatiyeh</b>	<b>Bekaa</b>	<b>Total</b>
<b>2005</b>	500	184	102	71	13	71	941
<b>2006</b>	540	196	106	77	13	74	1006
<b>2007</b>	550	230	106	89	17	79	1071

<sup>425</sup> L'économie fondée sur la connaissance.

<sup>426</sup> Mohamad CHERCHEM. « L'innovation dans les services et l'économie de la connaissance, cas des banques et des assurances publique Algériennes ». 2015, p. 16.

<b>2008</b>	567	247	124	96	20	86	1140
<b>2009</b>	598	264	131	100	23	91	1207
<b>2010</b>	628	301	131	108	23	94	1285
<b>2011</b>	615	348	134	114	23	92	1326
<b>2012</b>	615	420	140	123	26	109	1433
<b>2013</b>	643	459	151	124	27	112	1516
<b>2014</b>	670	497	157	125	28	120	1597
<b>2015</b>	698	551	172	133	30	123	1707
<b>2016</b>	719	582	184	142	32	125	1784
<b>2017</b>	744	651	194	151	32	130	1902
<b>2018</b>	725	696	191	152	32	132	1928

Source: auteur + Banque du Liban

L'augmentation de nombre d'ATM dans toutes les régions libanaises au fil des années, de 2005 à 2018. Le nombre total a augmenté de 941 jusqu'à 1928, ce qui indique que les Libanais reçoivent positivement les innovations technologiques et en particulier les services bancaires. Et en 2017 le nombre a devenu 1902 ATM dont 744 à Beyrouth, 651 au Mont Liban ATM et le nombre total est devenu en 2018, 1928 ATM.

La capitale Beyrouth compte 41,9% du total du nombre d'ATM, le nombre ayant augmenté de 500 en 2005 à 725 en 2018. De même, la répartition géographique des branches des banques commerciales en 2014 est concentrée dans la capitale Beyrouth et ses banlieues, à un pourcentage de « 54 % »<sup>427</sup>.

D'après la Banque du Liban, le Cash papier monétaire est encore utilisé comme une poussée majeure au Liban, en particulier dans les échanges avec une valeur relativement faible. Le chèque, pour sa part, est considéré le principal véhicule utilisé dans les paiements scripturaux ou *cashless*, en d'autres termes le paiement par cartes bancaires. Malgré le bon développement et la promotion des cartes bancaires dans les années précédentes, ces cartes restent un peu moins utilisées au Liban en comparaison avec les pays développés. Par

---

<sup>427</sup> Activité et performance des banques libanaises, rapport annuel, 4eme partie, 2014. p. 94.

conséquent, il sera logique de voir durant ces prochaines années, une croissance du nombre de cartes de paiement, ainsi que des cartes de crédit et une augmentation des transactions de paiement effectuées par cartes, contrairement au paiement effectué en espèces ou en cash.<sup>428</sup>

Les banques libanaises ont essayé d'annuler l'utilisation des livrets des comptes d'épargne, mais sans succès. Ceci revient à la culture financière des clients qui s'intéressent à l'acquisition de ces livrets qui leur procurent un sentiment de sécurité et de réconfort. De plus, la migration vers la machine n'est pas simple, comme le signale un directeur de la banque Crédit Libanais soulignant que le passage de la monnaie vers le livret a pris plus que 25 ans, et l'adaptation à la non-utilisation de la monnaie prendra du temps ce qui est tout à fait normal.

Suite à un sondage fait que nous avons effectué pour cette recherche dans une branche de BLOM Bank, la banque qui a été placée première grâce à ses profits en 2015, nous constatons que les opérations faites par ATM le 2 janvier 2016 étaient au nombre de 450, et les opérations dans les comptoirs étaient de 500. Le 14 janvier 2016, les comptoirs ont enregistré 240 opérations et l'ATM 118 opérations.

Alors, la plupart des opérations faites par ATM en début de mois sont des opérations de retrait. Ceci revient à la domiciliation des salaires. Les opérations dans les comptoirs augmentent ensuite vers la moitié du mois. Les Libanais profitent donc des services, mais la domiciliation des salaires augmente l'utilisation de l'ATM et des cartes bancaires.

De plus, le nombre d'opérations de dépôt par ATM était peu élevé : uniquement 5 opérations parmi les 450 opérations effectuées le 2 janvier 2016.

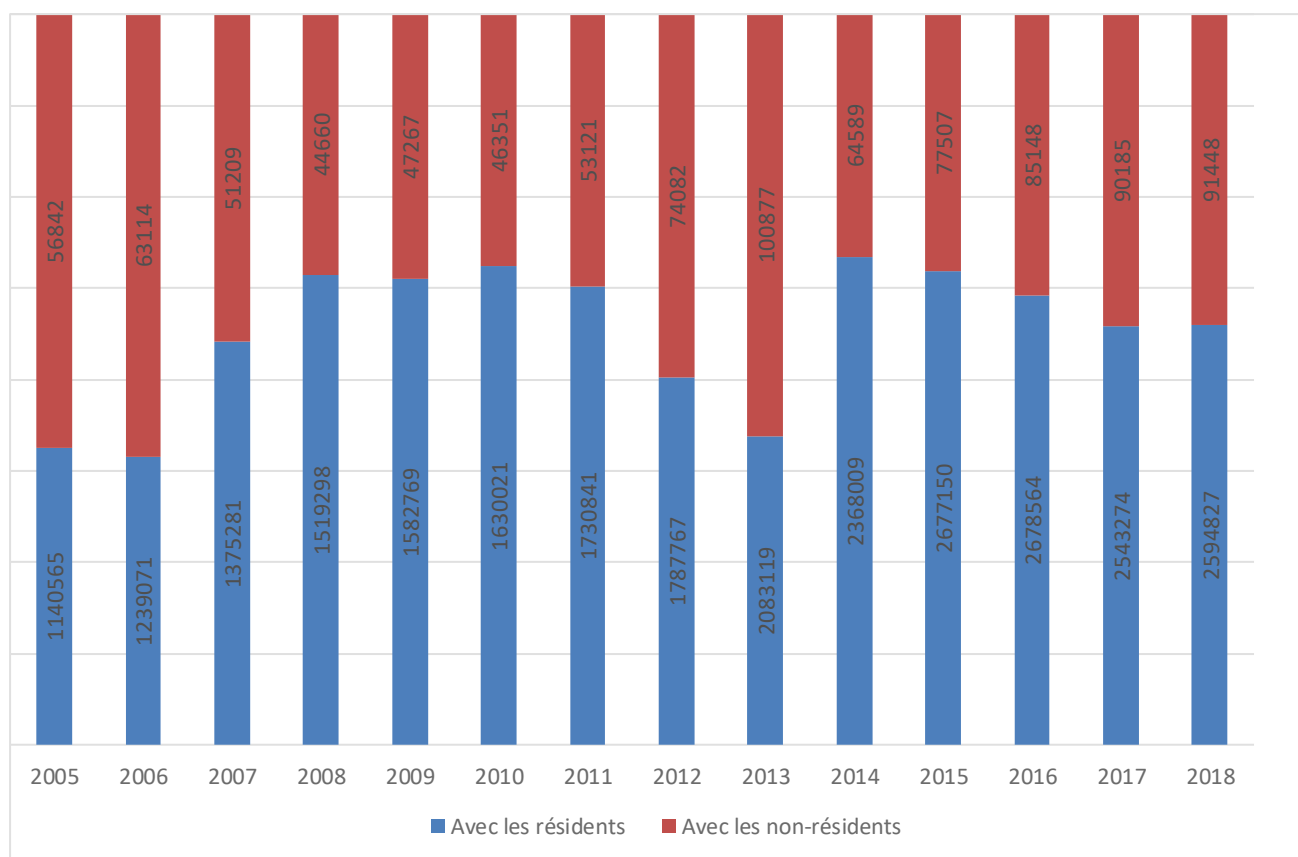
L'utilisation du service e-BLOM a augmenté, réalisant ainsi 80% des cibles prévues par les banques.

Le tableau et le graphe ci-dessous expliquent la croissance des cartes bancaires entre les résidents et les non-résidents durant les années 2005 et 2018.

---

<sup>428</sup> Banque du Liban (pour les statistiques sur les cartes au Liban)–rapport de la Banque règlements internationaux (Statistiques sur les systèmes de paiement, de compensation et de règlement dans le CPSS Pays- Décembre 2014), traduit de l'arabe

Graphe 24 : Nombre total de cartes de paiement et de crédit en circulation entre les résidents et non-résidents.



Source: graphe établi par l'auteur en se référant aux résultats du tableau de la BDL

Le nombre total de cartes bancaires a plus que doublé de 2005 à 2018, ce qui prouve que les Libanais se dirigent de plus en plus vers l'utilisation de ces cartes bancaires. La présence de cartes avec les résidents a aussi considérablement augmenté de 1 140 565 en 2005 à 2 594 827 en 2018, ce qui indique que beaucoup de Libanais n'utilisent pas l'argent en espèces comme mode de paiement. Le nombre total est devenu 2 686 275.

Ainsi, 2,5 millions de cartes de paiement électronique ont été utilisées au niveau local, à la fin du premier trimestre de 2015, un nombre qui a augmenté de 3,2% au Liban. Ceci montre que l'on adopte le « service des cartes bancaires » sans pour autant qu'il soit utilisé par un grand nombre de clients.

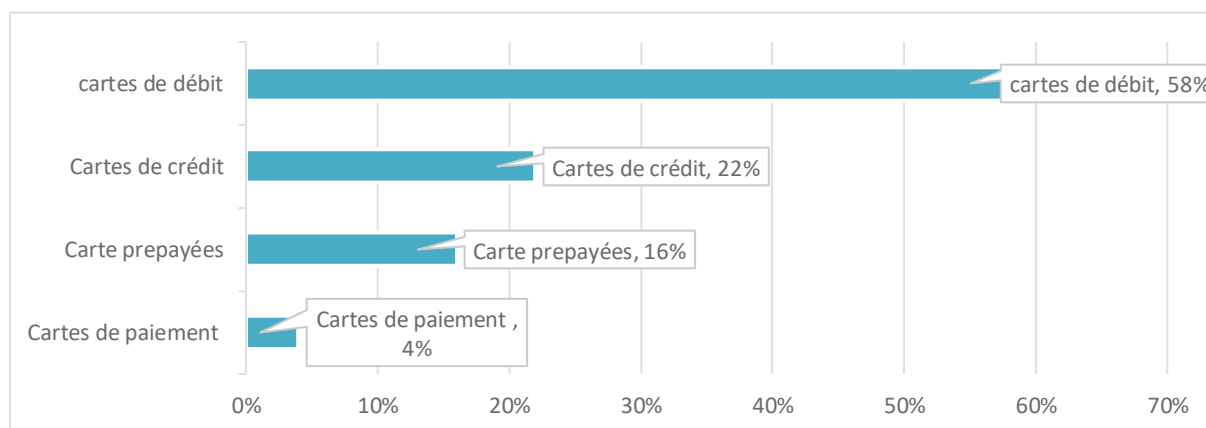
La diversité des cartes à travers lesquelles les banques adoptent des programmes de fidélité, ou même les accords avec des sociétés de marque attirent de plus en plus les clients. Les cartes peuvent désormais faciliter l'échange avec le monde extérieur. Prenons l'exemple

de Fransabank qui a lancé en collaboration avec le "China Union Pay" une carte de crédit pour faciliter les transactions commerciales aux commerçants libanais en Chine.

Selon un récent sondage mené par Master Card en février 2016, plus que la moitié des Libanais (59%) ont effectué des achats en ligne en 2014, soit 45% de plus que l'année précédente. Ce service nécessite alors du temps pour être largement utilisé.

Le tableau et le graphe ci-dessous montrent la fréquence de l'utilisation de chaque genre de cartes.

**Graphe 25 : Pourcentage de cartes de paiement et de crédit en circulation entre les résidents et non-résidents.**



source <http://www.abl.org.lb/Library/Files/Files/Rep%202017%20PART4%20AR%20.pdf> pp 102

L'utilisation des cartes a largement augmenté de 2005 à 2018. Les cartes des débits restent les cartes les plus utilisées. Les cartes de crédit ont augmenté de 197880 à 553901 et les cartes de débit ont augmenté de 786422 à 1521669<sup>429</sup>.

Les cartes de paiement étaient au nombre de 174190 en 2014 pour ensuite disparaître complètement en 2016. En effet, la banque du Liban a interdit aux banques de vendre toute

---

<sup>429</sup> <http://www.bdl.gov.lb/webroot/statistics/table.php?name=t515-6>

sorte de cartes de paiement à cause de l'utilisation de ce type de cartes pour effectuer des achats en ligne sans mettre aucune référence qui indique l'identité de l'utilisateur. Ces cartes pourraient contribuer fortement à l'augmentation du terrorisme. et après ils sont relancer d'une manière très sécurisée pour devenir en 2018 , 91151.

Quant aux cartes prépayées, elles ont atteint en 2014 le nombre de 515644. Et il est devenu en 2018, 428106. En avril 2016, la BDL a obligé toutes les banques d'arrêter l'utilisation de ces cartes en les substituant par d'autres genres de cartes reliées à la carte de débit, dans le but de connaître toutes les informations sur l'utilisateur de cette carte.

Les cartes de débit représentent 58% du total des cartes utilisées en 2017. Vient ensuite la carte de crédit qui occupe 22%, puis la carte prépayée avec 16% et enfin la carte de paiement avec 4%. En 2015, les cartes de débit étaient 50%, les cartes de crédit 21%, les cartes prépayées 23%, et les cartes de paiement 6%. Entre 2003 et 2011, les cartes de débit étaient les plus populaires dans le marché libanais, avec une part occupant 65% du nombre total des cartes échangées dans le pays. Ce pourcentage a chuté à 61% à la fin de 2012, puis à 50,3% à la fin de 2014 pour les raisons déjà mentionnées. La domiciliation des salaires des employés du secteur public et du secteur privé dans les banques a grandement contribué à la propagation de ces cartes et à leur utilisation par une majorité.

Le nombre de cartes de crédit utilisées a augmenté plus rapidement que celui des cartes de débit au cours des dix dernières années, spécialement durant les cinq dernières. Il convient également de noter que le rythme de l'augmentation des cartes de crédit et des cartes de débit a été le plus lent au cours des cinq dernières années. Plusieurs raisons entrent en jeu et sont liées à la variation du nombre de cartes utilisées telles que : la baisse du taux de croissance économique au Liban, le rythme de développement durant les années précédentes, les coutumes et traditions sociales au Liban...

En revanche, la part des cartes de crédit est encore relativement modérée. Elle représente environ 23% du nombre total de cartes au cours des cinq dernières années (2010-2014), et devrait augmenter à environ 31% lors de l'ajout de la part des cartes de paiement dans l'ordre, sachant que le pourcentage des parts a été respectivement de 21,4% et 28,5% à la fin de 2014. Plusieurs facteurs en sont la cause : le coût de la carte de crédit relativement élevé, les taux d'intérêt, le coût de renouvellement annuel, l'échec des clients d'obtenir ces cartes parce

qu'ils ne répondent pas aux conditions requises ainsi que la période de temps que le marché nécessite pour recruter ce genre de cartes. alors nous voyons que le nombre des cartes de débits et de crédits a bien augmenté ainsi que les carte prépayées, mais nous voyons que les carte de paiement ont diminué. Selon la BDL, il est probable de voir au cours des prochaines années une augmentation du nombre des cartes de crédit, en particulier si les perspectives de l'économie libanaise promettent une croissance positive, en parallèle avec l'augmentation des offres et des annonces que font les banques pour promouvoir l'utilisation de ces cartes, sans pour autant affecter la qualité des prêts bancaires.

Nous exposerons dans ce qui suit les paiements et les retraits effectués dans les centres de vente et à travers les ATM. Le nombre de contrats de P.O.S (points de vente) et de T.P.E (terminaux de paiement électronique ) sera détaillé dans le tableau suivant.

**Tableau 25: Les paiements et les retraits par cartes de débit et cartes de crédit (milliers de dollars)**

	Par les centres de vente			Par les guichets automatiques et les fonds bancaires	
	Paiements faits par les résidents au Liban	Paiements faits par les non-résidents au Liban	Paiements et retraits faits par les résidents en dehors du Liban	Retraits faits par les résidents à l'intérieur du Liban	Retraits faits par les non-résidents à l'intérieur du Liban
2005	457187,1	9920,1	313581,3	2474564,9	40069,3
2006	559146,6	10392,0	419958,6	2741146,6	44194,9
2007	716828,9	13096,1	510159,7	3309971,4	49742,1
2008	926521,0	18621,6	613160,4	3871970,2	60946,7
2009	1132438,8	21779,5	677809,3	4631655,9	71813,8
2010	1344817,9	23248,4	863746,3	5064364,7	78479,8
2011	1677154,1	28412,0	956996,1	5574610,2	84746,6

Source: Banque du Liban

Ce tableau indique que les paiements faits par les résidents au Liban ont augmenté de 457187,1 en 2005 à 1677154,1 en 2011. Les paiements faits par les résidents en dehors du



Liban sont aussi élevés et atteignent 956996,1 en 2011. L'utilisation des cartes bancaires pour les paiements a évolué de manière rapide et les Libanais ont su s'en servir. Les retraits faits par les résidents au Liban par ATM ont largement augmenté de 2474564,9 en 2005 à 5574610,2 en 2011, et les retraits faits par les non-résidents à l'intérieur du Liban ont doublé.

Nous pouvons constater alors qu'une partie importante des Libanais paye dans les centres de vente et utilise l'ATM pour les retraits d'argent. Ces chiffres ont progressé très rapidement.

Dans les deux tableaux ci-dessous, nous trouvons que le nombre de contrats dans les POS s'est élevé en une année de 27120 en 2015 à 43810 en 2018, ce qui affirme que la demande de paiement par carte est devenue de plus en plus fréquente. Les TPE ont aussi augmenté durant les dix années de 2004 à 2018, de 9723 à 35238.

**Tableau 26: Nombre de contrats dans les points de paiement avec les commerçants**

Année	Nombre de contrats
2018	43810
2017	42506
2016	38644
2015	27120

Source : l'auteur, suite à des informations de la BDL

**Tableau 27: l'évolution du nombre de terminaux de paiement électronique (TPE) <sup>430</sup>**

Année	TPE
2004	9723
2009	17693
2013	23820
2014	25781
2018	35238

Source : l'auteur, suite à des informations de la BDL

---

<sup>430</sup> C'est une petite machine qui facilite le paiement par les cartes bancaires à distance (elle s'utilise dans les avions, les restaurants...)

Au Liban, le nombre de TPE augmente au fil des années, mais quelques endroits refusent toujours l'utilisation de TPE à cause de la charge mensuelle et de la charge de chaque transaction. Une charge minimale s'impose aussi bien au client qu'au commerçant.

Les innovations de services dans le secteur bancaire évoluent rapidement, mais plusieurs risques en résultent.

Ainsi, une nouvelle problématique se pose, celle de la forme des modes de paiement futurs dans le cadre de l'évolution. Cette problématique est très intéressante dans notre recherche puisqu'elle est en relation directe et constitue le centre du travail bancaire. Cette problématique comporte en elle plusieurs questions commençant par l'exposition de toute sorte de paiements recensement innovés et puis un regard vers un futur à la fois optimiste et inquiet. Les modes de paiement sont aujourd'hui en progression continue et la plupart des banques à travers le monde s'intéressent à adopter de nouvelles méthodes et concurrencent les autres banques. **La biométrie** constitue à présent la méthode de paiement la plus récente qui s'est créée une place dans le monde présent. « L'identification biométrique permet d'authentifier toute personne à partir de ses propres caractéristiques morphologiques ou physiologiques, empreint digitale, contour de la main, réseau veineux du doigt, iris, forme du visage, dynamique de signature, voix, etc. qui sont des facteurs d'identification sur lequel repose cette technologie. »<sup>431</sup>.

Raed SHARAF AL-DEEN, vice-président de la BDL, signale que la Banque centrale du Liban a développé un système bancaire fiable qui se caractérise par son respect des normes et des spécifications internationales bancaires et comptables strictes. Ce système se base essentiellement sur la stabilité financière nécessaire pour atteindre le niveau de liquidité élevé, l'adéquation des fonds propres et la réduction de la dette, tout en cherchant à appliquer les principes de la bonne gouvernance et la protection des consommateurs, et l'application des normes anti-blanchiment internationales et le financement du terrorisme.

---

<sup>431</sup> Idem

Nous pouvons alors constater que la progression et l'évolution technologique ont envahi notre monde et ont pu laisser leurs empreintes dans les secteurs bancaires. Selon Gérard NEBOUY (2015), [Visa Europe France] : « En 2020, la moitié des paiements seront effectués avec d'autres supports que la carte. »<sup>432</sup>.

Passons maintenant au respect des accords mondiaux, comme Bâle et FATCA.

### 3.4. Le respect et l'application de l'accord de Bâle et FATCA

Certains directeurs de banques libanaises signalent les banques libanaises ne peuvent pas concurrencer les banques étrangères. Les banques libanaises suivent l'accord de Bâle 1, Bâle 2 et Bâle 3, IFRS<sup>433</sup> et FATCA et leur principal objectif est le contrôle bancaire. Ceci oblige les banques à changer leurs systèmes et à moderniser leurs travaux.

Selon Lattifé GHALAYINI (2006), Bâle vise principalement à assainir le secteur bancaire international en assurant la solvabilité des banques, donc de sécuriser les créanciers des banques, qui sont principalement les déposants, contre les défaillances des banques qui risquent, dans certains cas, d'ébranler l'équilibre financier mondial. « Les accords de Bâle ont fixé des niveaux minimaux de capitalisation des établissements de crédit, ainsi qu'un système commun de mesure des fonds propres et des risques de crédit. »<sup>434</sup>

Deux outils de travail sont proposés par les accords de Bâle pour établir le ratio standard minimal de solvabilité des banques qui sont : les fonds propres et l'évaluation quantifiée des risques de crédit.<sup>435</sup>

#### Encadré 31: Loi « FATCA »

La loi « FATCA » (Foreign Account Tax Compliance Act) est une loi américaine mondiale qui lutte contre l'évasion fiscale des citoyens américains tout autour du globe. Bien

---

<sup>432</sup> Andrea TOUCINHO. « Innovation bancaire 2015 ». *Professional Hand book*. Point banque .Interviews. p43.

<sup>433</sup> International Financial Reporting Standard /Norme d'information financière internationale

<sup>434</sup> Lattifé GHALAYINI, *op. cit.* . pp. 256-257

<sup>435</sup> *Ibid.* p.258

qu'elle ait enfreint sur la souveraineté de plusieurs lois, cette loi n'est pas optionnelle et les banques ou les États doivent l'adopter.

La loi « FATCA » a été publiée en mars 2010 par le ministère des Finances et du Trésor et oblige tous les pays et les banques du monde de l'appliquer, et impose une liste de sanctions américaines en cas du non-respect de ses dispositions. Les banques libanaises sont les premières à respecter toutes les normes et réglementations internationales et à les appliquer de manière transparente.<sup>436</sup>

Alors le respect des accords mondiaux et l'application de ces accords dans les législations, ainsi que l'obligation des banques du respect de ces accords, créent un climat de sécurité dans le secteur.

### **3.5. Face à la cybercriminalité**

Le chef de la commission d'enquête spéciale de la banque du Liban, Abdel Hafiz MANSOUR, a signalé que ce Forum de la lutte contre la cybercriminalité financière dans le secteur bancaire et le secteur commercial au Liban s'est terminé par des recommandations qui peuvent être groupées sous deux grands titres :

Le premier aborde les obligations des banques et des institutions financières et comporte :

1- L'affichage des procédures minimales que doivent adopter les banques avant la mise en œuvre des opérations de virement.

2- La nécessité de faire des programmes de formation pour les employés tout en continuant à identifier de nouveaux types de piraterie financière électronique.

3- La mise à jour du logiciel de sécurité de l'information.

---

<sup>436</sup> Union des banques arabes, article traduit de l'arabe disponible sous le lien <http://www.uabonline.org/en/magazine/158315851575158715751578/1601161015831585157515871577159316061578/10012>

4- La prise de procédures avec les banques correspondantes qui aident à repérer les fonds volés, en tenant compte de la vitesse et du temps qui sont très importants dans la récupération des fonds.

Le deuxième s'intéresse plutôt à la clientèle comme les commerçants et tout autre individu, qui font des ordres de paiement direct par email ou contactent les autres commerçants par email. Il comporte le développement de programme pour sensibiliser le public (conscience).

Le Liban a suivi de près ce sujet. En vue de lutter contre la piraterie, plusieurs réunions ont été fixées pour orienter les clients et les employés et attirer leur attention sur les risques qui résultent de l'utilisation de la technologie financière.

Dans le tableau ci-dessous, nous pouvons constater que le taux de cybercriminalité a augmenté durant les années 2013-2014-2015-2016 pour atteindre 134 cas et un montant de 12579549\$. Ce résultat est relativement important compte tenu du nombre de banques libanaises et de la fréquence de l'utilisation des services bancaires au Liban.

**Tableau 28: Cybercriminalité financière au Liban<sup>437</sup>**

	Nombre de cas	Montants volés
2013	8	895.471\$
2014	51	5.098.029\$
2015	84	12.002.730\$
2016	134	12.579549\$

Source : <http://www.uabonline.org/en/magazine/1605160215751576160415751578/15711605161016061593157516051607161015741577157516/38569/0>

Se pose alors la problématique du développement des innovations des services au Liban avec l'augmentation du piratage et de la cybercriminalité.

<sup>437</sup>Idem



## Section 4 : Les services de la banque Audi

Nous avons choisi d'étudier le cas de la banque Audi parce que sa stratégie s'oriente vers le développement des services bancaires.

### 4.1. Histoire et développement de banque Audi

Les débuts de la banque Audi remontent à une maison de change de monnaie appartenant à Hanna Audi, un des résidents de Saïda, un magasin qu'il a hérité de son père en 1830 c'est-à-dire depuis plus de 185 ans.

La banque actuelle portant le nom de Banque Audi a été établie en 1968 sous le nom de « Audi SARL » comme une société privée à responsabilité limitée. Les actionnaires principaux étaient des membres de la famille Audi et des investisseurs koweïtiens.

En 1974, Infibank SAL, une banque d'affaires et de crédits à moyen et long terme fut fondée. À cette époque, la banque Audi détenait 35 % des actions alors que le reste revenait à d'autres banques internationales ou entreprises. Depuis 1983, la base d'actionnaires s'élargit pour inclure un nombre croissant d'actionnaires libanais. En 1985, la banque Audi achète les parts d'autres actionnaires pour augmenter ses actions à Infibank à 95 %. En 1989, Infibank appartient totalement (99,5 %) à la banque Audi.

Entre 1990 et 1996, la banque Audi augmente ses dépôts de 154 billions de livres libanaises (l'équivalent de 99,2 millions de dollars selon les taux de change à l'époque) à 2,391 millions de livres libanaises (soit 1,54 million de dollars américains), ainsi que sa part de dépôts bancaires dans le marché libanais de 4% à 7,79 %. En novembre 1995, après la publication du revenu des actions, 20,5 % des actions de la banque revenaient à des investisseurs de différents pays étrangers.

En novembre 1996, les actions d'Infibank furent évaluées à 31 milliards de livres libanaises, ce qui correspondait à 20 millions de dollars selon les taux de change à l'époque. La banque poursuit sa mission malgré les difficultés économiques et la guerre libanaise entre 1976 et 1990.

En 2004, la totalité des actions de la Banque Saradar a été rachetée par la banque Audi pour un montant total de 159 millions de dollars : 100 millions en espèces et le reste sous forme d'actions. Les actionnaires de Saradar auront deux sièges au conseil d'administration de la banque et détiendront ainsi 9 % du capital. La valorisation de la Banque Saradar correspond à 1,36 fois ses fonds propres, tandis que celle de la Banque Audi correspond à 1,58 fois ses fonds propres, ce qui équivaut à 602 millions de dollars. Il s'agit d'une fusion-acquisition sur le plan de l'architecture financière et d'une consolidation sur le plan comptable, puisque les deux banques restent deux entités juridiques distinctes. La nouvelle entité profitera également des services des filiales spécialisées du groupe Saradar : Saradar Investment House (banque d'investissement), Agence Saradar d'assurances (courtage), Solifac (affacturation), CGI (gestion et courtage immobilier), CCI (construction), Orion Système & Arcane Technology (logiciels bancaires), LogistiX (services back-office).

**Tableau 29: Actionnariats du Groupe Audi Saradar en 2004**

Structure du nouvel actionnariat du Groupe Audi Saradar	
	Part ( %)
Deutsch Bank Trust Company Americas*	17,34
Famille Audi	12,47
Arabian Construction Company	11,00
Famille Suad al-Humaidhi	10,64
Saradar Holding	9,00
Famille Al Sabah (Koweitienne)	8,30
Famille Said Khoury	3,00
Famille Boulos	2,87
Samir Hanna	2,37
Divers autres actionnaires (400)	23,01
Total	100
* Détenteurs de GRD <sup>438</sup> cotés au London Stock Exchange	

Source : l'actualité financière au Liban mai 2004, <http://www.lstlebanon.net/actualites-liban/actualite.php?idactu=407>

<sup>438</sup> Greek Drachma- ancienne monnaie



Trois entités constitueront alors le groupe Audi Saradar qui représente le bras d'investissement bancaire du groupe<sup>439</sup>.

Premièrement, la Banque Audi gardera son nom, suivie de la mention Groupe Audi Saradar, ayant Mario Saradar comme l'un des membres du conseil d'administration. Elle sera la banque commerciale et la banque de détail du nouveau groupe.

Deuxièmement, la Banque Saradar deviendra Audi Saradar Private Bank, ayant comme président Mario Saradar. Elle sera la banque privée du groupe.

Troisièmement, l'Audi Investment Bank sera la banque d'investissement du groupe responsable service des entreprises, et portera le nom d'Audi Saradar Investment Bank.

La Banque Audi Suisse sera aussi présidée par Mario Saradar dont le nom sera suivi de la mention Groupe Audi Saradar. Enfin, sous réserve de l'autorisation des autorités françaises, les deux filiales en France seront fusionnées au sein d'une même entité, la Banque Audi Saradar France. .<sup>440</sup>

Depuis 2004, la Banque a poursuivi une stratégie de capitalisation sur le potentiel de croissance et de la richesse économique de la région pour s'épandre régionalement. Le Groupe a donc bénéficié d'une large présence régionale au Liban, en Égypte, en Syrie, en Jordanie, au Qatar, en Arabie Saoudite et au Soudan, et a pu bénéficier des activités en France, en Suisse et à Monaco. La Banque a pu aussi marquer sa présence en Turquie en lançant des opérations le 1er novembre 2012, à travers la création d'Odea Bank.

Pour ce qui est du Liban, la stratégie de la Banque vise à consolider et à renforcer sa position de leader. Pour cela elle œuvre à renforcer les relations avec les clients des entreprises et les PME existantes, et à tirer parti des opportunités de croissance dans le segment du détail.

La banque Audi s'engage à offrir à sa clientèle un service exceptionnel sous des normes de qualité irréprochables dans tous les aspects de son activité. La banque veille toujours à être à la pointe de l'innovation et des services et à constamment maintenir des normes de

---

<sup>439</sup> Ceci va changer par la suite.

<sup>440</sup> Le site de banque Audi traduit de l'anglais, [www.bankaudigroup.com/group/corporate-profile](http://www.bankaudigroup.com/group/corporate-profile)

performance satisfaisantes ou même dépassant les attentes des clients. Elle bénéficie d'un statut de banque spécialisée conféré en vertu de l'article 22/67.

De plus, la Banque est enregistrée au registre commercial de Beyrouth sous le numéro 11347 et occupe le numéro 56 de la liste libanaise des banques. En janvier 2014, le nom de la Banque passe de Bank Audi S.A.L<sup>441</sup>.- Audi Saradar Group à Bank Audi S.A.L.

La compétitivité de la banque Audi repose sur plusieurs facteurs essentiels, dont : sa réputation en tant que banque conservatrice dans ses actions, sa réputation financière, la qualité supérieure de ses services, la nature de son organisation hiérarchique, son cadre humain éduqué et spécialisé dans l'avancement de la technologie informatique, sa position avancée dans les nouveaux marchés proéminents au Liban...

La banque Audi SAL est une banque régionale à part entière, présente dans 13 pays différents à travers 12 banques, une société d'investissement, une société de courtage et une société de gestion d'actifs.<sup>442</sup> Elle propose une large gamme de produits et de services bancaires traditionnels aux PME, ainsi qu'aux entreprises clientes les plus grandes. Ces produits et services génèrent à la fois l'intérêt et le revenu payant, mettant accent sur l'octroi de fonds de roulement et d'autres produits de prêt; la fourniture de services tels que: la collecte, le financement du commerce, les obligations de performance, les garanties, les lettres de crédit et de gestion de trésorerie, les conseils sur le commerce international, tout en fournissant des services de consultation bancaire et financière et préparant des études de faisabilité sur un large éventail de secteurs industriels. Elle offre toute une gamme de services bancaires et commerciaux d'entreprise, de banque de détail, de courtage en ligne, de banque privée ainsi que des produits et des services bancaires d'investissement.

Alors les subsidiaires et les banques -sœurs à l'étranger sont<sup>443</sup> :

- Banque Audi(Suisse) S.A.- Genève 1975
- Banque Audi(France) S.A.- Paris- 1978

---

<sup>441</sup> Société anonyme libanaise

<sup>442</sup> Le site de la banque Audi

<sup>443</sup> Le site de la banque Audi

- Banque Audi(U.S.A.)-New York- 1983
- Banque Audi(U.S.A.) Investment Inc.
- Banque Audi(Suisse) sa- Miami Representative Office – 1985
- Banque Audi(U.S.A.) Servicos Ltda Brazil Representative Office- 1995
- Amerandi Asset- Management Inc.- New York- 1999

D'un autre côté, le nombre d'employés a aussi augmenté. 5200 personnes étaient employées en 2013. Fin septembre 2015, la banque et ses filiales comptaient 6,807 employés, dont 3 149 employés au Liban, 1 506 employés à Odea Bank en Turquie et 1 257 en Égypte.<sup>444</sup> L'augmentation du nombre des employés vient de pair avec l'augmentation des services bancaires, et cela se traduit par l'expansion des branches au niveau national et international. En 2016, ce chiffre s'élève à 7017 employés.

Tous ces chiffres montrent que la banque Audi est une banque très importante qui se répand dans plusieurs pays du monde.

#### **4.2. Les programmes d'innovation**

Afin de s'adapter au changement du milieu économique au Liban, durant les dernières années, la banque Audi instaure un programme de mise à jour accessible. Ce programme se base sur la création d'un nouveau système entrepreneurial et repose sur une stratégie de planification, de surveillance et de contrôle du budget, de gestion des ressources humaines, d'instauration d'un nouveau système de gestion informatique, de recrutement de plus de soixante diplômés universitaires, et d'expansion de son réseau local afin de couvrir progressivement toutes les régions libanaises.

La banque vise à hausser son taux de pénétration des marchés bancaires traditionnels en multipliant son réseau de branches, en continuant d'inaugurer des succursales choisies dans

---

<sup>444</sup> Le site de banque Audi [www.bankaudi.com/group/corporate-profile](http://www.bankaudi.com/group/corporate-profile), traduit de l'anglais

les années à suivre et en augmentant sa part de marché des dépôts des clients. Nous verrons cette expansion dans le tableau suivant

### Encadré 32: Expansion de la Banque Audi

1992	Acquisition de 6 agences de la banque Crédit populaire SAL
1997	Acquisition du Crédit Commercial du Moyen-Orient SAL
1998	Acquisition de la banque L'orient pour le crédit SAL Acquisition du réseau des agences Adcom Bank SAL Acquisition du réseau des agences de la banque Nasr Libano-Africaine SAL
1999	Acquisition de la Libano-Arabe pour l'assurance et la réassurance
2015	Création de l'Odea Bank (Turquie)
2018	La Banque européenne pour la reconstruction et le développement a acquis 2,51% du total des actions ordinaires en circulation de Bank Audi

Source : Site de la banque Audi

Cette réussite se couronne par la nomination de la banque Audi comme meilleure banque locale au Liban pour les années 1996, 1997, 1999 et 2000 et comme meilleure maison de dépôt de titres et banque d'investissement au Liban en 2000 ainsi que le titre de Banquier de l'année.

Ceci explique la position éminente qu'occupe la banque Audi et son développement remarquable, sachant qu'elle possède le plus grand réseau bancaire au Liban, relié par un système de communication rapide et immédiate pour un service prompt et exhaustif. Dans le souci de proposer un service ininterrompu, presté et efficace, la banque Audi lance son projet d'expansion et de diffusion des ATM dans toutes les régions libanaises, au point d'atteindre 93 ATM dont 22 dans les branches de la Banque Audi et 71 ATM externes<sup>445</sup>.

La Banque Audi a signé un contrat de 5 ans avec l'entreprise Capital Banking Solutions qui est un fournisseur de solutions bancaires intégrées pour les banques de détail, d'entreprise et privées et les établissements financiers. Nicolas JABBOUR, PDG de Capital Banking

---

<sup>445</sup> En 2016, site de la Banque Audi

Solutions, signale que cette entreprise compte plus de 200 banquiers et techniciens expérimentés au service des clients. Armée de 20 ans de riche expertise bancaire avec un logiciel éprouvé et innovant, et d'un portefeuille complet de services professionnels, Capital Banking solutions offre des solutions de services complets à plus de 200 clients dans le monde.<sup>446</sup>

Capital Banking Solutions fournira alors des solutions logicielles pour soutenir la gamme complète de produits et de services de Bank Audi, et deviendra le partenaire technologique externalisé. Selon les termes de cet accord, Bank Audi se voit accorder une licence d'entreprise « Enterprise License Agreement » qui lui permet d'utiliser le portefeuille de produits de Capital Banking Solutions pour le système bancaire, le Business Intelligence, la conformité, la gestion de la relation client, la gestion de portefeuille et le support multicanal, y compris la banque mobile et la banque par Internet.<sup>447</sup>

Selon Tamer M. GHAZALI, directeur financier adjoint de Bank Audi, exprime le ravissement qu'apporte un tel partenariat avec Capital Banking Solutions, qui permet de diversifier davantage le portefeuille grâce à de nouveaux produits et services à valeur ajoutée, tout en optimisant les investissements informatiques et réduisant les coûts globaux<sup>448</sup>.

La banque Audi est un groupe régional affichant un profil de banque universelle. Elle possède 37,5 % des actions de Capital Banking Solutions et propose des produits et services financiers universels comprenant notamment des services bancaires d'entreprises, des services commerciaux, individuels, d'investissement et privés,<sup>449</sup> en ayant recours à différents progiciels et logiciels. Parmi ces progiciels, figurent Bankmate, Oracle, Aptra Advance NDC, Citrix... et la liste des logiciels inclut FCDB, Peoplesoft, GUI Concenter...

---

<sup>446</sup> Capital Banking solution, actualité, Capital Banking Solutions Signe un Accord Pluriannuel avec Bank Audi, 29/8/2013, <http://www.capital-banking.com/Actualites/Capital-Banking-Solutions-Signs-Multi-Year-Agreement-with-Bank-Audi-16.html>

<sup>447</sup>Idem

<sup>448</sup> Idem

<sup>449</sup> Idem

### *4.2.1. Services et innovations*

Le coût de la FinTech dans le secteur bancaire et l'adoption de ces innovations est très élevé, d'après M. Fadi OBEID et Mme Nathalie HAMAMJI <sup>450</sup>.

Commençons par les coûts des infrastructures de technologie qui constituent la base de toute innovation et qui se divisent en deux parties :

- le coût des hardwares et softwares ou du matériel et du logiciel
- le coût de la main-d'œuvre :
  - L'installation des programmes
  - L'utilisation (comment s'en servir, la formation)

Cependant, les innovations de services dans le secteur bancaire en général et dans la banque Audi en particulier se heurtent à certaines barrières qui déterminent les limites à ne pas dépasser. Ainsi, certaines lois et régulations provenant de la banque du Liban, ainsi que le nombre des licences autorisées chaque année vient sécuriser le secteur et empêcher le monopole pour encourager les autres banques à innover. Ces régulations limitent souvent la capacité de la banque Audi d'augmenter les innovations. L'installation de NOVO par exemple est limitée à 1 chaque année. Chaque banque a donc le droit d'ouvrir une e-branche par an conformément aux règlements de la BDL. NOVO est une e-branche de banque Audi. La e-branche est la première agence de son genre qui offre des services gratuits, qui peut être accessible à tout moment et permet les dépôts d'espèces, de chèques et d'enveloppes en livres libanaises et en dollars, ainsi que les retraits d'espèces. Les cartes de débit, de crédit ou les cartes à débit différé telles Visa peuvent être utilisées dans les distributeurs automatiques. Aucune commission n'est effectuée sur les dépôts d'espèces, comme susmentionné. C'est une chambre qui possède un espace pour scanner les documents nécessaires et imprimer la carte bancaire en cas d'ouverture de nouveaux comptes. Ceci se passe en parallèle par visioconférence avec des employés de la

---

<sup>450</sup> Interview avec Monsieur Fadi Obeid (chef adjoint des opérations, Bank Audi) et Madame Nathalie Hamamji (Deputy Head of Branch Network Management Département, Bank Audi) dans l'administration générale de banque Audi, centre-ville Beirut, Le 17 novembre 2015.

banque si cette dernière en a besoin. La banque Audi possède cinq Novo au Liban jusqu'à présent.

### **Encadré 33 : Le service bancaire NOVO – Banque Audi**

Ce nouveau concept offre aux clients de la banque un accès facial aux différents services bancaires et leur permet en plus des services habituels de l'ATM de déposer leur argent liquide ainsi que leurs chèques à partir d'une salle privée qui garantit la plus grande confidentialité. Ce service leur permet en navigant sur les écrans tactiles de parcourir les différents produits bancaires et les demander instantanément. Ils peuvent bénéficier de l'assistance de conseillers grâce à un système de visioconférence et cela à toute heure.

Source : ABL, activité et performance du secteur bancaire Libanais durant l'année 2010, 4e partie, <http://www.abl.org.lb/Library/Files/Files/pat%204%20fr%202010.pdf>

De même, le nombre de guichets automatiques hors site est réglementé et se base sur le nombre de succursales de la banque. Une fois placée hors site, l'ITM est considérée comme une e-branche. L'ITM est aussi un service très développé qui permet de faire toute sorte d'opérations bancaires en recourant à une visioconférence avec un employé de la banque si nécessaire. Le temps de travail est plus long que la banque traditionnelle. L'ITM a été lancé en 2014 avec 2 machines et a atteint un total de 15 machines en 2015 et de 19 machines en 2016. Ces ITM sont installés dans les branches et hors site.

Il est important de mentionner que l'innovation passe par plusieurs étapes avant de voir le jour. La banque participe à des réunions et des séminaires internationaux, visite plusieurs pays pour découvrir toute nouveauté et faire des études sur ces nouvelles innovations des services. Audi a participé à un forum à Singapour : « Master Card Innovation Forum » pour l'Asie du Sud-est, l'Afrique et le Moyen-Orient. « Ce forum a rassemblé plus de 350 acteurs de l'industrie des cartes de paiement (partenaires, émetteurs et acquéreurs de cartes MasterCard), à qui il donne la possibilité de discuter des innovations et de l'avenir des solutions

de paiement.»<sup>451</sup> L'innovation des services dans la banque Audi se fait par un assemblage de plusieurs idées et de plusieurs innovations dans le monde qui seront ensuite traduites en un service acceptable et utilisable au Liban. Son propre département de « planification et gestion de projet » suit les innovations des services et adopte ces services.

La Banque Audi s'intéresse beaucoup à écouter ses clients, pour comprendre leurs demandes et assurer leur satisfaction. Elle vise toujours à suivre l'évolution continue et rapide de la technologie et dans les autres banques étrangères. De plus, l'utilisation de la technologie est une priorité absolue dans la stratégie, comme le déclare Mme BDEIR<sup>452</sup>.

Selon HAMAMJI, le monde d'aujourd'hui est le monde de l'innovation et de l'évolution de la technologie, de l'Internet et du digital et les banques se doivent toujours de suivre cette évolution.

La technologie se développe de plus en plus rapidement, ce qui nécessite un travail qui pourrait être exacerbant pour les banques qui doivent payer les coûts de chaque service durant des périodes successives et très courtes. OBEID et HAMAMJI mentionnent que les résultats de ces innovations de services utilisés par la banque ne peuvent pas être connus d'une manière directe. Pour connaître l'efficacité de ces services, plusieurs points doivent être étudiés, comme la satisfaction des clients, le nombre d'essais faits par les clients, l'analyse des changements qui ont eu lieu suite au service. Alors, selon banque Audi, le profit tiré par un service est indirect et est mesuré à moyen et long terme. Pour cela, aucun bilan n'existe pour exposer clairement les profits directs de chaque innovation de service.

HAMAMJI mentionne que la technologie implique toujours le besoin de formation et d'instructions sur la manière d'utilisation d'un nouveau service. Il est tout à fait normal que les personnes âgées ignorent comment utiliser les services bancaires et préfèrent visiter la banque traditionnelle. Les innovations de services dans le secteur bancaire nécessitent des formations continues pour les employés pour apporter une assistance efficace sur la manière d'utilisation des services, ce qui permet de gagner la confiance des clients et les encourage à utiliser ces

---

<sup>451</sup> Site de l'association des banques libanaises, <http://www.abl.org.lb/fr/NewsDetails.aspx?pageid=6064>,

<sup>452</sup> Randa Bdeir, directrice général adjointe, chef de groupe bancaires électroniques, et de département des cartes et des solutions de paiement électroniques.



services. L'inquiétude, qui émane de tout ce qui est ambigu, disparaît alors. Selon « innovation bancaire 2015 paroles d'expert » : « le digital s'impose partout et le secteur de services financier n'y échappe pas plus que les générations dites 'seniors' »<sup>453</sup>

Selon HAMAMJI et OBEID, l'innovation des services change parfois l'organisation et la manière de travail de la banque. Par exemple, les services bancaires diminuent la super population dans les filiales, entraînant ainsi l'employé à se diriger vers d'autres tâches comme le marketing qui attire plus de clients et les encourage à utiliser les services.

L'innovation des services dans le secteur bancaire et particulièrement dans la banque Audi assure l'efficacité et la productivité. L'utilisation des ATM et des ITM et le recours aux branches NOVO à tout moment satisfont la banque et le client en même temps.

Pour le futur, la banque Audi prévoit que les services bancaires progresseront rapidement et que l'utilisation de ces services augmentera jour après jour. La relation portera sur l'homme et la machine, et la relation avec les personnes restera pour les conseils personnels. Alors, les machines faciliteront l'échange entre les clients et la banque et pourront substituer la banque.

Aujourd'hui, la banque Audi possède un peu partout des ATM (Automate Teller machine), des ITM (Intellectuel Teller machine), des NOVO AR (Advisory Room) et des IS (Information Station). L'ATM de banque Audi offre des services avancés. Elle peut être utilisée sans carte même si l'utilisateur n'est pas le client de banque Audi. À titre d'exemple, un virement pour l'université peut avoir lieu à tout moment sans visiter l'université. Ceci se produit à partir d'une relation entre la banque et l'université qui assure le virement à partir de l'ATM de banque Audi. De plus, Banque Audi introduit NOVOT, le robot qui interagit avec les clients, et les lunettes de « réalité virtuelle » qui permettent à l'utilisateur, à l'aide d'une application sur les téléphones mobiles, de visiter virtuellement n'importe quelle succursale de la banque qu'il désire et d'effectuer toutes ses transactions. Ces lunettes seront prochainement vendues environ à 70 dollars.

---

<sup>453</sup> Innovation bancaire 2015.op. cit. 21.

Suite à un entretien avec des directeurs de la banque Audi, il s'est avéré que 92% des opérations d'ATM sont effectuées pour le retrait d'argent plus de 35% pour déposer de l'argent.

**Tableau 30: L'évolution du nombre des ATM de Banque Audi**

	Pourcentage
2012-2013	6 %
2013-2014	8 %
2014-2015	5,5 %

Source : statistiques faites par l'auteur suite aux interviews avec les directeurs de banque Audi.

EN 2019, La banque Audi a 479 machines avancées en libre service (ITM, DAB et "NOVO e-branch"<sup>454</sup>

L'IS est une machine qui assure des conseils et des informations à travers des visioconférences pour plus d'assistance.

Ces nouveaux services offerts par les nouvelles banques digitales sont aussi bénéfiques pour la banque que pour les clients qui ne payent pas de commissions sur les opérations bancaires.

Selon Mme Randa BDEIR, directrice du département des cartes et des solutions de paiement électronique à Bank Audi, «compte tenu des dernières tendances internationales en matière de solutions de paiement et du nombre croissant de consommateurs à adopter les téléphones intelligents, Bank Audi a investi dans les solutions de paiement mobile en développant la technologie de paiement mobile NFC<sup>455</sup>, lancée au Liban en avril 2013.»<sup>456</sup>

Afin de créer une société sans argent liquide, Banque Audi a lancé plusieurs autres services de paiement qui ne nécessitent pas l'utilisation de cartes bancaires, mais de téléphone intelligent. Le *Tap 2 pay* a été lancé le 15 avril 2014 et consiste en une petite carte bancaire qui est placée sur le téléphone intelligent pour un paiement sans contact. Les abonnés aux services

---

<sup>454</sup> <http://www.bankaudigroup.com/GroupWebsite/openAudiFile1.aspx?id=4115>

<sup>455</sup> Near Field Communication

<sup>456</sup> Site de l'association des banques libanaises, <http://www.abl.org.lb/fr/NewsDetails.aspx?pageid=6064>

des téléphones mobiles augmentent. Ils sont au nombre de 4,2 milliards dans le monde dont 3,8 millions au Liban<sup>457</sup>. Ainsi, une plus grande interaction s'établit entre le client et la banque, « l'industrie du paiement mobile se stabilise et devrait passer de 13,8 milliards de dollars en 2013 à 278,9 en 2018...les moyens de paiement du futur devront être simples, rapides, sécurisés et mobile.»<sup>458</sup>

Ils ont mené des partenariats avec Pinpay, le seul service de paiement mobile officiellement agréé par la Banque centrale du Liban et enregistré au registre du commerce de Beyrouth. Elles appartiennent actuellement à trois des plus grandes banques du Liban et du Moyen-Orient, Bank Audi, Bankmed et Fransabank, et y exercent leurs activités.<sup>459</sup>

Les innovations de services et les efforts fournis sont souvent récompensés. Banque Audi a remporté le prix du 'meilleur programme de paiement mobile' à plusieurs reprises : le 13-14 mai 2014 à Dubaï pendant une conférence 'cartes et paiements 2014-Moyen-Orient' et à Singapour le 24-25 septembre 2014 lors du forum qui a eu lieu.

Afin de fidéliser les clients, la banque propose également des programmes comme « Audi Rewards », « Kids rewards », « Cedar Miles » et « Ihki loubnani » qui encouragent l'utilisation de la carte bancaire en accumulant des points qui peuvent ensuite être échangés par différentes récompenses comme des jeux, des tickets d'avion et des minutes d'appel gratuites.

Danny DAGHER, directeur de l'information du Groupe Bank Audi, déclare qu'il est essentiel que la stratégie informatique de la banque Audi soutienne la croissance de l'entreprise.<sup>460</sup>

L'utilisation des services bancaires en ligne offerts par la banque Audi a enregistré une croissance de 12% de 2012 à 2013. En 2014, 71% des clients de la Banque Audi utilisent ces services bancaires en ligne. L'utilisation des canaux alternatifs de livraison (comme les

---

<sup>457</sup> <http://www.bankaudi.com.lb/lebanon/bank-audi-launches-tap2pay-the-first-nfc-mobile-payment-service-in-lebanon-and-the-region>

<sup>458</sup> Innovation bancaire 2015, *op.cit.* p. 27.

<sup>459</sup> <https://www.pin-pay.com/about/>

<sup>460</sup> Capital Banking solution, *op. cit*

distributeurs automatiques de billets et Audi-Online) laisse apparaître la notion d'équivalent temps plein (ETP) et le client fait affaire avec des conseillers plutôt qu'à de simples caissiers.

Vers la fin de juin 2013, les actifs consolidés de Bank Audi ont atteint 33,7 milliards de dollars, principalement alimentés par les dépôts de sa clientèle d'une valeur de 29,2 milliards de dollars, avec des capitaux propres atteignant 2,7 milliards de dollars.<sup>461</sup>

Vers la fin de septembre 2015, la Banque Audi s'est classée première en termes d'actifs totaux (63 855 billions de L.L.), de capitaux propres (4,785 milliards de L.L.), des dépôts de clients (54,013 milliards de LL), des prêts et avances (25,650 milliards de LL) et des bénéfices nets (459 milliards LL au cours des neuf premiers mois de 2015).<sup>462</sup>

L'encadré ci-dessous indique l'évolution de la banque Audi dans les régions éloignées.

#### **Encadré 34: Évolution du nombre d'ATM et de branches dans les régions éloignées**

Le nombre des ATM dans les régions éloignées est passé de 15% en 2013 à 17 % en 2014, et le nombre de branches dans les régions éloignées de 14% en 2013 à 15 % en 2014.

Source : responsabilité sociale des entreprises, <http://www.bankaudi.com.lb/GroupWebsite/openAudiFile.aspx?id=2783> rapport de banque Audi 2014, pp 8

Alors, les services bancaires touchent même les régions éloignées et évoluent progressivement. Outre le nombre d'ATM et de branches, le nombre total des opérations bancaires a augmenté de 98 205 129 en 2013 à 117 599 198 en 2014.

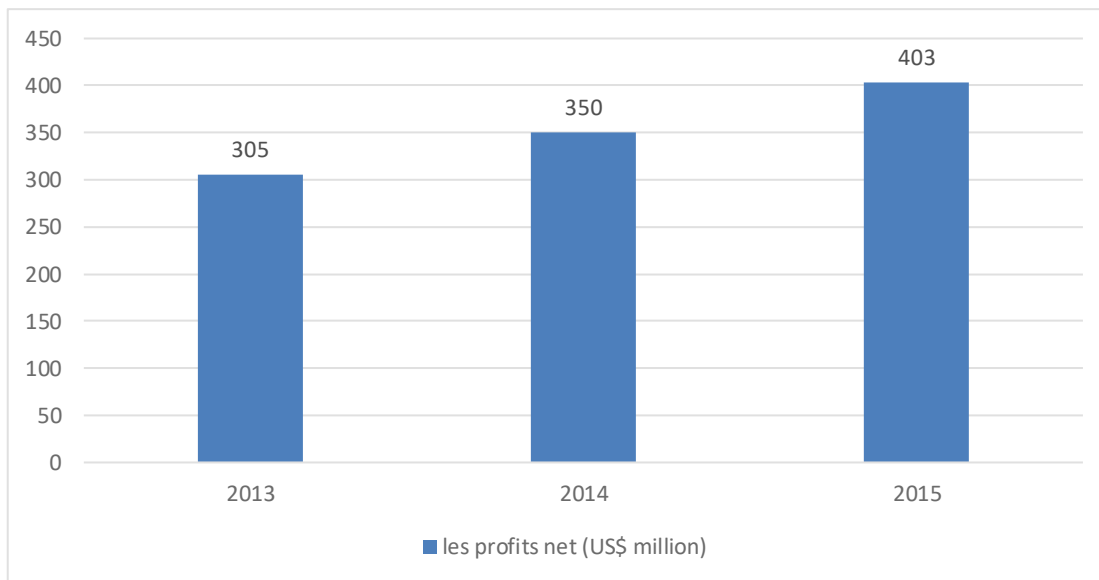
Au Liban, le profil du développement économique de la banque Audi est représenté de la sorte :

---

<sup>461</sup> Capital Banking solution, *op. cit.*

<sup>462</sup> Site de la Banque Audi

**Graphe 26 : Les profits nets de banque Audi**



Source : Site de la banque Audi

La Banque Audi se classe au premier rang des banques libanaises et se positionne dans le cercle restreint des plus grands groupes bancaires régionaux. Ses profits lui accordent la deuxième place après BLOM Bank. Ses actions sont cotées à la Bourse de Beyrouth et ses GDR<sup>463</sup> sont cotés à la Bourse de Beyrouth et à la Bourse de Londres.<sup>464</sup>

**Tableau 31 : Comparaison entre les banques Audi et Blom**

Banque Audi	Blom Bank
Novo branches	<b>Non</b>
Advisory room for services	<b>Non</b>
Video conferencing	Video call till 10 pm
Itm machine for teller transaction with video conferencing	Smart ATM
Novot	Non
<b>Chatbot, audi assistance via facebook messenger</b>	Chat with call center
<b>Non</b>	E-cash

Source : Auteur, suite aux entretiens avec les directeurs

<sup>463</sup> Global Depositary Receipts

<sup>464</sup> Capital Banking solution, *op. cit.*

Nous constatons que cette banque est très puissante. Ceci revient aux stratégies et aux politiques qu'elle adopte et à sa détermination de s'engager à fond, sans oublier le rôle des autres partis qui encouragent toujours l'évolution et la modernisation dans le secteur bancaire comme la BDL.

Afin de permettre au Liban d'assumer son statut d'inventeur, producteur et développeur, le ministre des Télécoms et parrain de l'événement organisé par le groupe al-Iktissad wal Aamal, Boutros HARB, s'est engagé à faire tout son possible pour obtenir l'application de la loi 431 publiée en 2002 sur la régularisation du secteur.

### **Conclusion du chapitre 2 :**

Ce chapitre a évoqué l'évolution du secteur bancaire et son développement avec des chiffres à l'appui, ce qui montre que le secteur bancaire est un secteur solide et fort même durant les périodes de crise. Ce chapitre a aussi présenté les nouveaux services bancaires au Liban et leurs utilisations fréquentes par les clients, ce qui indique la bonne réception de l'innovation et l'acceptation de toute sorte d'innovation dans le secteur bancaire.

Au début de l'an 2002, les banques libanaises ont signé des accords avec les secteurs public, privé et militaire pour domicilier les salaires de leurs employés ; ce qui a développé le travail des banques et a accru le nombre de clients, de comptes bancaires et de dépôts. De plus la domiciliation a engendré des profits aux banques par les commissions prises de chaque revenu, de l'utilisation de l'ATM...

En somme, l'évolution de la monnaie suit l'évolution de l'innovation ; grâce à Internet. De surcroît, le secteur bancaire se développe en chiffres et en nombre de filiales. Il reçoit les innovations des services et se modernise au point que son travail dépasse le cadre bancaire traditionnel du domaine pour toucher à tous le secteur des services, phénomène désigné par « l'hétérogénéité d'un secteur fourre-tout ».<sup>465</sup>

En somme, le secteur bancaire libanais est un secteur rigide, qui tend toujours à moderniser ses services et à intégrer la FinTech dans ses systèmes. Nous avons trouvé

---

<sup>465</sup> Jean GADREY. *Socio-économie des services*, 3<sup>e</sup> éd.. Paris : La Découverte. collection « Repères ». 2003. p.3.

récemment que la FinTech au Liban est une nécessité pour les banques puisque la concurrence augmente entre les banques selon les services. La banque libanaise Audi est celle qui adopte le plus la technologie financière dans ses systèmes. Mais cette évolution est toujours contrôlée non seulement par la banque du Liban, mais encore par l'État qui doit signer les décrets et cela retarde la plupart du temps l'évolution rapide de la FinTech vu qu'il faut étudier chaque fois les retombées négatives qui peut nuire l'économie et à la situation libanaise.

### Chapitre 3 : Les dimensions informelles financières au Liban

Alors que les opérations du secteur bancaire traditionnel se développaient au Liban, les travaux du shadow banking, que les institutions financières et commerciales entreprennent et qui contribue au soutien de de l'économie libanaise, se sont répandus<sup>466</sup>.

Selon le journaliste Khodor HASSAN, dans un pays comme le Liban où le rythme de la demande à la consommation est rapide, cette dernière crée une offre. Quant à l'offre, les banques et institutions financières traditionnelles ne l'assurent pas, à cause des procédures qui la suivent et qu'elles considèrent compliquées pour les individus ; et ce parce que leurs demandes à la consommation sont théoriquement simples. Cependant, les opérations financières, la conformation à leurs procédures juridiques et le maintien des limites du risque financier sont de vastes opérations pour les banques et institutions financières. Le fossé de la relation entre les deux parties exige la création d'une opération financière qui couvre la demande croissante, entreprise par des institutions qui soutiennent le shadow banking<sup>467</sup>.

Selon Joseph TORBEY, ce marché croissant représente un logement pour les opérations de blanchiment d'argent et d'évasion fiscale parmi d'autres opérations illicites, surtout que les opérations financières entreprises par les institutions du shadow banking sont financées par des fonds inexistant dans les comptes bancaires, donc non supervisés par les banques centrales. Il signale également que les investisseurs qui investissaient dans les actions prêtent de l'argent maintenant. Cette transformation porte un bon nombre de risques, et les banques y ont recours parfois pour se débarrasser des accords qu'elles considèrent risqués.

Les opérations de blanchiment d'argent à travers le shadow banking par exemple sont difficiles à affronter, pour ne pas dire impossible, parce que la supervision de ce type de finance est difficile et son interdiction est impossible. En effet, aucune loi n'interdit l'endettement si le débiteur et le créateur s'accordent mutuellement sous l'égide d'une économie ouverte, la libanaise par exemple, où la loi ne précise pas l'intérêt des dettes<sup>468</sup>.

---

<sup>466</sup> Christie KAHWAJI. « صيرفة الظل والاقتصاد صيرفة الظل في حال استعمالها بطريقة غير شرعية مثل تبييض قد تشكل خطرا على الاستقرار المالي والاقتصاد صيرفة الظل » . *Ad-Diyar*. 2 mars 2015

<sup>467</sup> Khodr HASSAN « صيرفة الظل.. مخاطر اقتصادية بالجملة » . *Al- Modon*. 27 février 2015

<sup>468</sup> Idem



Le responsable de l'unité de l'évaluation des risques financiers à la Banque du Liban, Rabih NEHME, a assuré que l'activité de ces institutions ne menace pas l'économie nationale, vu qu'elle est fragile et que son pourcentage de crédit dans le marché est bas. Il a également dit que le Gouverneur de la Banque du Liban observe toutes les opérations, quels que soient leurs impacts sur l'économie.

Dr BOU NASSAR et le responsable de l'unité de l'Audit et des investigations à la Banque du Liban disent que le shadow banking dans les banques n'existe pas au Liban, parce que les banques s'intéressent beaucoup à leur renom pour se protéger. En outre, les régulations au Liban sont très strictes.

Comme les systèmes bancaire et financier au Liban sont très stricts, les investissements et les dépôts aux banques augmentent, non seulement par les Libanais, mais aussi par les étrangers qui remarquent que le Liban applique les lois, ce qui rassure les clients. D'autres individus, qui ont désiré rester anonymes, considèrent que le shadow banking se constitue par les boutiques bancaires et autres institutions financières et ne représentent pas plus de 8%.

Ce qui est dangereux est le fait que les comptoirs et les institutions financières ont une marge de liberté pour préciser le taux d'intérêt et dépasser les limites permises dans l'accord des prêts. Les banques soumises à la loi bancaire et supervisées par les comités ne jouissent pas de cette liberté, mais ce qui a étonné la banque centrale américaine est le rôle qu'ont joué les institutions du shadow banking que les banques légales possèdent. Ces cas existent au Liban, du fait que presque chaque banque légale possède une société financière affiliée ou une banque d'investissement. En outre, à la conférence tenue à Beyrouth et intitulée « shadow banking », Rabih NEHME, le responsable de l'unité de l'évaluation des risques financiers à la Banque du Liban et l'un des responsables du comité de la supervision des activités du shadow banking, a signalé que le taux des activités du shadow banking était inférieur à 5% de l'activité bancaire globale et que la Banque du Liban travaillait pour empêcher les opérations bancaires à l'extérieur du cadre des lois en vigueur. Heureusement, la Banque du Liban, gouvernée par Riad SALAME, est l'autorité qui se charge du licenciement des institutions financières<sup>469</sup>.

---

<sup>469</sup> <http://www.albayanmagazine.com/Editorials/view3.php?id=49>

### 3.1. Le Liban et le blanchiment d'argent

En dépit de ces strictes lois au Liban, il est impossible de savoir tout ce qui se passe. En effet, il existe d'autres méthodes de transfert et de dons comme HAWALA<sup>470</sup>. Des individus dans un pays quelconque travaillent avec un réseau de personnes à l'étranger<sup>471</sup>. De plus, à cause de la crise syrienne, nous remarquons que ce phénomène tend à augmenter à cause du transfert de l'argent visant à aider les familles syriennes.

Cependant, les agents de la sécurité générale ont envahi des bureaux de change au Liban et les ont obligés à fermer, parce qu'ils les suspectaient d'effectuer des opérations de blanchiment d'argent et de financement de groupes terroristes<sup>472</sup>.

Selon l'expert dans le droit international Dr Paul MORCOS, nombreuses sont les méthodes de ruse figurant sur les listes émises par le Département du Trésor des États-Unis, le bureau de supervision des fonds étrangers, l'Organisation des Nations Unies et l'Union européenne. Les transferts sont faits sous un surnom et accordés à des groupes terroristes, ce qui se passe parfois à travers des institutions du shadow banking<sup>473</sup>.

L'expert en économie libanaise Ghazi WAZNI considère que les bureaux de circulation ou de transfert de la monnaie sont des autorités monétaires, puisque leurs travaux affectent la situation de la monnaie. Elles sont licenciées par la banque centrale qui met des cadres juridiques et légaux afin de contrôler l'entrée et la sortie des fonds et assurer les droits des individus qui effectuent ces transferts.

En ce qui concerne le transfert illicite de la monnaie du Liban en Syrie, par exemple, à travers des bureaux de change il a signalé que le mouvement des fonds est limité par un cadre strict et n'affecte pas la situation de la monnaie au Liban. Ce transfert vise à aider les familles et n'est pas dangereux alors. Il suppose, cependant, que les autorités monétaires interviennent

---

<sup>470</sup> Est le transfert et le crédit de l'argent d'une personne à une autre personne avec la connaissance personnelle d'une troisième partie.

<sup>471</sup> Asrar CHBARO. « دهم وإقبال لمؤسسات صيرفة: النقابة تعترض... وهذه حقيقة الامور ». *Annahar*. 9 mars 2017

<sup>472</sup> Idem

<sup>473</sup> Asrar CHBARO. « كيف تحوّل الأموال من لبنان الى "الدولة الإسلامية"؟ ». *Annahar*. 9 décembre 2014

pour mettre fin aux infractions aux décisions internationales qui considèrent ce genre de transfert illégal comme un financement de groupes terroristes<sup>474</sup>.

Nous estimons que ce genre de transfert a des retombées négatives et positives. Le négatif est que ces fonds ne sont pas transférés d'une manière normale. Ajoutons que les statistiques de la masse monétaire ne seront pas exactes, ce qui engendre des perturbations dans les plans économiques et augmente le risque d'opérations de blanchiment d'argent et de terrorisme. De plus, ceci crée de l'inflation. Prenons comme exemple ce qui s'est passé après la guerre de 2007 au Liban. Le Liban a reçu beaucoup d'aides et de dons, officiels et non officiels, déclarés et non déclarés. Les aides non officielles étaient envoyées au Hezbollah, ce qui a augmenté la masse monétaire de cette partie de la population. Puis nous avons remarqué une augmentation de la demande à l'achat des maisons, ce qui a augmenté les prix des maisons plus de 50% voire 100%, ainsi que le pouvoir d'achat de cette population qui est resté stable, grâce aux fonds accordés par l'Iran. Cette augmentation des prix est restée telle qu'elle était. De la sorte, nous pouvons parler de retombées positives qui dynamisent le circuit économique.

### 3.2. Les fonds déclarés au Liban

Les Émirats arabes unis ont offert plusieurs aides au Liban, dont un don de 510 millions de livres libanaises pour financer le projet du Litani. Pendant la même année, Cheikh Zayed<sup>475</sup> a décidé de soutenir le plan de défense du Liban en offrant une aide de 600 millions de livres libanaises, dont une partie constitue un prêt et l'autre un don. Parmi les aides aussi le dépôt de 100 millions de dollars américains par les Émirats arabes unis à la banque centrale du Liban, et ce pour soutenir sa trésorerie conformément aux décisions du séminaire Paris 2<sup>476</sup>.

En 2014, la Banque mondiale a estimé les transferts des Libanais à 8,9 milliards de dollars. Elle a également déclaré que presque la moitié de cette somme revient aux pays du Golfe. En effet, les statistiques, selon le quotidien libanais *Annahar*, signalent qu'à peu près 500 mille Libanais se trouvent dans ces pays et que leurs investissements en 2014 ont touché

---

<sup>474</sup> Idem

<sup>475</sup> Cheikh et homme politique, fondateur de la fédération des Émirats arabes unis, qu'il dirigea de sa création le 2 décembre 1971 jusqu'à sa mort en 2004.

<sup>476</sup> ANONYME. « بالأرقام(2): شكراً دول الخليج... شكراً الإمارات والسعودية ». [www.janoubia.com](http://www.janoubia.com). 21/02/2016

un milliard et un million et demi de dollars. Des experts en économie considèrent que ces transferts jouent un rôle primordial dans l'économie libanaise<sup>477</sup>.

Ajoutons au susmentionné les aides alimentaires et les aides offertes par des pays européens, à l'instar de la France aux séminaires Paris 2 et 3.

Dans un rapport sur la différence entre les dons saoudiens et iraniens préparé par le site « Ewan24 », nous constatons que le gouvernement iranien a offert au Liban en 2010 un don financier et militaire de 100 millions de dollars, alors que l'Arabie Saoudite a militairement financé le Liban par 4 milliards de dollars. Les aides de l'Arabie Saoudite ne se limitent pas à ceci. En effet, elle a offert au Liban plus de 70 milliards de dollars entre 1990 et 2015. Alors le don iranien ne vaut que 2.5% des aides saoudiennes.

Selon une étude conduite par l'institut d'études de Washington en juillet 2015, les dons de l'Iran sont accordés au Hezbollah, que le pays perse finance par une somme annuelle de 200 millions de dollars approximativement, outre les armes, l'entraînement, le soutien et l'aide logistiques<sup>478</sup>.

L'économie libanaise compte sur 60% des aides qui lui sont offertes par les pays du Golfe et sur l'échange avec ceux-ci<sup>479</sup>.

L'Arabie Saoudite s'est montré un important allié du Liban à travers ses aides. Elle s'est précipitée dix jours après le déclenchement de la guerre à déposer un milliard de dollars à la Banque du Liban, ce qui a aidé à maintenir la stabilité financière, selon le mécanisme « Tabanni » proposé par l'ancien premier ministre Fouad Siniora qui stipule l'adoption d'un compte pour chaque pays donateur sous le contrôle du Conseil supérieur d'assistance<sup>480</sup>.

### 3.3. Les sommes offertes par les pays donateurs

Face à l'agression israélienne contre le Liban du 12 juillet 2006 jusqu'au 14 août 2006 qui a causé un taux dramatique de dégâts à différents villages et villes libanais, mais surtout à

---

<sup>477</sup> ANONYME. « بالأرقام(3): شكراً دول الخليج... شكراً الإمارات والسعودية ». [www.janoubia.com](http://www.janoubia.com). 22/02/2016

<sup>478</sup> ANONYME. «!بالأرقام (5): هذه الهيئة الإيرانية وهذه هبات دول الخليج.. ليعلم حزب الله ». [www.janoubia.com](http://www.janoubia.com). 24/02/2016

<sup>479</sup> ANONYME. « حزب الله يدمر الاقتصاد اللبناني ». [www.alarabiya.net](http://www.alarabiya.net). 4/03/2016

<sup>480</sup> <http://www.saidacity.net/news/14042/>

la banlieue de Beyrouth, certains pays arabes et musulmans ont offert, à travers le Conseil supérieur d'assistance, des aides aux endommagés et aux projets de reconstruction. Ces aides sont précisées dans le tableau ci-dessus :

*Tableau32 : Les aides pour le Liban*

<b>Pays donateur</b>	<b>Somme en dollars américains</b>	<b>Objectifs de l'aide</b>
1. Arabie Saoudite	500,000,000	La reconstruction de certains villages et de certains bâtiments à la banlieue de Beyrouth et l'exécution de projets de développement
	50,000,000	La reconstruction et le financement des opérations d'assistance
	20,000,000	Le remboursement des frais scolaires de l'année scolaire 2006-2007
2. Le Koweït <sup>481</sup>	300,000,000	La reconstruction de quelques villages et bâtiments à la banlieue sud et autres projets précisés par le Koweït
	15,000,000	La reconstruction et le financement des opérations d'assistance
3. Le Fonds arabe pour le développement économique et social (FADES)	10,372,697	La reconstruction, quelques projets et le versement de frais précisés par la partie donatrice
4. Le peuple égyptien	2,621,286	La reconstruction, quelques projets et le versement de frais précisés par la partie donatrice

---

<sup>481</sup> Le Kuwait et le Liban ont décidé de gérer cette aide ensemble. Sur ce, le Kuwait a transféré la somme pour le déposer dans un compte sous le nom du fonds du Kuwait à la BDL. Une partie de cette somme est transférée au compte ouvert commun à la BDL, si nécessaire. Cette aide vise à reconstruire 24 villages au Liban sud et 22 bâtiments à banlieue.

5. Les Émirats arabes unis	13,000,000	Le financement du projet du livre scolaire qui sera distribué aux élèves des écoles publiques
6. L'Irak	35,000,000	La reconstruction de quelques villages et le financement de projets de développement et d'assistance
7. L'Indonésie	1,000,000	La reconstruction de quelques villages
8. La Syrie	14,400,000	La reconstruction de quelques villages
9. La Jordanie <sup>482</sup>	7,500,000	La reconstruction de quelques villages
10. L'Égypte	7,500,000	La reconstruction de quelques villages
11. Le Yémen	1,300,000	La reconstruction de quelques villages
12. Le Bahreïn	5,000,000	La reconstruction de quelques villages
13. Le Qatar <sup>483</sup>	300,000,000	La reconstruction de quatre villages du sud et d'autres projets

---

<sup>482</sup> Ce pays n'a pas transféré aucune somme au comité jusqu'aujourd'hui. Cette somme vaut 30,7 millions de dollars.

<sup>483</sup> Le Qatar paie directement les frais des projets convenus sans passer par les comptes du comité supérieur d'assistance

14. Le Sultanat d'Oman <sup>484</sup>	50,000,000	La reconstruction de quelques villages et certains bâtiments à la banlieue ainsi que d'autres projets
15. La Norvège	999,970	Le traitement du problème de la marée noire
<b>Total</b>	<b>1,353,693,953</b>	

Source : Le rapport sur les travaux du Conseil supérieur d'assistance dans la confrontation de l'agression israélienne et le traitement de ses impacts du 12 juillet 2006 jusqu'au 30 avril 2008 (traduit) [www.rebuildlebanon.gov.lb/images\\_Gallery/HRCReportforJuly2006Offensive.doc](http://www.rebuildlebanon.gov.lb/images_Gallery/HRCReportforJuly2006Offensive.doc)

Un an après l'invasion, ces sommes n'ont pas été toutes transférées. Le Liban a été promis de recevoir 1,353,693,953dollars, mais n'en a reçu que 643 millions.

Les sommes transférées au Conseil supérieur d'assistance et les travaux entrepris par elle depuis début 2005 jusqu'à fin novembre contre les explosions et émeutes sont exposées dans le tableau<sup>485</sup> ci-dessous :

*Tableau 33: Les sommes transférées au Conseil supérieur d'assistance dans la confrontation des explosions et émeutes*

<b>Explication</b>	<b>Date</b>	<b>Sommes transférées</b>
Prêt de la trésorerie – décret numéro 15328 – explosions	07/10/2005	10,000,000,000
Prêt de la trésorerie – décret numéro 16362 – explosions et émeutes	15/02/2006	10,000,000,000

<sup>484</sup> 30 millions de dollars pour les villages du sud, 10 millions de dollars pour les bâtiments à la banlieue et le reste pour les projets de développement

<sup>485</sup> Le rapport sur les travaux du Conseil supérieur. Op.cit.

Aide offerte par la banque Byblos Bank après l'explosion de Geitawi (un million de dollars) déposée dans le compte du comité à la banque Byblos Bank		1,507,500,000
Sommes reçues des allocations pour la région Tabaris		44,324,500
<b>Total des sommes transférées au comité</b>		<b>21,551,824,500</b>

### 3.4. Les fonds non déclarés qui entrent au Liban

L'économie libanaise vaut 55 milliards de dollars, alors que les fonds qui entrent au Liban d'une manière informelle par les immigrants, les banques et les institutions financières frôlent 8 milliards de dollars déclarés (sans compter les sommes non déclarées), 3-4 milliards de dollars proviennent de l'Iran et presque 2-3 milliards de dollars d'autres pays qui aident les partis politiques. Selon des experts qui désirent rester anonymes, ces fonds informels ne constituent pas plus de 10% de l'économie, et d'autres voient que l'économie cachée constitue plus de 40% de l'économie libanaise. Ceci est la preuve qu'ils aident le Liban à dynamiser le circuit économique en le soutenant, cependant, ils contribuent en même temps à créer une inflation.

Parmi les avantages de ces transferts est la dynamisation de la roue économique, puisqu'ils augmentent la liquidité et les investissements, ce qui contribue parfois à la croissance économique. Ces transferts sont accomplis à travers des institutions financières licenciées qui accordent des prêts, mais avec des conditions moins strictes et qui sont parfois des partenaires des banques, à l'instar de VITAS.

### 3.5. La FinTech au Liban : Western Union, OMT, RegTech

La Banque du Liban a formé début 2016 « l'unité d'investigations » qui vise à s'assurer de la conformité à toutes lois et régulations en vigueur dans toutes les unités à la Banque du Liban et aux autres banques et institutions licenciées par elle, surtout celles qui portent sur la



lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. La BDL a créé également en 2004 « l'unité de stabilité financière » qui supervise les situations financière et bancaire, prévoit les risques et crises potentiels et évite leur déclenchement<sup>486</sup>.

Au Liban, nous remarquons dans les cinq dernières années une évolution dans la méthode de transfert d'argent et de paiement des factures ou d'impôts. Nombreuses sont les institutions financières au Liban comme Western Union<sup>487</sup>, qui possède plus de 70 branches au Liban, et OMT, qui facilite le paiement et le transfert monétaire dans les régions libanaises et assure des services pour le paiement. Cependant, elles doivent être licenciées par la Banque du Liban avant de procéder par leurs travaux, ce qui indique que la BDL contrôle et étudie les travaux de ces institutions avant de les licencier, d'où la maîtrise des opérations et la facilité de la réduction des risques.

L'écosystème libanais de FinTech suit les tendances mondiales et régionales et croit à une cadence rapide. Le Liban constitue le deuxième écosystème de startups en FinTech le plus avancé de la région, avec une population qui s'adapte rapidement aux innovations technologiques financières. Le Liban a assisté à l'émergence d'entreprises « FinTech » qui sont en concurrence sur le marché mondial.<sup>488</sup> Le Liban a un secteur bien développé de la technologie financière (FinTech). En raison de son écosystème FinTech avancé, 14% des startups de la région MENA sont hébergées au Liban. Le Liban est le 4<sup>e</sup> marché le plus servi par les sociétés de technologie financière.<sup>489</sup>

---

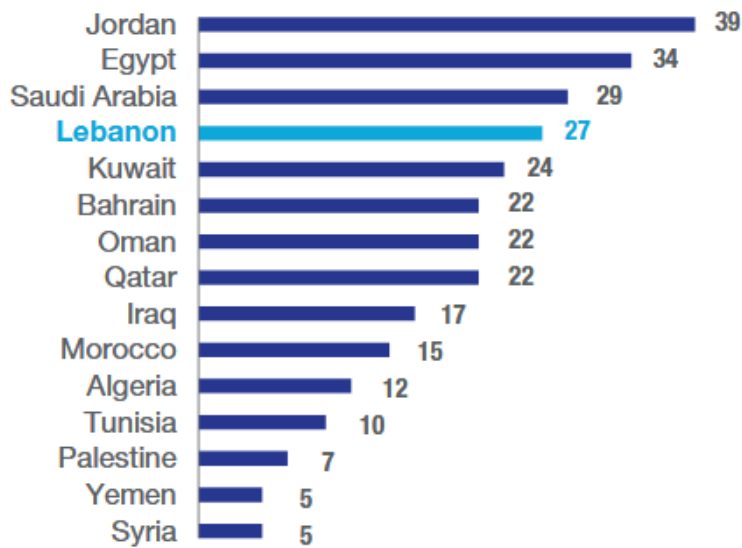
<sup>486</sup> Rapport ABL 2015, pp 115

<sup>487</sup> Western Union (WU) est une entreprise d'origine américaine du secteur des paiements, spécialisée dans les transferts d'argent internationaux pour les particuliers et les entreprises. WU opère dans plus de 200 pays et territoires au travers d'un réseau de 500 000 agences physiques, 100 000 kiosques et guichets automatiques bancaires ainsi que par internet. Elle a transféré plus de 150 milliards de dollars en 2015, et effectué près de 31 transactions par seconde. Son siège est situé à Meridian (Colorado) près de Denver, dans le Colorado.

<sup>488</sup> [https://investinlebanon.gov.lb/fr/sectors\\_in\\_focus/information\\_technology/fintech](https://investinlebanon.gov.lb/fr/sectors_in_focus/information_technology/fintech)

<sup>489</sup> <https://shandaconsult.com/fintech-sector-lebanon/>

Graphe 27 : Pourcentage des startups de FinTech (MENA - 2016)



Source : <https://investinlebanon.gov.lb/Content/uploads/SideBlock/181109110837646~IDAL-Fintech%20Factbook%202018.pdf>

Nous avons aussi au Liban des logiciels, des programmes et des sites qui assurent des différentes méthodes de paiement :

- **Bluering** est une société de logiciels qui fournit des solutions de gestion du crédit aux entreprises et aux particuliers au secteur bancaire et financier mondial. Bluering est devenu le leader des solutions de risque de crédit au Levant et souhaite devenir un acteur majeur au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et en Asie centrale. Bluering a réussi à ajouter certaines des banques régionales les plus en vue à sa liste de clientèle et se développe actuellement sur le marché mondial.
- **Bnooki.com** est un site de comparaison bancaire qui permet à ses utilisateurs de comparer les offres des banques et des institutions financières en termes de prêts, de cartes, de comptes, de régimes d'assurance et de services. Bnooki a convaincu 20 banques libanaises d'afficher tous leurs détails sur leurs produits de détail, y compris les frais et avantages cachés.
- **Card Switch** travaille à éliminer la fraude à la carte, à lutter contre les transactions en espèces, à renforcer la confiance et l'expérience des clients et à générer des revenus

en cartes. Le produit phare de Card Switch est une application qui connecte toutes les cartes de paiement (crédit, débit ou prépayée) au smartphone de l'utilisateur, ce qui permet aux utilisateurs d'activer et de désactiver leurs cartes et de décider quand, où et comment les transactions doivent être autorisées. Card Switch a été sélectionné comme finaliste du prix de la « meilleure innovation technologique » lors de l'événement Seamless à Dubaï, et a été sélectionné parmi l'une des 12 startups pour présenter leur idée devant un jury international au Seedstars Beirut.

- **CMO** est une application de paiement mobile qui permet aux clients d'effectuer des paiements en ligne directs aux commerçants, ainsi que de transférer de l'argent ou de retirer de l'argent sans carte à partir de tout guichet automatique. Les marchands CMO incluent des chaînes de restaurants, des magasins et des sociétés de taxis du pays, tels que Crepaway, McDonald, Zaatara w Zeit, Allo Taxi, Spinney's et Samsung.
- **PinPay** est la principale plateforme de paiement mobile et d'agrégation de factures au Liban. L'App PinPay, une application de service de paiement mobile, permet à ses clients de payer n'importe où, à n'importe qui, n'importe quand. Elles sont actuellement la propriété de et opèrent avec 2 des plus grandes banques du Liban et du Moyen-Orient, Bank Audi et Bankmed.
- **Reable** est une startup qui développe et construit des applications et des outils pour les personnes ayant des besoins spécifiques. Leur premier produit, le portefeuille ReAble, est une application de porte-monnaie électronique qui aide les personnes ayant des difficultés cognitives à gérer leurs finances et à effectuer des transactions. Ils opèrent déjà dans six centres de soins au Liban et au Canada avec un total de 3 000 patients. Reable était l'une des 10 entreprises sélectionnées sur 400 candidatures à se joindre au programme d'accélérateur Techstars 13 PINPAYCARD SWITCHREABLEweek au Cap.
- **Zoomaal** s'est rapidement imposé comme l'une des principales plateformes de financement participatif dans la région. Il est soutenu par quatre sociétés de capital-risque du Moyen-Orient, qui ont levé plus de 735 000 USD en six séries de financement d'investisseurs tels que MEVP, MVI, NV2, Saned Partners, Sawari. Ventures, Wamda Capital, HIVOS et Cairo Angels.<sup>490</sup>

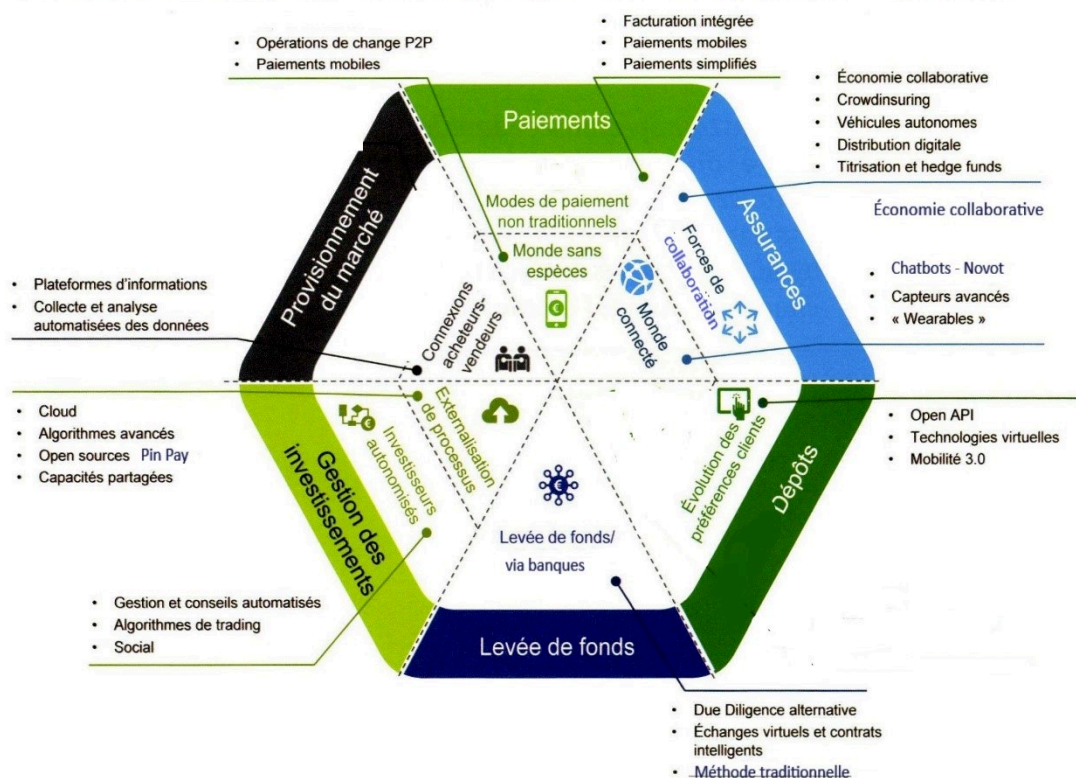
---

<sup>490</sup> <http://www.databank.com.lb/docs/FINTECH%20Lebanon%20IDAL%202017.pdf>

Quant à BOU NASSAR, il déclare que la Banque du Liban travaille récemment sur un système de paiement dans les régions arabes qui facilite le transfert de l'argent dans les pays arabes et contribue à l'augmentation des investissements.

Figure 19 : Les innovations majeures dans les services financiers au Liban

## Les innovations majeures dans les services financiers au Liban



Source : L'auteur

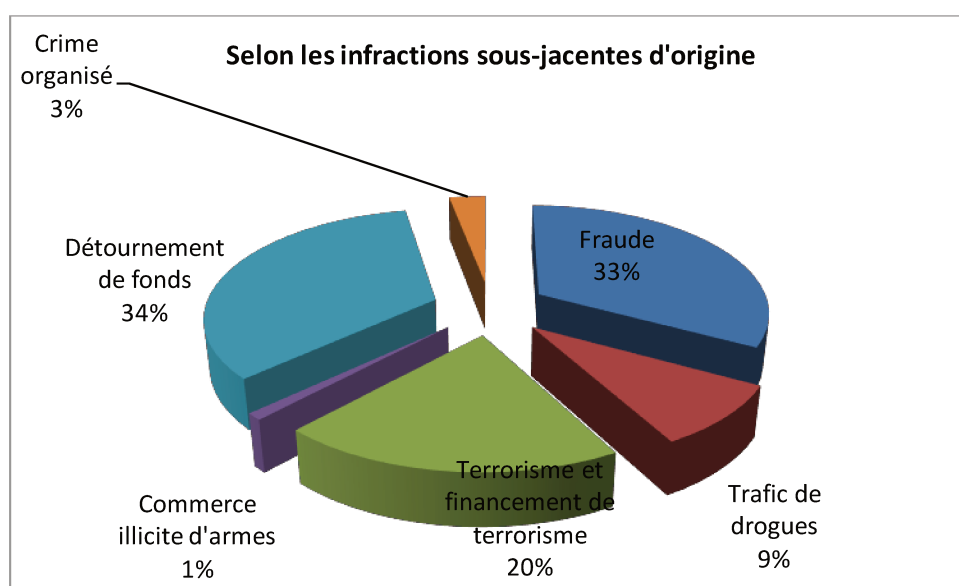
Selon Abdel Hafiz MANSOUR, secrétaire général de la commission spéciale d'investigations, la commission continue de traiter davantage des cas de blanchiment d'argent

et de financement du terrorisme parmi d'autres activités et a réussi à accomplir tous les travaux assignés à un haut degré de professionnalisme<sup>491</sup>.

Selon Riad SALAME, Président de la commission spéciale d'investigations, ce que la commission a achevé durant les années dernières est très remarquable. En 2016, la Chambre des députés a ratifié la loi numéro 77 qui amende l'article 316 du Code pénal portant sur les crimes de financement du terrorisme. En 2016 toujours, la commission a décidé de geler des comptes et divulguer le secret bancaire dans 42 cas. En outre, son partenariat avec la BDL, les forces de sécurité intérieure et l'Association des banques a contribué au lancement d'un guide pour la lutte contre le cybercrime<sup>492</sup>.

Nous désignons ci-dessous le nombre de cas enregistrés par la commission<sup>493</sup>.

*Graphe 28 : Les infractions enregistrées selon les infractions sous-jacentes d'origine*



Source : COMMISSION SPÉCIALE D'INVESTIGATIONS. *Rapport annuel 2016*. BDL. 2016

<sup>491</sup> Rapport annuel 2016, Commission spéciale d'investigations, les premières pages

<sup>492</sup> COMMISSION SPÉCIALE D'INVESTIGATIONS. *Rapport annuel 2016*. BDL. 2016

<sup>493</sup> Ibid p. 57

Cette commission a conclu des accords avec des unités de renseignement financier homologues parmi lesquels se trouvent la Belgique, la France, le Canada, la Syrie, la Russie, la Grèce et les Émirats arabes unis<sup>494</sup>.

La commission spéciale d'investigations est devenue membre de l'organisation « Egmont »<sup>495</sup>, une organisation d'unités de renseignement financier, en 2003 et était parmi les premières unités à la joindre au Moyen-Orient et Afrique du Nord. Elle a offert l'aide à plusieurs unités de renseignement financier dans la région. Le secrétaire général de la commission a été élu représentant régional de la région du Moyen-Orient et Afrique du Nord<sup>496</sup>.

### 3.6. Les solutions

Quant aux solutions, nous voyons qu'elles sont presque impossibles, à cause de la difficulté de bloquer les capitaux utilisés dans les dettes et des politiques financières de la classe dirigeante qui recourt au shadow banking pour ne pas être soumise à la supervision financière.

« Contrairement aux idées reçues, l'émergence des FinTechs n'est pas une réponse à une régulation prudentielle (Bâle III) trop stricte. À la suite de la crise des subprimes et la révélation de son ampleur systémique, les accords de Bâle III proposent trois mesures principales cherchant à favoriser une plus grande stabilité financière et soutenir ainsi la croissance de moyen terme :

- L'augmentation des exigences en fonds propres
- L'amélioration de la gestion du risque de liquidité et le renforcement des exigences prudentielles.
- La troisième mesure correspond l'instauration d'une limite de 3% au levier d'endettement autorisé. »<sup>497</sup>

---

<sup>494</sup> Ibid p.26

<sup>495</sup> Egmont Group of Financial Intelligence Units est un réseau international informel d'intelligence financière visant à améliorer la coopération dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et de favoriser la mise en œuvre de programmes nationaux dans ce domaine.

<sup>496</sup> Ibid pp. 40-41

<sup>497</sup> Pierre-Alexis DE VAUPLANE, Jean-Baptiste BERNARD, Edouard ROBLOT, « FinTech 2020 : reprendre l'initiative » p. 11.

Depuis plusieurs années, la régulation de compliance (ou la régulation des relations avec les clients) continue de s'alourdir et de se complexifier. Elle incite désormais les intermédiaires financiers à chercher et vérifier l'identité, la source des fonds, à mesurer les connaissances de leurs clients en finance, pour s'assurer que les produits correspondent à leur profil de risque. Cette réglementation exige un surcoût aux banques dont ne souffrent pas les startups<sup>498</sup>.

Pour empêcher la FinTech de devenir un risque systémique, le FEM<sup>499</sup> et Oliver Wyman font quatre recommandations importantes : l'organisation d'un débat sur l'utilisation éthique des données, la mise en place d'un forum public-privé mondial sur les innovations liées à la technologie dans le secteur financier, l'instauration des standards internationaux pour contrôler les startups FinTech et la création d'un organisme de normalisation dans le secteur privé qui exige une bonne conduite aux nouveaux acteurs du marché<sup>500</sup>.

Les régulations actuelles sont particulièrement denses dans les industries financière et bancaire. Si les autorités de régulation (l'AMF et l'ACPR<sup>501</sup>) ont beaucoup à faire avec les acteurs traditionnels, l'arrivée des FinTechs ne facilitera pas la tâche. La régulation de ces startups technologiques est loin d'être « triviale »<sup>502</sup>.

Certains considèrent que les RegTech doivent être en évolution continue, après des réunions entre des comités d'experts financiers et économiques de chaque pays pour étudier les conditions et problèmes de chaque pays et diminuer le risque de l'utilisation de la FinTech.

Selon Hubert DE VAUPLANE, il serait difficile de préciser le « non-modèle » de réglementation pour les Startups. Il faut concilier deux impératifs : la favorisation de l'apparition et le développement des nouveaux acteurs, tout en maintenant le même niveau de protection pour la clientèle<sup>503</sup>.

---

<sup>498</sup> Ibid p 10.

<sup>499</sup> Forum économique mondial

<sup>500</sup> <http://www.journaldunet.com/economie/finance/1177962-forum-economique-mondial-les-6-plus-grands-risques-de-la-fintech/>

<sup>501</sup> L'autorité des marchés financiers et l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution

<sup>502</sup> <https://www.bankobserver-wavestone.com/reglementation-avantage-barriere-fintech/>

<sup>503</sup> Hubert DE VAUPLANE. op. cit.

Pour les banques, l'enjeu réside dans leurs capacités à établir le contact physique à travers les agences de proximité, combiné à une digitalisation en lien avec cette proximité dans l'objectif global d'enrichissement et d'amélioration de l'expérience du client. Cependant, elles demeurent des acteurs incontournables pour les services de paiement, de crédit ou encore d'investissement, grâce à leur solide infrastructure et leurs liens avec les composants de l'écosystème financier.

La transformation digitale, les nouveaux modes de financement, sans oublier le système actuel, devraient avoir un impact semblable à celui dans les autres secteurs économiques : une redistribution des cartes, un assainissement du marché, des perdants et des gagnants<sup>504</sup>.

Le problème de l'information dans le financement désintermédié et les FinTechs se trouve dans les mêmes termes que ceux des autorités de marché, qui génèrent les externalités positives non finançables dans le cadre d'un business model approprié. La défaillance de marché est l'un des premiers obstacles à la désintermédiation bancaire et à l'adoption des FinTechs en Europe<sup>505</sup>.

Selon Abdel Hafiz Mansour, le danger des crimes financiers inquiète les centres financiers et ceux de supervisions au monde qui ne cessent pas d'étudier les moyens de prévention de ceux-là.

Dr BOU NASSAR considère que la FinTech et le développement du secteur bancaire sont très importants, mais qu'il faut toujours être prudent et protégé par les RegTech, l'antivirus et la lutte contre le terrorisme et le blanchiment d'argent. Il ajoute que la FinTech a incité le renforcement de quelques lois, comme FATCA. En même temps, selon le responsable de l'unité de l'Audit et des investigations à la Banque du Liban, la FinTech aide les banques commerciales à détecter les violations selon des systèmes quand elles doutent des noms des clients par exemple, ce qui facilite la coopération entre les pays.

---

<sup>504</sup> <https://www.bordeaux.business/les-banques-sont-elles-toujours-au-service-des-entrepreneurs/>

<sup>505</sup> Pierre-Alexis de VAUPLANE, Jean-Baptiste BERNARD, Edouard ROBLOT. Op. cit p. 34. h



Le responsable de l'unité de conformité à la société Fidus, affiliée à SGBL, Georges SAGHBINY déclare que le shadow banking n'est pas illégal ou protège les opérations illicites, mais lui manque des mécanismes et régulations qui l'organisent<sup>506</sup>.

Ce que nous avons déjà mentionné sont des études officielles qui prennent en considération tout ce qui est légal et connu.

Cependant, certaines études ne sont ni connues ni exactes, puisque cela dépend de l'intérêt des différents partis libanais, qui servent les intérêts des pays étrangers.

Le Liban est un pays qui résiste beaucoup à différentes crises, et nombreux sont les pays qui se précipitent à son secours.

Nous nous interrogeons ici sur l'importance de ce petit pays, qui est de 10452 km<sup>2</sup>. Nous avons déjà parlé des secteurs financier et bancaire au Liban depuis le passé. Le Liban était très fort et connu pour son attraction de capitaux et d'investissements, il se présentait comme une des capitales de la finance. Commençons par la banque Intra, dont la faillite a posé beaucoup d'interrogations.

### 3.7. La banque Intra

Le Liban est connu pour ses systèmes financier et bancaire. Le développement de la banque Intra l'a rendue forte, grâce à son savoir-faire dans le secteur bancaire. Le Liban bénéficie d'un bon nombre de capitaux qui y entrent, puisqu'il est libéral, possède un secret bancaire et joue les rôles de transit et d'attraction des capitaux.

La banque Intra, fondée en 1951 par Youssef Baidas, devenue très célèbre et forte, a soudainement fait faillite en 1966, durant le mandat du président Charles Helou, mais personne ne lui a offert l'aide, même la BDL. Cette faillite serait-elle seulement le résultat de la banque ne prenant pas en considération les circulaires de la Banque du Liban sur le niveau minimum de liquidité, puisque sa liquidité était seulement de 3% ? Ou serait-elle le résultat d'un intérêt

---

<sup>506</sup> Christie KAHWAJI. « صيرفة الظل » قد تشكل خطرا على الاستقرار المالي والاقتصاد » . *Ad-Diyar*. 2 mars 2015

américain qui veut limiter le rôle et le succès du secteur bancaire et le soumettre à son contrôle? Quelques années plus tard, la banque Al-Madina fait faillite en 2003.

### 3.8. La banque Al-Madina

Selon Hassan AQA dans un article publié par la revue Al Chiraa le 27/6/2005, l'histoire commence par une lettre envoyée par le comité bancaire central au procureur général près la Cour de cassation Adnan Addoum pour étudier le dossier de la banque Al-Madina, après des rumeurs qu'elle volait les fonds et blanchissait de l'argent<sup>507</sup>. Presque 437 individus ont bénéficié de plus de 644,5 millions de dollars, qui ont été suspectés d'être volés par la banque Al-Madina<sup>508</sup>, qui était très proche des Syriens et de leurs transactions et opérations bancaires.

Revenons aux intérêts, spécialement à ceux de la banque Al-Madina, qui a annoncé sa faillite pour avoir servi les intérêts syriens. Cette banque était un moyen de circulation de l'argent syrien et est entrée dans le jeu politique, ce qui a augmenté la pression continue du côté syrien. Elle a utilisé les dépôts des clients pour ses propres intérêts et profits.

Après cette faillite, les banques sont devenues plus prudentes et obéissent davantage aux lois et aux régulations de la banque du Liban.

Six ans plus tard, c'est la Banque libano-canadienne qui fait face à des problèmes.

### 3.9. La Banque Libano-canadienne

Cette banque était la cinquième banque libanaise avec des actifs qui dépassent 5 milliards de dollars<sup>509</sup>. Son Président-Directeur général est Mahmoud Hamdoun, qui est proche du Président de la chambre des députés Nabih Berry<sup>510</sup>.

---

<sup>507</sup> Mohammad SABRA. « حاكم مزرعة مصرف لبنان ». *Al-Chiraa*. 27 juin 2005

<sup>508</sup> Mohammad ZBIB. « لائحة بنك المدينة: 645 مليون دولار لـ 437 شخصاً ». *Al-Akhbar*. 28 novembre 2013

<sup>509</sup> Mohammad WEHBE. « على طريقة «الكابوي» نهاية قصة البنك اللبناني الكندي ». *Al-Akhbar*. Numéro 2039. 27 juin 2013

<sup>510</sup> Mohammad WEHBE. « استهداف البنك اللبناني الكندي », *Al-Akhbar*. Numéro 1339. 14 février 2011

Les États-Unis ont obligé cette banque à fermer, après l'avoir accusée de falsification et blanchiment de l'argent et obligée de verser 102 millions de dollars pour ne pas subir une poursuite juridique<sup>511</sup>.

La cause était le blanchiment de l'argent pour le bien du Hezbollah. De même, ce dossier inclut le trafic de drogues et le financement de groupes terroristes<sup>512</sup>.

Les autorités américaines ont dévoilé en 2011 que des centaines de millions d'opérations de commerce de voitures usagées ont été liées aux fonds des trafics de drogues provenant de l'Amérique latine et que ces fonds ont été blanchis par une banque libanaise. Le Hezbollah a profité de ces fonds en facilitant l'accord<sup>513</sup>. Selon des statistiques américaines, les exportations de voitures ont remarquablement augmenté de 200 millions de dollars en 2007 pour atteindre plus de 500 millions de dollars en 2014<sup>514</sup>.

En outre, des investigations conduites par les États-Unis ont déclaré que le Hezbollah blanchissait environ 300 millions de dollars par mois à travers le trafic de drogues en Europe et au Moyen-Orient pour le compte de sociétés au Liban, en Colombie, en Afrique et au Panama, et ce à travers des bureaux de change et le trafic de monnaie falsifiée. Malheureusement, **l'activité économique exercée par le Hezbollah fait partie du shadow banking**<sup>515</sup>.

L'authenticité de ces allégations pourrait être questionnée, mais plusieurs faits la démontrent. Selon le responsable d'un bureau de statistiques et de renseignements au Liban, le journaliste et l'analyste politique Luqman Salim : « L'important est de savoir que l'arrêt de plusieurs membres du Hezbollah en Europe a été lié aux fonds qu'ils génèrent par le blanchissement d'argent pour la guerre syrienne<sup>516</sup>.

---

<sup>511</sup> 26 juin 2013, <http://www.lebanonfiles.com/news/565129>

<sup>512</sup> ANONYME. « شبكة تبييض أموال مخدرات أبطالها لبنانيون تتهمهم واشنطن بالعلاقة بـ « حزب الله » ». [www.janoubia.com](http://www.janoubia.com). 25 avril 2016

<sup>513</sup> ANONYME. « حزب الله يبييض عائدات المخدرات عبر تجارة السيارات في بنين ». [www.janoubia.com](http://www.janoubia.com). 27 décembre 2016

<sup>514</sup> Idem

<sup>515</sup> ANONYME. « حزب الله يدمر الاقتصاد اللبناني ». *Al-Arabiyya*. 4 mars 2016

<sup>516</sup> <http://www.alyaum.com/article/4119188>

De plus, le département de la Justice des États-Unis a déclaré l'année passée que trois compagnies reliées au Hezbollah ont blanchi des fonds estimés à 240 millions de dollars à travers le marché des voitures usagées aux États-Unis. Il accuse le Hezbollah aussi de trafiqueur de drogues, surtout la cocaïne en Afrique de l'Ouest<sup>517</sup>.

À l'apogée du dossier de la Banque Libano-canadienne, personne n'a signalé l'existence d'opérations de blanchiment d'argent aux banques libanaises. Le 12 janvier passé, trois ministres plus un ont démissionné du gouvernement de Saad Al-Hariri, conduisant à la démission du gouvernement. Le 14 février, les États-Unis ont accusé la Banque Libano-canadienne de blanchiment d'argent. Le gouverneur de la Banque du Liban Riad SALAMÉ est allé à Washington pour défendre le secteur bancaire libanais et disculper la banque accusée. Cependant, il a été surpris par les données entre les mains des Américains et a proposé la solution de l'achat de la banque par d'autres banques libanaises, dont la banque SGBL. Les Américains ont alors ordonné de conduire une investigation détaillée et de savoir les noms des personnes impliquées pour que l'achat soit fait.

**Les responsables libanais ont immédiatement compris le message : le secteur bancaire libanais est apte à la destruction par les Américains si le Liban ne répond pas à leurs demandes<sup>518</sup>.**

Ceci confirme que la vie politico-économique au Liban est soumise au contrôle des pays étrangers. Cette banque était un moyen de pression sur les Libanais pour soumettre à la volonté des États-Unis, qui envoient un message clair : ils peuvent détruire n'importe quelle banque à n'importe quel temps<sup>519</sup>.

Un américain d'origine libanaise a été condamné à 75 mois d'incarcération, après avoir avoué son implication dans un plan de trafic de 200 mille dollars transférés au Hezbollah<sup>520</sup>.

---

<sup>517</sup> [http://www.bbc.com/arabic/middleeast/2012/02/120207\\_lebanon\\_hezbollah](http://www.bbc.com/arabic/middleeast/2012/02/120207_lebanon_hezbollah)

<sup>518</sup> ANONYME. « الأموال القذرة بالمليارات تدور حول العالم بوسائل متعددة ». *www.al-sayad.com*. 17 novembre 2017. [en ligne] <http://www.al-sayad.com/article.php?articleID=5487>

<sup>519</sup> Mohammad WEHBE. « على طريقة «الكابوي» : نهاية قصة البنك اللبناني الكندي ». *Op. cit*

<sup>520</sup> [http://www.bbc.com/arabic/middleeast/2012/05/120522\\_usa\\_hezbollahcourt](http://www.bbc.com/arabic/middleeast/2012/05/120522_usa_hezbollahcourt) 22 mai 2012

Une organisation a signalé que, à la suite d'investigations spéciales, le Liban adopte un programme de blanchiment d'argent sous l'égide du gouvernement pour blanchir des fonds illégaux pour le compte du Hezbollah et de l'Iran afin de soutenir les bons de trésor libanais d'une façon artificielle et falsifiée. Elle a également accusé le Liban et le système bancaire libanais d'être impliqués dans ce programme<sup>521</sup>.

Cependant, on déposait l'argent à la banque ou retirait les fonds transactionnés ou transférés par d'autres pour bénéficier des aides après la guerre ou du commerce, comme celui de voitures.

Nous constatons alors que la FinTech a joué un rôle négatif et positif à la fois. Le premier consiste à faciliter la circulation de la monnaie pour entreprendre des opérations illicites. Le deuxième consiste à détecter et à arrêter les opérations illicites et illégales, ce qui pourrait être négatif pour les pays qui les considèrent comme base et support.

Ajoutons que les sanctions et les menaces destinées au Hezbollah ne sont pas récentes, puisqu'elles remontent à l'année 1997, puis 2013; mais en 2015, toutes les sanctions sont devenues officielles et internationales : l'interdiction des opérations financières avec toute institution ou personne reliées au Hezbollah. Comme la communauté chiite représente le tiers de la population libanaise, les sanctions qui la ciblent pourraient ébranler le secteur bancaire.

**Nous pensons que les pays sont devenus alors plus contrôlés et plus risqués à cause de l'évolution de la finance par FinTech.**

**Pouvons-nous dire que l'économie libanaise se concentre sur les opérations de blanchiment d'argent et sur le financement continu des pays étrangers pour appliquer ses stratégies ? Le succès ou la chute reviennent-ils aux règlements de comptes entre plusieurs parties ?**

Il est indubitable que la corruption administrative, politique et financière au Liban aide à répandre les opérations de blanchiment d'argent. Ceux au pouvoir offrent des services officiels aux criminels en les aidant à établir des banques ou des institutions financières qui les

---

<sup>521</sup> [http://www.bbc.com/arabic/middleeast/2012/07/120710\\_lebanon\\_laundering](http://www.bbc.com/arabic/middleeast/2012/07/120710_lebanon_laundering)

aident à fortifier leurs activités ou qui leur assurent des actions ou l'accès à leurs administrations<sup>522</sup>.

Ce pays possède certainement une économie noire ou invisible, et certaines banques entrent dans ce jeu, à l'instar de la Banque libano-canadienne.

Selon certains économistes, bien que le shadow banking ne dépasse pas les 8% au Liban, ce pays serait une catastrophe qu'il faudrait contrôler, puisque les institutions du shadow banking effectuent leurs travaux sans être licenciées et s'établissent en informant uniquement le ministère de l'Intérieur et des municipalités de sa création et jouissent d'une liberté totale et d'une indépendance des autorités de régulation qui luttent contre la falsification, le blanchiment de l'argent et le financement du terrorisme au Liban et au monde entier<sup>523</sup>.

Ce que nous pouvons affirmer est l'existence d'une relation entre la banque Intra, la banque Al-Madina et la Banque Libano-canadienne d'une part et le shadow banking au Liban d'autre part. En outre, certains considèrent que le rôle des banques d'affaires et d'investissement au Liban est très limité et se focalise sur des opérations non officielles et discrètes.

Dans le monde arabe, il existe des institutions financières qui se déclarent parfois banques d'investissement ou banques privées et qui travaillent en appliquant les lois des institutions financières et marchés financiers, sans être tenues d'être en conformité avec les standards bancaires<sup>524</sup>.

Quant au Liban, il y existe 16 banques d'investissement. Malgré leur petit nombre, elles sont à la marge des banques commerciales qui dominent le secteur bancaire. Alors que le budget des banques commerciales au Liban a frôlé les 199,7 milliards de dollars en octobre dernier, celui des banques d'affaires ou d'investissement n'a pas dépassé les 5 milliards de dollars<sup>525</sup>.

---

<sup>522</sup> ANONYME. «تبييض الأموال... جرائم العصر تتحول ادوات لمعاقبة الدول الأموال القذرة بالمليارات تدور حول العالم بوسائل متعددة». Op. cit.

<sup>523</sup> Tony BECHARA «كونتوارات التسليف» تنبئت كالفطر في لبنان دون ضوابط» *Al Afkar*. 22 janvier 2016

<sup>524</sup> <http://www.albayanmagazine.com/Editorials/view3.php?id=49>

<sup>525</sup> <http://www.al-akhbar.com/node/270258>

Selon l'économiste Adnan AL-HAJJ, les statistiques et résultats des activités des banques d'affaires et d'investissement au Liban en 2011 indiquent que le rôle et la performance de ces banques sont toujours faibles, en dépit du fait qu'elles sont des filiales d'importantes banques commerciales au Liban. Il signale également que les dépôts de ces banques ont reculé de plus de 20%, sans que le taux de crédit ou celui de contribution n'augmente. Ceci pourrait signifier que les banques commerciales ont recours aux actifs de ces banques pour améliorer leur budget, ce qui est probablement le cas au Liban et dans la région<sup>526</sup>. Comme si les banques commerciales se protégeaient par les banques d'affaires.

Selon l'ABL, des données montrent l'augmentation du budget de ces banques en 2015. Avec l'augmentation de l'activité des banques commerciales d'environ 5,9% en 2015, la portion des banques spécialisées s'est stabilisée à 2,4% du budget total du secteur bancaire (banques commerciales et spécialisées)<sup>527</sup>. Ci-dessous nous présenterons les budgets des banques d'affaires.

---

---

<sup>526</sup> <http://www.lebanonfiles.com/news/309983>, 5 décembre 2011

<sup>527</sup> ABL. *Rapport* : L'évolution du budget des banques spécialisées jusqu'à fin 2015

**Tableau 34 : Passifs des banques spécialisées (fin de période, en milliards de livres et en pourcentage)**

	2012	Pourcentage	2013	Pourcentage	2014	Pourcentage	2015	Pourcentage
<i>Dépôts du secteur privé</i>	3283	54,2	2933	48,8	3018	48,7	3225	47,0
<i>La partie de ces dépôts en livres</i>	1391	23,0	1137	18,9	1208	19,5	1227	17,9
<i>La partie de ces dépôts en devises étrangères</i>	1891	31,2	1796	29,9	1810	29,2	1998	29,1
<i>Passifs du secteur public</i>	245	4,0	291	4,8	281	4,5	328	4,8
<i>Passifs du secteur financier</i>	859	14,2	901	15,0	960	15,5	1091	15,9
<i>Capitaux</i>	1397	23,1	1507	25,1	1715	27,6	1864	27,1
<i>Autres articles</i>	272	4,5	376	6,3	228	3,7	357	5,2
<i>Total des passifs</i>	6056	100,0	6009	100,0	6202	100,0	6865	100,0

Source : ABL. *Rapport* : L'évolution du budget des banques spécialisées jusqu'à fin 2015

**Tableau 35: Actifs des banques spécialisées (fin de période, en milliards de livres et en pourcentage)**

	2012	%	2013	%	2014	%	2015	%
<b>Monnaie et banques</b>	2617	43,2	2897	48,2	2843	45,8	3452	50,3
<b>Dettes du secteur privé</b>	1781	29,4	1813	30,2	2080	33,5	2095	30,5
<b>Dettes du secteur public</b>	1149	19,0	744	12,4	825	13,3	786	11,4
<b>Autres articles</b>	509	8,4	555	9,2	453	7,3	533	7,8
<b>Total des actifs</b>	<b>6056</b>	<b>100,0</b>	<b>6009</b>	<b>100,0</b>	<b>6202</b>	<b>100,0</b>	<b>6865</b>	<b>100,0</b>



Source : ABL. *Rapport* : L'évolution du budget des banques spécialisées jusqu'à fin 2015

Selon le tableau ci-dessus, les passifs des banques spécialisées ont progressé, mais très lentement.

Les prêts des banques d'affaires aux résidents et non-résidents du secteur privé s'élevaient à 3 422 milliards de livres fin janvier 2019, enregistrant une baisse de 0,96% par rapport à une hausse de 0,15% en décembre 2018. Par rapport au deuxième trimestre de 2018, ces prêts ont diminué de 12,03%.<sup>528</sup>

Selon les dernières statistiques disponibles sur la taille et l'activité des banques d'affaires au Liban, les actifs de ces banques ont augmenté de 10,04% en 2017, dépassant le seuil de 5,18 milliards de dollars, contre environ 4,71 milliards à la fin de 2016. Les prêts accordés par ces banques au secteur privé s'élevaient à 1,70 milliard, au secteur public 828 millions de dollars. Les banques d'affaires libanaises ne représentent plus que 2,3% du secteur bancaire libanais.<sup>529</sup>

Le rapport de l'ABL signale aussi qu'un nombre de services offerts par ces banques ne figure pas dans leur budget<sup>530</sup>.

À notre avis, ceci pose beaucoup d'interrogations sur les travaux des banques d'affaires et d'investissement au Liban ainsi que sur leur transparence. Pourquoi la Banque du Liban permet-elle l'ouverture continue de ces banques par chaque banque commerciale ? Cela revient-il au prestige de la banque commerciale ou au fait qu'elle veut cacher quelques opérations ? Espère-t-elle la croissance de ce secteur, vu sa contribution à la croissance économique et la création d'emplois ?

---

<sup>528</sup> Site de la BDL

<sup>529</sup> <https://bit.ly/2Jj6Hf2>

<sup>530</sup> ABL. *Rapport* : L'évolution du budget des banques spécialisées jusqu'à fin 2015

En même temps, nous remarquons que la banque du Liban empêche ces sortes d'opérations, parce qu'elles nuisent à sa réputation, ce qui engendre beaucoup de problèmes pour le pays.

462 est le nombre de sociétés libanaises impliquées dans le scandale de Panama jusqu'à maintenant, outre des centaines de personnalités libanaises. Cette réalité reflète une image négative du Liban, qui utilise des paradis fiscaux comme piliers de la structure financière du crime financier. Le pire est que le Liban applique le secret bancaire, ce qui rend les choses plus compliquées et cachées. Les fonds transférés par des sociétés libanaises impliquées sont estimés à des dizaines de milliards de dollars<sup>531</sup>.

Cependant, les responsables parlent toujours de l'intégrité du secteur bancaire et du contrôle continu du secteur financier. Le gouverneur de la Banque du Liban s'intéresse beaucoup à protéger l'économie libanaise et éloigner les banques libanaises de la liste rouge, en lançant toujours des circulaires mondiales qui obligent les banques à lui obéir pour ne pas les chasser de la liste bancaire libanaise. D'autres personnes bien informées sur le dossier du blanchiment d'argent pensent que certaines banques libanaises entreprennent des opérations de blanchiment d'argent qui n'est pas sal. En effet, elles transfèrent les fortunes des immigrés libanais d'une façon non officielle, parce que le transfert officiel d'argent leur coûte cher parfois<sup>532</sup>.

Ce genre d'opérations a alors des retombées négatives qui sont représentées par des pertes économiques directes, comme la privation du Liban d'argent qu'il pourra utiliser pour investir. Ajoutons à cela les pertes économiques indirectes comme la nuisance à la réputation mondiale du Liban, ce qui pousse les investisseurs étrangers à s'enfuir et les banques mondiales à éviter de travailler avec les banques libanaises<sup>533</sup>.

Enfin et après une entrevue avec le gouverneur de la Banque du Liban et le chef de la Commission spéciale d'investigation Abdel Hafiz Mansour le 29 novembre 2017, ils considèrent que le Liban pourrait se diriger vers le shadow banking et l'économie Dark, mais

---

<sup>531</sup> ANONYME. « وثائق بنما: 462 شركة لبنانية تضر بالإقتصاد ». [www.almodon.com](http://www.almodon.com). 10 avril 2016

<sup>532</sup> ANONYME. « تبييض الأموال... جرائم العصر تتحول ادوات لمعاقبة الدول الأموال القدرة بالمليارات تدور حول العالم بوسائل متعددة ». op. cit.

<sup>533</sup> ANONYME. « وثائق بنما: 462 شركة لبنانية تضر بالإقتصاد ». op. cit.

à un pourcentage timide, et que ce shadow banking n'influera jamais sur l'économie libanaise. Le gouverneur de la Banque du Liban signale que chaque pays possède un shadow banking et une économie parallèle. Il ajoute que l'argent qui entre au Liban, mais non pas à travers les banques entre à notre insu et qu'il est difficile d'empêcher son entrée. Mais ces opérations sont faibles, puisque les banques craignent nuire à leur réputation et être tenues de fermer et parce que le contrôle continu de la BDL réduit le nombre de ces opérations. Quant à la FinTech, elle est très importante même dans le contrôle, mais elle facilite en même temps l'usage de monnaie électronique comme le Bitcoin qui engendre parfois des crises et des problèmes<sup>534</sup>.

En outre, certains considèrent que l'économie du Liban inclut une économie shadow ou **Dark** (noire), mais un économiste<sup>535</sup> voit que chaque pays possède une économie **Dark**. Cependant, il vaut mieux la considérer une économie parallèle, non pas une économie **noire**, parce qu'elle n'est pas illégale. Il continue en disant que le Liban possède des sommes importantes qui n'entrent pas dans les bilans des banques ou de l'état, comme les fonds des immigrés. En outre, il existe un commerce illicite avec les pays voisins, puisque nombreux sont les camions qui entrent et sortent du Liban à l'insu de l'État. Ajoutons à cela les fonds provenant d'autres états et entrant par des valises, comme les aides financières. Il va de même pour l'agriculture du hachich au Bekaa et le commerce de ce produit. Alors cet économiste considère que l'économie parallèle au Liban dépasse les 40% et aide toujours à fortifier l'économie du Liban pour surmonter tous les problèmes auxquels il fait face. À notre avis, l'économie parallèle soutient alors l'économie libanaise. Cependant, ceci ne veut pas dire que le secteur bancaire n'est pas transparent. En effet, il ne permet pas les opérations illicites ou illégales.

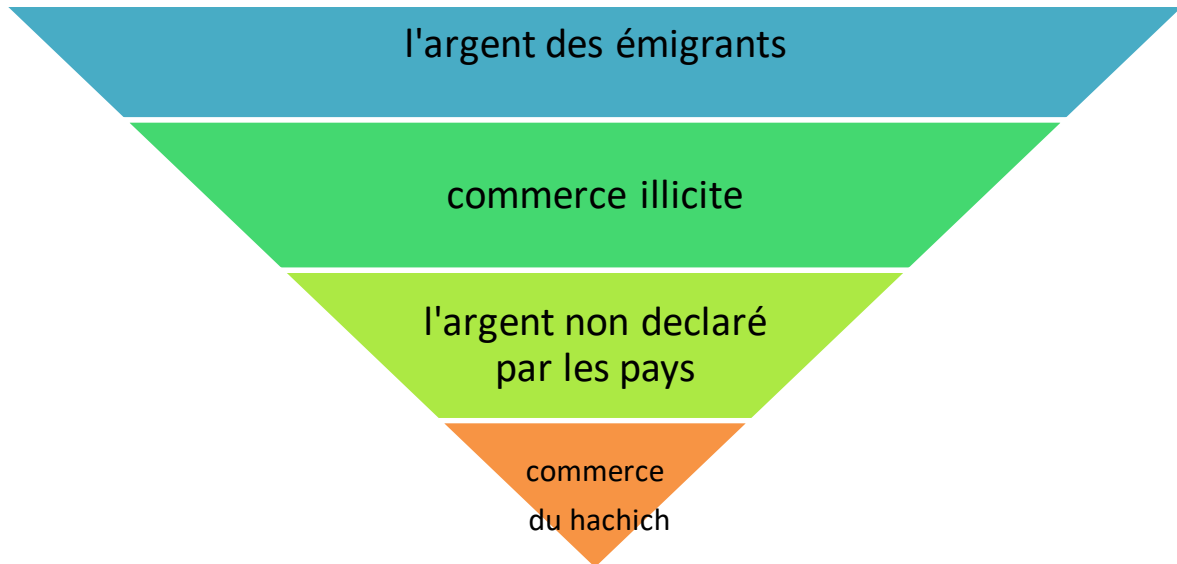
---

<sup>534</sup> Après une entrevue avec le gouverneur de la Banque du Liban le 29 novembre 2017

<sup>535</sup> Après une entrevue le 29 novembre 2017

En somme, nous pouvons résumer l'économie parallèle au Liban par ce graphe

Figure 20: L'économie parallèle au Liban



Source : L'auteur

## **Chapitre 4 : Les approches de la Banque du Liban aux niveaux politique, socioéconomique et stratégique**

Ce chapitre est bâti sur des informations et des analyses non académiques et non scientifiques, parce que les informations qu'il traite ne seront jamais publiées ou déclarées par l'État ni par le secteur bancaire.

Ce chapitre met la lumière sur les dimensions informelles appliquées au Liban. Nous cherchons le lien entre la FinTech et les dimensions informelles financières pour voir si la FinTech est une source pour augmenter et faciliter les dimensions informelles ou pour les détecter et les dénoncer.

Nous chercherons aussi à voir le rôle que joue la Banque du Liban dans plusieurs approches, politique, socioéconomique et stratégique. Il paraît que la banque centrale est plus proche de l'approche politique, vu la forte relation directe entre les directeurs des banques et les politiciens et même entre le gouverneur de la Banque du Liban et les politiciens. Nous traiterons alors du lien entre le secteur bancaire et la politique et surtout de l'approche de la Banque du Liban en analysant le rôle de l'architecture financière dans la croissance économique ou dans l'augmentation des bénéfices des banques et des politiciens.

### **Section 1 : Approche politique**

Au Liban, nous trouvons une structure bancaire politique basée sur l'échange d'intérêts entre les banques, qui profitent également de l'élaboration de lois et de structures permettant de satisfaire les minorités de la classe politique.

Nous constatons dans cette composition que les politiciens sont étroitement liés aux banques par le biais d'actions, ou détiennent une grande part d'actions de banques ; aussi, que les banquiers occupent des postes en politique, comme si ces deux secteurs étaient reliés ou complémentaires.

Le dénominateur commun sur lequel repose cette structure est les confessions, car la politique repose sur le partage des quotas par dénominations et, par conséquent, les banques

sont également affiliées aux confessions. Ainsi, la triade des confessions au Liban ainsi que les banques et la politique est basée sur le favoritisme des partis.

Donc le Liban est un pays de confessions, ou un pays sectaire, et la classe politique elle-même est aussi sectaire. Il est ainsi impossible de négliger le poids du secteur bancaire et son intersection avec la classe politique liée historiquement, électoralement, conventionnellement, ainsi que par un aspect de ses relations étrangères, avec les confessions religieuses qui jouent le rôle du gouvernement dans l'économie en général par le biais d'institutions d'éducation et de santé appartenant aux communautés et capitalisées sur le budget public (telles que les banques) avec une assistance directe et indirecte.<sup>536</sup> La politique constitua un pont vers les banques, puisqu'un nombre de politiciens, après leur service au Conseil des ministres et au Parlement, s'est dirigé vers les banques en tant que membres de leurs Conseils d'Administration ou comme conseillers, afin que celles-ci profitent de leurs réseaux de connaissances.

En outre, dans son livre *La République précaire : modernisation politique au Liban* (1968), Michael HUDSON souligne que les dépenses consacrées aux campagnes électorales libanaises représentent le double de celles des candidats américains aux élections législatives (Congress), et les banques financent une partie de ces campagnes.<sup>537</sup>

En effet, l'ingénieur Assem Salam considère que « La plus puissante force au Liban serait l'argent », alors que Nicolas Chammas, Président de l'Association des Commerçants de Beyrouth, voit que les forces économiques « doivent être obéies, et non qu'elles obéissent ». Ceci est une preuve de l'immoralité politique, couverte par l'immoralité économique.

Le Liban est le pays du multi confessionnalisme il répartit les quotas et chaque confession se bat pour tenter de gagner plus de sièges ou pour gagner en influence et en pouvoir afin de contrôler le pays. « D'autre part, Karim Mroueh, ancien Secrétaire général adjoint du Parti communiste libanais, considère que ce qui dirige le Liban et le gouverne est « une force cachée » liée à l'extérieur<sup>538</sup>. Et à mon avis ces forces exercent leur influence à travers des

---

<sup>536</sup> Georges Azar HADDAD. « القطاع المصرفي بلا قناع بميزانيات مُخبّنة وآثار إجتماعية وثقل سياسي » *Al Moufakkura al kanouniyya*. 18.08.2016

<sup>537</sup> Idem.

<sup>538</sup> Fawaz Traboulsi. Op. cit.

personnes qui constituent les pôles les plus puissants à travers l'histoire : Hassan Nasrallah (Hezbollah), Nabih Berri (Mouvement Amal), Samir Geagea (Forces Libanaises), Walid Joumblatt (Parti Socialiste Progressiste), Michel Aoun (Courant Patriotique Libre), Saad Hariri (Courant du Futur).

Ces personnes-là représentent les différentes confessions, et donc les partis sont en majorité liés à des pays étrangers auxquels ils ont recours dans la prise de décisions. Par exemple, le Hezbollah a recours à l'Iran, et Saad Hariri à l'Arabie Saoudite.

Nous avons donc une nouvelle composition interreliée, qui représente : les pays étrangers, les confessions, la politique, les forces de l'argent et les banques. Ces pôles étant en étroite relation l'un avec l'autre, cela aboutit à une profonde anomalie dans le processus de prise de décisions et l'application des lois et projets.

En effet, chacun de ces pôles construit de très fortes relations avec les banques, afin de renforcer son influence. Nous constatons donc que chacune de ces six personnes susmentionnées possède un grand nombre d'actions dans les banques, et certains sont mêmes propriétaires de banques. Ce qui raffermi la liaison entre politique et secteur bancaire, ce qui fait que chaque décision prise par l'une des deux parties doit prendre en considération l'autre partie, selon ses intérêts. De plus, chacun a sa propre chaîne de télévision qui revient à son parti et sa confession, afin de répandre ses propres intérêts, et en convaincre le peuple, et faire le marketing de sa propre banque... (Future TV, Al-Manar, LBC, NBN, OTV...). Ce qui fait qu'ils possèdent le pouvoir, l'argent et les médias.

Le Liban est donc un pays construit sur les « mini-États, le sectarisme, les cantons ». C'est aussi un paradis financier grâce à plusieurs caractéristiques, dont le secret bancaire. Cette étroite relation et ce souci des quotas se reflètent négativement sur l'économie libanaise. Les problèmes de développement et de vie, ainsi que l'incapacité apparente de sécuriser les services publics, peuvent être liés au secteur bancaire dans sa synthèse libanaise, ce qui soulève de nombreuses questions. Quelles sont les raisons de son développement chaque année parallèlement au net déclin économique de l'État ? Le professeur et chercheur en économie de l'Université américaine (AUB), Jad SHAABAN, tire profit des changements immédiats tels que la clarté de l'échec actuel du gouvernement et le mouvement en cours pour présenter un aperçu de son étude sur le contrôle politique du secteur bancaire.

Parmi les pays ayant des dettes publiques, le Liban est le seul à adopter les banques en tant que financiers et en tant que débiteurs de ses projets. Contrairement à la plupart des pays, qui ont recours à des emprunts auprès d'institutions internationales telles que la Banque Mondiale ou à des conférences internationales sur les subventions, l'État libanais est entre les mains de banques commerciales « nationales ».

Le cercle de contrôle de l'économie libanaise se rétrécit rapidement, des frontières de l'ensemble du secteur bancaire à un certain nombre de banques, aux hommes d'affaires propriétaires de ces banques. SHAABAN présente dans son étude une tentative d'accès à des noms politiques dans le cadre du « Small Banking Service », qui a établi des liens financiers politiques et discuté des raisons pour lesquelles les fonds publics ne parviennent pas chaque année à relever le niveau économique.<sup>539</sup>

Considérant que la croissance du secteur bancaire afin de devenir le pilier de l'économie libanaise dans l'ombre d'une récession économique nette du pays pose de nombreuses questions : est-ce que le secteur bancaire est en mesure de secourir le pays, et empêcher son effondrement ? Il serait alors la base de l'économie et la base de l'évolution à chaque fois. Ou y a-t-il déjà des intérêts communs entre les pays et le secteur bancaire qui contribuent à la prospérité de ce secteur au détriment des autres secteurs ? À notre avis, cette dernière idée est la plus proche de la réalité. La force et la puissance évidente du secteur bancaire sont les plus importantes au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, avec des actifs atteignant 199 milliards de dollars en 2013, soit 440 % du PIB. Ce secteur a un impact exceptionnel sur les politiques monétaire et fiscale et les autres politiques gouvernementales.<sup>540</sup>

Cela justifie le rôle et la taille de l'État. L'État et le quorum politique constituent également, et surtout, le quorum des classes ; et l'État au Liban est le domaine où sont reproduits les confessions, les classes et les équilibres entre eux et au sein de chacun d'eux. De sorte que, dans bien des cas, ce qui est perçu comme une faiblesse et une absence de l'État est en fait un produit de son dépouillage de ses rôles assumés en faveur de l'indépendance des

---

<sup>539</sup> Ali FAHES. « سيطرة السياسيين على المصارف. الابتزاز المتبادل ». *Al Modon.com*. 16/09/2015

<sup>540</sup> Jad SHAABAN. « Les banques libanaises sous l'emprise de la politique ». *Alaraby.co.uk*. 15/09/2015



communautés et des nécessités de l'économie.<sup>541</sup> TRABOULSI s'appuie sur un rapport intitulé « Le système bancaire libanais : des solutions financières à un système politique » de Clement Henry Moore. Il conclut que les banques « constituaient le lieu de convergence entre familles financières et familles politiques, puisqu'un quart des noms de cette dernière liste sont associés au secteur bancaire ». Ajoutant que « ce que Moore n'a pas dit, c'est que le système bancaire est devenu après la guerre le centre de la vie économique du pays, et que le leader du processus de reconstruction, ainsi que le principal concurrent de l'endettement de l'État et l'axe principal de sa politique, est son créancier ».<sup>542</sup>

Cela indique que l'économie du Liban est basée sur l'économie cachée et la stimule par la même, et rend l'interaction opaque quant à la forme et au contenu, renforçant ainsi le rôle (oligarchique), car les banques sont devenues un refuge financier renforcé par le « secret bancaire », les lois appropriées, et un centre sûr pour la spéculation, les dépôts, la gestion de comptes secrets, les portefeuilles d'investissement, le courtage, et autres activités.<sup>543</sup>

- Pour donner des exemples simples, il est clair que tout pays qui fournit le secret bancaire aux entreprises encourage une économie parallèle, car personne ne saura qui est derrière ces entreprises et qui les utilise.

Ainsi, cela sape le mécanisme de perception des impôts en faisant circuler le défaut de déduction de l'impôt de la source. En outre, la faiblesse des investissements dans la responsabilisation des autorités fiscales sape le recouvrement des impôts. Au niveau international, les paradis fiscaux constituent une menace permanente pour les systèmes fiscaux<sup>544</sup> et la sécurité des données est donc essentielle, voire nécessaire, pour la fourniture de ressources et leur utilisation, ce qui aboutit à une hiérarchie sociale au Liban basée sur les différentes localisations de sa population : économie, ressources, revenu, fortune, et la relation entre production et propriété.

---

<sup>541</sup> Fawaz TRABOULSI. الطبقات الاجتماعية والسلطة السياسية في لبنان. Beyrouth: Al Saqi. 2017

<sup>542</sup> Firas ABOU MOSLEH. « نظام «مافيو قراطي» للسيطرة والإستغلال ». *Al Akhbar*. 18/04/2017

<sup>543</sup> Youssef BAZZI. « ما من لبنان ولا مهجر من دون البنك ». *Al Modon.com*. 19/06/2016

<sup>544</sup> Richard MURPHY. « هل التشفُّف هو الردّ على تخفيض تصنيف الاقتصاد اللبناني؟ ». *Al Akhbar*. 28/01/2019

C'est ce qui a augmenté les disparités entre riches et pauvres. D'ailleurs, 7 milliardaires au Liban possèdent un patrimoine personnel de 13,3 milliards de dollars, soit dix fois ce que possède la moitié de la population à faible revenu. Le centile supérieur (1 %) des plus riches du pays possède 58 % de la richesse libanaise, ce qui signifie que moins de 42 000 adultes reçoivent une part supérieure à celle de 4,12 millions de personnes. Ce fossé abyssal dans la répartition de la richesse ne se limite pas au Liban, mais constitue un phénomène qui inquiète l'humanité tout entière et la ramène à la situation tragique du XIXe siècle.

En résumé, il y a aujourd'hui au Liban 3,2 millions d'adultes possédant chacun une richesse de moins de 10 000 dollars et constituant 77 % de la population, et 783 000 adultes (19 %) la richesse de chacun d'entre eux se situant entre 10 000 et 100 000 dollars. Les individus à valeur nette élevée chutent de plus en plus, avec 146 000 adultes (3,5 %) ayant des richesses allant de 100 000 à 1 million de dollars, seulement 12 500 adultes (0,3 %) ont un patrimoine supérieur à 1 million de dollars, et seuls 7 adultes sont classés comme milliardaires avec environ 1 milliard de dollars ; et ensemble, ils détiennent environ 13,3 milliards de dollars.<sup>545</sup>

En somme, l'une des caractéristiques les plus importantes de l'économie politique libanaise, en particulier après la guerre, est que les banquiers et les promoteurs immobiliers assument une part plus importante du pouvoir et y nomment des représentants. En outre, « de nombreux promoteurs et entrepreneurs immobiliers ont assumé des fonctions de premier plan au gouvernement et de nombreux hommes politiques ont investi dans le secteur de la construction ». Il est allégué qu'une seule famille possède à elle seule directement ou indirectement 59 sociétés immobilières au Liban. Compte tenu des informations dont dispose le public, il est immédiatement clair que d'autres personnalités politiques libanaises appartenant à diverses divisions sectaires sont également impliquées dans l'immobilier et représentent ensemble la principale force qui conduit également les bureaucrates de niveau inférieur à leur part du secteur de l'immobilier.<sup>546</sup>

---

<sup>545</sup> Vivianne AKIKI. « ما اغتنى غني إلا بفقر فقير ». *Al Akhbar*. 21/01/2019

<sup>546</sup> Nabil ABDO. « آفاق لبنان: المآزق الاقتصادي أو فرصة الإصلاح؟ ». Mars 2017. [en ligne] disponible sous le lien <http://www.annd.org/arabic/itemId.php?itemId=490#sthash.K4kevqvz.A1KUo740.dpbs>

Le secteur bancaire libanais est intimement lié à la classe politique. Cependant, ceci n'est pas officiel, puisque nous trouvons souvent des intérêts communs ainsi qu'un échange d'intérêts. D'une part, les députés possèdent 33 % du bloc bancaire, d'où le soutien mutuel entre les politiciens et le secteur bancaire. D'autre part, selon un rapport publié par l'institution financière Crédit Suisse, « les fortunes personnelles au Liban sont d'environ 91 milliards de dollars américains, un chiffre très faible par rapport aux fortunes de la région et du monde. Ce qui est attirant est le fait que ce chiffre se trouve entre les mains de 0,3 % des Libanais qui en possèdent environ la moitié. Toutefois, ceux dont la fortune ne dépasse pas les dix mille dollars américains constituent les deux tiers du peuple libanais (64,6 %). Le reste des citoyens représente la classe moyenne qui se réduit rapidement pour rejoindre la classe pauvre.»<sup>547</sup>

En ce qui concerne les actions des banques libanaises, nous trouvons que la classe dirigeante en possède un bon nombre. Cette étude n'est également pas officielle. Selon une étude menée par le spécialiste en sciences économiques Dr Jad CHAABAN, « plus de 70 % des actions bancaires sont soumises à la domination du capital basé sur le favoritisme. Sur 20 banques au Liban, 18 possèdent de principaux actionnaires reliés à des élites politiques, afin de contrôler fortement les conseils d'administration des banques, y compris les parts des individus (les conseils d'administration de 75% banques sont liés à des politiciens).

- La famille al-Hariri possède des actions bancaires qui valent 2,5 milliards de dollars américains.
- La famille al-Kassar possède des actions bancaires qui valent 2,4 milliards de dollars américains.
- La famille al-Sehnaoui possède des actions bancaires qui valent 1,4 milliard de dollars américains.
- La famille Rouphael possède des actions bancaires qui valent 724 millions de dollars américains.
- La famille Assaf possède des actions bancaires qui valent 211 millions de dollars américains.

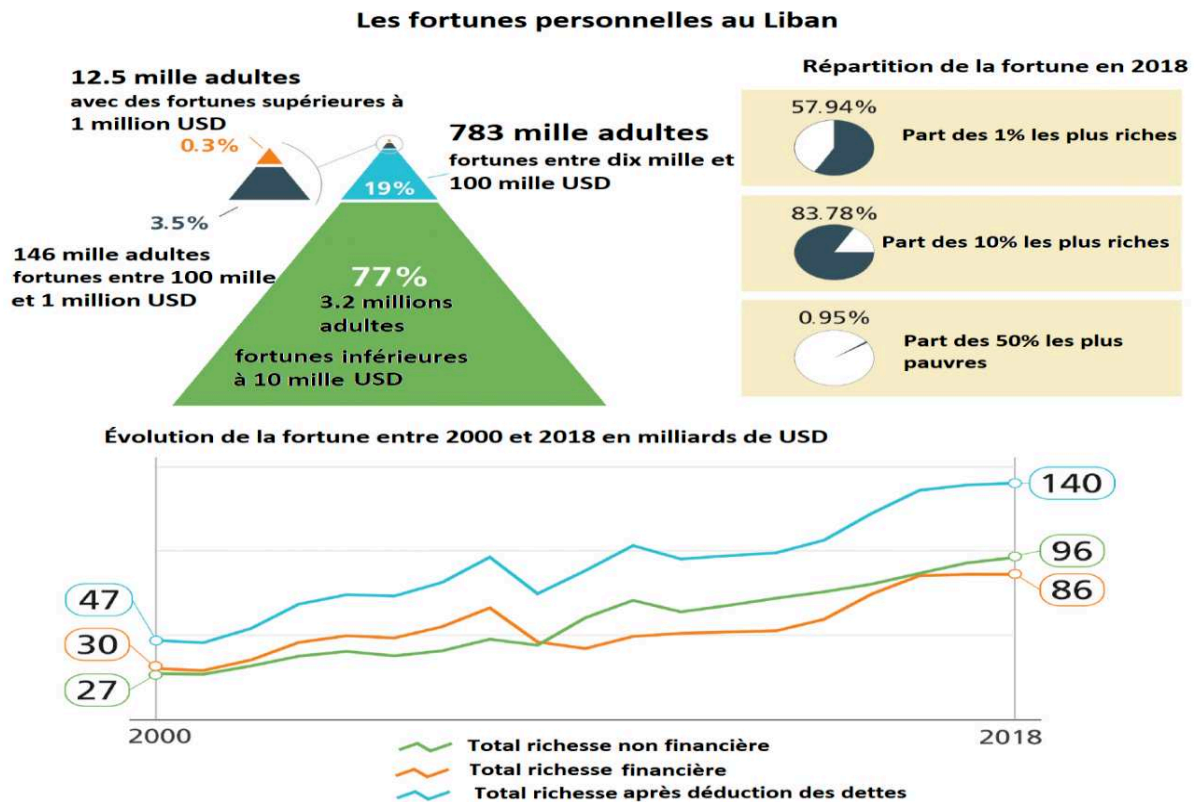
---

<sup>547</sup> <https://bit.ly/1CdIOIW>

- La famille Habib possède des actions bancaires qui valent 58 millions de dollars américains.
- La famille Kheireddine possède des actions bancaires qui valent 24 millions de dollars américains.
- Le fils du président décédé Elias el-Hraoui possède des actions bancaires qui valent 17 millions de dollars américains. »<sup>548</sup>

Ce document nous montre les patrimoines personnels au Liban :

Graphique 29: Fortunes personnelles au Liban



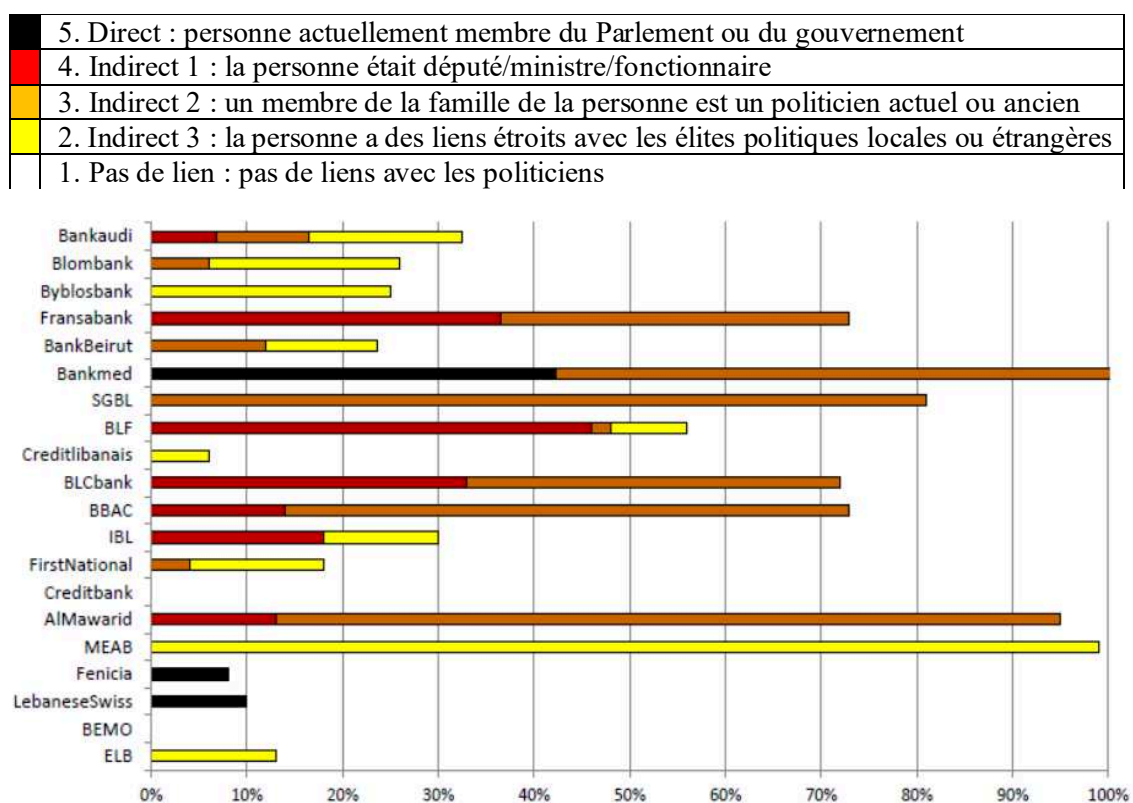
Source : Rapport « Bien public ou richesse individuelle ? » Oxfam 2019

<sup>548</sup> <https://bit.ly/2H43jSb>

Dans les années 1960, la proportion de politiciens (ministres et députés) issus des banques était de 25 %.

- Sur une partie de la politique oligarchique et des banques qui se poursuivent entre passé et présent. Après l'indépendance, en 1944, le patrimoine de 15 familles (banquiers et hommes d'affaires) était estimé à 9 fois le Trésor public et à 40 % du PIB. 69 ans plus tard, en 2013, les 6 personnes les plus riches, appartenant à deux familles, disposaient de 14 milliards de dollars, soit 31,6 % du PIB, qui était de 44,3 milliards de dollars la même année<sup>549</sup>

**Graphe 30: Contrôle par des actionnaires politiquement affiliés.**



Source: Jad Chaaban - Mapping the Control of Lebanese Politicians over the Banking Sector- sept 2015

Ce graphique montre que BankMed a un lien étroit entre politique et banque, représentant plus de 40 % en termes de contrôle direct exercé par les politiciens actuellement

<sup>549</sup> Georges HADDAD, op. cit.

au pouvoir. Le suivent Fransabank et Banque Libano-Suisse. Nous constatons ensuite que la Banque Audi est aussi indirectement liée à des personnes qui étaient au pouvoir, et cela par moins de 10 %, ainsi qu'aux personnes, familles et membres de famille d'ex-politiciens à plus de 12 %, et plus de 30 % à des personnes ayant des relations privilégiées avec des partis politiques locaux. Cette structure nous permet de parler des récentes initiatives financières lancées par la Banque du Liban et de ses liens avec la politique et les politiciens d'une part, et d'autre part des émissions et des rapports des banques et de la Banque du Liban qui ne correspondent pas à la réalité et ne sont pas transparents et les chiffres qui y figurent sont déterminés en fonction du service de certains intérêts.

Les banques libanaises étaient, et resteront très proches du pouvoir au Liban.

### **Banque Al Tamweel**

Les banques libanaises ou les succursales de banques étrangères opérant au Liban reçoivent leur part des décisions américaines ou européennes relatives au financement du terrorisme ou des régimes syrien et iranien, du financement du traitement du Hezbollah. Cependant, la banque commerciale syro-libanaise et la banque Saderat Iran sont considérées comme les banques les plus importantes à traiter dans ce contexte. Enfin, le secrétaire américain au Trésor américain chargé de la lutte contre le financement du terrorisme, Marshall Pilingsley, a demandé la fermeture de banques au Liban<sup>550</sup>

La Banque Al Tamweel est établie le 15 janvier 1960, et prend son nom actuel en tant que « Finance Bank SAL » partir de 27 avril 1967, il est une filiale d'Intra Investment Company SAL. En 1993, la banque a connu un saut qualitatif dans ses activités: renforcement de ses fonds propres, augmentation du ratio de liquidité, amélioration de la rentabilité et augmentation du volume de ses dépôts, contribuant activement à financer et à prêter des secteurs économiques essentiels au Liban. Cette croissance et ce progrès des activités de la Banque lui ont permis d'augmenter son capital, avec autofinancement, près de 100%. Pendant quatre ans de 1996 Jusqu'en 2000. Le succès de la banque lui a permis d'être au premier rang des banques spécialisées sur la liste des banques (bank data),

---

<sup>550</sup> <http://bit.do/ePYub>

En 2014, la banque s'est classée première pour les prêts à la clientèle, premier place pour les dépôts de la clientèle, premier place pour le total de l'actif et la deuxième place pour les bénéfices<sup>551</sup> Le mouvement Amal est celui qui a approuvé le conseil d'administration de la Banque Al Tamweel de renouveler son exemption du plafond des montants exclus du formulaire de dépôt en espèces jusqu'à un montant de neuf millions de dollars<sup>552</sup>

Dans ce contexte, la note judiciaire vient contre le responsable de la banque des finances, Hassan Farran, ce qui accélère son licenciement et la nomination d'un remplaçant, car les opérations bancaires de cet homme sont suspectes, en particulier avec les hommes politiques irakiens d'Iyad Allaoui et Nouri al-Maliki. Cette information a été révélée par des responsables irakiens. L'argent était contebandé et pompé dans la banque ce qui a appelé à des mesures de précaution par la Banque centrale, qui se sont précipités à cette étape en plus des mesures financières contre la banque.

Farran a également cherché à obtenir la couverture politique, qui est attribuée au président Nabih Berri, mais l'activité bancaire, qui a dépassé les lois établies et est devenue visible sur le marché bancaire, a placé l'homme dans une situation difficile et la Banque du Liban a placé la banque sous surveillance.<sup>553</sup>

Le Comité suprême des banques, qui est le tribunal suprême des banques présidé par le gouverneur de la banque centrale, Riad Salame, a décidé de supprimer le conseil d'administration de la banque des finances (Al Tamweel), une suite de la banque centrale, considérée parmi les propriétés d'Intra Bank, et de nommer un administrateur provisoire au service du conseil d'administration, Nadim Rahhal. Les observateurs ont inclus le déménagement dans le cadre du remaniement et des acrobaties du gouverneur de la banque centrale pour contourner les exigences du code pénal américain. Il est désigné comme « joueur de football » pour éviter des problèmes bancaires sensibles, sans s'attaquer aux facteurs de risque qui menacent toujours le secteur, notamment le risque d'annuler les facilités offertes aux

---

<sup>551</sup> <https://www.financebk.com/ar/corporate/bank-profile/>

<sup>552</sup> <http://bit.do/ePYuh>

<sup>553</sup> <http://alkalimaonline.com/Newsdet.aspx?id=202380>

banques correspondantes par les autorités financières de New York, ce qui pourrait avoir un impact négatif sur les activités bancaires au Liban.

Le Comité supérieur des banques s'est réuni et a décidé du résultat d'une coordination claire entre SALAME et le chef de l'autorité de supervision bancaire, Samir HAMMOUD, de la nomination de Rahal, proche du mouvement Amal, à l'instar de l'ancien président Hassan FARRAN, qui a embarrassé le mouvement et son président, Nabih Berri. La Banque centrale doit le mettre sous surveillance à la suite de la délivrance d'un mandat d'arrêt contre un criminel en août 2017.

Selon des sources de *Voice*, Nadim Rahal est le frère d'Ali Rahal, membre du bureau politique du mouvement Amal, et le fils du brigadier à la retraite des forces de sécurité intérieure Fayez Rahal. Trois membres du Comité supérieur des banques ont émis des réserves sur sa nomination en tant que directeur temporaire de la banque, car celle-ci ne répond pas aux spécifications requises, ce qui a amené le président du conseil de surveillance Samir Hammoud à prendre la décision de le nommer. Les réservations n'ont pas été inscrites dans le compte-rendu de la réunion ce qui a constitué un précédent.<sup>554</sup>

La banque Al Tamweel, dont Intra détient plus de 97% de ses actions, est une filiale de l'INTRA, et une banque d'investissement non une banque commerciale. Le président de la chambre des députés Nabih BERRI supervise personnellement la nomination de son conseil d'administration, en coordination avec le Gouverneur de la Banque du Liban, Riad SALAME.<sup>555</sup> Cette banque a permis une exemption du respect du plafond des montants exclus du processus de dépôt en espèces fixé à 9 millions USD pour certains membres du parti Amal.<sup>556</sup>

Il n'est pas surprenant non plus de voir combien ils ont bénéficié des années de leur gouvernement, selon l'une des illustrations présentées par SHAABAN. Le pourcentage élevé de politiciens propriétaires de banques contribue à l'augmentation des créances irrécouvrables

---

<sup>554</sup> <http://bit.do/ePYuo>

<sup>555</sup> <http://bit.do/ePYuC>

<sup>556</sup> <http://bit.do/ePYuG>



sur le Trésor. En plus de cela, des périodes de gouvernement qui leur sont bénéfiques, et là, il n’y a rien à comparer à l’influence de la famille Hariri. Seuls propriétaires de BankMed, ils ont réalisé un bénéfice de 108 millions de dollars sous le mandat du Premier ministre Saad Hariri. Sans parler de la continuité de leur présence ministérielle : en effet, BankMed détient 27 % de la dette publique.<sup>557</sup>

La lourde intervention se fait au niveau de la politique fiscale du gouvernement. Ce dernier intervient donc dans les banques afin de dicter des lois et des structures qui viennent en service aux politiciens et mettent en œuvre leurs intérêts. Par exemple, l’ex-ministre de l’Économie Raed Khoury est responsable d’une certaine banque, et il demande au Gouverneur de la Banque du Liban de mener une ingénierie financière qui aiderait sa banque à couvrir les dépenses de son expansion géographique, en échange de renouveler le mandat dudit Gouverneur – surtout que le ministre Khoury est proche du Président de la République.

De même pour BankMed, qui appartient à la famille Hariri. En effet, le Premier ministre Saad Hariri a lui aussi demandé le Gouverneur de la Banque du Liban de faire une ingénierie financière qui aiderait cette banque et la sauverait de son mauvais sort, dû à la faillite de plusieurs compagnies appartenant à Hariri et au licenciement de ses employés (Saudi Oger).

Le tableau suivant nous montre noir sur blanc comment les banques, et ipso facto les politiciens bénéficient de la dette publique. En effet, nous constatons que BankMed détient en effet 27 % de la dette publique, et a réalisé un profit de 108 milliards de dollars. Même scénario pour la SGBL : 47 % de la dette publique, et 20 milliards de dollars en profit.

### **Tableau 36 : Estimation du bénéfice de dividende attribuable aux intérêts sur la dette publique**

<p>Les banques (et les politiciens) <b>gagnent beaucoup du service de la dette publique</b></p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------

---

<sup>557</sup> Ali FAHES, op. cit.

Banques	Famille politique	Parti politique	Années au pouvoir	Pourcentage de la dette publique détenue, 2013	Recettes récoltées de la dette publique lors de la présence au pouvoir (millions USD)
BankMed	Hariri	Futur (Hariri)	2006 - présent	27 %	108
SGBL (+ BLC)	Sehnaoui	Courant Patriotique Libre (Aoun)	2004-2005, 2011-2014	47 %	20
Al Mawarid	Kheireddine	Parti Democrate (Arslan)	2011-2014	31 %	5
Fransabank	Kassar	Aucun	2004-2005, 2009-2011	40 %	24

Source : Jad Chaaban - Mapping the Control of Lebanese Politicians over the Banking Sector- sept 2015

Ainsi, après avoir étudié ce tableau, nous pouvons relier concrètement les initiatives financières émises par la Banque du Liban, qui sert les politiciens dans les banques, et nous pouvons associer l'échange d'intérêts et les profits à la hausse de la dette publique, dans l'intérêt des politiciens des banques et de leur richesse, au grand dam du pays et de la population. Cela nous permet de braquer la lumière sur la richesse de certains politiciens.

Saad Hariri, Premier ministre, actuel député, chef du bloc parlementaire du Futur : 800 millions d'USD d'actions, actionnaire direct de BankMed

Adnan Kassar, ancien ministre de l'Économie, ancien chef de la Chambre du Commerce : 1,2 milliard de dollars en actions, actionnaire direct de Fransabank

Sur ce, nous souhaitons aborder une question fondamentale liée à la Banque du Liban et à sa politique, ainsi qu'à la crise des prêts logement subventionnés de l'année dernière (2018), où ont été suspendues les demandes de prêt à des particuliers qui avaient bel et bien soumis tous les documents requis, réservé des appartements et versé les paiements initiaux aux banques

et aux propriétaires... pour être surpris que ces emprunts aient été arrêtés, sous prétexte que les montants qui leur étaient alloués ont été épuisés... Au cours des premiers mois de l'année (la demande de prêts était importante), les prêts ont donc cessé d'être renouvelés l'année suivante (c'est-à-dire après 2019). Ces prêts sont offerts aux personnes à faible revenu avec des plafonds limités et des taux d'intérêt modérés. Le résultat a été que les politiciens ont bénéficié de ces prêts aux dépens des jeunes pour compléter leurs intérêts. Par exemple, l'ancien Premier ministre Najib Mikati, considéré comme l'un des plus riches du monde, a contracté des emprunts subventionnés par la Banque de l'habitat pour construire des projets immobiliers. Ce qui fait que les politiciens se sont enrichis d'autant plus, avec des taux d'intérêt réduits et aucun impôt prélevé sur leur richesse, et sans projets qui développent l'économie non plus

**Tableau 37: Les capitaux des familles des politiciens**

<b>Les familles des politiciens actuels ou anciens contrôlent 32 % des actifs du secteur.</b>	
<i>8 familles contrôlent 29 %, avec des capitaux propres supérieurs à 7 milliards de dollars</i>	
<b>Famille (+lien)</b>	<b>Capitaux propres en millions USD 2013</b>
Hariri (Ex-Premier Ministre, PM actuel)	2 517
Kassar (ex-ministre)	2 382
Sehnaoui (ex-ministres)	1,380
Raphael (ex-ministre)	724
Assaf (ex-ministre)	211
Habib (Ex-Premier Ministre)	58
Kheireddine (ex-ministre)	24
Hrawi (fils d'un ancien Président de la République)	17
<b>Total</b>	<b>7 313</b>

(Les capitaux propres désignent les capitaux propres consolidés dans les banques contrôlées à compter de décembre 2013)

Source : Jad Shaaban – Les estimations de l'auteur basées sur BankData et l'identification ultime des actionnaires.

Ce tableau nous montre les capitaux et les parts des politiciens. Nous pouvons constater que 8 familles contrôlent 29 % du secteur.

Revenant à la corrélation de cela avec la dette publique.

En 2016, la dette publique libanaise avait atteint 144 % du PIB, se situant à la troisième place derrière le Japon et la Grèce. Le Liban dépend de la poursuite des flux de capitaux extérieurs pour maintenir son économie. Le système financier libanais est en perte de vitesse parce que la dette publique n'est pas détenue par des investisseurs étrangers volatiles, mais par les banques commerciales nationales moins strictes. Ces banques s'effondreront si jamais le gouvernement déclare qu'il est incapable de rembourser ses dettes, ce qui signifie que les banques et la souveraineté de l'État sont dans une situation difficile. L'aide saoudienne a des motifs politiques, le Royaume offrant son soutien à une coalition de forces libanaises opposées à l'influence iranienne et syrienne. Cette alliance fut nommée « 14 Mars » et était dirigée par Saad Hariri. Le soutien politique saoudien a culminé lors des élections parlementaires de 2009, au cours desquelles le Royaume a financé des candidats opposés au Hezbollah avec des centaines de milliers de dollars.<sup>558</sup>

À mon avis, cela confirme les liens étroits entre les politiciens et les banques, ainsi qu'entre les politiciens et les pays étrangers.

Je voudrais ici expliquer un peu l'ingénierie financière, son contenu et les politiques suivies par le gouverneur de la Banque du Liban pour servir les politiciens dans les banques. Mais, au départ, je souhaite revoir l'opinion du parti qui défend l'ingénierie financière, y compris ceux qui la considéraient comme une influence positive sur l'économie, donnant les arguments suivants :

Premièrement : elle soutient la réserve de la Banque du Liban en devises étrangères.

Deuxièmement : l'ingénierie financière a fourni un soutien aux banques qui constituent désormais le pivot des finances de l'État.

---

<sup>558</sup> ANONYME. « لماذا لا يستطع لبنان الاستغناء عن المملكة؟.. تفاصيل العلاقة المتشابكة التي تجبر بيروت على عدم الابتعاد عن السعودية » . 08/12/2017. [en ligne] disponible sous lien <https://bit.ly/2HOEY5Y>

Troisièmement : l'ingénierie financière a amené les banques à réduire les intérêts sur les prêts en crédit.

En fait, la Banque du Liban encourage actuellement les banques à augmenter leurs dépôts en dollars en leur accordant une prime supplémentaire de 0,50 % sur le taux d'intérêt annoncé, ce qui a fait passer le taux d'intérêt effectif du dollar à la Banque du Liban d'environ 4 - 4,5 % à environ 4,5 - 5 % selon les périodes allant de 10 à 15 ans. Afin d'éviter que les banques convertissent leurs livres libanaises en dollars afin de bénéficier de cette offre tentante, qui nuit aux effets de ces opérations, car la Banque du Liban sera le vendeur de dollars sur le marché, la Banque du Liban persuade les banques d'employer leurs livres libanaises en leur accordant une prime de 1 % supplémentaire au-dessus du taux d'intérêt déclaré, ce qui porte le taux de 6,5 - 7 % à 7,5 % à 7,5 - 8 %, selon les périodes qui peuvent atteindre 30 ans.<sup>559</sup>

Selon un rapport juridique signé par le directeur des affaires juridiques, Pierre Kanaan, cette opération a violé les lois en vigueur et a outrepassé les obligations de la Banque du Liban.<sup>560</sup>

« Les fonctions assignées à la Banque du Liban, conformément à la législation en vigueur, consistent à fournir des liquidités aux banques, le cas échéant, à des conditions particulières (garanties). Cela ne porte pas atteinte aux fonds privés des banques et ne garantit pas la solvabilité de ces banques. »

Ceci est le résumé du rapport (le document publié ci-dessous) préparé par la Direction des affaires juridiques de la Banque du Liban et soumis au gouverneur de la Banque du Liban le 4 mars. Il s'agit d'une « accusation » indirecte de violation des lois dans ses opérations avec les banques au cours du deuxième semestre de l'année dernière, sous le nom d'« ingénierie financière » et l'on a beaucoup parlé de ses avantages, et ses inconvénients.<sup>561</sup>

Donc, l'ingénierie financière a un but tangible, et un autre intangible.

---

<sup>559</sup>Mohammad WEHBE. « مصرف لبنان ينفذ «هندسة مالية» جديدة ». *Al Akhbar*. 12/06/2017.

<sup>560</sup> Idem

<sup>561</sup> Mohammad ZBIB. « مديرية الشؤون القانونية في مصرف لبنان: رياض سلامة خالف القانون ». *Al Akhbar*. 23/05/2017

Avec l'objectif déclaré d'attirer des dépôts en dollars, un autre objectif non déclaré est de compenser les pertes de quelques grandes banques résultant d'opérations à l'étranger. La plupart de ces travaux d'ingénierie ont eu lieu en août dernier, de sorte que la Banque du Liban a émis, à un taux de zéro pour cent, des bons du Trésor et des certificats de dépôt pour seulement quelques banques.

La Banque du Liban a immédiatement et intégralement versé des montants supplémentaires en livres équivalant à environ 5 milliards de dollars. Il s'agit en réalité d'un don ou d'une commission, car elle s'est ajoutée au prix du marché des obligations et des certificats de dépôt réglés.

Voici la traduction littérale de ce que le Fonds Monétaire International (FMI) a dit à propos de cette ingénierie dans son dernier rapport sur le Liban, disponible sur le site web du FMI :

« Les banques se sont vu proposer des incitations considérables pour participer à l'opération.

La réduction de zéro pour cent des bons du Trésor... équivaut à une injection de capitaux... (sans prise de participation en retour... l'équivalent de 10 % du PIB).

L'architecture financière suivie par la Banque du Liban au cours des derniers mois repose sur l'échange de titres de créance libellés en livres libanaises avec des titres de créance libellés en devises étrangères d'une valeur de deux milliards de dollars, en coordination avec le ministère des Finances, avec des intérêts compris entre 6,25 % et 6,85 % maximum. La Banque centrale a également acheté des bons du Trésor des banques libanaises à une valeur nominale de 11 325 milliards de livres libanaises, avec une échéance inférieure à 12 ans, avec des intérêts non échus compris entre 7,08 % et 8,74 % au maximum, alors qu'en échange, ils ont vendu des obligations en dollars, y compris des euro-obligations et des certificats de dépôt, à condition que ces banques paient la valeur de ces obligations à partir de leurs fonds externes ou de leurs fonds internes, tandis que la taille des certificats de dépôt qui ont été vendus à des banques à 5,5 milliards de dollars et 7 % d'intérêt. Cette étape a permis à la Banque centrale et

au secteur bancaire de dégager des recettes exceptionnelles et immédiates de 4 000 milliards de livres libanaises, résultant du partage de la valeur des non-intérêts.<sup>562</sup>

En d'autres termes, la Banque du Liban a offert gratuitement aux banques des bénéfices équivalant au montant de 5,2 milliards de dollars du fonds.

Une des choses les plus étonnantes de cette ingénierie est la vague de défense qui a soudainement et fortement émergé de presque toutes les parties : dans les médias visuels et écrits, par des politiciens, des spécialistes et même des auteurs qui n'avaient jamais écrit sur ce sujet, et tout cela sans aucun soutien factuel ou scientifique.

Nous voudrions rappeler ici les procédures suivies par toutes les banques centrales lorsqu'une banque commerciale est confrontée à des difficultés financières ou à une pénurie de capitaux ou de fonds privés. Premièrement, il est demandé aux propriétaires de la banque de verser des fonds supplémentaires avec leurs fonds propres, car la banque est une société purement commerciale qui génère des bénéfices tout en supportant des pertes sur ses fonds propres et non sur des fonds publics. Si cela n'est pas possible, un prêt sera alors octroyé à la banque moyennant une garantie en nature, comme l'avait déjà fait la Banque du Liban dans tous les cas similaires. Si cela n'est pas possible, la dernière solution consiste à pomper des fonds de l'autorité monétaire, mais plutôt d'une part du capital de la banque, comme l'a indiqué le FMI dans son rapport ci-dessus, et non comme un don.<sup>563</sup>

Dans une correspondance soumise le 13 février par Cedrus Invest Bank, cette dernière sollicitait l'appui de la Banque du Liban par le biais d'une ingénierie financière spéciale lui permettant de développer Cedrus Bank (filiale) et d'augmenter le nombre de ses succursales ainsi que la valeur de ses dépôts au cours des trois prochaines années... et d'éteindre les foyers de pertes accumulées, enregistrées dans ses registres pour les années passées, et celles projetées pour 2019 !

Ce document était une véritable surprise, de par son timing ainsi que sa pertinence, et constituait une pièce très importante pour prouver l'une des plus grandes violations de la loi

---

<sup>562</sup> ANONYME. « ما هي مبررات الهندسة المالية؟ ». *Annahar*. 25/03/2017

<sup>563</sup> Toufic KASPAR. « في خطر "الهندسة المالية" ومشروع الموازنة على اللبنانيين ». *Annahar*. 04/04/2017

commises par la Banque centrale, en particulier à la veille du renouvellement du mandat de Salame jusqu'en 2023, après quatre mandats successifs couvrant près d'un quart de siècle.<sup>564</sup>

Le budget des banques libanaises s'élevait à environ 234,6 milliards de dollars à la fin du premier semestre de cette année, dont 23,7 milliards de dollars d'emprunts de la Banque du Liban, obtenus par les banques avec des intérêts quasi nuls (entre 0 et 2 %) sur une période moyenne à longue, et ce dans le cadre d'un large éventail d'« ingénierie financière », qui existe depuis 2016, ainsi que le financement d'activités de soutien, de consolidation et de sauvetage, l'augmentation du capital et des bénéfices, la composition des provisions et l'amortissement des pertes.

Les prêts bancaires et l'achat ou le règlement de dettes souveraines sont une forme de création monétaire : des emprunts bancaires sont créés et la masse monétaire est augmentée pour des raisons de subvention des intérêts et de débit, du financement public, de l'augmentation des avoirs en devises à la Banque du Liban et de l'application des normes comptables internationales, ainsi que pour éviter tout défaut, faillite ou perte de tout dépôt.

Le graphique ci-dessus montre l'étendue profonde et dangereuse de ce « jeu monétaire », en particulier dans le terme économique appelé « financiarisation de l'économie », c'est-à-dire la domination du secteur financier sur d'autres secteurs économiques vitaux et la subordination de l'État aux intérêts du capital financier, aux principaux déposants et quelques spéculateurs étrangers, où la Banque du Liban joue le rôle du directeur exécutif.

Le bilan des banques (actifs/passifs) a continué de s'accumuler depuis la première moitié des années 90 et a atteint environ 438 % du PIB cette année (plus de 505 % si l'actif des succursales des banques et de leurs filiales à l'étranger est pris en compte). Il s'agit là d'un indicateur négatif grave et de la grande fatigue de l'économie due au volume des paiements d'intérêts dus au service des engagements bancaires, d'autant plus que la plupart d'entre eux sont libellés en devises étrangères !<sup>565</sup>

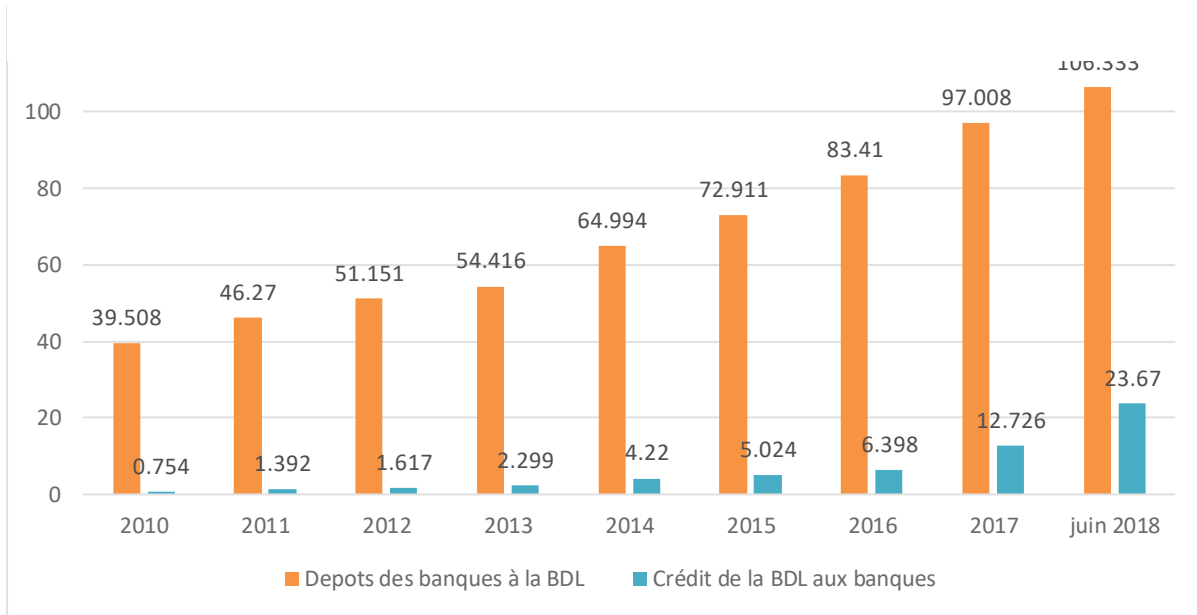
---

<sup>564</sup> Mohammad ZBIB. Op.cit

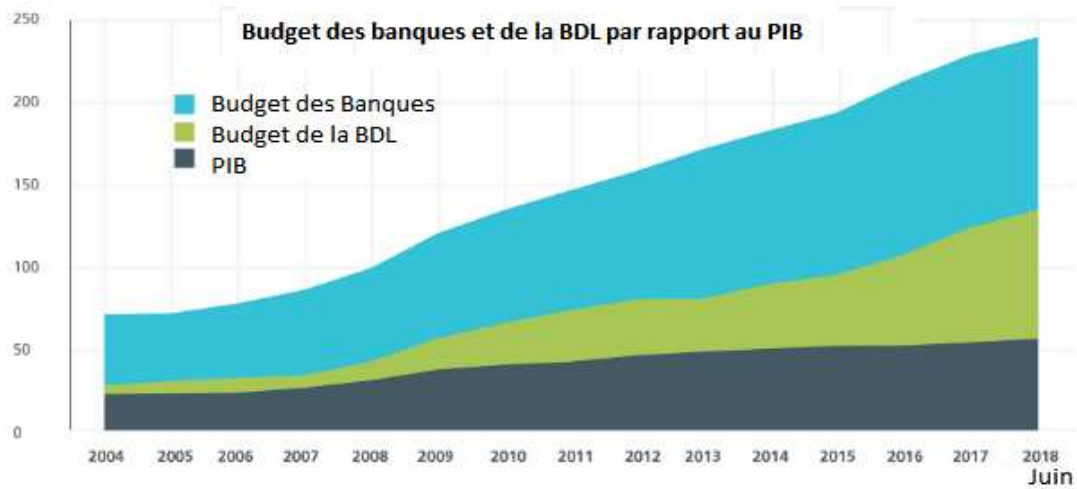
<sup>565</sup> Mohammad ZBIB. « مصرف لبنان: ملاذ المصارف الأول... والأخير ». *Annahar*. 13/08/2018



**Graphe 32: Depots des banques et leurs crédits de la BDL**



**Graphe 31: Budeget des Banques et de la BDL par rapport au PIB**



Source : BDL

Le deuxième graphe montre comment les relations bilatérales entre la Banque du Liban et les banques commerciales ont commencé à se renforcer sensiblement : les prêts ont été (5,75) en 2010 (3 670) en 2018, les dépôts également (39 508) en 2010 et (106,33) en 2018.

Cela prouve qu'il existe des intérêts communs entre les banques commerciales et la Banque du Liban. Ainsi, le budget des banques a considérablement augmenté, comme le montre le graphique 32, ce qui montre la disparité entre le budget des banques et celui de la Banque du Liban et le PIB.

Ces graphiques confirment que les bénéfices des banques soutenues par la Banque du Liban se font au détriment de l'économie et de la croissance du Liban. Cela est dû aux faibles investissements dans les secteurs qui développent l'économie...

Les banques (et leurs actionnaires) ont réalisé d'importants bénéfices sur les intérêts pour financer les dépenses publiques, le tout aux dépens du Trésor public et des contribuables. Entre 1993 et 2014, 34 % des dépenses budgétaires étaient destinées à payer des intérêts sur la dette.

Une grande partie des bénéfices a été reversée à quelques banques commerciales de la classe Alfa.

Pour illustrer ce propos, les bénéficiaires de cette capitalisation sont concentrés dans quelques banques. En effet, 12 banques classées Alfa, contrôlent plus de 95 % des actifs du secteur, à savoir : Audi, BLOM (Banque du Liban et d'Outre-Mer), Byblos, Fransabank, Société Générale des Banques au Liban, Crédit Libanais, BankMed, BBAC, First National et Intercontinental. Plus précisément, trois de ces 12 banques contrôlent près de la moitié des actifs, à savoir Audi, BLOM et Byblos, qui ont réalisé des bénéfices en septembre 2012 atteignant 683 millions USD, répartis entre 309 pour Audi, 251 pour BLOM et 123 pour Byblos. C'est la taxe sur les bénéfices.

**Tableau 38 : Banques Libanaises- Actifs et actions**

54 banques commerciales dont 20 contrôlent 99 % des actifs du secteur.  
Les 15 plus grandes banques (groupe Alpha) contrôlent 96%

Nom abrégé de la banque	Année de fondation	Coté en bourse	Actifs en milliards d'USD - Déc.. 2013	Actions dans les actifs totaux
Bankaudi	1930	OUI	41,97	0,21
Blombank	1951	OUI	27,99	0,14
Byblosbank	1950	OUI	19,04	0,10
Fransabank	1921	NON	16,97	0,09
BankBeirut	1963	OUI	14,97	0,08
Bankmed	1970	NON	13,79	0,07
SGBL	1953	NON	12,94	0,07
BLF	1967	NON	11,30	0,06
Creditlibanais	1961	NON	9,17	0,05
BLCbank	1950	OUI	5,14	0,03
BBAC	1956	NON	5,11	0,03
IBL	1961	NON	4,73	0,02
FirstNational	1996	NON	3,55	0,02
Creditbank	1981	NON	2,64	0,01
AlMawarid	1980	NON	1,70	0,01
MEAB	1991	NON	1,68	0,01
Fencia	1959	NON	1,52	0,01
LebaneseSwiss	1962	NON	1,50	0,01
BEMO	1964	OUI	1,48	0,01
ELB	1964	NON	1,45	0,01

Ratios de concentration	Value
Cr3	45%
Cr5	61%
Cr10	87%
Cr15	96%

Source : ABL, Bankscope, Bilanbanques 2014

Les banques ont comme une taxe sur les entreprises commerciales malgré la différence de rôle économique et de base juridique.

Dans un contexte économique et social plus large, les contribuables ont versé 38 milliards de dollars entre 1993 et 2008 pour rembourser la dette de l'État, qui a augmenté et continue d'augmenter. Au cours de la même période, les banquiers ont réalisé des bénéfices de près de 19 milliards de dollars et les dépôts bancaires se sont élevés à 151 milliards de dollars, concentrés dans un petit groupe composé d'hommes d'affaires et de banquiers : des chiffres non officiels montrent que 1 % des déposants en détiennent 70 %. Alors que 500 déposants ont environ 62 milliards de dollars, selon Global Wealth Data]. En 2013, 0,3 % de la population adulte possédait 48 % de la richesse privée libanaise et 99,2 % l'autre moitié.<sup>566</sup>

De nombreuses entreprises doivent de l'argent aux banques, qui continuent à emprunter et à financer leurs investissements en dehors du Liban, sans utiliser leur capital pour investir dans leurs entreprises locales et développer leurs activités.

Selon les données, la Banque du Liban a tenté au cours de la période écoulée d'encourager ces entreprises à investir leurs fonds au Liban, sans toutefois les motiver à le faire. La Banque du Liban a notamment découvert que ces sociétés jouissaient d'une grande solvabilité financière et que la dette ne constituait pas une menace majeure pour elles, mais constituait un danger pour l'économie nationale en général, d'autant que ces sociétés n'étaient généralement pas des sociétés productives, mais des sociétés de commerce, de services ; c.-à-d. leur travail est plus une affaire d'argent que de production.

En fait, cet indicateur reflète en grande partie la réalité du marché bancaire au Liban. Tout le monde sait que la Banque du Liban oblige les banques à ne pas emprunter auprès d'un client équivalant à un tiers de leurs revenus totaux, ce qui ne fait aucun doute pour la Banque du Liban une idée précise de la manière dont la part des crédits à la consommation atteint 50 % du revenu des ménages. Selon des sources bancaires bien documentées, les banques enfreignent les lois dans un contexte de concurrence, afin d'attirer les clients vers certains types de prêts

---

<sup>566</sup> Gorges HADDAD, op. cit.

aux consommateurs et aux particuliers : prêts sur cartes de crédit, prêts personnels, prêts au logement, prêts auto, prêts à l'éducation... et tous les prêts non privés. Chacun de ces types de prêts a des moyens de frauder les règlements et procédures imposés par la Banque du Liban.<sup>567</sup>

En ce qui concerne les rapports non transparents et l'introduction de budgets annuels, l'ancien ministre Charbel Nahas a estimé qu'il existait une relation anormale entre la banque et le ministère des Finances, le secteur bancaire étant le principal secteur susceptible d'affecter directement l'économie libanaise. Et parce que c'est le secteur dont les propriétaires contrôlent les politiques économiques, sociales et politiques du pays. « La politique monétaire de la Banque Centrale est déficiente, car elle a inondé l'économie, plongé le pays dans un déficit de plusieurs milliards de dollars et contribué à augmenter les taux d'immigration et de chômage », explique l'économiste. Eli Yashouhi, pour le journal « Al-Modon ». « Les banques préparent ces rapports parce qu'elles bénéficient de ces politiques. Il est donc dans leur intérêt de soutenir les politiques avec des chiffres qui leur confèrent un caractère scientifique et confirment leur validité », a-t-il ajouté. Selon lui, « les banques ne sont pas les seules dans ce domaine, les associations professionnelles, les industriels et autres, sont des chiffres compatibles avec leurs politiques visant à valider leurs théories et leurs actions ».

Cependant, le climat des affaires et l'économie nationale ne peuvent pas profiter des opportunités des investisseurs si les chiffres et les statistiques ne reflètent pas la réalité, mais la plupart des chiffres sont diffusés de manière à attirer les investisseurs qui se heurtent à la réalité libanaise. Soit qu'ils quittent le pays, soit qu'ils entrent dans le jeu des quotas, et deviennent les protégés de la classe politique. C'est souvent le cas dans les secteurs de la banque et des contrats.<sup>568</sup>

Le coût annuel du déséquilibre causé par le régime sectaire représente jusqu'à 9 % du produit intérieur brut (des pôles de l'économie libanaise) (propriétaires de banques – grands banquiers – poids lourds de l'immobilier) (50 % de la production totale des entreprises)<sup>569</sup>. Le pire est le déséquilibre des comptes et les contraintes financières en matière de dons non enregistrés, car la divulgation par l'audit financier du ministère de la perte de factures et du

---

<sup>567</sup> Mohammad WEHBE\_ « مؤشرات تفلق رياض سلامة ». *Al Akhbar*. 20/06/2014

<sup>568</sup> Marcel MOHAMMAD. « تقارير المؤسسات المالية. أرقام تعكس "السياسات الاقتصادية" ». *Al Modon*. 25/11/2015

<sup>569</sup> Fawaz Traboulsi. Op. cit.

déséquilibre englobant toutes les clauses jusqu'en 2017 a été établie sur la valeur des dons non enregistrés des années (1997 - 2010). Résultant de la non-inscription de 92 % des dons (New TV).

Le Liban a reçu une aide considérable tout au long de cette période. Avec des fonds d'aide officiels approuvés s'élevant à près de 16 milliards de dollars américains, alors que les décaissements s'élevaient à 9,5 milliards de dollars américains.

La majorité de cette aide (plus de 60 %) a été reçue sous forme de prêts à des conditions contractuelles, principalement par le biais du Conseil du Développement et de la Reconstruction (CDR). Plus de 80 % des prêts et 50 % des subventions reçues par le Liban au cours des 20 dernières années ont été signés par le CDR. La répartition temporelle de cette assistance montre que les envois de fonds ont culminé aux étapes de la reconstruction, en particulier après la fin de la guerre civile (1992-1998) et au lendemain de la guerre de juillet 2006. L'aide financière en provenance de pays étrangers a également atteint un sommet après les grandes conférences de donateurs (Paris I, II et III) et a diminué lorsque le Premier ministre Rafik Hariri n'était pas au pouvoir (à savoir les périodes 1998 et 2004-2005). Cela indique une forte corrélation entre l'Aide Publique au Développement (APD) fournie au gouvernement et la présence d'un groupe politique particulier à la tête du pouvoir exécutif. (2000)

Les chiffres montrent également que les principaux donateurs au cours de la période 1990-2010 étaient les États du Golfe (en particulier l'Arabie saoudite, qui a versé 1,4 milliard de dollars), suivis par les pays européens (notamment la France), les États-Unis et des institutions internationales (telles que la Banque mondiale et le Fonds arabe pour le développement économique et social). La moitié de l'aide reçue par le Liban, soit environ 4,3 milliards de dollars américains, a servi à financer le budget de l'État et à faciliter le service de la dette, sous la forme de prêts bonifiés et à des conditions faciles accordées au Liban après les engagements de Paris II et Paris III. Selon certains rapports d'experts, ce soutien financier a permis d'éviter les crises financières qui ont presque touché l'économie locale. Mais cette aide pourrait facilement être supprimée dans le cadre d'une stratégie visant à faire flotter la structure économique du pays depuis 1990, qui renforce les finances publiques des magnats de la finance.

Comment pouvons-nous savoir quel prêt a été signé par le gouvernement, à quelles conditions, et pour financer quels secteurs ? Les chiffres cernent-ils la valeur de l'aide que nous recevons ?<sup>570</sup>

Ce qui le confirme, ce sont les scandales des documents de Panama contenant le nom d'un grand nombre de banquiers et de dirigeants de banques, ainsi que de politiciens. Comme ils comprenaient un grand nombre de membres du Conseil d'administration de la Banque de l'Industrie et du Travail et de son président honoraire le cheikh Fouad Al-Khazen, ainsi que d'Al-Safadi, alors qu'ils sont au pouvoir aujourd'hui et exploitent les positions politiques. Ces documents ont mis terme à 486 sociétés libanaises enregistrées à Panama.

### **Aide financière saoudienne de 70 milliards de dollars au Liban, contre 100 millions de l'Iran**

Le volume de l'aide fournie par l'Arabie saoudite au Liban entre 1990 et 2015, comparé aux contributions iraniennes au pays, révèle que les dons octroyés par le Royaume au Liban représentent environ 70 milliards de dollars, tandis que les allocations iraniennes au gouvernement s'élevaient à 100 millions de dollars, en plus de 200 millions de dollars par an au Hezbollah.

Entre 1990 et 2015, l'Arabie saoudite a injecté plus de 70 milliards de dollars dans l'économie libanaise, directement et indirectement, en investissements, aides, dons et subventions, prêts à des conditions de faveur et dépôts en banque.

Selon le rapport, qui repose sur des références scientifiques documentées, le Royaume, en plus des soumissions précédentes, a converti un dépôt de 1 milliard de dollars au cours de la guerre de 2006. « Entre 3 et 4 milliards de dollars, soit 10 % des dépôts de non-résidents au Liban, Détenue par des investisseurs saoudiens »

Les chiffres exacts de l'ampleur des contributions iraniennes au Hezbollah, selon ses opposants, sont manquants, estimant que les estimations pourraient dépasser 200 millions de dollars. Une étude réalisée par le Washington Institute for Studies en juillet 2015, sous la

---

<sup>570</sup> Jad SHAABAN. « لبنان والمساعدات الخارجية ». *Al Modon*. 20/07/2013

supervision du chercheur Michael Eisenstadt, sur les interventions iraniennes dans la région arabe, suggère que l'intervention financière de l'Iran au Liban est exclusivement liée au Hezbollah et que « l'Iran est le principal sponsor du Hezbollah, en le finançant d'une valeur estimée à environ 200 millions de dollars par an, en plus des armes, de la formation militaire, du soutien en matière de renseignements, et de l'assistance logistique entre autres ».

« Les relations de l'Iran avec le Liban sont avec une milice extérieure à l'État, donc les intrants ne sont pas réservés, estimés et transparents », a déclaré Matar. « Les chiffres annoncés le sont fait exprès, et d'autres chiffres sont cachés.<sup>571</sup> » Le Koweït a déposé 500 millions de dollars auprès de la Banque du Liban et a promis (par l'intermédiaire du Fonds du Koweït pour le développement économique arabe) une subvention de 300 millions de dollars et transféré 15 millions (supplémentaires) en espèces.

Lors d'une conférence à Stockholm, le Qatar a annoncé un don de 300 millions de dollars, dont la part ou la contribution de l'Arabie saoudite s'élevait à environ 746 millions de dollars, soit 63 % du total, la contribution du Koweït s'élevant à 315 millions de dollars et celle des Émirats arabes unis à 13 % millions de dollars, comme indiqué dans (Tableau 32.) sur le volume de l'assistance fournie pendant la guerre de juillet.

Et a immédiatement commencé à transférer un dépôt de 1 milliard de dollars, qui est toujours dans les coffres de la Banque centrale libanaise pour empêcher l'effondrement de la machine financière libanaise et de la livre.

En 2014, la Banque mondiale estimait que le Liban recevrait 8,9 milliards de dollars en envois de fonds, dont la moitié environ proviendrait des États du Golfe. Selon des sources d'Al-Nahar, il y aurait environ 500 000 Libanais dans ces pays, même si la valeur de leurs investissements en 2014 s'élevait à 1,5 milliard de dollars aux Émirats arabes unis, contre 800 millions de dollars en Arabie saoudite. Ces transferts, qui selon les économistes jouent un rôle clé dans l'économie libanaise.

---

<sup>571</sup> ANONYME. « مليار دولار حجم المساعدات المالية السعودية للبنان مقابل 100 مليون إيرانية ». *Assharq el Awsat*. 26/02/2016 طهران تغدق على حزب الله 200 مليون سنويًا للإنفاق العسكري... و25 مليونًا مساعدات غذائية وأغطية



Ce rapport montre la différence entre les millions d'Iran fournis exclusivement au Hezbollah et les milliards d'Arabie saoudite fournis à l'ensemble du Liban, du sud au nord.

Un rapport publié par le site web « l'Economiste » intitulé « Dans quelle mesure l'économie libanaise est-elle affectée par les relations avec les pays du Golfe ? » souligne l'importance des investissements du Golfe au Liban.

Selon le rapport, les investisseurs du Golfe représentent 40 % des investissements immobiliers de 3,5 milliards de dollars, suivis par le Koweït, suivi par les Émirats arabes unis, l'Arabie saoudite, le Qatar et Oman, pour un montant de 2 milliards de dollars.

L'ironie, rapportée par Reuters dans un précédent rapport, est que malgré les souffrances de la population, le chef suprême de la République islamique d'Iran, Ali Khamenei, siège sur le trône des mollahs et est incontestablement riche puisqu'il domine l'empire financier estimé à 95 milliards de dollars.

En outre, le magazine Forbes a déclaré dans un rapport que ces milliards provenaient des clercs chiïtes, du monopole des institutions caritatives, de l'administration des sanctuaires religieux et des installations gouvernementales, ainsi que de l'économie iranienne, des banques aux hôtels et aux entreprises en passant par les épiceries, les pharmacies et autres ; tous les grands investissements sont dans leur emprise.<sup>572</sup>

Dix jours après le déclenchement de la guerre, l'Arabie saoudite a rapidement déposé un milliard de dollars en dépôt à la Banque du Liban, versé 500 millions de dollars à la reconstruction et envoyé 50 millions de dollars à l'aide humanitaire.<sup>573</sup>

Le Liban peut-il se permettre de rompre ses liens économiques avec l'Arabie saoudite par égard pour l'Iran, qui constitue un maillon faible de l'activité économique ? Le volume des échanges entre Beyrouth et Riad avoisine les 800 millions de dollars. Alors que les

---

<sup>572</sup> Salim DAYFALLAH. « تقرير 24: ما حجم الدعم السعودي والخليجي للبنان مقابل الدعم الإيراني؟ ». Rawabet Center. 23/02/2016

<sup>573</sup> ANONYME. « بالأرقام شكراً دول الخليج.. شكراً السعودية ». *Al Rased*. 20/02/2016

échanges commerciaux entre le Liban et l'Iran ont atteint seulement un million de dollars, et ce durant plusieurs années !<sup>574</sup>

Cette comparaison entre les subventions et les aides aux pays étrangers qui entrent dans les banques libanaises peut constituer un soutien pour le Liban et son économie si la gestion de cet argent est correcte, et c'est la réponse à la différence résultant de la comparaison entre le budget des banques et le PIB, ce qui nous amène à analyser les raisons de gagner des banques d'une part et de l'autre côté, nous pouvons parler de l'argent en interne et du Hezbollah.

« La solution au Liban est de retirer les armes du Hezbollah », a déclaré le ministre saoudien des Affaires étrangères, Adel al-Jubeir, soulignant que le parti « utilise les banques libanaises pour faire passer de l'argent en fraude ».<sup>575</sup>

« Hassan Nasrallah a souligné plus d'une fois que le parti n'utilisait pas les banques libanaises dans ses transactions et ses transferts financiers », a déclaré l'économiste Jassim Ajaka dans une interview à « South » sur les sanctions américaines contre l'Iran et ses implications pour le Hezbollah et l'économie libanaise. Soulignant la difficulté d'estimer la taille de la couverture iranienne et du soutien financier fourni au parti par l'Iran, qui reste dans le cercle des conjectures.<sup>576</sup>

L'État libanais dépense chaque année environ 40 millions de dollars en escortes de fonctionnaires et de cortèges, ce qui est devenu l'un des éléments les plus importants dont tout fonctionnaire se vante dès son accès à son poste.<sup>577</sup>

Le Premier ministre Saad Hariri a commenté les propos d'Al-Jubeir à propos des banques libanaises : « Il existe une coopération très étroite entre le Trésor américain et la Banque centrale du Liban et toutes les lois imposées par le Congrès s'appliquent au Liban ».<sup>578</sup>

---

<sup>574</sup> Soha JAFFAL. « بالأرقام : اقتصاد لبنان بين السعودية وإيران ». *Janoubia*. 07/01/2016

<sup>575</sup> ANONYME. « الجبير : "حزب الله" استخدم البنوك اللبنانية لتهرب الأموال... والحل بنزع سلاحه ». *Annahar*. 01/12/2017

<sup>576</sup> Hilda AL MAADARANI. « خروج حزب الله من النظام المصرفي اللبناني يلجم تأثير العقوبات ». *Janoubia*. 05/11/2018.

<sup>577</sup> Caroline AKOUM. « 40 مليون دولار سنوياً لمواكب المسؤولين في لبنان ». *Asshark El Awsat*. 0/03/2019

<sup>578</sup> ANONYME. « أموال حزب الله "ليست في المصارف"... بيروت ترفض اتهامات السعودية بتبييض الأموال لكنها تتساءل عن الخطوة التالية ». 30/12/2017 [en ligne] disponible sous le lien <http://southlb.com/2019/03/31/480757/>

“Les banques iraniennes au Liban sont enregistrées en tant que sociétés libanaises et opèrent légalement sur papier”, a déclaré à Asharq Al-Awsat une source bancaire à Beyrouth. “Elles n’envoient pas de fonds à l’étranger ; elles conservent de l’argent au Liban”.

Selon la même source, la banque “a du mal à trouver l’origine des fonds”, précisant que “le parti s’appuie sur des transferts par pseudonymes ou sur des personnes ne figurant pas sur les listes noires”. “Dans le passé, nous avons des récits de gens que l’on prenait pour des commerçants et plus tard, il s’est avéré qu’il y avait des accusations d’appartenance et de financement au Hezbollah”, a-t-elle déclaré.

“Nous ne pouvons empêcher un membre de la confession chiite d’ouvrir un compte, car il pourrait appartenir au Hezbollah”, a-t-il déclaré, soulignant qu’“il s’agit d’une grande partie de la société libanaise, cela ne peut pas arriver »<sup>579</sup>

D’autre part, nous pouvons parler de l’utilisation des banques libanaises pour le secret bancaire et le libre accès aux fonds. Les cercles de sécurité ont longtemps été préoccupés par les informations sur les recherches de renseignements américains et les enquêtes sur les fonds irakiens et sur un trésor appartenant à l’ancien président irakien Saddam Hussein envoyé au Liban en 2003 avant la chute du régime irakien. Ce montant s’élève à environ 1,6 milliard de dollars, en plus des quantités de lingots d’or qui auraient été transférées au Liban par son épouse libanaise Samira Shahbandar, ainsi que 5 milliards de dollars envoyés par conversion électronique.<sup>580</sup>

Les membres du réseau ont publié des informations dans les médias irakiens, affirmant être en possession de documents sur leurs soldes et sur des personnes décédées, en milliards de dollars dans des banques libanaises.

---

<sup>579</sup> ANONYME. « بهذه الطريقة... البنوك الإيرانية تعمل في لبنان ». 16/06/2018 [en ligne] disponible sous le lien <http://www.alkalimaonline.com/newsdet.aspx?id=298861>

<sup>580</sup> Sobhi YAGHI. « !أموال وسبائك ذهبية للرئيس السابق صدام حسين.. من العراق الى لبنان... والأميركيون حائرون ». *Al Afkar*. 28/11/2014

La question a fait sensation au Liban au cours des deux dernières semaines, d'autant plus qu'elle a élargi le nom des grandes et célèbres banques.<sup>581</sup>

Et nous voici après une présentation complète des méthodes et des politiques suivies, qui peuvent diriger les banques libanaises et en faire l'épine dorsale de l'économie libanaise. Il fallait d'abord expliquer le rôle des politiciens et des confessions qui ont joué un rôle important dans l'extorsion de fonds pour faire d'énormes profits par le biais des banques dont ils sont propriétaires. D'un côté, il était nécessaire de mentionner le Hezbollah et ses fonds, et d'impliquer plusieurs banques libanaises à cet égard, puis les dons de l'étranger qui n'ont pas été identifiés. Outre le bénéfice des banques libanaises de la loi sur le secret bancaire, ce qui constitue un profit important pour leurs actifs et leur capital.

Nous concluons de cette section que les banques libanaises ont un rôle fort et efficace, mais qu'elles ont aussi un rôle vague et intrinsèque, fondé sur le fait de gagner et d'essayer divers moyens de réaliser des profits, même illégaux.

Le 9 mars 2019, Hassan Nasrallah a annoncé que les sanctions commençaient à l'entourer et qu'il connaissait toutes les transactions financières qu'il effectuait, qui déterminaient sa situation et son activité financières (selon Nadim Koteich sur Al-Arabiyya) que son financement est en quelque sorte surveillé... Mais cela peut créer de nouveaux moyens de fraude pour ces banques (à notre avis).

---

<sup>581</sup> MAhmad TALAAT. « تركة صدام " في لبنان.. صيد ثمين لعصابات المصارف " ». *Roayanews*. 05/08/5018

## Section 2 : Approche socioéconomique

Dans cette section nous parlerons du rôle de la Banque du Liban à l'intérieur du pays, et nous analyserons son rôle social, économique et stratégique, pour savoir le rôle qu'elle joue. Nous aborderons ensuite l'inclusion financière comme facteur d'influence sur les cas sociaux et économiques.

### 2.1. Le secteur bancaire et la dette publique

La complexité du secteur bancaire à travers le monde et ses transactions financières depuis le début des années 80 du siècle dernier ont complexifié la réalité des transactions bancaires. Selon les chiffres de l'ABL, le total de ses actifs à la fin de 2015 s'élevait à 186 milliards de dollars et les dépôts à 155 milliards. Les résidents au Liban contribuent à 79% du total des dépôts, les Libanais et les non-résidents assurant le reste.

Il figure parmi les secteurs bancaires les plus importants de la région et du monde, compte tenu de sa taille en pourcentage du PIB. Selon une étude publiée par l'Union des banques arabes, le total des dépôts dans le secteur bancaire libanais représentait 307% du PIB, à titre comparatif avec l'Allemagne, 110%, les États-Unis, 80% et l'Arabie saoudite, 45%.

Les banques libanaises emploient aujourd'hui plus que 44 milliards de prêts. Environ 27% de ces prêts sont des emprunts auprès du secteur privé. Le reste des prêts est distribué lors de l'achat de bons du Trésor et de certificats de dépôt à la Banque du Liban. Les chèques des bons du Trésor des banques libanaises s'élèvent à 48% et vont continuer à se développer en investissements avec des certificats de dépôt à la Banque du Liban.

Selon une étude de la Banque mondiale, la dette libanaise a commencé à s'accumuler depuis 1992, après que le premier gouvernement du Premier ministre Rafic Hariri eut présenté un plan ambitieux de reconstruction globale. Le plan reposait sur deux politiques principales, la première celle de la grande dépense du gouvernement et la seconde avec le maintien du taux de change de la livre libanaise. Lorsque les pays sponsors de Taef n'ont pas

tenu leurs promesses de verser l'aide de reconstruction promise, les gouvernements (haririens) se sont trouvés dans l'obligation de prêter par le biais de bons du Trésor. En raison de ces politiques financières pour 'éviter l'effondrement du taux de change de la livre libanaise, les intérêts sur les obligations du Trésor ont atteint des niveaux très élevés, arrivant à 36% en 1996.

Suite à ces politiques, la dette publique est passée de 48% du PIB en 1992 à 178% en 2002, sans véritable reconstruction. En 2004, un rapport du FMI, intitulé « Monetary Stability », interprétait « la concordance des intérêts de trois groupes d'acteurs - l'État, la banque centrale et le secteur bancaire commercial » - alors que ces groupes façonnaient ensemble les politiques budgétaires du pays. Le rapport a ajouté que la relation entre eux était « une relation d'interdépendance ».<sup>582</sup>

Le banque centrale parait alors comme l'accélérateur ou le régulateur de la stabilité économique ou sociale au Liban vu qu'elle lance toujours des circulaires qui encouragent les startups, les prêts aux petites et moyennes entreprises et l'architecture financière, selon les économistes qui se rallient au gouverneur de la BDL et jugent que les mesures de la banque centrale jouent un rôle majeur dans le développement et croissance économique. Ces derniers, dont l'ex-ministre Marwan KHEIR EL DEEN, encouragent les initiatives continues de la Banque du Liban et trouvent que la circulaire 331 contribuera efficacement au développement et au soutien des petites et moyennes entreprises opérant dans l'économie du savoir<sup>583</sup>.

Au niveau socioéconomique, pour le président de l'Association des banques au Liban Joseph TARABAY, les banques libanaises sont un pilier pour la stabilité économique, financière et sociale du pays et jouent un rôle important dans la sécurité garantie par l'armée libanaise et d'autres institutions militaires légitimes. Le secteur bancaire libanais est constitué actuellement de 65 banques et contribue à environ 6% dans la composition du PIB, ce qui est environ 26 000 employés, dont 60% sous l'âge de quarante ans et 48% des femmes avec 79% de diplômés universitaires. Il fournit également à ses employés, par contrat de travail collectif, des conditions de travail décent parmi les meilleures du pays <sup>584</sup>.

---

<sup>582</sup> <https://al-akhbar.com/Opinion/214602>

<sup>583</sup> <http://bdl.gov.lb/news/more/5/109/65>

<sup>584</sup> <https://bit.ly/2LqPUJv>

Les institutions financières libanaises ont un rôle crucial à jouer dans le développement de la société. Le potentiel du secteur bancaire est énorme et les retombées sociales pourraient être conséquentes pour l'ensemble des familles libanaises. Toutefois, l'état de la responsabilité sociale des banques dans le pays se situe malheureusement bien en dessous des moyennes internationales.

Mohammad BAASSIRI trouve que la BDL encourage toutes les initiatives visant à promouvoir les bonnes pratiques au sein des banques. La RSE (*Responsabilité Sociale des Entreprises*) ne doit pas être considérée comme de la charité ou une simple dépense supplémentaire pour la banque, mais plutôt comme un réel investissement en matière de gestion des risques environnementaux et sociaux. Il s'agit d'un indicateur permettant d'évaluer l'image de l'institution financière, sa réputation et la confiance qu'elle inspire. Le vice-gouverneur de la BDL a appelé les banques libanaises à favoriser l'octroi de microcrédits et le financement de projets visant à encourager le développement durable, l'écotourisme, la préservation de l'environnement ou encore la biodiversité.<sup>585</sup>

La Banque centrale à elle seule est habilitée à gérer les liquidités et les ressources financières du pays. Sa mission principale est de fournir les liquidités nécessaires aux investissements privés et publics, la consommation privée, à l'initiative de réduction des coûts visant à stimuler la croissance économique réelle, à lutter contre le chômage et l'inflation et à assurer la stabilité de la monnaie locale par rapport aux principales devises. La stabilité monétaire découle de l'interaction des forces du marché dans le système monétaire : l'offre de la monnaie par le système bancaire, l'argent en papier de la Banque centrale et l'argent en caisse des banques commerciales lorsqu'elles accordent des prêts à ceux qui le méritent, et le demandent aux entreprises pour l'investissement et aux particuliers pour la consommation. La stabilité monétaire résulte également de la réaction des forces du marché des changes, à savoir la demande de monnaie étrangère et l'offre avec de larges fluctuations du taux de change, facilitant ainsi l'intervention de la Banque centrale sur le marché et maintenant ses réserves de change.

Le marché au comptant libre définit un prix réel pour la monnaie locale, c'est-à-dire le taux d'intérêt, et le marché libre des pièces fixe également un prix réaliste pour la monnaie locale

---

<sup>585</sup> <http://www.abl.org.lb/fr/NewsDetails.aspx?pageid=1372>

par rapport aux principales devises du monde, à savoir le taux de change réel. La banque centrale surveille le travail de ces deux marchés et assure la production d'avantages appropriés pour l'économie. Mais l'architecture de la Banque du Liban fournira 75 % des investissements réalisés par les banques dans des fonds d'investissement ou auprès de sociétés liées à l'économie du savoir, pour des entreprises libanaises opérant au Liban, afin de renforcer la situation économique et de créer des emplois.<sup>586</sup>

Raed SHARAF EL DEEN vice-président de la Banque du Liban évoque le rôle de cette dernière dans l'architecture financière et dans l'évolution socioéconomique. Outre son rôle d'officier, la politique monétaire revêt une importance particulière dans sa pratique de l'ingénierie financière, car elle est tentée d'adopter des rôles non conventionnels axés sur l'économisation de la performance du pouvoir monétaire et des efforts renouvelés pour renforcer sa responsabilité socioéconomique grâce à l'application d'ingénieries. Afin de bénéficier à la fois à l'économie et à la société, en particulier face aux crises. Dans ce contexte, les initiatives de politique monétaire non traditionnelles sont axées sur des questions vitales telles que l'aide des gouvernements à créer les conditions d'une croissance durable, à redynamiser le marché du travail, à renforcer la sécurité sociale et culturelle et le développement durable, à équilibrer le financement et le cofinancement de prêts, à améliorer l'environnement concurrentiel, réduire le coût des services financiers, atténuer le problème de l'exclusion financière des utilisateurs et encourager les phénomènes économiques, loin des problèmes de l'économie rentière, ce qui conduit au lancement des initiatives de relance de l'économie. En outre, l'aspect réglementaire de la politique monétaire a pour rôle de soutenir le développement en renforçant la stabilité financière, en diffusant les principes de gouvernement d'entreprise et de bonne gouvernance et en renforçant la culture financière du consommateur. Tout cela contribue à l'amélioration de la couverture financière, de sorte que chaque citoyen ait accès à des sources de financement avec des coûts minimales.<sup>587</sup>

---

<sup>586</sup> <http://bdl.gov.lb/news/more/5/109/65>

<sup>587</sup> <http://www.bdl.gov.lb/news/more/8/239/316>



Il est maintenant temps que les autorités politiques se penchent sur la situation politique, luttent contre la corruption et réduisent le déficit budgétaire afin que la Banque du Liban puisse élaborer un plan de financement clair pour l'économie libanaise, fondé uniquement sur des données scientifiques<sup>588</sup>

Ainsi, la banque centrale au Liban joue un rôle socioéconomique : elle fixe les intérêts sur les dépôts ce qui encourage ou décourage l'investissement. En augmentant les intérêts sur les dépôts les investisseurs placent leurs capitaux dans les banques avec des intérêts très élevés ce qui entraîne une récession dans les investissements et augmente le chômage. Cette politique est déjà appliquée depuis 2017 avec des taux qui augmentent rapidement jusque dans les derniers mois de 2018.

Les chiffres les plus élevés sont enregistrés dans la période qui a suivi la démission de Premier ministre Saad Hariri en Arabie saoudite début novembre, lorsque les taux d'intérêt sur les dépôts ont augmenté de deux et trois points. Plus tard, il a augmenté d'un point supplémentaire ... Il n'a pas fallu longtemps pour prouver qu'une banque avait émis un produit offrant à ses clients un intérêt de 15% sur le placement des fonds en cinq ans libellés en livres libanaises.<sup>589</sup>

Cette augmentation touche alors l'intérêt sur les prêts et diminue ainsi l'investissement et les achats, ce qui affaiblit le circuit économique. En somme, cette fluctuation de l'intérêt se répercute aussi bien sur l'économie nationale, que sur le niveau social.

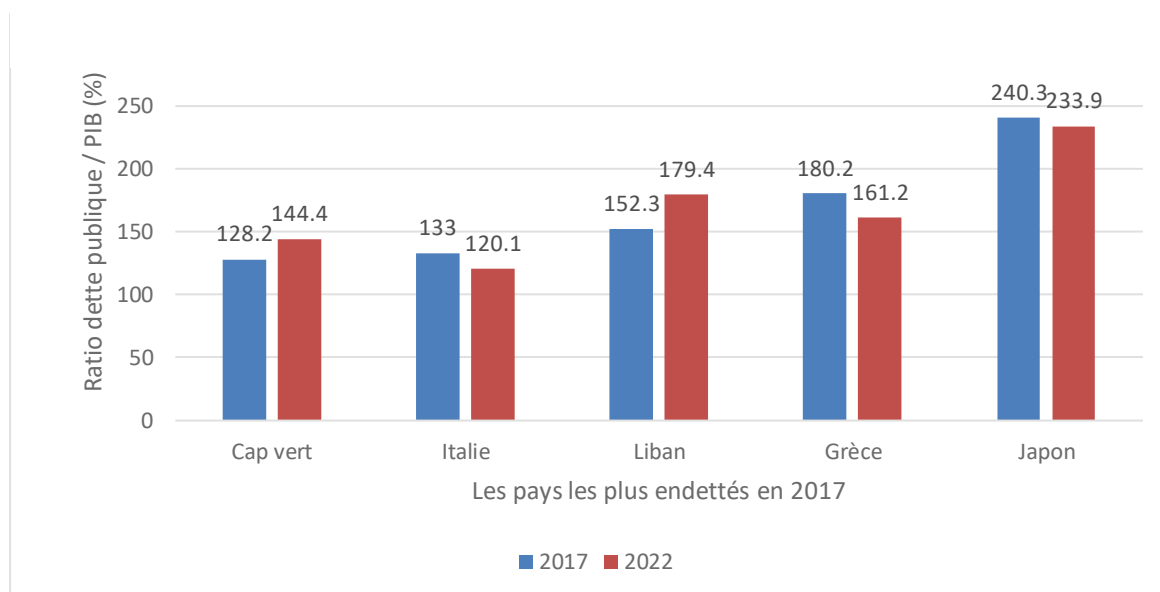
---

<sup>588</sup> <https://urlzs.com/zK53>

<sup>589</sup> <http://bit.do/ePYtH>

Le Liban est le troisième plus grand pays du monde en termes de ratio dette / PIB, estimé à 152,3% par le Fonds monétaire international, précédé seulement de cet arrangement par le Japon et la Grèce, suivi par l'Italie et le Cap-Vert.

Graph 33 : Perspectives de croissance de la dette



Source: *Al - Akhbar* – 26 mars 2018 d'après les chiffres du FMI

Ainsi, il est devenu évident que la marge s'est encore élargie. Cela s'explique par le fardeau de la hausse des taux d'intérêt sur une économie où la grande partie du revenu des ménages est érodée par l'endettement, l'endettement des entreprises représentant plus de 110% du PIB. Cela signifie que les Libanais, les particuliers et les entreprises vivent des dettes. Ils sont pauvres, mais leur pauvreté est cachée derrière la dette bancaire et la dette contractée sur les marchés. « Plus les taux d'intérêt sont élevés, plus la dette est exposée et plus ils deviennent pauvres » selon l'ex-ministre Charbel Nahas.<sup>590</sup>

L'approche économique de la Banque du Liban est ainsi fortement liée à la dimension informelle. En effet, la banque centrale bloque près de 100 milliards de dollars de dépôts qui sont les ressources financières du pays et en fixe des réserves obligatoires élevées. Par la suite, les dettes publiques en dollar augmentent ce qui provoque la hausse des intérêts, et

<sup>590</sup> <http://bit.do/ePYtH>

bloque l'investissement et les offres d'emploi, alors la Banque du Liban punit l'investisseur et l'employé, et récompense les détenteurs de capitaux et les banques. La sécurité des dépôts des particuliers est alors menacée, la taille et la vigueur de l'économie sont limitées et à la dette publique s'accumule.<sup>591</sup>

L'échec du développement économique au Liban ne signifie pas que son pays est historiquement régi par le retard et qu'il n'existe aucun moyen de parvenir à un développement réel, mais qu'il est impossible dans le système politique et économique actuel. Ce système, qui représente les intérêts de la classe financière et commerciale, ne permet pas un développement réel et complet<sup>592</sup>

Il est intéressant de noter que le système bancaire libanais est très développé et que son niveau est comparable à celui des banques internationales par son organisation, son emplacement et sa gestion. Afin de respecter les recommandations émises par les institutions internationales et les conférences bancaires internationales, et a travaillé pour réglementer la gouvernance des banques avant que le besoin ne se pose dans l'environnement scientifique et professionnel au Liban. Ces institutions sont devenues des partenaires de l'État et des organisations internationales dans la réalisation du développement durable et figurent sur la liste des institutions contribuant à la réalisation des objectifs des Nations Unies pour l'année 2030. En conséquence, dans le respect des directives de la Banque centrale, les banques sont toujours actives dans leurs activités de développement, sociales et environnementales, en utilisant cette activité dans le cadre de la publicité de marchandises qui les promeut sur les marchés, profite de la réalité du citoyen libanais, qui n'a aucun soutien de l'État. Si les banques cherchent à se présenter comme des défenseurs de la réalité économique générale et non de leurs intérêts, elles tirent déjà profit de cette réalité et de ce système économique, tout en essayant de mettre en évidence leur rôle de partenaire actif d'assurer des services liés au développement durable aux trois niveaux environnemental, économique et social, Les banques étaient des entreprises privées ayant un intérêt légitime à réaliser des bénéfices, tirant profit de la réalité politique, économique et sociale libanaise et des relations réciproques entre les centres

---

<sup>591</sup> <https://al-akhbar.com/Capital/251301>

<sup>592</sup> <https://al-akhbar.com/Opinion/118562>

politiques et la propriété des banques les obligeaient à participer volontairement à un rôle qui les rendait vraiment dans les places des entreprises socialement responsables.<sup>593</sup>

Suite à l'étude de l'approche politique et socioéconomique de la Banque du Liban nous voyons que la Banque du Liban a une approche politique qui s'accroît vu les liens directs entre les politiciens et les banques et surtout la Banque du Liban.

Ainsi, l'approche socioéconomique de la Banque du Liban n'est qu'une faible initiative en comparaison avec l'approche politique aux dépens des secteurs productifs et de la croissance économique.

## **2.2. Inclusion financière**

L'inclusion financière signifie que les particuliers et les entreprises ont accès à des produits et services financiers utiles et abordables qui répondent à leurs besoins - transactions, paiements, épargne, crédit et assurances - et sont fournis de manière responsable et durable. Le concept d'« inclusion financière » reflète la mesure dans laquelle le secteur financier a pénétré dans la société en tant qu'incarnation de son contrôle sur l'économie politique. Les services financiers pour tous sont désormais une condition nécessaire et indispensable du développement durable, de la croissance économique, de l'éradication de la pauvreté et de l'égalité des sexes, ainsi que du droit de tout adulte d'avoir un compte bancaire (prochainement parmi droits de l'homme fondamentaux).

En 2016, le G20 a convenu d'intégrer les services financiers comme l'un des principaux piliers du programme de développement mondial. Ces dernières années, le nombre de pays ayant pris des engagements formels ou élaboré des stratégies nationales d'intégration et de facilitation des services financiers a augmenté afin d'améliorer la gestion des risques, de sortir de la pauvreté et de construire une vie meilleure.

Le concept d'inclusion financière a commencé à émerger depuis les années 1990 et a pris divers noms et formes, tels que le « microcrédit » et les « banques des pauvres », et s'est développé au fil du temps en fonction des étapes du développement de ce que les

---

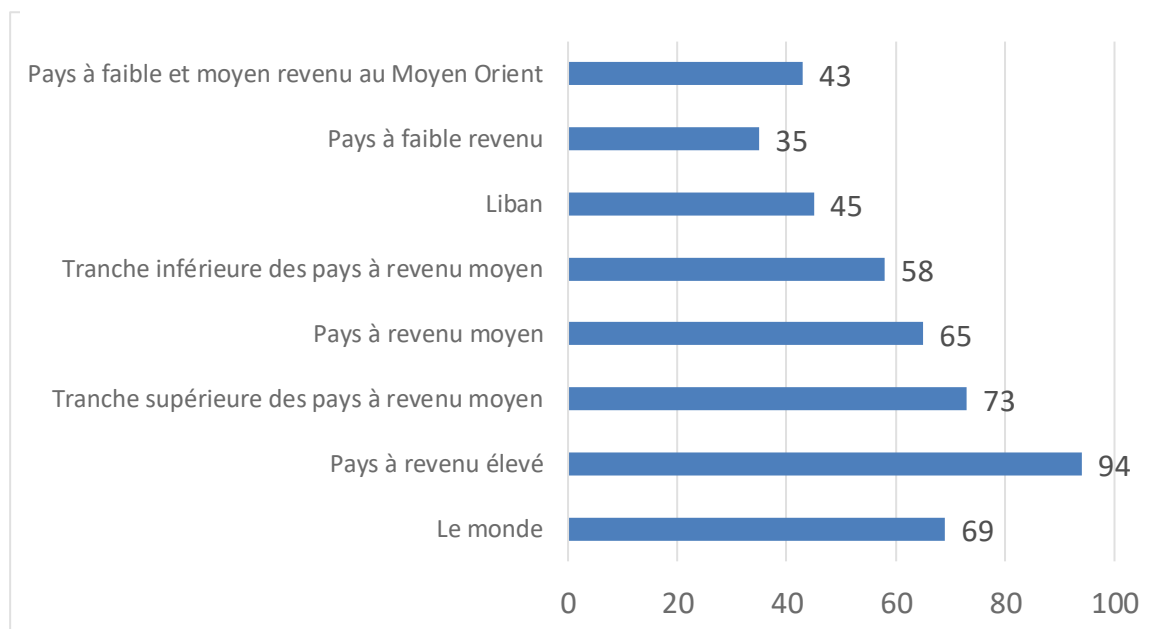
<sup>593</sup> <http://bit.do/ePYtY>

économistes appellent « les finances de l'économie » ou le « capitalisme financier ». Durant cette période le secteur financier a connu une inflation en comparaison avec le secteur productif. Mahmoud Al-Khayyif, responsable des affaires économiques à la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), explique que les pays n'ont pas tiré les leçons de ce qui s'est passé en 2008. « Ils adoptent des politiques monétaires expansionnistes et, en même temps, des politiques budgétaires d'austérité ou restrictives. Cela ne conduira pas à la croissance. Cela augmentera la pression sur les revenus, en particulier les salaires. » Les politiques monétaires expansionnistes créent des liquidités très élevées, des fonds et des flux sans restriction, et ne sont pas destinées à des investissements productifs, mais plutôt à des investissements financiers ou spéculatifs. L'austérité ou les politiques budgétaires restrictives réduisent le soutien des prix et les dépenses sociales et renoncent à la sécurité sociale, aux services publics et aux infrastructures des entreprises privées, contrebalancées par une diminution de la capacité de consommation et, partant, une capacité à augmenter la production.

Comme si les gens étaient complètement isolés de leur situation et qu'il leur suffisait d'avoir accès à un financement jusqu'à ce qu'ils changent de réalité et prennent leur part du rendement. Bien que les gens soient profondément conscients que ce n'est pas le cas, ils se noient sous de dettes et des engagements énormes.

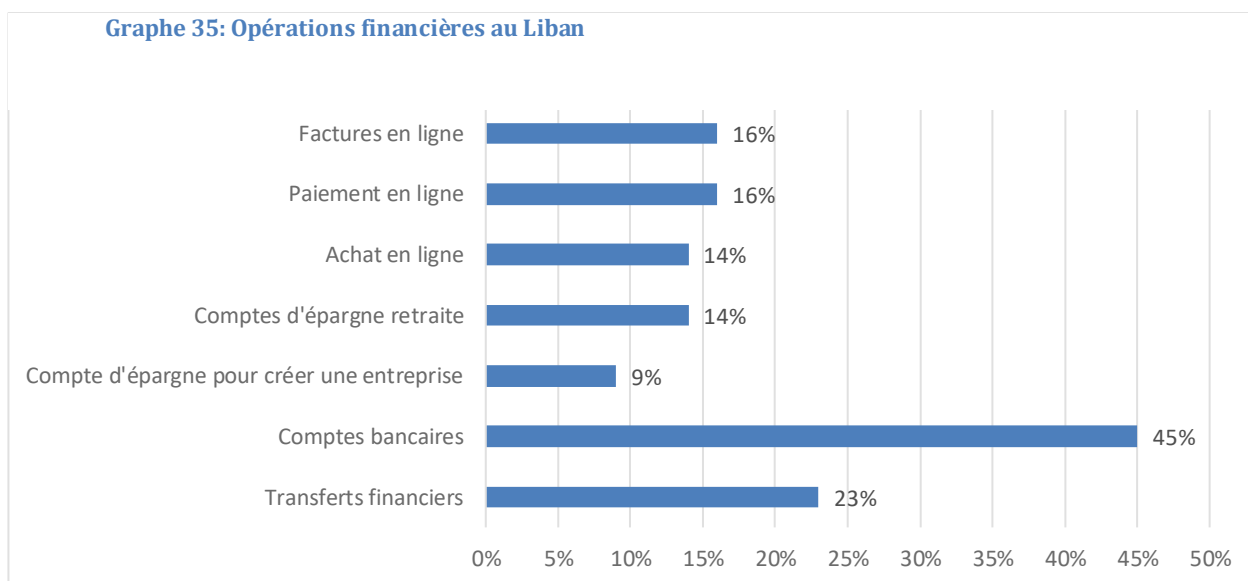
Cependant, l'indice mondial d'inclusion financière pour 2018 montre que les banques ont 1,2 milliard de clients supplémentaires depuis 2011 et cherchent à élargir leur clientèle.

**Graphique 34: Pourcentage des adultes avec compte bancaire en 2017**



Source : Chiffres de la banque mondiale- 2018

Seuls 45% des adultes Libanais ont des comptes bancaires en comparaison avec 73% dans la tranche supérieure des pays à revenu moyen et dont le Liban fait partie. Le taux d'inclusion financière au Liban est compatible avec la moyenne des pays de la région du Moyen-Orient (hormis les pays à revenus élevés) qui est de 45%.



Source : Chiffres de la banque mondiale- 2018

Les partisans de « l'inclusion financière » soutiennent que les politiques au Liban sont encore lentes : le Liban est le mieux préparé dans la région, mais il est en retard, les paiements en ligne au Liban sont de 16% tandis qu'ils s'élèvent à 77% dans les pays de la tranche supérieure à revenu intermédiaire. Ainsi, le paiement par la monnaie en papier est le plus commun au Liban (83%).

Riad SALAMÉ a annoncé que le nombre de comptes bancaires, à la fin de 2017, 5 millions de comptes et le nombre de déposants ont atteint trois millions. Le nombre d'emprunteurs est passé de 34 000 en 1993 à 934 000 en octobre 2018. En effet, le nombre d'emprunteurs à fin 2017 s'élevait à 1 million et 27 000 personnes. (Les ménages libanais sont lourdement endettés). Selon la Banque du Liban, les prêts au secteur privé ont atteint 68,7 milliards de dollars en 2017. 86,4% des emprunteurs sont des ménages et des particuliers ayant des prêts personnels de 21,4 milliards de dollars, dont 13 milliards de prêts au logement.

Selon le Rapport d'évaluation du secteur financier publié par le Fonds monétaire international pour 2016, il y aurait plus de 235 000 emprunteurs d'institutions financières non bancaires, et selon ce rapport Al Qarad Al Hassan représentait la moitié du marché, suivi du "Groupe". En revanche, les statistiques de la Banque du Liban montrent que 60% des comptes

bancaires ont moins de 5 millions de livres libanaises de dépôts, c'est-à-dire qu'ils sont dépourvus de tout dépôt, la plupart ayant été créés pour la domiciliation des salaires ou comme condition nécessaire obligatoire pour obtenir un prêt. Ces statistiques révèlent que 85,7% du total des dépôts sont concentrés dans un très petit nombre de déposants, pas plus de 8% du total des déposants (ou 6% de tous les adultes vivant au Liban selon le concept d'inclusion financière). Avec 0,1% des déposants représentant plus de 27,9% du total des dépôts. Les résultats de l'inclusion financière au Liban suscitent l'inquiétude et réfutent bon nombre des affirmations de ce concept ambigu. Comment l'inclusion financière est-elle utile lorsque les banques partagent leurs revenus et les rendent otages de leur service de prêt ?

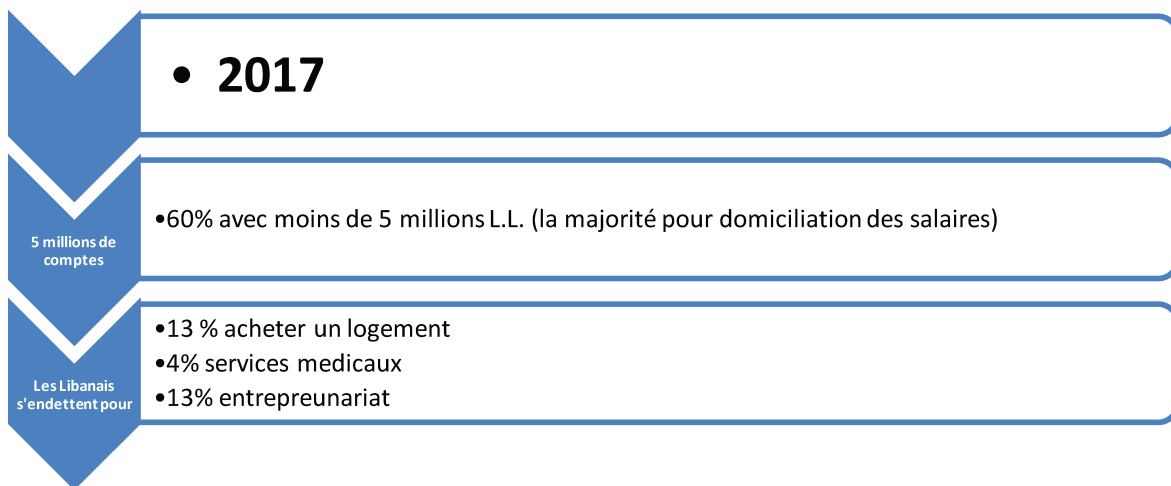
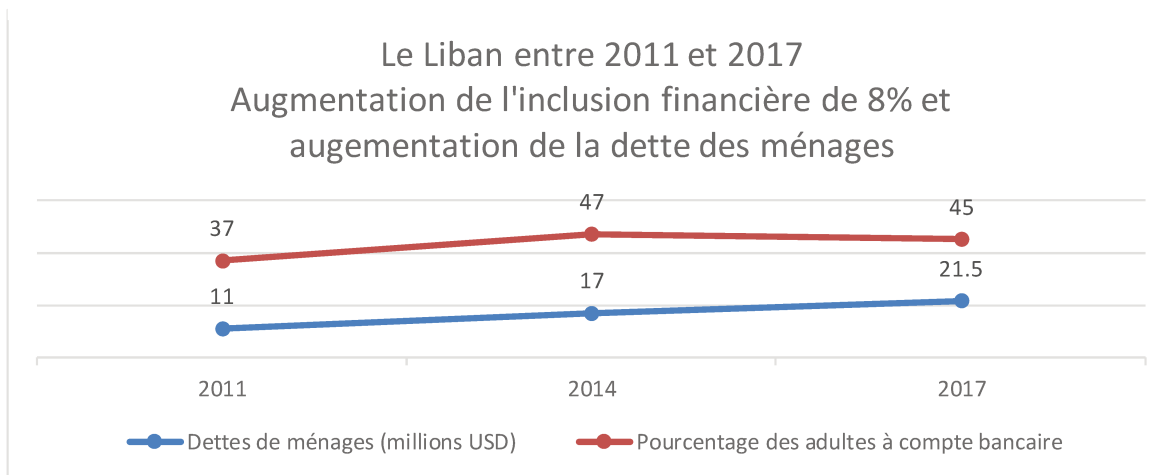
Les économistes Ingrid KFANGRAVEN et Paolo DOS SANTOS exposent leurs observations sur le concept d'inclusion financière en tant que base analytique de « naïveté ». Cela renforce le fait que « le développement n'est pas un vêtement unique qui peut être porté pour toutes les économies et attendre les mêmes résultats. L'inclusion financière en Turquie et en Thaïlande est élevée alors que leurs niveaux de développement sont faibles, tandis que les mesures de développement en Albanie, en Arménie et au Mexique sont élevées, tandis que les niveaux d'inclusion financière sont faibles ». Le rapport réfute la théorie du développement et de la réduction de la pauvreté, notant que « le développement ne concerne pas la microéconomie et les opérations bénéficiant de prêts accrus, et que la pauvreté ne se limite pas à l'accès au financement, mais est liée à des contraintes systémiques, à des infrastructures insuffisantes .»<sup>594</sup>

---

<sup>594</sup> <http://bit.do/ePYt5>



Graph 36 : Inclusion financière et dette des ménages



Source : D'après les Chiffres de la Banque mondiale - Indice d'inclusion financière 2018

L'inclusion financière serait un moyen pour les individus et les entreprises d'accéder à un coût faible à une panoplie de services et de produits financiers efficaces et convenables à leurs besoins (transactions, paiements, épargne, crédit et assurance) proposés un tiers parti qui présente son expertise en ce domaine....La FinTech et la prolifération du téléphone portable dans le monde ont permis aux entreprises et à certaines populations

d'accéder aux services financiers « à moindre coût et pour un risque minimal »<sup>595</sup>. Toutefois, certains obstacles sont communs à tous les pays voulant accélérer l'inclusion de la FinTech :

- « s'assurer que les populations difficiles à atteindre, comme les femmes et les ruraux pauvres, ont bien accès aux services financiers ;
- renforcer les connaissances du secteur financier chez les citoyens pour qu'ils soient à même de comprendre l'offre ;
- vérifier que chaque individu dispose de documents d'identification valables et d'un moyen bon marché et accessible pour les faire authentifier ;
- concevoir des produits financiers utiles et pertinents, adaptés aux besoins des consommateurs ;
- introduire de solides cadres de protection des consommateurs et adapter les autorités de réglementation et de supervision en exploitant notamment les nouvelles technologies (« RegTech ») ;
- généraliser la possession d'une pièce d'identité, sésame précieux, mais encore insuffisamment répandu dans le monde, pour ouvrir un compte en banque et accéder à des capitaux et des crédits. »<sup>596</sup>

L'inclusion financière joue un rôle majeur en renforçant la stabilité financière et la promotion du développement durable et du bien-être social. Le Conseil des Gouverneurs des Banques Centrales et Institutions Monétaires Arabes promeut un meilleur accès des jeunes et des entrepreneurs aux services financiers. L'initiative prévoit une multitude d'activités qui mettent l'accent sur l'appui apporté aux jeunes, l'autonomisation financière des femmes ainsi que le soutien des entreprises nouvellement créées et des entrepreneurs, tout en apportant le conseil technique nécessaire au développement de stratégies et de politiques dans ce domaine. Il convient de leur améliorer l'accès à des services et produits financiers appropriés à leurs besoins, à un coût convenable et dans des conditions raisonnables, de protéger leurs droits et de renforcer leur prise de conscience sur les questions financières en vue de leur permettre de prendre la bonne décision en matière d'utilisation des instruments financiers et d'investissement. Le Conseil réaffirme l'importance de continuer à œuvrer pour développer une

---

<sup>595</sup> <http://www.banquemondiale.org/fr/topic/financialinclusion/overview>

<sup>596</sup> <http://www.banquemondiale.org/fr/topic/financialinclusion/overview>

infrastructure moderne, compléter l'arsenal juridique et réglementaire y afférent et encourager et offrir des produits et services financiers innovants qui répondent aux besoins des catégories ciblées. »<sup>597</sup>

Ci-dessous nous retrouvons les résultats d'une enquête réalisée en 2011 auprès d'environ 150000 personnes dans 148 pays: les principaux résultats de cette étude sont publiés sur le site de la Banque mondiale (19 avril 2012) :

- Environ 75 % des adultes gagnant moins de deux dollars par jour ne possèdent pas de compte en banque ;
- Plus de 2,5 milliards de personnes dans le monde ne possèdent pas de compte en banque ;
- Parmi les adultes possédant un compte bancaire officiel, seulement 43 % l'utilisent pour épargner, tandis que 61 % s'en servent pour recevoir des paiements de leur employeur, de l'État ou de membres de leur famille résidant ailleurs ;
- Les femmes sont particulièrement désavantagées en ce qui concerne l'accès aux services financiers. Dans les pays en développement, seulement 37 % d'entre elles — contre 46 % d'hommes — disposent d'un compte bancaire ;
- Les populations pauvres sont confrontées à des barrières matérielles, bureaucratiques et pécuniaires ;
- Les transferts monétaires effectués par le biais de téléphones mobiles constituent une forme de services bancaires non traditionnels de plus en plus populaire ;
- L'ampleur du recours aux instruments d'épargne informels montre que le marché échoue à fournir des produits financiers sûrs et abordables à ceux qui en sont dépourvus et qu'il manque là une opportunité. »<sup>598</sup>

---

<sup>597</sup> <http://bdl.gov.lb/news/more/8/273/251>

<sup>598</sup> <https://toupourleco.wordpress.com/2012/04/21/base-de-donnees-sur-linclusion-financiere-global-findex-banque-mondiale/>

Le gouverneur de la Banque du Liban, Riad Salamé <sup>599</sup> rappelle que l'inclusion financière est basée sur la confiance des individus dans le secteur financier. Il note l'augmentation du nombre d'emprunteurs de 60 000 en 1993 à 800 000 en 2011. La BDL désire accroître la proportion des clients des services du secteur bancaire, pour créer de la croissance ; plus de 1 200 agences bancaires ainsi que des milliers de distributeurs automatiques de billets y contribuent.

Selon L'association mondiale des grandes banques, « institut de la finance internationale » (IFI) **le Liban est à la première place du classement régional en matière d'intermédiation financière. L'indicateur principal montrant la hausse de l'inclusion financière au Liban est le nombre très significatif d'adultes possédant un compte bancaire qui est une hausse depuis quelques années. Il passe de 37% en 2011 à 45% en 2017.**

La population libanaise s'adapte aisément aux innovations technologiques financières et le Liban a assisté à l'émergence d'entreprises « FinTech » sur le marché mondial, ce qui fait de ce pays le deuxième écosystème de startups en FinTech le plus avancé de la région.

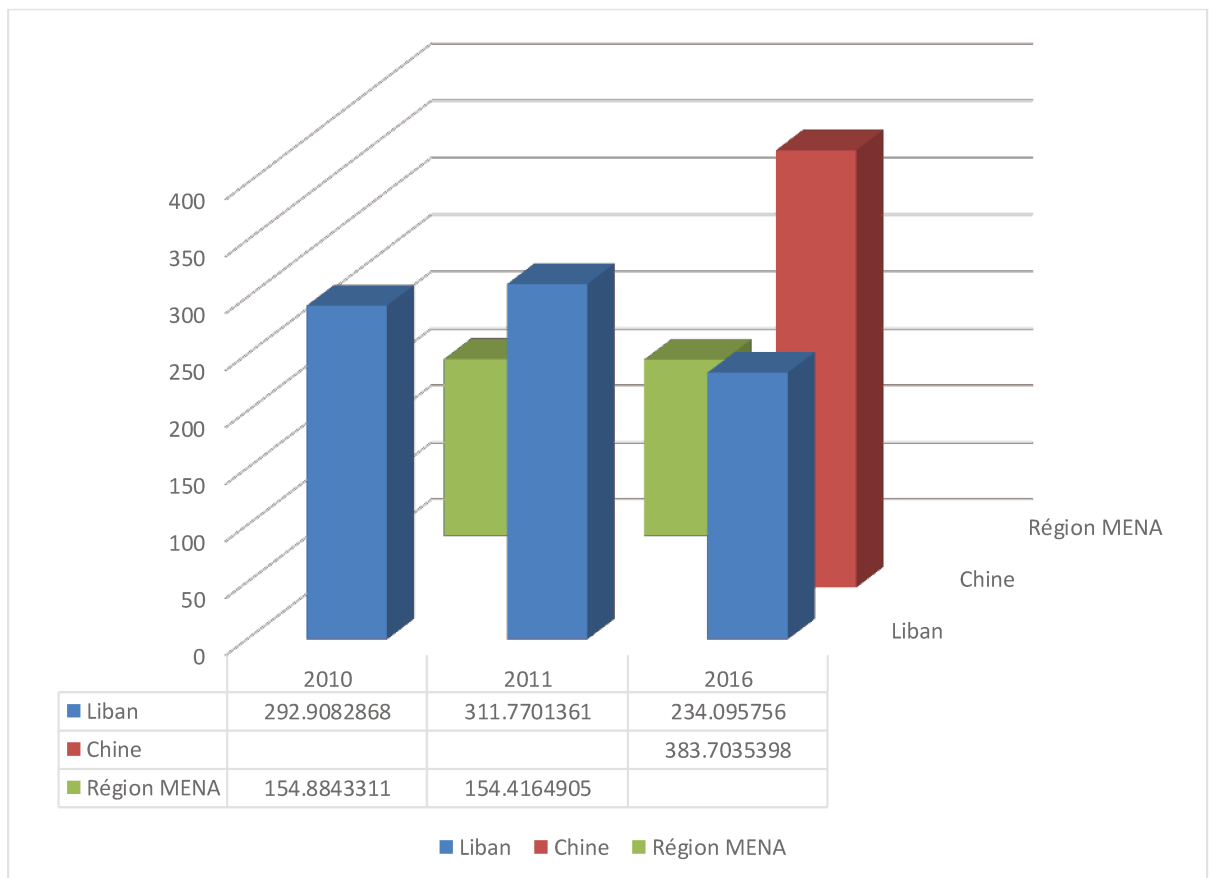
- « ... En 2017, **54% des personnes possédant un compte bancaire ont adopté la banque numérique au Liban**, enregistrant une augmentation importante de 38% par rapport à 2016.
- En 2016, **le Liban s'est classé au deuxième rang régional pour le taux de personnes utilisant uniquement la banque mobile.** De plus l'utilisation des téléphones intelligents constitue 48% de l'usage des téléphones mobiles.
- **Le Liban accueille 14% des startups FinTech de la région**, et représente le 4<sup>e</sup> marché le plus servi par les sociétés FinTech, **avec 27% des startups FinTech au Moyen-Orient et en Afrique du Nord desservant le marché libanais.**

---

<sup>599</sup> <http://www.institutdesfinances.gov.lb/admin/img.ashx?pageid=5714&phName=File1>

- Au Liban, les sociétés FinTech représentent également **une opportunité importante pour aplanir ou même éliminer les obstacles à l'inclusion financière**. En 2014, le taux de pénétration du compte bancaire au Liban a bien augmenté, en raison de restrictions géographiques ou de l'absence de services bancaires appropriés. Les innovations FinTech qui fournissent des services financiers numériques peuvent contourner les contraintes géographiques et s'adapter facilement aux demandes des clients. »<sup>600</sup>

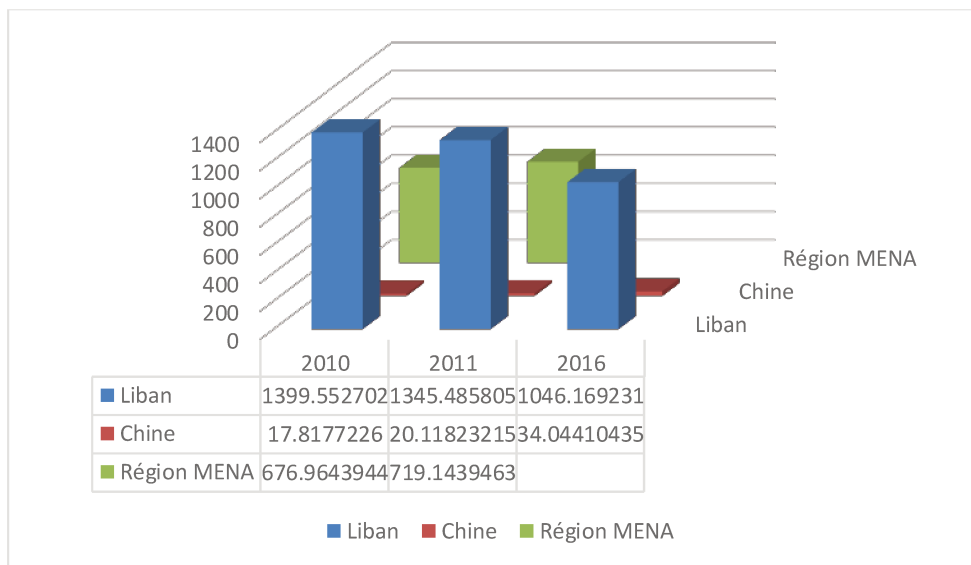
**Graphe 37: Emprunteurs des banques commerciales (par 1,000 adultes)**



Source : d'après les chiffres de [wdi.worldbank.org](http://wdi.worldbank.org)

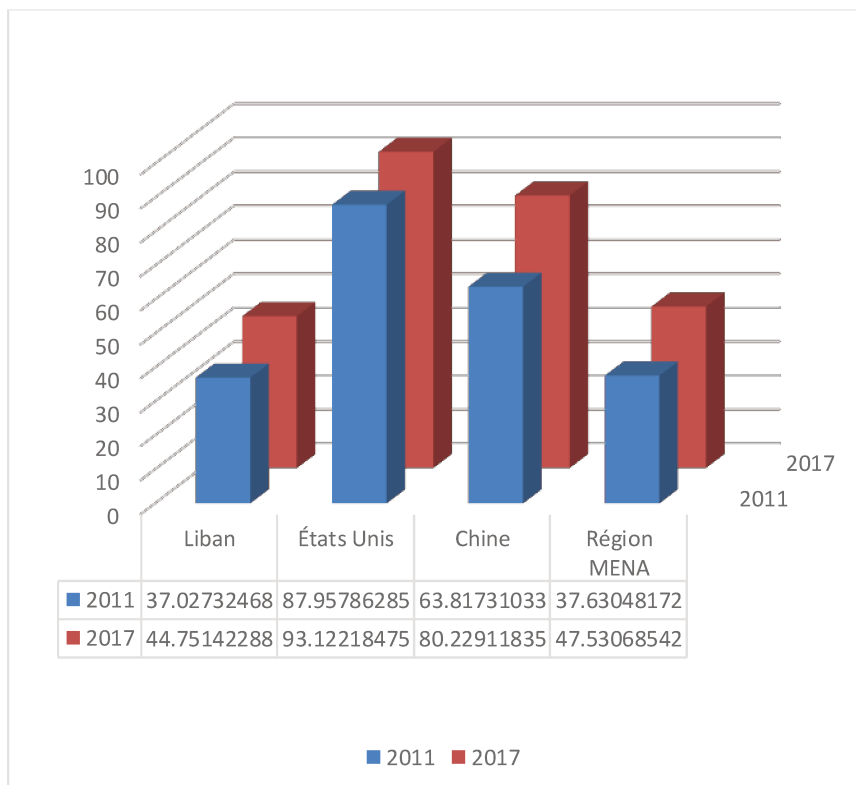
<sup>600</sup> [http://investinlebanon.gov.lb/fr/sectors\\_in\\_focus/information\\_technology/fintech](http://investinlebanon.gov.lb/fr/sectors_in_focus/information_technology/fintech)

**Graphe 38: Dépositaires auprès des banques commerciales (par 1000 adultes)**



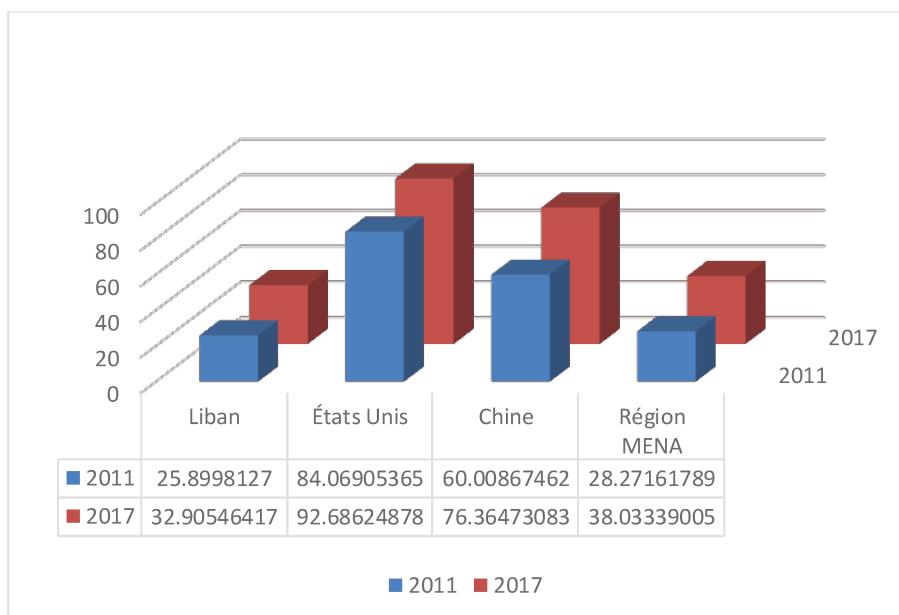
Source : D'après les chiffres de wdi.worldbank.org

**Graphe 39: Possession d'un compte auprès d'une institution financière ou d'un fournisseur de services monétaires mobiles (% de la population âgée de 15 ans et plus)**



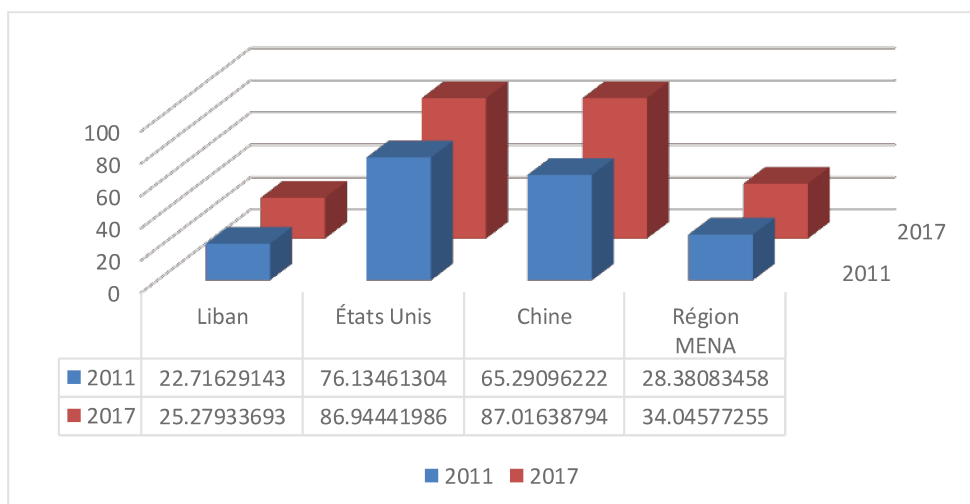
Source : D'après les chiffres de wdi.worldbank.org

**Graphe 40: Femmes avec un compte auprès d'une institution financière ou d'un fournisseur de services monétaires mobiles (% de la population âgée de 15 ans et plus)**



Source : D'après les chiffres de wdi.worldbank.org

**Graphe 41: Jeunes adultes avec un compte auprès d'une institution financière ou d'un fournisseur de services monétaires mobiles (% de la population âgée de 15 à 24 ans)**



Source : D'après les chiffres de wdi.worldbank.org

Cela est révélé par les dernières statistiques officielles de la Banque du Liban, révélées aux médias. À la fin de décembre 2017, il y avait 34 déposants dans des banques libanaises, chacun avec un dépôt total de plus de 100 millions de dollars, totalisant 7 milliards 949 millions de dollars, un chiffre équivalent à la moitié du revenu total de l'économie nationale en 2017 Ce qui signifie que les dépôts de seulement 34 personnes représentent la moitié du revenu annuel de plus de 1,5 million de militants économiques.

En outre, il y avait aussi 69 déposants, chacun avec des dépôts allant de 50 millions à 100 millions de dollars, totalisant 4 milliards et 537 millions de dollars, soit l'équivalent du total des traitements et salaires du budget public, qui représente le revenu de base de plus de 200 000 personnes. Dans les administrations publiques, l'enseignement officiel, le système judiciaire, l'armée et les services de sécurité: ces statistiques révèlent que 85,7% du total des dépôts sont concentrés dans très peu de déposants, pas plus de 231 898 déposants disposant chacun d'un dépôt supérieur à 100 000 dollars, soit seulement 8% des déposants et environ 6% de tous les adultes vivant au Liban, 141 milliards 107 millions de dollars américains. En revanche, les statistiques montrent que dans les banques, 1 749 104 déposants, ce qui représente 60,5% du total des déposants, ne possèdent en réalité aucun dépôt, ce qui comprend les dépôts de moins de 5 millions de livres libanaises (environ 3 300 dollars).<sup>601</sup>

**Tableau 39 : Répartition des dépôts et des déposants selon les tranches en novembre 2017 (en millions USD)**

<b>Tranche</b>	<b>Nombre de clients</b>	<b>Total dépôts (millions USD)</b>
<i>Moins de 5 millions L.L.</i>	1,749,104	935
<i>Entre 5 et 30 millions L.L.</i>	533,100	4,988
<i>Entre 30 et 75 millions L.L.</i>	238,296	7,550
<i>Entre 75 et 150 millions L.L.</i>	140,086	9,732
<i>Entre 150 et 300 millions L.L.</i>	103,005	14,051
<i>Entre 300 et 750 millions L.L.</i>	76,105	22,963
<i>Entre 750 et 1500 millions L.L.</i>	28,367	19,080

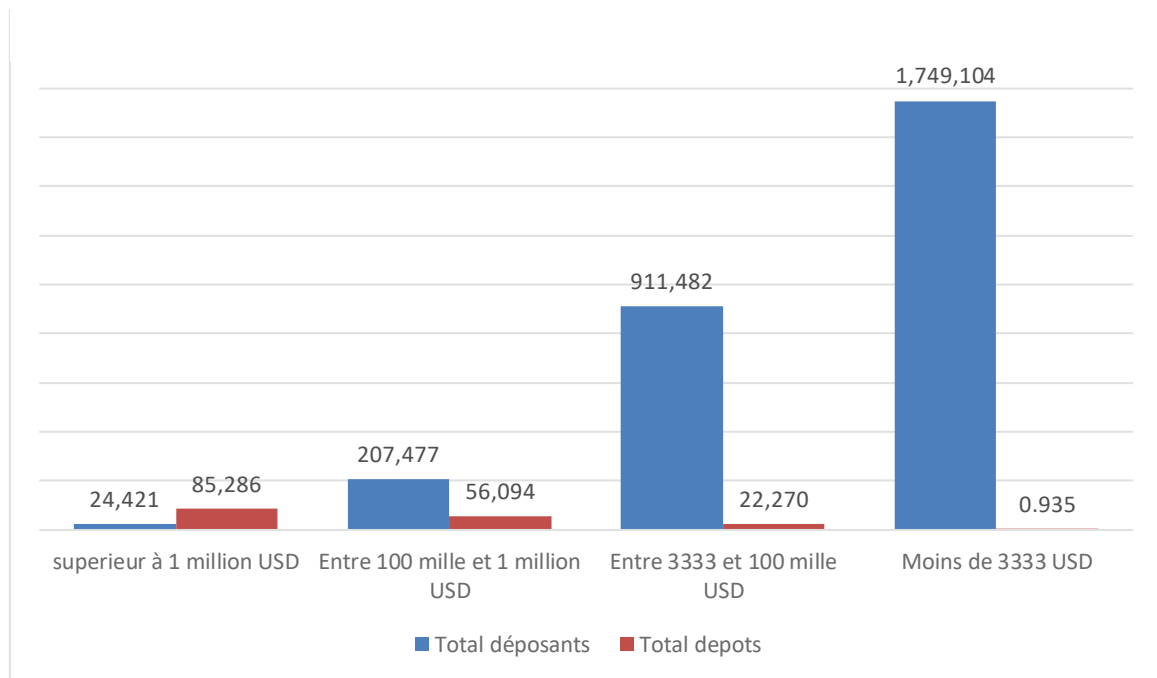
<sup>601</sup> <https://al-akhbar.com/Economy/245578>



<i>Entre 1500 et 3000 millions L.L.</i>	14,038	18,598
<i>Entre 3000 et 4500 millions L.L.</i>	4.181	9,858
<i>Entre 4500 et 7500 millions L.L.</i>	2,929	10,823
<i>Entre 7500 et 15000 millions L.L.</i>	1,966	12,987
<i>Entre 15000 et 30000 millions L.L.</i>	848	11,278
<i>Entre 30000 et 75000 millions L.L.</i>	362	10,420
<i>Entre 75000 et 150000 millions L.L.</i>	61	4,028
<i>Supérieur à 150000 millions L.L.</i>	36	7,294
<i>Total</i>	2,888,307.181 2,892,484	164,586

Source: *Al Akhbar* - 5/03/2018

**Graphe 42 : Nombre des déposants et total des dépôts (2017)**



Source: <https://al-akhbar.com/Economy/245578>

En somme, la BDL joue un rôle politique vu les liens entre les politiciens et le gouverneur de la BDL ainsi qu'avec le secteur bancaire, dans le but de réaliser des bénéfices réciproques.

### Section 3 : Approche stratégique

Dans l'approche stratégique des banques nous voyons que les banques libanaises ont changé leurs structures et même leurs stratégies, ce qui augmente leur force, leur sécurité et leurs bénéfices.

Le secteur bancaire libanais lance toujours des politiques comme la fixation du taux de change, le secret bancaire, les fusions bancaires, et de plus les circulaires contre le blanchiment d'argent et de la lutte contre la terrorisme, ajoutant les circulaires qui tend à moderniser et a digitaliser le secteur bancaire, des partenariat avec des startups FinTech, des partenariat avec les sociétés d'assurance, les architecture financières et récemment le lancement de la monnaie virtuelle spécifique de la BDL.

Alors tous ces changements influent directement sur les transactions des banques et attire les dépôts libanais et les dépôts des déposants étrangers.

Le système bancaire Libanais a été établi sur le modèle américain du système de libre entreprise adopté dans ses réglementations et a été le premier et demeure l'unique centre bancaire qui opère selon ces normes dans le Levant méditerranéen. Ce système est en conformité avec le USA Patriot Act, y compris la section 311. Son existence et sa prospérité sont une nécessité pour la stabilité de la région et pour le système de paiement international. Il serait utile de noter que la plupart des allégations soulevées à l'encontre des banques libanaises, non seulement manquent d'évidence et de sincérité, mais sont aussi déstabilisantes et incompatibles avec les déclarations répétitives de l'administration américaine concernant son soutien au Liban. Dans un communiqué de presse daté du 14 juin 2012, et suite à l'entretien téléphonique entre la secrétaire d'État américaine Clinton et le premier ministre Libanais

Mikati, Mme Clinton a réitéré la position des États-Unis, et nous citons : « La ministre Clinton a souligné l'engagement des États-Unis pour un Liban stable, indépendant et souverain ». <sup>602</sup>

Par ailleurs, une nouvelle politique monétaire est inaugurée à partir de la fin de l'année 1992. Elle consiste essentiellement à encourager l'utilisation massive du dollar dans l'économie libanaise et à faire de la livre libanaise une simple monnaie de compte, dont le cours est désormais administré par la Banque centrale qui maintient sa parité par rapport au dollar dans des limites très étroites (0,33% de chaque côté d'un cours pivot fixe). En dépit d'une chute rapide de l'inflation et d'un afflux de capitaux, la Banque centrale et le ministère des Finances maintiennent, à travers les émissions hebdomadaires de bons du Trésor, une structure anormalement élevée des taux d'intérêt, en particulier sur la livre libanaise. <sup>603</sup>

De ce fait l'émission de bons du Trésor et la spéculation sur le différentiel d'intérêt entre les taux servis sur la livre libanaise et sur le dollar sont devenus un instrument majeur d'enrichissement des couches fortunées de la population, tout en assurant un complément de revenus non négligeable aux classes moyennes ou aux détenteurs de carnets d'épargne de moyens modestes. Le coût de cette source d'enrichissement a été supporté par le Trésor public qui a surpayé le financement de sa dette et par le secteur privé productif endetté auprès des banques, comme nous le verrons ci-dessous. <sup>604</sup>

Il faudrait aussi que la corruption et la confusion entre l'intérêt public et l'intérêt privé reculent sensiblement dans le pays. La domination d'hommes d'affaires entrés en politique et d'hommes politiques entrés en affaires sur l'intérêt public est aujourd'hui un obstacle majeur à une réforme économique en profondeur. Le potentiel du pays est cependant là, qui attend un changement des équipes qui ont conçu la politique économique peu raisonnable de la dernière décennie et qui ne semblent pas prêtes à opérer les changements majeurs qui s'imposent depuis longtemps déjà. Les Libanais, tout au long de leur histoire mouvementée, ont montré une remarquable capacité de survie. La phase actuelle de l'histoire du pays n'est

---

<sup>602</sup> <http://www.abl.org.lb/library/files/files/lba-ft.pdf>

<sup>603</sup> <https://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2004-2-page-149.htm#>

<sup>604</sup> <https://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2004-2-page-149.htm#>

encore que le prolongement de la guerre, où l'argent et non plus les armes jouent un rôle majeur. Elle se terminera un jour, ce qui permettra d'exploiter positivement tous les atouts dont disposent le Liban et les Libanais.<sup>605</sup>

Le rôle de la politique monétaire a évolué avec le temps, devenant un outil purement technique devenant un outil essentiel pour la stabilité de l'économie. Les options de politique monétaire restent un facteur clé pour dissuader les crises monétaire, financière et même économique du pays. De là, la banque centrale apparaît comme une force de frappe ne laissant aucune place à la politisation.

Au fil des ans, les rôles des banques centrales ont évolué sous l'influence de plusieurs facteurs, dont le principal est le cadre financier et économique mondial et le développement des institutions financières utilisées sur les marchés. Le rôle de la Banque centrale est passé d'un simple outil technique conçu pour réglementer, surveiller et financer les activités bancaires afin de devenir un outil essentiel pour la stabilité économique. Quels que soient les objectifs déclarés des politiques monétaires pour soutenir le cycle économique.<sup>606</sup>

### **3.1. Taux de change**

Le Liban a maintenu une politique de stabilisation de la livre libanaise contre le dollar américain pour éviter l'effondrement et la propagation du chaos, et ce, pendant des décennies, malgré les réserves du Fonds monétaire international et des experts.

Pendant des décennies, le Liban a évité de laisser la livre libanaise interagir pleinement avec le mouvement de l'offre et de la demande, le laissant sur le marché. En revanche, la Banque du Liban a adopté une politique de stabilité du taux de change de la monnaie nationale, ce qui a coûté beaucoup d'argent au pays et a eu des répercussions économiques négatives. La politique de stabilité monétaire a été adoptée avec le rejet des recommandations du Fonds monétaire international et l'avis d'un groupe d'experts.

---

<sup>605</sup> <https://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2004-2-page-149.htm#>

<sup>606</sup> <http://bit.do/ePYt8>

En fait, la Banque du Liban n'impose pas la stabilisation du taux de change, mais plutôt le résultat d'une décision politique prise au début des années 90 lors de la forte baisse du taux de change de la livre.<sup>607</sup>

Que se passerait-il si la Banque du Liban abandonnait cette politique sous le gouvernement de Riad SALAME ou du prochain souverain? Tout le monde convient que cette option est la plus difficile à court terme, mais qu'elle est plus bénéfique à long terme. Comme la faiblesse de la monnaie va soutenir l'économie libanaise et améliorer la position de la balance commerciale, qui dépasse le déficit de 17 milliards de dollars américains. Cela poussera les consommateurs à remplacer certains biens de consommation importés par des produits locaux moins chers et à créer de meilleures conditions concurrentielles pour l'industrie libanaise. Les exportations augmentent et les importations diminuent, tout en réduisant le déficit commercial et la balance des paiements, ce qui traduit une réduction positive de la dette publique.

À court terme, la hausse des prix des biens importés augmentera le taux d'inflation, ce qui appelle une augmentation des taux d'intérêt pour réduire les prêts et la consommation. Cela appelle des mesures intensives et précises de la part de la Banque du Liban pour contrôler le taux d'inflation, et certaines pourraient suggérer d'adopter une réduction de l'ancrage au dollar, c'est-à-dire de fixer son prix à des niveaux bas qui pourraient être moins élevés. 2000 Livres par dollar au lieu de 1515 livres maintenant. Grâce à l'élargissement du périmètre d'échange entre 1 500 et 2 000 livres, le marché contrôle les prix dans le périmètre mentionné.<sup>608</sup>

### **3.2.La fusion bancaire**

L'une des raisons qui ont conduit à la fusion est une crise de confiance du secteur bancaire. Après la crise d'Intra Banque en 1966 et la faillite de nombreuses banques, le gouvernement a pris certaines mesures pour protéger le secteur bancaire.

---

<sup>607</sup> <https://al-akhbar.com/Community/237959>

<sup>608</sup> <http://www.aljournhouria.com/news/index/312460>

Les gouvernements libanais successifs ont mis ces objectifs en priorité et ont mandaté la Banque du Liban, à fortifier les banques contre les intrusions et les chocs internes et externes, conformément aux dispositions de la loi, et donc permettre à la Banque centrale de superviser les dépôts et le crédit dans chaque banque insolvable, flottants, et à corriger son processus et ses réhabilitations.

Suite à la vague de crises continues depuis 1984, il y avait de nouvelles vagues en 1992 pour appliquer un contrôle intérieur, régional et international sur le système bancaire libanais et contrôler le marché bancaire libanais ainsi que l'économie nationale, et le soumettre sous le contrôle des forces économiques extérieures pour nuire au système bancaire libanais et l'éliminer.

Le secteur bancaire irresponsable a secoué le système bancaire, affaiblit son immunité et sa force, et a porté atteinte à la confiance en lui à l'intérieur ainsi qu'à l'étranger. Donc il doit coïncider la politique de flottement avec la politique de la purification du travail bancaire de ceux qui abusent sa sécurité, et déplacer l'appel du ministère public, pour déterminer les responsabilités et les sanctions, en droit de tout coupable. Dans les cas graves, qui affectent la sécurité économique de la société libanaise, il n'est pas permis de sauver les banques qui abusent les dépôts des citoyens ni de les renflouer par les fonds publics, en particulier, sans présenter des solutions radicales à la crise du système bancaire. Il n'est pas permis de rassurer les agresseurs par la présence d'un Sauveur nommé la Banque du Liban, et l'existence de l'immunité du nom du secret bancaire, et l'existence de la protection de ses intérêts politiques et économiques libres, ainsi que la protection juridique. Et il n'est pas permis que les interventions continuent dans les affaires du système bancaire, au cours de la flottation ou de la défaillance, et ne pas politiser le système bancaire, et le conduire vers les labyrinthes de la crise libanaise.

Les considérations politiques, administratives, techniques, sectaires et de sécurité ont empêché de contrôler le système bancaire, de sorte que la décision du cabinet de 1975 et le décret législatif n ° 10/77 n'ont pas pu soumettre la politique de renflouement à des conditions difficiles, mais ils ont libéré les pouvoirs exécutifs du conseil d'une banque de tout engagement personnel.

Le système bancaire est à l'abri de « Bank Secrecy Act », du 3/9/1965 , il est caractérisé par la flexibilité du Code de la Monnaie et du Crédit, par les pouvoirs limités et le rôle de la Commission de Contrôle des Banques dans la surveillance des comptes en dette sans les créanciers , sans avoir l'autorité de poursuivre la spéculation et les spéculateurs contre la monnaie nationale , même si l'article 35 de la loi n ° 28/67 d'appel a donné au ministère public, et à l'autorité monétaire, le droit de poursuivre le président et les membres du conseil d'administration de la banque, et tout responsable des signatures et de vérification, ainsi que les personnes impliquées avec eux devant l'autorité judiciaire compétente, qui définit les responsabilités de la société civile et pénale.

La fusion tend à augmenter le rôle des banques et à les protéger contre les faillites et les déficits, elle donne la confiance et la satisfaction aux clients.

La fusion augmente le nombre des branches et diminue le nombre des banques. D'autre part la fusion permet une classification plus élevée des banques fusionnées et diminue les risques bancaires. Elle est comme un outil adapté pour promouvoir la compétition. Avec la fusion, on obtient une augmentation des capitaux qui aboutit à une diminution des dépenses et une augmentation des profits.

La mondialisation touche les banques à partir de la mondialisation économique, en effet, les banques sont un secteur très important qui participe à la croissance économique. Elles sont en face avec ces événements et ces changements, elles sont toujours en concurrence pour être les meilleures, pour avoir la confiance aux clients et les satisfaire. De plus le développement de ce secteur est directement lié au développement national.

L'augmentation de nombre des banques et la liberté des services bancaires aboutissent à une grande compétition entre eux. L'abaissement des intérêts, l'augmentation du nombre des services bancaires et l'intervention de la technologie tentent à attirer le plus grand nombre possible de clients et les incitent à augmenter leurs capitaux à partir des dépôts et des investissements. Tout ceci est basé sur la confiance liée à la compétence des banques.

Ce monde impose la nécessité de favoriser les pouvoirs pour survivre, parce que les banques faibles ne peuvent pas survivre et continuer.

Et les talents des banques fortes augmentent pour dominer sur le marché. Alors la fusion est la solution favorable :

- Pour les banques faibles elle évite leur déficit et leur faillite, puisqu' on attend l'augmentation de taux minimum des capitaux et des réserves d'après (Bâle 2), ça se fait par la fusion absorption où un banque absorbe le capitale d'un banque faible, cette dernière disparaît ( $A+B=A$ ).
- Et pour les banques fortes elle augmente plus leurs capitaux, leur solvabilité, leurs réserves et les charge d'une capacité de concurrencer les autres grandes banques et d'augmenté les limites des crédits pour les clients, cette fusion appelé volontaire ou réunion pour laquelle les deux banques se réunissent, mettre en commun leur patrimoine pour créer une nouvelle banque ( $A+B=C$ ) qui implique l'affrontement ou l'envisagement du monopole des grandes banques.

La fusion ne concerne pas un seul état, mais elle peut être faite entre deux banques de nationalités différentes. Le nombre des fusions bancaires est en développement continue dans le monde entier, alors le but essentiel est de fonder de grandes banques responsables de la compétition interne et externe, pour éviter le monopole, de plus pour éviter la faillite et le déficit des banques faibles.

En revanche, dans le secteur bancaire libanais qui est un secteur libéral, il n'y a aucune régulation sur le mouvement des capitaux et sur le marchés des devises, pas de contrôle sur les changes. La banque centrale a imposé en 1998 aux banques, l'application des règles prudentielles, avant cette date il n'y avait qu'une loi de 1956 instituée contre le blanchiment d'argent, et d'autre lois, le secret bancaire qui protège l'investisseur et l'épargnant. Cette dernière loi a attiré les déposants de tout le monde, et a augmenté le nombre des clients. Nous présentons ci-dessous les résultats des fusions.

### **Les résultats de la fusion bancaire<sup>609</sup>:**

---

<sup>609</sup> acte 2 ; Discipline de la loi des banques et des professions au Liban. Malek Abla



a- Les travaux basés sur la production de masse en combinant des petites banques entre elles et les convertissant en branches de la banque, dans le but d'accroître leurs activités économiques. En effet, plus le volume de production augmente avec l'augmentation de ses agents, les coûts de production diminuent et le profit augmente.

b- La petite taille des banques les rend vulnérables aux évolutions négatives sur le marché, et les grandes banques bénéficient des avantages de leur expansion qui laisse des effets psychologiques positifs chez les clients qui préfèrent ainsi de traiter avec eux.

c- les banques bénéficient de l'expérience des banques fusionnées, et les petites banques bénéficient, en particulier de l'expérience des grandes banques, tout comme la coordination entre les branches, et le fait d'unifier les branches en une branche et l'ouverture de nouvelles succursales dans d'autres domaines où le profit est plus important.

d- En outre, les grandes banques résultant du processus d'intégration sera en mesure d'augmenter l'étendue de crédit par personne, en raison d'augmentation de capital et de réserves après l'achèvement de l'intégration comme la pertinence de la limite supérieure du prêt accordé par le capital de la banque et des réserves de capital.

Ces motifs économiques conduisent au renforcement des banques opérant au Liban et de leur expansion par le biais de la fusion ou du moyen externe de l'expansion, ce qui est l'inverse de ce qu'elles faisaient en ouvrant plusieurs succursales qui constituent le moyen d'expansion interne. Il s'emploie pour élargir la portée géographique ou la qualité des opérations, pour augmenter les réserves et les allocations et améliorer la capacité à gérer les risques.

Le législateur libanais a introduit le thème de l'intégration des entreprises par actions en général, y compris les banques - dans les articles : 210, 211, 212 et 213 de la Loi sur le commerce, dites : Les dispositions générales de la fusion.

**Tableau 40 : Les fusions bancaires au Liban (1994-2008)**

<b>La banque absorbante</b>	<b>La banque</b>	<b>La date</b>
Le Crédit Libanais	First Phoenician	24/8/1994
Beyrouth pour le Commerce	Security Bank of Lebanon	20/6/1995
Le Crédit Libanais	Capital Trust	31/8/1994

SGBL	Banque G. Geagea	17/9/1997
Audi	Le Crédit commercial du Moyen-Orient	26/11/1997
Inaash Bank	United Bank of Lebanon and Pakistan	26/11/1997
Fransabank	Banque Tohmé	10/9/1997
Byblos	Beyrouth pour le commerce	30/9/1997
Audi	Orient Crédit bank	21/9/1998
United Bank of Lebanon	Banque al Moughtareb	3/2/1999
National Trust Bank	Unibank	3/2/1999
Bank of Beirut	Transorient Bank	23/6/1999
Intercontinental Bank of Lebanon	Banque du Crédit Populaire	15/9/1999
Fransabank	Universal	3/11/1999
Le Crédit Libanais	American Express limited	28/6/2000
La Banque libanaise pour le commerce	United Bank of Lebanon	25/8/2000
SGBL	Inaash Bank	11/10/2000
Al Ahli International Bank	National Jordan Bank	23/5/2001
Byblos	Wedge Bank	19/9/2001
Saradar	Banque nationale du Canada	12/6/2002
Fransabank	United Bank of Saudia and Lebanon	11/9/2002
Credit Bank (ancien Crédit Bank Crédit Bancaire)	(ancien Crédit Lyonnais, Liban)	4/9/2002
Bank of Beirut	Beirut Riyad Bank	4/9/2002
First National Bank	Société bancaire du Liban	19/9/2002
Byblos	ABN Amro	26/9/2002
Audi	Saradar	Mars 2004
Byblos	Banca di Roma	Décembre 2008

Source : Site de l'ABL

- La BLOM Bank a acquis HSBC au Liban en 2017 et a apposé son logo sur les succursales de la HSBC Bank au Liban. Il y a un an, BLOM a finalisé l'acquisition d'actifs par HSBC, au montant de 900 millions de dollars. Aux termes de l'accord, BLOM s'est engagé à inclure un nombre limité d'employés de HSBC après avoir suivi une formation sur les mécanismes de fonctionnement de BLOM.

- La Société Générale du Liban avec le Groupe des banquiers privés européens (KBL) a acquis Richelieu KBL en France et la KBL Bank of Monaco. L'acquisition sera présentée aux

autorités de régulation compétentes au Liban, en France et en Europe afin d'obtenir les approbations et licences nécessaires à la finalisation.<sup>610</sup>

- Après la finalisation de la fusion entre la Banque de l'industrie et du travail (BIT) et la Banque commerciale du Proche-Orient (NECB) en mai 2016, Saradar qui détient la plus grande part des deux banques, a lancé en juin 2016 une nouvelle poursuite sous le nom de « Saradar Bank ». Après la sortie du groupe Saradar de Bank Audi en 2014, le groupe a décidé de continuer dans le secteur bancaire. Il a acheté la plus grande part des deux banques et s'est employé à les fusionner pour former une nouvelle banque.

Donc, suite aux résultats de l'enquête que nous avons menée, la fusion est une innovation. De plus, cette innovation contribue à l'innovation des services dans les banques et à l'augmentation des recherches et de la FinTech.

### **3.2.1. Les raisons de la fusion**

Les banques souffrent de divers problèmes économiques et financiers et des crises<sup>611</sup> :

a- Il y a des banques dans une situation financière difficile s'approchent de la faillite à cause de l'incapacité de faire face aux crises financières. Fusionnées, elles seraient en mesure de créer une entité capable de confronter avec une plus grande capacité.

b- Des petites unités de banques répondent aux besoins des économies locales en difficulté.

c- L'incapacité des petites et moyennes banques à confronter les énormes défis économiques en particulier ceux des géants groupements économiques.

d- Le manque des services fournis et la faiblesse des actionnaires.

---

<sup>610</sup> <https://bit.ly/2J1uTmE>

<sup>611</sup> Dr.Fadlallah Suraj. Les concepts contemporains des sociétés financières et gestion bancaire (arabe)

De multiples études ont recommandé la nécessité d'encourager les fusions entre institutions bancaires au sein du même pays ou dans un cadre régional, qui se considère comme des moyens de surmonter les crises qui prévalent pour atteindre la taille économique qui formerait le pouvoir de ces institutions. La fusion bancaire est le seul moyen de créer une industrie bancaire arabe compétitive, dans la tendance mondiale croissante à la conglomération et fusion et la constitution d'entités géantes. Le nombre des banques a baissé, cette baisse du nombre des banques durant les dernières années pourrait s'expliquer par les opérations de fusions et d'acquisitions d'une part, et par la fermeture de certaines branches de banques étrangères, d'autre part.

Depuis la divulgation de la loi No 110 du 7/11/1991 relative à la réforme bancaire et de la loi No 192 du 4/1/1993 relative à la facilité des fusions entre les banques (dont l'application a été prorogée jusqu'au 4/1/2003), la Banque du Liban a abrogé plus de 40 licences bancaires. La Banque du Liban (Banque centrale) encourage cependant les regroupements entre les banques en accordant des prêts bonifiés aux banques absorbantes. Selon les dernières données statistiques, le montant de ces prêts, libellés pour la plupart en livres libanaises, s'est évalué à 1827 milliards de livres libanaises fin 2003, afin de leur permettre de mieux faire face à la concurrence régionale. Elle entend favoriser la consolidation du secteur, jugé trop fragmenté, par le rapprochement de banques exerçant des activités complémentaires et à reconduire la loi de 1993 sur les fusions bancaires, afin de permettre une fusion des banques sous-capitalisées.<sup>612</sup>

#### Les dispositions légales pour la fusion

- La loi n ° 28/67 Date 9/5/67 modifiée par le décret-loi n ° 14013, publiée le 16/6/1970 a parlé des banques fusionnées. Et l'article 46 a stipulé les fiscales et autres dans le but de promouvoir la fusion bancaire et de l'autoliquidation.
- Le 28/9/1967, la première loi a été publiée au Liban qui traite la question de la fusion des banques (décret n ° 8284), modifiée en partie par les décrets n ° 9362 date 6/2/1968, n ° 10956 date 2 / 10/1968 et n ° 11460 date 12/12/68, et qui est appelée " Faciliter les fusions bancaires et leur liquidation."

---

<sup>612</sup> Site de la BDL

- Le décret législatif n ° 77/77, qui a modifié l'article 132 du Code de la Monnaie et crédit, limite le droit d'approbation sur la fusion du Conseil Central de la Banque du Liban, comme suit ; les banques, issues de la fusion ou de la consolidation des banques, ne sont pas considérées comme de nouvelles banques qu'après avoir obtenu l'approbation de l'autorité compétente de permettre à chaque unité de se fusionner. L'assemblée générale des actionnaires de chacune des deux unités doit approuver en principe à la fusion et un comité doit être chargé de rédiger le contrat et sa soumission à la Banque centrale pour l'approbation et non l'inverse comme indiqué dans le projet. <sup>613</sup>

Le gouverneur de la banque centrale M. SALAME a affirmé<sup>614</sup> que la BDL va continuer à encourager la fusion entre les banques et que sa priorité restera celle de la protection des dépôts des citoyens Salame a rappelé que plus de trente licences bancaires ont été annulées sans aucune perte pour les déposants. Il a affirmé qu'il continuera à encourager l'expansion des banques libanaises à l'étranger et fera appliquer les critères de Bale 2 dans les délais fixes avant la guerre.

Aussi a-t-il rappelé qu'entre 1997 et 2004, et se prévalant des pouvoirs conférés par la loi relative à la fusion des banques, une réforme bancaire a été effectuée, permettant à plus de trente banques de sortir du marché sans que les déposants et les banques correspondantes encouraient des pertes. Une ingénierie financière a été mise en place pour financer le coût de cette réforme sans que l'État libanais, la Banque centrale ou l'Institut national de garantie des dépôts ne subissent de pertes et sans engendrer d'inflation. La confiance dont jouit le secteur bancaire libanais ainsi a été renforcée, alors que plus récemment, et suite à la panique qui a secoué les marchés financiers, tous les pays concernés ont procédé au renflouement de leurs banques à un coût très élevé.

M. SALAME a donné des crédits aux banques pour faire l'opération de fusion en livre libanaise et avec un intérêt de 7% de 7 à 12 ans

---

<sup>613</sup> Site de la BDL

<sup>614</sup> 19 septembre 2006 L'orient-le jour

La fusion bancaire est une opération très difficile, les deux banques diffèrent au niveau de la culture et du mode de travail, il faut émerger la culture commune et les valeurs de nouvel ensemble de plus faire une bonne stratégie parce que les causes de l'échec des fusions-acquisitions sont l'intention stratégique floue et la mauvaise évaluation stratégique de la cible.

- La fusion acquisition est plus facile que d'autres opérations de fusion, car la banque acquise achète les actifs et les passifs de la banque fusionnée.
- Le sujet des prêts, présentés par la Banque du Liban à la banque fusionnante afin de faciliter le processus de la fusion, n'est pas logique parce que vous devriez obtenir une assistance de la Banque centrale en réglant les obligations de la dette, installée, et éditée par les parties au contrat de l'endettement, et ne pas obtenir une nouvelle relation de l'endettement.
- La fusion bancaire est une forme importante de concentration du capital sur l'accès local et international, les innovations technologiques et financières et les conventions qui prévoient une chance pour l'accès des banques étrangères au marché sans contraintes ont contribué à modifier les caractéristiques de l'activité bancaire et de tous ces changements et les défis imposés sur le système bancaire arabe qui travaille dans un marché concurrentiel ouvert aux institutions étrangères, et l'ouverture des marchés ce qui souligne l'importance de la fusion.
- La fusion bancaire comme un outil pour promouvoir la compétitivité et de maximiser la capacité des banques par la prévention du risque, ainsi que l'intégration permet de remédier aux faiblesses dans certaines unités du système bancaire en augmentant le capital de base et de classification plus élevé des banques fusionnées, pour améliorer et maximiser la rentabilité des banques ainsi que d'accroître la valeur de marché des banques fusionnées, ce qui confirme que l'objectif de l'intégration est l'arrivée de la Banque pour parvenir à une réduction de leurs coûts et les aider à survivre et à éviter les obstacles.
- Enfin, la liberté de la concurrence est une caractéristique du secteur bancaire libanais, par conséquent, il faut trouver les lois nécessaires pour protéger la concurrence et empêcher le monopole. La fusion donne des résultats positifs, mais la tendance à intégrer plusieurs banques dans l'avenir et de réduire le nombre des banques

libanaises de près de la moitié, ce qui conduira à des monopoles dans le secteur bancaire libanais.

Il faut alors passer des lois pour éviter les effets négatifs que nous avons déjà mentionnés comme le monopole.

Bien que chaque fusion ait ses propres raisons, elles correspondent toutes à la tendance générale encouragée par la Banque du Liban selon la loi n ° 192 de 1993 codifiée et réglementée, en particulier après l'accord de Taëf et le retour à la stabilité, lorsque le nombre de banques était trop important pour correspondre à la taille du marché. Et ses exigences. À un stade ultérieur, les fusions ont contribué à renforcer le secteur bancaire, à renforcer sa compétitivité et à renforcer son rôle régional.

### **3.3.Architecture financière**

Le Liban connaît plusieurs architectures financières faites par la Banque du Liban. Elle se déroulent d'une manière stricte et dans le but principal d'assurer. Elles sont des résultats de la FinTech

Pour Raed Sharaf el Deen vice-président de la Banque du Liban un nouveau domaine est apparu, qui est devenu une spécialité scientifique et une pratique visionnaire : « l'ingénierie financière ». L'ingénierie financière peut être définie comme le développement créatif et l'application de technologies financières innovantes. Cette technologie financière comprend des aspects théoriques, des méthodes quantitatives et des produits financiers : opérations financières. Si la motivation au niveau microéconomique est de faire des profits pour les innovateurs en trouvant les meilleurs moyens de répondre aux besoins de la communauté, cette ingénierie se préoccupe de la gestion des ressources rares au niveau macro : c'est le principal objectif de tout système économique.

Les crises du Liban dans les domaines politique, économique, financier et sécuritaire ont amené la Banque du Liban à prendre des mesures extraordinaires, notamment de la part des banques centrales des pays développés, mais en suivant des méthodes différentes

qui ont amené les autorités financières internationales à rendre hommage aux performances de Riad SALAME et de la Banque du Liban.

L'évolution de l'architecture financière mondiale peut être divisée en trois phases. Entre 1970 et 1997, la première phase : la nécessité de gérer les risques résultant de la libéralisation des taux d'intérêt et des devises a conduit à la création d'outils, de technologies et d'institutions de gestion des risques. La deuxième étape, entre 1998 et 2006, a été caractérisée par la croissance constante des institutions, des marchés et des instruments financiers, accompagnée de risques croissants et de crises successives. La troisième étape, que nous vivons depuis 2007, est la phase de "rationalisation" qui a suivi la crise financière mondiale et les pertes qui en ont résulté pour les secteurs privé et public, caractérisées par la reconsidération du rôle des autorités de régulation dans la gestion du risque systémique.

Le gouverneur de la Banque du Liban, qui suit le canal traditionnel du taux d'intérêt et du canal des prêts, a été confronté à de nouvelles données financières qui représentaient un déficit financier important de l'Etat l'empêchant de prendre des mesures pour stimuler la croissance. Mais le plus grave, c'est que la situation financière de l'état est devenue une menace pour le secteur bancaire, la livre libanaise et l'économie en général. Bien que la Banque du Liban ait respecté les règles monétaires, ces règles n'ont pas cessé de dissuader le risque, ce qui a conduit Riad SALAME à mettre en œuvre la prétendue "architecture financière", qui a permis la réalisation des objectifs souhaités. la diminution des risques sur la livre libanaise d'abord, puis sur le secteur bancaire, ensuite sur le finance publique et enfin sur l'économie libanaise.

Ce processus, qui peut être assimilé à une opération militaire de forces spéciales dans l'armée, a donné à la Banque du Liban le titre de "force de frappe" et en a fait une banque pionnière dans la création de technologies qui protègent à la fois la monnaie et l'économie. Il reste à dire que la Banque du Liban s'est créée un rôle qui n'était pas principalement l'une de ses tâches principales : soutenir l'économie

Les partisans de la Banque du Liban et des secteurs bancaires, voient que ce secteur très actif dans l'approche socioéconomique et assure la croissance par ses nouvelles stratégies. Cependant, d'autres considèrent que la stratégie de la Banque du Liban pense qu'elle stabilise



l'état du pays de l'effondrement et de l'effondrement de la valeur de la livre libanaise, mais en effet cela provoque l'effondrement des autres secteurs comme l'agriculture et l'industrie, et en même temps cela provoque une décroissance économique et une augmentation de taux de chômage.

Alors la stratégie de la Banque du Liban depuis le passé constitue à augmenter les devises étrangères et la fixation de taux de change ce qui limite les taux de croissance et de l'évolution du pays. La politique de la Banque du Liban, a mis l'économie, les hommes, les secteurs et la production au service de la livre libanaise, au lieu de mettre la livre libanaise au service de l'économie et des citoyens.

La Banque du Liban est un fabricant de pièces, mais en 1993, elle a commencé à renforcer la livre contre le dollar, passant de 1800 LL à 1 500LL pour un dollar américain, puis à fixer son prix par rapport au dollar américain pendant 25 ans sans penser aux résultats de l'économie, sa croissance, ses exportations et le degré de chômage. Cette approche et les niveaux d'intérêt sans précédent, en particulier dans les années 90, pour la phase de reconstruction au Liban et les lourds emprunts publics ont entraîné un déficit croissant des budgets publics, l'accumulation de dettes sur les budgets publiques, la perturbation de l'investissement et de la consommation, la croissance et l'emploi et le déplacement de la jeunesse libanaise. Cette politique a évidemment profité à ceux qui ont prêté de l'argent au Trésorerie et déposé de l'argent dans les banques en livre libanaise, c'est-à-dire les propriétaires du capital, qui ont été automatiquement multipliés par un calcul cumulatif des intérêts sans effort, ce qui nous a permis d'appeler notre économie « économie de rente contre production et progrès ». La banque centrale continue d'appliquer la même méthode aujourd'hui et commence à perturber d'importants montants de dépôts bancaires dans ses fonds (environ 100 milliards USD sur 175 milliards USD représentant un total des dépôts bancaires): 27 milliards USD sont une réserve obligatoire avec les taux les plus élevés au monde, soit 25% sur les dépôts en livre libanaise. et 15% sur les dépôts en dollars, 30 milliards de dollars de titres de créance publics et 43 milliards de dollars de réserves excédentaires versées par la banque centrale aux banques, ainsi que sur les fonds des bons de trésors .

Ces stratégies ont avant donné de bons résultats sur le secteur bancaire, mais à notre avis ses bénéfices ne touchent que ce secteur, et cela est traduit récemment par le total d'actif de la banque Audi qui est 45 milliards dollar tandis que l'économie libanaise est de 54 milliards dollar. Mais nous n'oublions pas la politique de secret bancaire qui a permis au Liban de recevoir les dépôts étrangers.

Alors l'approche stratégique des banque est en évolution continue pour inspirer confiance dans des périodes de risque continu, et ces stratégies sauvent les politiciens et les banques de surmonter ces risques et assurer davantage des bénéfices.

### **3.4.Relation entre la FinTech, l'innovation et Shumpeter**

Le nombre d'établissements bancaires actifs sur la place financière suisse par exemple n'a cessé de diminuer ces dernières décennies. L'innovation continuera à l'avenir de battre en brèche les modèles d'affaires traditionnels des banques.

Dans le secteur de la finance, cela concerne principalement celles de l'information et de la communication, souvent regroupées sous l'acronyme anglais « FinTech ». Le recours à ces technologies pourrait renforcer encore le processus de concentration, car elles créent de nouvelles possibilités de fusions et d'acquisitions (du côté de l'offre).

Les facteurs déclencheurs de la destruction schumpetérienne sont les innovations mises en œuvre par les entreprises dans le but de s'imposer sur le marché et de générer un revenu. À l'égard des défis auxquels les banques actives en Suisse sont actuellement confrontées, les prestations et des infrastructures innovantes offertes par les Fintech détiennent un tel potentiel. Il se pourrait donc que les modèles d'affaires des prestataires financiers traditionnels subissent de nouvelles pressions et que leurs chaînes de valeur ajoutée se décomposent pour se réorganiser. Les Fintech auraient ainsi la possibilité de compléter, voire de remplacer, l'offre courante des banques conventionnelles, par exemple au moyen de la technologie dite de la chaîne de blocs.<sup>615</sup>

---

<sup>615</sup> <https://dievolkswirtschaft.ch/fr/2017/03/schmuki-04-2017fr/>

Comme Schumpeter le met en avant dans sa théorie<sup>43</sup> des cycles économiques, les innovations apparaissent groupées, il utilise d'ailleurs le terme de « grappe d'innovation ». Selon lui, ces grappes se forment par une innovation disruptive majeure qui est suivi par une multitude d'innovations incrémentales qui viennent perfectionner l'innovation initiale jusqu'à transformer le marché. Ce processus de « destruction créatrice » s'explique par la diminution des résistances sociales et psychologiques que provoque l'innovation initiale sur un marché et qui permet à d'autres de profiter de la faille créée pour s'engouffrer. Dans sa théorie, Schumpeter prévoit également que la « grappe d'innovation », d'abord limitée à un secteur, va ensuite se propager dans le reste de l'économie. Nous sommes confrontés à une démocratisation de la « FinTech » qui rentre petit à petit dans le quotidien de toute la population. Le premier point du processus de « création destructrice » est donc rempli<sup>616</sup>

En ce qui concerne les partenariats qui peuvent naître entre les institutions financières et FinTechs, la pertinence de ces nouveaux modèles d'affaires au profit des consommateurs par la combinaison du moderne et du traditionnel pour le développement de nouveaux produits et services a été notée. De tels partenariats impliquent également la possibilité de générer des installations pour les clients, moins de bureaucratie, des opportunités de crédit plus rapides pour les investissements à court terme, entre autres.

En identifiant les défis de FinTechs sur le marché, l'indication principale est qu'il n'y a pas de régulation qui imprègne ces nouveaux modèles d'affaires<sup>617</sup>

L'économiste autrichien Joseph Alois Schumpeter (1883-1950) a démontré que les innovations sont l'un des facteurs essentiels des mutations économiques, inventant ainsi la notion de « destruction créatrice ». Son message fondamental est que tout développement économique incite les facteurs de production à se recombinaison. Les nouvelles structures supplantent les anciennes, puis les éliminent définitivement. La destruction ne doit pas être considérée comme une défaillance du système, mais comme une réorganisation de l'économie globale permettant d'éliminer les inefficiences.<sup>618</sup>

---

<sup>616</sup>[https://www.memoireonline.com/05/17/9933/m\\_L-impact-des- robo- advisors-sur-la-gestion-de-patrimoine17.html](https://www.memoireonline.com/05/17/9933/m_L-impact-des- robo- advisors-sur-la-gestion-de-patrimoine17.html)

<sup>617</sup>[https://www.researchgate.net/publication/327473988\\_Les\\_institutions\\_financieres\\_et\\_leur\\_relation\\_avec\\_les\\_fintechs\\_au\\_Bresil](https://www.researchgate.net/publication/327473988_Les_institutions_financieres_et_leur_relation_avec_les_fintechs_au_Bresil)

<sup>618</sup> <https://dievolkswirtschaft.ch/fr/2017/03/schmuki-04-2017fr/>

Les grappes d'innovation portent en eux les graines de la croissance future. C'est pourquoi, dans la théorie de Schumpeter, l'entrepreneur-innovateur est un acteur essentiel de l'économie, créateur de valeur et d'emplois

Dans le modèle de Schumpeter, les grappes d'innovations sont porteuses de croissance, mais cette croissance est vite rattrapée par la destruction d'emplois qui résulte de l'innovation, à l'image de la dactylo qui perd son emploi suite à l'invention de l'informatique.

Schumpeter utilise le terme de « **destruction créatrice** » pour qualifier ce processus. Mais cette vision est avant tout descriptive : selon Clayton M. Christensen, l'innovation disruptive, appuyée par les financements adéquats, devrait permettre de créer assez de croissance et d'emplois pour compenser les destructions induites par le processus même d'innovation.<sup>619</sup>

Ce qui nous affirme que la FinTech est une sorte de l'innovation, mais qui concerne un secteur financier, et cette innovation est déjà expliquée par Schumpeter par la destruction créatrice. Alors nous pouvons relier la FinTech et son développement avec Schumpeter et sa manière de définir le développement de l'innovation.

La FinTech a augmenté les services financiers et a facilité les transactions permettant à une tranche plus large d'accéder aux services de la FinTech, pour faciliter leurs travaux ou pour en créer des nouveaux. Cependant, cette évolution permis la mise en place de transactions illicites comme le financement du terrorisme et le blanchiment d'argent. Paradoxalement, c'est aussi la FinTech qui a permis de dévoiler ces actes illicites (nous aborderons par la suite le projet Cassandra qui cible le réseau mondial de financement du Hezbollah). En outre, les politiciens ont pu bénéficier de la FinTech pour augmenter leurs profits et cela par leur lien avec le secteur financier qui a ajouté ou annulé des transactions en leur faveur. Par la FinTech, ces politiciens ont accru leur contrôle sur le secteur bancaire et se sont arrogé le droit de cacher ou de modifier toute transaction illicite pouvant les incriminer.

---

<sup>619</sup> <https://blog.sowefund.com/innovation-disruptive/>

## **3.5.Relation entre la FinTech et les dimensions informelles**

### **3.5.1. Gaspillage**

Plusieurs cas de gaspillage ont été notés et continuent jusqu'à présent au Liban : gaspillage, vol, manipulation des budgets... Nous en citons quelques cas :

- 1- En 1995, le début a été avec l'annulation des comptes d'entrée de 1993 ce qui les remet à zéro. Le solde du compte courant de la Banque centrale montre que le solde des entrées pour cette année était de 152 milliards de livres libanaises.
- 2- Parallèlement à la révélation des comptes au sein du Comité des finances et du budget en 2010, plusieurs tentatives ont été menées pour régler le règlement des comptes et se négocient actuellement sous une forme juridique qui conduit pratiquement à tout masquer en adoptant une loi qui conduirait à « corriger les erreurs dans les comptes » au lieu de poursuivre les responsables des crimes contre les finances de l'État. Le calcul des prêts, ainsi que le compte de donation, ont montré que seulement 8% des dons émis Dans les comptes, alors que 92% ne se sont pas inscrits. En outre, les dons ont été émis sans que soient promulgués les décrets prévus par les lois et règlements en vigueur, d'une valeur d'environ 270 milliards L.L.
- 3- Des détournements de fonds ont également été constatés dans certains fonds et il a été constaté qu'un fonctionnaire avait émis de faux chèques. Les chèques de retour ont également été remplacés et utilisés par un non-tireur. Il a également révélé l'existence de chèques impayés / perdus de 640 millions de livres libanaises, qui ont été échangés en 2015 après avoir contacté les banques commerciales qui les ont émis. Il a révélé la réception de deux chèques retournés, ce qui a conduit à gonfler le compte de dépôt du ministère des Affaires sociales.

En ce qui concerne les envois de fonds, il a été constaté qu'un trésorier avait procédé à un détournement de fonds en versant plus de 2 milliards de livre libanaise. En outre, le processus d'émission de deux transferts portant le même numéro a été révélé à la Direction générale de la défense civile, valant respectivement 19 milliards L.L. et 18 milliards LL. Au moment où l'affaire se tournait vers le Ministère des finances, des doutes subsistaient : soit l'argent

avait été versé, soit l'argent avait été détourné, soit il n'avait pas été mis en œuvre, ce qui conduisait à se demander pourquoi l'un d'entre eux n'avait pas été annulé.<sup>620</sup>

En somme, la transparence n'existe pas au Liban. La question se pose alors sur les informations que la Banque du Liban s'abstient de publier et qui ont trait à la valeur des dépôts qu'elle attire et des taux d'intérêt qu'elle verse. Depuis 2003, elle s'abstient de publier son rapport annuel afin que ce rapport ne montre pas les pertes subies : la différence entre ce qu'elle verse aux banques en tant qu'intérêts et ce qu'elle gagne en revenus de l'utilisation de ces ressources dans des contextes internationaux où les taux d'intérêt internationaux sont très bas.<sup>621</sup>

### 3.5.2. Cybercriminalité

Le Liban n'a pas été épargné par les cybercriminels en 2017. En mai, la BDL avait ainsi reconnu avoir déjoué une tentative de piratage dans le cadre de la cyberattaque mondiale WannaCry. Plus récemment, le quotidien français *Le Figaro* a rapporté que des hackers iraniens auraient piraté les serveurs des bureaux de la présidence de la République et du Conseil des ministres.

Le directeur adjoint de la CSI, Antoine Mandour, a pour sa part fourni pendant le forum les données les plus récentes concernant l'évolution de la cybercriminalité financière au Liban. Selon lui, la CSI a été saisie à 127 reprises dans ce cadre sur les neuf premiers mois de 2017 (contre 139 fois pour l'ensemble de l'année 2016). Les infractions relevées ont concerné plus de 4,9 millions de dollars sur la même période (11,5 millions sur l'ensemble de 2016). Toujours selon la CSI, plus de 70 % des cyberattaques ont été menées avec succès fin septembre, même si dans 23 % des cas les enquêteurs ont réussi à récupérer les fonds détournés.<sup>622</sup>

---

<sup>620</sup> [http://www.alankabout.com/lebanon\\_news/137504.html](http://www.alankabout.com/lebanon_news/137504.html)

<sup>621</sup> <http://bit.do/ePYuL>

<sup>622</sup> <https://www.orientlejour.com/article/1086818/le-liban-de-plus-en-plus-cible-par-les-cyberattaques.html>

Une étude de l'institut Carnegie a alarmé de la capacité de l'Iran à lancer des cyber-attaques, soulignant que, de la même manière que l'Iran utilise des mandataires pour imposer son influence régionale, le monde virtuel utilise l'espionnage, le vandalisme et la vengeance. Téhéran dissimule également ses cyber-opérations en utilisant des mandataires, comme dans le cas d'une guerre réelle, pour se garder dans l'ombre et ne pas révéler ses affiliés. Cependant, il est clair que ces opérations sont menées par des Iraniens et peuvent souvent être liées au service de sécurité iranien, représenté dans la Ministère de l'intelligence et les Gardiens de la révolution. Les chercheurs Karim Sadjabur et Colin Androsen illustrent en quoi les cyberattaques sont l'un des principaux outils utilisés par le régime iranien, offrant à Téhéran des occasions moins sérieuses de recueillir des informations et de se venger d'ennemis internes et étrangers, des organisations de la société civile iranienne aux institutions gouvernementales et commerciales en Israël, aux États-Unis, en Arabie Saoudite et dans d'autres pays arabes et européens.<sup>623</sup>

Quant au Liban, après le grand saut dans l'armement et les capacités de combat, les pirates du Hezbollah apprennent rapidement l'art de la cyberguerre. Le Hezbollah s'intéresse de plus en plus à la sphère numérique de l'espionnage et à la guerre psychologique et les pirates du Hezbollah auraient reçu une formation directe de l'Iran. Depuis septembre 2010, l'Iran a accueilli des responsables du Hezbollah lors des conférences sur le « Cyber Hezbollah », dont la Fondation européenne pour la démocratie a été informées, en présence de Hassan al Abbasi, homme politique et conseiller des Gardiens de la révolution iraniens.

Raya Cyres, une ancienne experte en cybersécurité qui travaillait pour la US National Security Agency, a montré selon un récent rapport de la société Carnegie for International Peace, que le Hezbollah aurait bénéficié du logiciel commun du groupe de piratage parrainé par l'Iran, connu sous le nom de « Magic Kitten », qui se serait livré à un vaste espionnage au Moyen-Orient et en Europe. Et cela ne se limite pas à l'échange des informations de l'intelligence entre Hezbollah et les pirates iraniens, seulement, mais cela est dû à la coopération directe sous l'égide de l'état iranien. Les pirates du parti du Hezbollah auraient accès aux réseaux de piraterie iraniens, accusés par les États-Unis pour leur

---

<sup>623</sup> [http://www.ar24.news/2018/01/article\\_100.html](http://www.ar24.news/2018/01/article_100.html)

implications dans les attaques contre les banques américaines entre décembre 2011 et décembre 2012<sup>624</sup>

L'Iran pourrait recourir à d'autres pays alliés ou d'autres groupes capables de lancer de nouvelles attaques pour échapper aux sanctions et cela selon plusieurs manières : dissimulation de transactions illicites en faisant appel à des cadres supérieurs de la banque ou en implantant des espions pour extraire les données des clients et infiltrer la banque. Les institutions financières doivent également faire preuve de prudence lorsqu'elles négocient des opérations de swaps susceptibles d'être exposées à l'Iran ou à un client iranien, car le régime et les hauts responsables de la banque centrale peuvent utiliser ces entités pour dissimuler l'origine des fonds.

Le Congrès américain a appelé le président Trump à élargir les sanctions et à les rendre plus radicales afin d'isoler totalement l'Iran du système financier mondial, ce qui constitue une justification supplémentaire pour le régime Khamenei de recourir à la fraude et aux méthodes illicites. Les banques seraient alors une cible privilégiée, problème dont le Trésor américain a récemment mis en garde, en publiant un rapport montrant les activités illégales du régime iranien, exploitant le système financier mondial et transférant au noir l'argent afin de soutenir des groupes terroristes. Téhéran pourrait tenter de contourner ces sanctions en lançant des cyberattaques sur les comptes bancaires de nombreuses banques, Blanchiment d'argent fondé sur l'internet.<sup>625</sup>

Les banques libanaises sont encore loin de cette culture, bien que certaines banques commencent à s'y prêter ces dernières années en introduisant des systèmes bancaires en mode intelligent, par exemple les montres intelligentes, ainsi que des technologies de discussion audio et vidéo automatisées 24 heures sur 24 grâce aux applications de certaines de ces banques. Cependant, la taille de développement du secteur bancaire libanais est inférieure au développement technologique accéléré dans le monde. La raison principale, selon Nabil Tabbara, directeur général de Visa au Moyen-Orient, est que la société libanaise préfère le

---

<sup>624</sup> <http://bit.do/ePYuU>

<sup>625</sup> <http://www.center-lcrc.com/s/27/27218>



paiement en espèces vu qu'il s'agit du mode d'environ 90% des transactions libanaises.<sup>626</sup> Nous constatons même que la FinTech augmente la cybercriminalité et les dimensions informelles, mais simultanément assure la contrôle et la détections de ces modes informels.

Le projet Cassandra est le nom de l'opération de sécurité qui a permis de détecter le réseau du Hezbollah impliqué dans des opérations de contrebande de drogues en Amérique et en Europe, en utilisant des fonds en résultant pour financer les combats du parti qui figure sur la liste du terrorisme en Syrie, à laquelle ont participé des services de sécurité de sept pays, menés par la France, la Belgique, l'Allemagne et l'Italie.<sup>627</sup>

Au début de décembre 2018, le ministère américain de la Justice a déclaré que Qasim Taj Eddin, âgé de 63 ans, avait plaidé coupable à des accusations de blanchiment d'argent et de violation des sanctions américaines à l'encontre du Hezbollah. Le ministère de la Justice a déclaré dans un communiqué que Taj Eddin, qui dirige un réseau de sociétés aux États-Unis, Le Liban et l'Afrique, considérés par le Trésor américain comme un important soutien financier du Hezbollah, ont plaidé coupables d'avoir échappé aux sanctions imposées par les États-Unis. L'accord prévoyait une peine de 60 mois de prison pour Taj Eddin, une amende de 50 millions de dollars et cinq de ses associés. Ces aveux de Taj Eddin sont venus à la suite d'une enquête menée pendant trois ans par la US Drug Enforcement Agency dans le cadre du projet Cassandra, qui vise le réseau international de financement du Hezbollah.<sup>628</sup>

---

<sup>626</sup><https://www.almodon.com/print/3f92bc01-fe51-4be0-a318-fbbce8eb2c32/19cb5312-0177-4db3-8a93-9bcd1412cdc8>

<sup>627</sup> <https://arabic.cnn.com/middleeast/2016/02/02/cassandra-drug-hezbollah>

<sup>628</sup> <http://bit.do/ePYu2>

Figure 21 : Hezbollah, les drogues et la Colombie



Source : <https://arabic.cnn.com/middle-east/2018/04/09/abdyullah-bin-zayed-tweet-drug-lords-lebanon>

400 citoyens américains ont déposé une plainte commune auprès du Tribunal civil fédéral de New York contre 10 banques libanaises et la banque Sadirat Iran, alléguant que ces banques fournissaient des services financiers au Hezbollah et son implication dans le système bancaire américain, selon la classification américaine. Bien que l'affaire ait été classée devant le tribunal sous le numéro d'affaire n ° 19-27-7, les procureurs ont pris le statut de victimes, des affectés ou d'héritiers d'actes terroristes qui accusaient le Hezbollah d'avoir commis entre 2004 et 2011 en coopération avec le Gardiens de la révolution iraniens dans l'ensemble de l'Irak et d'autres pays, comme lors de la guerre de 2006 entre le Hezbollah et Israël, et cela selon la loi américaine numéro 18 - Section 2339B. Ils ont demandé une compensation financière aux banques parties, laissant au tribunal le soin de déterminer sa taille. Les plaignants ont accusé les banques libanaises de dissimuler et de concevoir une organisation terroriste ayant commis des actes de violence, mis en danger la vie de personnes, fourni une assistance financière ainsi que des services bancaires et financiers, notamment la mise en place du système bancaire américain par l'intermédiaire de banques correspondantes à New York et l'évasion des sanctions imposées au parti.

Selon le procès, les banques libanaises ont également aidé le défendeur à ouvrir des comptes personnels du parti à New York avec une connaissance préalable de son travail, et n'ont pas informé les gouvernements concernés, ni les autorités américaines et les banques américaines correspondantes des activités illégales du parti en matière de blanchiment d'argent,

de transfert de fonds et de trafic de drogue et de financement et d'achat d'armes, ainsi que le financement des actes terroristes, qui ont causé des blessures aux plaignants ou à leurs proches. Il est à noter que 8 des 10 banques couvertes par l'affaire commune font partie des 10 banques libanaises les plus puissantes.<sup>629</sup>

### **3.5.3. Polarisation et nationalisation**

La polarisation et la nationalisation assurent d'une part l'évolution, mais à notre avis, ne sont qu'une couverture des ambitions des politiciens. D'ailleurs, l'état alarmant de certains services publics comme l'électricité et la télécommunication est dû au gaspillage financier qui bénéficie aux politiciens.

Ainsi, la relation entre le public et le privé assure une évolution dans le pays, on parle alors de la nationalisation de quelques entreprises et de la privatisation d'autres pour générer des intérêts et des bénéfices supplémentaires. Cependant, comme la privatisation n'assure pas encore des bénéfices aux politiciens et ne résout pas le gaspillage financier, beaucoup de politiciens libanais la refusent surtout au niveau de l'électricité et de la télécommunication.

Au niveau de l'électricité, plus le prix des dérivés du pétrole à l'échelle mondiale s'élève, plus les pertes de l'Électricité du Liban augmentent, car elle dépend de 85 % de la production d'énergie tirée de ces dérivés du pétrole. Pour l'expert économique et financier, Dr Ghazi WAZNI, les causes de la crise de l'électricité sont généralement connues, selon des études réalisées par les institutions internationales comme la Banque mondiale et les sociétés mondiales d'énergie et l'électricité. Cependant, les solutions et les plans sont dans les tiroirs du gouvernement libanais et le principal obstacle est la politique. Les dépenses pour l'EDL 1992 et 2018 s'élèvent à 36 milliards de dollars.<sup>630</sup>

En outre, plusieurs problèmes sont reliés au niveau de partenariat entre le secteur public et le secteur privé comme celui de la collecte des déchets, qui, contrairement aux attentes, a conduit à des résultats désastreux et incité beaucoup de gens à protester dans les rues, contre l'accumulation des déchets en l'été 2015. L'État avait confié cette tâche à la compagnie

---

<sup>629</sup> <http://alkalimaonline.com/Newsdet.aspx?id=355227>

<sup>630</sup> [https://monthlymagazine.com/en-article-desc\\_4753\\_](https://monthlymagazine.com/en-article-desc_4753_)

«Sukleen» et ses sociétés sœurs par des contrats de partenariat avec le secteur privé. De même, les accords de partenariat avec Solidere depuis 1994, lui ont permis de reprendre la zone maritime au large de Beyrouth en contrepartie du financement du site d'enfouissement et de ses infrastructures. Nous notons aussi les contrats BOT pour la mise en place des deux réseaux cellulaires avec Cellis et Libancell en 1994, que le gouvernement a dû récupérer en 2002 après avoir remplacé les prix les plus élevés au monde et les pires services et des fichiers dépassant le milliard de dollars que les deux sociétés n'ont pas payés à l'État ni aux abonnés. De surcroît, l'inspection mécanique est un partenariat avec le secteur privé, ainsi que des prestataires de services de collecte, de maintenance et de distribution d'électricité, de navires électriques et de Libanpost, ainsi que la maintenance de propriétés marines publiques, l'investissement de la grotte de Jeita et tous les travaux de passation de marchés et de marchés publics effectués dans l'État. Les résultats ne sont pas satisfaisants.<sup>631</sup>

À notre avis, se cache là une grande partie informelle. D'ailleurs, le Liban essaie de continuer avec ces partenariats. Le gouvernement libanais a adopté à la réunion de Paris 4 (CEDRE). Des projets évalués à 7,5 milliards USD à être mis en œuvre en partenariat avec le secteur privé, et engagé dans sa déclaration ministérielle à accorder ces projets prioritaires dans sa diffusion du programme d'investissement de plus de 10 ans, et d'être supervisé de la Banque mondiale et le Fonds monétaire international et le gouvernement français et d'autres désignés par les «donateurs» du gouvernement, pour la commercialisation de ce partenariat comme une condition préalable pour les prêts étrangers d'une valeur supérieure à 11 milliards de dollars .

À notre avis la privatisation au Liban comme la nationalisation ne sont pas efficaces et rencontreront les mêmes défauts du partage des bénéfices. Pour cela, il faudrait que ces contrats soient supervisés par des entreprises étrangères, ou recourir à des études étrangères comme Mackenzie. D'ailleurs, le Liban a payé trésor public 1,4 million de dollars pour une étude préparée par la société «McKinsey and Company» aux États-Unis dans un délai de six mois pour relancer l'économie, commandée par le Conseil des ministres, qui vise à mettre en œuvre une vision et un plan pour déterminer l'avenir économique du pays pour les cinq prochaines années. Le ministre de l'Économie, Raed Khoury, a déclaré que ce montant est

---

<sup>631</sup> <https://al-akhbar.com/Politics/267620>

faible par rapport à une dette publique pouvant atteindre 80 milliards de dollars. McKinsey utilisera des experts libanais pour identifier l'identité économique du Liban. Elle est parmi les sociétés les plus importantes dans le domaine des conseils et est réputée pour ses solutions de conseil destinées aux entreprises et aux gouvernements. Selon le plan McKinsey, l'économie libanaise créera 370 000 nouveaux emplois d'ici 2025 et le chômage tombera à 8%<sup>632</sup>

#### Conclusion du chapitre 4

Ce chapitre était le chapitre le plus critique vu qu'il a abordé la dimension informelle financière. Il s'agit d'un thème à risque qui indique qu'au Liban existent des relations illégales et informelles entre les politiciens et le secteur bancaire. Ce chapitre affirme qu'au Liban le secteur bancaire et même les lois et les régulations sont rédigées pour des bénéfices d'une partie politique et cela s'est récemment traduit par les architectures financières réalisées pour assurer les bénéfices aux politiciens qui à leur tour offriront des bénéfices au secteur bancaire et au gouverneur. Nous avons ainsi abordé le rôle qu'ont joué quelques banques comme Banque al Madina et celle qui ont facilité les transactions du Hezbollah comme Banque al Tamweel . De plus, certains pays étrangers ont contribué à ces opérations en profitant de la loi du secret bancaire. Ce qui augmente les fortunes des riches et diminue les possibilités de gagner de l'argent des pauvres, le pauvre s'appauvrit alors davantage.

De surcroît, ces politiques, lois et architectures financières augmentent davantage la dette publique et diminuent l'opportunité des investissements et la possibilité d'agir le circuit économique.

Alors nous trouvons au Liban un circuit composé de la Banque du Liban, des politiciens et du secteur bancaire. Dans ce circuit, chaque membre agit pour son propre bénéfice et essaie d'assurer des bénéfices aux autres.

En outre, la banque centrale tend à diminuer le grand nombre des banques au Liban, par la fusion bancaire, et essaie de réduire l'analphabétisme financier comme ce dernier

---

<sup>632</sup> <https://al-akhbar.com/Politics/264211>

diminue la part de profit des banques. Nous trouvons donc que l'inclusion financière réussit au Liban avec les programmes et le développement continu des banques.

En revanche, les statistiques de la Banque centrale du Liban montrent que 60% des comptes bancaires ont moins de 5 millions de livres libanaises, c'est-à-dire qu'ils sont dépourvus de tout dépôt, dont la plupart ont été créés pour régler des salaires ou comme condition obligatoire pour obtenir un prêt. Ces statistiques révèlent que 85,7% du total des dépôts sont concentrés dans un très petit nombre de déposants, ne dépassant pas 8% du total des déposants (ou 6% de tous les adultes vivant au Liban selon le concept d'inclusion financière). Avec 0,1% des déposants représentant plus de 27,9% du total des dépôts.

Les résultats de l'inclusion financière au Liban suscitent l'inquiétude et réfutent bon nombre des affirmations de ce concept ambigu. Comment l'inclusion financière est-elle utile lorsque les banques partagent leurs revenus et les rendent otages de leur a

Enfin les stratégies continues pour évoluer le secteur bancaire ont réussi et cela se traduit par les profits nets des banques et des dépôts, mais cette réussite n'a touché qu'une partie très faible de la population

Nous concluons que l'approche la plus proche de la banque du Liban est l'approche politique et que la FinTech au Liban est une source importante pour favoriser l'inclusion financière et faciliter les opérations, mais simultanément facilite les opérations illicites et illégales. Les résultats positifs de la FinTech sont décelables au Liban, mais parallèlement, la FinTech a révélé les opérations illicites ce qui a causé les sanctions. Il ne suffit pas alors de détecter ces opérations, il faudrait une décision pour les limiter, voire révéler leur chaîne d'opération.

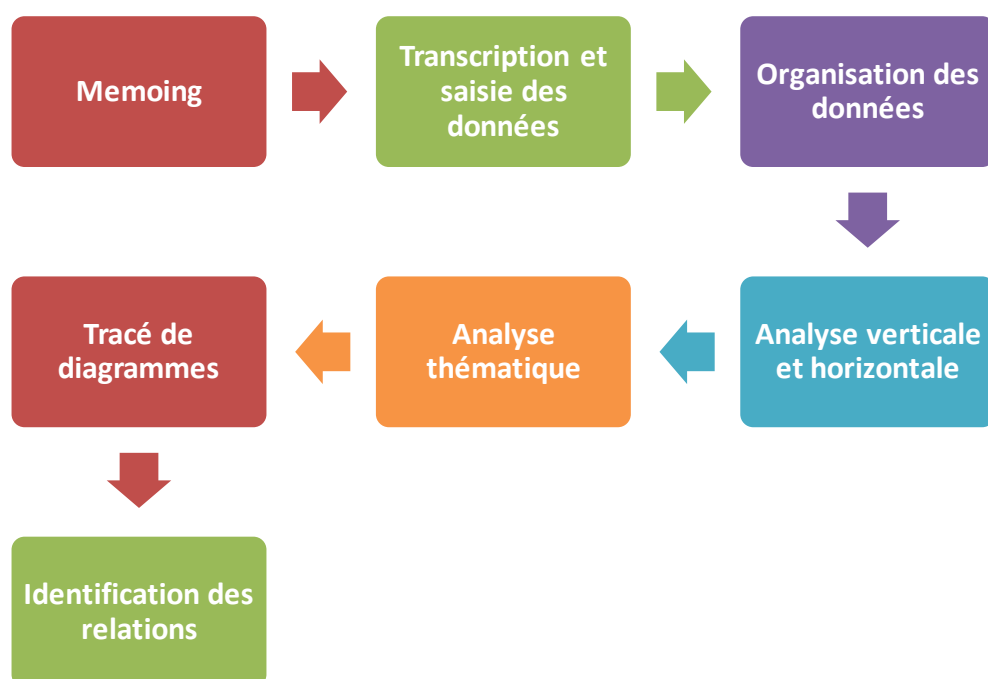
## Chapitre 5 : Étude empirique

Dans ce chapitre nous tenterons de trouver des réponses à notre problématique et menant deux types d'entretiens : le premier consistera en questionnaires adressés à 54 directeurs et employés des banques libanaises (cf. annexe 10), et le deuxième consistera en entretiens ouverts avec trente directeurs de grandes entreprises libanaises (cf. annexe 11). Ces entretiens sont réalisés en 2016 et 2017, au sein des banques et des entreprises et parfois par téléphone. Chaque questionnaire a duré 10 minutes et chaque entretien a duré une heure. Comme au Liban la culture diffère selon les régions, entre le Nord et le Sud, la Bekaa, Mont-Liban, Beyrouth, nous voyons que chaque terrain est différencié par sa mentalité, sa culture et son secteur de travail. Dans la FinTech, cette différence se traduit par la littératie financière et l'analphabétisme financier. De même, cette différence apparaît quant au nombre des filiales des banques et le nombre des guichets. Par exemple pour la répartition des agences bancaires à Beyrouth (725), la Bekaa (132), Liban Sud (152) et au Mont Liban (191). Nous avons donc essayé de prendre des échantillons de chaque terrain pour couvrir le Liban ce qui nous aide dans l'analyse de résultats et la comparaison entre l'importance ou l'intérêt de la FinTech selon le secteur de travail ou le lieu de l'habitat... Pour valider nos résultats, nous nous baserons sur le test de khi-deux (cf. annexe 12). Ce chapitre présentera des analyses horizontales, verticales<sup>633</sup> et des tableaux qui exposent clairement les résultats.

---

<sup>633</sup> <http://files.eric.ed.gov/fulltext/EJ981453.pdf>

Figure 22: Étapes de l'analyse



## Section 1 : Questionnaires adressés aux directeurs et employés des banques libanaises.

Suite à une statistique basée sur 54 questionnaires destinés aux directeurs et employés des banques libanaises, nous avons obtenu les résultats suivants :

### A- Problèmes et solutions pour rattraper le développement technologique

#### 1) Quels sont les obstacles qui empêchent les banques libanaises d'inventer leurs propres services ?

Parmi les obstacles qui empêchent les banques libanaises d'innover des services propres à elles se trouvent les coûts qu'elles ne peuvent pas toujours supporter. Ces coûts sont nécessaires pour la construction de centres de recherches et pour la réalisation de plusieurs études et expérimentations, mais ils demeurent très chers. Un autre obstacle est le manque de centres spéciaux au Liban qui mènent des études pour améliorer le secteur financier. Pour cela, le secteur bancaire libanais ne possède pas d'innovations spéciales, mais adopte des innovations étrangères dans les banques libanaises, ce qui est également coûteux, à cause de l'achat de



services étrangers. Chaque banque possède un département spécial consacré aux études et aux recherches, mais nous trouvons que ces départements ni coopèrent ni s'entraident pour mener des études qui puissent concurrencer celles des banques étrangères. Elles se contentent de se soumettre à la réalité et d'acheter de l'étranger des innovations et des programmes pour améliorer le travail à la banque. En outre, quelques directeurs considèrent que la culture financière primitive d'un bon nombre de clients (qui préfèrent utiliser des livrets d'épargne au lieu de consulter leurs comptes bancaires en ligne) constitue un obstacle majeur. Il convient ici de rappeler que la culture financière peut se développer à partir de zéro, à travers l'utilisation des cartes de crédit par les étudiants aux établissements scolaires pour acheter des biens au lieu de payer en espèces.

2) Quels sont les problèmes rencontrés par les banques libanaises face au développement rapide ?

L'État libanais impose des contraintes aux banques pour les protéger du piratage ainsi que pour s'intégrer aux systèmes mondiaux ce qui empêcherait le développement rapide de ces banques. Ces contraintes pourraient aussi être liées à la politique et aux intérêts communs. En outre, la situation économique et sécuritaire freine le développement de ce secteur. Il faut signaler ici que la cause mentionnée dans la première question est la culture financière primitive des clients et la crainte de l'utilisation de la technologie financière. D'ailleurs, l'on considère qu'un bon nombre d'individus préfère un service direct offert par l'agence et par les employés à un service offert par un ordinateur (en ligne). Ceci est dû au niveau d'éducation, à la région de résidence (cela dépend de la distance entre la région de résidence et la capitale Beyrouth et ses banlieues). Il faut signaler que l'adoption de quelques services est coûteuse pour le client, ce qui empêche les individus à revenu faible d'utiliser les services bancaires. En général, la majorité de la clientèle encourage le développement technologique dans le secteur bancaire, mais il faut un temps énorme pour assurer la sécurité des clients dans l'utilisation de ces services et pour les inciter à cela.

Ainsi, les deux premières questions suivantes montrent que 41% de l'échantillon estiment que l'obstacle qui empêche les banques d'innover elles-mêmes leurs propres services, sans avoir besoin de copier d'autres banques, revient au coût élevé. En effet, l'innovation a besoin d'études continues et de grands laboratoires et s'accompagne d'une crainte de l'échec

de ce service ou de la naissance d'autres services innovants dans d'autres pays qui laisse place à la concurrence. Alors, l'achat de ces services des pays innovants épargne le temps et diminue la probabilité de l'échec. De surcroît, une minorité de 25% pense que les banques libanaises n'ont pas la capacité de suivre le développement rapide. La question 5 de l'entretien (Quels sont les coûts encourus par la banque en raison du transfert de l'innovation au Liban ?) appuie cette idée, puisque plus de 80% pensent que le coût de transfert de l'innovation au Liban est très cher. En réponse à la question 6 « Peut-on parler d'innovation au Liban ou de copie, de transfert, d'adoption et d'achat », 90% estiment que la plupart des innovations des services bancaires se font par copiage, transfert, adoption ou achat. L'incapacité de supporter les coûts élevés revient aux problèmes continus dans le pays et à la situation économique et sécuritaire, comme ont répondu les 50% de l'échantillon, alors que 38.9% croient que les banques libanaises sont incapables de suivre le développement. Un bas pourcentage de 11.10% pense que les Libanais n'ont pas la capacité de bien utiliser la technologie. Pour encore plus de résultats concernant les services bancaires, nous avons ajouté la question 8 : « Quels sont les problèmes et les difficultés rencontrés par les banques libanaises à l'égard du développement des services bancaires ? » et plus de 75% mentionne la situation économique et sécuritaire.

1- Quels sont les obstacles qui empêchent les banques libanaises d'inventer leurs propres services ?	
• Le manque d'études adéquates	33.3%
• Le coût élevé	41.7%
• Leur incapacité à suivre le développement rapide	25%

2- Quels sont problèmes rencontrés par les banques libanaises face au développement rapide ?	
• L'incapacité de suivre le développement	38.90%

• La situation économique et sécuritaire	50%
• L'incapacité des Libanais à bien utiliser la technologie	11.10%

3) Quelles sont les solutions pour bien suivre le développement dans le secteur bancaire (la FinTech) ?

Afin de développer les innovations bancaires au Liban, il est important d'augmenter le nombre d'études non seulement en instaurant des centres de recherches et d'études, mais en incitant les apprenants aux niveaux scolaire et universitaire à innover par des curricula ciblés. De plus, la Banque du Liban pourrait adopter une politique ou une stratégie qui lance des initiatives et des idées visant au développement. En outre, l'État contribuerait au développement, s'il soutenait les *startups* spécialisées en technologie financière, favorisant par la suite le développement d'idées innovatrices chez les étudiants. Le développement ne peut être accompli par la banque uniquement, mais nécessite des efforts au niveau du secteur entier.

Alors pour la question 3, 55.6% ont choisi que la solution pour bien suivre le développement dans le secteur bancaire soit de multiplier les études, tandis que 16.7% uniquement ont donné le rôle à l'état. Les banques libanaises doivent donc mener beaucoup plus d'études et intensifier leur participation aux séminaires, conférences et études mondiaux.

3- Quelles sont les solutions pour bien suivre le développement dans le secteur bancaire (la FinTech) ?	
• Multiplier les études	55.60%
• Intensifier la participation aux conférences et aux études mondiales	27%

• Soutenir l'État	16.70%
-------------------	--------

4) L'évolution dans le secteur bancaire est positive pour la banque au niveau de :  
 Le développement des services bancaires est positif pour les banques à plusieurs niveaux et conduit finalement à l'augmentation des profits. En effet, l'augmentation du nombre de clients et leur fidélisation mènent directement à l'augmentation des profits.

« Un client équipé est un client fidèle et vice versa. »

Pour cela, les banques bénéficieront des innovations d'abord au niveau de la réduction de la pression sur les agences bancaires, puisque les services offerts seront en ligne. Ensuite, l'éventail des services offerts s'étendra et se développera, à l'instar de la domiciliation des salaires qui a augmenté le nombre de clients et varié les services.

Alors pour la question 4, 55,6% trouvent que l'évolution dans le secteur bancaire permet un accroissement des profits de la banque et 27.8% pensent que l'évolution dans ce secteur influe sur la confiance des clients. Ainsi, le but initial du lancement de services bancaires et du suivi du développement se concrétise par une augmentation des profits en premier lieu et une fidélisation des clients en second lieu. L'augmentation du nombre de clients se place en dernière position avec un pourcentage de 16.7%.

4- L'évolution dans le secteur bancaire est positive pour la banque au niveau de :	
• L'accroissement des profits	55.60%
• L'augmentation du nombre de clients	16.70%
• L'accroissement de la confiance des clients	27.80%

5) Quels sont les coûts encourus par la banque en raison du transfert de l'innovation au Liban ?

Les coûts induits aux banques sont énormes. Les banques achètent multiples programmes qui coûtent cher pour améliorer leur travail interne. Citons l'exemple du programme Globus qu'utilise la banque Byblos et qui lui a coûté sept millions de dollars américains. Ce système

a amélioré la relation entre les agences de cette banque et facilité l'opération d'étude de comptes et de statistiques d'une façon rapide et exacte. Il faut signaler ici que l'État libanais ne peut pas soutenir ce développement intérieur aux banques, puisque les coûts sont très élevés. Donc 80% des directeurs des banques pensent que le coût de transfert de l'innovation au Liban est très cher.

## **B- Les banques libanaises et leur potentiel**

### 6) Peut-on parler d'innovation au Liban ou de copie, transfert, adoption ou achat ?

Nous trouvons qu'au Liban la duplication, l'adoption et l'achat de programmes sont généralement communs à toutes les banques libanaises. Si nous voulions préciser davantage, ceux-ci seraient partiels et dépendraient de chaque banque (de ses besoins, de sa stratégie et de ses objectifs). Le plus commun au Liban est l'achat de quelques programmes de développement intérieur (à la banque) et l'adoption d'innovations de services dans la relation avec la clientèle. Ceci pourrait parfois être appliqué selon l'environnement (la population, la culture ...). La banque ne peut pas inventer un programme. Elle achète ou adopte des programmes alors, et ce, parce que ceux-ci sont déjà testés, garantis et connus et ont uniquement besoin de marketing et d'adaptation pour les offrir au client. Alors 90% estiment que la plupart des innovations des services bancaires se font par copiage, transfert, adoption ou achat.

### 7) Quelles sont les stratégies que les banques libanaises adoptent pour intensifier les innovations bancaires ?

Au Liban, on transfère ou on adapte les innovations, selon le pays où elles se trouvent. Cependant, nous n'avons pas atteint un niveau proche de celui des banques étrangères en ce qui concerne l'utilisation de la technologie bancaire. Cependant, l'engagement aux lois internationales, qui visent à unifier le travail et les programmes pour renforcer la transparence, aide partiellement, incitant les banques à adopter une stratégie évolutive.

Alors la question 7 s'intéresse aux stratégies adoptées par les banques pour intensifier leurs innovations. 36.10% considèrent que l'allocation d'un budget spécial à des entreprises qui créent des innovations est la stratégie principale adoptée par les banques. 33.3% pensent que les banques suivent la technologie pour innover. Cependant, un nombre minime (5.6%) voit que l'avis des clients est pris en compte pour aboutir à cette fin. Les clients qui réclament de nouveaux services ne constituent pas un critère de base pour la banque qui prend plusieurs facteurs en considération avant toute innovation, comme la technologie, le développement, le marché, la capacité de recevoir l'innovation et son adaptation.

7- Quelles sont les stratégies que les banques libanaises adoptent pour intensifier les innovations bancaires ?	
• Suivre la technologie	33.30%
• Suivre les banques étrangères	25%
• Recueillir l'avis des clients	5.60%
• Allouer un budget spécial à des entreprises créant des innovations	36.10%

8) Quels sont les problèmes et les difficultés rencontrées par les banques libanaises à l'égard du développement des services bancaires ?

Il s'agit en premier lieu, des charges financières continues induites aux banques pour qu'elles soient à jour ainsi que pour le marketing. En deuxième lieu se trouve la culture financière du client libanais. En effet, la banque doit informer et convaincre le client de l'importance de l'utilisation des services bancaires, puisque le client pourrait avoir peur de cette utilisation. Ceci est dû à son ignorance de la méthode d'utilisation de la technologie (à l'instar de l'ordinateur) et à la peur du piratage, ce qui prorroge l'utilisation de la technologie dans certaines régions et la rend timide dans d'autres. En troisième lieu se trouve le fardeau des charges induites aux banques, ce qui les empêche de développer leurs programmes et services de façon considérable et qui

approfondit le fossé entre les banques libanaises. Ajoutons à cela les infrastructures anciennes et fragiles qui prorogent et ralentissent l'utilisation de la technologie. Il faut également signaler la situation économique et sécuritaire, qui engendre des problèmes et des difficultés dans les services bancaires. Alors plus de 75% des directeurs mentionnent la situation économique et sécuritaire.

9) Comment prévoyez-vous l'avenir des modes de paiement et du développement technologique ?

Ce développement des modes de paiement ne peut pas s'arrêter, puisqu'il est toujours lié aux développements technologique et technique ; en effet, lorsque la technologie évolue, nous obtenons des modes de paiement différents et développés. Ces développements technologique et technique réduisent le travail du guichetier, les visites des agences bancaires ainsi que l'utilisation des billets monétaires, ce qui aboutit à une réduction de l'interaction entre l'employé et le client.

10) Pensez-vous que le développement dans les banques libanaises égale celui des banques mondiales ?

Le développement des banques libanaises est acceptable au niveau de l'utilisation, mais non de l'innovation. En comparaison avec les autres pays arabes, elles sont développées. Cependant, en comparaison avec les pays étrangers, elles ont besoin de développement.

Alors pour répondre à la question 9 « Comment prévoyez-vous l'avenir des modes de paiement et du développement technologique ? », la plupart des personnes interrogées attendent toujours de nouvelles méthodes. Concernant le développement des banques libanaises par rapport aux banques mondiales (question 10), 61.10% ne voient aucune ressemblance entre les deux, alors que 38.90% sont satisfaits des innovations des services bancaires au Liban.

10- Pensez-vous que le développement dans les banques libanaises est le même que celui des banques mondiales ?
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------

• Oui	38.90%
• Non	61.10%

### **C- Avantages et inconvénients du progrès technologique**

#### 11) Quelles sont les motivations des innovations bancaires ?

Les innovations ne visent pas uniquement à accompagner le développement et à augmenter les profits, puisque ces deux derniers constituent des buts en soi. Il s'agit surtout de la compétitivité entre les banques et de l'exécution d'un plan marketing (qui couvre un pourcentage considérable dans le marché).

#### 12) Quels avantages trouvez-vous aux innovations bancaires ?

Le développement constitue une nécessité. En effet, il est impossible de mener des transactions avec les banques étrangères (à l'instar des opérations de transfert monétaire et de crédit) si les banques libanaises ne sont pas développées ni adoptent des systèmes, des décisions et des programmes unifiés. Le développement engendre une ouverture des banques libanaises au monde et une transparence de celles-ci, tout en facilitant les opérations bancaires. Ajoutons à cela le partenariat entre les secteurs (à l'instar des versements des factures et de l'assurance), ce qui assure la satisfaction des clients.

Alors dans les deux questions 11 et 12, 88.9% pensent que les innovations bancaires puisent leur motivation du fait de vouloir suivre le développement et augmenter les profits en même temps, puisque ces deux facteurs vont de pair de nos jours. Certains voient que l'avantage de ces innovations bancaires est de faciliter le travail et de le rendre de plus en plus rapide, alors que d'autres se penchent plutôt vers l'intégration de la technologie dans le secteur bancaire (55.6% contre 44.4% respectivement).



11- Quelles sont les motivations des innovations bancaires ?	
• Suivre le développement	2.80%
• Augmenter les profits	8.30%
• Les deux	88.90%

12- Quels avantages trouvez-vous aux innovations bancaires ?	
• Faciliter le travail	55.60%
• Intégrer la technologie dans le secteur bancaire	44.40%

13) À votre avis, quels sont les inconvénients des innovations bancaires ?

Les innovations des services, le piratage et la réduction du nombre d'employés épuisent les banques, puisqu'ils leur coûtent des sommes énormes pour actualiser leurs programmes et entrer en compétition avec le reste des banques ou entrer en compétition pour subsister, tout simplement. Ajoutons à cela le besoin de certains clients de contact avec les employés, qui diminuera considérablement, et le remplacement de l'employé par la machine.

Comme réponse à la question 13 « quels sont les inconvénients des innovations bancaires ? », 63.9% ont choisi le piratage contre 13.90% qui ont choisi l'ignorance. Ceci indique que les directeurs des banques ont une grande confiance en la capacité de leurs clients de bien savoir utiliser les nouvelles innovations. À notre avis, la crainte du piratage revient de l'incompréhension du mode de fonctionnement des innovations.

13- À votre avis, quels sont les inconvénients des innovations bancaires ?	
• Le piratage	63.90%
• L'ignorance	13.90%

<ul style="list-style-type: none"> <li>• La réduction du nombre d'employés et de la communication</li> </ul>	22.20%
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------

14) Approuvez-vous le développement dans le secteur bancaire en termes de services bancaires ?

Lorsque les services bancaires évoluent, le pays devient plus développé. En conséquence, cette évolution anéantit l'ignorance technologique et aboutit à l'évolution de la culture financière des clients, à la facilité du travail, au gain du temps, et à l'augmentation de la productivité, de l'exactitude et de la rentabilité. En outre, au niveau du client, cette évolution le satisfait davantage, augmente le nombre de clients et facilite le marketing. Toutefois, tous ces avantages doivent être intimement liés aux normes de sécurité, qui tranquilisent les clients dans leur utilisation des services et qui augmentent le pourcentage de cette utilisation.

15) Comment pouvez-vous récolter le résultat d'un service bancaire nouveau ?

Le résultat de tout service bancaire peut être détecté par l'agence bancaire ; en effet, chaque agence bancaire est considérée comme point de vente où l'on mène des études statistiques et évalue les points forts et faibles du bien ou du service. Ceci est effectué à travers un programme d'évaluation exacte, qui constitue une base pour adopter des innovations d'autres services.

Pour les questions 14 et 15, 88.9% approuvent le développement dans le secteur bancaire en termes de services bancaires et 58.3% considèrent que la banque récolte directement le résultat d'une innovation à travers les clients, tandis que 27% pensent que le résultat est récolté indirectement à long terme. Ainsi, la demande directe de nouveaux services bancaires par les clients est un indicateur de réussite. Même si les résultats sont récupérés après un certain temps, l'innovation est considérée comme une base pour de futurs services et de futurs clients.

14- Approuvez-vous le développement dans le secteur bancaire en termes de services bancaires ?	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Oui</li> </ul>	88.90%

• Non	11.10%
-------	--------

15- Comment pouvez-vous récolter le résultat d'un service bancaire nouveau ?	
• Directement à travers le budget	13.90%
• Directement à travers les clients	58.30%
• Indirectement, à long terme	27.80%

16) Quel est le ratio des bénéfices à la suite du transfert du service ?

La duplication d'un service innové assure certainement d'énormes profits, en dépit des coûts nécessaires pour son adaptation, sa commercialisation et l'entraînement à son utilisation dans le pays. Il convient de signaler ici que la diversification des services bancaires est excessivement importante. Premièrement, ces services permettent la couverture d'un bon nombre de clients. Deuxièmement, ils peuvent parfois être offerts sous forme d'un ensemble dont bénéficie directement la banque et qui augmente les profits progressivement et parallèlement à son utilisation.

17) Pensez-vous que les services bancaires sont uniquement importants pour la banque ?

Alors revenons au sujet du coût et des profits avec la question 16. 47% pensent que le ratio des bénéfices à la suite du transfert du service est important. Cependant, ce ratio est insignifiant pour 13.9% et d'une grande importance pour 38.9%. En réponse à la question 17, 91.7% considèrent que les services bancaires sont importants aussi bien pour les banques que pour les clients. La banque récolte donc des bénéfices importants qui se concrétisent par l'entrée de la technologie dans le secteur bancaire, la facilité et la rapidité de travail, les profits, ainsi que le nombre des clients qui augmente.

16- Quel est le ratio des bénéfices à la suite du transfert du service ?	
• Très important	38.90%
• Important	47.20%
• Insignifiant	13.90%

17- Pensez-vous que les services bancaires sont uniquement importants pour la banque ?	
• La banque	5.60%
• Les clients	2.80%
• Les deux	91.70%

### **D- Application de la FinTech dans les banques libanaises**

Dans les questions 18, 19, 20, 21 et 22, nous trouvons que les banques libanaises utilisent toujours de nouveaux progiciels et les actualisent. La plupart des banques opèrent avec des progiciels européens ou américains.

L'achat de ces services est coûteux et viennent s'y ajouter aussi la formation et le marketing qui eux aussi coûtent cher. La totalité de cet échantillon pense que le but des banques est d'augmenter leur profit et que les services bancaires les aident beaucoup à atteindre ce but. La plupart des banques considèrent que la banque Audi est la banque la plus puissante au Liban qui lance toujours des services bancaires.

18- Quel progiciel utilisez-vous ?	
------------------------------------	--

19- Qui est la banque la plus puissante au Liban et qui lance toujours des services bancaires ?	AUDI
-------------------------------------------------------------------------------------------------	------

20- Quelles sont les dépenses engagées par la banque pour acheter un service ?	MARKETING ET FORMATION
--------------------------------------------------------------------------------	---------------------------

21) Quel est le but de votre banque ?

Les banques visent prioritairement à augmenter leur rentabilité à travers l'élargissement des bases de données des clients et l'offre de nouveaux services, afin d'accompagner l'évolution, d'entrer en compétition avec le reste des banques, de gagner une place importante et de couvrir un nombre considérable de clients dans le marché. Les services bancaires innovés sont alors un élément qui contribue à l'augmentation de la rentabilité et à l'atteinte de l'objectif de la banque.

Pour cela, il est important dans le secteur bancaire libanais de réduire le nombre d'agences bancaires, et ce, parce que les banques alpha dominant plus de 80% du marché, outre leur adoption de normes de sécurité, ce qui favorise la confiance du client et contribue à maintenir la sécurité de la situation monétaire et financière. En outre, il est crucial d'établir des centres spécialisés pour le développement des innovations de services et de technologies ; en effet, les profits ne pourraient pas être récoltés pendant les premières années, mais l'on réussirait ultérieurement à favoriser le secteur bancaire à travers la communication avec les institutions étrangères. Cependant, il faut signaler que le Liban ne doit ni arrêter d'acheter ni d'adopter des innovations étrangères, et ce, parce qu'il est un pays du tiers monde et que la technologie y arrive tard. En outre, même si la technologie n'arrive pas tard, son prix demeure onéreux. Ajoutons à cela les infrastructures qu'il faudrait développer pour accueillir les innovations efficacement. Par ailleurs, la culture financière a davantage besoin de développement, puisque les clients préfèrent toujours le contact direct et l'interaction avec l'employé.

21- Quel est le but de votre banque ?	PROFIT
---------------------------------------	--------

22- Atteignez-vous vos objectifs grâce aux services bancaires ?	OUI
-----------------------------------------------------------------	-----

23) Considérez-vous la fusion bancaire une innovation bancaire ?

Nous essayons de voir si la fusion bancaire est une innovation bancaire. 72.2% de cet échantillon ont une réponse positive. La fusion bancaire est bien une innovation puisqu'elle constitue une idée nouvelle dans l'amélioration et l'organisation de la banque et qu'elle participe à augmenter les profits. Cependant, la fusion est très ancienne et ne concerne pas uniquement les banques, mais la plupart des entreprises aussi. (innovation organisationnelle).

23- Considérez-vous la fusion bancaire une innovation bancaire ?	
• Oui	72.20%
• Non	27.80%

24) Avez-vous un département spécialisé qui s'intéresse à l'innovation des services et aux recherches ?

66.7% disent avoir un département spécialisé qui s'intéresse à l'innovation des services et aux recherches tandis que 33.3% n'en ont pas un.

24- Avez-vous un département spécialisé qui s'intéresse à l'innovation des services et aux recherches ?
---------------------------------------------------------------------------------------------------------

• Oui	66.70%
• Non	33.30%

25) Pourquoi ne vous intéressez-vous pas autant à être pionniers en matière d'innovation dans votre banque ?

Certaines banques ne s'intéressent pas autant à être pionnières en matière d'innovation. Pour connaître la raison, nous leur avons posé cette question. 42% voient que ce n'est pas une priorité pour leur banque, par exemple la banque Audi n'a pas la même priorité que les autres banques qui préfèrent augmenter leurs profits en usant d'autres méthodes que l'innovation bancaire. Par contre, ceci ne signifie pas que les autres banques ne suivent pas le développement technologique et la modernisation dans leurs systèmes. Cela dépend de la stratégie de chaque banque.

25- Pourquoi ne vous intéressez-vous pas autant à être pionniers en matière d'innovation dans votre banque ?	
• C'est un signe de faiblesse	25%
• Ce n'est pas la priorité de notre banque	42%
• Nous avons d'autres priorités	27.80%

### **E- Sort du développement des services et de l'économie cachée au Liban**

26) Comment prévoyez-vous l'avenir de la monnaie papier ?

Concernant la monnaie papier : la majorité trouve que l'utilisation de la monnaie papier diminuera de plus en plus dans l'avenir, et attend une nouveauté dans le mode de paiement. La monnaie papier mettrait du temps, mais finirait par disparaître.

26- Comment prévoyez-vous l'avenir de la monnaie papier ?	DIMINUE
-----------------------------------------------------------	---------

27) Croyez-vous qu'il y ait au Liban shadow Banking et de l'économie noire ?

Tous les directeurs et employés des banques ont dit qu'il n'y a pas de shadow Banking au Liban et que le secteur bancaire libanais est un secteur transparent. Plus de 90% ont affirmé qu'il y a une économie noire, mais que ce n'était pas grave parce que la plupart des pays ont de l'économie noire, et que le système politique la facilite et l'augmente au Liban et cela revient au soutien des autres pays étrangers.

## **Section 2 : Entretiens avec les directeurs des grandes entreprises libanaises**

Nous avons choisi dans nos entretiens des entreprises au hasard suivant les régions : Beyrouth et ses banlieues et les autres régions éloignées de Beyrouth et en respectant la part de chaque secteur du PIB : les secteurs primaire et secondaire ne constituent que 27 % du PIB et les secteurs de services plus de 73 %.

Dans nos questions nous avons tenté de voir si le Liban est propice au développement du FinTech et s'il l'encourage ou le décourage.

Nous n'avons pas trouvé des statistiques récentes pour connaître la part du PIB de chaque secteur, et nous avons trouvé des difficultés à recueillir des informations récentes auprès des institutions spécialisées, qui sont réticentes à livrer ces informations. Par la suite, la plupart des informations sont anciennes.

Alors en nous basant sur le graphe ci-dessous de l'ATLAS du Liban<sup>634</sup> explicitant la structure du PIB libanais nous avons choisi 30 entreprises :

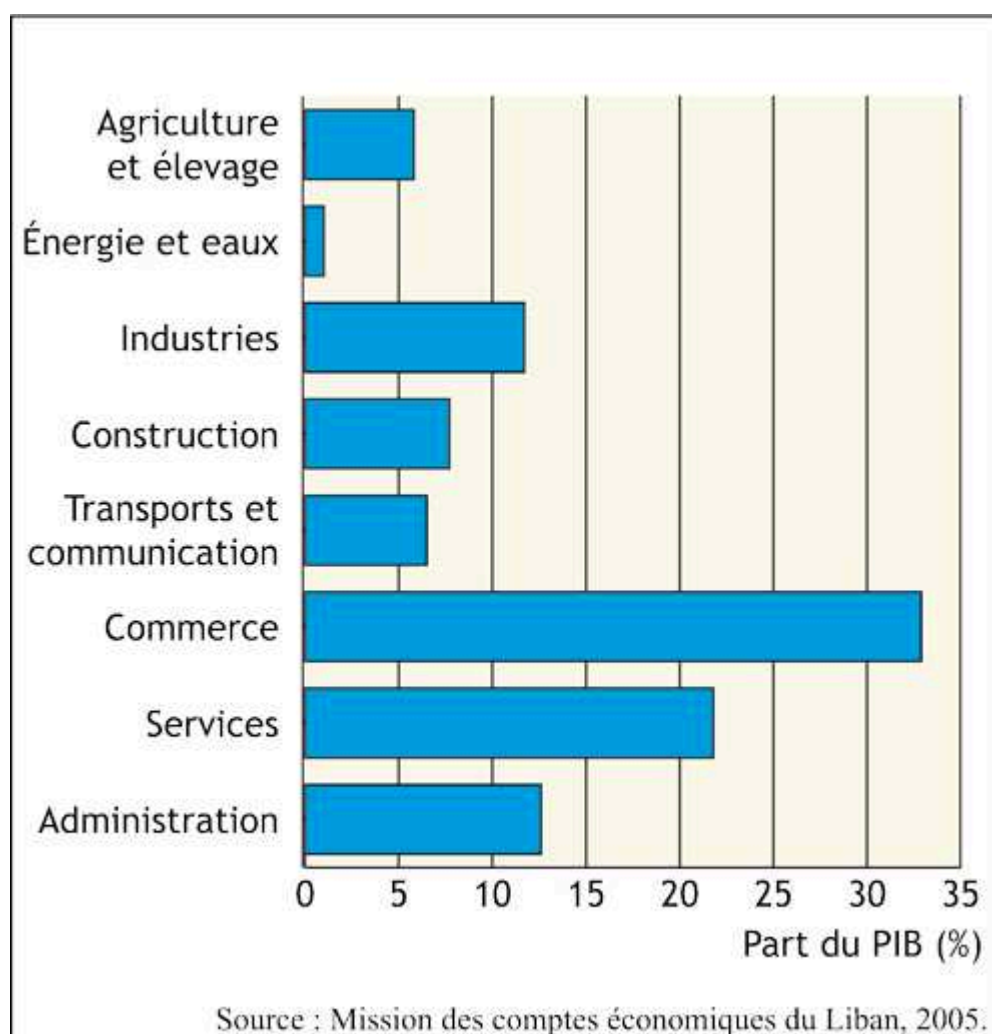
---

<sup>634</sup> ATLAS DU LIBAN. Éric Verdeil, Ghaleb Faour, Sébastien Velut. Publications de l'Institut français du Proche-Orient, IFPO 2007.



- Deux entreprises agricoles (L'ASSOCIATION COOPÉRATIVE DE PRODUCTIVITÉ et BALADI),
- Quatre entreprises industrielles (SOPREL, SANITA, SOCIÉTÉ EN MARBLE ET COULAGE DU BÉTON, FREENEX),
- Trois entreprises de construction (NAS, TECHNOPROOF, CIVI ARCH)
- Deux entreprises de transport et communication (ALFA, MTC touch)
- Neuf entreprises commerciales (BIG LEBANON, TSC, GORGE HABIB KHOURY, SPINNEYS, SHOPSMART, SAYEGH CENTRE, CHOICE, MANALCO, ARISON)
- Six entreprises de services (AIN W ZEIN, STUDIO 44, ARAA, GENERALLY INSURANCE, AQUALAND, ARABNET)
- Et quatre entreprises administratives (Le Ministère de l'Éducation, BDL, Ministère de Finance, AMJAD)

**Graphe 43: La structure du PIB libanais**



Source : ATLAS DU LIBAN. Éric Verdeil, Ghaleb Faour, Sébastien Velut. Publications de l'Institut français du Proche-Orient, IFPO 2007.chapitre 5.

Nous énumérons ci-dessous les 30 entreprises dont nous avons interviewé les directeurs et indiquons leur secteur d'activité.

Nom de l'entreprise	Secteur
L'ASSOCIATION COOPÉRATIVE DE PRODUCTIVITÉ	Agriculture
BALADI	Commerce et agriculture
SOPREL	Industrie du béton
SANITA	Entreprise industrielle

SOCIÉTÉ EN MARBLE ET COULAGE DU BÉTON	Industrie et Commerce
FREENEX	Usine de mouchoir en papier
NAS	Ingénierie et construction
TECHNOPROOF	Entreprise contractante
CIVI ARCH	Entreprise contractante
ALFA	Télécommunication
MTC touch	Télécommunication
BIG LEBANON	Commerce en ligne
TSC	Centre commercial
GORGE HABIB KHOURY	Commerce des matériaux de Construction
SPINNYS	Supermarché
SHOPSMART	Supermarché
SAYEGH CENETR	Centre commercial
CHOICE	Commerce des automobiles
MANALCO	Vente d'équipement de protection électrique
ARISON	Électromécanique
AIN W ZEIN	Hôpital
STUDIO 44	Hôtel
ARAA	Recherche et conseil
GENERALLY INSURANCE	Assurance
AQUALAND	Centre touristique
ARABNET	Société de médias à Beyrouth
Le Ministère de l'Éducation	Administration
BDL	Banque du Liban
Ministère de Finance	Administration
AMJAD	Secteur de l'éducation

Nous procéderons à une analyse horizontale et verticale de chaque question pour présenter les avis concernant chaque question. Par « analyse horizontale », nous désignons l'analyse de chaque entretien et par « analyse verticale », l'analyse du même axe dans les différents entretiens.. Nous voyons d'abord que la plupart des directeurs étaient très optimistes, mais exigent des garanties, des produits spécifiques et quelques incitations qui les encouragent à utiliser les services bancaires.

Mais avant tout, il est essentiel de mentionner que la plupart de ces directeurs ont confiance en le rôle du secteur bancaire et de sa mise à jour continue tout en protégeant les clients ainsi qu'en et de la Banque du Liban et son architecture financière qui encourage l'investissement et active l'économie.

Nous avons trouvé par ces entretiens que la plupart des Libanais désirent être continuellement à jour et sont ouverts aux autres cultures, et aux nouvelles technologies. Cependant, ils craignent toujours les transactions monétaires par le biais de la technologie. Bien que les Libanais aient confiance dans le secteur bancaire et manifestent le désir d'utiliser la technologie, la culture et la rumeur jouent un rôle très important dans la limitation de l'emploi des services bancaires. Ainsi, ils encouragent et suivent les services bancaires, mais ne les utilisent pas, confirmant par la suite notre observation première.

De surcroît, la FinTech au Liban est un domaine important et rentable si l'on encourage son utilisation et si l'est soutenu par divers acteurs tel l'état — l'acteur le plus efficace — puisque l'application du gouvernement électronique (e-gouvernement) est la pierre angulaire pour inspirer la confiance et encourager ces services. Prenons comme exemple la domiciliation des salaires : l'État dans tous ses secteurs a contraint ses employés à domicilier leurs salaires dans les banques et par la suite à employer l'ATM ; le début était difficile, mais aujourd'hui les employés, toutes tranches d'âge comprises, utilisent l'ATM pour recevoir leurs salaires.

Cet acte avait un rôle majeur : après le secteur public, cette domiciliation passe aux grandes entreprises malgré les obstacles dus au désir des citoyens de garder avec eux de la monnaie liquide et leur préférence d'employer la technologie à d'autres fins telles les recherches, la communication...

Lors de notre recherche, nous avons remarqué que les banques s'intéressent beaucoup à lancer des services, mais n'incitent pas assez leurs employés à utiliser ces services et à la transmettre et aider les clients à utiliser. Alors le problème n'est pas de l'adoption des services et le soutien à la FinTech, mais la culture qui craint l'utilisation de la monnaie par la technologie.

En outre, nous notons que chaque évolution dans l'utilisation de la FinTech et l'adoption de ses services dépend encore du secteur d'activité :

- Le secteur agricole n'utilise pas beaucoup ces services parce que les employés et les clients n'ont pas une culture technologique qui les pousse à recourir aux services financiers ; ainsi, leur travail les éloigne de la FinTech. De surcroît, nous notons que les directeurs

n'encouragent pas leurs employés à utiliser la FinTech, et cela revient à la crainte des directeurs de la mauvaise utilisation de ces services : même les cartes des crédits qui présentent un grand risque selon ces employés. En revanche, cette culture financière et la conscience de l'importance du rôle de la technologie financière pourraient se développer même dans ce secteur.

- Dans le secteur industriel, nous voyons que les entreprises s'intéressent largement à la FinTech. Certains directeurs des entreprises voient que la FinTech facilite leur travail, augmente leurs profits, favorise et facilite la relation aux clients et avec les producteurs des matières premières ; ils sont alors favorables au développement de la FinTech et à la généralisation de son usage. Cependant, d'autres directeurs sont loin de ce développement : ils s'y intéressent, mais ne l'utilisent pas dans leurs travaux. Enfin, quelques directeurs souffrent du manque d'intérêt des banques à développer le secteur industriel par les prêts avec des taux d'intérêt réduits, alors qu'ils considèrent que la banque intensifie ses offres dans des autres secteurs.
- Le secteur de construction est très favorable au développement de FinTech. Les directeurs de ce secteur ont fortement recours aux services bancaires dans leurs travaux, avec les employées et les clients. Selon ces directeurs, le développement de leur travail dépend du développement de la FinTech puisque ce secteur a besoin de tisser des relations et de conclure des travaux avec différents secteurs et la FinTech facilite beaucoup l'achèvement et le paiement. Cependant, ils souffrent de quelques clients qui préfèrent utiliser l'argent liquide dans le but de l'évasion fiscale, ou encore de l'intérêt élevé qui limite leur développement.
- Le secteur de transport et communication est directement concerné par le développement de la FinTech. Comme ce secteur couvre la totalité des citoyens, alors il devrait être en développement continu et à jour pour assurer la plupart des services. Ajoutons que le développement de l'internet et de la communication contribue directement à l'évolution et à l'adoption de la FinTech. Ce secteur voit que le partenariat avec les compagnies de la FinTech évolue ses services, les annonce au grand public et en favorise l'usage par la totalité des citoyens.

- Au niveau du secteur commercial, nous avons vu que tous les directeurs s'intéressent au développement technologique, mais n'intègrent pas tous la technologie dans leurs travaux ; en effet, ceci dépend de la localisation géographique et du type de commerce. Si nous prenons par exemple le secteur import-export, nous voyons que ces entreprises sont satisfaites de cette évolution, mais si nous prenons les centres commerciaux qui traitent avec des commerçants locaux ou directement avec les clients, nous notons que l'emploi de la FinTech, comme susmentionné, dépend de la localisation géographique et de l'âge. D'ailleurs, la plupart ne trouvent pas une relation entre l'augmentation de leurs profits et l'évolution de la FinTech, dont le rôle se limite, pour eux, à organiser le travail et le faciliter.
- Dans le secteur des services, nous avons trouvé que la plupart des directeurs sont intéressés par ce développement dans les services et ils voient une relation entre le développement de la FinTech et leurs profits ; particulièrement les hôtels et les centres touristiques, qui grâce à la FinTech, trouvent que leurs réservations augmentent. Ajoutons que la totalité des directeurs considère la FinTech un sujet très important au développement du Liban et chaque domaine de ce secteur a pris en charge, selon son activité, une mission qui pourrait développer la FinTech pour contribuer à ce développement.
- Le secteur administratif voit dans le développement de la FinTech un moyen de faciliter le travail et la transparence, ce qui facilite le travail pour les clients dans. Les directeurs considèrent que le développement dans ce secteur reflète le développement dans le pays. Mais l'on considère que l'utilisation des services dépend de plusieurs facteurs qui maintiennent parfois les transactions dans leur forme traditionnelle, comme l'âge, le lieu de résidence, la culture financière, et la situation économique et sécuritaire au Liban. Ainsi, la situation financière des citoyens reste instable, nécessitant alors la communication avec des employés, non des machines, afin d'allonger les délais et les périodes de grâce.

Dans ce qui suit, nous analyserons les réponses horizontalement et verticalement, ce qui nous permet de connaître les avis combinés des directeurs concernant chaque question.

### **A- État des lieux du développement technologique au Liban**

1. Que pensez-vous de l'innovation technologique dans le secteur bancaire libanais et pensez-vous que l'innovation est acceptée des Libanais ? En êtes-vous satisfait ? Quelles sont à votre avis les limites de son évolution au Liban ?

Dans la première question, la plupart des propriétaires des entreprises et des PDG considèrent l'innovation technologique dans le secteur bancaire libanais un sujet très important et son niveau est très développé en comparaison avec les pays arabes, mais pas autant que les pays étrangers, parce que ces banques suivent le développement des autres pays et des autres secteurs.

Les employés des entreprises et les clients bénéficient de ce développement : les employés bénéficient des services qu'ils peuvent obtenir grâce à la domiciliation de leurs salaires dans les banques, et trouvent leurs transactions facilitées. De même, les clients s'y intéressent puisque ce développement technologique facilite leur vie par les nouvelles méthodes de paiement (carte de crédit, carte de débit, paiement par téléphone...) par les nouvelles applications qui facilitent leurs transactions, et même par les nouveaux guichets intelligents ITM (Intelligent Teller Machine) ; le client n'a plus besoin de se conformer aux horaires des branches, il peut exécuter plusieurs transactions par l'ITM. Il organise par la sorte, la relation entre le client et la banque d'une part et entre la banque et l'État d'autre part. Nous voyons que ce développement présente un intérêt majeur pour les banques libanaises qui se sont investies dans ce domaine. En outre, la banque centrale encourage les banques à suivre le développement en lançant des circulaires qui les obligent à moderniser leurs systèmes, et à investir dans ce domaine.

La majorité des directeurs interrogés encouragent ce développement puisqu'il favorise la transparence : par la banque en ligne, le client peut surveiller continuellement son compte et ses transactions. Alors la relation entre la banque et le client a changé.

— Mais certains directeurs trouvent qu'il n'existe pas au Liban un développement technologique vu que le Liban achète ces technologies de l'étranger (produits et services), et que la plupart de ces achats se font auprès d'entreprises étrangères où travaillent des Libanais, ce qui confirme la fuite des cerveaux. Ajoutons l'évasion fiscale qui pousse les clients à cacher leurs comptes et à limiter l'usage des services. Le développement bute parfois sur des obstacles non économiques comme la situation sécuritaire et politique, et le terrorisme qui ralentissent le

développement. À ceci s'ajoute le manque de confiance entre le citoyen et l'état et entre le citoyen et le secteur privé.

De plus, nombre de directeurs notent le problème de l'infrastructure et de l'accès à toutes les régions ainsi que les problèmes liés à la connexion internet et sa lenteur, ce qui crée un écart entre les régions. Certains trouvent aussi un écart entre les banques libanaises : des banques suivent le développement technologique tandis que d'autres banques en sont éloignées et appliquent uniquement les lois de la modernisation d'une manière limitée. D'autres directeurs notent un grand écart entre les banques libanaises et les banques étrangères. Certains trouvent que ce développement est très important, mais réduit le nombre des employés et accentue la situation déjà grave du chômage.

Quelques directeurs estiment que ce développement a besoin de renforcer la sécurité pour encourager les clients à l'utiliser et l'on devrait davantage apprendre les clients à utiliser ces services et les réassurer vis-à-vis de leur sécurité. En somme, le confort des clients et leur sécurité ne sont pas complètement assurés. En revanche, ces services parfois sont nuisibles aux clients puisqu'ils les submergent dans l'endettement : comme les cartes des crédits et les différents prêts que le client utilise sans comprendre leur mode de fonctionnement.

— Quelques directeurs estiment que ce développement est lent. D'ailleurs, l'on adopte plusieurs services qui visent l'évolution, mais la mauvaise utilisation ou l'ignorance ralentissent davantage l'utilisation de ces services (qui sont déjà compliqués) par les clients et cela revient parfois aux lois imposées par la BDL pour la sécurité et l'achèvement des opérations bancaires. Nous rappelons que la culture financière et son lien avec l'internet a besoin encore de temps pour se développer, et cela, comme susmentionné, à cause de la méconnaissance des services bancaires et de la complexité des processus et parfois le manque de contrôle ou de réglementations.

Concernant l'accueil des services bancaires par les Libanais, nombreux directeurs affirment que les Libanais s'intéressent beaucoup aux nouvelles innovations des services, et ils voient qu'ils ne sont pas en retard, mais en attente de ces innovations qu'ils utilisent fréquemment. Certains directeurs lient cet usage à l'âge et la culture technologique, au niveau éducatif, au lieu de résidence, à la classe sociale, et trouvent que ces facteurs influent sur le taux d'utilisation des services bancaires. Par exemple dans les boutiques dans la capitale nous



voyons que la plupart des clients paient leurs achats par les cartes bancaires. Mais les commerces dans les zones rurales préfèrent les paiements en espèce parce qu'il y a commission sur chaque paiement par carte bancaire. Mais cela dépend aussi de la taille de l'entreprise.

Certains directeurs affirment que les Libanais préfèrent la communication avec les employés. Ils sont alors plus sécurisés et lucides puisqu'ils peuvent entamer des discussions avec leur banquier, lui poser des questions... Cependant, la nouvelle génération préfère utiliser souvent ces services et parfois demande aux banques d'assurer certains services, d'où le changement noté chez une grande partie Libanais. Certains directeurs préfèrent l'utilisation de l'argent en espèces puisque les clients rencontrent parfois des difficultés financières alors les entreprises retardent la date limite de remboursement ou allongent la période de grâce, et cela dépend de la communication entre le client et l'entreprise, non avec la machine (écoles, universités...). En somme, l'instabilité au Liban retarde dans l'utilisation des services bancaires dans toutes les entreprises.

Certains directeurs voient que le grand nombre des banques et des branches diminue l'utilisation de la technologie puisque les Libanais n'ont pas de problème à se déplacer vers les banques comme ils trouvent dans chaque rue plusieurs branches de différentes banques.

La plupart des directeurs s'affirment satisfaits du développement technologique dans le secteur bancaire libanais, et le trouvent très important vu la situation du Liban qui l'empêche de développer d'autres secteurs. Certains trouvent qu'il faut être plus actifs vu l'écart avec les pays étrangers. Les obstacles se présentent au niveau de la culture des clients qui ont besoin de temps pour changer et de leur conscientisation. De plus, il faudrait répondre aux demandes des clients et à leurs besoins.

1- Êtes-vous satisfait de l'innovation technologique dans le secteur bancaire libanais ?

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valable	Pourcentage cumulé
Validité	Assez mécontent	5	16.7	16.7	16.7
	Assez satisfait	8	26.7	26.7	43.3

	Complètement satisfait	15	50.0	50.0	93.3
	Insatisfait	2	6.7	6.7	100.0
	Total	30	100.0	100.0	

Khi-deux= 0.006

- 2- Suivez-vous l'évolution des services bancaires récemment innovés et adoptez-vous les nouvelles innovations bancaires ou incitez-vous vos employés à les utiliser comme la domiciliation de salaire ?

La plupart des directeurs affirment qu'ils suivent l'évolution des services bancaires récemment innovés par leur banque et par les autres banques aussi. Certains directeurs ont quitté la banque qui ne présentait pas beaucoup de services ont comparé entre les différents services des différentes banques pour choisir celle qui leur convient. La comparaison s'avère facile vu les campagnes de marketing menées par les banques et les publicités des services qui passent à la télévision et sur les panneaux, pour informer les clients des nouveaux services et des récompenses, ce qui attire davantage les clients à utiliser les services.

Plusieurs directeurs utilisent la banque en ligne et la carte de débit parfois, mais préfèrent l'utilisation de l'argent liquide et des chèques et cela revient à leur crainte du piratage et de la mauvaise infrastructure qui cause divers problèmes et décourage le client. D'autres l'utilisent, mais toujours avec prudence. Environ 40 % de ces directeurs utilisent souvent plusieurs services comme la banque en ligne, le virement en ligne ou par téléphone portable et le dépôt de l'argent et le retrait par le guichet intelligent. Parmi ces directeurs, certains ont recours à ces services pour l'utilisation personnelle et non pour leur entreprise et cela revient aux causes susmentionnées (délai de paiement, lieu de résidence, prudence...).

La plupart des directeurs affirment qu'ils n'adoptent pas chaque service innové, mais utilisent les services bancaires en général leur sont rentables. Prenons par exemple la domiciliation des salaires. Plus de 95 % des entreprises emploient ce service pour ses employés puisqu'il facilite le paiement des salaires mensuels : et le virement s'effectue par un simple clic par le directeur vers la banque ce qui économise le temps et organise le travail. De plus, la banque présente des offres aux employés qui domicilient leurs salaires, comme des prêts pouvant aller à trois fois leur salaire et des cartes des crédits. D'autres entreprises ont essayé ce système, mais les employés de l'entreprise ont refusé, vu la lourde commission qui diminue leur salaire chaque mois. De surcroît, certaines entreprises refusent de donner des cartes de crédit à ses employés (craignant de la mauvaise utilisation et la difficulté de remboursement), et d'autres utilisent l'argent en espèces pour le paiement des salaires certainement à cause de la nature du travail, la relation avec les employés et le paiement quotidien selon les heures de travail (secteur agricole).

Au demeurant, les banques se dotent désormais du nouveau rôle, aujourd'hui d'assurer de nouveaux services comme le paiement des factures, qui sont avantageux pour les entreprises tout en facilitant le travail et en économisant la durée des transactions.

De plus, de nouveaux prêts sont continuellement lancés et sont bien reçus par les clients pour élargir ou développer leur travail ou leurs études (prêts pour l'université, la voiture...)

Les grandes entreprises s'intéressent à développer et à moderniser leurs systèmes pour demeurer à jour et recevoir les services bancaires.

**2-** Suivez-vous l'évolution des services bancaires récemment innovés et adoptez-vous les nouvelles innovations bancaires ou incitez-vous vos employés à les utiliser (comme la domiciliation de salaire) ?

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valable	Pourcentage cumulé
Validité	oui	16	53.3	53.3	53.3
	plutôt non	4	13.3	13.3	66.7
	plutôt oui	10	33.3	33.3	100.0
	Total	30	100.0	100.0	

Khi-deux= 0.027

### 3- Quels sont selon vous les avantages et les inconvénients de ce développement ?

Troisième question : Dans cette question nous essayons de voir l'avis des grandes entreprises sur les avantages et les inconvénients du développement technologique et de la désintermédiation dans le secteur bancaire.

Pour les avantages, presque tous les directeurs affirment que ce développement est important puisqu'il économise le temps et facilite la vie. La plupart voient que l'avantage majeur est de suivre le développement dans le monde et de rendre le travail plus actif, efficace, rapide et sécurisé (diminuer le risque de transporter l'argent pour payer ou retirer les salaires), ainsi que la transparence dans la relation banque-client puisque le client peut surveiller continuellement son compte et des transactions (archives, alertes pour remboursement, relevé...). Ces services offrent une flexibilité horaire (accès 24/24) surtout avec les guichets intelligents, ce qui réduit l'encombrement dans les branches. Certains directeurs voient que ce développement active le cycle financier et l'économie, ce qui augmente la productivité, ce qui doit aller de pair avec les politiques pour encourager et écouler la production. Ainsi, les entreprises sont encouragées à prendre des prêts pour élargir leur travail. Quelques directeurs trouvent ce développement une forme d'organisation du travail et de contrôle, puisque la banque s'occupe des opérations financières de l'entreprise, ce qui à son tour rend permet de l'organiser et de tout contrôler.

-Pour les inconvénients la majorité des directeurs s'accordent que l'inconvénient majeur du développement technologique est le piratage. À ceci l'on pourrait ajouter la réduction du nombre d'employés (chômage) et de la communication. En outre, certains directeurs notent que les banques noient les clients en dettes vu les intérêts élevés qui empêchent le client de rembourser sa dette ainsi que les lourdes commissions sur les opérations bancaires, qui favorisent la méfiance contre les banques. De plus, les inconvénients se rapportent à qui incombe la responsabilité d'un tel pari. De la sorte, cette évolution aide parfois à augmenter la part des travaux illicites et cache le shadow Banking et les Dark pool.

Plusieurs directeurs craignent l'utilisation des services vu le manque de confiance envers les banques. Ils déclarent que les clients ne sont pas assez protégés, ce qui réduit le secret bancaire. De plus, l'accès au compte est très facile (nom d'utilisateur et mot de passe), ce qui augmente la crainte du vol ou du piratage, voire du financement du terrorisme ou

blanchiment d'argent. De surcroît, des erreurs techniques surviennent en utilisant les services bancaires et s'avèrent parfois catastrophiques.

## B- Répercussions de la FinTech sur les affaires

### 4- Connaissez-vous la définition du terme « *FinTech* » ?

Quatrième question : cette question est de savoir si les directeurs des grandes entreprises libanaises connaissent la définition du terme « *FinTech* » : cinq directeurs de trente savent de quoi il s'agit.

### 4- Connaissez-vous la définition du terme « *FinTech* » ?

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valable	Pourcentage cumulé
Validité	non	25	83.3	83.3	83.3
	Oui	5	16.7	16.7	100.0
	Total	30	100.0	100.0	

Khi-deux= 0.000

### 5- Est-ce que vos profits ou votre chiffre de vente ou la qualité de votre clientèle ont augmenté grâce aux innovations dans le secteur bancaire ?

Cinquième question : Dans cette question nous essayons de voir s'il existe une relation entre le développement et l'évolution dans les innovations bancaires avec l'augmentation des profits, des ventes ou des clients de ces grandes entreprises libanaises.

11 directeurs de 30 affirment qu'il n'y a pas une relation entre le développement et l'évolution dans les innovations bancaires et l'augmentation des profits et des ventes de leurs entreprises. Ils affirment que ce développement assure seulement la facilité de travail, et permet à l'entreprise de collecter les informations des clients ce qui l'aide davantage. Ils ajoutent que la plupart de leurs clients ne considèrent pas l'utilisation de l'internet comme un business.

Cependant, 19 directeurs de 30 affirment qu'il existe une relation entre le développement et l'évolution dans les innovations bancaires avec l'augmentation des profits et des ventes dans leur entreprise. Cela revient à la facilité de paiement par les cartes bancaires et même en ligne, ce qui encourage davantage l'achat, et à la réduction du temps et des charges. Toutefois, l'on remarque que cette corrélation dépend du secteur d'activité de l'entreprise. Nous remarquons que les secteurs de services en sont les plus concernés. Suite au développement, l'on encourage les relations avec l'étranger en augmentant les activités commerciales ce qui augmente les transactions avec l'extérieur et par la suite augmente les profits. De plus, cela présente de nombreux avantages puisque la relation entre le client et l'entreprise gagne en transparence, ce qui informe l'entreprise sur la solvabilité du client et lui permet d'élargir et par la suite d'augmenter son chiffre d'affaires et certainement ses profits. D'autre part, les directeurs affirment que la facilitation des prêts augmente les investissements et la liquidité, ce qui augmente les achats, activant par la suite le circuit économique.

Mais quelques directeurs souffrent parfois des lourdes commissions et de l'indifférence des banques.

Pour la relation entre le changement de la classe sociale de la clientèle de l'entreprise et l'augmentation des innovations bancaires, seulement 8 directeurs affirment qu'il n'y pas une relation et dont certains qui estiment que c'est une relation inverse puisque les clients ont peur et craignent que leur relation se limite à la banque, ou en ligne, la compliquant davantage.

En revanche, les autres directeurs affirment une grande relation entre l'augmentation de leurs clients avec l'évolution. Ils expliquent que les clients s'informent de tout ce qui se passe au Liban et dans le monde (le pouvoir de l'information) et ont confiance dans la facilité que ces services assurent. De plus, la facilitation des prêts augmente l'investissement ce qui accroît certainement le nombre des clients et attire des clients de classes sociales élevées. Ajoutons que le marketing qui cible une plus grande population, et la crainte du vol de la monnaie en espèces sont des raisons principales pour l'augmentation de l'utilisation des services par les clients de toutes les catégories.

5- Est-ce que vos profits ou votre chiffre de vente ou la qualité de votre clientèle ont augmenté grâce aux innovations dans le secteur bancaire ?

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valable	Pourcentage cumulé
Validité	Non	7	23.3	23.3	23.3
	Oui	17	56.7	56.7	80.0
	plutôt non	1	3.3	3.3	83.3
	plutôt oui	5	16.7	16.7	100.0
	Total	30	100.0	100.0	

Khi-deux= 0.000

### C- FinTechs et spécificités du Liban

#### 6- Pensez-vous que le développement de la FinTech pourrait buter sur des obstacles se rapportant à la situation libanaise ? Si oui, lesquelles ?

Sixième question : Dans cette question nous essayons de voir si le développement de la FinTech pourrait buter sur des obstacles se rapportant à la situation et à la spécificité libanaise.

4 directeurs de 30 déclarent qu'il n'y a pas d'obstacles qui limitent le développement puisque les Libanais aiment beaucoup se développer et suivre le développement mondial : la population libanaise est une population positive qui reçoit et adopte toute sorte de développement, et parmi ces directeurs certains disent que le secteur bancaire libanais est rigide, élimine ces obstacles et encourage le développement.

Cependant, la plupart notent la présence de quelques obstacles comme la culture financière et technologique encore faible chez une grande partie de la population qui préfère aller souvent aux banques et utiliser l'argent en espèces. Mais cette culture est plus ouverte au développement technologique et financier avec la nouvelle génération. Cette culture ne dépend pas uniquement de l'âge, mais aussi de la région de résidence, puisque nous voyons au Liban un écart entre la capitale et les autres régions éloignées, non seulement au niveau de la culture, mais aussi au niveau de l'infrastructure (routière, numérique...). Ces directeurs présentent aussi la situation économique, politique et sécuritaire instable au Liban comme une entrave au développement et à l'adoption de la FinTech qui influe directement sur la qualité de consommation. Un de ces directeurs ajoute que la politique influe beaucoup sur l'application

ou non de la FinTech selon les bénéfices des politiciens et de leur favoritisme. Un autre pense qu'il n'existe pas au Liban un grand marché pour investir dans la FinTech, empêchant alors son développement de la FinTech. Quelques directeurs trouvent que les lois et leur application au Liban entravent le développement de la FinTech et cela ne revient pas seulement à la nature du pays, mais aux respects des lois par la BDL pour lutter contre le terrorisme et le blanchiment d'argent, ce qui limiterait parfois la réception des technologies financières en plus du Code de la Monnaie et du Crédit promulgué par le décret n° 13513 du 1/8/1963. D'une autre part, très peu de directeurs interrogés déclarent que l'économie cachée ou parallèle au Liban favorise la technologie financière, comme elle aide à la circulation libre de la monnaie et dans le même temps sert à limiter ces travaux illicites ou cachés comme la loi FATCA. D'autres affirment que les facteurs qui retardent la FinTech au Liban sont liés à la forte part de finance informelle (finance du Hezbollah)

6- Pensez-vous que le développement de la FinTech pourrait buter sur des obstacles se rapportant à la situation libanaise ?

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valable	Pourcentage cumulé
Validité	Non	6	20.0	20.0	20.0
	Oui	24	80.0	80.0	100.0
	Total	30	100.0	100.0	

Khi-deux= 0.001

**7- Quelles sont les conséquences du succès de la *FinTech* au Liban ? Qui en sont les principaux acteurs ? De quoi a-t-elle besoin pour se développer davantage ?**

Septième question : Dans cette question nous voulons recueillir l'avis de ces directeurs sur les conséquences du succès de la FinTech au Liban et qui en sont les principaux acteurs. La plupart des directeurs déclarent que le succès sera par l'utilisation des services bancaires ce qui encourage davantage le développement de la FinTech, alors l'utilisation continue par les employés et les clients dépend d'une stratégie menée par le directeur de l'entreprise, encouragée par des incitations de la part de la banque. Ajoutons le rôle des grandes entreprises



qui exercent une grande influence (employés et clients) sur une partie croissante de la population.

D'autres affirment qu'il s'agit de la coopération entre l'État et ses lois qui protègent les clients, et la Banque du Liban avec ses circulaires, en présentant un environnement incubateur qui assure la modernisation, la réception et l'application de toute sorte de technologie financière. Cela s'exécute en deux étapes. La première renvoie à la responsabilité de chaque facteur d'informer les clients de chaque service et de son mode d'utilisation comme le rôle des banques par exemple qui appliquent pour lancer un produit et inspirer au client la confiance de l'utiliser. Pour les commerces et particulièrement les grandes boutiques et entreprises, ils devraient encourager ces services en sécurisant leurs clients. Et la deuxième revient à la situation sécuritaire, politique et économique.

Ajoutons le support financier, et la multiplication des recherches et des conférences au niveau national et international, et le recours à l'aide et à l'expertise des sociétés étrangères pour développer davantage la FinTech. De plus, nous rappelons le rôle double des universités qui œuvrent pour développer la culture des apprenants et multiplient les recherches. Afin de stimuler davantage l'adoption de la FinTech, il est important de rappeler l'importance d'éducation et de l'éradication de l'analphabétisme.

Pour quelques directeurs, l'infrastructure et la télécommunication sont des facteurs essentiels dans le succès de la FinTech, et leur modernisation est la base du développement dans la FinTech.

Un directeur souligne que le partenariat entre la FinTech et les entreprises privées peut influencer positivement sur le développement. De même, le soutien des startups encourage davantage la créativité et le lancement des nouvelles idées même dans la FinTech, et inspire la confiance dans l'évolution et la nécessité de l'évolution. Cependant, la FinTech doit tenir compte des écarts sociaux et financiers pour s'adresser à une large tranche sociale, tout en facilitant les procédures de son utilisation.

**8- Existe-t-il un lien entre le développement de la *FinTech* et le développement économique ou la croissance économique ? Et quel rôle joue votre entreprise ou votre société dans le soutien ou le développement de la *FinTech* ?**

Huitième question : Dans cette question nous essayons de savoir si les directeurs des grandes entreprises libanaises voient une relation entre le développement de la FinTech et le développement économique ou la croissance économique. Trois directeurs ne voient pas cette relation, certains notent une relation inverse puisque le développement des services bancaires (les cartes de crédit et les prêts) absorbe la monnaie des clients, ce qui diminue le pouvoir d'achat, et parmi ces directeurs certains trouvent que seulement les clients riches utilisent les services financiers, et donc pas de relation, vu que l'influence de la FinTech touche une seule classe sociale.

En revanche, d'autres directeurs voient une relation réciproque puisque le développement économique crée une ambiance de création, de confort, et de confiance ; ce qui encourage les clients à utiliser tous les services qui facilitent leurs travaux même s'ils paient des commissions et des intérêts. Et à leur tour ces services et prêts contribuent à la croissance par les investissements et la consommation, à la création de nouvelles entreprises et à l'investissement dans différents secteurs, dynamisant par la suite le cycle économique. Ainsi, il est impossible de noter le succès de la FinTech sans la croissance économique, et en le même temps, en cas de croissance économique, l'on retrouve une ambiance favorable à la présence et au développement de la FinTech.

Parmi ces directeurs, certains notent que l'ouverture aux marchés étrangers est devenue plus simple par le paiement en ligne et sa facilité de paiement, ce qui permet une ouverture de la population aux cultures étrangères et un développement de ses travaux ; apportant ainsi des bénéfices et contribuant à l'ouverture sur de nouveaux marchés. Certains directeurs notent que les recherches et les études sont des aspects de la croissance, alors la FinTech aboutit certainement à la croissance.

Quant au rôle que peuvent jouer leurs entreprises dans le développement de la FinTech, 9 directeurs trouvent qu'ils n'ont pas de rôle à jouer. Cependant, la réponse des autres dépend de leur secteur d'activité tout en insistant sur l'utilisation, l'adoption, l'application et l'encouragement à l'utilisation des applications récemment innovées, encourageant de la sorte la FinTech à innover davantage. Par exemple, les écoles et les universités voient un partenariat avec la FinTech ce qui augmente les études et en participant leur élèves à ces recherches et innovations ce qui crée une génération orientée vers l'innovation et les recherches. D'autres

directeurs déclarent qu'ils peuvent contribuer par des études et des statistiques qui pourraient aider la FinTech.

Alors chaque secteur peut participer à ce développement selon son domaine d'activité et d'expertise.

8- Existe-t-il un lien entre le développement de la FinTech et le développement économique ou la croissance économique ?

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valable	Pourcentage cumulé
Validité	Non	3	10.0	10.0	10.0
	Oui	27	90.0	90.0	100.0
	Total	30	100.0	100.0	

Khi-deux= 0.000

#### **D- L'économie cachée au Liban**

9. Croyez-vous qu'il y ait au Liban shadow Banking ou économie cachée ?

La plupart des directeurs voient que le secteur bancaire au Liban est un secteur et transparent et strict et ils ne croient pas qu'il y ait un shadow Banking puisque les banques ont peur d'être ajoutées à la liste noire ou bien d'être obligées de fermer leurs portes, vu que les lois et les législations de la BDL obligent les banques à se conformer à sa circulaire. Mais ces directeurs voient que cette évolution financière et l'ouverture de plusieurs institutions financières qui jouent le rôle des banques, peut créer des problèmes et des risques inattendus. Mais tous les directeurs voient qu'il y a au Liban une économie cachée dont ils sont incapables de préciser les chiffres. Chacun a donné des pourcentages différents entre moins de 6% à plus de 45%. Cependant, ils ont tous affirmé que le Liban bénéficie de l'économie cachée qui booste son économie en période de crise.

En somme, suite aux entretiens, et après notre analyse horizontale et verticale des réponses suivant le secteur d'activité, nous avons trouvé que le Liban est un pays qui s'intéresse

largement à la FinTech et peut la développer par ses secteurs, mais il a besoin de prendre la décision de renouveler les systèmes et d'adopter la technologie dans toutes les entreprises des secteurs ; cette étape motive les citoyens et leur inspire confiance dans l'utilisation des services de la FinTech.

La plupart des directeurs des entreprises s'intéressent à la FinTech et sont optimistes à son égard. Toutefois, ils ont besoin de motivation et de suivi continus par les banques, ce qui les aide et les rassurent quant au piratage. D'ailleurs, le piratage constitue l'obstacle majeur à l'utilisation de la technologie financière, en plus de la peur des clients de commettre des erreurs lors d'un mauvais usage de cette technologie. Ainsi, le suivi continu des banques éveille les clients aux avantages de la FinTech et leur inspire confiance, promulguant de la sorte la culture financière et promouvant l'utilisation de la technologie financière. Nous rappelons alors l'exemple de la domiciliation des salaires qui a réussi grâce aux exigences de toutes les entreprises et du gouvernement de domicilier les salaires de leurs employés ; en contrepartie, les banques ont aidé les clients dans l'usage de l'ATM, ce qui a apaisé voire éliminé leur crainte de recourir à la machine pour retirer de l'argent. Cet exemple prouverait que la FinTech pourrait se développer au Liban, par le changement des valeurs, l'évolution de la culture et certainement l'aide continue des banques, ainsi que par une convention collective qui réglemente l'usage de la FinTech.

Ajoutons que le partenariat entre les compagnies de la FinTech et les institutions financières s'avère positif comme il augmente le nombre des utilisateurs de la FinTech, favorise la transparence et inspire la confiance.

D'une autre part, les subventions présentées par les universités et les incubateurs pour améliorer l'évolution de la FinTech contribuent directement à favoriser la culture financière et à investir dans ce domaine ; ce qui favorise l'évolution et le développement, reliés à la FinTech.

Comme la FinTech assure des liens continus avec l'étranger, ainsi que des lois et des systèmes uniformes, la relation avec les autres pays s'organise et devient plus sécurisée, activant de la sorte l'économie du Liban, qui doit se conformer aux régulations mondiales. Ce développement de la FinTech s'accompagne récemment de la RegTech qui régule la FinTech et organise son développement.

Mais avant tout, il est nécessaire de mettre le point sur la situation de sécurité qui influe directement sur les investissements, la consommation, et la situation économique, retardant par la suite développement de la FinTech. Suite à ces entretiens, nous avons été surpris par l'intérêt que portent les directeurs au développement de la FinTech malgré la situation instable, et leur désir de contribuer à l'évolution de la FinTech, chacun selon son secteur d'activité. Rappelons finalement que les clients craignent en général ce qu'ils ne connaissent ou ne comprennent pas, mais peuvent utiliser à bon escient les services qu'ils connaissent. Nous arrivons à la conclusion qu'il faudrait un suivi direct et continu de la part des banques envers les clients pour les informer des nouveaux services et applications ainsi que de leur usage. Ce qui participe à augmenter la littératie financière.

En somme, il faudrait mentionner que les motivations de la Banque du Liban contribuent à la croissance<sup>635</sup> au Liban (comme la circulaire 331) et encouragent les startups à contribuer au développement de l'économie libanaise. De surcroît, les stratégies de BDL ont influé directement sur la croissance et sont acceptées par les citoyens (vu l'augmentation des nombres des prêts).

---

<sup>635</sup> <http://www.bdl.gov.lb/news/more/8/255/21>

## Conclusion du chapitre 5 :

Arrivés à la fin de notre analyse, nous pouvons déduire que même si les services bancaires coûtent cher et la situation au Liban n'est pas optimale, une partie importante des Libanais s'intéresse largement aux services bancaires et les utilise.

Suite à l'analyse des deux entretiens, nous avons trouvé que la plupart des banques libanaises suivent le développement technologique et visent à se développer pour augmenter leurs profits, ce qui facilite le travail dans le secteur bancaire. ( plus de 36% voient qu'il faut allouer un budget spécial à des entreprises créant des innovations et plus de 33 % voient qu'il faut suivre la technologie) De plus, les directeurs des grandes entreprises libanais s'intéressent à utiliser et à encourager la FinTech pour les mêmes raisons suivant leurs secteurs. Cependant, le piratage reste l'inconvénient le plus craint et la situation du pays limite voire retarde le développement. Les directeurs d'entreprises interrogés ont confirmé leur crainte du piratage qui les empêche de se fier complètement aux services bancaires en ligne. De surcroît, l'analphabétisme numérique retarde l'utilisation de la FinTech, dont l'utilisation dépend majoritairement de la région de résidence et de la culture des utilisateurs. Ainsi, la culture numérique, la prise de conscience de son importance et la confiance des directeurs contribuent directement à l'augmentation de l'utilisation des services bancaires et au développement de la FinTech.

Nous pouvons alors conclure que les Libanais en général, et les directeurs des banques et des entreprises en particulier, s'intéressent au développement de la FinTech, en dépit de la mauvaise conjoncture sécuritaire et politique qui retarde voire freine ce développement. Ces directeurs sont optimistes pour développer la FinTech par l'adaptation des applications et l'encouragement à contribuer à ce développement selon le domaine de chaque entreprise.

## Conclusion de la deuxième partie

En dépit de l'environnement général qui règne au Liban, ce pays cherche à encourager les innovations par la création de nouvelles institutions qui tendent à aider, financer et conseiller tout individu intéressé et intègre les innovations dans les écoles et les universités par des concours qui encouragent les élèves à opter pour une mode réflexion créative. Malgré les problèmes qui troublent le Liban, ce pays poursuit son développement technologique et ses citoyens adoptent les nouveaux services et les nouvelles innovations proposés (produits, procédés, matières premières, débouchés...).

La collaboration entre les acteurs y est très importante en comparaison avec la petite superficie du pays. De même, ces acteurs collaborent avec d'autres au niveau international par «des séminaires de résidence créative à Beyrouth»<sup>636</sup> et des programmes tels LIRA et par STIP, ONUDI, BERYTECH. Ils participent à des séminaires et des conférences et analysent les points faibles et les problèmes qui s'opposent à l'innovation au Liban. Par conséquent, le Liban participe à l'élaboration des politiques d'innovation par ses acteurs et par ses contributions nationales et internationales. Et de plus les banques et les entreprises libanaises ont commencé à encourager la collaboration verticale ce qui améliore le résultat du travail et l'accélère d'une part, et à encourager la collaboration horizontale qui enrichit le travail par de nouvelles connaissances, et le consolide. Les innovations des services non techniques ont joué un rôle très important dans l'innovation des autres innovations et dans le développement des innovations. Ferid BELHAJ<sup>637</sup> voit que l'éducation a un rôle dans la croissance : « l'image du Liban est celle d'un pays au système éducatif performant et à la population multilingue, instruite et entreprenante. Il importe de s'appuyer sur ce capital humain pour stimuler la croissance économique et la création d'emplois. »<sup>638</sup>

---

<sup>636</sup> LE BOT. « En route pour 2014 avec (notamment) les ateliers #4M Mashrek ! ». *Yakwala, fabrique de l'information hyperlocale*. 2013. [en ligne] disponible sous le lien <http://www.yakwala.fr/content/programme-4m-mashrek-cfi-innovation-media-incubation-altcity-skeyes-liban-beyrouth>

<sup>637</sup> Farid Belhaj, directeur-pays de la banque mondiale pour le Maschrek

<sup>638</sup> ANONYME. « La banque mondiale œuvre pour un monde sans pauvreté, un nouveau projet de la banque mondiale vise à améliorer les services internet mobiles au Liban » 31 juillet 2013.

À notre avis, le secteur bancaire libanais, implicitement, fait partie du jeu politique du pays. Les banques libanaises entrent dans le jeu en changeant leur budget et en pourvoyant de l'aide à certains partis, ce qui augmente d'une part leurs profits, mais d'autre part, à cause de la FinTech, certains sont enfreignent les réglementations. Mais il est intéressant de mentionner leur politique. Donc après notre étude de l'approche politique, socioéconomique et stratégique de la banque du Liban et des banques libanaises, nous avons trouvé que ce secteur est bien relié au secteur politique comme nous trouvons la relation forte entre les politiciens et ce secteur. Ces deux parties ont des intérêts communs et des bénéfices réciproques. Alors après notre étude nous avons trouvé que la FinTech a bien aidé ces deux parties à augmenter leurs bénéfices et à assurer des sources des profits comme par exemple l'architecture financière. Et en même temps la FinTech a pu par le rôle des États-Unis et par les programmes avancés de révéler diverses opérations illicites ou illégales.

En somme, nous trouvons que le secteur bancaire au Liban, par son adoption des nouvelles innovations, joue un rôle essentiel et important dans la croissance de l'économie libanaise et constitue une source qui alimente plusieurs autres secteurs. Malgré la superficie du pays et le nombre de citoyens, un grand nombre de banques est répandu sur le territoire, ce qui témoigne de la place importante qu'occupe ce secteur chez les Libanais. Il ne faut pas oublier le rôle de la banque du Liban qui soutient toujours le pays, et oblige les banques à obéir et à appliquer les accords mondiaux comme FATCA et BALE, et interdit l'utilisation du Bitcoin dans le but de protéger les clients.

De plus, nous avons mis la lumière sur le sujet des fonds propres, des dépôts, des prêts, des taux de liquidité et des profits qui ont bien évolué durant les dernières années. Le total des actifs de l'ensemble des banques s'élève à quatre fois le PIB et les dépôts environs trois fois le PIB.

L'ATM (Guichet automatique bancaire), qui a connu une réussite en atteignant un nombre de 1597 en 2014 et 1707 en 2015 et en 2018 1928, est utilisé par une grande partie des clients (71% des clients). La domiciliation des salaires a permis l'utilisation accrue de ces



services et plusieurs services ont été intégrés récemment. Les cartes bancaires sont en augmentation continue et 69% des clients paient par ce moyen.

Le secteur bancaire libanais est toujours à jour puisque les innovations de services bancaires des pays en développement sont présentes au Liban. La banque Audi en est un bon exemple. Cependant, la cybercriminalité qui a enregistré 134 cas en 2016 freine l'enthousiasme et le recours direct et rapide aux nouveaux services.

De surcroît la fréquence de l'utilisation des services bancaires (comme la déposition de la monnaie par ITM ou le recours au téléphone intelligent), le suivi de la nouveauté offerte par la banque et du développement, ainsi que la rapidité de l'adoption des services dépendent de plusieurs facteurs, dont le niveau d'étude, la tranche d'âge, le revenu et le lieu de résidence.

Cette panoplie de services facilite la vie des clients en leur épargnant du temps et en éliminant les distances, et permet aux banques de multiplier leur profit grâce aux commissions sur chaque transaction. En plus de la domiciliation des salaires, nous notons la tendance à la domiciliation des factures, ce qui engendre davantage des profits pour les banques et une simplification de la vie des clients.

Les fraudes qui se répandent de plus en plus exigent une innovation continue des services, de nouveaux changements et l'établissement de nouvelle loi et législation. Par exemple, les clients utilisent les cartes prépayées de crainte d'utiliser leurs cartes de dépôts et n'y emploient que de faibles sommes. Les banques libanaises ont imposé certains changements en ce qui concerne l'utilisation des cartes prépayées, en les attribuant uniquement aux clients connus par la banque et en reliant toutes les informations présentes sur la carte de dépôts propres au client à la carte prépayée. Par suite, les détenteurs de cartes prépayées deviennent limités et bien sélectionnés dans le but de lutter contre le terrorisme.

La plupart des directeurs bancaires voient que l'innovation et l'évolution des services bancaires affectent le marketing des produits, à cause de la relation directe avec les employés qui diminue de plus en plus. Les employés ont désormais de moins en moins de contact direct avec les clients, et le marketing s'oriente vers de nouveaux horizons. Ils affirment que la nouvelle innovation dans le secteur bancaire est très importante et intéressante, mais au Liban, c'est la communication avec les employés de la banque qui satisfait les clients. Ils affirment

aussi que face à la situation économique instable au Liban et à l'insécurité, la priorité reste toujours de garder un niveau de sécurité bancaire élevé, une grande confiance et une garantie des profits.

Prenons l'exemple de Banque Audi, banque pionnière dans l'innovation des services au Liban. Cette banque a déclaré que la plupart des banques dans les pays arabes imitent son innovation de et usent des mêmes nouveaux services et nouvelles innovations bancaires utilisés au Liban et dans ses filiales.

Suite à nos entretiens avec les directeurs des grandes entreprises libanaises, nous avons trouvé qu'au Liban, il est nécessaire pour les banques de suivre leurs clients en les instruisant sur le bon usage des services offerts, ce qui inspire aux clients la confiance et leur permet de comprendre l'importance de ces services, ce qui encourage par la suite la FinTech au Liban. D'ailleurs, la totalité des directeurs s'intéresse à la FinTech, mais craint son usage et seulement 40% des directeurs utilisent souvent les nouveaux services offerts. 63% des directeurs interrogés affirment qu'il existe une relation entre le développement de la FinTech et le développement de leurs travaux et profits. De plus, la totalité de ces directeurs utilise l'ATM et la domiciliation des salaires. Ceci affirme que chaque nouveau service a besoin de temps et de suivi continu pour activer et accélérer le développement de la FinTech. Ainsi, l'augmentation de l'utilisation de la FinTech par ces directeurs accroît certainement l'acceptation de la FinTech par la totalité de la population, encourageant de la sorte l'évolution de la FinTech au Liban, malgré un rythme différent dû aux disparités entre les secteurs et les régions.

Certains directeurs des banques pensent que cette disparité dépend aussi du niveau éducatif de chaque personne... Quelques années plus tard, nous ne ferons que nous souvenir des cartes bancaires qui seront un moyen de paiement inutilisable.

D'autres directeurs voient que la politique et les politiciens jouent un rôle très important dans l'acceptation absolue de la FinTech et cela à cause des bénéfices personnels qu'ils peuvent tirer grâce à l'évolution de la FinTech qui leur assure les profits.

## Conclusion générale

Au Liban, le secteur bancaire connaît à la fois des limites et un essor. Un essor, car il est à la pointe des technologies innovantes et de la création de produits bancaires nouveaux, utiles et satisfaisants. Cependant, la situation de sécurité qui affecte la situation économique d'une part et certaines lois et directives de la BDL s'imposent et ralentissent cet élan que connaît le secteur bancaire d'une autre part. Nous citons à titre d'exemple l'obligation des banques d'avoir un taux de liquidité et de réserves précis, l'obligation des banques de suivre toutes les directives de la BDL, l'obligation des banques de suivre une procédure donnée avec ses clients, etc.

En dépit de ces limites, le secteur bancaire libanais suit le chemin de l'évolution et de la modernisation<sup>639</sup>, en effet, notre étude le montre clairement à travers les politiques adoptées, le haut niveau de technologie suivi et l'adoption de l'internet pour les opérations bancaires.

Ajoutons que le Liban est un pays qui, même en périodes de crises et de difficulté, peut résister et surmonter ces crises. Ceci est dû au support économique dont bénéficie ce pays. En plus des banques, nous avons les supports non déclarés qui lui assurent le support financier. Ce support dépend surtout de la politique et des politiciens qui en profitent.

À travers notre étude, nous avons vu que les banques libanaises ont recours à la FinTech, tout en respectant les mesures strictes de la BDL, toutefois la signature électronique jusqu'aujourd'hui n'est pas valable.

L'application directe de la FinTech au Liban n'est pas très facile et cela est dû à divers facteurs comme les lois de la BDL qui exigent la couverture de la plupart des opérations financières à cause de l'existence des dimensions informelles au Liban. La BDL s'inquiète toujours de perdre le contrôle, pour cela, elle multiplie les études et le contrôle ce qui ralentit l'application directe de la FinTech. Mais nous estimons que la FinTech sera de plus en plus utilisée au Liban. Toutefois, la BDL encore veut augmenter son contrôle de crainte des crises

---

<sup>639</sup> <http://www.bdl.gov.lb/news/more/8/255/21>

qui perturbent le secteur financier et risquent l'effondrement de l'économie, et l'application d'un service a besoin de son accord.

Récemment le gouverneur de la BDL a déclaré la volonté de la BDL de lancer une monnaie numérique, mais sous son contrôle.

Alors la FinTech est une sorte de développement et cela est évident pour l'évolution du pays, il faudrait en considérer les retombées négatives. Au Liban, l'évolution de la FinTech dépend de l'avis de la banque du Liban qui en étudie les retombées en corrélation avec la situation du Liban. D'une autre part l'évolution de la FinTech au Liban menace quelque Libanais, vu la transparence qu'elle permet. Durant les dernières années, l'application de loi FATCA (qui est une forme de FinTech) a entraîné des problèmes surtout entre le Hezbollah et les banques libanaises. Alors l'évolution de la FinTech se trouve limitée

L'évolution de la FinTech paraît alors comme une lame à double tranchant qui d'une part suscite l'inquiétude concernant divers facteurs comme l'opposition des partis politiques et d'autre part l'espoir dans la limitation des pertes de l'État et l'évolution, la modernisation et la facilitation de la vie. L'évolution de la FinTech au Liban pourrait aider à limiter l'évasion fiscale et d'autres facteurs, mais le secret bancaire au Liban pose une grande menace à la FinTech. Toutefois, le secret bancaire reste au Liban, mais il empêche la couverture dans des cas spécifiques comme demande de l'État ou une demande internationale. Pour assurer la stabilité au Liban, la BDL étudie l'évolution de la FinTech pour multiplier les retombées positives et limite les retombées négatives.

D'une autre part, nous pouvons reprendre le problème que pose l'application de la FinTech qui pourrait nuire à l'économie libanaise qui dépend de l'économie cachée, la FinTech pourrait favoriser ou limiter ce genre de l'économie. Ainsi, certaines banques ne publient pas leurs vrais budgets et ne les présentent pas à la BDL ce qui pourrait entraîner des problèmes liés à la crainte de la répétition de la crise américaine, mais dans une version libanaise qui pourrait causer l'effondrement.

Établir une analyse sur les profits des banques à cause de la FinTech est une tâche difficile, car les éléments de recherche nécessaires pour une telle analyse sont confidentiels et ne peuvent être dévoilés par les banques qui sont tenues du secret professionnel et du secret

bancaire. Ceci étant établi, mes études et recherches se sont basées sur des informations données par différentes sources au sujet des services bancaires au Liban et les difficultés que connaissent les banques libanaises dans le lancement et l'innovation des nouveaux services bancaires.

Les banques s'orientent de plus en plus vers l'« Internet Banking ». Elles tentent d'adopter un modèle de banque digitale où le client et les employés seront en contact par le biais d'une plateforme internet. Ce modèle qui « va du client jusqu'au back-office » comme le dit le Président directeur général de la société Sopra Banking Software, permettra aux banques de réaliser des profits puisque les coûts sont optimisés. La banque aujourd'hui n'est plus un agent qui propose des produits purement bancaires, mais elle propose aussi des solutions et des conseils qui aident le secteur financier.

Aujourd'hui une banque « virtuelle » ou « digitale » est synonyme non seulement d'innovation, mais elle conduit à réduire les coûts fixes et variables en réduisant par exemple le nombre de succursales et aussi le nombre d'employés. Elles sont préférées par les clients, car ceux-ci y retrouvent le confort, l'accessibilité et la facilité de joindre la banque à partir de chez eux. Cette innovation doit être favorisée et mieux développée surtout qu'elle permet d'éviter la paperasserie inutile et les longues files d'attente, choses qui désenchangent les clients. Toutes ces raisons ont mené les banques à mieux travailler leur service en ligne telles que leurs applications mobiles, leurs sites électroniques... De plus, au Liban, les banques installent un nombre accru de guichets automatiques. Les services électroniques que les banques libanaises proposent sont de plus en plus nombreux. Hormis la possibilité d'effectuer un service bancaire via le site électronique ou l'application mobile, certaines méthodes de paiement électroniques sont autorisées comme le système « Tap to Pay », ou la mise en place de banques virtuelles (e-branches) comme les banques « Novo ».

La concurrence entre les banques au niveau de la proposition de services électroniques s'intensifie. Il ne s'agit plus d'une concurrence locale, mais plutôt régionale, voire mondiale. Les banques libanaises rentrent en contact avec des banques étrangères afin de développer des services électroniques accessibles. De plus, souvent, un groupement de banques internationales se crée afin de développer des services électroniques innovants : c'est alors que des centres de recherche multinationaux sont créés. Aujourd'hui, le besoin de perfectionner les services

bancaires électroniques presse, d'où le fait que les universités consacrent une grande partie de leurs curricula dans la formation à l'innovation électronique.

Le système bancaire libanais a connu un grand nombre de fusions : les fusions entre les banques permettent de mieux concurrencer les autres banques locales, mais aussi régionales et internationales. Les fusions sont réglementées par la loi no 28/67 du 9 mai 1967 ainsi que les décrets no 1809 et 1810 de 2002 portant sur le développement des méthodes de paiement et réglementation des transactions.

La politique de la Banque du Liban tend à soutenir tous les secteurs économiques du pays. Ainsi, la banque subventionne certains prêts en accordant des taux d'intérêt bas. Nous citons comme exemple le prêt KAFALAT proposé par la banque du Liban en vertu duquel un industriel ou un entrepreneur peut s'octroyer un prêt de longue durée pour le développement de son entreprise en bénéficiant d'une période de grâce et de bas taux d'intérêt. La banque de détails ne sera pas perdante, car le prêt est subventionné par la banque centrale. Ces programmes de prêt sont intéressants pour les petites et moyennes entreprises qui de plus en plus y souscrivent (ce qui prouve la réussite de tels programmes) : en 2007, 782 prêts ont été accordés, en 2011 plus de 1272 prêts ont été accordés et 536 prêts en 2016.

Le secteur bancaire libanais fait face à de multiples enjeux et résiste fortement aux instabilités politiques de la région qui affectent négativement le secteur monétaire et financier. D'ailleurs, le gouverneur de la Banque du Liban, M. Riad Salamé a précisé durant son discours donné le 12 mai 2016 à l'occasion du Forum Économique Arabe que la livre libanaise restera stable malgré la chute du taux de croissance de 8% en 2008 à 2,5% en 2010 et il est devenu presque nul en 2016. La croissance est due majoritairement aux plans de relance lancés par la Banque du Liban.

Le Liban est tributaire de la stabilité de la région, par suite il faut accommoder les innovations dans les services bancaires aux besoins des utilisateurs des services. Ceci dit, notre recherche a mis la lumière sur les besoins des grands acteurs (les directeurs des grandes entreprises libanaises) ; ces derniers ont besoin de services bancaires innovants, mais utiles (pour leurs besoins quotidiens), mais aussi, ils ont besoin de suivre la tendance de la mondialisation.

Pour les services bancaires électroniques, les directeurs des grandes entreprises peuvent employer ces services avec leurs employés et leurs clients ; ils peuvent par exemple transférer des fonds de compte en compte, ou alors transférer les fonds d'un compte à un autre dans une autre banque, signaler une carte perdue, modifier leurs mots de passe, demander des relevés de comptes, des chèquiers ou des cartes de crédit.

Le Libanais est de nature ouvert à l'avancée technologique, mais il craint les problèmes de piratage. Afin de remédier à cette crainte qui finalement bloque le développement des innovations bancaires, les banques doivent encourager leurs clients à tout d'abord avoir confiance dans ces services électroniques et ensuite utiliser ces services. Un autre problème se pose quant à l'utilisation des services bancaires électroniques, c'est le coût de ces services : ils sont relativement chers par rapport aux revenus des clients. Généralement, les banques ne proposent pas ces services-là gratuitement, mais plutôt imposent une commission bancaire entre 3 et 5 \$ sur une base mensuelle. À ces problèmes s'ajoutent les frais élevés de la connexion internet qui demeure lente et l'analphabétisme numérique.

L'exemple de la Banque Audi est un exemple concret d'une banque qui non seulement a développé des produits bancaires électroniques innovants, mais aussi a encouragé ses clients à les utiliser et a proposé une solution au problème de piratage en lançant son programme « 3D secure ». De plus, la banque Byblos œuvre dans la même politique sécuritaire.

Selon une recherche effectuée par Lebanon Opportunities les banques libanaises, notamment la banque Byblos, la Fransabank, la Banque Libano-Française, la Bank of Beirut, la Banque libanaise d'outre-mer (BLOM), sont des banques qui ont connu un essor et une croissance remarquable. Ceci est dû grâce au rôle de la Banque du Liban et ses directives qui encouragent la modernisation dans le secteur bancaire. La BDL en partenariat avec les banques libanaises planifie de créer une plateforme en ligne de paiement des redevances gouvernementales, ou des impôts (PayGov). La BDL prévoit d'effectuer au début de l'été des sessions de formation afin que les salariés du secteur bancaire et que les fonctionnaires maîtrisent ce service électronique.

La banque Audi place au premier rang le développement des services dans les banques : elle se prépare à lancer le robot NOVOT qui peut interagir avec les clients ainsi que la plateforme de réalité virtuelle qui fonctionne grâce aux lunettes et une application mobile.

Ajoutons l'utilisation de l'Omni Channel qui aide les clients à effectuer leurs transactions facilement via leur téléphone mobile, leur tablette et l'ITM.

Les banques AUDI et Byblos sont les seules banques libanaises au Liban à avoir NOVO et d'autres services récents. Le but primordial de la banque Byblos a été l'augmentation de ses actifs et de ses filiales, en faisant des fusions, plus de modernisation, bien que ses profits nets diminuent en 2015. Pour cela nous trouvons que la banque Audi est pionnière dans les innovations des services, qui ne sont pas faciles et coûtent très cher. Alors l'adoption des services dépend de la stratégie de travail de chaque banque et de sa capacité.

De plus, les principales banques au Liban (les banques Alfa) n'offrent pas toutes les mêmes services. Notre recherche qui s'est centrée sur les services offerts par ces banques nous montre par exemple que le service « Tap to Pay » est offert par la banque Audi, mais non par la Fransabank. Par contre, la banque du Crédit libanais offre en outre du mode de paiement « Tap to pay » le paiement ITM, mais pas dans toutes ses succursales.

Au niveau des banques Beta, la Fenicia Bank est une banque qui propose des services électroniques en ligne, mais uniquement 30% des clients en bénéficient. La Fenicia Bank en tant que banque Beta a axé ses efforts et ses politiques sur d'autres buts tels que l'attraction de dépôts et de capitaux. Mais dès la fin de 2015, la Fenicia Bank a réalisé que l'innovation et la technologie sont de plus en plus vitales pour une croissance significative de la banque. Notre étude démontre que les profits de la Fenicia Bank en 2014 étaient plus élevés qu'en 2015, et que le coût des services électroniques est élevé. Ainsi, afin de relever les défis, la banque devrait changer de stratégie et de politique.

Le rôle que joue la banque centrale en tant que régulateur du secteur bancaire est primordial. Cette banque occupe une place très importante au niveau national. Tout d'abord, la banque centrale veille à ce que les banques locales appliquent les normes internationales et agissent de manière responsable en appliquant les normes de gouvernance d'entreprise. De plus, la banque centrale impose certains modèles de gestion de liquidité ainsi que de gestion de fonds propres qui font du secteur bancaire libanais un modèle unique qui a valu sa réussite. La banque centrale ainsi que les banques locales sont les plus grands créiteurs du gouvernement libanais. Elles achètent les bons du Trésor et participent ainsi à l'économie nationale. Aussi, la



banque du Liban veille à la stabilité de la livre libanaise par rapport aux monnaies étrangères. On peut donc affirmer que la banque centrale contribue à la croissance du Liban.

M. Joseph TORBEY, président de l'Association des Banques du Liban, indique que le secteur bancaire travaille activement en coopération avec le pouvoir législatif et les autorités exécutives afin de pouvoir contenir les effets négatifs de la conjoncture politico-économique de la région. Il est du devoir des banques au Liban de faire face aux difficultés de la région et le Liban. Pour cela, le secteur bancaire au Liban fournit tous ses efforts dans ce sens en collaboration avec les autorités libanaises, le pouvoir législatif. D'ailleurs, ceci apparaît par le fait que le secteur bancaire n'a jamais cessé de financer ni le secteur public ni le secteur privé tout en préservant la force des banques libanaises et ceci en appliquant les normes internationales de l'industrie bancaire, par exemple la Loi sur le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et en imposant de fortes bases de gouvernance d'entreprises aux banques. Il est à noter dans cette perspective que le Parlement libanais a passé en 2015 quatre lois très importantes. La première loi a modifié quelques provisions de la loi sur le blanchiment d'argent de 2001. La deuxième loi est relative à l'obligation de déclaration de l'argent liquide aux frontières et aux douanes libanaises. La troisième loi est relative à l'échange d'information fiscale entre les pays et la quatrième loi est relative à l'adhésion du Liban à la convention des Nations Unies de 1999 portant sur la Suppression du Financement du Terrorisme. La ratification de ses lois était une condition sine qua non pour garder la crédibilité du Liban dans le domaine bancaire à l'échelle internationale ainsi que pour préserver les effets de la loi sur le blanchiment d'argent et par conséquent protéger le travail et la pratique des banques libanaises. Alors l'évolution de la FinTech nécessite d'augmenter les moyens de contrôler cette évolution pour en limiter les retombées négatives.

Les banques libanaises encouragent la FinTech, mais à elles seules, le travail ne sera pas suffisant. Il faut qu'elles suivent leur client, les encouragent, et les aident dans l'usage de la technologie financière afin de les rassurer quant à la sécurité et de les éveiller à l'importance de ces services. Il faut en outre que l'État libanais encourage les innovateurs, les entrepreneurs en finançant par exemple leurs innovations ou encore en insérant des programmes éducatifs dans le domaine de l'innovation dès l'école et par la suite dans les cursus universitaires. De surcroît, l'État devrait conclure des accords ou des partenariats avec les grandes entreprises ce qui encourage davantage l'utilisation de la FinTech. Nous proposons de diminuer le nombre

des banques jusqu'à la moitié en encourageant les fusions ce qui rend les nouvelles banques plus fortes et capables d'innover et d'adopter davantage de nouvelles innovations des services et leur permet d'atteindre le niveau des banques mondiales.

De nos jours, le développement et l'innovation doivent être orientés vers la préservation de notre environnement. Nous ne pouvons pas, au XXI<sup>e</sup> siècle, parler de développement ou d'innovation sans penser au développement durable. Toutes les innovations doivent servir l'environnement menacé dans lequel nous vivons. Les banques libanaises y contribuent en offrant des crédits écologiques. Il est vrai que l'économie des services « n'a pas encore acquis la dignité d'un domaine propre, par comparaison avec celles de l'économie du travail, de l'industrie, ou internationale », mais il n'en demeure pas moins que les efforts fournis dans cette discipline orientés vers l'innovation, la qualité, l'organisation des réseaux de marchés sont remarquables.

Il serait également intéressant de citer un extrait d'une étude réalisée par Fransabank afin de mieux comprendre la capacité de l'innovation des services dans le secteur bancaire libanais. L'étude montre que la Banque Centrale propose un indicateur coïncident qui mesure l'activité économique au Liban en se basant sur une moyenne de 8 index économiques. En se basant sur les données de la Banque du Liban, l'indicateur coïncident a baissé de 4,1% en mai 2015 enregistrant ainsi 285 points alors qu'en mai 2014 il avait enregistré 288,2 points. Ceci montre que l'économie libanaise régresse progressivement surtout que par exemple en 2010, l'indicateur coïncident avait marqué 249.5 points, en 2011, 255.7 points, en 2012 256.6 points et en 2013 272.6 points.

Par ailleurs, MasterCard a émis un indice l'IGI (inclusive growth index ou indice de croissance inclusive) en établissant une étude au Moyen-Orient et en Afrique sur 36 pays. L'étude évalue la croissance des pays en se basant sur des sous-indices eux-mêmes se basant sur des variables. Les pays sont notés sur une échelle de 0 à 100, les meilleurs taux de croissance montrent que le pays en question est prêt, partiellement prêt ou alors pas du tout prêt à obtenir le meilleur taux de croissance.

Au Liban, l'utilisation de cartes demeure moins répandue que le paiement en espèces, à cause des charges supplémentaires qui viennent s'ajouter au paiement par carte par les commerces et les magasins.

Alors nous voyons que le Liban œuvre pour le développement rapide des innovations des services dans le secteur bancaire. La demande est encore un peu timide, mais l'offre permanente de nouveaux services est limitée aujourd'hui à quelques banques, mais la modernisation du système et de quelques services comme la carte bancaire et la banque en ligne existe dans chaque banque libanaise. De surcroît, nous rappelons que les banques libanaises ont une influence très positive sur la croissance économique qui profite aux banques (relation réciproque) ; et que la situation sécuritaire et économique a une influence majeure sur le développement de secteur bancaire.

Au cours de la rédaction de la présente recherche, un nouveau mode de paiement a été mis en place : le paiement par reconnaissance de l'iris ; ce mode de paiement évite aux consommateurs de porter de l'argent liquide sur eux, même de porter leurs cartes de crédit et encore plus, d'utiliser leurs téléphones intelligents : ceci nous mène à nous reposer notre première question : quel est l'avenir de la monnaie et de son utilisation ? Quelle est son influence sur l'économie et comment le Liban va-t-il s'adapter à cette évolution ?

Le Liban n'arrête pas de moderniser ses travaux ; la BDL travaille à changer vers l'ingénierie financière puisque la FinTech a envahi toutes les banques pour arriver à des banques virtuelles comme (bank4U) et vers les différentes manières de paiement et le changement de la monnaie vers une monnaie internationale comme le Bitcoin, qui est encore refusé au Liban. Toutefois, le gouverneur de la BDL lancera une monnaie virtuelle secure. D'une autre part, nous avons trouvé que même le secteur bancaire libanais est le support de l'économie libanaise, mais le Liban repose aussi sur d'autres sources non déclarées qui constituent plus que 40% de l'économie libanaise.

Afin de répondre à toutes ces questions, nous avons mené une enquête en interviewant des directeurs de banque et des directeurs d'entreprises. Après notre analyse des deux entretiens, suite à une analyse qualitative, des tableaux et au test du khi deux, nous arrivons à

répondre à nos questions. Nous sommes arrivés aux conclusions suivantes : Les banques au Liban sont des pionnières dans le domaine de l'innovation et des services bancaires en ligne ; de plus, les clients libanais sont de bons receveurs de ces technologies et innovations quoiqu'ils ne soient pas habitués à leur utilisation ; en effet, 47% des Libanais ont accès aux banques. Au cours des dernières années, le marché libanais montre une timide évolution dans l'utilisation de ces technologies et innovations et cela revient aux craintes des Libanais qui ont peur du piratage ou de l'insécurité des modes de paiement, dues à l'analphabétisme technologique ; entraînant par la suite la régression de l'« innovativité ». Nous avons par ailleurs trouvé que l'acceptation de la FinTech dépend de plusieurs facteurs comme la localisation géographique (l'éloignement par rapport à la capitale et aux grandes villes) et le secteur de travail. Pour cela, quelques directeurs d'entreprise sont très satisfaits, encouragent et emploient en vigueur la FinTech, et par la suite encourage leurs employés et clients à achever leurs travaux par la FinTech ; tandis que d'autres ne l'utilisent pas et en craignent l'usage. Finalement, nous avons conclu qu'aujourd'hui le secteur bancaire ne peut pas investir dans le domaine des innovations, car il est saturé et la création de nouveaux services ne serait pas rentable vu la conjoncture politico-économique de la région.

Une étude menée par Lebanon Opportunities intitulée « Easy Banking 2016 » a démontré que le Liban est un pionnier dans le monde des cartes à puce au Moyen-Orient. En effet, le Liban est le premier pays du Moyen-Orient à avoir introduit les cartes de débit et les cartes de crédit à puces.

L'utilisation des cartes à puce présente beaucoup d'avantages et de particularités. Leur utilisation propose un haut niveau de sécurité et permet l'accès à plusieurs comptes ; de plus, elles permettent de faciliter l'étude de marché puisqu'une fois utilisées dans les points de vente, elles permettent d'identifier les habitudes des clients ainsi que d'obtenir des informations personnelles sur les clients permettant ainsi des campagnes de marketing ciblées.

À notre avis, l'évolution des modes de paiement prendra dans les années futures une autre dimension et donnera naissance à un nouveau concept qui facilitera encore plus la vie des citoyens. L'insertion d'une puce sous-cutanée pourrait être une option valable.

Aux termes de notre étude il est très important de s'interroger comment le Liban a pu résister aux difficultés et événements catastrophiques par lesquels il est passé. Comment a-t-il pu occuper et occupe-t-il encore une place importante dans les pays occidentaux ?

Il faut également souligner l'importance des transferts monétaires provenant des émigrants, qui ont aidé le Liban à résister. Le Liban est alors parvenu à résister et à reprendre son souffle grâce aux aides internationales, au secteur bancaire robuste ainsi qu'au taux de change bien orienté et à l'absence de régulations imposées à la devise étrangère et celle des contraintes imposées au mouvement des capitaux. Ajoutons à cela le secret bancaire, qui a contribué à la guerre des capitaux ; le rôle des petites et moyennes entreprises et les exportations ; ce qui a offert au pays un pilier solide qui favorise sa stabilité financière et qui contribue à préserver l'immunité du secteur bancaire et le taux élevé de liquidité. Enfin nous rappelons le rôle majeur de l'application stricte du Code de la Monnaie et du Crédit par la Banque du Liban qui est la base du succès du secteur bancaire, ainsi que l'ingénierie financière entreprise par le gouverneur de la Banque du Liban qui favorise les crédits, activant alors le cycle économique et les marchés au Liban et dans les pays voisins, et créant une conjoncture favorable à la création de la monnaie.

En définitive, le Liban est un pays particulier par son économie et son secteur bancaire. La politique et les politiciens y jouent un rôle très important dans l'acceptation absolue de la FinTech et cela pour des bénéfices personnels qu'ils peuvent percevoir quant au rejet ou l'acceptation des projets qui leur assurent les profits. Ainsi, l'évolution de la FinTech est à la fois importante et nuisible à l'économie libanaise qui est largement soutenue par l'économie parallèle. Alors l'évolution de la FinTech ne peut pas être une évolution absolue vu les barrières qui protègent l'économie. D'ailleurs l'augmentation du contrôle et la limitation des opérations cachées peuvent perturber l'économie nationale, tel le cas de la loi FATCA et ses résultats et les problèmes politiques qu'elle a provoqués au Liban quant au Hezbollah et la communauté chiite qui constitue le tiers de la population libanaise et dont le retrait des fonds pourrait provoquer une crise. Après notre étude nous concluons que la relation entre la FinTech, le secteur bancaire et les politiciens, est une relation très forte qui est rentable pour toutes les parties, comme les politiciens entrent d'une manière directe ou indirecte dans le secteur

bancaire, dans les décisions qui leur permet d'accumuler des bénéfices et en même temps ces bénéfices se reflètent sur le secteur bancaire. La FinTech joue alors le rôle d'accélérateur ou celui qui assure l'aide pour les opérations que les politiciens veulent. La FinTech au Liban est alors un secteur très important pour ces parties surtout que le secteur bancaire contribue au jeu politique (architecture financière par exemple). Et en face à cette évolution pour ces parties nous notons d'une autre part les demande à la lutte contre l'emploi la FinTech pour assurer des opération illicites ou illégales, alors les sanctions basées aussi sur la FinTech viennent lutter contre ce genre d'opération. La FinTech paraît alors au Liban comme un sauveur en même temps pour les bons et les mauvais usagers.

Enfin, nous revenons là a base théorique de notre thèse comme la FinTech est un secteur qui s'intéresse aux l'innovations, et que ces innovations selon Schumpeter vont assurer la croissance et l'évolution et certainement vont voir une destruction-créatrice. Il est donc intéressant de voir différence entre la croissance et l'évolution qui résulte de la FinTech au Liban. La FinTech est une source très importante pour l'évolution technique au Liban comme l'évolution des modes de paiement et de transfert de l'argent et la facilité des opérations administratives, mais si nous parlons de la croissance qui résulte de la FinTech nous voyons que la FinTech n'assure pas la croissance au Liban. En effet, la FinTech et les opérations qui en résultent sont spécifiques à une partie très faible et non aux autres. Ceux qui profitent de la FinTech sont les politiciens dont l'argent ne contribue pas à l'activation du circuit économique comme ils le déposent dans des banques étrangères. En outre, nous mettons la lumière sur les transferts d'argent qui résultent des opérations illicites ou illégales comme le Hezbollah et le blanchiment d'argent. Cet argent a contribué à aider les chiites au Liban pour améliorer leur situation monétaire. Finalement le Liban a bénéficié par autre source noire ou cachée qui améliore sa situation économique globalement comme l'argent des émigrés, le commerce illicite, l'argent non déclaré qui est transféré de certains pays dans des valises, le commerce de hachich...

Pour cela la décision d'adoption de la FinTech est une décision non facile qui dépend toujours des limites imposées par les politiciens et cela à cause de la peur de l'incapacité de tout contrôler comme la FinTech sera destinée à tous, et la peur de révéler leurs opérations illicites par la FinTech, comme le cas des sanctions américaines qui ont révélé certaines opérations et les ont arrêtées.

Après une entrevue avec Dr Jad Shaaban le 17 avril 2019, nous avons conclu que les startups au Liban ne réussissent pas et ne peuvent même pas se lancer , à cause des politiciens qui interviennent pour interdire les startups qui ne sont pas liés à eux à des banques spécifiques qui sont liées à eux. Ainsi, les politiciens gardent leur contrôle sur toutes les innovations et les lancements de services qui doivent toujours correspondre aux besoins des politiciens et protéger leurs intérêts.

Bien que les politiciens libanais aient adopté ou non quelques services , les États-Unis ont imposé des lois et ont obligé les banques à adopter quelques services, et limiter quelques comptes bancaires et contrôler d'autres. Les conditions ont augmenté tels le contrôle à la source des fonds et sur les transactions , et l'obligation de déclarer à chaque dépôt la source de ses fonds. Ces mesures et sanctions ont abouti presque à un effondrement économique, ce qui indique que le Liban est basé sur l'économie cachée et que toute initiative pour la limiter entraîne des problèmes économiques.

Alors la FinTech a des effets et des conséquences sur le Liban et l'adoption de quelques services financiers revient aux politiciens pour voir si ces services menacent leurs profits et leurs bénéfices ou révèlent leurs travaux illégaux ou au contraire leur sont bénéfiques.

Donc la FinTech au Liban assure l'évolution technique, mais ne contribue pas à la croissance économique. De plus, l'architecture financière dès l'année 2011 a permis de développer le secteur bancaire et a augmenté son expansion et ses profits.

De plus, le secteur bancaire est toujours affecté par les problèmes des pays avoisinants comme les sanctions contre l'Iran , la guerre en Syrie... Les banques libanaises se trouvent alors isolées contrairement à leur état dans les années soixante.

Ajoutons que le rôle de la banque du Liban est devenu limité à deux fonctions : la première est de fixer le taux de change (même si cela a causé parfois des pertes ; mais le Liban doit garder ce taux fixe pour ses transactions, sinon nous voyons parfois une croissance et parfois un effondrement) et la deuxième, la conservation du rôle du secteur bancaire (malheureusement, et cette dernière fonction au Liban se traduit par l'augmentation continue des profits même au détriment de l'État).

Ce phénomène a débuté en 1992 quand les banques ont accordé des prêts à l'État et nous arrivons à présent à de graves problèmes économiques voire un effondrement, en 2019 à cause des sanctions qui ont été révélées par la FinTech, vu que la FinTech a révélé la dimension informelle et maintenant les fuites illégales se sont arrêtées ce qui a causé un effondrement. En outre, le service de la dette a augmenté à tel point que l'État ne peut plus continuer avec ce montant géant, ce qui entraîne des problèmes économiques et sociaux dus à la mauvaise utilisation des prêts.

En somme, nous voyons que la stratégie des banques et même leur structure a changé depuis 1992 après les opérations d'endetter l'État par le biais des bons de trésors et avec des intérêts très élevés (40%). Ces opérations ont engendré des retombées positives sur le secteur bancaire qui s'est affermi et sur l'état qui a vécu une renaissance économique et une reconstruction jusqu'en 2008 et ces stratégies se sont arrêtées en 2011 quand les architectures financières ont commencé.



## Bibliographie

Abdo C. (2016). « Infographie: le paysage mondial de la FinTech en 2016 ». Paristech review. 9 juin 2016. [En ligne] disponible sous le lien <http://www.paristechreview.com/2016/06/09/infographie-fintech-monde-2016/>

ABL (2012) « L'économie libanaise et le système bancaire libanais, Faits et Chiffres ». [en ligne] disponible sous le lien <http://www.abl.org.lb/Library/Files/Files/Faits%20et%20Chiffres.pdf>

ABL (2014) *Activité et performance du secteur bancaire Libanais durant l'année 2010, 4eme partie* [en ligne] disponible sous le lien <http://www.abl.org.lb/Library/Files/Files/pat%204%20fr%202010.pdf>

ABL (2014) « Principaux indicateurs à fin 2014 » [en ligne] disponible sous le lien [www.abl.org.lb/fr/subPage.aspx?pageid=7338](http://www.abl.org.lb/fr/subPage.aspx?pageid=7338)

ABL (2015) « La Banque mondiale revoit à la baisse ses prévisions de croissance pour le Liban », *Le commerce du levant*. Le 23/10/2015 [en ligne] disponible sous le lien <http://www.lecommercedulevant.com/node/25412>

ABL (2015) « Principales caractéristiques du secteur bancaire libanais ». [En ligne] disponible sous le lien : <http://www.abl.org.lb/fr/subPage.aspx?pageid=680> consulté le 29 août 2015.

ABL (2015) *Rapport annuel*. Beyrouth

Abla M. (1992) « Le côté légal et économique de la fusion bancaire », Beyrouth , Union des Banques arabes.

Abraham J-P. (1987) « Innovation financière et croissance économique », *Revue d'économie financière*. n.2.

Al Dbaiissi W. (2015) *Le travail bancaire au Liban du point de vue juridique*. Association des banques arabes. (Traduit de l'arabe إدارة العمل المصرفي في لبنان من الوجهة القانونية. الدكتور وائل الدبيسي. إدارة (البحوث-اتحاد المصارف العربية ٢٠١٥)

Al-Bounni H. (2000) « Le Liban entre hier et aujourd'hui: une vision économique d'une crise qui s'aggrave », *Revue de la Défense Nationale*, n° 32, avril.

Aldhury J. (2013) *Innovation ouverte, définition, pratiques et perspectives*, Paris, Juillet.

Anonyme (2013) « La banque mondiale œuvre pour un monde sans pauvreté, un nouveau projet de la banque mondiale vise à améliorer les services internet mobiles au Liban », 31 juillet. ». [En ligne] disponible sous le lien <http://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2013/07/31/new-world-bank-project-to-improve-lebanons-mobile-internet-services>

Anonyme (2016) « حزب الله » يبيّض عائدات المخدرات عبر تجارة السيارات في بنين ». [www.janoubia.com](http://www.janoubia.com). 27 décembre 2016

Anonyme (2016) « بالأرقام(2): شكراً دول الخليج... شكراً الإمارات والسعودية ». [www.janoubia.com](http://www.janoubia.com). 21/02/2016

Anonyme (2016) « بالأرقام(3): شكراً دول الخليج... شكراً الإمارات والسعودية ». [www.janoubia.com](http://www.janoubia.com). 22/02/2016

Anonyme (2016) « حزب الله يدمر الاقتصاد اللبناني ». [www.alarabiya.net](http://www.alarabiya.net). 4/03/2016

Anonyme (2016) « شبكة تبييض أموال مخدرات أبطالها لبنانيون تتهمهم واشنطن بالعلاقة بـ « حزب الله » ». [www.janoubia.com](http://www.janoubia.com). 25 avril 2016

Anonyme (2016) « ووثائق بنما»: 462 شركة لبنانية تضر بالإقتصاد ». [www.almodon.com](http://www.almodon.com). 10 avril 2016

Anonyme (2016) « Le budget secret du Hezbollah est d'environ un milliard de dollars et son système bancaire est caché », *Al-Chark El-Awsat*, N° 13728, le 29 juin

Anonyme (2016) « Les investissements dans les FinTech continuent d'augmenter en 2016, surtout en Europe et en Asie, selon une nouvelle étude Accenture ». [En ligne] disponible sous le lien <https://www.accenture.com/fr-fr/company-news-release-fintech-investments>

Anonyme (2016) « حزب الله يدمر الاقتصاد اللبناني ». *Al-Arabiyya*, 4 mars 2016.

Anonyme (2017) « تبييض الأموال... جرائم العصر تتحول الأموال القذرة بالمليارات تدور حول العالم بوسائل متعددة » (2017) « ادوات لمعاقبة الدول ». [www.al-sayad.com](http://www.al-sayad.com). 17 novembre 2017.[en ligne] <http://www.al-sayad.com/article.php?articleID=5487>

Anonyme (2018) « الأموال القذرة بالمليارات تدور حول العالم بوسائل متعددة » <http://al-sayad.com/article.php?articleID=5487>

Anonyme (2013) « Capital Banking solution, actualité, Capital Banking Solutions Signe un Accord Pluriannuel avec Bank Audi », 29 aout. [en ligne] disponible sous le lien <http://www.capital-banking.com/Actualites/Capital-Banking-Solutions-Signs-Multi-Year-Agreement-with-Bank-Audi-16.html>

Anonyme(2016) « !بالأرقام (5): هذه الهبة الإيرانية وهذه هبات دول الخليج.. ليعلم حزب الله ». [www.janoubia.com](http://www.janoubia.com). 24/02/2016

Anonyme. (2016) « Qu'est-ce que la "FinTech", et quelle est son rôle ? ». *L'Écho*. [En ligne] disponible sous le lien [http://www.lecho.be/dossier/fintech/Qu\\_est\\_ce\\_que\\_la\\_fintech\\_et\\_quelle\\_est\\_son\\_importance.9755656-8381.art?ckc=1](http://www.lecho.be/dossier/fintech/Qu_est_ce_que_la_fintech_et_quelle_est_son_importance.9755656-8381.art?ckc=1)

Aoun G. (2011) « Valorisation de l'innovation à travers la modification des processus et la création d'entreprises » [en ligne] disponible sous le lien <http://www.agora.usj.edu.lb/wp-content/uploads/2009/12/Valorisationdelinnovation.pdf>.

Arena R., Lazaric N. (2003) « La théorie évolutionniste du changement économique de Nelson et Winter, une analyse économique rétrospective », *Revue économique*, vol.54, n.2, mars.

Arvanitis R., Hanafi S., (2012)« Dynamiques nationales et internationales de la recherche scientifique au Liban et comparaison régionale, septembre 2010 -décembre 2012 », IRD (2013) Égypte [rapport en ligne] disponible sous le lien <http://egypte.ird.fr/les-activites/projets-de-recherche-au-liban/dynamiques-nationales-et-internationales-de-la-recherche-scientifique-au-liban-et-comparaisons-regionales>

Atlas des Investissements et Partenariats en Méditerranée. (2010) Finance et banque, mai 2010

Audran A. (2013) « Culture banque ». [en ligne] disponible sous le lien [www.culturebanque.com/desintermediation-decloisonnement-dereglementation-banque/](http://www.culturebanque.com/desintermediation-decloisonnement-dereglementation-banque/)

Baalbaki S. (2015) « ثروات اللبنانيين 91 مليار دولار محصورة بـ 0,3% منهم حاصبانى لـ "النهار": تساوي الفرص ». *Annahar*. 8 avril 2015.

Bank Audi (2014) « Rapport économique-Liban », 3e trimestre.

Banque Du Liban (2014) *Bulletin mensuel*, Département des statistiques et de recherche économique. numéro 237, Février.

Barro R. J. (2000) *Les facteurs de la croissance économique*, Paris , Broché.

Bayart B. (2009). « Qui cherche à contrôler internet ? » (Conférence). Rennes : le 25-09-2009

Beaude B. (2012) *Internet : changer l'espace, changer la société : des logiques contemporaines de synchronisation*, Paris, Fyp éditions.

Bechara T. (2016) « كونتوارات التسليف « تنبى كالفطرفى لبنان دون ضوابط » » *Al Afkar*. 22 janvier 2016

Blandel N. (2015) « Banque, assurance, télécoms : seront-ils les prochaines cibles des GAFA ? ». *Journal du net*. 1/4/2015 [en ligne] disponible sous le lien <http://www.journaldunet.com/economie/expert/60475/banque--assurance--telecoms---seront-ils-les-prochaines-cibles-des-gafa.shtml>

BNP Paribas (2018) « Les FinTech en chiffres » [en ligne] disponible sous le lien <https://group.bnpparibas/tempsforts/fintech/pitch>

Bourgeacq J.-F L., (2012) « L'innovation ouverte pour concevoir de nouveaux produits ou service », 10/04/2012 [en ligne] disponible sous le lien [www.bivi.afnor.qualite.org](http://www.bivi.afnor.qualite.org)

Boussaguet L, Jaquot S., Ravinet P. (2010) *Dictionnaire des politiques publiques*, 3e édition actualisée et augmentée, [livre électronique] Paris, Presses de Sciences. disponible sous le lien [www.cairn.info/dictionnaire-des-politiques-publiques--9782724611755.htm](http://www.cairn.info/dictionnaire-des-politiques-publiques--9782724611755.htm).

Bouyala R. (2016). « La coopération entre banques et FinTech : un pari pascalien ». *Revue-banque*. Numéro double 791-792 : Rétrospective 2015 - Prospective 2016. [En ligne] disponible sous le lien <http://www.revue-banque.fr/risques-reglementations/article/cooperation-entre-banques-fintech-un-pari-pascalie>

Brabandere (de) L. (2002) *Le management des idées de la créativité à l'innovation*, Paris, Dunod.

Brette O. (2003) « L'accumulation des connaissances technologiques dans la pensée de Thorstein Veblen : ressources pour l'analyse évolutionniste contemporaine ». *Économie appliquée*, vol. 56, n°4.

Casadella V. (2006). Thèse de Doctorat de sciences économiques. De l'applicabilité du système national d'innovation dans les pays moins avancés : une présentation du système national de construction de compétences au cas du Sénégal. Université De Perpignan Via Domitia.

Castells M. (1999), *La Société en réseau*, Paris, Fayard, 31 août.

Cavret C. (2012) « L'atelier BNP Paribas l'actualité de l'innovation bancaire vue par l'atelier, la biométrie et le sans contact permettent le paiement au bout des doigts », 24 octobre 2012. [en ligne] disponible sous le lien <https://atelier.bnpparibas/smart-city/article/biometrie-permettent-paiement-bout-doigts>

Centre D'études Pour Le Monde Arabe Unité Interdisciplinaire De Recherche Web (2012) « L'histoire du web au Liban, Unité interdisciplinaire de recherche web ». Beyrouth. Faculté des lettres et des sciences université Saint-Joseph de Beyrouth. 23 mars 2012.

Centre Du Commerce International Des Exportations Pour Un Développement Durable (2009) *Le système bancaire islamique, guide à l'intention des petites et moyennes entreprises*. Centre du commerce international des exportations pour un développement durable, Genève. p.5 [en ligne] disponible sous le lien [http://www.intracen.org/uploadedFiles/intracenorg/Content/Exporters/Exporting\\_Better/Obtaining\\_export\\_credits/Islamic\\_Banking\\_French.pdf](http://www.intracen.org/uploadedFiles/intracenorg/Content/Exporters/Exporting_Better/Obtaining_export_credits/Islamic_Banking_French.pdf)

- Chabert D. (2007). « Manuel d'économie bancaire appliquée, au cœur des entreprises bancaires », *Revue Banque Édition*.
- Charkieh I. (2014). « Iran et ses quatre capitales : la domination est le début du déclin ». *Al-Hayat*, le 3 octobre.
- Chbaro A. (2014) « «كيف تحوّل الأموال من لبنان الى "الدولة الاسلامية"؟»», *Annahar*, 9 décembre 2014.
- Chbaro A. (2017) « دهم وإفقال لمؤسسات صيرفة: النقابة تعترض... وهذه حقيقة الامور », *Annahar*, 9 mars 2017.
- Chebli S. A. (2014). *Principes et applications de la gouvernance au Danemark et au Liban*, Beyrouth, Dar Al-Manhal. .
- Chencheh O. (2011) Mémoire. Les déterminants de l'adoption de l'E-Banking par les institutions financières et clientèle organisationnelle, et son impact sur l'approche relationnelle : cas de l'Internet-Banking en Tunisie. Université du Québec à Montréal. Juillet 2011.
- Cherchem M. (2015) « L'innovation dans les services et l'économie de la connaissance, cas des banques et des assurances publique Algériennes ».
- CIPE (2014) « Les fondements de la nouvelle économie institutionnelle ». [en ligne] disponible sous le lien [www.developmentinstitute.org](http://www.developmentinstitute.org)
- Cochard G. M. (2007) « Management et productivité des TIC technologies et internet », Université Picardie Jules Verne, module DO2, [en ligne] version modifiée le 29 octobre 2007
- Collectif (2015) *Innovation bancaire 2015*. Professional Handbook. Point banque. p. 21.
- Commission Spéciale D'investigations (2016) *Rapport annuel 2016*. Beyrouth, Banque du Liban.
- Consejo Economico Y Social (2011) « Promotion de l'entrepreneuriat de l'innovation et de la créativité dans la région euroméditerranéenne, Espagne : 01/2011. [rapport en ligne] disponible sous le lien [http://www.ces.es/documents/10180/99106/DOC012011\\_FR.pdf](http://www.ces.es/documents/10180/99106/DOC012011_FR.pdf)

Constitution Libanaise [en ligne] disponible sous le lien <http://www.cc.gov.lb/sites/default/files/La%20Constitution%20Libanaise.pdf>

Dagher A. (2011) *Fluctuation et croissance*. (Recueil de textes). Beyrouth : Université libanaise. Département des sciences économiques. Faculté de sciences économique et de gestion d'entreprise, section 2. 2010-2011

Darreau P. (2003) *Croissance et politique économique*, Bruxelles, De Boeck.

Darwin C. (1859). *The Origin of Species*. [En ligne] disponible sous le lien <http://www.talkorigins.org>

De Vauplane H.(2015). « Les nouveaux acteurs de la finance », *Cairn.info, revue d'économie financière*. n.118, 2015/2

De Vauplane H.(2016) « Quelle réglementation pour les FinTech, *Revue banque*, n.799 septembre.

De Vauplane P.-A., Bernard J.-B., Roblot E. (2015) « FinTech 2020 : reprendre l'initiative » 23 octobre [en ligne] disponible sous le lien <http://www.pmefinance.org/documents/RapportFintech2020-reprendrel'initiative-23OCT15.pdf>

Dejllal F., Gallouj F. (2009) « Innovation dans les services et entrepreneuriat : au-delà des conceptions industrialistes et technologistes du développement durable », *Innovations* 1/2009 (n° 29). Disponible en ligne sous le lien : [www.cairn.info/revue-innovations-2009-1-page-59.htm](http://www.cairn.info/revue-innovations-2009-1-page-59.htm).

Dejllal F., Gallouj F. (2012) « L'innovation dans les services publics », *Revue française d'économie* 2/2012 (Volume XXVII), p. 97-142. Disponible sous le lien : [www.cairn.info/revue-francaise-d-economie-2012-2-page-97.htm](http://www.cairn.info/revue-francaise-d-economie-2012-2-page-97.htm).

Délégation de L'union Européenne En République Libanaise (2011) « La coopération de l'Union Européenne avec le Liban ». [en ligne] disponible sous le lien [http://eeas.europa.eu/delegations/lebanon/eu\\_lebanon/tech\\_financial\\_cooperation/index\\_fr.htm](http://eeas.europa.eu/delegations/lebanon/eu_lebanon/tech_financial_cooperation/index_fr.htm)

- Din S (2014). « La puissance de l'imagination ». le 20 juin 2014.
- Dinard T. (2013) « Les banques en route vers l'open innovation ». *Revue-banque*. n°762, le 12/07/13
- Diniz E.(1988) « Web banking in U.S.A. » *RAE*, V.38, N. 4. 1998.
- Faulkner W. (1957). *Requiem pour une nonne*, trad., par M.-E.COINDREAU, Paris ,Gallimard, «folio».
- Fonds des Médias Du Canada. (2013) « Financement participatif au Canada ». [En ligne] disponible sous le lien [http://crowdfunding.cmf-fmc.ca/fr/facts\\_and\\_stats/market-overview](http://crowdfunding.cmf-fmc.ca/fr/facts_and_stats/market-overview)
- Fransabank (2015) *Bulletin économique*, first half 2015, Beyrouth.
- Gadrey J. (2003) *Socio-économie des services*, 3<sup>e</sup> éd. Paris, La Découverte, collection « Repères », p.3.
- Gallouj C., Gallouj F. (1996). *L'innovation dans les services*, Paris, Économica.
- Gallouj F. (1994). *Économie de l'innovation dans les services*, Paris, Harmattan - Logiques économiques.
- Gemayel F.(2011) *USJ info*, le bulletin de l'université Saint-Joseph. Numéro 34- février 2011.
- Ghalayini L.(2006). *Monnaies et Banques*. Beyrouth : Dar al Manhal al Lubnani. 2006.
- Ghosn N. (2015) « Ces nouveaux secteurs qui émergent au Liban », *Annahar*, le 11 novembre 2015.
- Gonzalez-Quijano Y., Taha M. (2001) *Internet et l'offre d'information au Liban*, IFPO.
- Gouardères, F. (2015) « Politique de l'innovation ». Parlement Européen. [fiche technique sur l'UE] disponible sous le lien [http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/fiches\\_techniques/2013/050907/04A\\_FT\(2013\)050907\\_FR.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/fiches_techniques/2013/050907/04A_FT(2013)050907_FR.pdf)



Guellec D., Ralle P. (2003). *Les nouvelles théories de la croissance* [en ligne] disponible sous le lien <http://www.cairn.info/les-nouvelles-theories-de-la-croissance--9782707140920-page-3.htm#pa33> ]

Guillard H. (2014) « À quoi sert l'innovation ? ». *InternetActu.net:articles économie et marche innovation*, le 07/01/14 [en ligne]

Hamid S. (2015) « Iran : Nous sommes devenus un empire dont la capitale est Bagdad ». *Al-Arabyia Net*. 8 mars 2015. [en ligne] disponible sous le lien [www.alarabyia.net](http://www.alarabyia.net)

Hamze M. (2009) « Plan de la politique des sciences, de la technologie et de l'innovation [STIP] au Liban », Rome. [en ligne] disponible sous le lien <http://www.cnrs.edu.lb/UNESCO%20-%20STIP%20-%20FR.pdf>

Hassan K. (2015) « صيرفة الظل.. مخاطر إقتصادية بالجملة », *Al- Modon*, 27 février 2015

Hauben R (2013) « Circle ID internet infrastructure « A Closer Look At The Controversy Over The Internet's Birthday! you Dicide », 15 janvier 2013. [en ligne] disponible sous le lien : [http://www.circleid.com/posts/a\\_closer\\_look\\_at\\_the\\_controversy\\_over\\_the\\_Internets\\_birthday\\_you\\_decide](http://www.circleid.com/posts/a_closer_look_at_the_controversy_over_the_Internets_birthday_you_decide)

Hedoin C. (2011) « Institutionnalisme en économie » *DicoPo*, lundi 28 mars 2011. [en ligne]

Hudon D. (2015) « À Dolbeau-Mistassini, on parla de culture d'innovation en affaires ». le 8 janvier 2015. [en ligne] disponible sous le lien [www.lepoint.ca/actualites/affaires/207530/a-dolbeau-mistassini-on-parlera-de-culture-dinnovation-en-affaires](http://www.lepoint.ca/actualites/affaires/207530/a-dolbeau-mistassini-on-parlera-de-culture-dinnovation-en-affaires)

IX Réunion Ministérielle De L'union Pour La Méditerranée Sur La Coopération Industrielle Euroméditerranéenne. (2014) « Mise en œuvre du Small Business Act pour l'Europe dans le bassin méditerranéen au Moyen-Orient et en Afrique du Nord 2014 », Programme MENA-OCDE pour l'investissement, 19 février 2014.

Jeffers E., Plihon D. (2013) « Le shadow banking system et la crise financière ». *Cahiers français*. numéro 375. Juillet- août 2013.

Kahwaji C. (2015) « صيرفة الظل قد تشكل خطرا على الاستقرار المالي والاقتصاد في حال استعمالها بطريقة غير شرعية مثل تبييض الاموال », *Ad-Diyar*, 2 mars 2015

Kane E. (1984) *Technological and regulatory forces in the developing fusion of financial-services competition*, Cambridge, National bureau of economic research.

Kassa Hanna J. (2014). Thèse de doctorat. La microfinance entre utilité sociale et pérennité financière-les fondements d'un secteur de microfinance solide et responsable-le modèle libanais, Université DE PERPIGAN VIA DOMITIA-UPJV. Septembre 2014.

King B. (2016). *Augmented: Life in the Smart Lane*. Singapore, Marshall Cavendish International.

Klein J.-L., Harrisson D. (2007), *L'Innovation Sociale : Émergence et Effets Sur la Transformation des Société*, Québec ,Presses de l'université de Québec.

Lakomski-Laguerre O. (2006) « Introduction à Schumpeter », *L'Économie politique* 2006/1 (no 29), p. 82-98. DOI 10.3917/leco.029.0082

Lakomski-Laguerre O. (2006) « Le crédit et le capitalisme : la contribution de J. A. Schumpeter à la théorie monétaire ». *Cahiers d'économie Politique / Papers in Political Economy*. 2006/2 (n° 51). pp. 241-264. p. 258. DOI : 10.3917/cep.051.0241. URL : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-d-economie-politique-2006-2-page-241.htm>

Lakomski-Laguerre O., Desmedt L. (2015) « Alternative monétaire Bitcoin : une perspective institutionnelle ». <https://regulation.revues.org/11489>.

Le Bot. (2013) « En route pour 2014 avec (notamment) les ateliers #4M Mashrek ! ». Yakwala, fabrique de l'information hyperlocale. [en ligne] disponible sous le lien <http://www.yakwala.fr/content/programme-4m-mashrek-cfi-innovation-media-incubation-altcity-skeyes-liban-beyrouth>

Le secteur bancaire libanais, un modèle atypique d'adaptation dans un environnement turbulent. Actes du symposium organisés sous le patronage du groupe Banque Mondiale (12/18/2007). Université Saint-Esprit de Kaslik-Faculté de Gestion et des Sciences Commerciales.

Lejoux C. (2013) « Les banques rivalisent d'innovations pour s'imposer dans le paiement mobile » [en ligne] disponible sous le lien [www.latribune.fr/entreprises-finance/20131120trib000796827/les-banques-rivalisent-d-innovations-pour-s-imposer-dans-le-paiement-mobile.html](http://www.latribune.fr/entreprises-finance/20131120trib000796827/les-banques-rivalisent-d-innovations-pour-s-imposer-dans-le-paiement-mobile.html)

Lejoux C. (2016) « L'avenir des FINTECH (1/4) : jusqu'à quel point menacent-elles les banques ? ». *La tribune*. 25/08/2016. [En ligne] disponible sous le lien <http://www.latribune.fr/entreprises-finance/banques-finance/banque/l-avenir-des-fintech-1-4-jusqu-a-quel-point-menacent-elles-les-banques-589436.html>

Lejoux C. (2016) « La concurrence des « FinTech » rappelle aux banques qu'elles ont des clients » *La tribune*. [En ligne] disponible sous le lien <http://www.latribune.fr/entreprises-finance/banques-finance/banque/la-concurrence-des-fintech-rappelle-aux-banques-qu-elles-ont-des-clients-557380.html>.

Lemaitre P. (1997) « Les enjeux de la banque à distance », *Revue-Banque*, n.587, le 1/12/1997.

Lyons, A. C., Kass-Hanna, J. (2018) Inclusion financière et groupes économiquement vulnérables dans la région MENA, Communication présentée au colloque « Regards croisés sur le nouvel environnement économique », Creil, France.

Maharat, Bureau Régional de L'Unesco. (2015) « Rapport sur la liberté de l'internet au Liban ». Beyrouth. p. 16 [en ligne] disponible sous le lien <http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002448/244808a.pdf>

Maldonato J. (2016) « FinTech : l'innovation financière au service de qui ? », *Problèmes économiques*, Hors-Série n° 10, septembre 2016.

Marcou T., Kaplan D. (2014) « La ville 2.0, plateforme d'innovation ouverte », [en ligne] disponible sous le lien <http://fing.org/?La-Ville-2-0-plateforme-d#ancr4>

Mardam-Bey Mansour F. (2014) *L'employabilité dans le secteur bancaire libanais*, Beyrouth, USJ – ABL, mai 2014

Mathieu M. (2010) « Qu'est-ce qu'une IMF ». *Micro World.org*. 02-09-2010. [en ligne] disponible sous le lien <http://www.microworld.org/fr/news-from-the-field/article/definition-imf-institution-microfinance>

Meyer T. (2013) « L'atelier BNP Paribas l'actualité de l'innovation bancaire vue par l'atelier, désormais la moitié des américains utilise des services de banque en ligne », 21 août 2013, [en ligne]

Miconnet T. (2013) « Revue, internet et droit, un nuage d'insécurité juridiques ». *Avocats-publishing*. 1er novembre 2013 [en ligne] disponible sous le lien <http://avocats-publishing.com/-Droit-et-Internet->

Ministère de l'Économie Et Du Commerce (2014). *SME guidebook, What's in Lebanon for Smes ?*, Beyrouth.

Ministère de L'éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. (2014) « Les incubateurs d'entreprises innovantes liés à la recherche publique ». 20-06-2014 [en ligne] disponible sous le lien <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid5739/les-incubateurs-d-entreprises-innovantes-lies-a-la-recherche-publique.html>

Ministère des Finances (2016) « Conversation des finances (حديث المالية) » – *Rapport interne* du numéro publié le 20 août 2016. p.3.

Monnoyer M.-C., Ternaux P. (2007) *Mondialisation des services, innovation et dynamique territoriale*. Paris, Harmattan.

Nahas c. (2008) « Économielexique, la dette publique [2], la variable au Liban ». Octobre 2008.

Nammour F. (2012) « Droit Bancaire ». Beyrouth, Compte d'auteur.

Nasnas R, (2016) *نهوض لبنان نحو دولة الإنماء*, Beyrouth, Dar Annahar, p. 150.

Nelson R. (1992) *National innovation systems: a retrospective on a study, industrial and corporate change*.

Nelson R. (1993) *National innovation systems: a comparative analysis*, Oxford, Oxford university press.

Nelson R., Winter S. (1982) *An Evolutionary Theory of Economic Change*, Cambridge, Belknap Press.

North D. (2010) « Institutions, régulation et développement : hétérodoxie néo-institutionnelle versus néolibéralisme ? ». *Revue de la régulation, capitalisme institutions pouvoirs, maison de sciences de l'homme- Paris nord*.

OCDE (2010) *L'innovation au-delà de la R&D- l'innovation Aujourd'hui, mesurer l'innovation : un nouveau regard* .

OCDE. (2005) *Manuel d'Oslo, principe directeurs pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation*. 3e édition.

Organisation Internationale de la Francophonie (2014) « Le réseau francophone d'innovation », [brochure en ligne] disponible sous le lien <http://www.francophonie.org/IMG/pdf/finnov-internet.pdf>

Pindyck R., Rubinfeld D. (2013). *Microéconomie*, Londres, Pearson, 7<sup>e</sup> édition. P. 3.

Postel J. (1981) « TCP/IP Digest at USC-ISIF, Wednesday, 14 oct 1981 Volume 1: Issue 2, Subject: NCP-to-TCP Transition.

Rabreau M. (2015) « Shadow banking : tout comprendre sur la finance de l'ombre » *Le Figaro*. le 25 aout 2015

République Libanaise – Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur – Centre De Recherche Et De Développement Pédagogique (2013). [étude en ligne] disponible sous le lien [www.crdp.org/files/التلاميذ.pdf](http://www.crdp.org/files/التلاميذ.pdf)

Réseau In Europe (2010) « La prise en compte de la politique de l'innovation dans les zones urbaines en difficulté » [étude en ligne] disponible sous le lien [http://www.europeidf.fr/fileadmin/documents\\_ineurope/Etude\\_innovation\\_310510/Rapport\\_etude\\_innovation\\_-\\_310510\\_NB.pdf](http://www.europeidf.fr/fileadmin/documents_ineurope/Etude_innovation_310510/Rapport_etude_innovation_-_310510_NB.pdf)

Réunion ministérielle de l'OCDE (2008) « Le futur de l'économie internet ». Seoul, Corée du Sud, les 7 et 18 juin 2008.

Riboud A. (1999). *Le dernier de la classe*, Paris, Grasset.

Sabra M. (2005) « حاكم مزرعة مصرف لبنان », *Al-Chiraa*, 27 juin 2005

Schumpeter J. (1911) *Théorie de l'évolution économique*. [Livre électronique] disponible sous le lien [http://classiques.uqac.ca/classiques/Schumpeter\\_joseph/theorie\\_evolution/theorie\\_evolution\\_1.doc](http://classiques.uqac.ca/classiques/Schumpeter_joseph/theorie_evolution/theorie_evolution_1.doc)

Schumpeter J. (1942). *Capitalisme, Socialisme et Démocratie*. [Livre électronique] disponible sous le lien [www.capitalisme\\_socialisme1.pdf](http://www.capitalisme_socialisme1.pdf)

Senez B. A. (2012). « L'atelier BNP Paribas l'actualité de l'innovation bancaire vue par l'atelier, Bradesco la banque qui digitalise les empreintes...digitales », 27/11/2012[en ligne]

Seulliet É., Musso P., Ponthou L. (2007) *Fabriquer le futur 2, l'imaginaire au service de l'innovation*, Paris, Pearson education, Février 2007.

Silber W. (1983) « The process of financial innovation », *The American Economic Review*, American Economic Association, Vol.73 n. 2.

Siniora F. (1991) « La purification et la réforme de la situation bancaire », Site officiel, le jeudi 19 septembre 1991, <http://www.fuadsiniora.com/>

Solow R. M. (1956), « A Contribution to the Theory of Economic Growth». *The Quarterly Journal of Economics*, Massachusetts, The MIT Press, Vol. 70, No. 1, Février 1956

Stamoulis S. (2000) «How Banks Fit in an Internet Commerce Business Activities Model», *Journal of Internet Banking and Commerce*, 5 juin. [en ligne] disponible sous le lien <http://www.icommerceland.com/open-access/how-banks-fit-in-an-internet-commerce-business-activities-model.pdf>

Statistiques Mondiales (2014) « République Libanaise statistiques ». mercredi 26 novembre 2014

Toufaily E. (2004) Mémoire : Adaptation de la banque électronique et son impact sur la performance organisationnelle : cas du marché du Liban, Université Québec à Montréal, Juin 2004. p 16.

UIT (2012) « Statistiques sur le secteur (TIC) dans le monde pour 2012 ». [En ligne] disponible sous le lien [http://www.itu.int/net/pressoffice/press\\_releases/2014/68-fr.aspx#.VmcHdOIZ0tE](http://www.itu.int/net/pressoffice/press_releases/2014/68-fr.aspx#.VmcHdOIZ0tE)

Ülgen F. (2012) « Les innovations financières s'inscrivent-elles dans un processus schumpetérien de destruction créatrice ? », *Revue Interventions économiques* [En ligne], 46 | 2012, mis en ligne le 01 novembre 2012 disponible sous le lien : <http://interventionseconomiques.revues.org/1532>

Union Européenne (2013) *Le guide de l'innovation dans les services*, Belgique.

Vercueil J. (1997) « Institutionnalisme et économie des conventions : recherches sur le positionnement méthodologique des théories », *Économies et Sociétés*, Série P.E., n°26, 10/1997.

Verdeil É., Faour G., Velut S. (2007) Atlas du Liban. Publications de l'Institut français du Proche-Orient, IFPO.

Vincent C. - P.(2012). *Heuristique : Création, Intuition, Créativité et Stratégies d'Innovation*. Paris, Books on Demand, 2012

Wehbe M. (2011) « استهداف البنك اللبناني الكندي », *Al-Akhbar*, Numéro 1339, 14 février 2011

Wehbe M. (2013) « نهاية قصة البنك اللبناني الكندي: على طريقة «الكابوي» », *Al-Akhbar*, numéro 2039, 27 juin 2013

William J (1998) *Essays in radical empiricism*, Harvard, Harvard College, cité et traduit par Gérard Deledalle. *Le point philosophique*, 3<sup>e</sup> édition. Bruxelles : De Boeck Université. 1998.

Zbib M. 2013. « لائحة بنك المدينة: 645 مليون دولار لـ 437 شخصاً » , *Al-Akhbar*, 28 novembre 2013

## Autres

AISHE-J Volume , Number 3 (Autumn 2017) 3351 Doing a Thematic Analysis: A Practical, Step-by-Step Guide for Learning and Teaching Scholars.\* Moira Maguire & Brid Delahunt Dundalk Institute of Technology. Source: <http://ojs.aishe.org/index.php/aishe-j/article/viewFile/335/553>

Introduction to qualitative analysis of in-depth interviews Denise Medico, MA Geneva Foundation for Medical Education and Research University of Lausanne, Health Psychology Unit

James Thomas and Angela Harden Methods for Research Synthesis Node, Evidence for Policy and Practice Information and Co-ordinating (EPPI-)Centre, Social Science Research Unit, 18 Woburn Square, London WC1H 0NS. Source : [http://eprints.ncrm.ac.uk/468/1/1007\\_JTAHthematic\\_synthesis.pdf](http://eprints.ncrm.ac.uk/468/1/1007_JTAHthematic_synthesis.pdf)

The Qualitative Report Volume 17, T&L Article 4, 1-6 <http://www.nova.edu/ssss/QR/QR17/chenail-tensions.pdf> Conducting Qualitative Data Analysis: Managing Dynamic Tensions Within Ronald J. Chenail Nova Southeastern University, Davie, Florida, USA. Source : <https://files.eric.ed.gov/fulltext/EJ981453.pdf>

The thematic analysis of interview data: an approach used to examine the influence of the market on curricular provision in Mongolian higher education institutions Narantuya Jugder National Academy of Governance of Mongolia Khan-Uul district 11th khoroo Bogd Javzandamba street Ulaanbaatar 17012 Mongolia. Source : <https://pdfs.semanticscholar.org/2e0a/746b717fa49b6f4a48a462ee47e602204de9.pdf>

## Sites

<http://alkalimaonline.com/Newsdet.aspx?id=202380>

<http://alkalimaonline.com/Newsdet.aspx?id=355227>

<http://bdl.gov.lb/news/more/5/109/65>

<http://bdl.gov.lb/news/more/5/109/65>



<http://bdl.gov.lb/news/more/8/273/251>  
<http://bit.do/ePYt5>  
<http://bit.do/ePYt8>  
<http://bit.do/ePYtH>  
<http://bit.do/ePYtH>  
<http://bit.do/ePYtY>  
<http://bit.do/ePYu2>  
<http://bit.do/ePYub>  
<http://bit.do/ePYuC>  
<http://bit.do/ePYuG>  
<http://bit.do/ePYuh>  
<http://bit.do/ePYuL>  
<http://bit.do/ePYuo>  
<http://bit.do/ePYuU>  
<http://books.openedition.org/ifpo/6574>  
<http://eureeca.com/Statoc/AboutUs.aspx?lang=en>  
<http://fing.org/?La-Ville-2-0-plateforme-d#ancre4>  
<http://ikdg.org/at/node/12774>  
[http://investinlebanon.gov.lb/fr/lebanon\\_at\\_a\\_glance/foreign\\_direct\\_investments/foreign\\_investment\\_structure](http://investinlebanon.gov.lb/fr/lebanon_at_a_glance/foreign_direct_investments/foreign_investment_structure)  
[http://investinlebanon.gov.lb/fr/lebanon\\_at\\_a\\_glance/foreign\\_direct\\_investments/foreign\\_investment\\_structure](http://investinlebanon.gov.lb/fr/lebanon_at_a_glance/foreign_direct_investments/foreign_investment_structure)  
[http://investinlebanon.gov.lb/fr/sectors\\_in\\_focus/information\\_technology/fintech](http://investinlebanon.gov.lb/fr/sectors_in_focus/information_technology/fintech)  
<http://nna-leb.gov.lb/ar/show-news/255012/>  
<http://tiny.cc/bcsh7y>  
<http://tiny.cc/ibsh7y>  
<http://tiny.cc/o9rh7y>  
<http://www.abl.org.lb/fr/NewsDetails.aspx?pageid=1372>  
<http://www.abl.org.lb/Library/Files/Files/Faits%20et%20Chiffres.pdf>  
<http://www.abl.org.lb/library/files/files/lba-ft.pdf>  
<http://www.al-akhbar.com/node/270258>  
[http://www.alankabout.com/lebanon\\_news/137504.html](http://www.alankabout.com/lebanon_news/137504.html)  
<http://www.albayanmagazine.com/Banking/banking3.php?id=805>  
<http://www.albayanmagazine.com/Editorials/view3.php?id=49>  
<http://www.aljournhouria.com/news/index/312460>  
<http://www.alyaum.com/article/4119188>  
[http://www.ar24.news/2018/01/article\\_100.html](http://www.ar24.news/2018/01/article_100.html)  
<http://www.bankaudi.com.lb/lebanon/bank-audi-launches-tap2pay-the-first-nfc-mobile-payment-service-in-lebanon-and-the-region>  
<http://www.banque-credit.org/pages/titrisation.html>  
<http://www.banquemoniale.org/fr/topic/financialinclusion/overview>  
<http://www.banquemoniale.org/fr/topic/financialinclusion/overview>

[http://www.bbc.com/arabic/middleeast/2012/02/120207\\_lebanon\\_hezbollah](http://www.bbc.com/arabic/middleeast/2012/02/120207_lebanon_hezbollah)  
[http://www.bbc.com/arabic/middleeast/2012/05/120522\\_usa\\_hezbollahcourt](http://www.bbc.com/arabic/middleeast/2012/05/120522_usa_hezbollahcourt) 22mai 2012  
[http://www.bbc.com/arabic/middleeast/2012/07/120710\\_lebanon\\_laundering](http://www.bbc.com/arabic/middleeast/2012/07/120710_lebanon_laundering)  
<http://www.bdl.gov.lb/news/more/8/239/316>  
<http://www.bdl.gov.lb/news/more/8/37/251>  
<http://www.center-lcrc.com/s/27/27218>  
<http://www.coface.fr/Etudes-economiques-et-risque-pays/Liban>  
<http://www.fatf-gafi.org/fr/pays/#MENAFATF>  
<http://www.institutdesfinances.gov.lb/admin/img.ashx?pageid=5714&phName=File1>  
<http://www.journaldunet.com/economie/finance/1177962-forum-economique-mondial-les-6-plus-grands-risques-de-la-fintech/>  
<http://www.journaldunet.com/economie/finance/1177962-forum-economique-mondial-les-6-plus-grands-risques-de-la-fintech/>  
<http://www.lebanonfiles.com/news/309983>. 5 décembre 2011  
[http://www.lecho.be/dossier/fintech/Qu\\_est\\_ce\\_que\\_la\\_fintech\\_et\\_quelle\\_est\\_son\\_importance.9755656-8381.art?ckc=1](http://www.lecho.be/dossier/fintech/Qu_est_ce_que_la_fintech_et_quelle_est_son_importance.9755656-8381.art?ckc=1)  
[http://www.planet-fintech.com/Les-FinTech-definition-evolutions-ambitions\\_a210.html](http://www.planet-fintech.com/Les-FinTech-definition-evolutions-ambitions_a210.html)  
[http://www.planet-fintech.com/Les-FinTech-definition-evolutions-ambitions\\_a210.html](http://www.planet-fintech.com/Les-FinTech-definition-evolutions-ambitions_a210.html)  
<http://www.pressreader.com/lebanon/le-mensuel-magazine/20161007/281586650102180>  
<http://www.saidacity.net/news/14042/>  
<http://www.uabonline.org/en/magazine/158315851575158715751578/1601161015831585157515871577159316061578/10012>  
<https://al-akhbar.com/Capital/251301>  
<https://al-akhbar.com/Community/237959>  
<https://al-akhbar.com/Economy/245578>  
<https://al-akhbar.com/Opinion/118562>  
<https://al-akhbar.com/Opinion/214602>  
<https://al-akhbar.com/Politics/264211>  
<https://al-akhbar.com/Politics/267620>  
<https://arabic.cnn.com/middleeast/2016/02/02/cassandra-drug-hezbollah>  
<https://bit.ly/1CdIOIW>  
<https://bit.ly/2H43jSb>  
<https://bit.ly/2J1uTmE>  
<https://bit.ly/2Jj6Hf2>  
<https://bit.ly/2LqPUJv>  
<https://blog.sowefund.com/innovation-disruptive/>  
<https://courscryptomonnaies.com/bitcoin>  
<https://dievolkswirtschaft.ch/fr/2017/03/schmuki-04-2017fr/>  
<https://dievolkswirtschaft.ch/fr/2017/03/schmuki-04-2017fr/>  
<https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-00573686/document>  
[https://monthlymagazine.com/en-article-desc\\_4753\\_](https://monthlymagazine.com/en-article-desc_4753_)

<https://toupourleco.wordpress.com/2012/04/21/base-de-donnees-sur-linclusion-financiere-global-findex-banque-mondiale/>  
<https://urlzs.com/zK53>  
<https://www.almodon.com/print/3f92bc01-fe51-4be0-a318-fbbce8eb2c32/19cb5312-0177-4db3-8a93-9bcd1412cdc8>  
<https://www.bankobserver-wavestone.com/reglementation-avantage-barriere-fintech/>  
<https://www.bordeaux.business/les-banques-sont-elles-toujours-au-service-des-entrepreneurs/>  
<https://www.byblosbank.com/library/assets/Gallery/Newsroom/Events/CCI/Press%20Release%20CCI%20French%20161111.pdf>  
<https://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2004-2-page-149.htm#>  
<https://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2004-2-page-149.htm#>  
<https://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2004-2-page-149.htm#>  
<https://www.fca.org.uk/about/the-fca>  
<https://www.financebk.com/ar/corporate/bank-profile/>  
<https://www.kartable.fr/ressources/ses/cours/la-monnaie-et-le-financement-de-l-economie/10256>  
[https://www.lesechos.fr/14/01/2013/LesEchos/21353-044-ECH\\_le---shadow-banking---ne-saurait-etre-l-avenir-de-la-finance.htm](https://www.lesechos.fr/14/01/2013/LesEchos/21353-044-ECH_le---shadow-banking---ne-saurait-etre-l-avenir-de-la-finance.htm)  
<https://www.lorientlejour.com/article/1086818/le-liban-de-plus-en-plus-cible-par-les-cyberattaques.html>  
[https://www.memoireonline.com/05/17/9933/m\\_L-impact-des-robo-advisors-sur-la-gestion-de-patrimoine17.html](https://www.memoireonline.com/05/17/9933/m_L-impact-des-robo-advisors-sur-la-gestion-de-patrimoine17.html)  
<https://www.microfinancegateway.org/fr/pays/liban>  
<https://www.monfinancier.com/archives/questions-argent/actualite-et-marches/dark-pool-et-shadow-banking-67659.html>  
[https://www.researchgate.net/publication/327473988\\_Les\\_institutions\\_financieres\\_et\\_leur\\_relation\\_avec\\_les\\_fintechs\\_au\\_Bresil](https://www.researchgate.net/publication/327473988_Les_institutions_financieres_et_leur_relation_avec_les_fintechs_au_Bresil)  
<https://www.sab2i.com/fr/societe/mission>  
 Laurent BERNEDE « Les atouts des FINTECHS » [vidéo en ligne] disponible sous le lien <https://www.youtube.com/watch?v=PXvn5suinAo>  
 Site de l'association des banques libanaises,  
<http://www.abl.org.lb/fr/NewsDetails.aspx?pageid=6064>,[www.abl.org.lb](http://www.abl.org.lb)  
 Site de la banque Al Baraka <http://www.al-baraka.com/arabic/e-baraka.php>  
 Site internet du BERYTECH. [www.berytech.org](http://www.berytech.org)  
 Site La Finance Islamique <http://lafinanceislamique.com/liste-banques-islamiques-france-monde/>  
[www.economy.gov.lb/public](http://www.economy.gov.lb/public)  
[www.iisd.org](http://www.iisd.org) « Mondialisation des services-Quoi de neuf? »  
[www.rebuildlebanon.gov.lb/images\\_Gallery/HRCReportforJuly2006Offensive.doc](http://www.rebuildlebanon.gov.lb/images_Gallery/HRCReportforJuly2006Offensive.doc)  
[www.statistiques-mondiales.com/liban.htm](http://www.statistiques-mondiales.com/liban.htm)

## **Annexes**

## Annexe 1 : La connexion internet au Liban

Le Liban n'a pas un nœud local, il est connecté par plusieurs câbles maritimes et par satellite.

- Les câbles maritimes qui relient le Liban à autre pays sont :
  - CADMOS : Chypre et le Liban en 1995, a une durée de vie de 25 ans.
  - ALETAR BERYTAR : Syrie, Égypte et le Liban. (Aletar : Alexandrie et Tartous), (Berytar : Beyrouth et Tartous) en 1997, a une durée de vie 25 ans.
  - I ME WE : India, Middle East, Western Europe (Inde, Moyen-Orient, Europe de l'Ouest) en 2011.
  - ALEXANDROS : Chypre, Égypte, France en 2013.

- Le satellite est (LINK) (V-Sat) à Jouret el Ballout et à Aarbaniye.

« Ogero » est une compagnie de télécommunication qui gère la ligne téléphonique fixe. Cette compagnie fournit l'accès à l'internet au Liban ; d'autres fournisseurs achètent cet accès d'Ogero et le revendent aux clients comme *Terranet, Cyberia, Wise, Sodetel, IDM...*

### **L'accès à l'internet se fait de 2 façons :**

- Besoin de ligne téléphonique (avec câble) :
  - ADSL (Asymmetric Digital Subscriber Line) qui signifie « ligne d'abonné numérique asymétrique » il est relié directement aux maisons et on a besoin de téléphone local ou fixe.
  - Dial up : qui fonctionne d'une manière un peu plus ancienne (on ne peut pas utiliser le téléphone et l'internet en même temps).
- Et plusieurs autres moyens de connexion sans fil (n'ont pas besoin de connexion par câble jusqu'à notre maison) :

- Mobi, Wireless : USB et Ethernet (WiMax USB Dongle, WIGO: wireless PC card modem et Desktop wireless modem
- 3G ou 4G pour les téléphones mobiles, cette connexion est très rapide.

Le satellite au Liban ne fonctionne que pour les téléchargements (*Download*), il ne peut être utilisé pour les téléversements (*Upload*) que sous la permission du Ministère de la Poste et de la Télécommunication et du Ministère de la Défense nationale. Il est interdit au Liban d'utiliser la connexion d'internet par satellite. Quelques fournisseurs vendent le service seulement pour télécharger.

Alors on peut accéder à l'internet par « Ogero » ou par les fournisseurs d'accès internet, et on peut choisir le service qui nous convient selon le prix, le service après-vente ou la vitesse.

## **Annexe 2 : Bâle II**

Décision de Base No. 9302

Application de l'Accord de Bâle II sur l'adéquation des fonds propres

Le Gouverneur de la Banque du Liban, Vu le Code de la monnaie et du crédit, notamment les articles 70 et 174, Vu la Décision adoptée par le Conseil Central de la Banque du Liban en sa séance du 30 mars 2006, décide ce qui suit :

### **Article 1 :**

Aux fins de l'application des dispositions de la présente Décision, les expressions suivantes signifient : Accord de Bâle II : Le nouvel accord international sur l'adéquation des fonds propres.

Les banques libanaises affiliées à l'étranger : Les banques libanaises dont la majorité des actions est détenue par un groupe bancaire ou financier enregistré à l'étranger.

### **Article 2 :**

Les banques opérant au Liban doivent œuvrer pour l'application progressive de l'Accord de Bâle II, afin de calculer, à partir du 1er janvier 2008, le ratio de solvabilité sur base individuelle ou consolidée, selon le cas, et cela conformément aux dispositions de la présente Décision et de celles qui seront émises ultérieurement à cet effet.

### **Article 3 :**

Les banques libanaises doivent :

1- Œuvrer pour l'adoption de l'approche standardisée pour calculer les risques de crédit.

2- Œuvrer pour l'adoption de l'approche de l'indicateur de base pour calculer les risques opérationnels.

3- Commencer à calculer les risques de marché, dès le 31 août 2007, et inclure dans le calcul du ratio de solvabilité, à partir du 1er janvier 2008, les exigences de fonds propres concernant la couverture des risques de marché.

4- Obtenir l'accord de la Banque du Liban pour passer de l'application des deux approches susmentionnées à celle d'approches plus avancées, après vérification par la Commission de contrôle des banques de l'aptitude de la banque concernée à opérer ce passage.

5- Etablir, pour l'exécution de ce qui précède, un plan d'action qui doit être discuté et approuvé par la Commission de contrôle des banques. Celle-ci suivra son application avec l'administration des banques concernées, leur demandant, au besoin, de prendre les mesures nécessaires.

Ce paragraphe a été amendé par l'article 1 de la Décision Intermédiaire No 9707 du 24/9/2007 (Circulaire Intermédiaire No 146).

6- Appliquer les instructions du Pilier 3 de l'Accord de Bâle II, relatives aux règles de transparence et de discipline de marché.

#### **Article 4 :**

Les banques libanaises affiliées à un groupe bancaire ou financier enregistré dans des pays qui appliquent l'Accord de Bâle II peuvent adopter les approches suivies par la maison mère pour le calcul du ratio de solvabilité, en plus des approches réglementaires adoptées au Liban au cas où celles-ci sont différentes de celles du groupe. En outre, la Commission de contrôle des banques devra vérifier les approches adoptées ainsi que leur conformité à la situation des banques concernées.



**Article 5 :**

Les agences libanaises de banques étrangères enregistrées dans des pays qui appliquent l'Accord de Bâle II doivent fournir à la Commission de contrôle des banques les rapports annuels établis par leur siège social à l'étranger sur l'adéquation des fonds propres, et cela quelles que soient les approches appliquées par le siège social aux agences citées.

**Article 6 :**

«Les banques libanaises affiliées à l'étranger" et les agences libanaises de banques étrangères sont tenues d'appliquer les dispositions de l'article 3 de la présente Décision si elles sont affiliées à des institutions enregistrées dans des pays qui n'appliquent pas l'accord de Bâle II.

**Article 7 :**

Afin d'appliquer l'Accord de Bâle II, les banques opérant au Liban doivent désigner un responsable qui soit, de préférence, un spécialiste de la gestion des risques, et communiquer à la Commission de contrôle des banques, avant le 30 avril 2006, ses noms, numéro de téléphone et courriel (email).

**Article 8 :**

La Commission de contrôle des banques est chargée d'émettre les circulaires relatives à l'application de la présente Décision.

**Article 9 :**

La présente Décision entrera en vigueur dès sa promulgation.

**Article 10 :**

Cette Décision sera publiée au Journal Officiel.

Beyrouth, le 1er avril 2006

Le Gouverneur de la Banque du Liban

Riad Toufic Salamé

### **Annexe 3 : Principales législations financières et bancaires**

Depuis 1990, l'Association des Banques du Liban publie périodiquement dans le cadre des "[Dossiers de l'ABL](#)", une collection des "Principales législations financières et bancaires" en langues arabe et française.

Liste des principales législations bancaires et financières promulguées durant la seconde moitié du siècle dernier :

- Loi sur le secret bancaire promulgué le 3 Septembre 1956 : Les directeurs et les employés des établissements bancaires sont tenus au secret absolu en faveur des clients de la banque et ne peuvent divulguer à quiconque, qu'il soit individu privé ou autorité publique administrative, militaire ou judiciaire, les noms des clients, leurs avoirs et les faits les concernant. Les banques sont autorisées à ouvrir pour leurs clients des comptes de dépôt numérotés.
- Loi autorisant l'ouverture d'un compte-joint promulguée le 19 Décembre 1961 : Les banques peuvent ouvrir pour leurs clients un compte joint qui fonctionne sur la seule signature de l'un des titulaires de ce compte. En cas de décès de l'un des titulaires du compte joint, le ou les Co-titulaires peuvent disposer librement dudit compte.
- Le Code de la Monnaie et du Crédit promulgué par le décret n° 13513 du 1/8/1963 : Ce code est la réglementation principale du système bancaire et financier. Il couvre la monnaie, le rôle et fonction de la banque centrale, les activités des banques ainsi que les activités des professions se rattachant à la profession bancaire.
- Loi n° 28/67 qui a modifié certaines dispositions du Code de la Monnaie et du Crédit et complété la réglementation bancaire : Création à la Banque du Liban de la Commission de contrôle des Banques, organisme indépendant qui assure un contrôle sérieux et permanent de l'ensemble de l'activité bancaire, et création de l'Institut National de garantie des dépôts. L'article 45 de cette loi a suspendu pour une période de cinq ans (période renouvelable) toute nouvelle licence de banques.
- Décret n° 11564/1968 : Ratification des Statuts de l'Institut National de Garantie des dépôts.
- Décret n° 1983/1971 : Réglementation de la profession de commissaires aux comptes auprès des banques.
- Loi promulguée par le décret n° 6102/1973 : Amendement de certaines dispositions du Code de la Monnaie et du Crédit, notamment les articles 76, 102, 105, 152, 153, 186 de ce Code. Ces amendements visent en particulier à supprimer certaines restrictions injustifiées qui faisaient obstacle à l'exercice de la profession et resserraient les possibilités d'investissement. Le nouvel article 174, précise également que la Banque centrale doit demander l'avis de l'Association des banques lorsqu'elle établit les règlements bancaires.

- Loi visant à la création d'une zone franche bancaire promulguée par le décret n° 9976/1975 ainsi que le décret d'application n° 29/1977 : La loi et le décret susmentionnés ont exempté les dépôts et les divers engagements bancaires en devises revenant à des non-résidents de la taxe de garantie des dépôts et de la réserve obligatoire ainsi que de l'impôt sur les intérêts des dépôts ». Mais l'article 51 de la loi 497/2003 (loi de Finances 2003) a annulé cette dernière exemption.
- Le décret-loi n° 47/1977, le décret-loi n° 130/1977 ont réglementé les relations des banques avec leurs débiteurs concernant leurs anciennes dettes. La loi n° 8 / 81 relative à l'échelonnement des dettes des commerçants ayant subi des dommages en raison de la guerre, et le décret-loi n° 131/1977 ainsi que le décret-loi n° 144/1977 sur l'octroi de facilités garanties par l'État, à la reconstruction des secteurs industriel, touristique et hospitalier, ont été promulgués.
- Loi promulguée par décret n° 14/1977 : Création de la « Banque de l'Habitat SAL », et le décret n° 5738/1994 : Ratification des statuts de la« Banque de l'Habitat ».
- Décret-loi n° 77/1977 : Modification de certaines dispositions du Code de la Monnaie et du Crédit. La création d'une banque libanaise ou étrangère nécessite l'autorisation de la Banque centrale. Ce dernier jouit du droit discrétionnaire d'accepter ou refuser cette autorisation selon l'intérêt public. Le nouveau capital minimal requis est de 15 millions de LL.
- Décret-loi n° 83/1977 : Modification du paragraphe 8 de l'article 7 du décret-loi n°144/1959 (loi de l'impôt sur le revenu). Les banques sont autorisées à partir des activités de 1977 de constituer des provisions pour créances douteuses, mais après avoir reçu l'approbation de la Commission de contrôle bancaire. La loi n° 583/2004 (loi de finances 2001) a autorisé également les institutions financières à constituer ces provisions à partir des activités de 2004.
- Loi promulguée par le décret n° 5439/1982 : Exonération fiscale et dispositions visant à promouvoir le marché financier libanais. Les certificats de dépôt des banques et les obligations émises par les banques et par les sociétés anonymes, sont exemptés du droit de timbre fiscal et de l'impôt sur le rendement des capitaux mobiles (titre III). Mais l'article 51 de la loi 497/2003 (loi de Finances 2003) a annulé cette dernière exemption.
- Décret-loi n° 50/1983 : Réglementation des activités des banques spécialisées. Les dépôts de ces banques ne peuvent être à un terme inférieur à six mois, et ces banques doivent avoir pour objet l'octroi de créances à moyen et long terme, ainsi que les investissements directs ou les participations, l'achat et la vente de titres financiers et l'octroi de garanties. Le total des créances à moyen et long terme ainsi que les participations en livres libanaises accordés au secteur privé et mixte ne doit pas être inférieur à 10% de l'ensemble de leurs engagements en livres libanaises (50% avant 1996).
- Loi n° 42/1986 : Interdisant la vente des avoirs en or de la Banque du Liban de manière directe ou indirecte, sauf en vertu d'un texte législatif promulgué par le Parlement.
- Loi n° 99/1991 : La Banque du Liban détermine le capital minimum requis pour toute banque libanaise ou étrangère qui a obtenu l'autorisation après la promulgation de cette loi.
- Loi n° 110/1991 : Assainissement du secteur bancaire. Cette loi vise à traiter et clore le dossier des banques en difficulté ou en état de cessation de paiement et dont le nombre a augmenté en raison de la guerre et la mauvaise situation économique.
  
- Loi n° 192/1993 : Visant à favoriser les fusions de banques. Cette loi a permis de traiter la situation des banques en difficulté, mais avec une gestion saine, et a maintenu les droits des déposants et des employés et préserver la stabilité du marché (grâce à des incitations et des

prêts bonifiés accordés à la banque acquéreuse). Le décret d'application n° 1423 du 23 février 2009 a établi les

Mécanismes et les critères pour l'octroi des prêts bonifiés conformément aux dispositions de l'article 6 de la loi précitée n° 192.

- Loi n° 520/1996 : Développement du marché financier et les contrats fiduciaires. Règlement des opérations fiduciaires en vue de protéger les droits du « fiduciaire ». Les banques sont autorisées à effectuer des opérations fiduciaires, ce qui contribue à développer leur rôle en tant que banque universelle.
- Loi n° 543/1996 : Exonération des banques de certaines taxes sur les prêts au logement (exemption du droit de timbre sur les contrats et de certaines taxes foncières).
- Loi n° 24/1999: Autorisant l'Institut National de garantie des dépôts à participer au capital d'une société anonyme libanaise nommée « Kafalat SAL» dont l'objet principal est de garantir les prêts aux petites et moyennes entreprises (PME). Cette loi a donc institué « Kafalat SAL ».
- Loi n° 105/1999 : Autorisant l'importation, l'exportation et le commerce de l'or et autres métaux précieux.
- Loi n° 133/1999 relative à la mission de la Banque du Liban définie à l'article 70 du Code de la Monnaie et du Crédit, qui a été dotée de nouvelles prérogatives afin d'inclure le développement et la réglementation des systèmes de paiement relatifs aux guichets automatiques et aux cartes de paiement, les opérations de transferts électroniques, et les opérations de compensation et règlement relatives aux divers moyens de paiement et instruments financiers (y compris les actions et effets commerciaux).
- Loi n° 138/1999 : Création d'une société anonyme libanaise dénommée "The Arab Clearing Corporation». Cette société qui est basée à Beyrouth, effectue les opérations de compensation entre les différents marchés financiers arabes, ou entre les marchés financiers arabes et les marchés financiers internationaux.
  
- Loi n° 139/1999 : Instituant un dépositaire central des titres financiers «Midclear SAL », société anonyme libanaise ayant la Banque du Liban comme principal actionnaire. Cette société joue exclusivement le rôle de dépositaire
  - central des instruments financiers et des valeurs cotés sur les marchés financiers réglementaires au Liban, ainsi que des opérations de compensation et règlement des susdits instruments et valeurs.
- Loi n° 154/1999 : L'enrichissement illicite
- Loi n° 159/1999 : Règlement relatif aux comptes sur valeurs mobilières : les banques, institutions financières et sociétés de courtage financier peuvent ouvrir des comptes individuels et des comptes-joints pour les instruments financiers et les titres au porteur.
- Loi n° 160/1999: Règlement relatif aux opérations de crédit-bail ou leasing, ou opérations de location de matériel et machines qui sont achetées par le bailleur en vue de les louer tout en conservant leur propriété, mais à condition toutefois de donner au locataire le droit de les acquérir ultérieurement en payant le prix convenu tout en tenant compte, même partiellement, des versements effectués pour la location.
- Loi n° 234/2000 : Règlement relatif aux sociétés de courtage financier et aux opérations d'intermédiation financière. Les activités des sociétés de courtage financier couvrent les opérations qu'elles entreprennent, pour leur propre compte ou pour le compte de leurs clients,

sur les options, dérivés et instruments financiers structurés, les actions et titres financiers et devises et matières premières, ainsi que les opérations de gestion de portefeuille.

- Loi n° 308 du 3/4/2001 : Émission et négociation d'actions bancaires. Cette loi a unifié les différentes catégories d'actions et annulé la disparité entre les banques au sujet de la loi sur l'acquisition de bien-fonds par les non libanais, en retour, cette loi a imposé des limites relativement au noyau dur de l'actionnariat qui contrôle les principales décisions de la banque.

- Loi n° 318/2001 : Lutte contre le blanchiment de capitaux. Cette loi a maintenu le secteur bancaire libanais loin des opérations de blanchiment d'argent, et préservé, d'autre part, le secret bancaire sur les fonds déposés dans les banques au Liban. Cette loi a permis la levée du nom du Liban de la liste des pays ne coopérant pas avec le GAFI / FATF.

Quant à la Loi n° 32/2008 , elle a accru les pouvoirs de la Commission d'enquête spéciale créée en vertu de la loi n° 318/2001 susmentionnée sur la lutte contre le blanchiment de capitaux, en lui accordant exclusivement la prérogative de bloquer des comptes et lever le secret bancaire en application des conventions et lois pour la lutte contre la corruption.

- Loi n° 347/2001 : Réglementation de la profession de changeur au Liban.

- Loi n° 430/2002 : Création d'un compte spécial pour la gestion et le service de la dette publique, ainsi que d'autres comptes pour la titrisation. Les revenus de la privatisation d'un service public sont transférés d'office sur ce compte. Les prêts, dons et aides qui sont accordés pour le service, la réduction et restructuration de la dette publique sont également transférés sur ce compte.

---

- Loi n° 497/2003: Article 51 de la loi de Finances 2003 Amendement du titre III de la loi de l'impôt sur le revenu et imposition des intérêts et des revenus de tous les comptes créditeurs, dépôts et autres engagements bancaires, en toutes monnaies, y compris ceux des non-résidents, à un taux de 5%. Les intérêts des certificats de dépôt, obligations et bons du Trésor sont également soumis à cet impôt.

- Arrêté du ministère des Finances n° 403/1/2003 : Minutes d'application de l'article 51 de la loi n° 497/2003. Cet arrêté a souligné que les dépôts interbancaires ainsi que les dépôts placés auprès de la Banque du Liban étaient exemptés de cet impôt.

- Loi n° 575/2004 : Réglementant la création de banques islamiques au Liban Malgré la possibilité d'effectuer des opérations bancaires islamiques par le biais de la législation libanaise (en particulier la loi n° 520/96 susmentionnée), l'importance de la promulgation d'une loi spécifique aux banques islamiques réside dans la nécessité d'attirer ces importants flux financiers islamiques surtout avec le développement croissant de l'activité de ces banques dans le monde.

---

## Annexe 4 : Catégories des banques (2015)

### BANQUES COMMERCIALES

#### 1. Banques Libanaises S.A.L.

1. (1) FRANSABANK S.A.L.
2. (10) BANQUE LIBANO-FRANCAISE S.A.L.
3. (11) B.L.C. BANK S.A.L.
4. (12) NEAR EAST COMMERCIAL BANK S.A.L.
5. (14) BLOM BANK S.A.L.
6. (16) FEDERAL BANK OF LEBANON S.A.L.
7. (19) SOCIETE GENERALE DE BANQUE AU LIBAN S.A.L. (SGBL)
8. (22) BANKMED S.A.L.
9. (27) AUDI PRIVATE BANK S.A.L.
10. (28) BBAC S.A.L.
11. (35) BANQUE PHARAON ET CHIHA S.A.L.
12. (36) BANQUE DE CREDIT NATIONAL S.A.L.
13. (39) BYBLOS BANK S.A.L.
14. (48) BANQUE DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL S.A.L. (BIT BANK)
15. (52) IBL BANK SAL
16. (56) BANK AUDI sal
17. (58) FENICIA BANK S.A.L.
18. (63) LEBANESE SWISS BANK S.A.L.
19. (68) BSL BANK S.A.L.
20. (75) BANK OF BEIRUT S.A.L.
21. (80) JAMMAL TRUST BANK S.A.L.
22. (93) BANQUE BEMO S.A.L.
23. (94) LEBANON AND GULF BANK S.A.L.
24. (95) SAUDI LEBANESE BANK S.A.L.
25. (98) CEDRUS BANK S.A.L.
26. (101) AL-MAWARID BANK S.A.L.
27. (103) CREDITBANK S.A.L.
28. (104) UNITED CREDIT BANK S.A.L.
29. (105) BANK AL-MADINA S.A.L.
30. (108) FIRST NATIONAL BANK S.A.L.

31. (110)	MEAB S.A.L.
32. (127)	BLOM DEVELOPMENT BANK S.A.L.

## **2. Banques Libanaises S.A.L. à participation majoritaire arabe**

1. (3)	BANQUE MISR LIBAN S.A.L. (BML SAL)
2. (34)	SYRIAN LEBANESE COMMERCIAL BANK S.A.L.
3. (53)	CREDIT LIBANAIS S.A.L.
4. (62)	NORTH AFRICA COMMERCIAL BANK S.A.L.
5. (73)	NATIONAL BANK OF KUWAIT (LEBANON) S.A.L.
6. (92)	EMIRATES LEBANON BANK S.A.L.
7. (109)	AL BARAKA BANK S.A.L.
8. (125)	ARAB FINANCE HOUSE S.A.L. (ISLAMIC BANK)
9. (126)	LEBANESE ISLAMIC BANK S.A.L

## **4. Banques arabes**

1. (5)	ARAB BANK P.L.C.
2. (9)	RAFIDAIN BANK
3. (17)	THE SAUDI NATIONAL COMMERCIAL BANK
4. (90)	ARAB AFRICAN INTERNATIONAL BANK
5. (132)	BANK OF BAGHDAD PRIVATE S.A.Co
6. (134)	AL-BILAD ISLAMIC BANK FOR INVESTMENT & FINANCE P.S.C.
7. (136)	QATAR NATIONAL BANK S.A.Q. – Lebanon
8. (141)	INVEST BANK PSC

## **5. Foreign Banks**

1. (7)	HSBC BANK MIDDLE EAST LIMITED
2. (67)	BANK SADERAT IRAN
3. (85)	HABIB BANK LIMITED
4. (115)	CITIBANK N.A.

**Remarque:** Le numéro entre parenthèses qui précède le nom de la banque est celui de la liste officielle des banques émise par la Banque du Liban (BDL).

- Les banques dont le numéro est 109, 125, 126, 127 et 134 selon la liste officielle émise par la BDL sont des banques islamiques.

### **- Changement de dénomination**

Standard Chartered Bank s.a.l. (n° 98) a changé de dénomination et est devenu Cedrus Bank s.a.l. (n° 98) selon décision de la BDL n° 11954 datée du 23 février 2015 (J.O. N° 10/2015).



**- Banques radiées de la liste officielle**

Warka Bank for Investment and Finance j.s.c. (n° 131) est radiée de la liste officielle des banques selon décision de la BDL n° 12076 datée du 14 septembre 2015 (J.O. N° 38/2015).

Ahli International Bank s.a.l. (n° 84) est radiée de la liste officielle des banques suite à la fusion réalisée avec Fransabank s.a.l. (n° 1) selon décision de la BDL n° 11926 datée du 8 janvier 2015 (J.O. N° 3/2015).

National Bank of Abu Dhabi pjsc (n° 140) a commencé ses activités au Liban en qualité de bureau de représentation selon le récépissé du ministère de l'économie et du commerce n° 2787 daté du 22 octobre 2014 (J.O. N° 54/2014). Cette banque a été radiée de la liste officielle des banques selon décision de la BDL N° 12121 datée du 4 novembre 2015 (J.O. N° 48/2015). Il est devenu membre de l'ABL en sa qualité de Bureau de Représentation le 21 avril 2015.

*Dernière mise à jour le 27 novembre 2015*

## BANQUES D'AFFAIRES ET D'INVESTISSEMENT S.A.L

1. (33)	AUDI INVESTMENT BANK S.A.L.
2. (41)	BANQUE DE L'HABITAT S.A.L.
3. (43)	FINANCE BANK S.A.L.
4. (111)	BLOMINVEST BANK S.A.L.
5. (113)	MEDINVESTMENT BANK S.A.L.
6. (114)	CREDIT LIBANAIS INVESTMENT BANK S.A.L.
7. (118)	ARAB INVESTMENT BANK S.A.L.
8. (121)	FRANSA INVEST BANK S.A.L.
9. (123)	BYBLOS INVEST BANK S.A.L.
10. (129)	FFA PRIVATE BANK S.A.L.
11. (130)	BANK OF BEIRUT INVEST S.A.L.
12. (133)	CSCBANK SAL
13. (135)	IBL INVESTMENT BANK S.A.L.
14. (137)	CEDRUS INVEST BANK S.A.L.
15. (138)	BLC INVEST S.A.L.
16. (139)	LiBANK S.A.L. (Levant Investment Bank)

**Remarque:** Le numéro entre parenthèses qui précède le nom de la banque est celui de la liste officielle des banques émise par la Banque du Liban (BDL).

- Les banques dont le numéro est 114 et 118 selon la liste officielle émise par la BDL sont des banques libanaises à participation majoritaire arabe.

*Dernière mise à jour le 27 novembre 2015*

## Annexe 5 : Principaux indicateurs – Fin 2014

### Banques

- Nombre de banques opérantes: **70 dont 16 banques d'affaires**
  - Nombre de branches: **1041**
  - Présence Libanaise à l'étranger: **376 unités rattachées à 33 banques et réparties dans 33 pays et 85 villes.**
  - Banques correspondantes: **200 réparties dans 62 pays et 88 villes**
- 

### Human Resources

- Population Bancaire: **23,850**
  - \* du genre féminin: **11,091 (46.5%)**
  - \* titulaires de diplômes universitaires: **17,840 (74.8%)**
  - \* mariés: **14,572 (61.1%)**
  - \*\* Nombre d'enfants à charge: **16614**
  - \*\* Allocations scolaires et universitaires: **65,700 millions de L.L.**
- 

### Principaux Articles de l'Activité Bancaire (en millions de L.L.)

- Total Actifs: **264,863,319 (DA 175 milliards)**
  - Total Dépôts: **222,563,210 (DA 147 milliards)**
  - Total Crédits au secteur privé (résidents et non-résidents): **76,730,019 (DA 50 milliards)**
  - \* Prêts à l'Habitat en 2014: **10,000 (DA 6,6 millions)**
  - \* Prêts aux petites et moyennes entreprises avec garantie "Kafalat" en 2014: **165,825 (DA 110 millions)**
  - \*\* Nombre de bénéficiaires en 2014: **838**
-

## **Annexe 6 : Banques islamiques**

### **BANQUE DU LIBAN**

#### **Circulaire de base No 95 adressée aux Banques**

Veillez trouver ci-joint une copie de la Décision de base No 8829 du 26 août 2004, relative aux Conditions d'établissement des banques islamiques au Liban.

Beyrouth, le 26 août 2004

Le Gouverneur de la Banque du Liban

Riad Toufic Salamé

BANQUE DU LIBAN Décision de Base No 8829 Conditions d'établissement des banques islamiques au Liban

**Le Gouverneur de la Banque du Liban,**

**Vu les dispositions du Code de la Monnaie et du Crédit;**

**Vu les dispositions de la loi 575 du 11 février 2004, relative à l'établissement des Banques islamiques au Liban, notamment celles de l'Article 2; et**

**Vu la décision adoptée par le Conseil Central de la Banque du Liban en sa séance du 25 août 2004,**

**Décide ce qui suit :**

#### **Article 1:**

Les activités bancaires islamiques sont interdites au Liban, sauf pour les institutions suivantes :

- Les banques islamiques établies au Liban.
- Les branches de banques islamiques étrangères.

**Article 2:**

- a- Les fondateurs d'une banque islamique au Liban doivent comprendre des banques opérant au Liban ou des banques étrangères islamiques ou compétentes en matière d'opérations bancaires islamiques.
- b- Un minimum équivalent au tiers du total des actions de la banque islamique libanaise doit être constamment détenu par des banques appartenant aux catégories énumérées au Paragraphe (a) du présent Article.

**Article 3:**

Le capital minimal des banques islamiques au Liban ou le capital minimal qui doit être affecté aux branches des banques islamiques étrangères autorisées à opérer au Liban, est fixé à 150 000 000 000 L.L. (cent cinquante milliards de livres libanaises), entièrement libéré en espèces auprès de la Banque du Liban.

Avant d'entamer les opérations, une part de ce capital, fixée par le Conseil Central, sera déposée auprès du Trésor libanais en compte bloqué au nom de la banque concernée, et lui sera remboursée sans intérêt en cas de liquidation de ses activités.

Dans des cas exceptionnels justifiés et notamment quand les banques sollicitant l'autorisation jouissent d'une grande compétence professionnelle, le Conseil Central pourra, selon des conditions qu'il fixe, décider:

- 1- Soit d'accorder à la banque islamique libanaise ou la branche de la banque islamique étrangère un délai déterminé pour augmenter son capital jusqu'au seuil minimal susmentionné.
- 2- Soit d'approuver un capital minimal équivalent à trente milliards de livres libanaises si les deux conditions suivantes sont simultanément remplies:
  - a- Les fonds propres ne doivent, à aucun moment, être inférieurs à cent cinquante milliards de livres libanaises :

-Pour les banques participant au capital de la banque islamique libanaise et mentionnées à l'Article 2, Paragraphe (a) de cette Décision.

-Pour la banque islamique étrangère autorisée à ouvrir une branche au Liban.

- b- Chacune des banques citées à l'Article 2, Paragraphe (a) de cette Décision ou la banque islamique étrangère autorisée à ouvrir une branche au Liban s'engage expressément, conjointement et solidairement, en vertu des dispositions de l'Article 134 du Code de la Monnaie et du Crédit, à reconstituer le capital de la banque islamique libanaise ou celui de la branche de la banque islamique étrangère au Liban, en cas de pertes affectant le capital.

#### **Article 4:**

La demande d'autorisation pour l'établissement d'une banque islamique libanaise doit être présentée à la Banque du Liban, signée par ses fondateurs et accompagnée d'une copie originale et de trois copies de chacun des documents spécifiés à l'Article 2 de la Décision de base N° 7739 du 21/12/2000, relative aux conditions d'établissement des banques au Liban.

Les statuts des banques islamiques libanaises doivent comprendre une section relative à l'Organe Consultatif en matière de Charia, exposant en détail les dispositions régissant la nomination des membres dudit Organe, sa relation avec la banque et ses prérogatives y compris les dispositions relatives au contrôle interne conforme aux prescriptions de la Charia. Ces dispositions doivent montrer clairement l'engagement de la banque concernée à se conformer, dans toutes ses transactions et opérations, aux principes de la Charia en accord avec les lois en vigueur qui ne sont pas en contradiction avec les dispositions de la Loi 575 du 11/2/2004 relative à l'établissement des banques islamiques et avec les réglementations promulguées par la Banque du Liban en application de ladite loi.

#### **Article 5:**

La demande d'autorisation pour l'établissement d'une branche d'une banque islamique étrangère doit être présentée à la Banque du Liban, signée par la direction de la banque islamique étrangère concernée et accompagnée d'une copie originale et de trois copies de chacun des documents mentionnés à l'Article 3 de la Décision de base N° 7739 du 21/12/2000 susmentionnée, ainsi que d'un engagement émis par le Conseil d'Administration de la banque islamique étrangère ou par sa direction au Liban certifiant l'engagement de la

branche de la banque islamique à appliquer les dispositions de l'Article 4, Paragraphe 2, de cette Décision.

**Article 6:**

Le Conseil Central de la Banque du Liban accorde l'autorisation pour l'établissement de la banque dans la mesure où il considère ceci utile à l'intérêt public et après s'être assuré que toutes les conditions légales et réglementaires stipulées à l'Article 4 de la Décision de base N° 7739 susmentionnée sont remplies.

**Article 7:**

La banque islamique libanaise ou la branche de la banque islamique étrangère dont l'établissement est autorisé par le Conseil Central de la Banque du Liban, doit compléter les formalités de son établissement dans un délai maximal de six mois à compter de la date de sa notification de l'autorisation sous peine d'annulation de ladite autorisation.

**Article 8:**

En sus des dispositions de la présente Décision et sauf stipulation contraire, les banques islamiques sont régies par toutes les dispositions et réglementations relatives aux banques non-islamiques.

**Article 9:**

Cette Décision sera publiée au Journal Officiel et entrera en vigueur dès sa promulgation.

Beyrouth, le 26 août 2004

Le Gouverneur de la Banque du Liban

Riad Toufic Salamé

## **Annexe 7 : ABL**

L'ABL a réitéré en 2011 son engagement sur le plan national général, en renforçant sa présence et sa position en tant que l'une des principales instances économiques sur la scène libanaise. Pour cela, elle a notamment eu recours aux moyens suivants :

- 1- Fournir aux médias de façon régulière et intensive les publications de l'ABL (données, bulletins mensuels, brochures, manuels, dossiers, études, etc.) afin de les adopter en tant que principale source d'informations concernant les différents aspects de l'activité économique au Liban en général, et de l'activité bancaire en particulier.
- 2- Publier des communiqués de presse sur des questions nationales, économiques et professionnelles intéressant la communauté bancaire.
- 3- Coopérer avec les différentes instances économiques libanaises afin d'élaborer des documents de travail ou des conceptions communes représentant le point de vue de ces instances à propos de projets ou de mesures proposés par les autorités officielles dont notamment concernant le projet du budget général pour l'année 2011 et les pourparlers concernant la détermination du salaire minimum et le taux de cherté de vie.
- 4- Continuer de coopérer avec différents conseils d'administration et comités nationaux à caractère social, économique, éducatif et environnemental en désignant des représentants du secteur bancaire et de l'Association dans les organismes suivants : le conseil d'administration de la Caisse nationale de sécurité sociale CNSS, le conseil d'administration de l'Office national de l'emploi; la Commission bancaire et la Commission sur l'environnement (Chambre de Commerce Internationale -Liban) ; le comité d'activation des droits des handicapés dans le domaine du travail (ministère du Travail); l'Association libanaise pour renseignement scientifique, technique et économique (Le CNAM français et l'université libanaise); le conseil d'administration de l'Institut de recherche industrielle (Industrial Research Institut IRI, ministère de l'industrie); la Commission nationale pour faciliter les transports et le commerce (ministère des Transports), la Commission administrative de la caisse de l'environnement (ministère de l'environnement).

- 5- Participer au parrainage et/ou soutien de certaines manifestations et activités d'intérêt national et économique importantes comme le colloque « Luxembourg et Beyrouth : Un partenariat pour les services financiers » qui a été organisé entre l'Association et l'agence « Luxembourg for Finance (Hôtel Four Season. Beyrouth, les 10-11 février 2011), le congrès « Renforcer le bloc bancaire Chamgen ». organisé par le Groupe de la Banque de (investisseur (Hôtel Conrad. Istanbul, les 28-29 mars 2011), le dix-neuvième Forum Économique Arabe organisé par le groupe « Al Iktissad Wal Amal» (Hôtel Intercontinental Phoenicia. Beyrouth, le 27 mai 2011), et la campagne de l'Association « Donner sans frontières » pour produire un film sur la création d'une banque nationale de don du sang (Septembre 2011), Conférence bancaire arabe annuelle de l'Union des banques arabes (Hôtel Phoenicia. Beyrouth, les 24 - 25 novembre 2011), le deuxième Forum de l'Association sur la responsabilité sociale des entreprise CRS sur « le secteur bancaire et financier en 2012 : le risque social » (Hôtel Bristol, le 1 décembre 2011). et le financement de la part de l'État libanais dans le budget du Tribunal spécial pour le Liban le 15 décembre 2011).
- 6- Participer aux réunions annuelles conjointes entre la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (Washington, du 23 au 25 septembre 2011), et la participation à un certain nombre de réunions et de conférences de niveau régional et international, tels que : le sommet bancaire arabe international. International Arab Banking Summit en 2011 (organisé par l'Union des banques arabes. Rome - Italie, du 23 au 24 juin 2011), et la réunion annuelle du IIF Institution Financière Internationale (Washington, du 23 au 25 septembre 2011), et la réunion pour le lancement de « La Fédération bancaire francophone » (Paris, le 26 septembre 2011), et les deux rencontres, la première à (Rome - Italie. Septembre 2011) et la deuxième à (Beyrouth, novembre 2011) du groupe de travail pour la mise en place du « Fonds pour le partenariat euroméditerranéen ». et la journée des banques libanaises à Washington (Washington, le 23 septembre 2011) en collaboration avec le groupe du « Financial Times ». le séminaire sur « les opérations bancaires écologiques dans la Méditerranée : les perspectives pour l'année 2020 » (Barcelone, du 22 au 23 novembre 2011), et « La journée des banques libanaises à Paris » (Paris, le 27 octobre 2010), et le vingt et unième congrès bancaire européen à Francfort le 18 novembre 2011), et les réunions des groupes de travail constitués dans le cadre du jet de « la Fédération bancaire Francophone » (Paris, le 5 décembre 2011).



- 7- Accueillir un certain nombre de délégations arabes et internationales (l'Union des banques du Soudan, une délégation irakienne de la banque centrale et des banques. l'Association des banques de la Turquie, les secrétaires généraux des associations des banques dans le monde arabe, l'IFC, la compagnie financière internationale, la Banque mondiale. Banque européenne d'investissement, le Fonds monétaire international, la délégation du Sénat à Buenos Aires - Argentine. une délégation du Trésor américain, etc.) et de participer à des délégations officielles à l'étranger.
- 8- La signature d'un protocole d'entente entre l'Association et le ministère des Télécommunications et de la société Sodetel, afin de fournir gratuitement le service internet dans un certain nombre de jardins publics au Liban (le 24 mars 2011). Dans la mise en exécution de ce protocole cours de l'année 2011, ce service fut assuré dans trois jardins publics, et qui sont : Sioufi, René Moawad (Arts et métiers) et Tripoli.
- 9- La signature d'un protocole de coopération entre les associations de banques en Turquie. en Syrie, en Jordanie et au Liban (le 28 Mars 2011).
- 10- Signature d'un accord entre l'Association et la société de média Bloomberg. qui permet à cette dernière de publier des données statistiques publiées par l'Association des Banques du Liban sur son site web (le 18 mai 2011).
- 11- Participation de l'Association dans les ateliers organisés par les commissions parlementaires sur les défis du secteur du pétrole et du gaz (lia chambre des députés, le 11 avril 2011), et à la conférence sur la « Responsabilité sociale des entreprises", organisé par le World Trade Center à Beyrouth (Hôtel Movenpic, le 14 avril 2011), et dans l'exposition sur les innovations et les idées créatives en marge du Forum régional des industries de l'agro-alimentaire (Hôtel Royal - Dbayeh. du 15 au 18 Octobre 2011), séminaire de l'institut Basil Fuleihan des Finances intitulé « regards croisés sur la formation des employés du secteur public » (le 17 novembre 2011).

Source : Deuxième Partie Activités de l'Association des Banques du Liban pp 55.

## Annexe 8 : Banque Audi- Bilan 2014

CONSOLIDATED STATEMENT OF FINANCIAL POSITION As at December 31, 2014	Notes	2014 LBP Million	2013 LBP Million
<b>ASSETS</b>			
Cash and balances with central banks	18	13,247,387	9,192,108
Due from banks and financial institutions	19	3,608,892	4,010,658
Loans to banks and financial institutions and reverse repurchase agreements	20	2,928,743	657,945
Derivative financial instruments	21	197,127	136,062
Financial assets at fair value through profit or loss	22	516,822	627,981
Loans and advances to customers at amortised cost	23	25,775,338	22,064,822
Loans and advances to related parties at amortised cost	24	110,007	114,829
Debtors by acceptances		340,480	262,689
Financial assets at amortised cost	25	14,573,743	16,023,035
Financial assets at fair value through other comprehensive income	26	135,706	272,475
Investments in associates	27	27,762	28,615
Property and equipment	28	948,541	575,836
Intangible assets	29	92,652	82,259
Non-current assets held for sale	30	18,510	19,318
Other assets	31	536,536	278,584
Goodwill	32	197,473	211,144
<b>TOTAL ASSETS</b>		<b>63,255,719</b>	<b>54,558,360</b>
<b>LIABILITIES</b>			
Due to central banks	33	438,385	252,042
Due to banks and financial institutions	34	1,695,351	1,599,912
Due to banks under repurchase agreements	33	90,443	196,180
Derivative financial instruments	21	116,303	134,466
Customers' deposits	35	53,413,209	46,118,217
Deposits from related parties	36	586,621	757,590
Debt issued and other borrowed funds	37	854,455	537,101
Engagements by acceptances		340,480	262,689
Other liabilities	38	519,980	502,771
Provisions for risks and charges	39	1 53,961	132,882
<b>TOTAL LIABILITIES</b>		<b>58,209,188</b>	<b>50,493,850</b>
<b>SHAREHOLDERS' EQUITY - GROUP SHARE</b>			
Share capital - common shares	40	659,586	454,324
Share capital - preferred shares	40	8,250	6,495
Issue premium - common shares	41	883,582	659,206
Issue premium - preferred shares	41	745,500	747,255
Warrants issued on subsidiary shares	40	17,195	-
Cash contribution to capital	42	72,586	72,586
Non-distributable reserves	43	1,050,579	959,545
Distributable reserves	44	616,976	589,523
Treasury shares	46	(4,929)	(1 14,327)
Retained earnings		599,388	441,400
Other components of equity	47	(178,943)	(269,081)
Result of the year		513,500	454,621
		<b>4,983,270</b>	<b>4,001,547</b>

NON-CONTROLLING INTEREST	48	63,261	62,963
TOTAL SHAREHOLDERS' EQUITY		5,046,531	4,064,510
TOTAL LIABILITIES AND SHAREHOLDERS' EQUITY		63,255,719	54,558,360

## Annexe 9: Banque Audi- Bilan 2015

*Translation of financial statements originally issued in Arabic*

# Bank Audi (S.A.E) BALANCE SHEET 31 March 2015

*Prepared in accordance with the Egyptian Accounting Standards*

	31 March 2015 EGP (Reviewed)	31 december 14 EGP (Audited)
<b>Assets</b>		
Cash and balances with Central Bank of Egypt	2 336 753 458	1 544 523 880
Due from banks	4 455 350 324	3 370 898 053
Treasury bills and other governmental notes	7 573 088 026	7 255 705 188
Loans and facilities to banks	183 475 709	144 442 886
Loans and facilities to customers	1 3 073 217 581	12 634 721 799
Financial derivatives	1 058 081	285 439
Financial Investments:		
Available for sale	5 707 771 130	4 797 780 765
Held to maturity	10 000 000	10 000 000
Intangible assets	12 887 777	11 410 919
Other assets	515 765 851	455 949 417
Fixed assets	385 339 952	346 079 151
<b>Total assets</b>	<b>34 254 707 889</b>	<b>30 571 797 497</b>
<b>Liabilities</b>		
Due to banks	396 365 706	174 125 867
Customers' deposits	30 564 497 020	27 182 541 305
Financial derivatives	1 158 771	222 396
Other loans	376 505 000	214 203 000
Other liabilities	361 187 947	321 147 940
Other provisions	45 031 826	44 586 823

Current income tax liability	91 654 154	94 927 935
Deferred tax liability	27 071 029	18 462 582
<b>Total liabilities</b>	<b>31 863 471 453</b>	<b>28 050 217 848</b>
<b>Equity</b>		
Paid up capital	1 843 243 065	1 843 243 065
Reserves	379 021 233	268 467 679
Retained earnings	168 972 138	409 868 905
<b>Total equity</b>	<b>2 391 236 436</b>	<b>2 521 579 649</b>
<b>Total Liabilities and Equity</b>	<b>34 254 707 889</b>	<b>30 571 797 497</b>

## Annexe 10 : Questionnaire

- 1- Quels sont les obstacles qui empêchent les banques libanaises d'inventer leurs propres services ?
  - Le manque d'études adéquates
  
  - Le coût élevé
  
  - Leur incapacité à suivre le développement rapide
  
- 2- Quels sont problèmes rencontrés par les banques libanaises face au développement rapide ?
  - L'incapacité de suivre le développement
  
  - La situation économique et de sécuritaire
  
  - L'incapacité des Libanais à bien utiliser la technologie
  
- 3- Quelles sont les solutions pour bien suivre le développement dans le secteur bancaire (la FinTech)
  - Multiplier les études
  
  - Intensifier la participation aux conférences et aux études mondiales
  
  - Soutien de l'État
  
- 4- L'évolution dans le secteur bancaire est positive pour la banque au niveau de :
  - L'accroissement des profits
  
  - L'augmentation du nombre de clients
  
  - L'accroissement de la confiance des clients

5- Quels sont les coûts encourus par la banque en raison du transfert de l'innovation au Liban ?

---

6- Peut-on parler d'innovation au Liban ou de copie, transfert, adoption ou achat ?

---

7- Quelles sont les stratégies que les banques libanaises adoptent pour intensifier les innovations bancaires ?

Suivre la technologie

Suivre les banques étrangères

Recueillir l'avis des clients

Allouer un budget spécial à des entreprises créant des innovations.

8- Quels sont les problèmes et les difficultés rencontrées par les banques libanaises à l'égard du développement des services bancaires ?

---

9- Comment prévoyez-vous l'avenir des modes de paiement et du développement technologique ?

---

10- Pensez-vous que le développement dans les banques libanaises égale celui des banques mondiales ?

Oui  Non

Pourquoi ?

---

11- Quelles sont les motivations des innovations bancaires ?

Suivre le développement

Augmenter les profits

Les deux

12- Quels avantages trouvez-vous aux innovations bancaires ?

Faciliter le travail

Intégrer la technologie dans le secteur bancaire

13- À votre avis, quels sont les inconvénients des innovations bancaires ?

Le piratage

L'ignorance

La réduction du nombre d'employés et de la communication

14- Approuvez-vous le développement dans le secteur bancaire en termes de services bancaires ?

Oui  Non

Pourquoi ?

---

15- Comment pouvez-vous récolter le résultat d'un service bancaire nouveau ?

Directement à travers le budget

Directement à travers les clients

Indirectement sur le long terme

16- Quel est le ratio des bénéfices à la suite du transfert du service ?

Très important  Importante  Insignifiant

17- Pensez-vous que les services bancaires sont uniquement importants pour la banque ?

La banque

Les clients

Les deux

18- Quel Progiciel utilisez-vous ?

---

19- Qui est la banque la plus puissante au Liban et qui lance toujours des services bancaires ?

---

20- Quelles sont les dépenses engagées par la banque pour acheter un service ?

---

21- Quel est le but de votre banque ?

---

22- Atteignez-vous vous objectifs grâce aux services bancaires ?

---



23- Considérez-vous la fusion bancaire une innovation bancaire ?

Oui  Non

Pourquoi ? \_\_\_\_\_

24- Avez-vous un département spécialisé qui s'intéresse à l'innovation des services et aux recherches ?

Oui  Non

\_\_\_\_\_

25- . Pourquoi ne vous intéressez – vous pas autant à être pionniers en matière d'innovation dans votre banque ?

C'est un signe de faiblesse

Ce n'est pas la priorité de notre banque

Nous avons d'autres priorités

26- Comment prévoyez-vous l'avenir de la monnaie de papier ?

\_\_\_\_\_

27- Croyez-vous qu'il y ait au Liban shadow Banking et de l'économie noire ?

\_\_\_\_\_

## **Annexe 11 : Entretien avec les directeurs des grandes entreprises Libanaises.**

### **I. Informations personnelles**

1. Nom :
2. Âge :
3. Lieu de résidence :
4. Niveau d'éducation :
5. Poste :
6. Nom de la compagnie :

### **II. Le secteur bancaire au Liban**

2. Que pensez-vous de l'innovation technologique dans le secteur bancaire libanais et pensez-vous que l'innovation est acceptée des Libanais? Êtes-vous satisfait ?
3. Suivez-vous l'évolution des services bancaires récemment innovés et adoptez-vous les nouvelles innovations bancaires ou incitez-vous vos employés à les utiliser comme la domiciliation de salaire?
4. Quelles sont selon vous les avantages et les inconvénients de ce développement ?

### **III. La FinTech au Liban**

5. Connaissez-vous la définition du terme "*FinTech*"?

6. Est-ce que vos profits ou votre chiffre de vente ou la qualité de votre clientèle ont augmenté grâce aux innovations dans le secteur bancaire ?
7. Pensez-vous que le développement de la FinTech pourrait buter sur des obstacles se rapportant à la situation libanaise ? Si oui, lesquelles ?
8. Quelles sont les conséquences du succès de la *FinTech* au Liban ? Qui en sont les principaux acteurs ? De quoi a-t-elle besoin pour se développer davantage ?
9. Existe-t-il un lien entre le développement de la *FinTech* et le développement économique ou la croissance économique ? Et Quel rôle joue votre entreprise ou votre société dans le soutien ou le développement de la *FinTech* ?

## Annexe 12 : Khi-deux

Hypothesis Test Summary				
	Null Hypothesis	Test	Sig.	Decision
1	The categories of êtes-vous satisfait de l'innovation technologique dans le secteur bancaire libanais? occur with equal probabilities.	One-Sample Chi-Square Test	.006	Reject the null hypothesis.
2	The categories of Suivez-vous l'évolution des services bancaires récemment innovés et adoptez-vous les nouvelles innovations bancaires ou incitez-vous vos employés à les utiliser (comme la domiciliation de salaire)? occur with equal probabilities.	One-Sample Chi-Square Test	.027	Reject the null hypothesis.
3	The categories of Connaissez-vous la definition du terme "FinTech"? occur with equal probabilities.	One-Sample Chi-Square Test	.000	Reject the null hypothesis.
4	The categories of Est-ce que vos profits ou votre chiffre de vente ou la qualité de votre clientèle ont augmenté grace aux innovations dans le secteur bancaire ? occur with equal probabilities.	One-Sample Chi-Square Test	.000	Reject the null hypothesis.
5	The categories of Pensez-vous que le développement de la FinTech pourrait buter sur des obstacles se rapportant a la situation libanaise ? occur with equal probabilities.	One-Sample Chi-Square Test	.001	Reject the null hypothesis.
6	The categories of Existe-t-il un lien entre le développement de la FinTech et le développement économique ou la croissance économique ? occur with equal probabilities.	One-Sample Chi-Square Test	.000	Reject the null hypothesis.

Asymptotic significances are displayed. The significance level is .05.



# Index

## Graphes

GRAPHE 1: CYCLE DE VIE D'UN PRODUIT .....	35
GRAPHE 2: CYCLE DE VIE D'UN PRODUIT OU SERVICE ENTRE INNOVATION RADICALE ET INCRÉMENTALE.....	42
GRAPHE 3: COURBE DE COÛT MOYEN .....	68
GRAPHE 4 : TAUX DE PÉNÉTRATION D'INTERNET DANS LE MONDE .....	72
GRAPHE 5 : POURCENTAGE DE LA POPULATION MONDIALE AYANT ACCÈS À INTERNET DE 2005 À 2016, SELON LA MATURITÉ DE DÉVELOPPEMENT DES PAYS.....	75
GRAPHE 6: NOMBRE D'INTERNAUTES DANS LE MONDE (EN MILLIARDS) .....	76
GRAPHE 7: LE MODÈLE DE CROISSANCE DE HARROD ET DOMAR.....	79
GRAPHE 8: ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENTREPRISES ET DU NOMBRE DE SALARIÉS (1982-2008).....	83
GRAPHE 9: L'INTENSITÉ DE L'INNOVATION .....	87
GRAPHE 10 : ÉVOLUTION DE LA PART DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION DANS LE STOCK TOTAL DE CAPITAL DANS L'INDUSTRIE ET DANS LES SERVICES .....	94
GRAPHE 11: ADOPTION DIGITALE - PRINTEMPS 2017 .....	128
GRAPHE 12 : RAISONS POUR ADOPTER LA FINTECH.....	129
GRAPHE 13 : RAISONS POUR LA NON-ADOPTION DU MOBILE/ONLINE BANKING.....	129
GRAPHE 14: INVESTISSEMENTS MONDIAUX DANS LES FINTECH.....	131
GRAPHE 15: LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE AU LIBAN [2007-2017] .....	176
GRAPHE 16 : INDICE MONDIAL DE L'INNOVATION POUR LES PAYS ARABES EN 2018 - SCORES ET CLASSEMENTS .....	178
GRAPHE 17 : FLUX DE FDI (FOREIGN DIRECT INVESTMENT) AU LIBAN (MILLIARDS DE DOLLARS (2010-2017) ..	208
GRAPHE 18: RÉPARTITION DES COMPAGNIES ÉTRANGÈRES AU LIBAN SELON LEUR PAYS D'ORIGINE (%  2017) .....	209
GRAPHE 19: RÉPARTITION DES BANQUES COMMERCIALES SELON LA NATIONALITÉ DE LEUR ACTIONNARIAT FIN 2017 .....	235
GRAPHE 20 : LES DÉPÔTS DANS LES BANQUES LIBANAISES EN LL ET EN DOLLARS .....	242
GRAPHE 21: LES FOND PROPRES DANS LES BANQUES COMMERCIALES AU LIBAN (MILLIARDS DE L.L.).....	245
GRAPHE 22 : LE TAUX DE LIQUIDITÉ DANS LES BANQUES LIBANAISES .....	247
GRAPHE 23: RÉPARTITION DES PRÊTS BONIFIÉS SUR LES SECTEURS ÉCONOMIQUES FIN SEPTEMBRE 2017 (%) .....	252
GRAPHE 24 : NOMBRE TOTAL DE CARTES DE PAIEMENT ET DE CRÉDIT EN CIRCULATION ENTRE LES RÉSIDENTS ET NON-RÉSIDENTS.....	276

GRAPHE 26 : POURCENTAGE DE CARTES DE PAIEMENT ET DE CRÉDIT EN CIRCULATION ENTRE LES RÉSIDENTS ET NON-RÉSIDENTS.....	277
GRAPHE 27 : LES PROFITS NETS DE BANQUE AUDI.....	300
GRAPHE 27 : POURCENTAGE DES STARTUPS DE FINTECH (MENA - 2016).....	313
GRAPHE 28 : LES INFRACTIONS ENREGISTRÉES SELON LES INFRACTIONS SOUS-JACENTES D'ORIGINE.....	316
GRAPHE 28: FORTUNES PERSONNELLES AU LIBAN.....	339
GRAPHE 29: CONTRÔLE PAR DES ACTIONNAIRES POLITIQUEMENT AFFILIÉS. ....	340
GRAPHE 30: BUDEGET DES BANQUES ET DE LA BDL PAR RAPPORT AU PIB .....	352
GRAPHE 31: DEPOTS DES BANQUES ET LEURS CRÉDITS DE LA BDL.....	352
GRAPHE 32 : PERSPECTIVES DE CROISSANCE DE LA DETTE.....	369
GRAPHE 33: POURCENTAGE DES ADULTES AVEC COMPTE BANCAIRE EN 2017.....	373
GRAPHE 34: OPÉRATIONS FINANCIÈRES AU LIBAN.....	374
GRAPHE 35 : INCLUSION FINANCIÈRE ET DETTE DES MÉNAGES.....	376
GRAPHE 37: EMPRUNTEURS DES BANQUES COMMERCIALES (PAR 1,000 ADULTES).....	380
GRAPHE 38: DÉPOSITEURS AUPRÈS DES BANQUES COMMERCIALES (PAR 1000 ADULTES).....	381
GRAPHE 39: POSSESSION D'UN COMPTE AUPRÈS D'UNE INSTITUTION FINANCIÈRE OU D'UN FOURNISSEUR DE SERVICES MONÉTAIRES MOBILES (% DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS).....	381
GRAPHE 40: FEMMES AVEC UN COMPTE AUPRÈS D'UNE INSTITUTION FINANCIÈRE OU D'UN FOURNISSEUR DE SERVICES MONÉTAIRES MOBILES (% DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS).....	382
GRAPHE 41: JEUNES ADULTES AVEC UN COMPTE AUPRÈS D'UNE INSTITUTION FINANCIÈRE OU D'UN FOURNISSEUR DE SERVICES MONÉTAIRES MOBILES (% DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 À 24 ANS) .....	382
GRAPHE 41 : NOMBRE DES DÉPOSANTS ET TOTAL DES DÉPÔTS (2017).....	384
GRAPHE 43: LA STRUCTURE DU PIB LIBANAIS.....	433

## Figures

FIGURE 1: L'ÉVOLUTION DE LA DÉSINTERMÉDIATION AU COURS DES ANNÉES.....	11
FIGURE 2: PRÉSENTATION SCHÉMATIQUE DU PROCESSUS D'INNOVATION.....	39
FIGURE 3 : LA BANQUE.....	58
FIGURE 4 : CRÉATION MONÉTAIRE.....	60
FIGURE 5: DE LA PRODUCTION AUX CLIENTS .....	65
FIGURE 6: LES STRATÉGIES ENTRE LE BACK-OFFICE ET LES PRODUITS OFFERTS .....	69
FIGURE 7: LES RELATIONS RÉCIPROQUES ENTRE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE, LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ.....	81
FIGURE 8: DE L'IDÉE VERS LA MISE SUR LE MARCHÉ DANS L'INNOVATION DES SERVICES .....	95

FIGURE 9: COMPARAISON ENTRE LE CYCLE LONG, LE CYCLE NORMAL ET LE CYCLE INVERSÉ .....	100
FIGURE 10: 11 INNOVATIONS MAJEURES DANS LES SERVICES FINANCIERS .....	114
FIGURE 11: LES DEUX MODÈLES D'INTERMÉDIATION FINANCIÈRE .....	124
FIGURE 12: PRINCIPALES RAISONS POUR LAQUELLE LES CONSOMMATEURS ADOPTENT DES SOLUTIONS DE <i>FINTECH</i> .....	126
FIGURE 13: LE PROCESSUS D'INNOVATION CHEZ « AVALOQ » .....	134
FIGURE 14: ACTIVITÉ DE SOPRA .....	137
FIGURE 15: LE FONCTIONNEMENT D'UN SYSTÈME NATIONAL D'INNOVATION .....	146
FIGURE 16: LES NOUVEAUX ACTEURS DE LA RECHERCHE .....	152
FIGURE 17: LES FACTEURS QUI CONDITIONNENT L'INNOVATION .....	155
FIGURE 18: ENVIRONNEMENT PROPICE À L'ÉMERGENCE DE L'INNOVATION .....	157
FIGURE 19 : LES INNOVATIONS MAJEURES DANS LES SERVICES FINANCIERS AU LIBAN .....	315
FIGURE 20: L'ÉCONOMIE PARALLÈLE AU LIBAN .....	331
FIGURE 21 : HEZBOLLAH, LES DROGUES ET LA COLOMBIE .....	409

## Encadrés

ENCADRÉ 1 : LA RELATION BANQUES - FINTECH .....	43
ENCADRÉ 2: LA DESTRUCTION-CRÉATRICE DANS LE SECTEUR BANCAIRE .....	44
ENCADRÉ 3 : L'ÉCOLE AUTRICHIENNE .....	49
ENCADRÉ 4: LA BANQUE MONDIALE (BM) .....	54
ENCADRÉ 5: LES FORMES DE L'INNOVATION FINANCIÈRE .....	55
ENCADRÉ 6 : SILBER ET KANE .....	64
ENCADRÉ 7: LES RÉSEAUX BANCAIRES EN 2020 .....	67
ENCADRÉ 8: INTERNET NAISSANCE ET DÉVELOPPEMENT ENTRE 1969 -2003 .....	73
ENCADRÉ 9: LES ABRÉVIATIONS DU RÉSEAU INTERNET .....	73
ENCADRÉ 10: ÉVOLUTION DU CONCEPT DE CROISSANCE .....	80
ENCADRÉ 11: CROISSANCE ENDOGÈNE ET CROISSANCE EXOGÈNE .....	84
ENCADRÉ 12: CROISSANCE ENDOGÈNE : RÖMER, LUCAS ET BARRO .....	85
ENCADRÉ 13 : LA FINTECH - MENA .....	117
ENCADRÉ 14 : FINTECH - STARTUPS ET ENVIRONNEMENT .....	119
ENCADRÉ 15 : ÉVOLUTION DE LA DETTE .....	182
ENCADRÉ 16: SMART OFFICE OU E-BRANCHE .....	267



## Tableaux

TABLEAU 1: LES CYCLES LONGS CHEZ N. D. KONDRATIEFF.....	36
TABLEAU 2 : TAUX DE PÉNÉTRATION D'INTERNET DANS LE MONDE EN 2018.....	72
TABLEAU 3: LES POLITIQUES QUI ENCOURAGENT L'INNOVATION DANS LES SERVICES .....	92
TABLEAU 4: LES ACTIVITÉS DE SERVICES EN 1973.....	93
TABLEAU 5 : LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU CYCLE INVERSÉ.....	99
TABLEAU 6 : AVANTAGES ET RISQUES DANS LA FINTECH .....	107
TABLEAU 7 : LA CULTURE (LITTÉRATIE)FINANCIÈRE MENA / LIBAN .....	127
TABLEAU 8 : INVESTISSEMENTS FINTECH GLOBAUX (EN MILLIARDS DE DOLLARS) .....	131
TABLEAU 9: QUELQUES ACTEURS DE L'INNOVATION MONDIALE .....	143
TABLEAU 10: DÉPENSE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT 2006-2016 .....	154
TABLEAU 11 : INDICE MONDIAL DE L'INNOVATION 2011 .....	177
TABLEAU 12 : SOMME DES INNOVATIONS AU LIBAN - 2005 .....	180
TABLEAU 13 : SOMME DES INNOVATIONS AU LIBAN -2011 .....	180
TABLEAU 14 : SITUATION MONÉTAIRE EN 2015 -2017 -2018.....	206
TABLEAU 15: CONCENTRATION DE L'ACTIVITÉ BANCAIRE- FIN 2016 (EN %).....	207
TABLEAU 16: RÉPARTITION DES COMPAGNIES ÉTRANGÈRES AU LIBAN SELON LEUR SECTEUR D'ACTIVITÉ (% 2017).....	210
TABLEAU 17: PRÊT KAFALAT .....	219
TABLEAU 18 : : RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES AGENCES DE BANQUES EN ACTIVITÉ AU LIBAN.....	233
TABLEAU 19: RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE D'AGENCES DE BANQUES COMMERCIALES EN 2011.....	234
TABLEAU 20 : RESSOURCES DU SECTEUR BANCAIRE (EN MILLIARDS DE L.L ET EN POURCENTAGE) .....	244
TABLEAU 21: LES BANQUES ALFA, LEURS ACTIFS, DÉPÔTS, PRÊTS, CAPITAUX PROPRES ET PROFITS .....	249
TABLEAU 22 : INDICATEURS IMPORTANTS DE QUELQUES BANQUES LIBANAISES.....	250
TABLEAU 23: INDICATEURS D'ACCÈS AUX SERVICES FINANCIERS .....	250
TABLEAU 24: LA RÉPARTITION DU NOMBRE DE GUICHETS AUTOMATIQUES DANS LES DIFFÉRENTES ZONES LIBANAISES .....	273
TABLEAU 25: LES PAIEMENTS ET LES RETRAITS PAR CARTES DE DÉBIT ET CARTES DE CRÉDIT (MILLIERS DE DOLLARS).....	279
TABLEAU 26: NOMBRE DE CONTRATS DANS LES POINTS DE PAIEMENT AVEC LES COMMERÇANTS .....	280
TABLEAU 27: L'ÉVOLUTION DU NOMBRE DE TERMINAUX DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE (TPE) .....	280
TABLEAU 28: CYBERCRIMINALITÉ FINANCIÈRE AU LIBAN .....	284
TABLEAU 29: ACTIONNARIATS DU GROUPE AUDI SARADAR EN 2004 .....	287
TABLEAU 30: L'ÉVOLUTION DU NOMBRE DES ATM DE BANQUE AUDI.....	297
TABLEAU 31 : COMPARAISON ENTRE LES BANQUES AUDI ET BLOM .....	300

<i>TABLEAU 32 : LES AIDES POUR LE LIBAN</i> .....	308
<i>TABLEAU 33: LES SOMMES TRANSFÉRÉES AU CONSEIL SUPÉRIEUR D'ASSISTANCE DANS LA CONFRONTATION DES EXPLOSIONS ET ÉMEUTES</i> .....	310
TABLEAU 34 : PASSIFS DES BANQUES SPÉCIALISÉES (FIN DE PÉRIODE, EN MILLIARDS DE LIVRES ET EN POURCENTAGE) .....	327
TABLEAU 35: ACTIFS DES BANQUES SPÉCIALISÉES (FIN DE PÉRIODE, EN MILLIARDS DE LIVRES ET EN POURCENTAGE) .....	327
TABLEAU 36 : ESTIMATION DU BÉNÉFICE DE DIVIDENDE ATTRIBUABLE AUX INTÉRÊTS SUR LA DETTE PUBLIQUE .....	344
TABLEAU 37: LES CAPITAUX DES FAMILLES DES POLITICIENS .....	346
TABLEAU 38 : BANQUES LIBANAISES- ACTIFS ET ACTIONS.....	354
TABLEAU 39 : RÉPARTITION DES DÉPÔTS ET DES DÉPOSANTS SELON LES TRANCHES EN NOVEMBRE 2017 (EN MILLIONS USD) .....	383
TABLEAU 40 : LES FUSIONS BANCAIRES AU LIBAN (1994-2008) .....	392